

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



12050 H

Du Fonds de PIERRE J. DUPLAIN, Aîné, Libraire rue de la Monnoie, chez qui on trouve toute sorte de Livres nouveaux & autres, de France & des Pays étrangers.

HISTOIRE
DE LA NOVVELLE FRANCE

Contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François és Indes Occidentales & Nouvelle-France souz l'avœu & authorité de noz Rois Tres-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'execution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui.

En quoy est compriſe l'Hiſtoire Morale, Naturele, & Geographique de ladite province: Avec les Tables & Figures d'icelle.

Par MARC LESCARBOT *Advocat en Parlement, Témoin oculaire d'une partie des choſes ici recitées.*

Multa renaſcentur quæ iam cecidere, cadéntque.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL



A PARIS
Chez IEAN MILOT, tenant ſa boutique ſur les degrez de la grand' ſalle du Palais.

M. D C. IX.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

H 1451

AV ROY
TRES-CHRETIEN
DE FRANCE ET DE
NAVARRE HENRI IIII.

SIRE,

Vôtre Nouvelle-France ayant ces dernieres années deßillé les ïeux, & reconeu par la frequentatiõ de nous & autres voz ſujets, cõbien c'eſt choſe heureuſe de vivre ſouz l'authorité d'un grand Roy en bonne police, avec les exercices de la Religion, & des arts, deſire aujourd'hui ſe civiliſer, & embraſſer la Foy Chrétienne, pour eſtre vn peuple ſainct à Dieu, & obeiſſant à voz loix. Elle demande que vous lui ſerviez de Pere, & vous conjure

par ce nom de Treſ-Chrétien que vous portés de ne la point laiſſer maintenant que pluſieurs de voz bõs ſujets s'offrent d'un cœur gay à l'aſſiſter & faire valoir ſa terre. Et cõme les anciens Poëtes ont dit que les Rois ſont les ſoutenemens, colomnes, & defenſes des cités, voire les rempars de ce bas Univers: Auſſi que vous ſoyez ſon rẽpar, ſon bouclier, ſa defenſe, & protection, pour la garder de toute injure, afin qu'elle ſe puiſſe un jour preſenter à vôtre Majeſté mieux parée, & avec plus de luſtre, quand elle ſera ointe de l'õction Chrétienne, & portera la robbe blanche parſemée de Fleurs-de-lis. Dieu me doint en vn ſi digne ſujet pouvoir témoigner à vôtre Majeſté que ie ſuis

Pindare & Oppian.

SIRE,

Son treſ-humble, treſ-obeiſſant & treſ-fidele ſerviteur & ſujet

MARC LESCARBOT.

A LA ROYNE

MADAME,

La memoire de Iean Verazzano Capitaine Florentin premier navigateur pour noz Rois Tres-Chrétiens és Indes Occidentales & Terres-neuves de la Nouvelle-France, me semond de representer à vôtre Majesté la requéte des peuples qu'il y a veu, lesquels s'étonnans du peu de pitié que vous avons d'eux, aujourd'hui vous suppliant treshumblement d'aider à mettre en effect ce qui avoit esté si sainctement proposé pour leur cõversion il y a tãtot cent ans. Car en vain, Madame, on a fait tant de voyages & de depens, en vain on parle d'une Nouvelle-France, si une

bonne & ferme resolution ne s'ensuit de l'habiter, cultiver, & faire valoir. Par des voyes semblables noz Rois ont acquis le nom de Tres-Chrétiens, & sont parvenus à la grãdeur que chacũ voit, Dieu ayant beni leurs conquétes pour avoir esté zelateurs de son nom. Ne permettez point, Madame, que l'œuvre que plusieurs de voz bons sujets aujourd'hui desirent accõplir demeure imparfait, comme par le passé, ains faites tant de vous-méme, qu'envers le Roy, qu'on y puisse ietter les fondemens asseurez de quelques Republiques Chrétiennes & Françoises pour la conversion de ces pauvres peuples, qui sont faciles à recevoir la doctrine Evangelique. C'est la plus grande gloire qui d'orenavãt vous puisse arriver, laquelle vous soubaite

MADAME,
De vôtre Majesté

Le tres-humble, tres-obeissant, &
tres-fidele serviteur & sujet
MARC LESCARBOT.

A

MONSEIGNEVR LE DAVPHIN.

MONSEIGNEVR,

VLe grand Roy Salomon voulant repreſenter vn royaume heureux, s'eſt écrié, diſant: O que tu es bien-heureuſe, Terre, quand ton Roy eſt fils de Princes nobles. *Ecclesiaſt. 10. verſ. 17.* C'*eſt en quoy la France aujourd'hui heureuſe par la tranquillité que les nompareilles Vertus & les iuſtes armes du Roy lui ont acquiſe, eſpere vn accroiſſement de felicité en vous, Monſeigneur, qui eſtes iſſu de la plus noble race de tous les Princes & Princeſſes qui ſoient en l'Vnivers, de laquelle ſuivant les Vertus & la Pieté, qualités eſſẽtielles de la vraye No-*

bleſſe, qui ſont nées avec vous, i'eſpere voir vn jour voz bannieres plãtees en l'Orient, au Septentrion, & au Midi, & vos armes victorieuſes par tout où noz Rois vos ayeuls ont porté la terreur de leur nom: & plus outre encore. Et d'autant que la conquéte de l'Occident, & l'etabliſſement de la Nouvelle-France (ou l'on n'a point encore fait d'effort par les armes) eſt de facile execution, le Roy en a laiſſé la gloire à voz jeunes ans. En quoy bõ nombre de François ſont prets à vous ſervir, & paſſer le grand Ocean pour l'exaltation du nom de Dieu, du Roy, de vôtre grandeur, & de toute la Frãce. Et de ma part ie dedieray volontiers ma vie à ſuivre voz cõmandemens en vne telle choſe, pour vous faire preuve de ce que ie ſuis

MONSEIGNEVR,

Vôtre treſ-humble, treſ-obeiſſant & treſ-fidele ſerviteur MARC LESCARBOT.

A LA ROYNE MARGVERITE.

MADAME,

Noz Rois d'heureuſe memoire vos Ayeul, Pere, & Freres, ayans bonne part en ce mien travail de L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE-FRANCE, *ie n'ay peu, ni deu, frauder leur vnique heritiere du droit qui lui appartient par legitime ſucceſsion. C'eſt pourquoy, Madame, ce qui eſt du vôtre ie le repreſente à vôtre Majeſté, pour ne point encourir le blame d'avoir eſté oublieux à rendre ce que ie dois à celle que ie revere d'autant*

plus, qu'en elle comme au centre d'une circonference ſont aſſemblées toutes les vertus de ſes anceſtres. Ici, Madame, vôtre Majeſté verra (ce qu'elle ſçait) comme voſdits Ayeul, Pere, & Freres, pleins de pieté ont deſiré, & ſe ſont efforcez de faire quelque choſe de memorable pour l'avancement de la Religion Chrétienne és parties Occidentales d'outre l'Ocean, mais les uns ont eſté retenus par la neceſsité de leurs affaires, les autres ont eſté mal ſervis. Aujourd'hui pluſieurs François ſont épris du deſir de continuer ſans feintiſe les anciens erremens delaiſſés en ce ſujet: mais ce ſont entrepriſes qui n'appartiennent qu'aux Majeſtez Royales, & auſquelles un particulier ne fera que languir, ſi on veut ſuivre le jugement du commun. Favoriſez donc, Madame, & ſecondés en leur bonne

volõté ceux qui desirent s'employer à la conversion des peuples de la Nouvelle-France, & leur donnez moyen d'y cõduire vne colonie VALOISE, *afin que vôtre Nom y soit enté de premier abord, & face ombrage vn jour à venir à maintes provinces, qui surhausseront vos loüanges, & vous beniront eternellement. Ce que ie feray aussi de ma part, soit que ma condition m'arrête pardeça, soit qu'elle me porte ailleurs, s'il plait à vôtre Majesté recevoir l'humble affection de mon cœur, qui est de me pouvoir dire avec effect*

MADAME,

De vôtre Majesté

Le tres humble, tres-obeissant, & tres-fidele
serviteur MARC LESCARBOT.

A LA FRANCE

SEL œil de l'Vnivers, Ancienne nourrice des lettres & des armes, Recours des affligez, Ferme appui de la Religion Chrétienne, Treſchere Mere, ce ſeroit vous faire tort de publier ce mien travail (choſe qui vous époinçonnera) ſouz vôtre nom, ſans parler à vous, & vous en declarer le ſujet. Vos enfans (treſ-honorée Mere) noz peres & majeurs ont jadis par pluſieurs ſiecles eſté les maitres de la mer lors qu'ilz portoient le nom de Gaulois, & voz François n'eſtoient point reputez legitimes ſi dés la naiſſance ilz ne ſçavoient nager, & comme marcher ſur les eaux. Ils ont avec grande puiſſance occupé toute l'Aſie. Ils y ont plãté leur nom, qui y eſt encore. Ils en ont fait de méme és païs des Luſitaniens & Iberiens en l'Europe. Et aux ſiecles plus recens, pouſſez d'un zele religieux & enflammé de pieté, ils ont encore porté leurs armes & le nom François en l'Orient & au Midi, ſi bien qu'en ces parties là qui dit François il dit Chrétien: & au rebours, qui dit Chrétien Occidental & Romain, il dit François. Le premier Cæſar Empereur & Dictateur vous donne cette louange d'avoir civi-

lisé & rendu plus humaines & sociables les nations voz voisines, comme les Allemagnes, lesquelles auiourd'hui sont remplies de villes, de peuples, & de richesses. Bref les grans Evéques & Papes de Rome sestans mis souz vôtre aile en la persecution, y ont trouvé du repos: & les Empereurs mémes en affaires difficiles n'ont dedaigné de se soumettre au jugement de vôtre premier Parlement. Toutes ces choses sont marques de vôtre grandeur. Mais si és premiers siecles vous avez commandé sur les eaux, si vous avés imposé vôtre nom aux nations eloignées, & si vous avés esté zelée pour la Religion Chrétienne, si vous avez rendu d'autres temoignages de vôtre pieté & justice; il faut aujourd hui reprendre les vieux erremens en ce qui a esté laissé, & dilater les bornes de vôtre pieté, justice, & civilité, en enseignant ces choses aux nations de la Nouvelle-France, puis que l'occasion se presente de ce faire, & que vos enfans reprennent le courage & la devotion de leurs peres. Que diray-ie ici? (treschere Mere) Ie crains de vous offenser si ie di pour la Verité que c'est chose honteuse aux Princes, Prelats, Seigneurs, & Peuple tres-Chrétiens de souffrir vivre en ignorance, & préque comme bétes tant de creatures raisonnables formées à l'image de Dieu, lesquelles chacun sçait estre és grandes terres Occidentales d'outre l'Ocean. L'Hespagnol s'est montré plus zelé que nous, & nous a ravi la palme de la

navigation qui nous eſtoit propre. Il y a eu du prouſit. Mais pourquoy lui enviera-on ce qu'il a bien acquis ? Il a eſté cruel. C'eſt ce qui ſouille ſa gloire, laquelle autrement ſeroit digne d'immortalité. Depuis cinq ans le Sieur de Monts meu d'un beau deſir & d'un grand courage a eſſayé de commencer vne habitation en la Nouvelle-France, & a continué juſques à preſent à ſes depens. En quoy faiſant lui & ſes Lieutenans ont humainement traité les peuples de ladite province. Auſſi aiment-ils les François vniverſellement, & ne deſirent rien plus que de ſe conformer à nous en civilité, bonnes mœurs, & religion. Quoy donc, n'aurons-nous point de pitié d'eux, qui ſont noz ſemblables? Les lairrons-nous toujours perir à nos yeux, c'eſt à dire, le ſachans, ſans y apporter aucun remede? Il faut, il faut reprendre l'ancien exercice de la marine, & faire vne alliance du Levant avec le Ponant, de la France Orientale avec l'Occidentale, & convertir tant de milliers d'hommes à Dieu avant que la conſommation du monde vienne, laquelle ſ'avance fort, ſi les conjectures de pluſieurs anciens Chrétiens ſont veritables, leſquels ont eſtimé que comme Dieu a fait ce grand Tout en ſix journées, auſſi qu'au bout de ſix mille ans viendroit le temps de repos, auquel ſera le diable enchainé, & ne ſeduira plus les hommes. Ce qui ſe rapporte à l'opinion de la maiſon d'Elie, laquelle a tenu que le monde ſeroit

DEVX MILLE ANS RIEN*
DEVX MILLE ANS LOY
DEVX MILLE ANS MESSIE.

* C'eſt à dire ne Loy, ne Meſsie.

& que pour nos iniquités, qui ſont grandes, ſeront diminuées deſdites années autant qu'il en ſera diminué.

Il vous faut, di-ie (ô chere Mere) faire vne alliance imitant le cours du Soleil, lequel cõme il porte chaque jour ſa lumiere d'ici en la Nouvelle-France: Ainſi, qüe continuellement vôtre civilité, vôtre juſtice, vôtre pieté, bref vôtre lumiere ſe tranſporte là-méme par vos enfans, leſquels d'orenavant par la frequente navigation qu'ilz feront en ces parties Occidentales ſeront appellés Enfans de la mer, qui ſont interpretés Enfans de l'Occident, ſelon la phraze Hebraïque en la prophetie d'Oſée. Que ſ'ilz n'y trouvent les threſors d'Atabalipa & d'autres, qui ont affriandé les Heſpagnols & iceux attiré aux Indes Occidentales, on n'y ſera pourtant pauvre, ains cette province ſera digne d'eſtre dite vôtre fille, la tranſmigration des hommes de courage, l'Academie des arts, & la retraite de ceux de vos enfans qui ne ſe contenteront de leur fortune: deſquels pluſieurs vont és païs étranges où deſja ils ont enſeigné les metiers qui vous eſtoient anciennement particuliers. Mais au lieu de ce faire prenans la route de la Nouvelle-France, ilz ne ſe debaucheront plus de l'obeiſſance de leur Prince naturel, & feront des negociations grandes

Oſée 11. verſ. 10.

ſur les eaux, leſquelles negotiations ſont ſi propres aux parties du Ponãt, qu'és écrits des Prophetes le mot de negociation מַעֲרָב ſe prent auſſi pour l'Occident: & l'Occident & la Mer ſont volontiers conjoints avec les diſcours des richeſſes.

Ezech. 27. *verſ.* 19. *&* 33 *Dan.* 8. *verſ.* 5. *Pſal.* 103. 12. *&* 1. *Paral.* 7. *verſ.* 28. *&* 26. *verſ* 18. *Nahum.* 3. *verſ.* 8. *Horat. Epiſt.* 11. *lib.* 1.

Pluſieurs de lache cœur qui s'epouvantent à la veuë des ondes, étonnent les ſimples gens, diſans (comme le Poëte Horace) qu'il vaut mieux contempler de loin la fureur de Neptune,

Neptunum procul è terra ſpectare furentem,

& qu'en la Nouvelle-France il n'y a nul plaiſir. Il n'y a point les violons, les maſquarades, les danſes, les palais, les villes, & les beaux bâtimens de France. Mais à telles gens i'ay parlé en pluſieurs lieux de mon hiſtoire. Et leur diray d'abondant que ce n'eſt à eux qu'appartient la gloire d'établir le nom de Dieu parmi des peuples errans deſtituez de ſa conoiſſance: ni de fonder des Republiques Chrétiennes & Françoiſes en vn monde nouveau: ni de faire aucune choſe de vertu, qui puiſſe ſervir & donner courage à la poſterité. Tels faineans meſurans chacun à leur aune, ne ſçachans faire valoir la terre, & n'ayans aucun zele de Dieu, trouvent toutes choſes grandes impoſſibles: & qui les en voudroit croire jamais on ne feroit rien.

Tacite parlant de l'Allemagne diſoit d'elle tout de méme, que ceux-là de la Nouvelle-France: *Qui eſt* (dit-il) *celui-là, qui outre le dan-*

ger

ger d'vne mer effroyable & inconuë voudroit laiſſer l'Italie, l'Aſie, ou l'Afrique, pour l'Allemagne, où eſt vn ciel rigoureux, vne terre informe & triſte ſoit en ſon aſpect, ſoit en ſa culture, ſi ce n'eſt à celui qui y eſt nay? Cetui-là parloit en Payen, & comme vn homme de qui l'eſperance eſtoit en la jouïſſance des choſes d'ici bas. Mais le Chrétien marche d'un autre pié, & ha ſon but à ce qui regarde l'honneur de Dieu, pour lequel tout exil lui eſt doux, tout travail lui ſont delices, tous perils ne lui ſont que jouëts. Pourn'y avoir des violons & autres recreations en la Nouvelle-France, il n'y a encore lieu de ſe plaindre : car il eſt fort aiſé d'y en mener.

Mais ceux qui ont accoutumé de voir de beaux chateaux, villes & palais, & ſe contenter l'eſprit de cette veuë, eſtiment la vie peu agreable parmi des forêts, & vn peuple nud : Pour auſquels repondre ie diray pour certain, que ſ'il y avoit des villes ja fondées de grande antiquité il n'y auroit point vn poulce de terre au commandement des François, & d'ailleurs les entrepreneurs de l'affaire n'y voudroient point aller pour batir ſur l'edifice d'autrui.

Les timides mettent encore vne difficulté digne d'eux, qui eſt la crainte des pyrates: A quoy i'ay repódu au Traité de la Terre: & diray encore qu'à ceux qui marchent ſouz l'aile du Tout-puiſſant, & pour vn tel ſujet *Liv. 3. ch. 24. p. 840.*

que cetui-ci, voici que dit nôtre Dieu: *Ne*
Esai.41. vers.14. *crain point, ô vermisseau de Iacob, petit troupeau d'Israel: Ie t'aideray, dit le Seigneur, & ton defenseur c'est le sainct d'Israel.*

I'ay quelquefois veu des hommes scrupuleux qui ont mis en doute si on pouvoit justement occuper les terres de la Nouvelle-France, & en depouiller les habitans d'icelle: ausquels ma reponse a esté en peu de mots, que ces peuples sont semblables à celui duquel est parlé en l'Evangile, lequel avoit serré
Luc.19. vers.21. le talent qui lui avoit esté donné, dans vn linge, au lieu dele faire profiter, & partant lui fut oté. Et comme ainsi soit que Dieu le Createur ait dõné la terre à l'homme pour la posseder, il est bien certain que le premier tiltre de possession doit appartenir aux enfans qui obeissent à leur pere & le reconoissent, & qui sont comme les ainez de la maison de Dieu, tels que sont les Chrétiens, ausquels appartient le partage de la terre, premier qu'aux enfans desobeïssans, qui ont esté chassez de la maison, comme indignes de l'heritage, & de ce qui en depend.

Ie ne voudroy pourtant exterminer ces peuples ici, comme a fait l'Hespagnol ceux des Indes, prenant le pretexte des commandemens faits jadis à Iosué, Gedeon, Saul, & autres, combattans pour le peuple de Dieu. Car nous sommes en la loy de grace, loy de douceur, de pitié, & de misericorde, en la-

quelle nôtre Sauveur a dit: *Apprenez de moy que ie ſuis doux, & humble de cœur*: Item, *Venez a moy vous tous qui eſtes travaillés & chargés, & ie vous ſoulageray*: Et ne dit point ie vous exterminera y. Et puis, ces pauvres peuples Indiens eſtoient ſans defenſe au pris de ceux qui les ont ruiné: & n'ont pas reſiſté comme ces peuples deſquels la ſaincte Eciture fait mention.

La terre donc appartenant de droit divin aux enfans de Dieu, il n'eſt ici queſtion de recevoir le droit des Gents, & politique, par lequel ne ſeroit loiſible d'uſurper la terre d'autrui. Ce qu'eſtant ainſi il la faut poſſeder, & y planter ſerieuſement le nom de Ieſus-Chriſt & le vôtre, puis qu'aujourd'hui pluſieurs de vos enfans ont cette reſolution immuable de l'habiter, & y conduire leurs propres familles. Les ſujets y ſont aſſez grans pour y attraire lés hommes de courage & de vertu, qui ſont aiguillonnez de quelque belle & honorable ambition d'eſtre des premiers courans à l'immortalité par cette action l'une des plus grandes que les hommes ſe puiſſent propoſer. Et comme les poiſſons de la mer ſalée paſſent tous les ans par le detroit de Conſtantinople à la mer du Pont Euxin (qui eſt la mer Major) pour y frayer, & faire leurs petits, d'autant que là ilz trouvent l'eau plus douce, à cauſe de pluſieurs fleuves qui ſe dechargent en cette mer: Ainſi (treſ-chere Mere) ceux

d'entre vos enfans qui voudront quitter cette mer salée pour aller boire les douces eaux du Port Royal en la Nouvelle-France, trouveront là bien-tot (Dieu aidant) vne retraite tant agreable, qu'il leur prendra envie d'y aller peupler la province & la rempiir de generation.

M. LESCARBOT

SOMMAIRES
DES CHAPITRES
pour ſervir de Table des matieres contenuës en cette Hiſtoire.

Livre Premier.

Auquel ſont décrits les voyages & navigations faites de l'authorité & aux dépens de noz Rois treſ-Chrétiens FRANÇOIS I. HENRI II. & CHARLES IX. en la Terre-neuve de la Floride, & Virginie par les Capitaines Iean Verazzano Florentin, Iean Ribaut, Laudonniere, & Gourgues: Enſemble les voyages faits au Breſil au temps du Cheualier de Villegagnon.

CHAPITRE I.

BREF *recit ſur les découvertes des Indes Occidentales de la* NOVVELLE-FRANCE: *& Sommaire denombrement des voyages y faits par les François. Intention de l'Autheur. page* 1

CHAP. II.

Du nom de GAVLLE, *& des navigations des anciens Gaullois & François: Du refroidiſſement des François du jourd'hui à établir des Colonies: & Des Terres-neuves.* 9

SOMMAIRES

CHAP. III.

Conjecture sur le peuplement des Indes Occidentales, & consequemment de la Nouvelle-France comprise sous icelles. 15

CHAP. IV.

Limites de la Nouvelle-France: & sommaire du voyage de Iean Verazzano Capitainé Florentin en la Terre-neuve, aujourd'hui dite la Floride: Avec vne briéve descriptiondes peuples qui demeurent par les quarante degrez. 25

CHAP. V.

Voyage du Capitaine Iean Ribaut en la Floride: Les découvertes qu'il y a fait: & la premiere demeure des Chrétiens & François en cette contrée. 37

CHAP. VI.

Retour du Capitaine Iean Ribaut en France: Confederations des François avec les chefs des Indiens: Festes d'iceux Indiens: Necessité de vivre des François: Courtoisie des Indiens: Division des François: Mort du Capitaine Albert. 46

CHAP. VII.

Election d'vn Capitaine au lieu du Capitaine Albert. Difficulté de retourner en France faute de navire: Secours des Indiens là dessus: Retour: Etrange & cruele famine: Abord en Angleterre. 55

CHAP. VIII.

Voyage du Capitaine Laudonniere en la Floride dite Nouvelle-France: Son arrivée à l'ile de Sainct Dominique: puis en ladite province de la Floride: Grand âge des Floridiens: Honneteté d'iceux: Batiment de la forteresse des François. 59

DES CHAPITRES

CHAP. IX.

Navigation dans la riviere de May: Recit des Capitaines & Paraoustis qui sont dans les terres: Amour de vengeance: Ceremonies étranges des Indiens pour reduire en memoire la mort de leurs peres. 65

CHAP. X.

Guerre entre les Indiens: Ceremonies avant que d'y aller: Humanité envers les femmes & petis enfans: Leurs triomphes; Laudonniere demandant quelques prisonniers est refusé: Etrange accident de tonnerre: Simplicité des Indiens. 71

CHAP. XI.

Renvoy des prisonniers Indiens à leur Capitaine: Guerre entre deux Capitaines Indiens: victoire à l'aide des François: Conspiration contre le Capitaine Laudonniere: Retour du Capitaine Bourdet en France. 76

CHAP. XII.

Autres diverses conspirations contre le Capitaine Laudonniere: & ce qui en avint. 80

CHAP. XIII.

Ce que fit le Capitaine Laudonniere estant delivré de ses seditieux: Deux Hespagnols reduits à la vie des Sauvages: Les discours qu'ilz tindrent tant d'eux-mémes, que des peuples Indiens: Habitans de Serropé, ravisseurs de filles: Indiens dissimulateurs 87

CAHP. XIV.

Comme le sieur Laudonniere fait provision de vivres: Découverte d'un Lac aboutissant à la mer du Su: Montagne de la Mine: Avarice des Sauvages: Guerre: victoire à l'aide des François. 91

SOMMAIRES

CHAP. XV.

*Grande neceſsité de vivres entreles François accrë jusques à vne extreme famine: Guerre pour avoir la vie: Priſe d'*Outina: *Combat des François contre les Sauvages: Façon de combattre d'iceux Sauvages.* 95

CHAP. XVI.

Proviſions de mil: Arrivée de quatre navires Angloiſes: Reception du Capitaine & general Anglois: Humanité & courtoiſie d'icelui envers les Frãçois. 105

CHAP. XVII.

Preparation du Capitaine Laudonniere pour retourner en France: Arrivée du Capitaine Iean Ribaut: Calomnies contre Laudonniere: Navires Heſpagnoles ennemies: Deliberation ſur leur venuë. 110

CAHP XVIII.

Opiniatreté du Capitaine Ribaut: Priſe du Fort des François: Retour en France: Mort dudit Ribaut & des ſiens: Bref recit de quelques cruautés Heſpagnoles. 115

CHAP. XIX.

Entrepriſe haute & genereuſe du Capitaine Gourgues pour relever l'honneur des François en la Floride: Renouvellement d'alliance avec les Sauvages: Priſe des deux plus petits Forts des Heſpagnols: 130

CHAP. XX.

Heſpagnol déguiſé en Sauvage: Grande reſolution d'vn Indien: Approches & priſe du grand Fort: Demolition d'icelui, & des deux autres: Execution des Heſpagnols priſonniers: Regret des Sauvages au partir des François: Retour de Gourgues en France: Et ce qui avint depuis. 136

DES CHAPITRES

LA FRANCE ANTARCTIQVE

CHAP. XXI.

Entrepriſe du Sieur de Villegagnon pour aller au Breſil: Diſcours de tout ſon voyage juſques à ſon arrivée en ce païs là: Fiévre peſtilente à-cauſe des eaux puantes: Maladies des François, & mort de quelques vns: Zone Torride temperée: Multitude de Poiſſons: Ile de l'Aſcenſion: Arrivée au Breſil: Riviere de Ganabara: Fort des François. 146

CHAP. XXII.

Renvoy de l'vn des navires en France: Expedition des Genevois pour envoyer au Breſil: Conjuration contre Villegagnon: Découverte d'icelle: Punition de quelques vns: Deſcription du lieu & retraite des François: Partement de l'eſcouade Genevoiſe. 156

CHAP. XXIII.

Seconde navigation faite au Breſil aux dépens du Roy: Accident d'une vague de mer: Diſcours des iles Canaries: Barbarie, païs fort bas: Poiſſons volans, & autres, pris en mer: Tortuës merveilleuſes. 164

CHAP. XXIV.

Paſſage de la Zone Torride: où navigation difficile: & pourquoy: Et ſur ce, Refutation des raiſons de quelques autheurs: Route des Heſpagnols au Perou: De l'origine du flot de la mer: Vent oriental perpetuel ſouz la ligne æquinoctiale: Origine & cauſes d'icelui, & des vẽs d'abas, & de midi: Pluies puantes ſouz la Zone Torride: Effects d'icelle: Ligne æquinoctiale pourquoy ainſi dite: Pourquoy ſous icelle ne ſe voit ne l'vn ne l'autre Pole. 170

SOMMAIRES

CHAP. XXV.

Découverte de la terre du Breſil: Margajas *quels peuples: Façon de troquer avec les* Ou-etacas *peuple le plus barbare de tous les autres: Haute roche appellée l'Emeraude de* Mak-hé: *Cap de Frie: Arrivée des François à la riviere de* Ganabara, *où eſtoit le ſieur de Villegagnon.* 177

CHAP. XXVI.

Comme le ſieur du Pont expoſa au ſieur de Villegagnon la cauſe de ſa venuë & de ſes compagnons: Reponſe dudit ſieur de Villegagnon: Et ce qui fut fait au Fort de Colligni apres l'arrivée des François. 183

CHAP. XXVII.

Ordre pour le fait de la Religion: Prieres de Villegagnon: Pourquoy Villegagnon a diſſimulé ſa Religion: Sauvages amenez en France: Mariages celebrés en la France Antarctique: Debats pour la Religion: Conſpirations contre Villegagnon: Rigueur d'icelui: Les Genevois ſe retirent d'avec lui: Queſtion touchant la celebration de la Cene à faute de pain & de vin. 187

CHAP. XXVIII.

Deſcriptiõ de la riviere, ou Fort de Ganabara: *Enſemble de l'ile où eſt le Fort de Colligni. Ville-Henri de Thevet: Baleine dans le Port de* Ganabara: *Baleine échouée.* 205

CHAP. XXIX.

Que la diviſion eſt mauvaiſe, principalement en Religion: Retour des Genevois en France: Divers perils en leur voyage: Mer herbuë. 211

CHAP. XXX.

Famine extreme, & les effects d'icelle: Pourquoy on dit Rage de faim: Découverte de la terre de Bretagne: Recepte pour r'affermir le ventre: Procez contre les Genevois envoyé en France: Retour de Villegagnon. 219

DES CHAPITRES.

Livre Deuxiéme.

Auquel ſont decrits les voyages & navigations du Capitaine Iaçques Quartier ; & incidemment touché vn voyage fait par Iehan François de la Roque Sieur de Roberval, ſouz le Roy FRANÇOIS I. Item les dernieres découvertes des Sieurs de Monts & de Poutrincourt : Avec les voyages du Sieur Marquis de la Roche, & du Sieur Champlein : ſouz nôtre Roy heureuſement regnant HENRI IIII.

CHAP. I.

Sommaire de deux voyages faits par le Capitaine Iacques Quartier en la Terre-neuve: Golfe de ſainct Laurent : & de la grande riviere de Canada: *Eclairciſſement des noms de Terre-neuve,* Bacalos, Canada, & Labrador: *Erreur du ſieur de Belle-foreſt.* 243

CHAP. II.

Relation du premier voyage fait par le Capitaine Iacques Qartier en la Terre-neuve du Nort juſques à l'embouchure de la grande riviere de Canada. *Et premierement l'état de ſon equipage, avec les découvertes du mois de May.* 252

CHAP. III.

Les navigations & découvertes du mois de Iuin. 257

CHAP. IV.

Les navigations & découvertes du mois de Iuillet. 268

CHAP. V.

Les navigations & découvertes du mois d'Aouſt, & le retour en France. 278

SOMMAIRES

CHAP. VI.

Que la conoissance des voyages du Capitaine Iacques Quartier est necessaire principalement aux Terres-neuviers qui vont à la pecherie: Quelle route il a prise en cette seconde navigation: Voyage du sieur Champlein jusques à l'entrée de la grande riviere de Canada: *Epitre presentée au Roy par ledit Capitaine Iacques Quartier sur la relation de son deuxiéme voyage.* 286

CHAP. VII.

Preparation du Capitaine Iacques Quartier & des siens au voyage de la Terre-neuve: Embarquement: Ile aux oiseaux: Découverte d'icelui jusques au commencement de la grande riviere de Canada, *par lui dite* Hochelaga: *Largeur & profondeur nompareille d'icelle: Son commencement inconu.* 293

CHAP. VIII.

Retour du Capitaine Iacques Quartier vers la Baye Sainct Laurent: Hippopotames: Continuation du voyage dans la grande riviere de Canada, *jusques à la riviere de* Saguenay, *qui sont cent lieuës.* 301

CHAP. IX.

Voyage du sieur Champlein depuis Anticosti *jusques à* Tadoullac: *Description de* Gachepé, *riviere de* Mantanne, *port de* Tadoullac, *baye des Mornes, Ile percée, Baye de Chaleur: Remarques des lieux, iles, ports, bayes, sables, rochers, & rivieres qui sont à la bende du Nort en allant à la riviere de* Saguenay: *Description du Port de* Tadoullac, *& de ladite riviere de* Saguenay. 305

CHAP. X.

Bonne reception faite aux François par le grand Sagamos des Sauvages de Canada: *Leurs festins & danses*

DES CHAPITRES

La guerre qu'ils ont avec les Iroquois: La façon & dequoy sont faits leurs Canots & Cabannes: Avec la description de la pointe de sainct Matthieu. 312

CHAP. XI.

La rejoüissance que font les Sauvages apres qu'ils ont eu victoire sur leur ennemis: Leurs humeurs: Endurent La faim: Sont malicieux: Leur croyance & faulses opinions. Que leurs devins parlent visiblement aux diables. 317

CHAP. XII.

Comme le Capitaine Iacques Quartier part de la riviere de Saguenay *pour chercher vn port, & s'arrête à Saincte Croix: Poissons inconeus: Grandes Tortuës: Ile aux Coudres: Ile d'Orleans: Rapport de la terre du païs: Accueil des François par les Sauvages: Harangues des Capitaines Sauvages.* 325

CHAP. XIII.

*Retour du Capitaine Iacques Quartier à l'ile d'Orleans, par lui nommée l'*Ile de Bacchus, *& ce qu'il y trouva: Balizes fichées au port saincte Croix: Forme d'alliance: Navire mis à sec pour hiverner: Sauvages ne trouvent bon que le Capitaine aille en* Hochelaga: *Etonnement d'iceux au bourdonnement des Canons.* 331

CHAP. XIV.

Ruse inepte des Sauvages pour detourner le Capitaine Iacques Quartier du voyage en Hochelaga: *Comme ilz figurent le diable: Depart du sieur Champlein de* Tadoussac *pour aller à Saincte Croix: Nature & rapport du païs: Ile d'Orleans:* Kebec, *Diamans audit* Kebec: *Riviere de* Batiscan. 338

CHAP. XV

Voyage du Capitaine Iacques Quartier à Hochs-

SOMMAIRES
laga: *Nature & fruits du païs: Reception des François par les Sauvages: Abondance de vignes & raisins: Grand lac: Rats musquets: Arrivée en* Hochelaga: *Merveilleuse rejouïssance desdits Sauvages.* 346

CHAP. XVI.

Comment le Capitaine & les Gentils-hommes de sa compagnie, avec ses mariniers bien armés & en bon ordre allerent à la ville de Hochelaga: *Situation du lieu: Fruits du païs: Batimens: & maniere de vivre des Sauvages.* 352

CHAP. XVII.

Arrivée du Capitaine Quartier à Hochelaga: *Accueil & caresses à lui faites: Malades lui sont apportez pour les toucher: Mont-Royal: Saut de la grande riviere de* Canada: *Etat de ladite riviere outre ledit Saut: Mines: Armures de bois, duquel vsent certains peuples: Regret de sa departie.* 356

CHAP. XVIII.

Retour de Iacques Quartier au Port de Sainct Croix, apres avoir esté à Hochelaga: *Sauvages gardent les têtes de leurs ennemis: Les* Toudamãs *ennemis des* Canadiens. 362

CHAP. XIX.

Voyage du sieur Champlein depuis le Port de Sainct Croix jusques au Saut de la grande riviere, où sont remarquées les rivieres, iles, & autres choses qu'il a découvertes audit voyage: & particulierement la riviere, & le peuple, & le pais des Iroquois. 365

CHAP XX.

Arrivée au Saut: Sa description, & ce qui s'y void de remarquable: Avec le rapport des Sauvages touchant la fin, ou plûstot l'origine de la grande riviere. 373

DES CHAPITRES.

CHAP. XXI.

Retour du Saut à Tadoussac, *avec la confrontation du rapport de plusieurs Sauvages, touchant la longueur, & commencement de la grande riviere de* Canada: *Du nombre des sauts & lacs qu'elle traverse.* 380

CHAP. XXII.

Description de la grande riviere de Canada; *& autres qui s'y dechargent: Des peuples qui habitent le long d'icelle: Des fruits de la terre: Des bétes & oiseaux: & particulierement d'vne béte à deux piez: Des poissons abondans en ladite grand riviere:* 385

CHAP. XXIII.

De la riviere du Saguenay; *Des peuples qui habitent vers son origine: Autre riviere venant dudit* Saguenay *au dessus du Saut de la grande riviere: De la riviere des* Iroquois *venant de vers la Floride, païs sans neges, ni glaces: Singularités d'icelui païs: Soupçõ sur les Sauvages de* Canada: *Guet nocturne: Reddition d'une fille échappée: Reconciliation des Sauvages avec les François.* 390

CHAP. XXIV.

Mortalité entre les Sauvages: Maladie étrange & inconuë entre les Frãçois: Devotions & vœux: Ouverture d'un corps mort: Dissimulation envers les Sauvages, sur lesdites maladies & mortalité: Guerison merveilleuse d'icelle maladie. 295

CHAP. XXV.

Soupçon sur la longue absence du Capitaine des Sauvages: Retour d'icelui avec multitude de gens: Debilité des François: Navire delaissé pour n'avoir la force de le remener: Recit des richesses du Saguenay, *& autres choses merveilleuses.* 401

CHAP. XXVI.

Croix plantée par les François: Capture des prin-

SOMMAIRES

cipaux Sauvages, pour les amener en France, & faire recit au Roy des merveilles du Saguenay : *Lamentations des Sauvages: Presens reciproques du Capitaine Quartier, & d'iceux Sauvages.* 406

CHAP. XXVII.

Retour du Capitaine Iacques Quartier en France: Rencontre de certains Sauvages qui avoiẽt des couteaux de cuivre: Presens reciproques entre lesdits Sauvages & ledit Capitaine: Descriptions des lieux où la route s'est addressée. 411

CHAP. XXVIII.

Rencontre des Montagnais (Sauvages de Tadoussac *) & Iroquois : Privilege de celui qui est blessé à la guerre: Ceremonies des Sauvages devant qu'aller à la guerre : Conte fabuleux de la monstruosité des* Armouchiquois: *De la Mine reluisante au Soleil: & du* Gougou: *Arrivée au Havre de grace.* 415

CHAP. XXIX.

Discours sur le Chapitre precedent: Credulité legere: Armouchiquois *quels: Sauvages toujours en crainte: Causes des terreurs Paniques: Fausses visions, & imaginations:* Gougou *proprement que c'est: Autheur d'icelui: Mine de cuivre: Hanno Carthaginois: Ceusures sur certains Autheurs qui ont écrit de la Nouvelle-France.* 420

CHAP. XXX.

Entrepriſe du ſieur Marquis de la Roche pour la conquéte de la Nouuelle-France: Les Commiſsions à lui deliurées, & ſon pouvoir: Avec mention du ſieur de Roberval, lequel eut Commiſsion pour les Terres-neuves peu apres Iacques Quartier. 431

CHAP.

DES CHAPITRES

CHAP. XXXI.

Sommaire recapitulation de certaines choses ci-dessus deduites, pour venir aux voyages du Sieur de Monts de present Lieutenant general pour le Roy en la Nouvelle-France: Et les pouvoirs & Commissions d'icelui. 450

CHAP. XXXII.

Voyage du sieur de Monts en la Nouvelle-France: Des accidens survenus audit voyage: Causes des bancs de glaces en la Terre-neuve: Imposition de noms à certains ports: Perplexité pour le retardemẽt de l'autre navire. 473

CHAP. XXXIII.

Debarquement du Port au Mouton: Accident d'un homme perdu sez e jours dans les bois: Bée Françoise: Port Royal: Riviere de l'Equille: Mine de cuivre: Malheur des mines d'or: Diamans: Turquoises. 478

CHAP. XXXIV.

Description de la riviere sainct Iean: & de l'ile saincte Croix: Homme perdu dans les bois trouvé le sezième jour: Exemple de quelques abstinences étranges: Differens des Sauvages remis au jugement du sieur de Monts: Authorité paternele entre lesdits Sauvages: Quels marits choisissent à leurs filles. 485

CHAP. XXXV.

Descriptiõ de l'ile Saincte Croix: Entrepriſe du sieur de Mõts difficile, & genereuſe: & perſecutée d'ẽvies: Retour du Sieur de Poutrincourt en Frãce: Perils du voyage. 496

CHAP. XXXVI.

Batimens de l'ile Saincte Croix: Incommoditez des François audit lieu: Maladies inconuës: Ample discours ſur icelles: De leurs cauſes: Des peuples qui y ſont ſujets: Des viãdes, mauvaiſes eaux, air, vens, lacs, pourritures des bois, ſaiſons, diſpoſition de corps des jeunes, des vieux: Avis

SOMMAIRES

de l'Autheur sur le gouvernement de la santé, & gueri-sons desdites maladies. 503

CHAP. XXXVII.

Découverte de nouvelles terres par le sieur de Monts: Conte fabuleux de la riviere & ville feinte de Norombega: *Refutation des autheurs qui en ont écrit: Bancs des Moruës en la Terre-neuve:* Kinibeki: Choüiakoet: *Malebarre: Armouchiquois: Mort d'un François tué: Mortalité des Anglois en la Virginie.* 525

CHAP. XXXVIII.

Arrivée du Sieur du Pont à l'ile Sainte Croix: Habitation transferée au Port Royal: Retour du Sieur de Monts en France: Difficulté des moulins à bras, Equipage dudit sieur du Pont pour aller decouvrir les Terres-neuves outre Malebarre: Naufrage: Prevoyance pour le retour en France: Comparaison de ces voyages avec ceux de la Floride: Blame de ceux qui mepriſent la culture de la terre. 534

CHAP. XXXIX.

Motif, & acceptation du voyage du sieur de Poutrincourt, Ensemble de l'Autheur, en la Nouvelle-France: Partement de la ville de Paris pour aller à la Rochelle: Adieu à la France. 541

CHAP. XL.

Jonas nom de nôtre navire: Mer basse à la Rochelle cause de difficile sortie: La Rochelle ville reformée: Menu peuple insolent: Croquans: Accident de naufrage du Jonas: Nouvel equipage: Foibles soldats ne doivent estre mis aux frontieres: Ministres prient pour la conservation des Sauvages: Peu de zele des nôtres: Eucharistie portée par les anciens Chrétiens en voyage: Diligence du sieur de Poutrincourt sur le point de l'embarquement. 550

DES CHAPITRES.

CHAP. XLI.

Partement de la Rochelle: Rencontres divers de navires, & Forbans: Mer tempetueuse à l'endroit des Essores, & pourquoy: Vents d'Ouest pourquoy frequens en la mer du Ponant: D'où viennent les vents: Marsoins prognostiques de tempétes: Façon de les prendre: Leur description: Tempétes: Effects d'icelles: Calmes: Grain de vent que c'est: cõme il se forme: Ses effects: Asseurance de Matelots: Reverence comme se rend au navire Royal: Supputation de voyage: Mer chaude, puis froide: Raison de ce: & des Bancs de glace en la Terre-neuve. 558

CHAP. XLII.

Du grand Banc des Moruës: Sonde: Arrivée audit Banc: Descriptiõ d'icelui: Pecherie de Moruës & d'oiseaux: Gourmandise des Happe-foyes: Perils divers: Faveurs de Dieu: Causes des frequentes & longues brumes en la mer Occidentale: Avertissemens de la terre: Veuë d'icelle: Odeurs merveilleuses: Abord de deux chaloupes: Descente au Port du Mouton: Arrivé au Port Royal: De deux François y demeurez seuls parmi les Sauvages. 568

CHAP. XLIII.

Heureuse rencontre du Sieur du Pont: Son retour au Port Royal: Rejouissance: Description des environs dudit Port: Conjecture sur l'origine de la grande riviere de Canada: *Semailles de blez: Retour du sieur du Pont en France: Voyage du sieur de Poutrincourt au païs des Armouchiquois: Beau segle provenu sans culture: Exercices & façon de vivre au Port Royal: Cause des prairies de la riviere de l'Equille.* 583

CHAP. XLIV.

Partement de l'ile Saincte Croix: Baye de Marchin

SOMMAIRES

Choüakoet: Vignes & raiſins: & largeſſe de Sauvages: Terre & peuples Armouchiquois: Cure d'un Armouchiquois bleſſé: Simplicité & ignorance de peuple: Vices des Armouchiquois: Soupçon: Peuple ne ſe ſouciant de vétement: Bléſemé & vignes plantées en la terre des Armouchiquois: Quantité de raiſins: Abondance de peuple: Mer perilleuſe. 594

CHAP. XLV.

Perils: Langage inconu: Structure d'vne forge, & d'un four: Croix plantées: Abondance: Conſpiration: Deſobeïſſance: Aſſaſſinat: Fuite de trois cens contre dix: Agilité des Armouchiquois: Mauvaiſe compagnie dangereuſe: Accident d'un mouſquet crevé: Inſolence, timidité, impieté, & fuite de Sauvages: Port Fortuné: Mer mauvaiſe: Vengeance: Conſeil & reſolution ſur le retour: Nouveaux perils: Faveurs de Dieu: Arrivée du ſieur de Poutrincourt au Port Royal: & la reception à lui faite. 604

CHAP. XLVI.

Etat des ſemailles: Inſtitution de l'Ordre de Bon-Temps: Comportement des Sauvages parmi les François: Etat de l'hiver: Pourquoy en ce temps pluies & brumes rares: Pourquoy pluies frequentes entre les Tropiques: Neges vtiles à la terre: Etat de Ianvier: Conformité de tẽps en l'antique & Nouvelle-France: Pourquoy printemps tardif: Culture de jardins: Rapport d'iceux: Moulin à eau: Manne de harens: Preparation pour le retour: Invention du ſieur de Poutrincourt: Admiration des Sauvages: Nouvelles de France. 618

CHAP. XLVII.

Arrivée de François: Societé du ſieur de Monts rompuë: & pourquoy: Avarice de ceux qui volent les morts:

DES CHAPITRES

*Feuz de ioye pour la naiſſance de Monſeigneur d'Orleans: Partement des Sauvages pour aller à la guerre: Sagamos Membertou: Voyages ſur la côte de la Bée Françoiſe: Trafic ſordide: Ville d'*Ouïgoudi: *Sauvages comme font de grãds voyages: Mauvaiſe intention d'iceux: Mine d'acier: Voix de Loups marins: Etat de l'ile Sainɛte Croix: Amour des Sauvages envers leurs enfans: Retour au Port Royal.* 629

CHAP. XLVIII.

Port de Campſeau: Partement du Port Royal: Brumes de huits jours: Arc-en-ciel paroiſſant dans l'eau: Port Savalet: culture de la terre exercice honorable: Regrets des Sauvages au partir du ſieur de Poutrincourt: Retour en France: Voyage au Mont Saint Michel: Fruits de la Nouvelle-France preſentez au Roy: Voyage en la Nouvelle France depuis le retour dudit ſieur de Poutrincourt: Lettre miſſive dudit ſieur au S. Pere à Rome. 643

Livre Troiſiéme.

Contenant les mœurs, coutumes, & façons de vivre des Indiens Occidentaux de la Nouvelle-France, comparées à celles des anciens peuples de pardeça: & particulierement de ceux qui ſont en méme parallele & degré.

CHAP. I.

DE LA NAISSANCE. *Coutume des Hebrieux, Cimbres, François, & Sauvages.* 662

CHAP. II.

DE L'IMPOSITION DES NOMS. *Abus de ceux qui impoſent les noms des Chrétiens aux infideles. Les noms n'ont point eſté impoſez ſans ſujet.* 664

SOMMAIRES

CHAP. III.

DE LA NOVRRITVRE DES ENFANS. *Femmes du jourd'hui. Anciennes Allemandes.* 666

CHAP. IV.

DE L'AMOVR ENVERS LES ENFANS. *Sauvages aiment leurs enfans plus que pardeça: & Pourquoy. Nouvelle-France en quoy vtile à l'antique France. Possession de la terre.* 668

CHAP. V.

DE LA RELIGION. *Origine de l'idolatrie. Celui qui n'adore rien est plus susceptible de la Religion Chrétienne qu'un idolatre. Religion des Canadiens. Peuple facile à convertir. Astorgie & impieté des Chrétiens du jourd'hui. Donner du pain & enseigner ler arts est le moyen de convertir les peuples Sauvages. Du nom de Dieu. De certains Sauvages ja Chretiens de volonté. Religion de ceux de Virginia. Contes fabuleux de la Resurrection. Simulachres des Dieux. Religion des Floridiens. Erreur de Belle-forest. Adoration du Soleil. Baise-main. Bresiliens tourmentez du diable: Ont quelque obscure nouvelle du Deluge: & de quelque Chrétien qui anciennement a esté vers eux.* 671

CHAP. VI.

DES DEVINS, *& Aoutmoins. De la Pretrise. Idoles des Mexicains. Pretres Indiens sont aussi Medecins. Pretexte de Religion. Ruse des Aoutmoins: Comme ils invoquent les diables. Chansons à la louange du diable. Sabat des Sauvages. Feuz de la sainct Iehan.* Vrim & Tummim. *Sacerdoce successif. Caraibes, affronteurs semblables aux sacrificateurs de Bel.* 687

CHAP. VII.

DV LANGAGE. *Les Indiens tous divisés en*

langage. Le temps apporte changement aux langues. Conformité d'icelles. Car ſes du changement des langues. Traffiq des Caſtors depuis quand. Prononciation des Sauvages: anciens Hebrieux, Grecs, Latins: & des Pariſiens: Sauvages ont des langues particulieres non entendues des Terre-neuviers. Maniere de cõpter des Sauvages. 697

CHAP. VIII.

DES LETTRES. *Invention des lettres admirable. Anciens Allemans ſans lettres. Les lettres & ſciences és Gaulles avant les Grecs & Latins. Sarrõides vieux Theologiens & Philoſophes Gaullois. Poëtes Bardes. Reverẽce qu'õ leur portoit. Reverẽce de Mars aux Muſes. Fille ainée du Roy. Baſilic attaché au tẽple d'Apollõ.* 704

CHAP. IX.

DES VETEMENS ET CHEVELVRES. *Vetemens à quelle fin. Nudité des anciens Pictes: des modernes Æthiopiens: des Breſiliens. Sauvages de la Nouvelle-France plus honétes: Leurs manteaux de peluches. Vétement de l'ancien Hercules; des anciens Allemans, des Gots. Chauſſure des Sauvages. Couverture de la téte. Chevelures des Hebrieux, Gaullois, Gots. Ordonnance aux Prétres de porter chappeaux. Hommes tondus.* 706

CHAP. X.

DE LA FORME ET DEXTERITE. *Forme de l'homme la plus parfaite. Violence faite à la Nature. Breſiliens camus. Le reſte des Sauvages beaux hommes. Demi nains. Patagons geans. Couleur des Sauvages. Deſcription des Mouches Occidentales. Americains pourquoy ne ſont noirs. D'où vient l'ardeur de l'Afrique: & le rafraichiſſement de l'Amerique en méme degré. Couleur des cheveux, & de la barbe. Romains quand ont porté barbe. Sauvages ne ſont velus.*

SOMMAIRES

Femmes velues. Anciens Gaullois & Allemans à poils blons comme or. Leurs Regard, Voix, Yeux: Femmes à bonne téte. Yeux des hommes de la Taprobane, des Sauvages, & Scythes. Des Levres. Corps monstreux. Agilité corporele. Comme font les Naires de Malabar pour estre agiles. Quels peuples ont l'agilité. D'exterité à nager des Indiens. Veuë aigüe. Odorat des Sauvages. Leur haine contre les Hespagnols. 713

CHAP. XI.

DES ORNEMENS DV CORPS. *Dufard, & peintures, des Hebrieux, Romains, Afriquains &c. Anglois, Pictes, Gots, Scythes &c. Indiens Occidentaux. Des Marques, Picqures & Incisions sur la chair. Des marques des anciens Hebrieux, Tyrons, & Chrétiens. Blame des fards & peintures corporeles.* 725

CHAP. XII.

DES ORNEMENS EXTERIEVRS. *Deux tyrans de nôtre vie. Superfluitez de l'ancienne Rome. Excés des Dames. Des Moules & Cages de téte. Peinture des cheveux. Pendans d'aureilles. Perles aux mains, jarretieres, battines, & soubiers: Perles que c'est.* Matachiaz. *Vignols.* Esurgni. *Carquans de fer, & d'or.* 732

CHAP. XIII.

DV MARIAGE. *Coutume des Iuifs. Femmes véves se noircissent le visage. Prostitution de filles. Continence des Souriquoises. Maniere de rechercher vne fille en mariage. Prostitution de filles au Bresil. Verole. Gueriſon. Continence des anciens Allemans. Raiſon de la continence des Sauvages. Floridiens aiment les femmes. Ithyphalles. Degrez de conſanguinité. Femmes Gaulloiſes fecondes. Polygamie ſans jalouſie. Repudiation. Hõme ayãt mauvaiſe femme que doit faire. Abſtinences*

DES CHAPITRES.
de véves. Paillardiſe eſt abominable avec les infideles. 743

CHAP. XIV.

LA TABAGIE. *Vie des Sauvages des premieres terres. Comme les Armouchiquois vſent de leur blé. Anciens Ftaliens de méme. Aſſemblée de Sauvages faiſans la Tabagie. Femmes ſeparées. Honneur rendu aux femmes entre les vieux Gaullois & Allemans. Mauvaiſe condition d'icelles entre les Romains. Quels ont établi l'Empire Romain. Façõ de vivre des vieux Romains, Tartares, Moſcovites, Geruliens, Allemans, Æthiopiens, de ſainct Ican Baptiſte, Scipion Æmilian, Trajan, Adrian : & des Sauvages. Sel non du tout neceſſaire. Sauvages patiſſent quelquefois. Superſtition d'iceux. Gourmandiſe d'eux & de Hercules. Viandes des Breſiliens. Anthropophagie. Etrange proſtitution de fille, Communauté de vié. Hoſpitalité des Sauvages, Gaullois, & Allemans.* DV BOIRE. *Premiers Romains n'avoient vignes. Bierre des vieux Gaullois, & Ægyptiens. Anciens Allemans haiſſoient le vin, Vin comment neceſſaire. Petun. Boire l'un à l'autre. Bruvage des Floridiens, & Breſiliens. Hydromel.* 751

CHAP. XV.

DES DANSES ET CHANSONS *Origine des danſes en l'honneur de Dieu. Danſes & Chanſons en l'honneur d'Appollon, Neptune, Mars, du Soleil. Des Saliens.* Præſul. *Danſe de Socrate. Danſes tournées en mauvais vſage. Cõbien dangereuſes. Tous Sauvages danſent. A quelle fin. Sotte chanſon d'Orphée. Pourquoy nous chantons à Dieu. Chanſons des Souriquois : des peuples ſainets; des Bardes Gaullois. Vaudevilles par le commandement de Charlemagne. Chanſons des Lacedæmoniens. Danſes & Chanſons des Sauvages : Harangues de leurs Capitaines.* 765

SOMMAIRES

CHAP. XVI.

DE LA DISPOSITION DV CORPS. *Phthisie. Sueurs des Sauvages. Medecins & Chirurgiens Floridiens, Bresiliens, Souriquois. Gueriſon par charmes. Merveilleux recit du mépris de douleur. Epreuve de conſtance. Souffrance de tourmens en l'honneur de Diane & du Soleil. Longue vie des Sauvages. Cauſes d'icelle, & de l'abbregement de noz jours.* 773

CHAP. XVII.

EXERCICES DES HOMMES. *Fleches, arcs, maſſes, boucliers, lignes à pecher, raquettes. Canots des Sauvages, & la forme d'iceux. Canots d'oziers, de papier, de cuir, d'arbres creuſez, Origine de la fable des Syrenes. Longs voyages à-travers les bois. Poterie de terre. Labeur de la terre. Allemãs anciens n'ont eu chãps propres. Sauvages non laborieux. Cõme cultivent la terre. Double ſemaille & moiſſon. Vie de l'Hiver. Villes des Sauvages. Origine des villes. Premier ædificateur és Gaules. Du mot* Magus. *Philoſophie a commencé par les Barbares. Ieux des Sauvages.* 780

CHAP. XVIII.

EXERCICES DES FEMMES. *Femme dite Percée. Femmes ſauvée par la generation des enfans. Purification. Dure condition des femmes entre les Sauvages. Nattes, Conroyement de cuirs, Paniers, Bourſes, Teintures, Ecuelles,* Matachiaz, *Canots. Amour des femmes envers leurs maris. Pudicité d'icelles. Belle obſervatiõ ſur les noms Hebrieux de l'hõme & de la femme.* 789

CHAP. XIX.

DE LA CIVILITE'. *Premiere civilité, obeiſſance à Dieu, & aux peres & meres. Sauvages ſont ſales en leur Tabagies, faute de linge. Repas des vieux Gaul-*

lois & Allemans. Arrivée des Sauvages en quelque lieu. Leurs salutations: ensemble des Grecs, Romains, & Hebrieux. Salutations en éternuant: item és commencemens des missives. De l'Adieu. Reverence des Sauvages à peres & à meres. Malediction à qui n'honore son pere & sa mere. 794

CHAP. XX.

DES VERTVS ET VICES DES SAVVAGES. *Les principes des Vertus sont en nous dés la naissance. De la force, & grandeur de courage. Anciens Gaullois sans peur. Sauvages vindicatifs. Le Pape pere commun des Chrétiens pour mettre la paix entre ses enfans Temperance en quoy consiste. Si les Sauvages en sont douëz. Liberalité en quoy consiste. Liberalité des Sauvages. Ilz mepriſent les mercadens avares. Magnificence. Hospitalité. Pieté envers les peres & meres, Mansuetude, Clemence, Iustice d'iceux. Execution de justice. Evasion incroyable de deux Sauvages prisonniers. Sauvages à quoy diligens & paresseux.* 799

CHAP. XXI.

DE LA CHASSE. *Origine d'icelle. A quelle appartient. A quelle fin les Rois eleuz. Chasse, image de la guerre. Premiere fin d'icelle. Interpretatiõ d'un verset du Psal.* 132. *Tous Sauvages chassent. Quand & Comment. Description & chasse de l'Ellan. Chiens de Sauvages. Raquettes aux piés. Constance des Sauvages à la chasse. Belle invention d'iceux pour la cuisine. Devoir des femmes apres la chasse. La pecherie du Castor. Description d'icelui. Son batiment admirable. Comme se prent. Anciennement d'où venoient les Castors. Ours. Leopars. Description de l'animal* Nibachés, *Loups. Lapins., &c. Bestial de France bien profitant en la Nouvelle-France. Merveilleuse mul-*

SOMMAIRES

tiplication d'animaux. Animaux de la Floride, & du Bresil. Sauvages sont vrayement nobles. 808

CHAP. XXII.

LA FAVCONNERIE. *Les Muses se plaisent à la Chasse. Fauconnerie exercice noble. Sauvages comme prennent les oiseaux. Iles fourmillantes en oiseaux Gibier du Port Royal.* Niridau. *Mouches luisantes. Poules d'Indes. Oiseaux de la Floride, & du Bresil.* 821

CHAP. XXIII.

LA PECHERIE *Comparaison entre la Venerie, la Fauconnerie, & la Pecherie. Empereur se delectant à la Pecherie. Absurdité de Platon. Pecherie permise aux Ecclesiastics. Nourriture de poisson est la meilleure & la plus saine. Tous poissons craignent l'hiver, & se retirent. Reviennent au printemps. Manne d'Eplans, Harens, Sardines, Eturgeons, Saumons. Maniere de les prendre par les Sauvages. Abus & superstition de Pythagore.* Sanctorum *des Terres-neuviers. Coquillages au Port Royal. Pecherie de la Morue. Si la Morue dort. Poissons pourquoy ne dorment. Poissons ayans pierres à la tête (comme la Morue) craignent l'hiver. Huiles de poissons. Pecherie de la Baleine: en quoy est admirable la hardiesse des Sauvages. Hippopotames. Multitude infinie de Macquereaux. Faineantise du peuple d'aujourd'hui.* 826

CHAP. XXIV.

DE LA TERRE. *Quelle est la bonne terre. Terre sigillée en la Nouvelle-France. Rapport des semailles du sieur de Pourrincour. Quel est le bon fumier. Blé de Turquie dit* Mahis. *Cõmes les Sauvages amendent leurs terres. Comme ilz sement. Temperament de l'air sert à la production. Greniers souz-terrains. Causes de la paresse des Sauvages des premieres terres. Chanve. Vignes. Quand premierement plantées és Gaulles. Arbres. Petun, & fa-*

çon d'en vſer. Folle avidité apres le Petun. Vertu d'icelui. Erreur de Belle-foreſt. Racines Afrodiles. Conſideration ſur la miſere de pluſieurs. Culture de la terre exercice le plus innocent. Gloria adorca. *Arbres fruitiers, & autres, du Port Royal, de la Floride, du Breſil. Mépris des Mimes. Fruits à eſperer en la Nouvelle-France. Prieres faites à Dieu par le Pape pour la proſperité des voyages en icelle.* 840

CHAP. XXV.

DE LA GVERRE. *A quelle fin les Sauges font la guerre. Harangues des Capitaines Sauvages. Surpriſes. Façon de preſager l'evenement de la guerre. Succeſſion des Capitaines. Armes des Sauvages. Excellens Archers. D'où vient le mot* Militia. *Sujet de la crainte des Sauvages. Façon de marcher en guerre. Danſe guerriere. Comme les Sauvages vſent de la victoire. Victime. Hoſtie. Supplice. Les Sauvages ne veulent tomber és mains de leurs ennemis. Trophées de têtes des veincus. Anciens Gaullois. Hongres modernes.* 859

CHAP. XXVI.

DES FVNERAILLES. *Pleurer les morts. Les enterrer œuvre d'humanité. Coutumes des Sauvages en ce regard. De la conſervation des morts. Du dueil des Perſes, Ægyptiens, Romains, Gaſcons, Baſques, Breſiliens, Floridiens, Souriquois, Hebrieux, Roynes de France, Thraces, Locrois, anciens Chrétiens. Brulement des meubles des Sauvages decedez, Belle leçon aux avares. Coutumes des Phrygiens, Latins, Hebrieux, Gaullois, Allemãs, Sauvages, en ce regard. Inhumation des morts. Quels peuples les enterrent, quels les brulent & quels les gardent. Dõs funeraux enclos és ſepulchres des morts. & ceux reprouvés. Avarice des violateurs de ſepulchres.*

AV LECTEVR

AMY Lecteur, C'eſt choſe humaine que de faillir, & autre que Dieu ne ſe peut dire parfait. Partant ſi tu trouves quelque choſe en ce livre qui ne vienne bien à ton ſens, ou quelque defaut d'elegance, ie te prie ſupporter le tout par ta prudence, ne m'eſtimant pas meilleur que l'un des Autheurs que l'on met parmi les livres ſacrez, lequel à la fin de ſon œuvre dit *Que s'il ne s'eſt aſſez dignement acquitté de ſon Hiſtoire il lui faut pardonner.* Car ie te veux avertir qu'en ce travail ayant eſté diſtrait à d'autres affaires, ie n'ay eu le loiſir de lire ſeulement ma copie, ſur l'impreſſion de laquelle ſi parfois tu rencontres quelque faute, i'eſpere que d'une méme courtoiſie & humanité tu ſuppléeras au defaut.

2. Mac. chab. à la fin.

Pour l'Orthographe i'ay ſuivi la plus ſimple qu'il m'a eſté poſſible, rejettant à peu prés toutes lettres ſuperfluës.

Ie t'ay donné la Charte geographique de nôtre Nouvelle-France plus ample que ie n'avoy promis en laquelle tu remarqueras que les lettres P. C. G. B. I. ſignifient Port, Cap, Golfe, Bée, (ou Baye) Ile. Les vents d'Eſt, Oueſt, Nort, Su, ſignifient Levant, Couchant, Septentrion, Midi: & les demi vens, comme Nordeſt, Noroüeſt, &c. ſont les moitoyens. Ie di ceci pour ceux qui ne le ſçavent pas.

D'une autre choſe te veux-ie avertir: c'eſt qu'il a pleu au Sieur de Poutrincourt changer le

nom de la riviere de l'Equille & lui imposer le nom de la riviere des Dauphins, en l'honneur de Monseigneur le Dauphin. I'ay aussi estimé estre mieux à propos d'appeller Golfe de Canada, ce que dans mon Histoire i'ay appellé Golfe de sainct Laurent; estant plus raisonnable qu'il porte le nom de la riviere qui se decharge en icelui. L'assiette d'icelle Charte sera commodement entre la page 236. & 237. Celle du Port Royal entre la pa. 480. & 481. & celle de Ganabara entre la pag. 206. & 207.

Tu seras aussi averti (ami Lecteur) que le bestial qui est en grand nombre en l'ile de Sable, duquel i'ay parlé en la page 18. y a esté porté il y a environ 80. ans par le Sieur Baron de Leri & de sainct Iust, Vicomte de Gueu, lequel ayãt fait entreprise pour habiter la Nouvelle-France, fut contraint de le jetter en ladite ile, faute d'eau & de paturage.

Item en la page 168. où est fait mention d'un Guillaume de Bentachor, tu sçauras que les Hespagnols ont voulu obscurcir ce nom, où il y doit avoir Betancourt, qui estoit vn Gentil-homme de Picardie, lequel ayant conquis quelques iles és Canaries, pria le Roy de Castille d'estre protecteur de ses enfans. Voy Osorius.

Extraict du Priuilege du Roy.

PAR grace & Priuilege du Roy, il eſt permis à Iean Millot Marchand Libraire en l'Vniverſité de Paris, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre & diſtribuer par tout noſtre Royaume tant de fois qu'il luy plaira en telle forme ou characte̅re que bō luy ſemblera, vn liure Intitulé *Hiſtoire de la Nouuelle-France contenant les nauigations faictes par les François ès Indes Occidentales, & terres neuues de la Nouuelle-France, & les decouuertes par eux faites esdictz lieux,* A quoy ſont adjoutées *Les Muſes de la Nouuelle-France.* Enſemble pluſieurs Chartes en taille douce, où ſont les figures des Provinces, & Ports, & autres choſes ſervans à ladite hiſtoire compoſée *Par* M. LESCARBOT Advocat en la Cour de Parlement. Et c'eſt juſques au temps & terme de ſix ans finis & accomplis, à compter du jour q̃e ledit livre ſera achevé d'imprimer. Pendā̃t lequel temps defenſes ſō̃t faictes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres de quelque eſtat, qualité, ou condition qu'ils ſoient, de non imprimer, vendre, cō̃trefaire, ou alterer ledit livre, ou aucune partie d'iceluy ſur peine de confiſcation des exemplaires, & de quinze cens livres d'amēde appliquable moitié à nous, & moitié aux pauvres de L'hoſtel Dieu de cette ville de Paris, & deſpens, dommages, & intereſts dudit expoſant: Nonobſtant toute clameur de Haro, Chartre, Normande, Privileges, lettres ou autres appellations & oppoſitions formees à ce contraires faictes ou à faire. Et veut en outre ledit Seigneur, qu'en mettant vn traict dudit Privilege au commencement, ou à la fin dudit liure, il ſoit tenu pour deuëment ſignifié, comme plus amplement eſt déclaré par les patentes de ſa Majeſté. Donné à Paris le 27. Iour de Novembre L'an de grace 1608. Et de noſtre regne l'vnziéme.

Par le Roy en ſon Conſeil,

Signé, BRIGARD.

PREMIER LIVRE

DE L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE FRANCE, CONTENANT les découvertes & navigations faites par les François souz l'authorité de noz Rois tant en la Terre-neuve dite auiourd'hui la Floride, deçà le Tropique de Cancer, qu'au Bresil souz le Tropique de Capricorne.

Bref recit sur les découuertes des Indes Occidentales de la NOVVELLE FRANCE: *& Sommaire denombrement des voyages y faits par les François. Intention de l'Autheur. Loüange des peuples qu'on appelle Saunages en la* NOVVELLE FRANCE.

CHAPITRE PREMIER.

TOVTES les parties du monde (du moins au deçà de l'Æquateur) ont esté tant par les anciens, que nouveaux explorateurs de la terre, Cosmographes & Historiens, repre-
sentées aux hommes par Tables geographiques; & amples descriptions historiques, ex-

cepté quelques côtes en la Mer du Su dite Pacifique, & la Nouvelle France, depuis le Cap Breton vers la Terre-neuve du Nort iusques en la Virginie, contenant en cet espace environ quatre cens lieuës d'étendue de terre arrousée de l'Ocean soigneusement découverte depuis cinq ans ença par le travail, soin, frais, & diligence du sieur de Monts Lieutenant general pour le Roy en ladite Province, & de ceux qui y ont esté pour luy & comme ses Lieutenans.

Pour ce qui touche nôtre Europe, cela est plus que tresf-recogneu, méme depuis que les Holandois cherchans vn passage pour aller à la Chine par le Nort, tournerét en l'an mille cinq cens quatre-vingts-seze à l'entour du Pole, & furent empechés en leur dessein par les glaces & froidures, & contraints de retourner sans rien faire. Et quant à ce qui est des terres appellées Indes Occidentales, ce que les Hespagnols ont occupé ils l'ont fort exactement depeint sur leurs Chartes, & en ont écrit des histoires fort amples, & à leur avantage tãt qu'ils ont peu, sans y découvrir leurs vices. Mais ce qui est de la Nouvelle France depuis la Terre-neuve de la Floride iusques à la Terre-neuve du Nort inclusivement, ils ne s'en sont autrement souciés, & ne voyons point qu'ils en ayent écrit qu'à veuë de boule, & n'en eussent sceu pertinemment parler n'y ayans point mis le pié (fors en la Floride, où ils ont esté mal receuz des Sauvages du païs,

Chartes des Hespagnols soigneusemẽt depeintes ence qu'ils ont veu.

leſquels ie nommeray de ce nom commum, quoy qu'ils ſoient, ſans comparaiſon, autant humains que nous) pour argument dequoy ie diray ſeulement que toutes les Tables geographiques ſont fauſſes depuis ladite Terre-neuve de la Floride iuſques à la Terre-neuve du Nort, & n'y a aucun Hiſtorien qui ait traité veritablement des païs qui ſont au deça du quarantiéme degré; quoy qu'on ait feint des grandes villes & rivieres au païs qu'on a appellé d'vn nom Alleman Norumbega, lequel eſt par les quarante cinq degrez.

Dõc noſtre Roy François premier, parmi les difficultez de ſes affaires deſireux d'accroitre le nom de Chrétien & François, en l'an mille cinq cens vingt-quatre, donna commiſſion au Capitaine Iean Verazzano Florentin pour découvrir les terres des Indes Occidentales au deça du Tropique de Cancer, à ſuite de Chriſtophe Colomb premier autheur de la bonne fortune des Heſpagnols, lequel peu auparavant avoit découvert ce qui eſt au delà dudit Tropique. En execution de cette commiſſion iceluy Verazzano cotoya tout ce qui eſt depuis la Terre-neuve de la Floride iuſques au quarantiéme degré, & en fit ſon rapport à ſa Majeſté. Depuis, en l'an mille cinq cens trente quatre, le Capitaine Iacques Quartier de Sainct Malo entreprit nouveaux voyages ſouz l'authorité du meſme Roy, deſquels il a laiſſé des memoires pour ſervir aux Mariniers & Geographes, ayant luy-méme impoſé les

M. D. XXIV.

Iean Verazzano.

Iacques Quartier.

noms aux iles, ports, detroits, golfes, rivieres, caps, & promontoires qu'il avoit découvers, lesquels pour la pluſpart ont eſté changés, ou omis par les Heſpagnols és chartes Geographiques écrites ou imprimées és lieux de leur domination. Et neantmoins noz Mariniers qui vont à la pecherie ſoit des Baleines, ou des Morües, ſans ſe ſoucier de ce que le papier ſouffre & reçoit, retiennent plus volontiers les noms que nos anciens François ont impoſé à ces terres.

Champlein.

Apres Iacques Quartier nul ne s'eſt melé de découvrir & écrire ce qui eſt plus avant dans ledit païs, ſinon le ſieur Champlein, lequel en l'an 1603. penetra environ trois cens lieuës tant dans la grande riviere de Canada, que dans celles de Saguenay & des Iroquois qui ſe déchargent dans ladite riviere de Canada environ le ſaut où elle ſe precipite des rochers en bas, & fait pas ſa cheute vn bruit ſemblable à celuy du Nil aux Catadupes, eſtant en cet endroit large d'environ vne lieuë, & par ainſi y eſtant fort grand le randon des eaux.

Voyages du Breſil & de la Floride.

Bien eſt vray que quelquesvns du temps de l'Admiral de Colligny pouſſez de deſir d'etablir la religion Chretienne ſelon leur doctrine, & enſemble vne Nouvelle France en ces parties du monde où Dieu n'eſt point coneu, ſe ſont tranſportés les vns au Breſil, les autres en la Floride, retournans ſur les pas de Verazzano: Mais leur deſſein n'a point reüſſi,

ſoit par l'envie des Heſpagnols, ſoit par leur propre diviſiõ & pour avoir voulu ſuivre leurs fantaſies. Neãtmoins ſi ont-ils, cõme leurs devanciers, laiſſé des écrits de leurs voyages, par leſquels on peut reconoiſtre non ſeulement les mœurs & façons de vivre des peuples où ils ont eſté, mais auſſi les côtes, rades, havres, caps, iles, rochers, battures, & rivieres des terres qu'ils ont habité ou découvert.

Et d'autant que tant de Memoires diſperſés ſe perdent facilement, & ne peuvent reſiſter au temps qui en fin conſomme toute choſe, s'ilz ne ſont r'amaſſés à la façon de ces petits poiſſons qui ſe voyans expoſés à toute ſorte d'injure, & en proye à la gourmandiſe des plus grands, ſ'aſſemblent par milliers, & s'entrelaſſent en tant de pelotons, qu'ils ſe rẽdent aſſez forts pour ſe garentir de la gueule des courſaires. Ainſi m'a ſemblé à propos de joindre brievement, & comme par epitome à la deſcription des derniers voyages faits par les ſieurs de Mõts & de Poutrincourt en la Nouvelle France, ce que nóz François ont laiſſé par écrit des découvertes qu'ils ont dés long temps fait és parties Occidentales, depuis que l'avarice a porté les hommes de deça à la recherche des threſors de cette grãde ile Atlantique, qui excede toute l'Aſie & l'Afrique enſemblement, & autres moindres iles voiſines d'icelle celebrées par Critias au Timée de Platon: non que la Religion avec ce n'y ait pris quelque progrés, comme Dieu ſçait

Similitude.

tirer du mal vn bien, mais les hiſtoires nous temoignent aſſez clairement, que l'eſpoir du pillage a eſté le premier & principal but des premiers qui y ſont allez. Ie veux dõc faire vn recueil general de ce que i'ay leu en divers petits traitez & memoires que i'ay pris tant en la Bibliotheque du Roy, qu'ailleurs: enſemble de ce que le ſieur De Monts Lieutenant general de ſa Majeſté en la Nouvelle France, á fait & exploité au voyage qu'il y fit il y a cinq ans: & finalement ce que i'y ay veu & remarqué, en l'eſpace de deux etés & vn hiver que nous avõs eſté en ladite province, en la compagnie du ſieur de Poutrincourt parmy les peuples rudes & non civiliſés, ſans police, loy, ny religion, qui habitent cette terre, tant pour contenter l'honnete deſir de pluſieurs qui dés long temps requierent cela de moy, que pour employer vtilement les heures que ie puis avoir de loiſir durant ce temps qu'on appelle des Vacations.

Intention de l'Autheur.

Et quoy que mon ſujet ſemble bas, n'eſtãt pas ici traité d'vn Royaume rempli de belles villes, de beaux Palais, de belles tours, enrichi de longue main de beaucoup d'ornemens domeſtics & publics, fourmillant en peuples inſtruits en toutes ſortes d'arts liberaux & mechaniques, & en vn mot n'ayant icy à diſcourir ſur les ſept merveilles du monde, ce ſujet toutefois tel qu'il eſt, n'eſt point à rejetter, ſi l'on conſidere que ce grand vaiſſeau de ſapience Salomon n'avoit point dédaigné de

Que le ſujet du preſent liure n'eſt à rejetter.

traiter en ſon hiſtoire naturele des moindres choſes d'icy bas *depuis le Cedre qui eſt au Liban iuſques à l'Hyſſope qui ſort de la paroy, des beſtes, des oyſeaux, des reptiles, & des poiſſons.* Et quand ce ne ſeroit qu'en conſideration de l'humanité, & que ces peuples deſquels nous avons à parler ſont hommes comme nous, nous avons dequoy eſtre incités au deſir d'entendre leurs façons de vivre & mœurs, veu mémement que nous recevons ſouvent avec applaudiſſement les hiſtoires & rapports des choſes qui ne nous ſont point ſi étranges, ni tant eloignées de nous: afin que par la conſideration de leur deplorable condition nous venions à remercier Dieu de ce qu'il nous a gratifié par deſſus eux, & dire avec le Prophete & Roy ſon bien-aymé: 3. des Rois chap. 4. verſ. 33.

A Iacob il donne pour guide,
Son Verbe & ſes enſeignemens,
Et à la race Iſraëlide
Ses ſtatuts & ſes iugemens.
Il n'a fait ainſi pour le reſte
Des peuples de tout l'Vnivers
Leur rendant ſa loy manifeſte,
Et ſes jugemens decouvers.

Car il nous a par ſa grace illuminé de la lumiere ne ſon ſainct Evangile, par ſon S. Eſprit, & par les enſeignemens de ſes meſſagers fideles, deſquels la voix n'a point encores penetré iuſques-là, ſinon depuis ces dernieres années, quaſi comme vn éclair tant ſeulement.

Ainſi nous ne ſçaurions moins faire que

Platon. ce Philosophe Payen lequel remercioit ses Dieux entre autres choses de ce qu'il estoit né à Athenes plustot qu'en quelque autre part: pour-autant que là estoit le domicile de toute bonne instruction, civilité & police, le siege des sciences & des bonnes loix.

Louange des peuples de la Nouvelle France.

Et neantmoins noz peuples de la Nouvelle France ne sont si brutaux, stupides, ou lourdaux que l'on pourroit penser. Et trouve que c'est à grand tort qu'on dit d'eux que ce sont des bestes, gens cruels, & sans raison. Car ie n'y ay point veu de niais comme il s'en trouve quelquefois és païs de l'Europe : ilz parlent avec beaucoup de iugemét: & pour la cruauté, quand ie revoque en memoire noz troubles derniers, ie croy que ny Hespagnols, ny Flamens, ny François, ne leur devõs rien en ce regard, voire les surpassions de plus de juste mesure : Car ils ne sçavent que c'est de donner le fronteau, de chauffer la plãte des pieds, de serrer les doigts, & autres choses plus horribles que ie ne veux enseigner. Mais s'ils ont à faire mourir quelqu'vn ils le font sans supplices excogités. Et diray plus, que sans faire mention de noz troubles, & prenant noz nations de l'Europe en l'état qu'elles sont aujourd'huy, ie puis asseurer qu'ils ont autant d'humanité, & plus d'hospitalité que nous, comme nous remarquerons plus à loisir en autre lieu parlás de leurs mœurs & façons de vivre, & comme ie l'ay touché en mon Adieu à la Nouvelle France.

Du nom Gaullois. Refutation des Autheurs Grecs sur ce sujet. Noé premier Gaullois. Les Gaullois peres des Vmbres en Italie. Conquétes & navigations des anciens Gaullois. Loix marines, justice, & victoires des Marscillois. Portugal. Navire de Paris. Refroidissement en la navigation d'où est venu. Des Terres-neuves.

CHAP. II.

PLVSIEVRS anciens ayans voulu discourir de l'origine du nom Gaullois, se sont escrimés en tenebres, & n'ont point touché au but, soit ou faute de sçavoir l'histoire de la creation du monde, ou d'entendre les langues des vieux siecles, ausquelles il faut rapporter l'imposition des noms les plus anciens; ou d'avoir des vrais memoires des plus vieux Gaullois. Ce qu'aussi n'eussent ilz sceu avoir, d'autant que toute la Thelogie, & Philosophie d'iceux Gaullois cõsistoit en traditive, & sans écriture, de laquelle ilz n'usoient qu'és choses privées, ce dit Cesar. Or ici nous n'avons affaire qu'aux Latins & aux Grecs, qui seuls ont traité de nôtre antiquité. Quãt aux Latins, iceux ne voyans apparence de deriver nôtre nom, d'un Coq, signifié par le mot *Gallus* en leur lan-

Anciens Gaullois n'écrivoiẽt rien en public.

gue, ilz n'en ont voulu rié dire. Mais les Grecs plus hardis, lesquels ont brouïllé les origines de toutes choses, & icelles remplies de fables, ont écrit qu'un Roy des Gaullois nommé Celtes, & par honneur Iupiter, eut vne fille appellée Galathée, laquelle dedaignoit tous les Princes de son temps, jusques à ce qu'ayant ouï les vertus nompareilles du grand Hercules de Lybie fils d'Osiris, qui guerroyoit les tyrans de la terre, comme il passoit par le païs des Celtes pour aller d'Hespagne en Italie, elle en devint amoureuse, & par la permission de ses parens eut de lui vn enfant, qui fut nommé Galates, lequel surpassa tous les Princes de son âge en force de corps, & grandeur de courage: & ayant conquis beaucoup de provinces par armes, changea le nom des Celtes que son pere avoit donné, & nomma ses sujets Galates. D'autres ont pensé qu'ils avoient esté ainsi appellez du mot Grec Γάλα, qui signifie Laict, pour ce que le peuple Gaullois est blanc & de couleur de laict. Or ces derivations sont absurdes. Car pour ce qui est de la couleur blanche il y avoit plus de raison d'appeller ainsi ceux de la grande Bretagne, ou les bas Allemans. Et puis, c'est folie d'estimer que nous ayons pris nôtre appellation des Grecs, desquels au contraire vne partie est appellée de nôtre nom. Pour le regard du mot de Galates, c'est vne invention de la méme forge. Car ie ne voy que

Iupiter Celticus. Galathée.

Galates.

Refutation.

cõtrarieté en tous ceux qui en ont parlé. Pausanias en ſes Attiques dit que le nom de Galates n'eſt venu que ſur le tard, & que de grande antiquité les Gaullois auparavant ſ'appelloiẽt Celtes. Et toutefois *Galates*, ſelon Beroſe, a eſté Roy des Gaulles immediatement apres *Celtes*. Strabon au contraire, dit que tous les Galates ont eſté appellez Celtes par le Grecs, à-cauſe du noble eſtoc de ceux de la province Narbonoiſe: où il donne à entendre qu'ils eſtoient Galates devant qu'eſtre Celtes. Appian tient que les Celtes viennent d'un Celtus fils de Polyphemus, qui fut fils de Neptune: ce qui ne ſe peut accorder avec ce que dit Beroſe, que *Iupiter Celtes* fut le neufieme Roy des Gaullois, pluſieurs ſiecles apres Neptune.

Mais ie voudroy demander pourquoy les Grecs, pour ſuivre leurs fantaſies, ont changé le nõ de Gaullois en Galates, ce que n'ót fait les Romains plus retenus & plus ſobres à brouïller l'antiquité. Ie croy qu'ils ont eu crainte de ſe rendre ridicules en les appellant Gaullois par vne (ll) double, d'autant que Γάλλος en leur langue ſignifie Chatré: & ilz voyoient les Gaulles fourmiller en generation. Et de là ont pris ſujet d'impoſer le nom de Galates aux Gaullois. Et neantmoins Strabon non autrement ſcrupuleux les appelle indifferemment Gaullois & Galates, & ceux de l'Aſie Gallogrecs. *Impoſture des Grecs.*

N'y aiant donc point d'apparence à ce

nom de Galates il eſt meilleur de nous arreter à l'appellation de noz plus proches voiſins les Romains, qui nous conoiſſent mieux, deſquels ſainct Gregoire diſoit: *Sicut non habent acumina, ſic nec Græcorum hæreſes*: Ilz ne ſont point ſi grans brouïllons & menteurs. Et pour le nom Gaullois nous avons l'authorité de Xenophon, lequel en ſes Æquivoques dit *que le premier Ogyges* (qui fut Noé) *fut ſurnommé Le Gaullois, pour ce qu'au Deluge du monde s'eſtant garenti des eaux, il en garentit auſſi la race des hommes, & repeupla la terre. De là vient* (dit il) *que les Sages* (qui ſont peuples de la Scythie Aſiatique, c'eſt à dire de l'Armenie, où l'Arche de Noé s'arreta) *appellent vn vaiſſeau de mer Gallerim* (d'où le mot de Gallere, & Galliote, nous eſt demeuré) *pour-ce qu'il garentit du naufrage*. Caton au proëme de ſes Origines & autres Autheurs, s'accordent à ce que deſſus, diſans que Ianus (qui eſt Noé) vint de Scythie en Italie avec les Gaullois peres des Vmbres (peuples aujourd'hui tenans le Duché de Spolette) ainſi appellez d'un autre nom que leurs peres, mais revenant à méme ſignification. Car en langue Hebraique & Aramée *Gallim* ſignifie Flot, Eeau, Inondation: & en langue antique Latine *Vmbri*, ou *Imbri* ſignifie Eeau & Pluie.

Vraye derivation du nom Gaullois. Notés que du mot Sage, vient Sagamos entre noz Sauvages: & de ces peuples de Scythie ſont venus les Tectoſages, peuples de Toloſe. Gaullois peres des Vmbres.

Noé donc repeuplant le monde amena vne troupe de familles pardeça, leſquelles aimans la navigation trouverent bon de s'appeller du nom attribué à ce grand Ogyges, &

Noé a peuplé les Gaullois.

semblablement à Comerus Gallus (lequel en l'histoire sacrée est appellé Gomer) premier Roy des Gaullois selon Iacques de Bergame en son Supplement des Chroniques: quoy que Berose le face Roy d'Italie, à quoy ie ne me puis accorder, puis qu'ilz n'en ont retenu le nom. *Genes. 10. vers. 3.*

Ainsi ayans beaucoup multiplié (comme la nation Gaulloise est feconde) ilz se rendirent maitres de la mer dés les premiers siecles apres le Deluge: & devãt les guerres de Troye le grand Capitaine Cambaules ravagea toute la Grece & l'Asie, comme le confesse, Pausanias en ses Phociques, & ailleurs. Long temps depuis les Gaullois affriandis au butin firent trois armées, dont Brennus l'un des chefs avoit cent cinquante deux mille pietons, & vingt milles quatre cens maitres de cheval à sa part, chacun desquels avoit deux chevaux de relais, & nombre de Solduriers souz lui. Strabon fait mention d'autres grandes conquétes des Tectosages, Tolistobogiens, & Trocmiés peuples Gaullois, lesquels occuperent la Bythinie, Phrygie, Cappadoce & Paphlagonie, sous vn nommé Leonorius, lequel y institua douze Tetrarches semblables à noz douze Pairs de France. Et de ces conquétes parle aussi Pline, lequel dit qu'ils avoient cent nonante cinq villes & principautés. *Gaullois dés les premiers siecles maistres de la mer.* *Strabo liv. 4. & 12.* *Plin. li. 5. ch. 32*

Au surplus ils avoient leurs loix marines si bien ordonnées, que les nations étranges se conformoient volontiers à icelles, comme *Loix marines des Marseillois.*

Iuſtice d'iceux.

faiſoient les Rhodiens, au recit de Strabon, leſquels avoient emprunté de noz Marſeillois les loix marines deſquelles ils vſoiét. Ce qu'ils avoient fait d'autant plus volontiers qu'ilz voyoient iceux Marſeillois vivre juſtement, & ne ſouffrir aucuns pyrates ſur la mer, ayans (ce dit le méme Strabon) de grans magazins bien fournis de toutes choſes neceſſaires à la marine, & pour battre les villes, enſemble infinies depouïlles des victoires par eux obtenuës durant pluſieurs ſiecles contre les pyrates ſuſdits. Et Iules Ceſar parlant de la civilité des Gaullois & de leur façon de vivre, laquelle ils ont enſeignée aux Allemans, dit que la conoiſſance des choſes d'outre mer leur apporte beaucoup d'abondance & de commoditez pour l'uſage de la vie. Et ne faut penſer que cette ardeur de naviger ait eſté encloſe dans la mer du Levant. Car le païs de Portugal portant le nom de Port des Gaullois, temoigne aſſez qu'ilz ont auſſi couru ſur l'Ocean. En memoire dequoy la principale ville du Royaume des Gaullois porte encore aujourd'huy la Navire pour ſa marque.

Magazins.

Depouïlles.

Les Gaullois ont enſeigné la civilité aux Allemans.

Portugal, Port des Gaullois.

Navire de Parts.

Voire ie pourray bien encore coucher ici la pointe d'Angleterre, qui ſ'appelle *CornuGalliæ*, Cornuaille. Ce qui ne peut provenir que des navigations des Gaullois.

Cornu Gallia.

Mais comme par la viciſſitude des choſes tout ſe change ici bas, & les ſiecles ont ie ne ſçay quelle neceſſité née avec eux de ſuivre le gouvernement des aſtres inſtrumens de la pro-

Viciſſitude.

ſoit la providence de Dieu (afin de n'vſer du mot de fatalité) les Gaullois ont quelquefois par occaſion laiſſé refroidir cette ardeur de voguer ſur les eaux, comme lors que les Romains ſemerent la diviſion entre-eux, & ſ'emparerent par ce moyen de leur Etat, & depuis quand les François, Gots, & autres nations dechirerent ce grand Empire ja caſſé de vieilleſſe, & tout remply d'humeurs vicieuſes, & corrompuës de longue-main. Mais par apres auſſi ſelon les occurences ils ont repris leurs premiers & anciens erremens, comme lors qu'on a publié les Croiſades pour le recouvrement de la terre Saincte ; environ lequel temps, ſçauoir en l'an mil deux cens quatre-vingts, pour eviter la peine de créer tous les jours des Admiraux extraordinaires, & par commiſſion, pour envoyer ſur la mer & conduire l'armée Françoiſe en la terre Saincte, fut l'Admirauté de France erigée en titre d'Office par le Roy Philippe ſurnommé le Hardy fils de ſainct Loys, & deferée au Sire Enguerran de Coucy troiſieme du nom en cette famille, premier Admiral de France en la qualité que j'ay dit.

Refroidiſſement de la navigation d'où eſt venu.

Premier Admiral de France.

Or comme vn malade preſſé de la douleur qui le violente oublie aiſément les exercices auſquels il ſouloit ſ'occuper eſtant en pleine ſanté ; Ainſi les François par-apres occupez ſur la defenſive aux longues guerres qu'ils ont eu contre les Anglois dedans leurs

propres entrailles & au milieu de la France, ils ont laiſſé derechef alentir cette ancienne ardeur en la navigation qui ne ſ'eſt pas ayſément r'echauffée depuis, n'eſtant à peine la France relevée de maladie, que voicy naitre d'autres guerres contre deux, voire trois nations, qui ne ſe promettoient rien moins que d'emporter chacune vn fleuron de cette Corone, à la faveur & des forces de l'Empire & des pillages du Perou. Quoy que ce ſoit la plus puiſſante partie en a tiré de bonnes pieces, leſquelles jaçoit qu'elles ſe puiſſent juſtement debattre, toutesfois ce ne ſeroit ſans beaucoup de difficultez. Et depuis ce temps les differens pour la Religion & les troubles eſtans ſurvenus, noz François parmy ces longues alarmes ont eſté tellement occupés, qu'en vne diviſion vniverſelle il a eſté bien difficile de viſer au dehors, faiſant vn chacun beaucoup de conſerver ce qui luy eſtoit acquis, & vivre chez ſoy-meſme.

Neantmoins parmy toutes ces choſes, noz Rois n'ont pas laiſſé de faire des découvertes avec beaucoup de depenſe en diverſes contrées, & en divers temps, je ne diray pas depuis qu'on a oſé franchir l'Ocean (car noz Gaullois & François dés pluſieurs ſiecles ont familier le voyage des Terres-neuves) mais depuis qu'on a paſſé la Zone torride & eu conoiſſance des regions Antarctiques, & Antichthones, auſquelles toute l'antiquité a creu n'y avoir point de paſſage, c'eſt à dire

eſtre impoſſible d'y parvenir. Et euſſent fait davantage ſi nos Admiraux François ſe fuſſent pleu à la marine, ou n'euſſent eſté empeschés ailleurs & embrouillés en noz gueïres civiles. Car encores que les Rois bien ſouvent ne ſoient que trop pouſſez d'ambition pour commãder à toute la terre, & à des nouveaux mondes, ſ'il eſtoit poſſible, d'autant que (comme dit le Sage) *La gloire & dignité des Rois git en la multitude du peuple* : ſi ont-ils beſoin de gens qui les ſecondent, voire qui les enflamment à vn beau ſujet, où principalement il y a apparence de faire choſe qui peut reüſſir à la gloire de Dieu, & n'y va point du detriment d'autruy. Et en cela nôtre ſiecle eſt en pire condition que les precedens pour ce regard, d'autant que cõbien que par la grace de Dieu nous joüiſſions d'vne bonne paix, que le Roy ſoit redouté, & ait des moyens autant que pas vn de ſes predeceſſeurs, que l'établiſſement d'vn Royaume Chretien & François ſoit facile és regions Occidentales d'outre-mer, & qu'il y ait des hommes immuables en cette reſolution d'liabiter la Nouvelle France, d'où ils ont rapporté les fruicts de leur culture, comme ſera dit en ſon lieu: neantmoins il ne ſe trouve quaſi perſonne (j'éten de ceux qui ont credit en Cour) qui favoriſe ce deſſein, nõ point de parole ſeulemẽt en privé, moins envers ſa Majeſté. On eſt bien aiſe d'en oüir parler, mais d'y aller, mais d'y aider, on ne ſ'étend point à cela. On voudroit

Prouerb. 14. Les Rois ont beſoin d'eſtre incitez au bien.

Mal de noſtre ſiecle pour la nauigation.

trouver les threſors d'Atabalippa ſans travail & ſans peine, mais on y vient trop tard, & pour en trouver il faut chercher, il faut faire de la dépenſe, ce que les grands ne veulent pas. Les demandes ordinaites que l'on nous fait, ſont : Y a-il des threſors, y a-il des mines d'or & d'argent ? & perſonne ne demande, Ce peuple-là eſt-il diſpoſé à entendre la doctrine Chreſtienne. Et quant aux mines il y en a vrayment, mais il les faut fouïller auec induſtrie, labeur, & patience. La plus belle mine que je ſçache c'eſt du blé & du vin, auec la nourriture du beſtial. Qui a de cecy il a de l'argent. Et de mines nous n'en vivons point. Et tel bien ſouvent a belle mine qui n'a pas bon jeu.

Demandes ordinaires de ceux qui s'informent de la Nouvelle France.

Quelle eſt la plus belle & excellente mine.

Au ſurplus les mariniers qui vont de toute l'Europe chercher du poiſſon aux Terres-neuves, & plus outre, à huit & neuf cens lieuës loin de leur païs, y trouvent des belles mines ſans rompre les rochers, evétrer la terre, vivre en l'obſcurité des enfers (car ainſi faut-il appeller les minieres, où l'on condamnoit anciennement ceux qui meritoient la mort) ils y trouvent, di-je, des belles mines au profond des eaux, & au traffic des pelleteries & fourrures d'Ellans, de Caſtors, de Loutres, de Martres, & autres animaux, dõt ils retirent de bon argent au retour de leurs voyages, auſquels ils ne ſe plairoient point tant ſ'ils n'y ſentoient vn ample proffit. Cecy ſoit dit en paſſant pour ce qui regarde la Terre-neuve,

laquelle jaçoit qu'elle ſoit peu habitée & en vn climat aſſez froid, neantmoins eſt recherchée d'vn grand nombre de peuple qui luy va tous les ans rendre hommage de plus loin qu'on ne fait les plus grands Rois du monde, leſquels on careſſe & honore bien ſouvent plus pource qu'ils ſont riches & peuvent enrichir les autres, que par devoir: Ainſi en fait-on à cette terre: : laquelle eſtant en cette qualité tant vtile, il faut eſtimer que celles qui sõt en plus haute eleuation de Soleil, ſont beaucoup plus à priſer & eſtimer, d'autant qu'avec l'abondance de la mer elles ont ce qu'on peut eſperer de leur culture, ſans mettre en cõſideration les mines d'or & d'argent, deſquelles noſtre France Oriétale ſe paſſe bien, & ne laiſſe pas d'eſtre auſſi floriſſante que les païs deſquels elle eſt environnée. Dequoy nous parlerons plus amplement ci apres ſelon que le ſujet ſe preſentera.

Excellence de la Terre neuve.

Conjectures ſur le peuplement des Indes Occidentales, & conſequemment de la Nouvelle France compriſe ſous icelles.

CHAP. III.

IE ſçay que pluſieurs étonnez de la decouverte des terres de ce monde nouveau qu'on appelle Indes Occidentales, ont exercé leur eſprit à rechercher

le moyen par lequel elles ont peu estre peuplées apres le Deluge: ce qui est d'autant plus difficile que d'vn pole à l'autre ce monde là est separé de cetui-cy d'vne mer si large, que les hommes ne l'ont jamais (ce semble) ni peu, ni osé traverser jusques à ces derniers siecles, pour découvrir des nouvelles terres: du moins il n'en est point de mention en tous les livres & memoires qui nous ont esté laissez par l'Antiquité. Les vns se sont servi de quelques Propheties & revelations de l'Ecriture saincte tirées par les cheveux, pour dire les vns que les Hespagnols, les autres que les Iuifs devoient habiter ce nouveau monde. D'autres ont pensé que c'estoit vne race de Cham portée là par punition de Dieu, lors que Iosué cõmença d'entrer en la terre de Chanaan, & en prendre possession, l'Ecriture saincte témoignant que les peuples qui y habitoient furent tellement épouvantez, que le cœur leur faillit à tous: & ainsi pourroit estre avenu que les majeurs & ancestres des Ameriquains & autres de delà ayãs esté chassez par les enfans d'Israël de quelques contrées de ces païs de Chanaan, s'estans mis dans des vaisseaux à la mercy de la mer, auroient esté jettez & seroient abordez en cette terre de l'Amerique. Chose qui semble estre confirmée par ce qui est écrit en la Sapience dite de Salomon, à sçavoir que les Chananéens avant l'entrée des enfans d'Israël en leur terre estoient anthropophages, c'est à dire mangeurs de chair humaine, comme

Premiere opinion.

Abdias ch. 1. vers. 25. & 4. Esd. 13. ver. 45. 46. 47.

Deuxieme opinion.

Sap. 12. vers. 4. 5.

comme ſont pluſieurs en cette grande étenduë de païs. Et pour les ayder encore à dire, j'adjouſteray pour eux que pluſieurs des Ameriquains ſautent par deſſus le feu en faiſant leurs invocations à leurs demons, ainſi que faiſoient les Cananeens. Mais il y a des raiſons encore plus probables que celle-cy : entre leſquelles ie diray que ceux-là ne ſe ſont point éloignez de la verité, qui ont eſtimé que quelques mariniers, marchans, & paſſagers ſurpris de quelque fortunal de vent en mer, à la violence duquel ils n'auroient peu reſiſter, auroient eſté porté en cette terre, & là paraventure auroient fait naufrage, ſi bié que ſe trouvans nuds, ils auroient eſté contraints de vivre de chaſſe & de pecherie, & ſe couvrir des peaux d'animaux qu'ils auroient tués, & ainſi auroient multiplié & rempli cette terre telement, quelement (car il n'y a préque que les rives de mer & des grandes rivieres habitees du moins aux premieres terres qui regardent la France & ſont en méme parallele) ſi bien qu'ores qu'au paravant ils euſſent quelque conoiſſance de Dieu, cela peu à peu s'eſt evanouï faute d'inſtructeurs, comme nous voyons qu'il eſt arrivé en tout le monde de deçà peu apres le deluge. Et pluſieurs acciéens écheuz de cette façon, tant de la partie de l'Orient, que du Midi, & du Nort, & des païs y interpoſées, peuvent avoir cauſé le peuplement de cette terre Occidentale en toutes parts.

Troiſiéme opinion.

Ce qui n'eſt point ſans exemple méme qui nous eſt familier. Car en l'an mil cinq cens quatre-vingts ſeze, le ſieur Marquis de la Roche, gentil-homme Breton pretendant habiter la Nouvelle France, & y aſſeoir des colonies Françoiſes, ſuivant la permiſſion qu'il en avoit du Roy, il y mena quelque nombre de gens, leſquels (pour ce qu'il ne cognoiſſoit point encore le païs) il dechargea en l'ile de Sable, qui eſt à vingt lieuës de terre ferme vn peu plus au Su que le Cap-Breton, c'eſt à ſçauoir par les quarante trois degrez. Cependant il s'en alla reconoiſtre & le peuple & le païs, & chercher quelque beau port pour ſe loger. Au retour il fut pris d'vn vent contraire qui le porta ſi avant en mer, que ſe voyant plus prés de la France que de ſes gens, il continua ſa route par deçà, où il fut peu apres priſonnier és mains du Sieur Duc de Mercure, & demeurerent là ſes hommes, l'eſpace de ſept ans vivans du laictage de quelques vaches qui y ſont, de la chair d'icelles & de pourceau, (dont il y a bon nõbre en cette ile qui y ont multiplié depuis long temps, ſans qu'on ſache au vray qui les y a porté) & de poiſſons. En fin le Roy eſtant à Rouën commanda à vn pilote de les aller recueillir lors qu'il iroit à la pecherie des Terres-neuves. Ce qu'il fit, & d'vn nombre quarante ou cinquante, en ramena vne douzaine, qui ſe preſenterent à ſa Majeſté veſtuz de peaux de loup-marins. Voila comme les peuples Sau-

Voyage du ſieur Marquis de la Roche en la Nouvelle France.

vages se sont formés. Et qui eût laissé là perpetuellement ces hommes auec nombre de femmes, ils fussent (ou leurs enfans) devenuz semblables aux peuples de la Nouvelle Frãce, & eussent peu à peu perdu la conoissance de Dieu. Et sur cette consideration ie pourrois m'écrier avec l'Apostre sainct Paul: *O profondeur des richesses, & de la sapience, & de la conoissance de Dieu! que ses iugemens sont incõprehensibles, & ses voyes impossibles à trouver! Car qui est-ce qui a conеu la pẽsée du Seigneur, ou qui a esté son Conseiller?* *Aux Romains* 11. *vers.* 13.

Or pour revenir à mon propos, i'ay vn autre argument, qui pourroit servir pour dire que ces peuples ont esté portez là de cette façon, c'est à dire, par fortune de mer, & qu'ils sont venuz de quelque rare de gens qui avoiẽt esté instruits en la loy de Dieu. C'est qu'vn iour cõme le sieur de Poutrincourt discouroit par truchemẽt à vn Capitaine Sauvage nõmé *Chkoudun*, de nôtre Foy & religion, il répondit sur le propos du deluge qu'il avoit bien ouï dire, dés lõg-temps qu'anciénement il y auoit eu des hommes méchans lesquels moururent tous, & y en vint de meilleurs en leurs place. Et cette opinion du deluge n'est pas seulement en la partie de la Nouvelle France, où nous avons demeuré, mais elle est encore entre les peuples du Perou, lesquels (à ce que raconte Ioseph Acosta) parlent fort d'vn deluge avenu en leur païs, auquel tous les hommes furent noiez, & que du grand lac *Titicaca* sortit vn *Viracocha* (qui est le plus grand de *Liu.* 1 *ch.* 25 *de son hist. naturele des Indes.*

tous leurs Dieux, lequel ils adorent en regardant au ciel, cõme createur de toutes choſes) & ce *Viracocha* s'arreta en *Tiaguanaco*, où l'on voit aujourd'hui des ruïnes & veſtiges d'anciens edifices fort étranges: & de là à *Cuſco*: Ainſi recommença le genre humain à ſe multiplier.

Quatriéme opinion.

Ie ne veux pas nier pourtant que ces grãds païs n'aient peu eſtre peuplez par vne autre voie, ſçavoir que les hommes ſe multiplians ſur la terre, & s'étendans toujours, comme ils ont fait par deçà, en fin il y a de l'apparence que de proche en proche ils ont attaint ces grandes provinces, ſoit par l'Orient, ou par le Nort, ou par tous les deux. Car ie tiens que toutes les parties de la terre ferme ſont concatenées enſemble, ou du moins s'il y a quelque détroit, comme ceux d'Anian & de Magellan: c'eſt choſe que les hommes peuvent aiſément franchir. La conſideration du paſſage des animaux eſt ce qui plus nous peut arreter l'eſprit en ceci. Mais on peut dire qu'il a eſté aiſé d'y tranſporter les petits, & les grãds ſont d'eux meſmes capables de paſſer les détroits de mer, comme il eſt vray-ſemblable que les Ellans ont paſſé de la Ruſſie en Labrador, en Canada, en la terre des Souriquois par le Nort: car nous ſçavons de certaine ſcience qu'ils ne font pas difficulté de paſſer des bayes de mer, pour accourcir le chemin d'vne terre à vne autre. Et nous liſons au voyage du Capitaine Iacques Quartier,

que les ours passent aisément quatorze lieuës de mer.

Mais quand ie considere que les Sauvages ont de main en main par tradition de leurs peres, vne obscure conoissance du Deluge, il me vient au devant vne autre conjecture du peuplement des Indes Occidentales, qui n'a point encore esté mise en avant. Car quel empechement y a il de croire que Noé ayant vécu trois cens cinquante ans apres le Deluge, n'ait luy-méme eu le soin & pris la peine de peupler, ou plustost repeupler ces païs là? Est-il à croire qu'il soit demeuré vn si long espace de temps sans avoir fait & exploité beaucoup de grandes & hautes entreprises? Luy qui estoit grand ouvrier, & grãd pilote, sçavoit-il point l'art de faire vn autre vaisseau (car le sien estoit demeuré arresté aux montagnes d'Ararat, c'est à dire de la grande Armenie) pour reparer la desolation de la terre? Luy qui avoit la conoissance de cent mille choses que nous n'avons point par la traditive des sciences infuses en nôtre premier pere, duquel il peut auoir veu les enfans, ignoroit-il ces terres Occidentales, où paravéture il avoit pris naissance? Certes en tout cas il est à presumer qu'ayant l'esprit de Dieu avec luy, & ayant à restablir le monde par vne speciale élection du ciel, il avoit (du moins par renommée) cognoissance de ces terres là, ausquelles il ne luy a point esté plus difficile de faire voile, aiant peuplé l'Italie, que de ve-

Belle conjecture, qui est la cinquiesme opinion.

Noë amené des peuples en Italie.

nir du bout de la mer Mediterranée sur le Tibre fonder son *Ianiculum*, si les histoires prophanes sont veritables, & par mille raisons y a apparence de le croire. Car en quelque part du monde qu'il se trouvast, il estoit parmi ses enfans. Il ne luy a, di-ie, point esté plus difficile d'aller du détroit de Gibraltar en la Nouvelle France, ou du Cap-de-Vert au Bresil, qu'à ses enfans d'aller en Iava, ou en Iapan, planter leur nom, ou au Roy Salomon de faire des navigations de trois ans: lesquelles quelques vns des plus sçavans de nôtre siecle dernier passé, & entre autres François Vatable, disent avoir esté au Perou, d'où il faisoit apporter cette grãde quantité d'or d'Ophir tres-fin & pur tant celebré en la saincte Ecriture.

3. Des Rois 10.

Que si (la chose presupposée de cette sorte) ceux des Indes Occidentales n'ont conservé le sacré depos de la conoissance de Dieu, & les beaux enseignemens qu'il leur peut avoir laissé, il faut considerer que ceux du monde de deçà n'ont pas mieux fait. Somme cette conjecture me semble fondée en aussi bonne & meilleure raison que les autres. Et de telle chose ayant eu Platon quelque sourde nouvelle, il en a parlé en son Timée comme vn homme de son païs, là où il a discouru de cette grande ile Atlantique, laquelle comme il ne voioit point, ny personne qui y eust esté de son temps, il a feint que par vn grand deluge elle avoit esté submergée dans la mer. Et apres lui Ælian au

Ælian.

troiſieme de ſon hiſtoire des choſes diverſes, rapporte choſe préque ſemblable, „ quoy qu'il croye que ce ſoit fable: & dit „ ſelon Theopompus, que jadis il y eut fort „ grande familiarité entre Mydas Phrygien, „ & Silenus. Ce Silenus eſtoit fils d'vne „ Nymphe, de condition inferieure aux „ Dieux, mais plus noble que celle des „ mortels. Apres avoir tenu pluſieurs pro- „ pos enſemble, Silenus adjouſta que l'Eu- „ rope, l'Aſie & la Libye (c'eſt à dire l'Afri- „ que) eſtoient iles environnées de l'O- „ cean, mais qu'il y auoit vne terre ferme „ par de là ce monde ici de grandeur infinie, „ nourriſſant de grands animaux, & des „ hommes deux fois auſſi grands, & vivans „ deux fois autant que nous: qu'il y avoit de „ grandes cités, diverſes façons de vivre, & „ des loix contraires aux nôtres. Par apres il „ dit encores que cette terre poſſede grande „ quantité d'or & d'argent, ſi bien qu'entre „ les peuples de là l'or eſt moins eſtimé que „ le fer entre nous. Et paſſerent autrefois ces „ peuples par deçà avec vn milion d hommes „ rempliſſans la terre iuſques aux monts Hy- „ perborees, & voyans les peuples voiſins de „ ces montaignes trop grãds obſeruateurs de „ Religion, c'eſt à dire ſuperſtitieux, ilz les „ mépriſerent, iugeans qu'ils eſtoient mé- „ chans, & ne voulurent point paſſer outre.

Qui conſiderera ces paroles, il trouvera qu'elles ne ſont point du tout fabuleuſes:

& conclura qu'és premiers siecles les hommes ont eu conoissance de l'Amerique, & autres terres y continentes, & que pour la longueur du chemin les hommes cessans d'y aller cette conoissance est venuë à neant, & n'en est demeuré qu'vne obscure renommée.

Et pour plus ample preuve, j'adjouteray encore ce que les Poëtes anciens ont tant chanté des iles Hesperides, lesquelles ils ont mis au Soleil couchant: ce qui ne peut proprement estre attribué aux iles Fortunees, dites aujourd'hui les Canaries, lesquelles ne sont point au Couchant des Grecs, ny des anciens Latins. Moins encores aux iles Gorgonides, qui sont aujourd'hui les iles du Cap de Vert, à dix degrez plus pres de la ligne æquinoctiale, que les Canaries: iles de sel & infertiles; là où és Hesperides y avoit des iardins delicieux, d'où les arbres estoient chargez de fruitz d'or commis à la garde d'vn dragon. Ie veux donc m'arreter à ce que Pline, sur vne chose pleine d'obscurité, recite qu'vn Statius Sebosus employa quarante jours à naviger depuis les Gorgones iusques aux Hesperides. Or ne faut-il point quarante jours, ains seulement sept ou huit, pour aller des Gorgones aux iles Fortunees, n'y ayant que deux cens lieuës de distance. Surquoy ie conclus que les Hesperides ne sont autre chose que les iles de Cuba, l'Hespagnole, la Iamaïque, & autres voisines, où les Hespagnols ont fort bien fait, & font leurs affaires, s'estans enrichis & s'enrichissans encore des thresors & depouilles de ces terres.

Pline liv. 6. chap 31.

Quelques autres recitent la méme chose de Solin: mais ie ne l'ay peu trouver en ses écrits.

Quant au dragõ qu'on disoit garder les pommes d'or, des Hesperides, & aucun n'y entroit; les anciens vouloient signifier qu'on y avoit autrefois esté, mais que plusieurs vaisseaux avoient esté engloutis de la mer (laquelle en tourmente paroit comme feu) & le chemin en estoit perdu. Que si le grand Hercule y a esté, & en a ravi des fruits, ce n'est pas choses éloignée de sa vertu.

Limites de la Nouvelle Frãce: & sommaire du voyage de Iean Verazzano Capitaine Florentin en la Terre-neuve, aujourd'huy dite la Floride: Avec une briéue description de peuples qui demeurent par les quarante degrez. CHAP. IV.

AYANT parlé de l'origine du peuple de la Nouvelle France, il est à propos de dire quelle est l'étenduë & situation de la Province, quel est ce peuple, les meurs, façõs & coutumes d'iceluy, & ce qu'il y a de particulier en cette terre, suyvant les memoires que nous ont laissé ceux qui premiers y ont esté, & ce que nous y avõs reconeu & observé durant le temps que nous y avons sejourné. Ce que je feray Dieu aydant, en trois livres, au premier desquels sera décrit ce qui avoisine les deux Tropiques, au deuxieme ce qui est depuis le quarantieme degré jusques au cinquante-cinquieme, & au troisieme les mœurs, façons & coutumes des peuples desquels nous avons à parler.

Etenduë de la Nouvelle Frãce.

Ie comprens donc souz la Nouvelle France tout ce qui est au deçà du Tropique de

Cancer jusques au Nort, laissant la vendication de la Frãce Antarctique à qui la voudra & pourra debattre, & à l'Hespagnol la joüissance de ce qui est au delà de nôtre-dit Tropique. En quoy ie ne veux m'arreter au partage fait autrefois par le Pape Alexandre sixieme entre les Rois de Portugal & de Castille, lequel ne peut ny doit prejudicier aux droits que noz Rois se sont justement acquis sur les terres de conquéte, telles que sont celles dont nous avons à parler, d'autant que ce qu'il en a fait, a esté comme arbitre de chose debattuë entre ces Rois, qui ne leur appartenoit non plus qu'à vn autre. Et quand en autre qualité ledit Pape en auroit ainsi ordonné, outre ce que son pouvoir est spirituel, il est à disputer sçavoir s'il pouvoit ou devoit partager les enfans puisnez de l'Eglise, sans y appeller l'aîné, & sans faire mention de lui.

Limites de la Nouvelle Frãce.

Ainsi nôtre Nouvelle France aura pour limites du côté d'Oüest la terre jusques à la mer dite Pacifique, au deça du Tropique de Cãcer: Au Midi les iles & la mer Atlantique du côté de Cuba & l'ile Hespagnole: Au Levant la mer du Nort ores dite la Nouvelle France: & au Septentrion celle terre qui est dite inconuë vers la mer glacée jusques au Pole arctique, De ce côté quelques Portugais & Anglois ont fait des courses jusques à cinquante six & soixante-sept degrez pour trouver passage d'vne mer à l'autre par le Nort, mais apres beaucoup de travail ils ont perdu leurs peines, soit ou pour les trop grandes froidures,

soit par defaut des choses necessaires à pour-
suivre leur route.

En l'an mil cinq cens vingt-quatre, Iean 1524
Verazzano Florentin fut envoyé à la décou-
verte des terres par le Roy Tres-Chrétien
François premier, & de son voyage il fit vn
rapport à sa Majesté, duquel je representeray
les choses principales sans m'arreter à suivre
le fil de son discours. Voici donc ce qu'il en
écrit: Ayans outrepassé l'ile de Madere, nous
fumes poussez d'vne horrible tempéte, qui
nous guidant vers le Nort, ou Septentrion,
apres que la mer fut accoisée nous ne laissa-
mes de courir la mesme route l'espace de
vingt-cinq jours, faisans plus de quatre cens
lieuës de chemin par les ondes de l'Ocean: où
nous découvrimes vne Terre-neuve non ja-
mais (que l'on sçache) conuë ni déçouverte
par les anciens, ni par les modernes: & d'arri-
vée elle nous sembla estre fort basse: mais ap-
prochans à vn quart de lieuë, nous coneumes
par les grands feuz que l'on faisoit le long des
havres & orées de la mer qu'elle estoit habi-
tée, & qu'elle regardoit vers le Midi: & nous
mettans en peine de prendre port pour surgir
& avoir conoissance du païs, nous navigames
plus de cinquante lieuës en vain: si que voyãs
que toujours la côte tournoit au Midi, nous
deliberames de rebrousser chemin vers le
Nort suivant nôtre course premiere. En fin
voyans qu'il n'y avoit ordre de prendre port;
nous surgimes en la côte, & envoyames vn

Premiere découverte de la Terre-neuve, depuis appellee la Floride. Feuz que font les sauvages és rives de la mer.

esquif vers terre, où furent veuz grand nombre des habitans du païs qui approcherent du bord de la mer, mais dés qu'ils virent les Chrétiens proches d'eux ils s'enfuirent, non toutefois en telle sorte qu'ils ne regardassent souvent derriere eux, & ne prinssent plaisir avec admiration de voir ce qu'ils n'avoient accoutumé en leur terre: & s'ébahissoient & des habits des nôtres, & de leur blancheur & effigie, leur montrans où plus commodément ils pourroient prendre terre, &c. Puis il adjoute: Ils vont tout nuds, sauf qu'ils couvrent leurs parties honteuses, avec quelques peaux de certains animaux qui se rapportent aux Martes, & ces peaux sont attachées à vne ceinture d'herbe qu'ils font propre à ceci, & fort étroite, & tissue gentilement, & accoutrée avec plusieurs queuës d'autres animaux qui leur environnent le corps, & les couvrent jusques aux genoux: & sur la teste aucuns d'eux portent comme des chapeaux, & guirlandes faites de beaux pennaches. Ce peuple est de couleur vn peu bazânée, comme quelques Mores de la Barbarie qui avoisinent le plus de l'Europe: ont les cheveux noirs, touffus, & non gueres longs, & lesquels ils lient tout vnis & droits sur la teste, tout ainsi faits que si c'estoit vne queuë. Ils sont bien proportionnez de membres, de stature moyenne, vn peu plus grands que nous ne sommes, larges de poitrine, les bras forts & dispos,

Sauvages s'enfuirẽt à l'abord des Chrétiens.

Descriptiõ des Sauvages de la Terreneuve.

comme auſſi ils ont & pieds & jambes propres à la courſe, n'ayans rien qui ne ſoit bien proportionné, ſauf qu'ils ont la face large, quoy que non tous; les yeux noirs & grands, le regard prompt & arreté. Ils ſont aſſez foibles de force, mais ſubtils & aigus d'eſprit, agiles & des plus grands & vites coureurs de la terre.

Siteation de la Terre-neuve dite Floride.

Or quant au plan & ſit de cette terre & de l'orrée maritime, elle eſt toute couverte de menu ſablon qui va quelques quinze pieds en montant, & ſ'eſtend comme de petites collines & côtaux, ayans quelques cinquante pas de large: & navigant plus outre on trouve quelques ruiſſeaux & bras de mér qui entrent par aucunes foſſes & canaux, leſquels arrouſent les deux bords. Apres ce on voit la terre large, laquelle ſurmonte ces havres areneux, ayant de treſbelles campagnes, & plaines qui ſont couvertes de bocages & forets tres-touffuës, ſi plaiſantes à voir que c'eſt merveilles: & les arbres ſont pour la pluſpart lauriers, palmiers, & hauts cyprés, & d'autres qui ſont inconeus à nôtre Europe, & leſquels rendoient vne odeur tres-ſouëve, qui fit penſer aux François que ce païs participant en circonference avec l'Orient, ne peut eſtre qu'il ne ſoit auſſi abondant en drogues & liqueurs aromatiques, comme encor la terre donne aſſez d'indices qu'elle n'eſt ſans avoir des mines d'or, & d'argent, & autres metaux. Et eſt encor cette terre abondante en cerfs, daims, & lievres. Il y a

Rapport de la Terre-neuve.

des lacs & étangs en grand nombre, & des fleuves & ruisseaux d'eau vive, & des oiseaux de diverses especes, pour ne laisser chose qui puisse servir à l'vsage des hommes.

Elevation de la Terre-neuve dite Floride.

Cette terre est en elevation de trente-quatre degrez, ayant l'air pur, serain, & fort sain & temperé, entre chaud & froid, & ne sent-on point que les vents violents & impetueux soufflent & respirent en cette region, y regnant le vent d'Orient & d'Occident, & sur tout en esté, y estant le ciel clair & sans pluie, si ce n'est que quelquefois le vent Austral souffle, lequel fait elever quelques nuages & brouillas, mais cela se passe tout soudainement, & revient la premiere clarté. La mer y est coye, & sans violence ni tourbillonnemens de flots, & quoy que la plage soit basse, & sans aucun port, si n'est-elle point facheuse aux navigans, d'autant qu'il n'y a pas vn escueil, & que jusques à rez de terre à cinq ou six pas d'icelle, on trouve sans flux ny reflux vingt pieds d'eau. Quant à la haute mer on y peut facilement surgir, bien qu'vne nef fust combattuë de la fortune, mais pres de la rade il y fait dangereux. Par cette description peut-on reconoistre que ledit Verazzano est le premier qui a découvert cette côte qui n'auoit point encore de nom, laquelle il appelle Terre-neuve, & depuis a esté appellée la Floride par les Hespagnols, soit ou pource qu'ils en eurent la veuë le jour de Pasques flories, ou pource qu'elle est toute verte & florissante, &

Mer sans flux ni reflux.

que meſmeles eaux y ſont couvertes d'herbes verdoyantes, eſtant auparavant nommée *laquaza* par ceux du païs.

Quant à ce qui eſt de la nature du peuple de cette contrée, noz François en parlent tout autrement que les Heſpagnols, auſſi eſtans naturellement plus humains, doux, & courtois, ils y ont receu meilleur traitement. Car Iean Ponce y eſtant allé à la découverte, & ayant mis pied à terre: comme il vouloit jetter les fondemens de quelque citadelle ou fort, il y fut ſi furieuſement attaqué par vn ſoudain choc des habitans du païs, qu'outre la perte d'vn grand nombre de ſes ſoldats, il receut vne playe mortelle, dont il mourut tot apres, ce qui mit ſon entrepriſe à neant, & ne reconcurent pour lors les Heſpagnols que cet endroit où ils pretendoient ſe percher.

Nature du peuple de la Floride.

Heſpagnols mal traités en la Floride.

Depuis encore Ferdinand Sotto riche des dépouïlles du Peru, apres avoir enlevé les threſors d'Atabalippa, deſireux d'entreprendre choſes grandes, fut envoyé en ces parties-là par Charles V. Empereur avec vne armée en l'an mil cinq cens trente-quatre. Mais comme l'avarice inſatiable le pouſſoit, recherchant les mines d'or premier que de ſe fortifier, ce pendant qu'il erroit ainſi vagabond, & ne trouvant point ce qu'il cherchoit & eſperoit, il mourut de vergongne & de dueil, & ſes ſoldats qui deçà, qui delà furent aſſommés en grand nombre par les Barbares. Derechef en l'an mil cinq cens quarante-huit furent

envoiez d'autres gens par le meſme Charles V. leſquels furent traitez de meſme, & quelques-vns écorchez, & leurs peaux attachées aux portes de leurs temples.

Nôtre Florentin Verazzano ſ'eſtant (comme il eſt à preſumer) comporté plus humainement envers ces peuples, n'en receut que toute courtoiſie, & pourtant dit qu'ils ſont ſi gracieux & humains qu'eux (c'eſt à dire les François) voulans ſçavoir quelle eſtoit la gent qui habitoit le long de cette côte, envoierent vn jeune marinier, lequel ſautât en l'eau (pource qu'ils ne pouvoient prendre terre, à cauſe des flots & courans) afin de donner quelques petites denrées à ce peuple, & les leur ayant jetté de loin (pour ce qu'il ſe meſioit d'eux) il fut pouſſé violemment par les vagues ſur la rive. Les Indiens (ainſi les appelle-il tous) le voyans en cet état le prennent & portent bien loin de la marine, au grand étonnement du pauvre matelot, lequel ſ'attendoit qu'on l'allaſt ſacrifier, & pour ce crioit-il à l'aide, & au ſecours, comme auſſi les barbares crioient de leur part pẽſans l'aſſeurer. L'ayans mis au pied d'vn côtau à l'objet du Soleil ilz le dépouillerent tout nud, ſ'ébahiſſans de la blancheur de ſa chair, & allumans vn grand feu, le firent revenir & reprendre ſa force: & ce fut lors que tant ce pauvre jeune homme, que ceux qui étoient au batteau, eſtimoient que ces Indiens le deuſſent maſſacrer & immoler, faiſans rotir ſa chair en ce grand brazier, & puis en prendre leur

Humanité des Floridiens.

leur curée, ainsi que font les Canibales. Mais il en avint tout autrement. Car ayant repris ses esprits, & esté quelque temps avec eux, il leur fit signe qu'il s'en vouloit retourner au navire, où avec grande amitié ilz le reconduirent, l'accollans fort amoureusement. Et pour lui donner plus d'asseurance, ilz lui firent largue entre-eux, & s'arreterent jusques à tant qu'il fut à la mer.

Descripiõ d'autres terres & peuples situez plus au Nort. Vétemẽs.

Ayans traversé païs quelque centaine de lieuës en tirãt vers la côte, qui est aujourd'hui appellée Virginia, ils vindrent à vne autre contrée plus belle & plaisante que l'autre, & où les habitans étoient plus blancs, & qui se vetoient de certaines herbes pendantes aux rameaux des arbres, & lesquelles ilz tissent avec cordes de chanvre sauvage, de laquelle ils ont grande abondance.

Victuailles.

Ils vivent de legumes, lesquelz ressemblent aux nôtres, & de poissons, & d'oiseaux qu'ils prennent aux rets, & avec leurs arcs, les fleches desquels sont faites de roseaux, & de cannes, & le bout desquelles est armé d'arretes de poisson, ou des os de quelque beste.

Arbres moinsodorans que dauant.

Ils vsent de canoës & vaisseaux tout d'vne piece, comme les Mexiquains, & y est le païsage & terroir fort plaisant, fertil, & plantureux, bocageux & chargé d'arbres, mais non si odoriferens, à cause que la côte tire plus vers le Septentrion: & par ainsi estant plus froide, les fleurs & fruits n'ont la vehemence en l'odeur que celles des contrées susdites.

Vignes. La terre y porte des vignes & raiſins ſans culture, & ces vignes vont ſe hauſſans ſur les arbres, ainſi qu'on les voit accoutrées en Lombardie, & en pluſieurs endroits de la Gaſcogne: & eſt ce fruit bon, & de méme gouſt que les nôtres, & bien qu'ilz n'en facent point de vin, ſi eſt-ce qu'ils en mangent, & ſ'ilz ne cultivent cet arbriſſeau, à tout le moins otent-ils les fueillages qui lui peuvent nuire & empécher que le fruit ne vienne à maturité.

Fleurs. On y voit auſſi des roſes ſauvages, des lis, des violettes, & d'autres herbes odoriferentes, & qui ſont differentes des nôtres.

Maiſons. Et quant à leurs maiſons, elles ſont faites de bois & ſur les arbres, & en d'aucuns endroits ilz n'ont autre gite que la terre, ni autre couverture que le ciel, & par ainſi ilz ſont treſtous logés à l'enſeigne du Croiſſant, comme auſſi ſont tous ceux qui ſe tiennent le long de ces terres & rives de mer.

Somme, nôtre Verazzano décrit fort amplement toute cette côte, laquelle il a vniverſellement veuë juſques aux Terres-neuves où ſe fait la pecherie des moruës.

Mais d'autant qu'en nôtre navigation derniere ſouz la charge du ſieur de Poutrincourt en l'an mil ſix cens ſix, nous n'avons découvert que juſques au quarantieme degré, afin que le Lecteur ait la piece entiere de toute nôtre Nouvelle France concuë, je coucheray ici ce que le meſme nous a laiſſé d'vn

païs qu'il décrit, & lequel il fait en meſme elevation qu'eſt la ville de Rome, à ſçavoir à quarante degrez de la ligne, qui eſt vne partie du païs des Armouchiquois (car il ne donne pas de nom à pas vn des lieux qu'il a veu.) Il dit donc qu'il y vit deux Rois, c'eſt à dire deux Capitaines, & leur train tous allans nuds, ſauf que les parties honteuſes ſont couvertes de peau ſoit de cerf ou d'autre ſauvagine : hommes & femmes beaux & courtois ſur tous autres de cette côte, ne ſe ſoucians d'or ni d'argent, comme auſſi ilz ne tenoient en admiration ni les miroirs, ni la lueur des armes des Chretiens : ſeulement ſ'enqueroient comme on avoit mis ceci en œuvre. Vit leurs logis qui étoient fait comme les chaſſis d'vn lict ſoutenus de quatre piliers, & couverts de certaine paille, cõme noz natres pour les defendre de la pluie : Et ſils avoient l'induſtrie de batir comme par deçà il leur ſeroit fort aiſé, à cauſe de l'abondance de pierres qu'ils ont de toute ſorte, les bords de la mer en eſtãs tous couverts, & de marbre, & de jaſpe, & autres eſpeces. Ilz changent de place, & tranſportent leurs cabanes toutes les fois que bon leur ſemble, ayans en vn rien dreſſé vn logis ſemblable, & chacun pere de famille y demeurant avec les ſiens, ſi bien qu'on verra en vne loge vingt & trente perſonnes. Eſtans malades ilz ſe gueriſſent avec le feu, & meurent plus de grande vieilleſſe que d'autre choſe : Ilz vivent de legumes,

Mœurs des peuples qui ſont par les quarante degrez.

Logis.

Gueriſons de maladies.

Sauvages observent le cours de la lune pour semer.

comme les autres que nous avõs dit, & obſervẽt le cours de la lune lors qu'il faut les ſemer. Ilz ſont auſſi fort pitoyables envers leurs parens lors qu'ilz meurent, ou ſont en adverſité: car ilz les pleurent & plaignent : & eſtans morts ilz chantent je ne ſçay quels vers ramentevans leur vie paſſée.

Opinion ſur la mort de Verazzano.

Voila en ſomme la ſubſtance de ce que nôtre Çapitaine Florentin écrit des peuples qu'il a découvert. Quelqu'vn dit qu'eſtant parvenu au Cap Breton (qui eſt l'entrée pour cingler vers la grande riviere de Canada) il fut pris & devoré des Sauvages. Ce que difficilement puis-je croire, par ce qu'en ces parties-là ilz ne ſont point anthropophages, & ſe contentent d'enlever la teſte de leur ennemi. Bien eſt vray que plus avant vers le Nort il y a quelque nation farouche qui guerryoe perpetuellement noz mariniers, faiſans leur pecherie. Mais j'entens que la querele n'eſt pas ſi vieille, ains eſt depuis vingt-ans ſeulement, que les Maloins tuerent vne femme d'vn Capitaine, & n'en eſt point encor la vengeance aſſouvie. Car tous ces peuples barbares generalement appetent la vengeance, laquelle ilz n'oublient jamais, ains en laiſſent la memoire à leurs enfans. Et la religion Chrétienne a cette perfection entre autres choſes, qu'elle modere ces paſſions effrenées, remettant bien ſouvent l'injure, la juſtice, & l'execution d'icelle au jugement de Dieu.

Voyage du Capitaine Iean Ribaut en la Floride: Les découvertes qu'il y a fait: & la premiere demeure des Chrétiens & François en cette contrée.

CHAP. V.

ENCORES que portez de la marée & du vent tout enſemble nous ayons paſſé les bornes de la Floride, & ſoyons parvenuz juſques au quarantieme degré, toutefois il n'y aura point danger de tourner le Cap en arriere & r'entrer ſur noz briſées, d'autant que ſi nous voulons paſſer outre nous entrerons ſur les battures de Malebarre, terre des Armouchiquois en danger de nous perdre, ſi ce n'eſt que nous voulions tenir la mer : mais ce faiſant nous ne reconoitrons point les peuples ſur le ſujet deſquels nous-nous ſommes mis ſur le grand Ocean. Retournons donc en la Floride, car j'enten que depuis nôtre depart le Roy y a envoyé gens pour y dreſſer des habitations & colonies Françoiſes.

Iaçoit donc que ſelon l'ordre du temps il ſeroit cõvenable de rapporter ici les voyages du Capitaine Iaques Quartier, toutefois il me ſéble meilleur de cõtinuer ici tout d'vne ſuite le diſcours de la Floride, & montrer comme noz François y envoyez de par le Roy l'ont

premiers habitée, & ont traité alliance & amitié avec les Capitaines & Chefs d'icelle.

1562. En l'an mil cinq cens soixante-deux l'Admiral de Chastillon, Seigneur de loüable memoire, mais qui s'enveloppa trop avant aux partialitez de la Religion, desireux de l'honneur de la France fit en sorte envers le jeune Roy Charles IX. porté de lui-mesme à choses hautes, qu'il trouva bon d'envoyer nombre de gens à la Floride pour lors encores inhabitée des Chretiens, afin d'y établir le nom de Dieu souz son authorité. De cette expedition fut ordonné chef Iean Ribaut homme grave & fort experimenté en l'art de la marine, lequel apres avoir receu le cõmandement du Roy se mit en mer le 18. de Février accompagné de deux Roberges qui lui avoient esté fournies, & d'vn bon nombre de gentilhommes, ouvriers & soldats. Ayant donc navigé deux mois il prit port en la Nouvelle France terrissant pres vn Cap, ou promontoire, non relevé de terre, pour-ce que la côte est toute plate (ainsi que nous avons veu ci dessus en la description du voyage de Iean Verazzano) & appella ce Cap *le Cap François* en l'honneur de nôtre France. Ce Cap distant de l'Equateur d'environ trente degrez.

Voyage de Iean Ribaut en la Floride.

Cap François.

De ce lieu laissant la côte de la Floride qui se recourbe directement au Midi vers l'ile de Cuba finissant comme en pointe triangulaire, il cotoya vers le Septentrion, ou plustot Nordest, & dans peu de temps découvrit vne

fort belle & grande riviere, laquelle il voulut reconoitre, & arrivé au bord d'icelle le peuple le receut avec tout bon accueil, lui faisant presens de peaux de chamois: & là non loin de l'emboucheure de ladite riviere, il fit planter dans la riviere mesme vne colomne de pierre de taille sur vn petit côtau de terre sabloneuse en laquelle les armoiries de France étoient empreintes & gravées. Et entrant plus avant pour reconoitre le païs il s'arreta de l'autre côté d'icelle riviere, où ayant mis pied à terre pour prier Dieu & lui rendre graces, ce peuple cuidoit que les François adorassent le Soleil, par-ce qu'en priant ilz dressoient la veuë vers le ciel. Le Capitaine des Indiens de ce côté de la riviere (que l'historien de ce voyage appelle Roy) fit present audit Ribaut d'vn panache d'aigrette, teint en rouge, d'vn panier fait avec des palmites tissu fort artificiellemẽt, & d'vne grãde peau figurée par tout de divers animaux sauvages si vivement representés & pourtraits que rien n'y restoit que la vie. Le Capitaine Frãçois en reciproque lui bailla des petis brasseletz d'étain argẽtez, vne serpe, vn miroir, & des couteaux, dõt il fut fort contẽt. Et au contraire contristé du depart des François, lequels à l'adieu ilz chargerent de grande quãtité de poissons. De-là traversans la riviere ces peuples se mettoient jusques aux aisselles pour recevoir les nôtres avec presens de mil & meures blanches & rouges, & pour les porter à terre. Là ils allerent voir le Roy

Reception du Capitaine Iean Ribaut.

Armoiries de France plantées dans la riviere de May en la Floride.

Presens des Indiẽs aux François.

Presens du Capitaine Ribaut aux Indiens.

(que j'aime mieux nommer Capitaine) de ces Indiés, lequel ilz trouverét assis sur vne ramée de cedres & de lauriers, ayant pres de soy ses deux fils beaux & puissans au possible, & enviróné d'vne troupe d'Indiés, qui tous avoiét l'arc en main & la trousse pleine de fleches sur le dos merveilleusemét bien en conche. En cette terre il y a grande quãtité de vers à soye, à cause des meuriers. Et pour-ce-que noz gés y arriverent le premier jour de May, la riviere fut nommée du nom de ce mois.

Vers à soye.

De là poursuivans leur route ilz trouverent vne autre riviere laquelle ilz nõmerent Seine pour la ressemblance qu'elle a avec nôtre Seine. Et passans outre vers les Nord-est trouverent encor vne autre riviere qu'ilz nõmerent Somme, là où il y avoit vn Capitaine non moins affable que les autres. Et plus outre encore vne autre qu'ilz nommerent Loire. Et consequemmét cinq autres ausquelles ilz imposerent les noms de noz rivieres de Cheréte, Garonne, & Gironde, & les deux autres ilz les appellerent Belle, & Grande, toutes ces neuf rivieres en l'espace de soixãte lieuës, les noms desquelles les Hespagnols ont chãgé en leurs Tables geographiques: & si quelques-vnes se trouvent où ces noms soient exprimés nous devons cela aux Holandois.

Seine.

Somme.

Loire.
Cherente.
Garonne.
Gironde.
Belle.
Grande.

Or d'autant que celui qui est en plein drap choisit où il veut, aussi noz François trouvans toute cette côte inhabitée de Chrétiens ils desirerent se loger à plaisir, & passans outre

toujours vers le Nordeſt trouverent vne plus belle & grande riviere, laquelle ilz penſoient eſtre celle de Iordan, laquelle ils eſtoient deſireux de voir, & paraventure eſt cette ci méme, car elle eſt vne des belles qui ſoit en toute cette vniuerſelle côte. La profondité y eſt telle, nommément quand la mer commence à fluer dedans, que les plus grands vaiſſeaux de France, voire les caraques de Veniſe y pourroient entrer. Ainſi ilz mouillerent l'ancre à dix braſſes d'eau, & appellerent ce lieu & la riviere méme LE PORT ROYAL. Pour la qualité de la terre il ne ſe peut rien voir de plus beau, car elle eſtoit toute couuerte de hauts cheſnes & cedres en infinité, & au deſſus d'iceux de lentiſques de ſi ſuave odeur, que cela ſeul rendoit le lieu deſirable. Et cheminãs à travers les ramées ilz ne voioiẽt autre choſe que poules d'Inde s'envoler par les forets, & perdris griſes & rouges quelque peu differentes des nôtres, mais principalement en grandeur. Ils entendoient auſſi des cerfs broſſer parmi les bois, des ours, loup-cerviers, leopars, & autres eſpeces d'animaux à nous inconus. Quant à la pecherie vn coup de ſaine eſtoit ſuffiſant pour nourrir vn iour entier tout l'equipage. Cette riviere eſt à ſon embouchement large de cap en cap de trois lieuës Françoiſes. Ilz penetrerent fort avant dans cette riuiere, laquelle a pluſieurs bras, & trouverent force Indiens, leſquels du commencement fuioient à leur venuë, mais par apres furent bien-tot apprivoiſez, ſe fai-

Iordan.

Chenes, Cedres.

Poules d'Inde. Perdris.

Cerfs, Ours, Loup-cerviers, Leopars.

ſans des preſens les vns aux autres, & vou
loient ces peuples les retenir avec eux, leur
promettans merveilles. En vn des bras de
cette riviere trouvans lieu propre ilz plante-
rent en vne petite ile vne borne où eſtoient
grauéees les armes de France. Au reſte ces
peuplés là ſont ſi heureux en leur façon de
vivre, qu'ilz ne la voudroient pas quitter pour
la nôtre, i'entens des hommes aiſés. Et en cela
eſt la condition du menu peuple de deça bien
miſerable, ie laiſſe à part le point de la religion)
qu'ilz n'ont rien qu'auec vne incroyable
peine & travail, & ceux-là ont abondance de
tout ce qui leur eſt neceſſaire à vivre. Que
ſ'ilz ne ſont habillez de velours & de ſatin, la
felicité ne git point en cela, ains ie diray que
la cupidité de telles choſes, & autres ſuperflui-
tez que nous voulõs avoir, ſont les bourreaux
de nôtre vie. Car pour parvenir à ces choſes,
celui qui n'a ſon diſner preſt, a beſoin de mer-
veilleux artifices, eſquels bien ſouvent la con-
ſcience demeure intereſſée. Mais encore cha-
cun n'a-il point ces artifices, tels qu'ilz ſont: tel
a envie de travailler qui ne trouve pas à quoy
ſ'occuper: & tel travaille à qui ſon labeur eſt
ingrat: & de là mille pauvretés entre nous.
Et entre ces peuples tous ſont riches ſ'ils
avoient la grace de Dieu, car la vraye richeſſe
c'eſt d'avoir contentement. La terre & la mer
leur dõnent abondãment ce qu'il leur faut, ils
en vſent ſans rechercher les façõs de deguiſer
les viandes, ni tant de ſauſſes qui bien ſou-
vent coũtent plus que le poiſſon. Et pour les

Armes de France poſées en vne ile.

La condition des peuples de deça plus miſerable que celle des Indiens.

avoir il ſe faut donner de la peine. Que ſi lz n'ont tant d'appareils que nous, ilz peuvent dire d'autre part que nous n'avons point libre la chaſſe du cerf comme eux, ni des eturgeons, ſaumons, & mille autres poiſſons à foiſon.

Noz François careſſerent fort long temps deux jeunes Indiens pour les ammener en France & les preſenter à la Royne, ſuivant le commandement qu'ils en avoient eu, mais il n'y eut moyen de les retenir, ains ſe ſauverent ſans emporter les habits qui leur avoient eſté donnés. Au temps de Charles V. Empereur, les Heſpagnols habitans de ſainct Domingue en attirerent cauteleuſement quelques vns de cette côte, iuſques au nombre de quarante pour trauailler à leurs mines, mais ils n'en eurent point le fruit qu'ils en attendoient, car ilz ſe laiſſerent mourir de faim excepté vn qui fut mené à l'Empereur, lequel il fit peu apres baptiſer, & lui donna ſon nom. Et parce que cet Indien parloit toujours de ſon Seigneur (ou Roy) *Chiquola*, il fut nommé Charles de *Chiquola*. Ce *Chiquola* eſtoit vn des plus grãds Capitaines de cette contrée, habitant avant dans les terres en vne ville, ou grand enclos, où il y avoit de fort belles & hautes maiſons.

Or le Capitaine Ribaut apres avoir bien recogneu cette riviere, deſireux de l'habiter il aſſembla ſes gens auſquels il fit vne longue harangue pour les encourager à ſe reſoudre à cette demeure, leur remontrant combien ce

leur seroit chose honorable à tout jamais d'avoir entrepris vne chose si belle, quoy que difficile. Enquoy il n'oublia à leur proposer les exemples de ceux qui de bas lieu estoient parvenuz à des choses grandes, comme de l'Empereur Ælie Pertinax, lequel estant fils d'vn cordonnier ne dedaigna de publier la bassesse de son extraction, ains pour exciter les hõmes de courage, quoy que pauvres, à bien esperer, fit recouvrir la boutique de son pere d'vn marbre bien élaboré. Aussi du vaillant & redouté Agatocles, lequel estant fils d'vn potier de terre, fut depuis Roy de Sicile, & parmi les vaisselles d'or & d'argent se faisoit aussi servir de poterie de terre en memoire de la condition de son pere. De Rusten Bascha, de qui le pere estoit vacher, & toutefois par sa valeur & vertu parvint à tel degré qu'il épousa la fille dú Grand Seigneur son Prince. A peine eut-il achevé son propos, que la pluspart des soldats respondirent qu'vn plus grand heur ne leur pourroit avenir, que de faire chose qui d'eust reüssir au contentement du Roy, & à l'accroissement de leur honneur. Supplians le Capitaine avant que partir de ce lieu leur bastir vn fort, ou y donner commencement, & leur laisser munitions necessaires pour leur defense. Et ja leur tardoit que cela ne fust fait.

L'Empereur Pertinax fils d'vn cordonnier.

Agatocles.

Rusten Buscha.

Le Capitaine les voyant en si bonne volonté, en fut fort rejoüi, & choisit vn lieu au Septentrion de cette riviere le plus propre &

commode, & au contentement de ceux qui y devoient habiter, qu'il fut possible de trouver. Ce fut vne ile qui finit en pointe vers l'embouchure d'icelle riviere, dans laquelle ile entre vne autre petite riviere, laquelle neantmoins est assez profonde pour y retirer galeres & galliotes en assez bon nombre: & poursuivant plus avant au long de cette ile, il trouva vn lieu fort explané joignant le bord d'icelle, auquel il descendit, & y batit la forteresse, laquelle il garnit de vivres & munitions de guerre pour la defense de la placé. Puis les ayans accommodé de tout ce qui leur estoit besoin, resolut de prendre congé d'eux. Mais avant que partir, appellãt le Capitaine Albert (lequel il laissoit comme chef en ce lieu)

Premier fort bati en la Nouvelle France.

Exhortation du Capitaine Ribaus.

„ *Capitaine Albert* (dit-il) *i'ay à vous prier en*
„ *presence de tous que vous ayés à vous acquitter si*
„ *sagement de vôtre devoir, & si modestement gou-*
„ *verner la petite troupe que ie vous laisse* (ilz n'e-
„ stoient que quarante) *laquelle de si grande*
„ *gaieté demeure souz vôtre obeissance, que iamais ie*
„ *n'aye occasion que de vous loüer, & ne taire* (cõme
„ *i'en ay bonne envie*) *devant le Roy le fidele service*
„ *qu'en la presence de nous tous lui promettez faire*
„ *en sa Nouvelle France. Et vous compagnons* (dit
„ il aux soldats) *ie vous supplie aussi recognoistre le*
„ *Capitaine Albert comme si c'estoit moy méme qui*
„ *demeuraſt, luy rendans obeissance telle que le vray*
„ *soldat doit faire à son chef & Capitaine, vivans*
„ *en fraternité les vns avec les autres, sans aucune*
„ *dissension, & ce faisant Dieu vous assistera & be-*
„ *nira vos entreprises.*

Retour du Capitaine Iean Ribaut en France: Confederations des François auec les chefs des Indiens: Feſtes d'iceux Indiens: Neceſsité de viure des François: Courtoiſie des Indiens: Diuiſion des François: Mort du Capitaine Albert.

CHAP. VI.

LE Capitaine Ribaut ayant fini ſon propos, il impoſa au Fort des Frãçois le nom de CHARLE-FORT, en l'honneur du Roy Charles, & à la petite riviere celui de Chenonceau. Et prenant congé de tous il ſe retira avec ſa troupe dans ſes vaiſſeaux. Le lendemain leuant les voiles, il ſalua les François Floridiens de maintes canonades pour leur dire adieu, eux de leur part ne ſ'oublierent à rendre la pareille.

Les voila donc à la voile tirans vers le Nordeſt pour découvrir davantage la côte, & à quinze lieuës du Port Royal trouverent vne riviere, laquelle ayans reconeu n'avoir que demie braſſe d'eau en ſon plus profond, ilz l'appellerent la Riviere baſſe. Là ilz ſe trouverent en peine, & ne ſçavoient que faire ne trouvans que ſix, cinq, quatre, & trois braſſes d'eau, encores qu'ils fuſſent ſix lieuës en

Riviere baſſe.

Battures.

mer. Mettans donc les voiles bas le Capitaine prit conseil de ce qu'ils auroient à faire, ou de poursuivre la découverte, ou de se mettre en mer par le Levant, attédu qu'il avoit de certain reconeu, méme laissé des Frãçois qui ja possedoient la terre. Les vns lui dirent qu'ils avoient occasion de se contenter veu qu'il ne pouvoit faire davantage luy remettans devant les ïeux qu'il avoit reconeu en six sepmaines plus que les Hespagnols n'avoient fait en deux ans és conquestes de leur Nouvelle Hespagne : & que ce seroit vn grand service au Roy s'il lui portoit nouvelles en si peu de temps de son heureuse decouverte. D'autres lui proposerent la perte & degast de ses vivres, & d'ailleurs l'inconvenient qui pourroit avenir pour le peu d'eau qui se trouvoit de jour le long de la côte Ce que bien debattu il se resolut de quitter cette route, & prendre la partie Orientale pour retourner droit en France, en laquelle il arriva le vingtieme de Iuillet, mil cinq cens soixante deux.

Arrivée en Frãce.

Ce pendant le Capitaine Albert s'étudia de faire des alliances & confederations avec les *Paracoustis* (ou Capitaines) du païs : entre autres avec vn nommé *Auduſta*, par lequel il eut la conoissance & amitié de quatre autres, sçavoir *Mayon*, *Hoya*, *Touppa*, & *Stalame*, lesquels il visita & s'honorerent les vns les autres par mutuels presens. La demeure dudit *Stalame* estoit distãte de Charle-fort de quinze grãdes lieuës à la partie Septentrionale de la riviere:

Confederations & Alliances.

& pour confirmation d'amitié, il bailla audit Capitaine Albert ſon arc & ſes fleches & quelques peaux de chamois. Pour le regard *d'Audusta* l'amitié eſtoit ſi grande entre eux qu'il ne faiſoit ny entreprenoit rien de grand ſans le conſeil de noz François. Mémes il les invitoit aux feſtes qu'ilz celebrent par certaines ſaiſons. Entre leſquelles y en a vne qu'ils appellent *Toya*, où ilz font des ceremonies étranges. Le peuple s'aſſemble en la maiſon (ou cabane) du *Paracouſti*, & apres qu'ils ſe ſont peints & emplumez de diverſes couleurs ils s'acheminét au lieu du Toya, qui eſt vne grãde place ronde, là où eſtans arrivez ilz ſe rangent en ordonnance, puis trois autres ſurviennent peints d'autre façon, aians chacun vne tabouraſſe au poing, leſquels entrent au milieu du rond danſans & chantans lamentablement, eſtans ſuivis des autres qui leur reſpondent. Apres trois tournoiemens faits de cette façon ilz ſe prennent à courir comme chevaux debridez parmi l'epais des forets. Là deſſus les femmes commencent à pleurer & cõtinuent tout le long du jour ſi lamentablement que rien plus: & en telle furie elles empoignent les bras des ieunes filles, leſquelles elles decoupent cruellement avec des ecailles de moules bien aiguës, ſi bien que le ſang en decoule, lequel elles iettent en l'air, s'ecrians: *He Toyà* par trois fois. Les trois qui commencent la feſte ſont nommez *Ioanas*: & ſont cõme les Preſtres & ſacrificateurs des Floridiens, auſquels ils adjoutent

Feſte dite Toya.

Ioanas ceux qui ſont cõme les Preſtres des Floridiẽs.

adjoutent foy & creance, en partie pour autant que de race ilz ſont ordonnez aux ſacrifices, & en partie auſſi pour autant qu'ilz ſont ſi ſubtils magiciens, que toute choſe égarée eſt incontinent recouvrée par leur moyen. Or ne ſont ilz reverez ſeulement pour ces choſes, mais auſſi pour autant que par ie ne ſçay quele ſcience & conoiſſance qu'ils ont des herbes ilz gueriſſent les maladies.

En toute nation du monde la Pretriſe a toujours eſté reverée, & ce d'autant plus que ceux de cette qualité ſont comme les mediateurs d'entre Dieu (ou ce qu'on eſtime eſtre Dieu) & les hommes. Au moyen dequoy ils ont ſouvent poſſedé le peuple & aſſujettis les ames à leur deuotion, & ſouz cette couleur ſe ſont authoriſés en beaucoup de lieux par deſſus la raiſon. Ce qui a émeu pluſieurs Rois & Empereurs d'envier cette dignité, reconoiſſans que cela pouvoit beaucoup ſervir à la manutention de leur état. Celui auſſi qui peut reveler les choſes abſentes pour leſquelles nous ſommes en peine non ſans cauſe eſt honoré de nous, & principalement quand avec ceci il a la conoiſſance des choſes propres à la gueriſon de noz corps, choſe merveilleuſement puiſſante pour acquerir du credit & authorité entre les hommes: ce que l'Eſcriture ſaincte a remarqué quand elle a dit par la bouche du Sage fils de Sirach: *Honore le Medecin de l'honneur qui lui appartient pour le beſoin que tu en as: La ſcience du Medecin* *Eccleſiaſtic. 38.*

lui fait lever la teſte, & le rend admirable entre les Princes.

Ces Prétres donc, ou pluſtot devins (tels que ſont en la Nouvelle France, province des Souriquois où nous avons habité, ceux qu'iceux Souriquois appellent Aoutmoins) qui s'en ſont ainſi fuis par les bois retournét deux jours apres: puis eſtans arrivez, ilz commencent à danſer d'vne gaieté de courage tout au beau milieu de la place, & à rejouïr les bons peres Indiens, qui pour leur vieilleſſe ou indiſpoſition ne ſont appellés à la feſte: puis ſe mettent à banqueter, mais c'eſt d'vne avidité ſi grande, qu'ils ſemblent pluſtot devorer que manger. Or ces *Joanas* durant les deux jours qu'ils ſont ainſi parles bois font des invocations à *Toya* (qui eſt le demon qu'ilz conſultent) & par characteres magiques le font venir pour parler à lui, & lui demander pluſieurs choſes ſelon que leurs affaires le deſirent. A cette feſte furent noz François invitez, comme auſſi au banquet.

Mais apres s'en eſtans retournés à Charle-fort, ie ne trouve point à quoy ilz s'occupoient: & j'oſe bien croire qu'ilz firent bonne chere tant que leurs vivres durerent ſans ſe ſoucier du lendemain, ny de cultiver & enſemencer la terre, ce qu'ilz ne devoient obmettre puis que c'eſtoit l'intention du Roy de faire habiter la province, & qu'ils y eſtoient demeurez pour cet effect. Le ſieur de Poutrincourt en fit tout autrement en nôtre

voyage. Car dés le lendemain que nous fumes arrivés au PORT ROYAL (Port qui ne cede à l'autre, duquel nous avons parlé en tout ce qui peut estre du contentement des yeux) il employa ses ouvriers à cela, cõme nous dirons en son lieu, & print garde aux vivres de telle façon que le pain ni le vin n'a iamais manqué à personne, ains avions dix bariques de farines de reste, & du vin autant qu'il nous falloit; voire encore plus: mais ceux qui nous vindrent querir nous aiderent bien à le boire au lieu de no⁹ apporter du soulagemẽt.

Port Royal en la terre du sieur de Poutrincourt.

Noz François doncques de Charle-fort soit faute de prevoyance, ou autrement, au bout de quelque temps se trouverent courts de vivres, & furent contraints d'importuner leurs voisins, lesquels se depouillerent pour eux, se reservans seulement les grains necessaires pour ensemencer leurs champs: ce qu'ils font enuiron le mois de Mars. En quoy ie conjecture que dés le mois de Ianuier ilz n'avoiẽt plus rien. C'est pourquoy les Indiens leur donnerent avis de se retirer par les bois & de vivre de glans & de racines, en attendant la moisson. Ilz leur donnerent aussi avis d'aller vers les terres d'vn puissant & redouté Capitaine nommé *Couecxis*, lequel demeuroit plus loin en la partie meridionale abondante en toutes saisons en mil, farines, & féves: disans que par le secours de cetui-ci & de son frere *Ouadé* aussi grand Capitaine, ilz pourroient avoir des vivres pour vn fort long temps, &

Necessité de vivres entre les François.

seroient bien aises de les voir & prendre connoissance à eux. Noz François pressez jà de necessité accepterent l'avis, & avec vne guide se mirent en mer, & trouverent *Ouadé* à vingt cinq lieuës de Charle-fort en la riviere Belle, lequel en son langage lui temoigna le grand plaisir qu'il avoit de les voir là venuz, protestant leur estre si loyal amy à l'avenir, que contre tous ceux qui leur voudroient estre ennemis il leur seroit fidele defenseur. Sa maison estoit tapissée de plumasserie de diverses couleurs de la hauteur d'vne picque, & le lict dudit *Ouadé* couvert de blanches couvertures tissuës en compartimens d'ingenieux artifice, & frangez tout à lentour d'vne frange teinte en couleur d'écarlate. Là ils exposerent leur necessité, à laquelle fut incontinent pourveu par le Capitaine Indien, lequel aussi leur fit present de six pieces de ses tapisseries telles que nous avons dites. En recompense de quoy les François luy baillerent quelques serpes & autres marchandises: & s'en retournerent. Mais comme ils pensoient estre à leur aise, voici que de nuit le feu aidé du vent se print en leurs maisons d'vne telle apreté, que tout y fut consommé fors quelque peu de munitions. En cette extremité les Indiens ayans pitié d'eux les aiderent de courage à rebatir vne autre maison, & pour les vivres ils eurent recours vne autre fois au Capitaine *Ouadé*, & encores à son frere *Covecxis*, vers lesquels ils allerent & leur raconterent le des-

Desastre de feu.

astre qui les avoit ruiné, que pour cette cause ilz les supplioient de leur subvenir en ce besoin. Ilz ne furent trompez de leur attente. Car ces bonnes gens fort liberalement leur departirét de ce quils avoient, avec promesse de plus si cela ne suffisoit. Presens aussi ne manquerent d'vne part & d'autre: mais *Ouadé* bailla à noz François nombre de perles belles au possible, de la mine d'argét, & deux pierres de fin cristal que ces peuples fouïssent au pied de certaines hautes montaignes, qui sont à dix journées de là. A tant les François se departent de là, & se retirent en leur Fort. Mais le mal-heur voulut que ceux qui n'avoient peu estre domtez par les eaux, ny par le feu, le fussent par eux-mémes. Car la division se mit entre eux à l'occasion de la rudesse ou cruauté de leur Capitaine, lequel pendit lui-méme vn de ses soldats sur vn assez maigre sujet. Et comme il menaçoit les autres de chastiment (qui paraventure ne lui obeissoient, & il est bien à croire) & mettoit quelquefois ses menaces à execution, la mutinerie s'enflamma si avant entre eux, qu'ilz le firent mourir. Et qui leur en donna la principale occasion, ce fut le degradement d'armes qu'il fit à vn autre soldat qu'il avoit envoyé en exil, & lui avoit mãqué de promesse. Car il lui devoit envoyer des vivres de huit en huit jours, ce qu'il ne faisoit pas, mais au contraire disoit qu'il seroit bien aise d'entendre sa mort. Il disoit davantage qu'il en vouloit chastier encore d'autres,

Division entre les François. Cruauté du Capitaine Albert.

& vſoit de langage ſi mal-ſonnant, que l'honneſteté defend de le reciter. Les ſoldats qui voioient ces furies ſ'augmenter de jour en jour, & craignans de tomber aux dangers des premiers, ſe reſolurent à ce que nous avons dit, qui eſt de le faire mourir.

Vn Capitaine qui a la conduite d'vn nombre d'hommes, & principalement volontaires, comme eſtoient ceux-ci, & en vn païs tant éloigné, doit vſer de beaucoup de diſcretion, & ne point prendre au pied-levé tout ce qui ſe paſſe entre ſoldats, qui d'eux-mémes aiment la gloire & le point d'honneur. Et ne doit point auſſi tellement ſe devétir d'amis, qu'en vne troupe il n'en ait la meilleure partie à ſon commandement, & ſur tout ceux qui ſont de miſe. Il doit auſſi conſiderer que la conſervation de ſes gens c'eſt ſa force, & le depeuplement ſa ruine. Ie puis dire du ſieur de Poutrincourt (& ce ſans flatterie) qu'en tout nôtre voyage il n'a jamais frappé pas vn des ſiens, & ſi quelqu'vn avoit failly il faiſoit tellement ſemblant de le frapper qu'il lui bailloit loiſir d'évader. Et neantmoins la correction eſt quelquefois neceſſaire, mais nous ne voiõs point que par la multitude des ſupplices le monde ſe ſoit jamais amendé. C'eſt pourquoy Seneque diſoit que le plus beau & le plus digne ornement d'vn Prince eſtoit cette corone POVR AVOIR CONSERVE' LES CITOYENS.

Le ſieur de Poutrincourt.

Du livre de la Clemence chap. 24.

Election d'vn Capitaine au lieu du Capitaine Albert. Difficulté de retourner en France faute de navire: Secours des Indiens là deſſus: Retour: Etrange & cruele famine: Abord en Angleterre.

CHAP. VII.

LE deſſein de noz mutins executé ilz retournerent querir le ſoldat exilé qui eſtoit en vne petite ile diſtãte de Charle-fort de trois lieuës, là où ilz le trouverent à demi mort de faim. Or eſtans de retour ilz ſaſſemblerẽt tous pour élire vn chef ſur eux. Ce qu'ils firent: & fut nommé pour Capitaine Nicolas Barré hõme digne de commandement, & qui vequit en bonne concorde avec eux. Ce pendant ilz commencerent à batir vn petit bergantin en eſperance de repaſſer en France, s'il ne leur venoit ſecours, comme ils attendoient de jour en jour. Et encores qu'il n'y euſt homme qui entendit l'art, toutefois la neceſſité qui apprend toutes choſes leur en montra les moyens. Mais c'eſt peu de choſe d'avoir du bois aſſemblé en cas de vaiſſeaux de mer. Car il y faut vn ſi grand attirail, que la ſtructure du bois ne ſemble qu'vne petite partie. Ilz n'avoient ni cordages,

Election d'vn nouveau Capitaine.

ni voiles, ni dequoy calfeutrer leur vaisseau, ni moyen d'en recouvrer. Neantmoins en fin Dieu y pourveut. Car comme ils estoient en cette perplexité, voici venir *Auduſta* & *Macou* Princes Indiens, accompagnés de deux cens hommes, qui sur la plainte des François promirent de retourner dans deux jours, & apporter si bonne quantité de cordages, qu'il y en auroit suffisamment pour en fournir le bergantin. Ce pendant noz François allerent par les bois recuillir tant qu'ilz peurent de gommes de sapins dont ils brayerent leur vaisseau. Ilz se servirent aussi de mousses d'arbres pour le calage ou calfeutrage. Quant aux voiles ils en firent de leurs chemises & draps de lit. Les Indiens ne manquerét point à leur promesse. Ce qui contenta tant les François qu'ils leur laisserent à l'abandon ce qui leur restoit de marchandises. Le bergátin achevé, ilz se mettent en mer assez mal pourveuz de vivres, & partant inconsiderément, attendu la longueur du voyage & les grands accidens qui peuvent survenir en vne si spatieuse mer. Car aians tant seulement fait le tiers de leur chemin, ilz furent surpris de calmes si ennuieux qu'en trois semaines ilz n'avancerent pas de vingt cinq lieuës. Pendant ce temps les vivres se diminuerent & vindrent à telle petitesse, qu'ilz furent contraints ne manger que chacun douze grains de mil par iour; qui sont environ de la valeur de douze pois: encore tel heur ne leur dura-il gueres: car tout à coup

Honeteté des Indiens.

Partemẽt des François.

les vivres leur defaillirent, & n'eurent plus asseuré recours qu'aux souliers & colets de cuir qu'ils mangerent. Quant au boire, les vns se servoient de l'eau de la mer, les autres de leur vrine; & demeurerent en telle necessité vn fort long-temps, durant lequel vne partie mourut de faim. D'ailleurs leur vaisseau faisoit eau, & étoient bien empechés à l'étancher, mesmement la mer estant emeuë, comme elle fut beaucoup de fois, si bien que comme desesperés ilz laissoient là tout, & quelquefois reprenoient vn peu de courage. En fin au dernier desepoir quelques-vns d'entre-eux proposerent qu'il estoit plus expedient qu'vn seul mouruſt, que tant de gens perissent: suivant quoy ils arreterét que l'vn mourroit pour sustenter les autres. Ce qui fut executé en la personne de *Lachere*, celui qui avoit esté envoyé en exil par le Capitaine Albert, la chair duquel fut departie également entre-eux tous, chose si horrible à reciter, que la plume m'en tombe des mains. Apres tant de travaux en fin ils découvrirent la terre, dont ilz furent tellement rejouïs que le plaisir les fit demeurer vn long-temps comme insensez, laissans errer le bergantin çà & là sans conduite. Mais vne petite Roberge Angleſque aborda le vaisseau, en laquelle y avoit vn François qui étoit allé l'an precedent en la Nouvelle France avec le Capitaine Ribaut. Ce François les reconut & parla à eux, puis leur fit donner à manger & boire. Incontinent ilz reprindrent leurs natu-

Etrange necessité de vivres.

Cruelle famine.

Roberge Angleſque abordant les François.

rels esprits, & lui discoururent au long leur navigation. Les Anglois consulterent long-temps de ce qu'ilz devoient faire. En fin ilz resolurent de mettre les plus debiles en terre, & mener le reste devers la Roine d'Angleterre.

De verité ce fut manquer de foy, & vne inhumanité soit au Capitaine Ribaut, soit à celui qui l'avoit envoié, de n'avoir autre soin de ces gens-ci, & les laisser sans secours de vivres, ni de vaisseau pour retourner. C'est chose qu'on doit principalement desirer en voyages si lointains d'avoir vn cheval à l'étable sur lequel on se puisse asseurer, arrivant quelque changement en vn Etat, ou accident en la mer. Vray est que nous n'étions gueres en meilleure condition que ceux-ci au voyage que nous avons fait au deçà de la Floride: mais encore avions nous des barques pour en vn besoin aller chercher les navires François qui font leurs pecheries du long de noz côtes, & leur demander le passage en France en leur payant la voiture. Et neantmoins le sieur de Monts qui n'est point Admiral n'a oncques manqué à sa promesse depuis ses entreprises, ains a continuellement envoié quelque navire pour rechanger ceux qui étoient allez souz son avœu en son gouvernemét de la Nouvelle France. En quoy, comme en autres choses, il est loüable, n'ayant rien épargné à ce qui pouvoit servir à l'établissement d'vne province Chretienne & Françoise.

Quelle asseurance doivent prendre ceux qui se mettent en long voyage.

Le sieur de Monts.

Voyage du Capitaine Laudonniere en la Floride dite Nouvelle France: Son arrivée à l'ile de ſainct Dominique: puis en ladite province de la Floride: Grand âge des Floridiens: Honneſteté d'iceux: Baſtiment de la forteresſe des François.

CHAP. VIII.

Troubles en France.

VAND le Capitaine Iean Ribaut arriva en France il y trouva les guerres civiles allumées, leſquelles furent cauſe en partie que les François ne furent ſecourus ainſi qu'il leur avoit eſté promis, que le Capitaine Albert fut tué, & le païs abandonné. La paix faite, l'Admiral de Châtillon, qui ne ſ'eſtoit ſouvenu de ſes gens tandis qu'il faiſoit la guerre à ſon Prince, en parla au Roy au bout de deux ans, lui remóntrant qu'on n'en avoit aucune nouvelle, & que ce ſeroit dommage de les laiſſer perdre. A cauſe dequoi ſa Majeſté lui accorda de faire equipper trois vaiſſeaux, l'vn de ſix vingts tonneaux, l'autre de cent, l'autre de ſoixante pour les aller chercher & ſecourir, mais il en eſtoit bien tard.

Trois vaiſſeaux pour le voyage de la Floride.

Le Capitaine Laudonniere eut la charge de ces trois navires, & fit voiles du havre de Grace le vingt-deuxieme Avril mil cinq cens ſoixante quatre, droit vers les iles Fortunées, dites

1564.

maintenant Canaries, en l'vne desquelles appellée *Teneriffé*, autrement le Pic, y a vne chose emerveillable digne d'estre couchée ici par écrit. C'est vne montagne au milieu d'icelle laquelle est si excessivement haute que plusieurs afferment l'avoir veu de cinquante à soixante lieuës loin. Elle est preque semblable à celle *d'Ætna*, jettant des flammes comme le mont Gibel en Sicile, & va droit comme vn pic, & au haut d'icelle on ne peut aller sinon depuis la mi-May jusques à la mi-Aoust à cause de la trop vehemente froidure : chose d'autant plus émerveillable qu'elle n'est distante de l'Equateur que de vingt-sept degrez & demi. Mesme il y a des neges encores au mois de May, à raison dequoy Solin l'a appellée *Nivaria*, comme qui diroit l'ile Negeuse. Quelques-vns pensent que cette montagne soit ce que les anciés ont appellé le mont d'Atlas, d'où la mer Atlantique a pris son nom.

Teneriffé montagne emerveillable

Sainct Dominique.

Delà par vn vent favorable en quinze jours noz François vindrent aux Antilles, puis à sainct Dominique, qui est vne des plus belles iles de l'Occident, fort montagneuse, & d'assez bonne odeur. Sur la côte de cette ile deux Indiens voulans aborder les François, l'vn eut peur & s'enfuit, l'autre fut arreté, & en cette sorte ne sçavoit quel geste tenir tant il estoit epouvanté, cuidant estre entre les mains des Hespaguols, qui autrefois lui auoiét coupé les genitoires, comme il montroit. En

Cruauté Hespagnole.

fin toutefois il ſaſſeura, & lui bailla-on vne chemiſe, & quelques petis joyaux. Ce peuple jaloux ne veut qu'on approche de leurs cabanes, & tuerent vn François pour ſ'en eſtre trop approché. La vengeance n'en fut point faite pour trop de conſiderations, leſquelles les Heſpagnols ne pouvans avoir, ont quelquefois eſté paraventure induits aux cruautez qu'ils ont commiſes. Vray eſt qu'elles ont eſté exceſſives, & d'autant plus abominables qu'elles ont parvenu juſques aux François, qui poſſedoient vne terre de leur juſte & loyal conqueſt, ſans leur faire tort, comme nous dirons à la fin du traité de la Floride. En cette ile de ſainct Dominique il y a des ſerpens enormement grands. Noz Frãçois cherchans par le bois certains fruits excellens appellés *Ananas*, tuerent vn de ces ſerpens long de neuf grands pieds, & gros comme la jambe.

Ialouſie des Indiés.

Grãds ſerpens.

L'arrivée en la Nouvelle France fut le vingt-deuxieme Iuin à trente degrez de l'Equateur, & dix lieuës au deſſus du Cap François, & trente lieuës au deſſuz de la riviere de May, où noz François mouïllerent l'ancre en vne petite riviere qu'ils nommerent la riviere des Dauphins, où ilz furent receuz fort courtoiſement & humainement des peuples du païs, & de leur *Paraouſti*, qui veut dire Roy ou Capitaine, au grand regret deſquels ils tirerẽt vers la riviere de May, à laquelle eſtãs arrivez, le *Paraouſti* appellé *Satouriona* avec deux ſiens fils beaux, grands, & puiſſans, & grand nombre d'Indiens vindrent au devant d'eux, ne

Arrivée en la Floride.

Riviere des Dauphins.

Arrivée à la riviere de May, & joye des indiés.

ſçachans quelle contenance tenir de force dẽ joye qu'ils avoient. Ilz leur montrerent la borne qu'y avoit planté le Capitaine Ribaut deux ans auparavant, laquelle par honneur ils avoient environnée de lauriers, & au pied y avoient mis force petis paniers de mil qu'ils appellent *tapaga, tapola*. Ilz la baiſerent pluſieurs fois, & inviterent les François à en faire de méme. En quoy ſe reconoit combien la la Nature eſt puiſſante d'avoir mis vne telle ſympathie entre ces peuples-ci & les François, & vne totale antipathie entre-eux & les Heſpagnols.

Reverence des Sauvages à la borne miſe par les François.

Ie ne vaux m'arréter à toutes les particularités de ce qui ſ'eſt paſſé en ce voyage, craignant d'ennuyer le lecteur en la trop grande curioſité, mais ſeulement aux choſes plus generales, & plus dignes d'eſtre ſçeuës. Noz François donc deſireux de reconoitre le païs allerent à-mont la riviere, en laquelle eſtans entré bien avant & recreuz du chemin, ilz trouverent quelques Indiens, leſquels n'eſtans aſſeurés, ilz les appellerent crians *Antipola Bonnaſon*, qui veut dire Frere, ami, comme là où nous avons demeuré *Nigmach*, & en autres endroits *Hirmo*. A cette parole ilz ſapprocherent, & reconoiſſans noz François que le premier eſtoit ſuivi de quatre qui tenoient la queuë de ſon vétement de peau par derriere, ilz ſe douterent que c'eſtoit le *Paraouſti*, & qu'il falloit aller au devant de lui. Ce *Paraouſti* fit

Honneur des Floridiens à leur Capitaine.

vne longue haraingue tendant à ce que les nôtres allaſſent en ſa cabane, & en ſigne d'amitié bailla ſa robe ou manteau de chamois au conducteur de la troupe Françoiſe dit le ſieur d'Ottigni. En paſſant quelque marécage, ces Indiens portoient les nôtres ſur leurs épaules. En fin arrivés ilz furent receuz avec beaucoup d'amitié, & virent vn vieillard pere de cinq generations, de l'aáge duquel ſ'eſtans informé ilz trouverent qu'il avoit environ trois cens ans. Au reſte tout decharné, auquel ne paroiſſoient que les os: mais ſon fils ainé avoit mine de pouvoir vivre encore plus de trente ans. Pendant ces choſes le Capitaine Laudonniere viſita quelque montagne où il trouva des Cedres, Palmiers, & Lauriers plus odorans que le baume: item des vignes en telle quantité qu'elles ſuffiroient pour habiter le païs: & outre ce grande quantité d'Eſquine entortillëe à l'entour des arbriſſeaux: item des prairies entrecoupées en iles & ilettes du long de la riviere: choſe fort agreable. Cela fait il ſe partit de là pour aller à la riviere de Seine diſtante de la riviere de May d'environ quatre lieuës, puis à la riviere de Somme là où il mit pied à terre, & fut fort humainement receu du *Paraouſti*, homme haut, grave, & bien formé, comme auſſi ſa femme & cinq filles qu'elle avoit d'vne tres-agreable beauté. Cette femme lui fit preſent de cinq boulettes d'argent,

Age d'environ trois cens ans entre les Indiens.

Cedres, Palmiers, Lauriers, Vignes, & Eſquine propre à la gueriſon de la verole.

Seine.

Somme.

Preſent

& le *Paraoustí* lui bailla ſon arc & ſes fleches, qui eſt vn ſigne entre-eux de confederation & alliance perpetuelle. Il voulut voir l'effect de nos arquebuſes : & comme il vit que cela faiſoit vn trop plus grand effort que ſes arcs & fleches, il en devint tout penſif, mais il ne voulut point faire ſemblant que cela l'étonnaſt.

Apres avoir rodé la côte il fallut en fin penſer de ſe loger. Conſeil pris, on voyoit qu'au Cap de la Floride c'eſt vn païs tout noyé, au Port Royal c'eſt vn lieu fort agreable, mais non tant commode ni convenable qu'il leur eſtoit de beſoin, voulans plãter vne colonie nouvelle. Partant trouverent meilleur de ſarréter en la riviere de May, où le païs eſt abondant non ſeulement en mil (que nous appellons autrement bled Sarrazin, d'Inde, ou de Turquie, ou du Mahis) mais auſſi en or & argent. Ainſi le vingt-neufieme de Iuin tournans la prouë ſ'en allerent vers ladite riviere, dans laquelle ilz choiſirent vn lieu le plus agreable qu'ils peurent, où ilz rendirent graces à Dieu, & ſe mirent à qui mieux mieux à travailler pour dreſſer vn Fort, & des habitations neceſſaires pour leurs logemens, aidez du *Paraouſti* de cette riviere dit *Satouriona*, lequel employa ſes gens à recouvrer des palmites pour couvrir les granges & logis. Choſe qui fut faite en diligẽce. Mais eſt notable qu'en cette contrée on ne peut point bastir à hauts étages, à cauſe des vents impetueux auſquels elle eſt ſujette. Ie croy qu'elle parti-

Batiment du Fort des François en la riviere de May.

Païs ſujet aux grãds vẽts.

cipe

cipe aucunement de la violence du *Houragan*, duquel nous parlerons en autre endroit. La Forteresse achevée, on lui donna le nom, LA CAROLINE, en l'honneur du Roy Charles.

Navigation dans la riviere de May: Recit des Capitaines & Paraoustis qui sont dans les terres: Amour de vengeance: Ceremonies étranges des Indiens pour reduire en memoire la mort de leurs peres.

CHAP. IX.

QVAND le Capitaine Laudonniere partit de la riviere de May, pour tirer vers la riviere de Seine, il voulut sçavoir d'où procedoit vn lingot d'argent que le *Paraousti Satouriona* lui avoit donné: & lui fut dit que cela se conquétoit à force d'armes, quand les Floridiens alloient à la guerre contre vn certain *Paraousti*, nommé *Thimogona*, qui demeuroit bien avant dans les terres. Partant la Caroline estant achevée le Capitaine Laudonniere ne voulut demeurer oisif, ains se ressouvenant dudit *Thimogona* il envoya son Lieutenant à-mont la riviere de May avec deux Indiens pour découvrir le païs, & sçavoir sa demeure. Ayans cinglé environ vingt lieuës, les Indiens qui regardoient çà & là découvrirent trois *Almadies* (ou batteaux

Découverte dãs la riviere de May.

legers) & auſſi-tot commencerent à crier *Thimogona*, *Thimogona*, & ne parlerent que de ſ'avancer pour les aller combattre, juſques à ſe vouloir jetter dans l'eau pour cet effect, car le Capitaine Laudonniere avoit promis à *Satouriona* de ruiner ce *Thimogona* ſon ennemi. Le deſſein des François n'eſtant de guerroyer ces peuples, ains pluſtot de les reconcilier les vns avec les autres, le Lieutenant dudit Laudonniere (dit le ſieur d'Ottigni) aſſeura les Indiens qui eſtoient dans leſdites *almadies*, & ſ'approchans il leur demanda ſ'ils avoient or ou argent, à quoy ilz répondirent que non, mais que ſ'il vouloit envoyer quelqu'vn des ſiens avec eux ils le meneroient en lieu où il en pourroient recouvrer. Ce qui fut fait. Et ce-pendant Ottigni ſ'en retourne. Quinze jours apres vn nommé le Capitaine Vaſſeur accompagné d'vn ſoldat fut depeché pour aller ſçavoir des nouvelles de celui que les Indiens avoient mené. Apres avoir cinglé deux jours ils apperceurent deux Indiens joignant le rivage, qui eſtoient au guet pour ſurprendre quelqu'vn de leurs ennemis. Ces Indiens ſe doutans de ce qui eſtoit, dirent à noz François que leur compagnon n'eſtoit point chez eux, ains en la maiſon du *Paraouſti Molona* vaſſal d'vn autre grand *Paraouſti* nommé *Olata Ouae Outina*, où ilz leur donnerent adreſſe. Le *Paraouſti Molona* traita noz François honnétement à ſa mode, & diſcourut de ſes voiſins alliez & amis, entre leſquels il en

Diſcours du Paraouſti Molona.

nommaneuf *Cadecha, Chilili, Eclavon, Evacappe, Calanay, Onachaquara, Omittaqua, Acquera, Moquoſo*, tous leſquels & autres avec lui juſques au nombre de plus de quarante il aſſeura eſtre vaſſaux du tres-redouté *Olata Ouae Outina*. Cela fait, il ſe mit ſemblablement à diſcourir des ennemis d'*Ouae Outina*, au nombre deſquels il mit comme le premier le *Parouſti Satouriona* Capitaine des confins de la riviere de May, lequel a ſouz ſon obéïſſance trente *Paraouſtis*, dont il y en avoit dix qui tous eſtoient ſes freres. Puis il en nomma trois autres non moins puiſſans que *Satouriona*. Le premier *Potavou* homme cruel en guerre, mais pitoyable en l'execution de ſa furie. Car il prenoit les priſonniers à merci, content de les marquer ſur le bras gauche d'vn ſigne grand comme celui d'vn cachet, lequel il imprime comme ſi le fer chaud y avoit paſſé, puis les renvoyoit ſans leur faire autre mal. Les deux autres eſtoient nommés *Onatheaqua*, & *Houſtaqua*, abondans en richeſſes, & principalement *Onatheaqua* habitãt pres les hautes montagnes feconde en beaucoup de ſingularitez. Qui plus eſt, *Molona* recitoit que ſes alliez vaſſaux du grãd *Olata* ſ'armoiẽt l'eſtomac, bras, cuiſſes, jambes & front avec larges platines d'or & d'argent, & que par ce moyen les fleches ne les pouvoient endommager. Lors le Capitaine Vaſſeur lui dit que quelque jour les François iroient en ce païs, & ſe joindroient avec ſon ſeigneur *Olata* pour deffaire

Humanité & galanterie d'vn Capitaine Indien.

Armures de platines d'or & d'argent.

toutes ces gens-là. Il fut fort réjouï de ce propos, & répondit que le moindre des *Paraoustis* qu'il avoit nommez bailleroit au chef de ce secours la hauteur de deux pieds d'or & d'argent qu'ils avoient ja conquis sur *Onashaqua* & *Houstaqua*. I'ay mis ces discours ici pour montrer que generalement tous ces peuples n'ont autre but, autre pensee, autre souci que la guerre, & ne leur sçauroit-on faire plus grand plaisir que de leur promettre assistance contre leurs ennemis.

Et pour mieux entretenir le desir de la vengeance, ils ont des façons étranges & dures pour en faire garder la memoire à leurs enfans, ainsi que se peut voir par ce qui s'ensuit. Au retour du Capitaine Vasseur, ne pouvant iceluy, contrarié du flot, arriver au gite à la Caroline, il se retira chés vn *Paraousti* qui demeuroit à trois lieuës de *Satourioua*, appellé *Molona*, comme l'autre duquel nous avons parlé. Ce *Molona* fut merveilleusement réjouï de la venuë de noz François, cuidant qu'ilz eussent leur barque pleine de testes d'ennemis, & qu'ilz ne fussent allés vers le païs de *Thimogona* que pour le guerroyer. Ce que le Capitaine Vasseur entendant il lui fit à croire que de verité il n'y estoit allé à autre intention, mais que son entreprise ayant esté découverte, *Thimogona* avoit gaigné les bois, & neantmoins que lui & ses compagnons en avoient attrappé quelque nombre à la poursuite qui n'en avoient point porté

les nouvelles chés eux. Le *Paraousti* tout ravi de joye pria le Vasseur de lui conter l'affaire tout au long. Et à l'instant vn des compagnons dudit Vasseur tirant son epée il lui monstra par signes ce qu'il ne pouvoit de paroles, c'est qu'au trenchant d'icelle il en avoit fait passer deux qui fuioient par les forets, & que ses compagnons n'en avoient pas fait moins de leur côté. Que si leur entreprise n'eust point esté découverte par *Thimogona* ilz l'eussent enlevé lui-mesme & saccagé tout le reste. A cette rodomontade le *Paraousti* ne sçauoit quelle contenance tenir de joye qu'il avoit. Et sur ce propos vn quidam print vne javeline qui estoit fichée à la natte, & comme furieux marchant à grand pas il alla frapper vn Indien qui estoit assis en vn lieu à l'écart, criant à haute voix *Hyou*, sans que le pauvre homme se remuast aucunement pour le coup que patiemment il montroit endurer. A peine avoit esté remise la javeline en sõ lieu, que le méme la reprenant il en déchargea roidement encore vn autre coup sur celui qu'il avoit ja frappé, s'écriant de mesme que devant *Hyou*, & peu de temps apres le pauvre homme se laissa tomber à la renverse roidissant bras & jambes, comme s'il eust esté prest à rendre le dernier soupir. Et lors les plus jeune des enfans du *Paraousti* se mit aux pieds du renversé pleurant amerement. Peu apres deux autres de ses freres firent de mesme. La mere vint encore avec grands cris & la-

Coutume & ceremonie étrange des Indiẽs de la Floride.

mentations pleurer avec ſes enfans. Et finalement arriva vne troupe de jeunes filles qui ne ceſſerent de pleurer vn long eſpace de temps en la meſme compagnie. Et prindrent l'homme renverſé & le porterent avec vn triſte geſte en vne autre cabane, & pleurerent-là deux heures : pendant quoy le *Paraouſti* & ſes camarades ne laiſſerent de boire de la caſſine, comme ils avoient commencé, mais en grãd ſilence: Dequoy le Vaſſeur etonné n'entendant rien à ces ceremonies, il demanda au *Paraouſti* que vouloient ſignifier ces choſes, lequel lentement lui répondit, *Thimogona, Thimogona*, ſans autre propos lui tenir. Faché d'vne ſi maigre réponſe il ſ'adreſſe à vn autre qui lui dit de meſme, le ſuppliant de ne ſ'enquerir plus avant de ces choſes, & qu'il euſt patience pour l'heure. A tant noz François ſortirent pour aller voir l'homme qu'on avoit tranſporté, lequel ilz trouverent accompagné du train que nous avons dit, & les jeunes filles chauffans force mouſſe au lieu de linge dont elles lui frottoient le côté. Sur cela le *Paraouſti* fut derechef interrogé comme deſſus. Il fit réponſe que cela n'eſtoit qu'vne ceremonie par laquelle ilz remettoient en memoire la mort & perſecution de leurs anceſtres *Paraouſtis*, faite par leur ennemi *Thimogona*: Allegant au ſurplus que toutes & quantes fois que quelqu'vn d'entre-eux retournoit de ce païs-là ſans rapporter les teſtes de leurs ennemis, ou ſans amener

Mouſſe en lieu de linge.

Ceremonie d'aſſiction pour ſe ſouvenir de la perſecution des peres.

quelque priſonnier, il faiſoit en perpetuelle memoire de ſes predeceſſeurs, toucher le mieux aimé de tous ſes enfans par les meſmes armes dont ils avoient eſté tués, afin que renouvellant la playe la mort d'iceux fuſt derechef pleurée.

Guerre entre les Indiens: Ceremonies avant que d'y aller: Humanité envers les femmes & petis enfans: Leurs triomphes: Laudonniere demandant quelques priſonniers eſt refuſé: Etrange accident de tonnerre: Simplicité des Indiens.

CHAP. X.

APRES ces choſes le *Paraouſti Satouriona* envoya vers le Capitaine Laudonniere ſçavoir ſil vouloit continuer en la promeſſe qu'il luy avoit fait à ſon arrivée d'eſtre ami de ſes amis, & ennemi de ſes ennemis, & l'aider d'vn bon nombre d'arquebuſiers à l'execution d'vne entrepriſe qu'il faiſoit contre *Thimogona*. A quoy ledit Laudonniere fit réponſe qu'il ne vouloit pour ſon amitié encourir l'inimitié de l'autre: & que quand bien il le voudroit, il n'avoit pour lors moyen de le faire, d'autãt qu'il eſtoit apres à ſa

munir de vivres & choſes neceſſaires pour la conſervation de ſon Fort: joint que ſes barques n'eſtoient pas prétes, & que ſ'il vouloit attendre deux lunes, il aviſeroit de faire ce qu'il pourroit. Cette réponſe ne lui fut gueres agreable, d'autant qu'il avoit ja ſes vivres apparcillés, & dix *Paraouſtis* qui l'eſtoient venuz trouver, ſi bien qu'il ne pouvoit differer. Ainſi il ſ'en alla. Mais avant que ſ'embarquer il commanda que promptement on lui apportaſt de l'eau. Ce fait, jettant la veuë au ciel il ſe mit à diſcourir de pluſieurs choſes en geſtes, ne montrant rien en lui qu'vne ardente colere. Il jettoit ſouvent ſon regard au Soleil, lui requerant victoire de ſes ennemis: puis il verſa avec la main ſur les teſtes des *Paraouſtis* partie de l'eau qu'il tenoit en vn vaiſſeau, & le reſte comme par furie & dépit dans vn feu preparé là tout exprés: & lors il ſ'écria par trois fois, *Hé Thimogona*: voulant ſignifier par telles ceremonies qu'il prioit le Soleil lui faire la grace de répandre le ſang de ſes ennemis, & aux *Paraouſtis* de retourner avec les teſtes d'iceux, qui eſt le ſeul & ſouverain triomphe de leurs victoires. Arrivé ſur les terres ennemies il ordonna avec ſon Conſeil que cinq des *Paraouſtis* iroient par la riviere avec la moitié des troupes, & ſe rendroient au point du jour à la porte de ſon ennemi: quant à lui il ſ'acheminеroit avec le reſte par les bois & forets le plus ſecretement qu'il pourroit: & qu'eſtans là arrivez

Ceremonie des Indiens avant qu'aller à la guerre.

au point du jour, on donneroit dedans le village, & tueroit-on tout, excepté les femmes & les petits enfans. Ces choſes furẽt executées comme elles avoient eſté arretées, & enleverent les teſtes des morts. Quant aux priſonniers ils en prindrent vingt-quatre, leſquels ils emmenerent en leurs *almadies*, chantans des loüanges au ſoleil, auquel ilz rapportoient l'honneur de leur victoire. Puis ilz mirent les peaux des teſtes au bout des javelots, & diſtribuerent les priſonniers à chacun des *Paraoustis*, en ſorte que *Satouriona* en eut treze. Devant qu'arriver il envoya annoncer cette bonne nouvelle à ceux qui eſtoiẽt demeurés en la maiſon, leſquels incõtinent ſe prindrent à pleurer, mais la nuit venuë ilz ſe mirent à danſer & faire la feſte. Le lendemain *Satouriona* arrivant, fit planter devant ſa porte toutes les teſtes (c'eſt la peau enlevée avec les cheveux) deſes ennemis, & les fit environner de branchages de lauriers. Incontinent pleurs & gemiſſemens, leſquels avenant la nuit, furent changés en danſes.

Les Indiẽs épargnent le ſang des femmes & petits enfans.

Triomphe des Indiens.

Le Capitaine Laudonniere averti de ceci pria le *Paraoustis Satouriona*, de lui envoyer deux de ſes priſonniers: ce qu'il refuſa. Occaſion que Laudonniere s'y en alla avec vingt ſoldats, & eſtant entré tint vne mine refrongnée ſans parler à *Satouriona*. En fin au bout de demie heure il demanda où eſtoient les priſonniers que lon avoit pris à *Thimogona*, & commanda qu'ilz fuſſent amenés. Le *Para-*

Laudonniere demandant quelques priſõniers eſt refuſé.

ouſti depité & étonné tout enſemble fut long temps ſans repondre. En fin il dit qu'eſtans épouvantez de la venuë des François ils avoient pris la fuite par les bois. Le Capitaine Laudonniere faiſant ſemblant de ne le point entendre, demanda derechef les priſonniers. Lors *Satouriona* commanda à ſon fils de les chercher. Ce qu'il fit & les amena vne heure apres. Ces pauvres gens voulans ſe proſterner devant Laudonniere, il ne le ſouffrit, & les emmena au Fort. Le *Paraouſti* ne fut gueres cõtent de cette bravade, & ſongeoit les moyens de s'en venger, mais diſſimulant ſon mal-talent ne laiſſoit point d'envoyer des meſſages & preſens au Capitaine des François, lequel apres l'avoir remercié lui fit ſçauoir qu'il deſiroit l'appointer avec *Thimogona*, moyennant quoy il auroit paſſage ouvert pour aller contre *Onathaqua* ſon ancien ennemi: & que ſes forces jointes auec celles *d'Olata Ouae Outina* haut & puiſſant *Paraouſti*, ilz pourroient ruiner tous leurs ennemis, & paſſer les confins des plus lointaines rivieres meridionales. Ce que *Satouriona* fit ſemblant de trouver bon, ſuppliant le Capitaine Laudonniere y tenir la main, & que de ſa part il garderoit tout ce qu'en ſon nom il paſſeroit avec *Thimogona*.

Eſtrange accident de foudre.

Apres ces choſes il tomba à demie lieuë du Fort des François vn foudre du ciel tel qu'il n'en a iamais eſté veu de pareil, & partant ſera bon d'en faire ici le recit pour clorre ce chapitre. Ce fut à la fin du mois d'Aouſt, au-

quel temps jaçoit que les prairies fussent toutes vertes & arroulées d'eaux, si est-ce quen vn instant ce foudre en consomma plus de cinq cens arpens, & brula par sa chaleur ardente tous les oiseaux des prairies: chose qui dura trois iours en feu & éclair continuel. Ce qui dõnoit bien à penser à noz François, non moins qu'aux Indiens, lesquels pensans que ces tonnerres fussent coups de canons tirez sur eux par les nôtres, envoyerent au Capitaine Laudonniere des harangueurs pour lui témoigner le desir que le *Paraousti Allicamani* avoit d'entretenir l'alliance qu'il avoit avec lui, & d'estre employé à son service: & pource, qu'il trouvoit fort étrange la canonade qu'il avoit fait tirer vers sa demeure, laquelle avoit fait bruler vne infinité de verdes prairies & consumé iusques dedans l'eau, approché méme si pres de sa maison qu'il pẽsoit qu'elle d'eust bruler: pource le supplioit de cesser, autrement qu'il seroit contraint d'abandonner sa terre. Le Capitaine Laudonniere ayant entẽndu la folle opinion de cet hõme dissimula ce qu'il en pensoit, & répondit joyeusement qu'il avoit fait tirer ces canonades pour la rebellion faite par *Allicamani*, quand il l'envoya sommer de lui envoyer les prisonniers qu'il detenoit du grand *Olata Ouaé Outina*, non qu'il eut envie de lui mal-faire, mais s'estoit contenté de tirer iusques à mi chemin, pour luy faire paroistre sa puissance: l'asseurant au reste que tant qu'il demeureroit en cette vo-

Foudre de trois iours.

Simplicité des Indiens.

lonté de lui obeïssance il lui seroit loyal defenseur contre tous ses ennemis. Les Indiens contentez de cette réponse retournerent vers leur *Paraousti*, lequel nonobstant l'asseurance s'absenta de sa demeure l'espace de deux mois, & s'en alla à vingt-cinq lieuës de là.

Les trois iours expirez le tonnerre cessa & l'ardeur s'éteignit du tout. Mais és deux jours suivans il survint en l'air vne chaleur si excessive, que la riviere préques en bouïlloit, & mourut vne si grande quantité de poissons & de tant d'especes, qu'en l'embouchure de la riviere il s'en trouva de morts pour charger plus de cinquante chariots; dõt s'ensuivit vne si grande putrefaction en l'air qu'elle causa force maladies contagieuses, & extremes maladies aux François, desquels toutesfois, par la grace de Dieu, aucun ne mourut.

Renvoy des prisonniers Indiens à leur Capitaine: Guerre entre deux Capitaines Indiens: Victoire à l'aide des François: Conspiration contre le Capitaine Laudonniere: Retour du Capitaine Bourdet en France.

CHAP. XI.

A fin pour laquelle le Capitaine Laudonniere avoit demandé les prisonniers à *Satouriona* estoit pour les r'envoyer à *Ouaé Outina*, & par ce moyen pouvoir

par ſon amitié, plus facilement penetrer dans les terres. Ainſi le dixieme Septembre s'eſtans embarqué le ſieur d'Arlac, le Capitaine Vaſſeur, le Sergent, & dix ſoldats, ilz navigerent iuſques à quatre-vingts lieuës, bien receuz par tout, & en fin rendirent les priſonniers à *Outina*, lequel apres bonne chere pria le Seigneur d'Arlac de l'aſſiſter à faire la guerre à vn de ſes ennemis nommé *Potavou*. Ce qu'il lui accorda, & r'envoya le Vaſſeur auec cinq ſoldats. Or pour ce que c'eſt la coutume des Indiens de guerroyer par ſurpriſes, *Outina* delibera de prendre ſon ennemi à la Diane, & fit marcher ſes gens toute la nuit en nombre de deux cens, leſquels ne furent point ſi mal aviſés qu'ilz ne priaſſent les arquebuſiers François de ſe mettre en teſte, à fin (diſoient-ils) que le bruit de leurs arquebuſes étonnaſt leurs ennemis. Toutesfois ils ne ſceurent aller ſi ſubtilement que *Potavou* n'en fuſt avérti, encores qu'il fuſt diſtant de vingt-cinq lieuës de la demeure *d'Outina*. Ilz ſe mirent donc en bon devoir & ſortirent en grande compagnie; mais ſe voyãs chargez d'arquebuſades (qui leur eſtoit choſe nouvelle) & leur Capitaine du premier coup par terre d'vn coup d'arquebuſe qu'il eut au front tiré par le ſieur d'Arlac, ilz quitterent la place: & les Indiens *d'Outina* prindrent hommes, femmes, & enfans priſonniers par le moyen de noz François, ayans toutefois perdu vn homme. Cela fait le ſieur d'Arlac s'en

Renvoy des priſonniers.

Guerre entre deux autres Capitaines Indiens.

Effect des arquebuſades Frãçoiſes.

retourna ayant receu *d'Outina* quelque argent & or, des peaux peintes, & autres hardes, avec mille remercimens: & promit davantage fournir aux François trois cens hommes quand ils auroient à faire de lui.

Conspiration contre Laudonniere.

Pendant que Laudonniere travailloit ainsi à acquerir des amis, voici des conspirations contre lui. Vn Perigourdin nommé la Roquette debaucha quelques soldats, disant que par sa magie il avoit découuert vne mine d'or ou d'argent à mont la riviere, de laquelle ilz devoiét tous s'enrichir. Auec la Rochette y en avoit encor vn autre nommé le Genre, lequel pour mieux former la rebellion disoit que leur Capitaine les entretenoit au travail pour les frustrer de ce gain, & partant falloit élire vn autre Capitaine, & se depecher de cetui-ci. Le Genre lui méme porta la parole à Laudonniere du sujet de leur plainte. Laudonniere fit réponse qu'ilz ne pouvoient tous aller aux terres de la mine, & qu'avant partir il falloit rendre la Forteresse en defense contre les Indiens. Au reste qu'il trouvoit fort étrãge leur façon de proceder, & que s'il leur sembloit que le Roy n'eut fait la depése du voyage à autre fin, que pour les enrichir de pleine arrivée, ilz se trompoient. Sur cette reponse ilz se mirent à travailler portans leurs armes quant & eux en intention de tuer leur Capitaine s'il leur eust tenu quelques propos facheux, mesmes aussi son Lieutenant.

Le Genre (que Laudonniere tenoit pour son

plus fidele) voyant que par voye de fait il ne pouvoir venir à bout de son mechãt dessein, voulut tenter vne autre voye, & pria l'Apothicaire de mettre quelque poison dans certaine medecine que Laudonniere devoit prendre, ou luy bailler de l'arsenic ou du sublimé, & que lui-mesme le mettroit dans son bruvage. Mais l'Apothicaire le renvoya éconduit de sa demande, comme aussi fit le Maistre des artifices. Se voyant frustré de ses mauvais dessеins, il resolut avec d'autres de cacher souz le lict dudit Laudonniere vn barillet de poudre à canõ, & (par vne traînée) d'y mettre le feu. Sur ces entrepriſes vn Gentil-homme qu'icelui Laudonniere avoit jà depeché pour retourner en France, voulant prendre congé de lui, l'avertit que le Genre l'avoit chargé d'vn libelle farci de toutes sortes d'iniures cõtre lui, son Lieutenãt, & tous les principaux de la compagnie. Au moyen dequoy il fit assembler tous ses soldats, & le Gentil-homme nommé le Capitaine Bourdet avec tous les siens (lesquelles dés le quatrieme de Septembre estoient arrivés en la rade de la riviere) & fit lire en leur presence à haute voix le contenu au libelle diffamatoire, à fin de faire cognoistre à tous la mechanceté du Genre, lequel s'estant evadé dans les bois demanda pardon au sieur Laudonniere, confessant par ses lettres qu'il avoit merité la mort, se soumettant à sa misericorde. Cependant le Capitaine Bourdet se met à la

Entrepriſe pour empoiſonner Laudonniere.

Autre entrepriſe.

Retour du Capitaine Bourdet en France le 10. Novembre.

voile le dixieme de Novembre pour retourner en France, s'eſtant chargé de remener ſept ou huit de ces ſeditieux, non compris le Genre, lequel il ne voulut, quoy qu'il luy offrit grande ſomme d'argent pour ce faire.'

Autres diverſes conſpirations contre le Capitaine Laudonniere: & ce qui en avint.

CHAP. XII.

TRois jours apres le depart du Capitaine Bourdet, le Capitaine Laudonniere apres avoir evadé vne cõſpiration retõbe en vne autre, voire en deux & en trois: la premiere pratiquée par quelques matelots que ce Capitaine Bourdet lui avoit laiſſé, leſquels debaucherent ceux dudit Laudonniere ſur ce qu'ils leur propoſerent d'aller aux *Antilles* butiner quelque choſe ſur les Heſpagnols, & que là il y avoit moyen de ſe faire riches. Ainſi le Capitaine les ayans envoyé querir de la pierre & de la terre pour faire briques à vne lieuë & demie de Charle-fort, ſelon qu'ils avoient accoutumé, ilz ſ'en allerent tout à fait, & prindrent vne barque paſſagere d'Heſpagnols pres l'ile de Cuba, en laquelle ilz trouverent quelque nombre d'or & d'argent qu'ilz ſaiſirent: & avec ce butin tindrent quelque temps la mer, iuſques à ce

Seconde conſpiration.

à ce que les vivres leur vindrent à faillir; qui fut cauſe que vaincuz de famine ilz ſe rendirent à la Havane ville principale de l'ile de Cuba, dont avint l'inconvenient que nous dirons ci apres.

Qui pis eſt deux charpentiers Flamens que le méme Bourdet avoit laiſſé, emmenerent vne autre barque qui reſtoit, de ſorte que Laudonniere demeura ſans barque ni bateau. Ie laiſſe à penſer s'il eſtoit à ſon aiſe. Là deſſus il fait chercher ſes larrons: il n'en a point de nouvelles. Il fit donc batir deux grandes barques & vn petit bateau en toute diligence, & eſtoit la beſongne ja fort avancée, quand l'avarice & l'ambition, meres de tous maux, ſ'enracinerent aux cœurs de quatre ou cinq ſoldats auſquels cet œuure & travail ne plaiſoit point. *Troiſieme conſpiration.*

Ces maraux commencerent à pratiquer les meilleurs de la troupe leur donnans à entendre que c'eſtoit choſe vile & deshoneſte à hommes de maiſon comme ils eſtoient de ſ'occuper ainſi à vn travail abject & mechanique, attendu qu'ilz pouvoient ſe rendre galans-hommes & riches s'ils vouloient buſquier fortune au Perou & aux autres *Entilles*, auec les deux barques qui ſe batiſſoient. Que ſi le fait eſtoit trouvé mauvais en France ils auroient moyen de ſe retirer en Italie ou ailleurs, attendant que la colere ſe paſſeroit: puis il ſurviendroit quelque guerre qui feroit tout oublier: Ce mot de richeſſe ſonna ſi bien aux *Quatrieme conſpiration.*

reilles de ces ſoldats, qu'en fin apres avoir bien conſulté l'affaire ilz ſe trouverẽt iuſques au nombre de ſoixante ſix, leſquels prindrent pretexte de remontrer à leur Capitaine le peu de vivres qui leur reſtoit pour ſe maintenir iuſques à ce que les navires vinſſent de Frãce. Pour à quoy remedier leur ſembloit neceſſaire d'envoyer à la Nouvelle Heſpagne, au Perou, & à toutes les iles circonvoiſines, ce qu'ils le ſuplioient leur vouloir permettre. Le Capitaine qui ſe doutoit de ce qui eſtoit, & qui ſçavoit le commandement que la Royne lui avoit fait de ne faire tort aux ſujets du Roy d'Heſpagne, ne choſe dont il peût concevoir jalouſie, leur fit reponſe que les barques achevées il donneroit ſi bon ordre à tout qu'ils ne manqueroient point de vivres, joint qu'ils en avoient encor pour quatre mois. De cette reponſe ilz firent ſemblant d'eſtre contens. Mais huit jours apres voyans leur Capitaine malade, oublians tout honneur & devoir, ilz commencent de nouveau à rebattre le fer, & proteſtent de ſe ſaiſir du corps de garde & du Fort, voire de violenter leur Capitaine ſ'il ne vouloit condeſcendre à leur mechant deſir.

Soixante ſix conſpirateurs.

La Royne de France defend à Laudoniere de faire tort aux Heſpagnols.

Audace de ſoldats.

Ainſi les cinq principaux autheurs de la ſedition armez de corps de cuiraſſe, la piſtole au poing & le chien abbattu entrerent en ſa chambre diſans qu'ilz vouloient aller en la Nouvelle Heſpagne chercher leur aventure. Le Capitaine leur remonſtra qu'ilz regardaſſent bien à ce qu'ilz vouloient faire. A quoy

ilz respondirent que tout y estoit regardé, & qu'il falloit leur accorder ce point, & ne restoit plus sinon de leur bailler les armes qu'il avoit en son pouvoir, de peur que (si vilainement outragé par eux) il ne s'en aidat à leur desavantage. Ce que ne leur ayant voulu accorder, ilz prindrent tout de force, & l'emporterent hors de sa maison: mémes apres avoir offensé vn gentil-homme qui s'en formalisoit. Puis se saisirent de la persone de leur Capitaine & l'envoyerent prisonnier en vn navire qui estoit à l'ancre au milieu de la riviere, où il fut quinze jours assisté d'vn hõme seul, sans visite d'aucun: & desarmerent tous ceux qui tenoient son parti. En fin ilz lui envoyerent vn congé pour signer, lequel ayant refusé, ilz lui manderent que s'il ne le signoit ilz lui iroient couper la gorge. Ainsi contraint de signer leur congé, il leur bailla quelques mariniers auec vn pilote nommé Trenchant. Les barques parachevées ilz les armerent des munitions du Roy, de poudres, de balles, & d'artillerie, & contraignirent le Vaisseur leur livrer l'enseigne de son navire: puis s'en allerent en intention de faire voile en vn lieu des *Entilles* nommé *Leaugave*, & y prendre terre la nuit de Noel, à fin de faire vn massacre & pillage pendant qu'on diroit la Messe de minuit. Mais comme Dieu n'est point parmi telles gens, ils eurent de la division avant que partir, & se separerent au sortir de la riviere, & ne se veirent point qu'au bout

Le Capitaine dom. prisonnier.

Mechante intention des mutins.

de ſix ſemaines: pendant lequel temps l'vne des barques print vn bergantin chargé de quelque nombre de *Caſſana* eſpece de pain de racines blanc & bon à manger, avec quelque peu de vin: & en cette conquéte perdirent quatre hommes, ſçauoir deux tués, & deux priſonniers: toutefois le bergantin leur demeura, & y tranſporterent vne bonne partie de leurs hardes. De-là ilz reſolurent d'aller à *Baracou*, village de l'ile Iamaïque, où eſtans arrivez ilz trouverent vne caravelle de cinquante à ſoixante tonneaux, qu'ilz prindrent: & apres avoir fait bonne chere au village cinq ou ſix jours, ilz ſ'embarquerent dedans abandonnans leur ſeconde barque, & tirerent vers le cap de *Thibron*, où ilz rencontrerent vne patache qu'ilz prindrent de force apres avoir longuement combattu. En cette patache fut pris le Gouverneur de la *Iamaïque*, avec beaucoup de richeſſes tant d'or & d'argent, que de marchandiſes, deſquelles noz ſeditieux ne ſe contentans, delibererent en chercher encore en leur caravelle, & tirerent vers la *Iamaïque*. Le Gouverneur fin & accort ſe voyant conduit au lieu où il demandoit & commandoit, fit tant par ſes douces paroles, que ceux qui l'avoient pris lui permirent de mettre dans vne barquette deux petits garçons pris quant & lui, & les envoyer au village vers ſa femme, à fin de l'avertir qu'elle euſt à faire proviſions de vivres pour les lui envoyer. Mais au lieu d'écrire à ſa femme il dit ſecretement aux

garçons qu'elle se mist en tout devoir de faire venir les vaisseaux des ports circonvoisins à son secours. Ce qu'elle fit si dextremét, qu'vn matin à la pointe du jour comme les seditieux se tenoient à l'embouchure du port ilz furent pris n'ayans peu découvrir les vaisseaux Hespagnols, tant pour l'obscurité du temps, que pour la longueur du port. Il est vray que les vingt-cinq, ou vingt-six qui estoient au bergantin les découvrirent: mais ce fut quand ilz furent pres, & n'ayans le loisir de lever les ancres, couperent le cable, & s'enfuirent, & vindrent passer à la veuë de la *Havane* en l'ile de Cuba. Or le pilote Trenchant, le trompete & quelques autres mariniers qui avoient esté emmenez par force en ce voyage ne desirans autre chose que s'en retourner vers leur Capitaine Laudonniere, s'accorderent ensemble de passer la traverse du canal de *Bahame*, tandis que les seditieux dormiroient, s'ils voioiét le vent à propos: ce qu'ilz firent si bien que le matin au point du jour environ le vingt-cinquieme de Mars, ilz se trouverent à la côte de la Floride, où conoissans le mal par eux commis, ilz se mirent par maniere de mocquerie à cõtrefaire les Iuges (mais ce fut apres vin boire) d'autres contrefaisoient les Advocats, vn autre concluoit disant, Vous ferez voz causes telles que bon vous semblera, mais si estans arrivés au Fort de la Caroline le Capitaine ne vous fait tretous pendre ie ne le tiendray iamais pour homme de bien. Leur

25. de Mars 1565.

voile ne fut point pluſtot découverte en la côte, qu'vn *Paraouſti* nõmé *Patica* en envoya avertir le Capitaine Laudõniere. Sur ce le brigãtin affamé vint ſurgir à l'ebouchure de la riviere de May, & par le cõmandement d'icelui Capitaine fut amené devãt le Fort de la Caroline. Trente ſoldats leur furent envoyez pour prendre les quatre principaux autheurs de la ſedition, auſquels on mit les fers aux pieds, & à tous le Capitaine Laudonniere fit vne remontrãce du ſervice qu'ilz devoient au Roy, duquel ilz recevoient gages: de leur trop grãde oubliance: & qu'aians échappé la Iuſtice des hommes il n'avoient péu eviter celle de Dieu. Apres quoy les quatre enferrez furent condamnés à eſtre pendus & etranglés. Et voyans qu'il n'y avoit point d'huis de derriere contre cet arret, ilz ſe mirent en devoir de prier Dieu. Toutefois l'vn des quatre penſant mutiuer les ſoldats leur dit ainſi: Cõment mes freres & compagnons, ſouffrirez-vous que nous mourions ainſi honteuſement? A cela le Capitaine Laudonniere prenant la parole reſpondit qu'ilz n'eſtoient point compagnõs de ſeditieux & rebelles au ſervice du Roy. Neantmoins les ſoldats ſupplierent le Capitaine de les faire paſſer par les armes, & que puis apres ſi bon lui ſembloit les corps ſeroient penduz. Ce qui fut executé. Voila l'iſſuë de leur mutinerie, laquelle ie croy avoir eſté cauſe de la ruine des affaires des François en la Floride, & que les Heſpagnols

Retour d'vne partie des ſeditieux.

Iugement de mort contre les autheurs de la ſeditiõ.

irritez les allerent par apres forcer, quoy qu'il leur en ait couté la vie. Icy eſt à conſiderer qu'en toutes conqueſtes nouvelles ſoit en mer, ſoit en terre les entrepriſes ſont ordinairement troublées, eſtant les rebellions aiſées à ſe lever, tant par la longue diſtance du païs, que par l'eſpoir que les ſoldats ont de faire leur profit, commé il ſe voit aſſez, par les hiſtoires anciennes, & par les hurtades avenues de noſtre ſiecle à *Chriſtophe Colomb*, apres ſa premiere découverte, à *Franceſco Pezarre*, à *Diego d'Alimagro* au Perou, & à *Fernando de Cortés*.

Ce que fit le Capitaine Laudonniere eſtant delivré de ſes ſeditieux: Deux Heſpagnols reduits à la vie des Sauvages: Les diſcours qu'ils tindrent tant d'eux-mémes, que des peuples Indiens: Habitans de Serropé, raviſſeurs de filles: Indiens diſſimulateurs.

CHAP. XIII.

AYANT parlé de ces rebellions, il faut maintenant reprendre nos erres, & aller tirer de priſon le Capitaine Laudonniere à l'aide du ſieur d'Ottigni ſon Lieutenant & de ſon Sergent, qui apres le depart des mutins l'allerent querir & le remenerent au Fort, là

où estant arrivé il assembla ce qui restoit, & leur remontra les fautes commises par ceux qui l'avoient abandonnez, les priant leur en souvenir pour en témoigner vn jour en temps & lieu. Là dessus chacun promet bonne obeïssance, à quoy ilz n'ont oncques failly, & travailloient de courage qui aux fortifications, qui aux barques, qui à autre chose. Les Indiens le visitoient souvent lui apportans des presens, comme poissons, cerfs, poules d'Inde, leopars, petits ours, & autres vivres qu'il récompensoit de quelques menuës marchandises. Vn jour il eut avis qu'en la maison d'vn *Paraousti* nommé *Onathaqua* demeurant à quelques cinquante lieuës loin de la Caroline vers le Su, y auoit deux hommes d'autre nation que de la leur: par promesse de recompense il les fit chercher & amener. C'estoient Hespagnols nuds, portans cheveux longs iusques aux jarrets, bref ne differans plus en rien des Sauvages. On leur coupa les cheveux, lesquels ilz ne voulurent perdre, ains les envelopperent dans vn linge, disans qu'ils les vouloient reporter en leur païs, pour temoigner le mal qu'ils avoient enduré aux Indes. Aux cheveux de l'vn fut trouvé quelque peu d'or caché pour environ vingt cinq escus, dont il fit present au Capitaine. Enquis de leur venuë en ce païs-là, & des lieux où ilz pouvoient avoir esté, ilz répondirent qu'il y avoit dés-ja quinze ans passez que trois

Deux Hespagnols devenuz Sauvages.

navires, dans l'vn desquels ils estoient, se perdirent au-travers d'vn lieu nommé *Calos* sur des basses que l'on dit *Les Martyres*, & que le *Paraoussi* de *Calos* retira la plus grand' part des richesses qui y estoient, mais la plusspart du monde se sauva & plusieurs femmes, entre lesquelles y avoit trois ou quatre Damoiselles mariées demeurantes encor, & leurs enfans aussi, avec ce *Paraoussi* de *Calos*, qui estoit puissant & riche, ayant vne fosse de la hauteur d'vn homme & large comme vn tonneau, pleine d'or & d'argent, laquelle il estoit fort aisé d'avoir avec quelque nõbre d'arquebuziers. Disoient aussi que les hommes & femmes és danses portoient à leurs ceintures des platines d'or larges comme vne assiette, la pesanteur desquelles leur faisoit empechement à la danse. Ce qui provenoit la plusspart des navires Hespagnoles qui ordinairement se perdoient en ce detroit. Aureste que ce *Paraoussi* pour estre reveré de ses sujets leur faisoit à croire que ses sorts & charmes estoient causes des biens que la terre produisoit : & sacrifioit tous les ans vn homme au temps de la moisson, pris au nombre des Hespagnols qui par fortune s'estoient perduz en ce detroit.

Platines d'or larges cõme vne assiette.

L'vn de ces Hespagnols contoit aussi qu'il avoit long-temps servi de messager à ce *Paraoussi* de *Calos*, & avoit de sa part visité vn autre *Paraoussi* nommé *Oatchaqua* demeurant à cinq journées loin de *Calos* : mais qu'au mi-

lieu du chemin il y avoit vne ile ſituée dans vn grand lac d'eau douce, appellé *Serropé*, grande environ de cinq lieuës, & fertile principalement en dates qui proviennent des palmes, dont ilz font vn merveilleux trafic, non toutefois ſi grand que d'vne certaine racine propre à faire du pain, dont quinze lieuës alentour tout le païs eſt nourri. Ce qui apporte de grandes richeſſes aux habitans de l'ile; leſquelz d'ailleurs ſont fort belliqueux, comme ils ont quelquefois témoigné enlevans la fille *d'Oatchaqua*, & ſes compagnes, laquelle ſienne fille il envoyoit au *Paraouſti* de *Calos* pour la lui donner en mariage. Ce qu'ilz reputent à vne glorieuſe victoire, car ils ſe marient puis apres à ces filles, & les aiment éperduement.

Serropé.

Abondance de dates.

Racines exquiſes pour faire du pain.

Davantage comme le *Paraouſti Satouriona* ſans ceſſe importunaſt le Capitaine Laudonniere de ſe joindre avec lui pour parfaire la guerre à *Ouaé Outina*, diſant que ſans ſon reſpect il l'euſt pluſieurs fois défait: & en fin euſt accordé la paix: les deux Heſpagnols qui conoiſſoient le naturel des Indiens donnerent avis de ne ſe point fier en eux, pour-ce que quand ilz faiſoient bon viſage, c'eſtoit lors qu'ilz machinoient quelque trahiſon: & eſtoient les plus grands diſſimulateurs du monde. Auſſi ne ſ'y fioient noz François que bien à point.

Indiens diſſimulateurs.

Comme le ſieur Laudonniere fait prouiſion de vivres : Découverte d'vn Lac abouriſſant à la mer du Su : Montagne de la Mine : Avarice des Sauvages : Guerre : Victoire à l'aide des François.

CHAP. XIV.

LE mois de Ianvier venu, le Capitaine n'eſtoit ſans ſouci à cauſe des vivres qui tous les jours appetiſſoient : partant il envoyoit de tous côtez vers les *Paraouſtis* ſes amis qui le ſecouroient. Entre autres la véve du *Pāraouſti Hioacaia* demeurante à douze lieuës du Fort des François lui envoya deux barques pleines de mil & de gland, avec quelques hottées de fueilles de *Caßiné*, dequoy ilz font leur bruvage. Cette véve eſtoit tenuë pour la plus belle de toutes les Indiennes, tant honorée de ſes ſujets, que la pluſpart du temps ilz la portoiét ſur leurs épaules, ne voulans qu'elle allaſt à pied. Il y ſurvint en ce temps-là vne telle manne de ramiers par l'eſpace d'environ ſept ſemaines, que noz François en tuoient chacun jour plus de deux cens par les bois. Ce qui ne leur venoit mal à point. Et comme il n'eſt pas bon de tenir vn peuple en oiſiveté, le Capitaine employoit ſes gens à viſiter ſes amis, & ce faiſant découvrir le dedans des terres, &

Dame Indienne honorée.

acquerir toujours de nouveaux amis. Ainſi envoyant quelques-vns des ſiens à-mont la riviere, ils allerent ſi avant qu'ils furent bien trente lieuës au deſſus d'vn lieu nommé *Mathiaqua*, & là découvrirent l'entrée d'vn lac, à l'autre côté duquel ne ſe voyoit aucune terre, ſelon le rapport des Indiens, qui méme bien ſouvent avoient monté ſur les plus hauts arbres du païs pour voir la terre, ſans la pouvoir découvrir. Et quand je conſidere ceci, & en fais vn rapport avec ce qu'écrit le ſieur Champlain au voyage qu'il fit en la grande riviere de *Canada* en l'an mil ſix cens trois, d'vn grand lac qui eſt au commencement de cette riviere & d'où elle ſort, lequel lac a trente journées de long, & au bout l'eau y eſt ſalée, eſtant douce au commencement; je ſuis induit à croire que c'eſt ici le meſme lac, & qu'il aboutit à la mer du Su. Toutefois le méme dit au rapport des Sauvages qu'en la riviere des Iroquois (qui ſe decharge en ladite riviere de *Canada*) il y a deux lacs longs chacun de cinquante lieuës, & que du dernier ſort vne riviere qui va deſcendre en la Floride à cent ou ſept vingts lieuës d'icelui lac. Mais ceci n'eſtant encore bien averé, je m'arrete auſſi-toſt à ma premiere conjecture qu'à celle-ci.

Lac aboutiſſant à la mer du Su.

Noz François ayans borné leur découverte à ce lac, ne pouvans paſſer outre, revindrent par les villages *Edelano*, *Eneguape*, *Chilili*, *Patica*, & *Coya*, d'où ils allerent viſiter le grand *Ouaé Outina*, lequel fit tant qu'il retint ſix de noz

François, bié aise de les avoir pres de lui. Avec la barque s'en retourna vn qui estoit demeuré là il y avoit plus de six mois, lequel rapporta que jamais il n'avoit veu vn plus beau païs. Entre autres choses, qu'il avoit veu vn lieu nommé *Hostaqua* d'où le *Paraousti* estoit si puissant, qu'il pouvoir mettre trois ou quatre mille Sauvages en campagne, avec lequel si les François se vouloient entendre ils assujettiroient tout le païs en leur obeïssance: & possederoient la montagne de *Palasti*, au pied de laquelle sort vn ruisseau, où les Sauvages puisent l'eau avec vne canne de roseau creuse & seche jusques à ce que la canne soit remplie, puis ilz la secoüent, & trouvent que parmi ce sable il y a force grains de cuivre & d'argent.

Parsousti *puissant.*

En ces quartiers avoit demeuré fort longtemps vn François nommé Pierre Gambie pour apprendre les langues, & trafiquer avec les Indiens: & comme il retournoit à la Caroline conduit dans vn *Canoa* (petit bateau tout d'vne piece) par deux Sauvages ils le tuerent pour avoir quelque quantité d'or & d'argent qu'il avoit amassé.

Avarice des Sauvages.

Quelques jours apres le *Paraousti Outina* demanda des forces aux François pour guerroyer son ennemi *Potavou*, afin d'aller aux montagnes sans empechement. Sur ce conseil pris, le Capitaine lui envoya trente arquebuziers, quoy qu'*Outina* n'en eust demandé que neuf ou dix (car il se faut desfier de ce peuple) lesquels arrivez, on charge de vivres

Expedition de guerre entre Sauvages.

femmes, enfans, & hermaphrodites, dont il y a quantité en ce païs-là. Ne pouvans arriver en vn jour vers *Potavou*, ilz campent dans les bois, & se partissent six à six faisans des feuz alentour du lieu où est couché le *Paraousti*, pour la garde duquel sont ordonnez certains archers, ausquels il se fie le plus. Le jour venu ils arrivent pres d'vn lac, où découvrans quelques pecheurs, ilz ne passent outre (car ilz ne font point la pecherie sans avoir nombre de sentinelles au guet.) En fin pensans les surprendre ilz n'en peurent attraper qu'vn, lequel fut tué à coups de fleches, & tout mort les Sauvages le tirerent à bord, & lui enleverent la peau de la teste, & lui couperent les deux bras, reservans les cheveux pour en faire des triomphes. *Outina* se voyant découvert, consulta son *Iarva*, c'est à dire Magicien, lequel apres avoir fait quelques signes hideux à voir, & prononcé quelques paroles, dit à *Outina* qu'il n'estoit pas bon de passer outre, & que *Potavou* l'attendoit avec deux mille hommes, lesquels estoient tous fournis de cordes pour lier les prisonniers qu'il s'asseuroit de prendre. Cette réponse ouïe, *Outina* ne voulut passer outre. Dequoy le sieur de d'Ottigni faché, dit qu'on lui donnast vne guide, & qu'il les vouloit aller attaquer avec sa petite troupe. *Outina* eut honte de ceci, & voyant ce bon courage delibera de tenter la fortune. Aussi ne faillit-il pas de trouver l'ennemi au lieu où le Magicien avoit dit, où

Garde du Paraousti.

Façon d'enlever la peau de la teste aux ennemis.

Courage du sieur d'Ottigni.

se fit l'écarmouche, qui dura bien trois gros- *Ecarmou-*
ses heures: en laquelle veritablement *Outina* *che.*
euſt eſté deffait, n'euſt eſté que les arquebu-
ziers François porterent tout le faix du com-
bat, & tuerent vn grand nombre des ſoldats
de *Potavou*, qui fut cauſe de les mettre en
route. *Outina* ſe contentant de cela fit retirer *Retraite.*
ſes gens, au grand mécontentement du ſieur
d'Ottigni, qui deſiroit fort de pourſuivre la
victoire. Apres qu'il fut arrivé en ſa maiſon
il envoya ſes meſſagers à dix-huit ou vingt
Paraouſtis de ſes vaſſaux, les avertir de ſe trou-
ver aux feſtes & danſes qu'il entendoit cele-
brer à cauſe de ſa victoire. Cela fait, le ſieur
d'Ottigni ſ'en retourne lui laiſſant douze
hommes pour ſon aſſeurance.

---

*Grande neceſsité de vivres entre les François accreuë iuſques à vne extreme famine: Guerre pour avoir la vie: Priſe d'*Outina: *Combat des François contre les Sauvages: Façon de combattre d'iceux Sauvages.*

CHAP. XV.

NOz François Floridiens avoient eu promeſſe de rafraichiſſement & ſecours dans la fin du mois d'Avril. Cet eſpoir fut cauſe qu'ilz ne ſe donnoient gueres de peine de bien mé-

nager leurs vivres, lesquels le Capitaine leur faisoit distribuer également, autant au plus petit qu'à lui-méme : Et toutefois ilz n'en pouvoient plus recouvrer du païs, par-ce que durant les mois de Ianvier, Février, & Mars; les Indiens quittent leurs maisons, & vont à la chasse par le vague des bois. Cela fut cause que le mois de May venu sans qu'il arrivast rien de France, ilz se trouverent en necessité de vivres jusques à courir aux racines de la terre, & à quelque ozeille qu'ilz trouvoient par les bois & les champs. Car ores que les Sauvages fussent de retour, ayans auparavant troqué leur mil, féves, & fruits, pour de la marchandise, ilz ne donnoient aucun secours que de poisson, sans quoy veritablement les François fussent morts de faim. Cette famine dura six semaines, pendant lequel temps ilz ne pouvoient travailler, & s'en alloient tous les jours sur le haut d'vne montagne en sentinelle, pour voir s'ilz découvriroient point quelque vaisseau François. En fin fruſtrez de leur esperãce, ilz s'assemblent & prient le Capitaine de donner ordre au retour, & qu'il ne falloit laisser passer la saison. Il n'y avoit point de navire capable de les recevoir tous, si bien qu'il en falloit batir vn. Les charpétiers appellés promirẽt qu'en leur fournissant les choses necessaires ilz le rendroient parfait dans le huitieme d'Aoust. Là dessus chacun au travail : il ne restoit plus qu'à trouver des vivres. Ce que le Capitaine entreprit faire avec quelques

Grande necessité de vivres.

Deliberation sur le retour en France.

ques-vns de ſes gens & les matelots. Pour quoy accõplir il ſ'embarque ſur la riviere ſans aucuns vivres pour en aller chercher, vivãt ſeulement de framboiſes, d'vne certaine graine petite & ronde, & de racines de palmites qui eſtoient és côtes de cette riviere, en laquelle apres avoir navigé en vain, il fut contraint de retourner au Fort, où les ſoldats commençans à ſ'ennuyer du travail, à cauſe de l'extreme famine qui les preſſoit, propoſerent pour le remede de leur vie, de ſe ſaiſir d'vn des *Paraoustis*. Ce que le Capitaine ne voulut faire du commencement, ains les envoya avertir de leur neceſſité, & les prier de leur bailler des vivres pour de la marchandiſe; ce qu'ils firent l'eſpace de quelques jours qu'ils apporterent du gland & du poiſſon, mais reconoiſſans la neceſſité des François, ilz vendoient ſi cherement leurs denrées, qu'en moins de rien ilz leur tirerent toute la marchandiſe qu'ils avoient de reſte. Quis pis eſt craignans d'eſtre forcez ilz n'approcherent plus du Fort que de la portée d'vne arquebude. Là les ſoldats alloient tout extenués & le plus ſouvent ſe depouilloient de leurs chemiſes pour avoir vn poiſſon. Que ſi quelquefois ilz remontroient le pris exceſſif, ces méchans répondoient bruſquement: Si tu fais ſi grand cas de ta marchandiſe, mange-là, & nous mangerons nôtre poiſſon; puis ilz ſ'éclatoient de rire & ſe mocquoient d'eux: Ce que les ſoldats ne pouvans ſouffrir, avoient envie de

Sauvages impitoyables aux neceſſiteux.

Famine pitoyable.

leur en faire payer la folle enchere, mais le Capitaine les appaisoit au mieux qu'il pouvoit. A la parfin il s'avisa d'envoyer vers *Outina* pour le prier de le secourir de gland & de mil. Ce qu'il fit assez petitement, & en lui baillant deux fois autant que la marchandise valoit. Sur ces entrefaites il se presenta quelque occasion de respirer sur ce qu'*Outina* mãda qu'il vouloit faire prendre & chatier vn *Paraoustí* de ses sujets, lequel avoit des vivres : & que si on le vouloit aider de quelques forces il conduiroit les François au village de cetui-là. Ce que fit le Capitaine Laudonniere; mais arrivés vers *Outina* il les fit marcher contre ses autres ennemis. Ce qui depleut au sieur d'Ottigni conducteur de l'œuvre, & eust mis *Outina* en pieces sans le respect de son Capitaine. Cette mocquerie rapportée au Fort de la Caroline, les soldats r'étrent en leur premiere deliberation de punir l'audace & mechãceté des Sauvages, & prendre vn de leurs *Paraoustis* prisonnier. Le Capitaine Laudonniere cõme forcé à ceci en voulut estre le conducteur, & s'embarquerent cinquante des meilleurs soldats en deux barques cinglans vers le païs d'*Outina*, lequel ilz prindrent prisonnier, ce qui ne fut sans grands cris & lamentations des siens, mais on leur dit que ce n'estoit pour lui faire mal, ains pour recouvrer des vivres par son moyen. Le lendemain cinq ou six cens archers Indiens vindrẽt annoncer que leur ennemi *Potavou* averti de la capture de leur *Paraoustí* estoit entré en leur village, eloigné de six lieuës de la riviere, &

Trõperie d'Outina.

Prise d'Outina.

avoit tout brulé, & partant prioient les François de les secourir. Cependant ils avoient des gens en embuscade en intention de les charger s'ilz fussent descendus à terre. Se voyans découverts ils envoyerent quelque peu de vivres. Et mesurans les François à leur cruauté, qui est de faire mourir tous les prisonniers qu'ilz tiennent, & partant desesperans de la liberté d'*Outina*, ilz procederent à l'election d'vn nouveau *Paraousti*, mais le beau-pere d'*Outina* éleva dessus le siege Royal (pour vser de nôtre mot) l'vn des petis enfans d'icelui *Outina*, & fit tant que par la pluralité des voix l'honneur lui fut rendu d'vn chacun. Ce qui fut presque cause de grands troubles entre-eux. Car il y avoit le parent d'vn *Paraousti* voisin delà qui y pretendoit, & avoit beaucoup de voix entre ce peuple. Ce-pendant *Outina* demeuroit prisonnier avec vn sien fils; & entendu par ses sujets le bon traitement qu'on lui faisoit, ils le vindrent visiter avec quelques vivres. Les ennemis d'*Outina* ne dormoient point, & venoiét de toutes parts pour le voir, s'efforçans de persuader à Laudonniere qu'il le fist mourir, & qu'il ne manqueroit de vivres, mesmes *Satouriona*, lequel envoya plusieurs fois des presens de victuailles pour l'avoir en sa puissance, dont se voyant éconduit il se desista d'y plus pretendre. La famine cependant pressoit de plus en plus: car il ne se trouvoit ni mil, ni féves par tout, ayant esté employé ce qui restoit aux semailles: & fut si

Election d'vn autre Paraoulti.

Extreme famine.

grande la diſette qu'on faiſoit bouïllir & piler dans vn mortier des racines pour en faire du pain: meſmes vn ſoldat ramaſſa dans les balieures toutes les arretes de poiſſon qu'il peut trouver, & les mit ſecher pour les mieux briſer, & en faire auſſi du pain, ſi bien qu'à la pluſpart les os perçoient la peau, méme la riviere eſtoit en ſterilité de poiſſons: & en cette deffaillance il eſtoit difficile de ſe deffendre ſi les Sauvages euſſent fait quelque effort.

En ce deſeſpoir vint vn avis des Indiés voiſins, ſur le commécement de Iuin, qu'au haut païs de la riviere il y avoit du mil nouveau. Laudonniere y alla avec quelques-vns de ſiés, & trouva qu'il eſtoit vray. Mais d'vn bien avint vn mal: Car la pluſpart de ſes ſoldats pour en avoir plus mangé que leur eſtomac n'en pouvoit cuire, en furent fort malades. Et de verité il y avoit quatre jours qu'ilz n'avoiét mangé que de petis pinocs (fruits verds qui croiſſent parmi les herbes des rivieres, & ſont gros cõme ceriſes) & quelque peu de poiſſon.

Pinocs.

De là il ſ'achemina pour aller ſurprendre le *Paraouſti* d'*Edelano*, lequel avoit fait tuer vn de ſes hommes, pour avoir ſon or, mais il en eut le vent, & gaigna aux pieds avec tout ſon peuple. Les ſoldats François brulerent le village, mais il n'y avoit pas grand' perte. Arrivé à la Caroline, les pauvres ſoldats & ouvriers affamez ne prindrét le loiſir d'egrener le mil qui leur fut diſtribué, ains le mangerent en épic. Et eſt choſe étrange qu'il faut garder les chãps

Edelano.

en ce païs-là, depuis que les bleds (ou mils) viennent à maturité, non seulement à cause des mulots, mais aussi à cause des larrons, ainsi qu'on fait par deçà les raisins en temps devendange. Ce que ne sçachans deux charpentiers François ilz furent tuez pour en avoir cueilli vn peu. La canne, ou tuyau de ce mil est si douce & sucrée, que les petis animaux de la terre la mangent bien souvent par le pied, comme il m'est avenu en ayant semé en nôtre voyage fait avec le sieur de Poutrincourt.

Deux charpentiers François tuez.

Tuyau de mil sucré.

Ainsi que ces choses se passoient deux des sujets d'*Outina*, & vn hermaphrodite apporterent nouvelles que dés-ja les mils estoiét meurs en leur terroir. Ce qui fut cause qu'*Outina* promit du mil & des féves à foison si on le vouloit remener. Conseil pris, sa requéte lui fut accordée, mais sans fruit, car estans pres de son village, on y envoya, & ne s'y trouva personne, toutefois le beau-pere & la femme d'*Outina* en estans avertis, vindrent aux barques Françoises avec du pain, & entretenans d'esperance le Capitaine tachoient de le surprendre. En fin se voyans découverts, dirent ouvertement que les grains n'estoient encores meurs. De maniere qu'il fallut remener *Outina*, lequel pensa estre tué par les soldats, voyans la méchanceté de ces Indiens.

Quinze jours apres *Outina* pria derechef le Capitaine de le remener, l'asseurant que ses sujets ne feroient difficulté de bailler des vivres, & que le mil estoit meur: & en cas de

refus, qu'on fit de lui tout ce qu'on voudroit. Laudonniere en perſonne le conduit juſqu'à la petite riviere, qui venoit de ſon village. On envoye *Outina* avec quelques ſoldats moyennant otages, qui furent mis à la chene; craignant l'evaſion; ſur ce divers pourparlers, Ottigni avec ſa troupe ſ'en alla en la grande maiſon d'*Outina*, où les principaux du païs ſe treuverent: & pédant qu'ilz faiſoient écouler le temps ils amaſſoient des hommes, ſe plaignoient que les François tenoient leurs meches allumées, demandoient qu'elles fuſſent eteintes, & qu'ils quitteroiét leurs arcs: ce qui ne leur fut accordé. *Outina* cependant demeuroit clos & couvert, & ne ſe trouvoit point és aſſemblées: Et comme on ſe plaignoit à lui de tant de longueurs, il répõdit qu'il ne pouvoit empécher ſes ſujets de guerroyer les François, qu'il avoit veu par les chemins des fleches plantées, au bout deſquelles y avoit des cheveux longs, ſigne certain de guerre denoncée & ouverte: & que pour l'amitié qu'il portoit aux François il les avertiſſoit que ſes ſujets avoient deliberé de mettre des arbres au travers de la petite riviere, pour arréter là leurs barques, & les cõbattre à l'aiſe. Sur ce on ouït la voix d'vn François qui avoit preſque touſjours eſté parmi les Indiens, lequel crioit pour autant qu'on le vouloit porter dans le bois pour l'égorger, dont il fut ſecouru & delivré. Toutes ces choſes conſiderées arréta de ſe retirer le 27. de Iuillet. Parquoy il fit mettre ſes

Signal de guerre ouverte.

27 Iuillet.

soldats en ordre, & leur bailla à chacun vn sac de mil: puis s'achemina vers les barques, pensant prevenir l'entreprise des Sauvages. Mais il rencontra au bout d'vne allée d'arbres de deux à trois cens Indiens, lesquels les saluerét d'vne infinité de flechades bien furieusemét. Cet effort fut vaillãment soutenu par l'enseigne de Laudóniere, si bien que ceux qui tomberent morts rafraichirent vn peu la colere des survivãs. Cela fait, les nôtres hâtent le pas en bon ordre pour gaigner païs. Mais au bout de quatre cens pas il fut rechargé d'vne nouvelle troupe de Sauvages en nombre de trois cens, qui les assaillirent en front, ce-pendant que le reste des precedens leur donnoient en queuë. Ce second assaut fut soutenu avec tant de valeur qu'il est possible par le sieur d'Ottigni. Et bien en fut besoin estant si petit nombre contre tant de Barbares qui n'ont autre étude que la guerre.

Escarmouche entre les Sauvages & François.

Seconde escarmouche.

Leur façon de combattre estoit telle, que quand deux cens avoiét tiré, ilz se retiroient & faisoient place aux autres qui estoiét derriere: & avoient ce-pédant le pied & l'œil si própts, qu'aussi-tot qu'ils voyoient coucher l'arquebuse en jouë, aussi-tot estoient-ils en terre, & aussi-tot relevés pour répondre de l'arc, & se détourner si d'aventure ilz sentoient que l'on voulust venir aux prises: car il n'y a rien que plus ilz craignent, à cause des dagues & des epées. Ce combat dura depuis neuf heures du matin jusques à ce que la nuit les separa. Et n'eust esté qu'Ottigni s'avisa de faire rompre

Façon de combatre des Sauvages.

les fleches qu'ilz trouvoient par les chemins, il n'y a point de doute qu'il euſt eu beaucoup d'affaires: car les fleches par ce moyen defaillirét aux Barbares, & furent cõtraints ſe retirer. La reveuë faite, ſe trouva faute de deux hõmes qui avoiẽt eſté tués, & 22. y en avoit de navrés, leſquels à peine peurẽt eſtre conduits juſques aux barques. Tout ce qui ſe trouva de mil ne fut que la charge de deux hommes, qui fut diſtribuée également. Car lors que le combat avoit commencé, chacun fut contraint de quitter ſon ſac pour ſe deffendre.

Voila cõme pour la vie on eſt contraint de rõpre les plus étroites amitiés. La peſtilence (diſoit vn ancien*) eſt choſe heureuſe, le carnage d'vne bataille perduë choſe heureuſe, bref toute ſorte de mort eſt aiſée: mais la cruele faim epuiſe la vie, ſaiſit les entrailles, tourment de l'eſprit, deſſechement du corps, maitreſſe de tranſgreſſion, la plus dure de toutes les neceſſitez, la plus difforme de tous les maux, la peine la plus intolerable qui ſoit méme aux enfers. Ce fut vne pauvre providence aux François de porter des vivres ſi écharcement qu'il n'y en euſt que pour vne chetive année. Et puis qu'on vouloit habiter en la province, & qu'on la tenoit pour bõne, & de bon rapport, il falloit tout d'vn coup ſe pourvoir de vivres pour deux ou trois ans, puis que le Roy embraſſoit cette affaire; & ſ'addonner courageuſement à la culture de la terre ayans l'amitié du peuple. Les accidens de mer ſont ſi journaliers, qu'il eſt difficile

*Quintil. en la Declam. 12

d'executer les promesses à point nõmé, quãd bien on auroit bonne volõté de les executer. Noz voyages, graces à Dieu, n'ont point esté reduits à cette misere, ny en ont approché. Et en tout cas noz rives de mer sont en tout tẽps remplies de coquillages, comme de moules, coques, & palourdes, qui ne manquent point au plus long & plus rigoureux hiver.

Provisions de mil: Arrivée de quatre navires Angloises: Reception du Capitaine & general Anglois: Humanité & courtoisie d'iceluy envers les François.

CHAP. XVI.

APRES que Laudonniere eut rendu & fait rẽdre graces à Dieu de la delivrãce de ses gens, se voyãs frustré de ce cõté, il fit diligence de trouver des vivres d'ailleurs. Et de fait en trouva quantité à l'autre part de la riviere aux villages de *Saranaï* & *d'Emoloa*. Il envoya aussi vers la riviere de Somme, dite par les Sauvages *Ircana*, où le Capitaine Vasseur & son Sergent allerent avec deux barques, & y trouverent vne grande assemblée des *Paraoustis* du païs, entre lesquels estoit *Athore* fils de *Satouriona*, *Apalou*, & *Tacadocouru*, assemblez là pour se rejouïr, pour ce qu'il y a de belles femmes & filles. Noz François leur firẽt des presens; encontre-chãge dequoy leurs barques furent incontinent chargées de mil. Se voyans honestement pourveuz de vivres ilz diligenterent au parachevement des

Quantité de mil, autremẽt Bled Sarrazin, ou de Turquie.

vaisseaux, pour retourner en France, & commencerent à ruiner ce qu'avec beaucoup de peines ils avoient bati. Ce-pendant il n'y avoit celuy qui n'euſt vn extreme regret d'abandonner vn païs de verité fort riche & de bel eſpoir, auquel il avoit tant enduré pour découvrir ce que par la propre faute des nôtres il falloit laiſſer. Car ſi en temps & lieu on leur euſt tenu promeſſe, la guerre ne ſe fuſt meuë alencontre *d'Outina*, lequel, & autres, ils avoient entretenus en amitié avec beaucoup de peines, & n'avoient encor perdu leur alliance, nonobſtant ce qui s'eſtoit paſſé.

3. iour d'Aouſt.

Comme vn chacun rongeoit ces choſes en ſon eſprit, voici paroître quatre voiles en mer le troiſieme jour d'Aouſt, dont ilz furẽt épris d'vne exceſſive joie melée de crainte tout enſemble. Apres que ces navires eurent mouillé l'ancre ilz découvrirent comme ils envoioiẽt vne de leurs barques en terre, veu laquelle Laudonniere fit armer en diligence l'vne des ſiennes pour envoyer au devant, & ſçavoir quelles gens c'eſtoient. Ce pendant craignant que ce ne fuſſent Heſpagnols il fit mettre ſes ſoldats en ordre, & les tenir prets. La barque retournée, il eut avis que c'eſtoient Anglois, & de fait ils amenerent avec eux vn Diepois, lequel au nom du general Anglois vint prier Laudonniere de permettre qu'ilz prinſent des eaux, dont ils avoiẽt grande neceſſité, faiſans entẽdre qu'il y avoit plus de quinze jours qu'ilz rodoient du lõg de la côte ſans en pouvoir trouver. Ce Diepois apporta deux ſlac-

Arrivée d'Anglois

tions de vin auec du pain de froment, qui furent departis à la pluſpart de la compagnie. Chacun peut penſer ſi cela leur apporta de la rejouïſſance. Car le Capitaine méme n'avoit point beu de vin il y avoit plus de ſept mois. La requeſte de l'Anglois accordée il vint trouver le Capitaine Laudonniere dans vne grande barque accompagné de ſes gens honorablement vetuz, toutefois ſans armes: & fit apporter grande quantité de pain & de vin pour en donner à vn chacun. Le Capitaine ne ſ'oublia à lui faire la meilleure chere qu'il pouvoit. Et à cette occaſion fit tuer quelques moutons & poules qu'il avoit iuſques alors ſoigneuſement gardez, eſperant en peupler la terre. Car pour toutes ſortes de maladies & de neceſſités qui lui fuſſent ſurvenuës il n'avoit voulu qu'vn ſeul poulet fuſt tué. Ce qui fut cauſe qu'en peu de temps il en avoit amaſſé plus de cent chefs.

Les François tuent leurs mòtons pour feſtoyer l'Anglois.

Or ce pendant que le general Anglois eſtoit là trois jours ſe paſſerent, pendant leſquels les Indiens abordoient de tous côtés pour le voir, demandans à Laudonniere ſi c'eſtoit pas ſon frere, ce qu'il leur accordoit: & adjoutoit qu'il l'eſtoit venu ſecourir avec ſi grande quantité de vivres, que de là en avãt il ſe pourroit bien paſſer de prendre aucune choſe d'eux. Le bruit incontinent en fut épandu par tout la terre, ſi bien que les ambaſſadeurs venoient de tous côtés pour traiter alliance au nom de leurs maiſtres avec lui, & ceux mémes qui par avant avoient envie

Grand abord des Sauvages.

Sauvages amis du temps.

de lui faire la guerre, se declarerent ses amis & serviteurs: à quoy ilz furent receuz. Le general conceut incontinent l'envie & la necessité qu'avoient les François de retourner en France: & pource il offrit de les passer tous. Ce que Laudonniere ne voulut, estãt en doute pour quelle raison il s'offrit si liberalement & ne sçachant en quel estat estoient les affaires de France avec les Anglois: & craignant encore qu'il ne vouluſt attẽter quelque chose en la Floride au nom de sa maitresse. Parquoy il fut refusé tout à plat: dont s'eleva vn grand murmure entre les soldats, lesquels disoient que leur Capitaine avoit envie de les faire tous mourir. Ilz vindrent donc trouver le Capitaine en sa chambre, & lui firent entendre leur dessein, qui estoit de ne refuser l'occasion. Laudonniere ayant demandé vne heure de temps pour leur répondre, amassa les principaux de sa cõpagnie, lesquels (apres leur en avoir communiqué) répondirent tous d'vne voix qu'il ne devoit refuser la commodité qui se presentoit, & qu'estans delaissez il estoit loisible de se servir des moyens que Dieu avoit envoyez.

Achapt d'vn navire Anglois.

Ils acheterent donc vn des navires de l'Anglois à pris honeste pour la somme de sept cens escus, & lui baillerent partie de leurs canons & poudres en gage. Ce marché ainsi fait il considera la necessité des François qui n'avoient pour toute nourriture que du mil & de l'eau: dont émeu de pitié il s'offrit de les aider de vingt bariques de farine, six pipes de

Humanité du general Anglois.

feves, vn poinson de sel, & vn quintal de cire pour faire de la chandele. Or pourautant qu'il voioit les pauvres soldats pieds nuds, il offrit encore cinquante paires de souliers. Ce qui fut accepté, & accordé de pris avec lui. Et particulierement encore il fit present au Capitaine d'vne jare d'huile, d'vne jane de vinaigre, d'vn baril d'olives, d'vne assez grande quantité de ris, & d'vn baril de biscuit blãc. Et fit encore plusieurs autres presens aux principaux officiers de la compagnie, selon leurs qualitez: Somme, il ne se peut exprimer au monde plus grande courtoisie que celle de cet Anglois, appellé maistre Iean Havvkins, duquel si i'oublios le nom, ie penserois avoir contre lui commis ingratitude.

Preparatifs pour faire voile.

Incontinent qu'il fut parti, on fait diligence de se fournir de biscuit, au moyen des farines que les Anglois avoient laissé, on relis les futailles necessaires pour les provisions d'eau. Ce qui fut d'autant plustot expedié que le desir de retourner en Frãce fournissoit à vn chacun de courage. Estans prets de faite voile il fut avisé de mener en Frãce quelques beaux Indiens & Indiennes, à fin que si derechef le voyage s'entreprenoit ilz peussent raconter à leur *Paraoustis* la grandeur de noz Rois, l'excellence de noz Princes, la bõté de nôtre païs, & la façon de vivre des François. A quoy le Capitaine avoit fort bien pourveu, si les affaires ne se fussent ruinées, comme il sera dit aux chapitres prochainement suivans.

Preparation du Capitaine Laudonniere pour retourner en France : Arrivée du Capitaine Iean Ribaut: Calomnies contre Laudonniere: Navires Hespagnoles ennemies: Deliberation sur leur venuë.

CHAP. XVII.

ON n'attendoit plus que le vent & la marée, lesquels se trouverent propres le vingt-huitieme jour du mois d'Aouſt, quand (sur le point de sortir) voici que les Capitaine Vasseur & Verdier commencerent à découvrir des voiles en la mer, dont ils avertirent leur general Laudonniere: sur quoy il ordonna de bien armer vne barque pour aller découvrir & reconoitre quelles gens c'estoient, & cependãt fit mettre ses gens en ordre & en tel equipage que si c'eussent esté ennemis:, dequoy il y avoit sujet de doute: car sa barque estoit arrivée vers le vaisseau à deux heures apres midi, & n'avoient fait sçavoir aucunes nouvelles de tout le jour. Le lendemain au matin entrerent en la riviere environ sept barques (entre lesquelles estoit celle de Laudonniere) chargées de soldats, tous ayãs l'arquebuze & le morion en teste, lesquels marchoiẽt toutes en bataille le long des côtaux où estoient quelques sen-

Apparition de voiles en mer.

tinelles Frãçoises, auſquelles ilz ne voulurent donner aucune réponſe, nonoſtant toutes les demandes qu'on leur fit : tellement que l'vne deſdites ſentinelles fut contraint leur tirer vne arquebuzade, ſans toutefois les affencr à cauſe de la trop grande diſtance. Laudonniere pẽſant que ce fuſſent ennemis fit dreſſer deux pieces de campagnes, qui lui eſtoit reſtées; De façon que ſi approchans du Fort ilz n'euſſent crié que c'eſtoit le Capitaine Ribaut, il n'euſt failli à leur faire tirer la volée. La cauſe pour laquelle le Capitaine Ribaut eſtoit venu de cette façon, eſtoit pource qu'on avoit fait des rapports en France que Laudonniere trenchoit du grand, & du Roy, & qu'à grand peine pourroit-il endurer qu'vn autre que lui entraſt au Chaſteau de la Caroline pour y cõmander. Ce qui eſtoit calomnieux. Eſtant dõc fait certain que c'eſtoit le Capitaine Ribaut, il ſortit du Fort pour aller au devant de lui, & lui rendre tous les honneurs qu'il lui eſtoit poſſible. Il le fit ſalüer par vne gentille ſclopeterie de ſes arquebuziers, à laquelle il répondit de mẽme. La rejouïſſance fut telle que chacun ſe peut facilement imaginer. Sur les faux rapports ſuſdits, le Capitaine Ribaut vouloit arreſter le Capitaine Laudonniere pour demeurer là avec lui, diſant qu'il écriroit en France, & feroit evanouïr tous ces bruits. Laudonniere dit qu'il ne lui ſeroit point honorable de faire telle choſe, d'eſtre inferieur en vn lieu où il auroit commandé en chef, &

Arrivée du Capitaine Ribaut.

Faux rapports contre Laudonniere.

où il auroit enduré tant de maux. Et que lui méme Ribaut, mettant là main à la conſcience, ne lui conſeilleroit point cela. Pluſieurs autres propos furent tenuz tant avec ledit Ribaut, que d'autres de ſa compagnie, & répondu par Laudonniere aux calomnies qu'on lui avoit mis ſus en Cour, mémement ſur ce qu'ō avoit fait trouver mauvais à Monſieur l'Admiral qu'il avoit mené vne bonne femme pour ſubvenir aux neceſſitez du ménage, & des malades, laquelle pluſieurs là méme avoient demandé en mariage, & de fait a eſté mariée depuis ſon retour en France à vn de ceux qui la deſiroient eſtans en la Floride. Au reſte qu'il eſt neceſſaire en telles entrepriſes ſe faire reconoiſtre & obeïr ſuivant ſa charge. de peur que chacun ne vueille eſtre maiſtre ſe ſentant éloigné de plus grandes forces. Que ſi les rapporteurs avoient appellé cela rigueur, cette choſe venoit pluſtot de la deſobeiſſance des complaignans, que de ſa nature moins ſujette à eſtre rigoureuſe qu'ilz n'eſtoient à eſtre rebelles, comme les effects l'ont montré.

Le lendemain de cette arrivée voici venir Indiens de toutes parts pour ſçavoir quelles gens c'eſtoient. Aucuns reconeurent le Capitaine Ribaut à ſa grande barbe, & lui firent des preſens, diſans qu'en peu de jours ilz le meneroient aux montagnes du *Palaci*, où ſe trouvoit du cuivre rouge, qu'ilz nomment en leur langage *Sieroa pira*, duquel le Capitaine Ribaut ayant fait faire quelque eſſay par ſon Orfevre,

Cuivre rouge éprouvé, ſe trouve eſtre vray or.

Orfevre, il lui rapporta que c'eſtoit vray or.

Pendant ces parlemens comme le Capitaine Ribaut eût fait décharger ſes vivres, voici que le quatriéme de Septembre ſix grandes navires Heſpagnoles arriverent en la rade où les quatre plus grandes des François eſtoient demeurées, leſquelles mouillerent l'ancre en aſſeurant noz François de bonne amitié. Ilz demanderent comme ſe portoient les chefs de cette entrepriſe, & les nommerent tous par noms & ſurnoms. Mais le lendemain ſur le point du jour ilz commencerent à canonner ſus les nôtres, leſquels reconoiſſans leur equipage eſtre trop petit pour leur faire teſte, à raiſon que la pluſpart de leurs gens eſtoient en terre, ils abandonnerent leurs ancres & ſe mirent à la voile. Les Heſpagnols ſe voyans découverts leur lacherènt encore quelques volées de canons, & les pourchaſſerẽt tout le iour; & voyãs les navires Françoiſes meilleures de voile que les leurs, & auſſi qu'ils ne ſe vouloient point depouiller de la côte, ilz ſe retirerent en la riviere des Dauphins, que les Indiens nomment *Seloy*, diſtante de huit ou dix lieuës de la Caroline. Les nôtres donc ſe ſentans forts de voiles les ſuivirent pour voir ce qu'ilz feroient : Ce qu'ayans fait ilz revindrent en la riviere de May, là où le Capitaine Ribaut eſtant allé dans vne barque, on luy fit le recit de ce qui eſtoit, méme qu'il y eſtoit entré trois navires Heſpagnoles dans la riviere des Dauphins, & les trois autres

4. de Septembre 1565 ſix navires Heſpagnoles ennemies.

estoient demeurées à la rade : Aussi qu'ils avoient fait descendre leur infanterie, leurs vivres & munitions. Ayant entendu ces nouvelles il revint vers la Forteresse, & en presence des Capitaines & autres Gentil-hommes, il proposa qu'il estoit necessaire pour le service du Roy de s'embarquer avec toutes les forces, & aller trouver les trois navires Hespagnoles qui estoient en la rade ; surquoy il demanda avis. Le Capitaine Laudonniere malade au lict, remonstra les perilleux coups de vents qui surviennent en cette cóte, & que là où il aviendroit qu'il la dépouïllast, il seroit mal-aisé de la pouvoir reprendre: que ce pendant ceux qui demeureroient au Fort seroient en peine & danger. Les autres Capitaines lui en remontrerent encore davantage, & qu'ilz n'estoient point d'avis que telle entreprise se fist, mais estoit beaucoup meilleur de garder la terre, & faire diligence de se fortifier. Ce nonobstant il se resolut de le faire & persista en son embarquement: print tous les soldats qu'il avoit souz sa charge, & les meilleurs de la compagnie de Laudonniere, avec son Lieutenant, son Enseigne, & son Sergent. Laudonniere lui dit qu'il avisast bien à ce qu'il vouloit faire, puis qu'il estoit chef dedans le païs, de crainte qu'il n'arrivast quelque chose de sinistre. A quoy il répondit qu'il ne pouvoit moins faire que de continuer cette entreprise : & qu'en la lettre qu'il avoit receu de Monsieur l'Admiral il y avoit vne apo-

Deliberation sur la venuë des Hespagnols.

stile, laquelle il montra écrite en ces termes: *Capitaine Iean Ribaut en fermant cette lettre i'ay eu certain avis comme* Dom Petro Melandes *se part d'Hespagne pour aller à la côte de la Nouvelle France. Vous regarderez de n'endurer qu'il entreprenne sur nous, non plus qu'il veut que nous entreprenions sur eux.* Vous voyez (ce dit-il) la charge que i'ay, & vous laisse à juger à vous-méme si vous en feriez moins, attendu le certain avertissement que nous avons que desja ilz sont en terre, & nous veulent courir sus. A cela Laudonniere ne sceut que repliquer.

Opiniatreté du Capitaine Ribaut: Prise du Fort des François: Retour en France. Mort dudit Ribaut & des siens: Brief recit de quelques cruautés Hespagnoles.

CHAP. XVIII.

LE Capitaine Ribaut opiniatré en sa premiere proposition, s'embarqua le 8. de Septembre, & emmena avec lui trente-huit des gens du Capitaine Laudonniere, ensemble son Enseigne. Ainsi ne lui demeura aucun homme de commandement, car chacun suivit ledit Ribaut comme chef, au nom duquel *8. de Septembre 1565.*

depuis ſon arrivée tous les cris & bans ſe faiſoient. Le dixiéme de Septembre ſurvint vne tempete ſi grande en mer que jamais ne ſ'en eſtoit veuë vne pareille. Ce qui fut cauſe que Laudonniere remontra à ce qui lui reſtoit de gens le danger où ils eſtoient d'endurer beaucoup de maux ſi le cas eſtoit échen qu'il fuſt arrivé inconvenient au Capitaine Ribaut & ceux qui eſtoient avec lui : ayans les Heſpagnols ſi pres d'eux, qui ſe fortifioiét. Partant qu'il falloit aviſer à ſe reinparer & racoutrer ce qui avoit eſté demoli. Les vivres eſtoient petits ; car méme le Capitaine Ribaut avoit emporté le biſcuit que Laudonniere avoit fait faire des farines Angloiſes : & ne s'eſtoit reſſenti d'aucune courtoiſie dudit Ribaut, lequel luy avoit diſtribué ſon vivre comme à vn ſimple ſoldat. Nonobſtant toute leur diligence ilz ne peurent achever leur cloture. En cette neceſſité donc on fait la reveuë des hommes de defenſe, qui ſe trouverent en bien petit nombre. Car il y avoit plus de quatre-vingtz que de goujats, que femmes, & enfans, & bon nombre de ceux d'icelui Laudonniere encore eſtropiez de la journée qu'ilz eurent contre *Outina*. Cette reveuë faite le Capitaine ordonne les gardes, deſquelles il fit deux eſcoüades pour ſe ſoulager l'vne l'autre.

19. Septembre. La nuit d'entre le dix-neuf & vingtiéme de Septembre vn nommé la Vigne eſtoit de

garde avec ſon eſcoüade, là où il fit tout le devoir, encores qu'il pleuſt inceſſamment. Quand donc le jour fut venu, & qu'il vit la pluie continuer mieux que devant, il eut pitié des ſentinelles ainſi mouïllées : & penſant que les Heſpagnols ne d'euſſent venir en vn ſi eſtrange temps, il les fit retirer, & de fait lui-méme s'en alla en ſon logis. Ce-pendant quelqu'vn qui avoit à faire hors le Fort, & le trompette qui eſtoit allé ſur le rempart, apperceurent vne troupe d'Heſpagnols qui deſcendoient d'vne montagnette, & commencerent à crier alarmes, & méme le trompette. Ce qu'entendu, le Capitaine ſort la rondelle & l'epée au poing, & s'en va au milieu de la place criant apres ſes ſoldats. Aucuns de ceux qui avoient bonne volonté, allerent devers la breche là où eſtoient les munitions de guerre, où ilz furent forcés & tués. Par ce méme lieu deux enſeignes entrerent, leſquelles furent incontinent plantées. Deux autres enſeignes auſſi entrerent du cóté d'Oueſt, où il y avoit auſſi vne autre breche, à laquelle ceux qui ſe preſenterent furent tués & deffaits. Le Capitaine allant pour ſecourir vne autre breche trouva en ceſte vne bonne troupe d'Heſpagnols, qui ja eſtoient entrez, & le repouſſerent iuſques en la place, là où eſtant il découvrit vn nommé François Iean, l'vn des mariniers qui deroberent les barques dont a eſté parlé ci-

Abord des Heſpagnols.

Vn marinier François conducteur des Heſpagnols.

dessus, lequel avoit amené & conduit les Hespagnols. Et voyant Laudonniere il commença à dire, c'est le Capitaine: & lui ruerent quelques coups de picques. Mais voyant la place desja prise & les enseignes plantées sur les rempars, & n'ayant qu'vn homme aupres de soy, il entra en la cour de son logis, dedans laquelle il fut poursuivi; & n'eust esté vn pavillon qui estoit tendu, il eust esté pris: mais les Hespagnols qui le suivoient s'amuserent à couper les cordes du pavillon, & cependãt il se sauva par la breche du côté de l'Oüest, & s'en alla dans les bois, là où il trouva vne quantité de ses hommes qui s'estoient sauvez; du nombre desquels il y en avoit trois ou quatre fort blessez. Alors il leur dit: Enfans, puis que Dieu a voulu que la fortune nous soit avenuë, il faut que nous mettions peine de gaigner à travers les marais iusques aux navires qui sont à l'emboucheure de la riviere. Les vns voulurent aller en vn petit village qui estoit dans les bois, les autres le suivirent au travers des roseaux dedans l'eau, là où ne pouvant plus aller pour la maladie qui le tenoit, il envoya deux hommes sachans bien nager, qui estoient aupres de lui, vers les vaisseaux, pour les avertir de ce qui estoit avenu, & qu'ilz le vinssent secourir. Ilz ne sceurent pour ce jour là gaigner les vaisseaux pour les avertir, & fallut que toute la nuit il demeurast

en l'eau iuſques aux épaules, avec vn de ſes hommes, qui jamais ne le voulut abandonner. Le lendemain penſant mourir là, il ſe mit en dèvoir de prier Dieu. Mais ceux des navires ayans ſceu où il eſtoit, ilz le vindrent trouver en piteux eſtat, & le porterent en la barque. Ils allerent auſſi du long de la riviere pour recuillir ceux qui s'eſtoient ſauvés. Le Capitaine aiant changé d'habits, dont on l'accommoda, ne voulut entrer dans les navires, que premierement il n'allaſt avec la barque le long des roſeaux chercher les pauvres gens qui eſtoient épars, là où il en recuillit dix-huit ou vingt. Eſtant arrivé aux vaiſſeaux on lui conta comme le Capitaine Iacques Ribaut neveu de l'autre (qui eſtoit en ſon navire diſtant du Fort de deux arquebuzades) auoit parlementé avec les Heſpagnols, & que François Iean eſtoit allé en ſon navire, où il avoit long temps eſté, dont on ſ'emerveilla fort, veu que c'eſtoit celui qui eſtoit cauſe de cette entrepriſe.

Apres s'eſtre r'aſſemblés on parlementa de revenir en France, & des moyens de ſ'accommoder. Ce qu'eſtant fait le vingt-cinquiéme de Septembre Laudonniere & Iacques Ribaut firent voiles, & environ le vingt-huitieme Octobre découvrirent l'ile de Flors aux Açores, ayans aſſez heureuſement navigué, mais avec telle incommodité de vivres, qu'ilz n'avoient que du biſcuit & de l'eau. L'onziéme de Novembre ilz ſe

La Floride abãdonnée le 25. Septembre 1565.

trouverent à soixante-quinze brasses d'eau, & s'estant trouvé le Capitaine Laudonniere porté sur la cóte de l'Angleterre en Galles, il y mit pied à terre, & renvoya le navire en France, attendant qu'il se fust vn petit rafraichi, & peu apres vint trouver le Roy pour lui rendre compte de sa charge.

Voila l'issue des affaires qui ne marchent pas par bonne conduite. Le long d'elay fait en l'embarquement du Capitaine Iean Ribaut : & les quinze jours de temps qu'il employa à cótoyer la Floride avant que d'arriver à la Caroline, ont esté cause de la perte de tout. Car s'il fust arrivé quand il pouvoit, sans s'amuser à aller de riviere en riviere, il eust eu du temps pour décharger ses navires, & se mettre en bonne defense, & les autres fussent revenus paisiblement en France. Aussi lui a-il fort mal pris d'avoir voulu plustot suivre les conceptions de son esprit, que son devoir. Car il n'eut point plustot laissé le Fort François pour se mettre en mer apres les navires Hespagnoles, que la tempéte le print, laquelle à la fin le contraignit de faire naufrage contre la côte, là où tous ses vaisseaux furent perdus, & lui à peine se peut-il sauver des ondes, pour tomber entre les mains des Hespagnols qui le firent mourir & tous ceux de sa troupe : je dy mourir, mais d'vne façon telle que les Canibales & Lestrygons en auroient horreur. Car apres plusieurs tourmens ilz l'écorche-

Mort de Iean Ribaut.

rent cruellement (contre toutes les loix de guerre qui furent jamais) & envoyerent ſa peau en Europe. Exemple indigne d'vn Chrétien, & d'vne nation qui veut que l'on croye qu'elle marche d'vn zele de religion en la conquéte des terres Occidentales, ce que tout homme qui ſçait la verité de leurs hiſtoires ne croira jamais. Ie m'en rapporte à ce qu'en a écrit Dom Barthelemi de las Caſas, moyne & Eveſque Heſpagnol, qui a eſté preſent aux horribles maſſacres, boucheries, cruautés, & inhumanités exercées ſur les pauvres peuples qu'ils ont domtés en ces parties-là, entre leſquels il rapporte qu'en quarante-cinq ans ils en ont fait mourir & deſtruit vingt millions : concluant que les Heſpagnols ne vont point és Indes y eſtans menez de l'honneur de Dieu, & du zele de ſa foy, ni pour ſecourir & avancer le ſalut à leurs prochains, ni auſſi pour ſervir à leur Roy, dequoy à faulſes enſeignes ilz ſe vantent: mais l'avarice & l'ambition les y pouſſe, afin de perpetuellement dominer ſur les Indiens en tyrans & diables. Ce ſont les mots de l'autheur ; lequel recite qu'on n'avoit (au temps qu'il y a eſté) non plus de ſoin d'endoctriner & mener à ſalut ces pauvres peuples-là, que ſ'ils euſſent eſté des bois, des pierres, des chiens, ou des chats: adjoutant qu'vn Iean Colmenero homme fantaſtique, ignorant, & ſot, à qui eſtoit donnée vne grande ville en comande, & lequel avoit charge d'a-

Cruautés Heſpagnoles.

mes, estant vne fois par lui examiné, ne sçavoit seulement faire le signe de la Croix : & estant enquis quelle chose il enseignoit aux Indiens, il répondit qu'il les donnoit aux diables, & que c'estoit assez qu'il leur disoit : *Per segnin sanctin cruces.* Cet autheur nous a laissé vn Recueil, ou Abbregé intitulé, *Destruction des Indes par les Hespagnols* : meu à ce faire voyant que tous ceux qui en écrivent les histoires, soit pour aggreer, soit par crainte, où qu'ilz soient pensionnaires, passent souz silence leurs vices, cruautés & tyrānies, afin qu'on les repute gens de bien. Ie mettray ici seulement ce qu'il recite de ce qu'ils ont fait en l'ile de *Cuba*, qui est la plus proche de la Floride. En l'an mil cinq cens & onze (dit-il) passerent à l'ile de *Cuba*, où il avint choses fort remarquables. Vn *Cacique* (c'est ce que les Floridiens appellent *Paraoussi*, Capitaine, ou Prince) grand seigneur nommé *Hathuey*, qui s'estoit transporté de l'ile Hespagnole à celle de *Cuba*, avec beaucoup de ses gens pour fuir les cruautés & actes inhumains des Hespagnols: Comme quelques Indiens lui disoient les nouvelles que les Hespagnols venoient vers *Cuba*, il assembla son peuple, & leur dit: Vous sçavez le bruit qui court que les Hespagnols viennent par deçà, & sçavés aussi par experience comment ils ont traité tels & tels, & les gens de *Hayti* (qui est l'ile Hespagnole voisine de *Cuba*) ils viennent faire le méme ici. Sçavez-vous pourquoy ilz le font ? Ilz ré-

pondirent que non, ſinon (diſoient-ils) qu'ilz ſont de leur nature cruels & inhumains. Il leur dit: Ilz ne le font point ſeulement pour cela, mais auſſi par-ce qu'ils ont vn Dieu lequel ils adorent, & demãdent avoir beaucoup; & afin d'avoir de nous autres, pour l'adorer, ilz mettent peine à nous ſubjuguer, & ilz nous tuent. Il avoit aupres de ſoy vn coffret plein d'or & de joyaux, & dit: Voici le Dieu des Heſpagnols. Faiſons lui ſ'il vous ſemble bon *Areytos* (qui ſont bals & danſes) & en ce faiſant lui donnerons contentement, & cõmandera aux Heſpagnols qu'ilz ne nous facent point de déplaiſir. Ilz répondirent tous à claire voix, C'eſt bien dit, c'eſt bien dit. Et ainſi ilz danſerent devant lui juſques à ſe laſſer. Et lors le ſeigneur *Hatuey* dit: Regardez quoy qu'il en ſoit, ſi nous le garderons afin qu'il nous ſoit oté, car à la fin ilz nous tueront. Parquoy jettons-le en la riviere. A quoy ils ſaccorderent tous, & ainſi ilz jetterent ce Dieu en vne grande riviere qui eſtoit là tout prés.

Ce ſeigneur & *Cacique* alloit toujours fuiant les Heſpagnols incontinent qu'ils arrivoient à l'ile de *Cuba*, comme celui qui les conoiſſoit trop, & il ſe defendoit quand il les rencõtroit. A la fin il fut pris, & brulé tout vif. Et comme il eſtoit attaché au pal vn Religieux de ſainct François homme ſainct lui dit quelque choſe de nôtre Dieu, & de nôtre Foy, leſquelles il n'avoit jamais ouïes, & ne pouvoient l'inſtruire en ſi peu de temps. Le Religieux adjouſta

que ſ'il vouloit croire à ce qu'il luï diſoit il iroit au ciel où y a gloire & repos eternel: & ſ'il ne le croyoit point, il iroit en enfer pour y eſtre tourmenté perpetuellement. Le *Cacique* apres y avoir vn peu penſé, demanda ſi les Heſpagnols alloient au ciel, Le Religieux répondit qu'ouï, quant aux bons. Le *Cacique* à l'heure ſans plus penſer dit qu'il ne vouloit point aller au ciel, mais en enfer, afin de ne ſe trouver en la compagnie de telles gens. Et voici les loüanges que Dieu & nôtre Foy ont receu des Heſpagnols qui ſont allez aux Indes.

Vne fois (pourſuit l'Autheur) les Indiens venoient au devant de nous nous recevoir avec des vivres & viandes delicates, & avec toute autre careſſe de dix lieuës loin, & eſtans arrivés ilz nous donnerent grande quantité de poiſſon, de pain, & autres viandes. Voila incontinent que le diable ſe met és Heſpagnols, & paſſent par l'epée en ma preſence, ſans cauſe quelconque, plus de trois mille ames, qui eſtoient aſſis devant nous, hommes, femmes, & enfans. Ie vis-là ſi grandes cruautés, que jamais hommes vivans n'en virent, ni n'en verront de ſemblables.

Vne autrefois & quelques jours apres, j'envoiay des meſſagers à tous les Seigneurs de la province de *Havana*, les aſſeurant qu'ilz n'euſſent peur (car ils avoient ouï de mon credit) & que ſans ſabſenter ilz nous vinſſent voir, & qu'il ne leur ſeroit fait aucun déplaiſir : car

tout le païs eſtoit effrayé des maux & tueries paſſées : & fis ceci par l'avis du Capitaine méme. Quand nous fumes venus à la province, vingt & vn *Caciques* nous vindrent revoir, leſquels le Capitaine print incontinent, rompant l'aſſeurance que je leur avoy donnée, & les voulut le jour enſuivant bruler vifs, diſant qu'il eſtoit expedient de faire ainſi: qu'autrement ilz feroient vn jour quelque mauvais tour. Ie me trouvay en vne tres-grande peine pour les ſauver du feu: toutefois à la fin ilz échapperent.

Apres que les Indiens de cette ile furent mis en la ſervitude & calamité de ceux de l'ile Heſpagnole: & qu'ilz virent qu'ilz mouroient & periſſoient tous ſans aucun remede, les vns commencerent à ſ'enfuïr aux montagnes, les autres tout deſeſperez ſe pendirent hommes & femmes, pendans quant & quant leurs enfans. Et par la cruauté d'vn ſeul Heſpagnol que je cognoy, il ſe pendit plus de deux cens Indiens, & eſt mort de cette façon vne infinité de gens.

Il y avoit en cette ile vn officier du Roy, à qui ilz donnerent pour ſa part trois cens Indiens, dont au bout de trois mois il lui en eſtoit mort au travail des mineres deux cens ſoixante : Apres ilz lui en donnerent encore vne fois autant, & plus, & les tua auſſi bien: & autant qu'on lui en donnoit, autant en tuoit-il, juſques à ce qu'il mourut, & que le diable l'emporta.

En trois, ou quatre mois, moy eſtant preſent, il eſt mort plus de ſix mille enfans, pour leur eſtre otez peres & meres qu'on avoit mis aux minieres. Ie vis auſſi d'autres choſes épouvantables au depeuplement de cette-ile, laquelle c'eſt grand' pitié de voir ainſi maintenant deſolée.

Ie n'ay voulu mettre que ceci des cruautez des Heſpagnols en l'ile de *Cuba*. Car qui voudroit écrire ce qu'ils ont fait en trois mille lieuës de terre, on en pourroit faire vn gros volume, tout de meſme étoffe que ce que deſſus. Comme par exemple j'ajouſteray ce que le méme dit des cruautez faites és iles de ſainct Iean & de *Jamaïca*: Les Heſpagnols (dit-il) paſſerent à l'ile ſainct Iean & à celle de *Jamaïca* (qui eſtoient comme de jardins & ruches d'abeilles) en l'an mil cinq cens neuf, ſ'eſtans propoſé la meſme fin & but qu'ils avoiét eu en l'ile Heſpagnole, faiſans & commettans les brigandages & pechez ſuſdits, & y adjouſtans davãtage beaucoup de tres-grandes & notables cruautez, tuans, brulans, rotiſſans, & jettans aux chiens, puis apres auſſi opprimans, tourmentans, & vexans en des minieres, & par autres travaux, juſques à conſumer & extirper tous ces pauvres innocens, qui eſtoient en ces deux iles, juſques à ſix cens milles: voire je croy qu'ils eſtoient plus d'vn milion: & il n'y a point aujourd'hui en chacune ile deux cens perſonnes, & tous ſont periſ ſans foy & ſans ſacremens.

Toutes lesquelles cruautés, & cent mille autres, ce bon Evesque ne pouvant supporter il en fit ses remonstrances & plaintes au Roy d'Hespagne, qui ont esté redigées par écrit, au bout desquelles est la protestation qu'il en a fait, appellant Dieu à témoin, & toutes les hierarchies des Anges, & tous les Saincts de la Cour celeste, & tous les hommes du monde, mémes ceux-là qui vivront ci apres, de la certification qu'il en donne, & de la décharge de sa conscience; en l'ãnée mil cinq cens quarante-deux. Chose certes au recit de laquelle paraventure ceux qui ont l'Hespagne en l'ame ne me croiront point: mais ce que j'ay dit n'est qu'vne petite parcelle du contenu au livre de cet autheur, lequel se vend chez les libraires à qui en a affaire. Et pour mieux confirmer tels scrupuleux je les r'envoye à vn autre qui a décrit l'histoire naturele & morale des Indes tant Orientales qu'Occidentales. Ioseph Acosta, lequel quoy qu'il couvre ces horribles cruautés (comme estant de la nation) toutefois en adoucissant la chose il n'a pas peu se tenir de dire: *Mais nous autres à present ne considerans rien de cela* (il parle de la bõne police, & entendement des Mexiquains) *nous y entrons par l'épee, sans les ouïr ni entendre &c.* Et ailleurs rendant la raison pourquoy les iles qu'on appelle de Barlouënte, c'est à sçavoir l'Hespagnole, Cube, Port-riche, & autres en ces environs, sont aujourd'hui si peu habitées: *Pource*, dit-il, *qu'il y est resté peu d'Indiens naturels*

Ioseph Acosta liv. 6. chap. 1.

Livre 2. chap. 22.

par l'inconſideration & deſordre des premiers conquéteurs & perspleurs. Par ces paroles ſe reconoit qu'ilz diſent vne méme choſe, mais l'vn parle par zele, & l'autre comme vn homme qui ne veut point ſcandalizer ſon païs.

Que ſ'ils ont fait telles choſes aux Indiens: eſtans des-ja accoutumés au carnage, il ne ſe faut étonner de ce qu'ils ont fait au Capitaine Ribaut & aux ſiens: & ſ'ils euſſent tenu Laudonniere, il n'en euſt pas eu meilleur marché. Car les François demeurez avec lui qui tomberent entre leurs mains furent tous pendus, avec cet écriteau: *Je ne fay ceci comme à François, mais comme à Lutheriens.* Ie ne veux point defendre les Lutheriens: mais je diray que ce n'eſtoit aux Heſpagnols de conoitre de la Religion des ſujets du Roy, mémement n'eſtans point ſur les terres d'eux Heſpagnols, mais ſur ce qui appartenoit au Roy de ſon propre conqueſt. Et puis que les François ſ'eſtoient abſtenuz de les troubler (car la rebellion de laquelle nous avons parlé ci deſſus ne vient point ici en conſideration) ilz devoient tout de méme laiſſer les François en leurs limites, & ne point empécher l'avancement du nom Chrétien. Car quoy qu'il y euſt des heretiques, il y avoit auſſi des Catholiques, & y en euſt eu plus abondãment avec le temps: là où maintenant ces pauvres peuples-là ſont encore en leur ignorance premiere. Quelques hommes ſots & trop ſcrupleux diront qu'il vaut mieux les laiſſer tels qu'ilz ſont, que de leur

de leur donner vne mauvaise teinture: mais je repliqueray que l'Apostre sainct Paul se re- *Aux Phi-*
jouïssoit de ce que (quoy què par envie & cõ- *lip. 1.*
tention, & non purement) en quelque maniere que ce fust, ou par feintise, ou en verité, Christ estoit annoncé. Il est difficile, voire impossible aux mortels d'amener tous les hommes à vne mesme opinion, & principalement où il y va des choses qui peuvent estre sujettes à interpretation. C'eust esté beaucoup fait d'avoir donné à ce peuple quelque connoissance de Dieu, & par sa bonté & l'assistãce de sõ sainct Esprit il eust fait le reste. L'Admiral de Collignì n'a pas toujours duré; vn autre eust fait des colonies purement Catholiques, & eust revoqué les autres: & ne trouve point quant à moy que les Hespagnols soient plus excusables en leurs cruautés, que les Lutheriens en leur religion. Au reste les Terres-neuves & Occidentales estans d'vne si grande étenduë que toute l'Europe ne suffiroit à peupler ce qui y est de vague, c'est vne envie bien maudite, vne ambition damnable, & vne avarice cruelle aux Hespagnols de ne pouvoir souffrir que personne y aborde pour y habiter; & vne folie de se dire seuls seigneurs de ce dequoy personne y ayant droit ne les a fait heritiers. Or cette cruauté barbaresque exercée alencontre des François fut vengée deux ans apres par le gentil courage du Capitaine Gourgues, comme sera veu au chapitre suivant.

Entrepriſe haute & genereuſe du Capitaine Gourgues pour relever l'hõneur des François en la Floride: Renouvellement d'alliance avec les Sauvages: Priſe des deux plus petis Forts des Heſpagnols.

CHAP. XIX.

1567. L'An mil cinq cens ſoixante-ſept le Capitaine Gourgues Gentilhõme Bourdelois pouſſé d'vn courage vrayement François, & du deſir de relever l'honneur de ſa nation, fit vn emprunt à ſes amis, & vẽdit vne partie de ſes biens pour dreſſer & fournir de tout le beſoin trois moyens navires portans cent cinquãte ſoldats, avec quatre-vingts mariniers choiſis ſouz le Capitaine Cazenove ſon Lieutenant, & Frãçois Bourdelois maiſtre ſur les matelots. Puis partit le vingt-deuxieme d'Aouſt an ſuſdit, & apres avoir quelque temps combattu les vents & tempétes contraires, en fin arriva & territ à l'ile de *Cuba*. De là fut au Cap ſainct Antoine au bout de l'ile de *Cuba* eloignée de la Floride environ deux cẽs lieuës, où ledit Gourgues declara à ſes gẽs ſon deſſein qu'il leur avoit toujours celé, les priant & admoneſtant de ne l'abandonner ſi pres de l'ennemi, ſi bien pourveus; & pour vne telle occaſion. Ce qu'ilz lui jurerent

22. d'Aouſt 1567.

tous, & ce de ſi bon courage qu'ilz ne pouvoient attendre la pleine lune à paſſer le détroit de *Baham*, ains découvrirent la Floride aſſez tot, du Fort de laquelle les Heſpagnols les ſaluerent de deux canonades, eſtimans qu'ils fuſſent de leur nation, & Gourgues leur fit pareille ſalutation pour les entretenir en cet erreur, afin de les ſurprendre avec plus d'avantage, paſſant outre neantmoins, & feignant ailler ailleurs, juſques à ce qu'il eut perdu le lieu de veuë: ſi que la nuit venuë il deſcend à quinze lieuës du Fort devant la riviere *Tacatacouroa*, que les François ont nommée Seine, pour-ce qu'elle leur ſembla telle que celle de France. Puis ayant découvert la rive toute bordée de Sauvages pourveuz d'arcs & fleches, leur envoya ſon trompette pour les aſſeurer (outre le ſigne de paix & d'amitié qu'il leur faiſoit faire des navires) qu'ilz n'eſtoient là venus que pour renoüer l'amitié & confederation des François avec eux. Ce que le Trompette executa ſi bien (pour y avoir demeuré ſouz Laudonniere) qu'il rapporta du *Paraouſti Satouriona* vn chevreuil & autres viandes pour rafraichiſſement: puis ſe retirerent les Sauvages danſans en ſigne de joye, pour avertir tous les *Paraouſtis* d'y retourner le lendemain. A quoy ilz ne manquerent: & entre-autres y eſtoient le grand *Satouriona*, *Tacadocorou*, *Halmacanir*, *Athore*, *Harpaba*, *Helmacapé*, *Helycopile*, *Meloma*, & autres avec leurs armes accoutumées, leſquelles recipro-

Bon courage des ſoldats François.

Abord des François à la riviere de Seine.

Nouvelle alliance avec les Sauvages Indiens.

quement ilz laisserent pour conferer ensemble avec plus d'asseurance. *Satouriona* estant allé trouver le Capitaine Gourgues sur la rive, le fit seoir à son côté droit: & comme Gourgues voulut parler, *Satouriona* l'interrompit, & commença à lui deduire les maux incroyables & continuelles indignitez que tous les Sauvages, leurs femmes & enfans avoient receu des Hespagnols depuis leur venuë, & le bon desir qu'il avoit de s'en venger pourveu qu'on le vouluſt aider. A quoy Gourgues prestant le serment, & la confederation entre-eux jurée, il leur donna quelques dagues, couteaux, miroirs, haches, & autres marchandises à eux propres. Ce qu'ayant fait ilz demanderent encore chacun vne chemise pour vétir en leurs jours solennels, & estre enterrées avec eux à leur mort. Eux en recompense firent des presens au Capitaine Gourgues de ce qu'ils avoient, & se retirerent dansans fort joyeux avec promesse de tenir le tout secret, & d'amener au méme lieu bonnes troupes de leurs sujets tous embatonez pour se bien venger des Hespagnols. Ce-pendant Gourgues ayant interrogé Pierre de Bré natif du Havre de Grace, autrefois échappé jeune enfant du Fort à travers les bois, tandis que les Hespagnols tuoient les autres François, & depuis nourri par *Satouriona*, qui le donna audit Gourgues, il se servit fort de ses avis, sur lesquels il envóya reconoitre le Fort & l'état des ennemis par quel-

Plainte des Sauvages contre les Hespagnols.

ques-vns des siens conduits par *Olotaraca* neveu de *Satouriona*.

La demarche concluë, & le rendez-vous donné aux Sauvages au delà la riviere *Salinacani*, autrement Somme, ilz beurent tous en grande solennité leur breuvage dit *Cassiné* fait de jus de certaines herbes, lequel ils ont accoutumé de prendre quand ilz vont en lieu hazardeux, par-ce qu'il leur ote la soif & la faim par vingt-quatre heures : & fallut que Gourgues fist semblant d'en boire : puis leverent les mains, & jurerent tous de ne l'abandonner jamais. Ils eurent des difficultez grandes pour les pluies & lieux pleins d'eau qu'il fallut passer avec du retardement qui leur accroissoit la faim. Or avoient-ilz sçeu que les Hespagnols estoient quatre cens hommes de defense repartis en trois forts dressez & flanquez, & bien accommodez sur la riviere de May. Car outre la Caroline, ils en avoient encore fait deux autres plus bas vers l'emboucheure de la riviere, aux deux côtez d'icelle. Estant donc arrivé assez pres, Gourgues delibere d'assaillir le Fort à la diane du matin suivant: ce qu'il ne peut faire pour l'injure du ciel & obscurité de la nuict. Le *Parousti Helicopile* le voyant faché d'y avoir failli l'asseure de le conduire par vn plus aisé, bien que plus long, chemin: si que le guidant par les bois il le meine en veuë du Fort, où il reconeut vn quartier qui n'avoit que certains

Resolution; & le rendez-vous donné.

Cassine qu'est-ce.

400. Hespagnols à la Caroline.

commencemens de follez : ſi bien qu'apres avoir fait ſonder la petite riviere qui ſe rend là, ilz la paſſerent, & auſſi tot ſ'appreterent au combat la veille de Quaſimodo en Avril mil cinq cens ſoixante-huit. Tellement que Gourgues pour employer ce feu de bonne volonté, donne vingt arquebuziers à ſon Lieutenant Cazenove, avec dix mariniers chargez de pots & grenades à feu pour bruler la porte : puis attaque le Fort par autre endroit, apres avoir vn peu harangué ſes gens ſur l'étrange trahiſon que ces Heſpagnols avoient joüé à leurs compagnons. Mais apperceuz venans à teſte baiſſée, à deux cens pas du Fort, le canonier monté ſur la terraſſe d'icelui, ayãt crié Arme, Arme, ce ſont Frãçois; leur envoya deux coups d'vne coulevrine portant les armes de France prinſe ſur Laudonniere. Et comme il vouloit recharger pour le troiſieme coup, *Olotocara* tranſporté de paſſion ſortant de ſon rang, monta ſur vne plate-forme, & lui paſſa ſa picque à travers le corps. Surquoy Gourgues ſ'avançant, & ayant oüi crier par Cazenóve que les Heſpagnols ſortis armez au cri de l'alarme, ſ'enfuioient, tire cette part, & les enferme de ſorte entre lui & ſon Lieutenant, que de ſoixante il n'en rechappa que quinze reſervés à méme peine qu'ils avoient fait porter aux François. Les Heſpagnols de l'autre Fort ce-pendant ne ceſſent de tirer des ca-

Fort des Heſpagnols attaqué par les François.

nonades, qui incommodoient beaucoup les nôtres. Surquoy Gourgues se jette (suivi de quatre-vingts arquebuziers) dans vne barque qui se trouva là bien à point pour passer dans le bois joignant le Fort, duquel il jugeoit que les assiegez sortiroient pour se sauver à la faveur dudit bois dedans le grand Fort, qui n'en estoit eloigné que d'vne lieuë. d'autre-part. Les Sauvages impatiens d'attendre le retour de la barque se jettent tous en l'eau tenans leurs arcs & fleches elevées en vne main, & nageans de l'autre: en sorte que les Hespagnols voyans les deux rives couvertes de si grand nombre d'hommes penserent fuir vers les bois, mais tirez par les François, puis repoussez par les Sauvages, vers lesquels ils se vouloient ranger, on leur otoit la vie plustot qu'ilz ne l'avoient demandé: Somme que tous y finirent leurs jours hors-mis les quinze qu'on reservoit à punition exemplaire. Et fit le Capitaine Gourgues transporter tout ce qu'il trouva du deuxieme Fort au premier où il vouloit se fermer pour prendre resolution contre le grand Fort, duquel il ne sçavoit l'état.

Assaut de l'autre petit Fort des Hespagnols.

Hespagnol desguisé en Sauvage : Grande resolution d'vn Indien : Approches & prise du grand Fort : Demolition d'icelui, & des deux autres: Execution des Hespagnols prisonniers : Regret des Sauvages au partir des François : Retour de Gourgues en France : Et ce qui lui avint depuis.

CHAP. XX.

CE n'estoit peu avancé d'avoir fait l'execution que nous avons dit en la prise des deux petits Forts, mais il en restoit encore vne bien importante & plus difficile que les deux autres ensemble, qui estoit de gaigner le grand Fort nommé la Caroline par les François, où il y avoit trois cens hommes bien munis, sous vn brave Gouverneur, qui estoit homme pour se faire bien battre en attendant secours. Gourgues donc ayant eu le plan, la hauteur, les fortifications & avenuës dudit Fort par vn Sergent de bande Hespagnol son prisonnier, il fait dresser huit bonnes écheles, & soulever tout le païs contre l'Hespagnol, & delibere sortir sans lui donner loisir de débaucher les peuples voisins pour le venir secourir. Ce-pendant le Gouverneur envoie vn Hespagnol deguisé en Sauvage pour reconoitre l'état des François.

Hespagnol espion deguisé en Sauvage.

Et bien que découvert par *Olotocara* il ſubtiliza tout cẽ qu'il peut pour faire croire qu'il eſtoit du ſecond Fort, duquel échappé, & ne voyãt que Sauvages de toutes parts, il s'eſtoit ainſi deguiſé pour mieux parvenir aux François, de la miſericorde deſquels il eſperoit plus que de ces barbares. Confronté toutefois avec le Sergent de bãdes, & cõveincu étre du grãd Fort, il fut de la reſerve, apres qu'il eut aſſeuré Gourgues qu'õ le diſoit accõpagné de deux milles François, crainte deſquels ce qui reſtoit d'Heſpagnols au grand Fort, eſtoiẽt aſſés étõnez. Surquoy Gourgues reſolu de les preſſer en telle épouvéte, & laiſſant ſon Enſeigne avec quinze arquebuziers pour la garde du Fort, & de l'entrée de la riuiere, fait de nuit partir les Sauuages pour s'embuſquer dans les bois deçà & delà la riviere: puis part au matin, menãt liez le Sergẽt & l'eſpiõ pour lui mõtrer à l'œil ce qu'ilz n'avoient fait entendre qu'en peinture. S'eſtans acheminez, *Olotocara* determiné Sauvage, qui n'abandonnoit iamais le Capitaine, lui dit qu'il l'avoit bien ſervi, & fait toute qu'il lui avoit commandé: qu'il ſaſſeuroit de mourir au combat du grand Fort. Partant le prioit de donner à ſa femme apres ſa mort ce qu'il lui donneroit s'il ne mouroit point, à fin qu'elle l'éterre avec lui, pour eſtre mieux venu au village des eſprits. Le Capitaine Gourgues apres l'avoir loué de ſa fidele vaillance, amour conjugal, & ſoin genereux

Belle reſolution, & amour conjugal d'vn Sauvage.

Sauvages enterrens les biens des morts avec eux.

Opinion des Sauvages de l'eſtat des ames apres la mort.

d'vn honneur immortel, répond qu'il l'aimoit mieux honorer vif que mort, & que Dieu aidant il le rameneroit victorieux.

Approches du grand Fort.

Dés la découverte du Fort, les Hespagnols ne furent chiches de canonades, mémement de deux doubles coulevrines, lesquelles montées sur vn boulevert commandoient le long de la riviere. Ce qui fit retirer le Capitaine Gourgues dans le bois, où estant il eut assez de couverture pour s'approcher du Fort sans offense: Et avoit bien deliberé de demeurer là iusques au matin qu'il estoit resolu d'assaillir les Hespagnols par escalade du côté du mont où le fossé ne lui sembloit assez flanqué pour la defense de ses courtines; mais le Gouverneur avança son desastre, faisant sortir soixante arquebuziers, lesquels coulez le long des fossez s'avancerent pour découvrir le nombre & valeur des François: vingt desquels François se mettans souz Cazenove entre le Fort & eux ja sortis, leur coupent la retraite, pendant que Gourgues commande au reste de les charger en teste, mais ne tirer que de prés & coups qui portassent, pour puis apres les sagmenter plus aisément à coups d'espée. Ce qui fut fait, mais tournans le dos aussi-tot que chargez, & resserrez d'ailleurs par Cazenove, tous y demeurerent. Dont le reste des assiegez furent si effrayez qu'ilz ne sçeurent prendre autre resolution pour garentir leur vie, que par la fuite dans les bois

Defaite des Hespagnols.

prochains, où neantmoins rencontrez par les fleches des Sauvages qui les y attendoient, furent aucuns contraints de tourner teſte, aimãs mieux mourir par les mains des François qui les pourſuivoient, s'aſſeurans de ne pouvoir trouver lieu de miſericorde en l'vne ni en l'autre nation qu'ils avoient également & ſi fort outragée.

Munitiõs trouvées dans le grand Fort.

Le Fort pris fut trouvé bien pourveu de toute choſe neceſſaire, nommement de cinq doubles coulevrines, & quatre moyennes, avec pluſieurs autres petites de toutes ſortes: & dix-huit gros caques de poudre, & toutes ſortes d'armes, que Gourgues fit ſoudain charger en la barque, non les poudres & autres meubles, d'autant que le feu emporta tout par l'inadvertence d'vn Sauvage, lequel faiſant cuire du poiſſon, mit le feu à vne trainée de poudre faite & cachée par les Heſpagnols pour fétoyer les François au premier aſſaut.

Executiõ des Heſpagnols priſonniers.

Les reſtes des Heſpagnols menez avec les autres, apres que Gourgues leur eut remontré l'injure qu'ils avoient fait ſans occaſion à toute la nation Françoiſe, furent tous pendus aux branches des mémes arbres qu'avoient eſté les François, cinq deſquels avoient eſté eſtranglés par vn Heſpagnol, qui ſe trouvant à tel deſaſtre, confeſſa la faute, & la juſte punition que Dieu lui faiſoit ſouffrir. Et comme ils avoient mis des écriteaux aux François, on leur en mit tout de

méme en ces mots: *Ie ne fay ceci comme à Hespagnols, ni comme à mariniers, mais comme à traitres, voleurs, & meurtriers.* Puis se voyant foible de gens pour garder ces Forts, moins encor pour les peupler, de crainte aussi que l'Hespagnol n'y retournast, à l'aide des Sauvages les mit to⁹ rez pieds rez terre en vn jour. Cela fait il r'envoye l'artillerie par eau à la rivierere de Seine où estoient ses vaisseaux: & quant à lui retourne à pied accompagné de quatre-vingts arquebuziers armez sur le dos & meches allumees, suiviz de quarante mariniers portans picques, pour le peu d'asseurance de tant de Sauvages, toujours marchans en bataille, & trouvans le chemin tout couvert d'Indiens, qui le venoiẽt honorer de presens & loüãges, comme au liberateur de tous les païs voisins. Vne vieille entre autres lui dit qu'elle ne se soucioit plus de mourir, puis que les Hespagnols chassez elle avoit vne autrefois veu les François en la Floride. En fin arrivé & trouvãt ses navires prets à faire voile, il conseilla les *Paraoustis* de persister en l'amitié & confederation ancienne qu'ils ont eu avec les Rois de France, qui les defendra contre toutes natiõs. Ce que tous, lui promirent, fondans en larmes pour son depart, & sur tous *Oloroara*. Pour lesquels appaiser il leur promit estre de retour dans douze lunes (ainsi cõtent-ils leurs années) & que son Roy leur envoyeroit armée, & force presens de couteaux, haches, & toutes autres choses de besoin. Cela fait il ré-

Demolition des trois Forts

Grande amitié d'vne femme envers les François.

Regret des Sauvages au depart des François.

dit graces à Dieu, avec tous les siens, faisant lever les ancres le troisieme iour de May mil cinq cens soixante huit, & cinglerent si heureusement qu'en dix-sept jours ilz firent vnze cens lieuës, d'où continuans le sixieme Iuin arriverent à la Rochelle. Apres les caresses qu'il receut des Rochelois il fit voile vers Bourdeaux : mais il l'échappa belle. Car le jour mesme qu'il partit de la Rochelle arriverent dix-huit pataches & vne roberge de deux cens tonneaux chargées d'Hespagnols, lesquels asseurez du desastre de la Floride, venoient pour l'enlever, & lui faire vne merveilleuse feste, & le suivirent iusques à Blaye, mais il estoit ja rendu à Bourdeaux.

Les ancres levées le 3. May 1568.

Arrivée en France le 6. Iuin.

Depuis le Roy d'Hespagne averti qu'on ne l'avoit sceu attraper, ordonna vne grande somme de deniers à qui lui pourroit apporter sa teste: priant en outre le Roy Charles d'en faire iustice, comme d'vn infracteur de leur bonne alliance & confederation, sans faire mention que les siens premierement avoient esté infracteurs de cette confederation. Tellement que Gourgues venu à Paris pour se presenter au Roy, & luy faire entendre avec le succez de son voyage le moyen de remettre tout ce païs en son obeissance, à quoy il protestoit d'employer sa vie & ses moyens, il eut vn recueil & réponse tant diverse, qu'il fut en fin forcé de se celer long-temps en la ville de Rouën environ l'an mil cinq cens soixante dix: & sans l'assistence de ses amis il eust esté

Plainte du Roy d'Hespagne au Roy Charles.

Gourgues malheureux.

Diverſes fortunes de Dominique de Gourgues.

en danger. Ce qui le facha merveilleuſement, conſiderant les ſervices par lui rendus tant au Roy Charles, qu'à ſes predeceſſeurs Rois de France. Car il avoit eſté en toutes les armées qui s'eſtoient levées l'eſpace de vingt-cinq à trente ans, eſquelles il avoit rendu ſervice à noz Rois, & avec trente ſoldats avoit ſoutenu en qualité de Capitaine les efforts d'vne partie de l'armée Heſpagnole en vne place prés Siene, en laquelle ſes gens furent taillés en pieces, & lui mis en galere pour témoignage de bonne guerre & bien rare faveur Heſpagnole. En fin pris du Turc, & depuis par le Commandeur de Malte, il retourna en ſa maiſon, où il ne demeura oiſif; mais il dreſſa vn voyage au Breſil, & en la mer du Su, & depuis en la Floride: ſi que la Royne d'Angleterre deſira l'avoir pour le merite de ſes vertus. Somme qu'en l'an quatre-vingts deux il fut choiſi par Dom Antoine pour conduire en tiltre d'Admiral la flote qu'il deliberoit envoyer contre le Roy d'Heſpagne lors qu'il s'empara du Royaume de Portugal. Mais arrivé à Tours il fut ſaiſi d'vne maladie qui l'enleva de ce monde au grand regret de ceux qui le conoiſſoient.

Mort du Capitaine Gourgues.

LA FRANCE ANTARCTIQVE.

Avant-propos sur le voyage fait en la France Antarctique par le Sieur de Villegagnon.

IROIS *choses volontiers induisent les hommes à rechercher les pais lointains, & quitter leurs habitations naturelles & le lieu de leur naissance. La premiere est l'espoir de mieux : La seconde quand une province est tellement inondée de peuple, qu'il faut qu'elle déborde, & envoye ce qu'elle ne peut plus contenir sur les regions ou voisines, ou eloignées : ainsi qu'apres le déluge les hommes se dispersérent selon leurs langues & familles iusques aux dernieres parties du monde, comme en Iava, en Iapan* Gen.10 *& autres lieux en l'Orient, & en Italie & és Gaulles en l'Occident : & les parties Septentrionales se repandirent par tout l'Empire Romain, iusques en Afrique au temps des Empereurs Honorius, & Theodose le jeune,*

& autres de leur ſiecle. Les Heſpagnols qui ne ſont ſi abondans en generation, ont eu d'autres ſujets qui les ont tiré hors de leurs provinces pour courir la mer: ç'a eſté la pauureté, n'eſtant leur terre d'aſſez ample rapport pour leur fournir les neceſſitez de la vie. La Frãce n'eſt pas de méme. Chacun eſt d'accord que c'eſt l'œil de l'Europe, laquelle n'emprunte rien d'autrui ſi elle ne veut. Sa fertilité ſe reconoit en la proximité des villes & villages, qui ſe regardent de tous côtés: ce qu'ayant quelquefois obſervé, i'ay pris plaiſir eſtant en Picardie, à compter dix-huit & vingt villages à l'entour de moy, leſquels reçoivent leur nourriture en vn petit pourpris comme de deux ou trois lieuës Françoiſes détenduë de toutes parts. Noz Rois ſaoulez de cette felicité, & à leur exemple leurs vaſſaux & ſujets qui avoient moyen de faire quelque belle entrepriſe, penſans qu'ilz ne pouvoient trouver mieux qu'en leur païs, ne ſe ſont autrement ſouciés des voyages d'outre l'Ocean, ny de la conquéte des Nouvelles terres. Ioinct que (comme a eſté dit ailleurs) depuis la découverte des Indes Occidentales la France a toujours eſté travaillée de guerres inteſtines & externes, qui en ont retenu pluſieurs de tenter la méme fortune qu'ont fait les Heſpagnols.

La

La troiſieme choſe qui fait ſortir les peuples hors de leurs païs & s'y déplaire, c'eſt la diviſion, les quereles, les procés; ſujet qui fit iadis ſortir les Gaullois de leurs terres, & les abandonner pour en aller chercher d'autres en Italie (à ce que dit Iuſtin l'hiſtorien) là où ilz chaſſerent les Toſcans hors de leur païs, & batirent les villes de Milan, Come, Breſſe, Verone, Bergome, Trente, Vicence, & autres. Iuſtin livre 20.

Quoy que ce ſoit qui ait pouſſé quelques François à traverſer l'Ocean, leurs entrepriſes n'ont encore bien reüſſi. Vray eſt qu'ilz ſont excuſables en ce qu'ayans rendu des temoignages de leur bonne volonté & courage, ilz n'ont point eſté virilement ſoutenus, & n'a-on marché en ces affaires ici, que comme par maniere d'acquit. Nous en avons veu des exemples és deux voyages de la Floride; & puis que nous ſommes ſi avãt, paſſons du Tropique de Cancer à celui du Capricorne, & voyons s'il eſt mieux arrivé au Chevalier de Villegagnon en la France Antarctique du Breſil: puis nous viendrons viſiter le Capitaine Iacques Quartier, lequel eſt dés ya long temps à la découverte des Terres neuves vers la grande riviere de Canada.

Entrepriſe du Sieur de Villegagnõ pour aller au Breſil: Diſcours de tout ſon voyage iuſques à ſon arrivée en ce païs là: Fievre peſtilente à cauſe des eaux puantes: Maladies des François, & mort de quelques vns: Zone Torride temperée: Multitude de Poiſſons: Ile de l'Aſcenſion: Arrivée au Breſil: Riviere de Ganabara: Fort des François.

CHAP. XXI.

EN l'an mil cinq cens cinquante cinq le ſieur de Villegagnõ Chevalier de Malte, ſe fachãt en France, & méme ayant (à ce qu'õ dit) receu quelque mécontentement en Bretagne, où il ſe tenoit lors, fit ſçavoir en pluſieurs endroits le deſir qu'il avoit de ſe retirer de la France, & habiter en quelque lieu à l'écart, eloigné des ſoucis qui rongent ordinairement la vie à ceux qui ſe trouvent envelopés aux affaires du mõde de deça. Partãt il jette l'œil & ſon deſir ſur les terres du Breſil, qui n'eſtoient encores occvpées par aucuns Chrétiens, en intention d'y mener des colonies Françoiſes, ſans troubler l'Heſpagnol en ce qu'il avoit découvert & poſſedoit. Et d'autant que telle entrepriſe ne ſe pouvoit bonnement faire ſans l'avœu, entremiſe, conſentement & authorité de l'Admiral, qui eſtoit pour lors Meſſire Gaſpar dẽ Colligni imbeu des opinions de la Religion pretenduë reformée, il fit entendre (ſoit par feinte ou autrement) audit ſieur Admiral, & à pluſieurs gentilhõmes & autres ſoy diſans reformés, que dés long-temps il avoit non ſeulement vn

desir extreme de se renger en quelque païs lointain où il peust librement & purement servir à Dieu selon la reformation de l'Evangile: mais aussi qu'il desiroit y preparer lieu à tous ceux qui s'y voudroient retirer pour eviter les persecutions: lesquelles de fait estoient telles en ce temps là cõtre les heretiques, que plusieurs d'entre-eux, & de tout sexe & qualité, estoient en tout lieu du Royaume de France, par Edits du Roy, & par Arrests de la Cour de Parlement, brulez vifs, & leurs biens confisquez. L'Admiral ayant entẽdu cette resolutiõ en parla au Roy Henry II. lors regnãt, aupres duquel il estoit bien venu, & lui discourut de la consequence de l'affaire, & combien cela pourroit à l'avenir estre vtile à la France si Villegagnon hõme entẽdu en beaucoup de choses, estant en cette volõté, entreprenoit le voyage. Le Roy facile à persuader, mesmement en ce qui estoit de son seruice, accorda volontiers ce que l'Admiral luy proposa, & fit donner à Villegagnon deux beaux navires equippez & fournis d'artillerie, & dix mille francs pour faire son voyage. Duquel i'avois omis les particularitez pour n'en avoir sceu recouvrer les memoires, mais sur le poinct que l'Imprimeur achevoit ce qui est de la Floride vn de mes amis m'en a fourni de bien amples, lesquels en ce temps-là ont esté envoyez par deça de la France Antarctique par vn des gens dudit sieur de Villegagnon, dont voici la teneur.

L'an du Seigneur mil cinq cens cinquante cinq le douziéme iour de Iuillet, Monſieur de Villegagnon ayant mis ordre, & appareillé tout ce qu'il lui ſembloit eſtre convenable à ſon entreprinſe: accompagné de pluſieurs gentils-hommes, manouvries & mariniers, equippa en guerre & marchandiſe deux beaux vaiſſeaux, leſquels le Roy Henry ſecond de ce nom luy avoit fait delivrer, du port chacun de deux cens tonneaux, muniz & garniz d'artillerie, tant pour la defenſe deſdits vaiſſeaux, que pour en delaiſſer en terre: avec vn hourquin de cent tonneaux, lequel portoit les vivres, & autres choſes neceſſaires en telle faction. Ces choſes ainſi bien ordonnées, commanda qu'on fiſt voile ledit iour ſur les trois heures apres midi, de la ville du Havre de Grace: auquel lieu s'eſtoit fait ſon embarquement. Pour lors la mer eſtoit belle, afflorée du vent Northeſt, qui eſt Grec levant, lequel (s'il euſt duré) eſtoit propre pour nótre navigation, & d'icelui euſſions gaigné la terre Occidentale. Mais le lendemain & jours ſuivans il ſe changea au Suroeſt, auquel avions **droi**tement affaire: & tellement nous tourmenta, que fumes contraints relacher à la côte d'Angleterre nommée le Blanquet, auquel lieu mouillames les ancres, ayans eſperance que la fureur de cetui vent ceſſeroit, mais ce fut pour rien, car il nous convint icelles lever en la plus grande diligence qu'on ſçauroit dire, pour relacher & retourner en France, au lieu de Dieppe. Avec laquelle tourmente

Le Roy fournit de deux vaiſſeaux avec vn hourquin.

North ou Northeſt, eſt Aquilo vent de Bize, qui viẽt d'entre Septẽtrion & Orient.

Suroeſt, eſt Auſter ou Aphricus, vent d'entre Midy & Occident.

Le Blanquet.

il ſurvint au vaiſſeau auquel s'eſtoit embarqué ledit ſeigneur de Villegagnon, vn tel lachement d'eau, qu'en moins de demie heure lon tiroit par des ſentines le nombre de huit à neuf cens batonnées d'eau, qui revient à quatre cens ſeaux. Qui eſtoit choſe étrange & encore non ouïe à navire qui ſort d'vn port. Pour toutes ces choſes nous entrames dans le havre de Dieppe, à grande difficulté, par ce que ledit havre n'a que trois braſſées d'eau, & noz vaiſſeaux tiroient deux braſſées & demie. Avec cela il y avoit grande levée pour le vent qui ventoit, mais les Dieppois (ſelon leur coutume louable & honnete) ſe trouverent en ſi grand nombre pour haller les emmares & cables, que nous entrames par leur moyen le dix-ſeptieme jour dudit mois. De celle venuë pluſieurs de noz gentilshommes ſe contenterent d'avoir veu la mer, accompliſſans le proverbe, *Mare vidit & fugit*. Auſſi pluſieurs ſoldats, manouvriers & artiſans furent dégoutez & ſe retirerent. Nous demourames là l'eſpace de trois ſemaines, tãt pour attendre le vent bon, & ſecond, que pour le radoubement deſdites navires. Puis apres le vent retourna au Northeſt, duquel nous-nous mimes encor en mer, eſperans toujours ſortir hors les côtes & prendre la haute mer. Ce que ne peumes, ains nous convint relacher au Havre d'où nous eſtions partis, par la violence du vent qui nous fut autant contraire qu'auparavant. Et là demourames iuſques à la vigile nótre Dame de la my

Huit ou neuf cens batõnées d'eaue vallent quatre cẽs ſeaux.

Le havre de Dieppe a ſeulement trois braſſes d'eau.

Dieppois ſecourables.

Second embarquement.

Aouſt. Entre lequel chacun s'efforça de prendre nouveaux rafrechiſſemens pour r'entrer encor, & pour la troiſieme fois, en mer. Auquel jour nous apparut la clemence & benignité de nótre bõ Dieu: car il appaiſa le courroux de la mer, & le ciel furieux contre nous, & les changea ſelon que nous lui avions demandé par noz prieres. Quoy voyans, & que le vẽt pourroit durer de la bẽde d'où il eſtoit, de-rechef avec plus grand eſpoir que n'aviõs encor eu, pour la troiſieme fois nous-nous embarquames, & feimes voiles ledit jour quatorzieme d'Aouſt. Celui vent nous favoriſa tant, qu'il fit paſſer la Manche, qui eſt vn detroit entre l'Angleterre & Bretagne, le gouffre de Guyenne & de Biſcaye, Heſpagne, Portugal, le Cap de ſainct Vincent, le detroit de Gibralthar appellé les Colomnes de Hercules, les iles de Madere, & les ſept iles Fortunées, dites les Canaries. L'vne deſquelles reconumes, appelée le Pic Tanariffé, des anciẽs le Mont d'Atlas: & de cetui ſelon les Coſmographes, eſt dite la mer Atlãtique. Cetui Mõt eſt merveilleuſement haut: il ſe peut voir de vingt-cinq lieuës. Nous en approchames à la portée du canon le Dimẽche vingtieme iour de nôtre troiſieme embarquement. Du Havre de Grace iuſques audit lieu il y a quinze cens lieuës. Cetuy eſt par les vingt-&-huit degrez au Nort de la ligne Torride. Il y croit, à ce que ie puis entẽdre, des ſuccres en grande quantité, & de bons vins. Cette ile eſt habitée

Troiſieme embarquement le Mecredy 14. d'Aouſt 1555.

Le detroict de la Mãche.

Le detroict de Gibraltar ſont les Colomnes de Hercules.

Le Pic Tanariffe ſelon les anciens, le mont Atblas.

Ce Dimenche eſtoit le 1. de Septembre.

Sucre en grand nõbre & de bons vins en l'ile Tanariffe qui eſt habitée des Heſpagnols.

des Hespagnols, comme nous sceumes : car comme nous pensions mouïller l'ancre pour demander de l'eau douce & des rafrechissemés d'vne belle forteresse située au pied d'vne mõtagne, ilz deploierent vne enseigne rouge, nous tirãs deux ou trois coups de coulevrine, l'vn desquels perça le Vic'admiral de nôtre cõpagnie: c'estoit sur l'heure de vnze ou douze du jour, qu'il faisoit vne chaleur merveilleuse, sans aucun vent. Ainsi il nous convint soutenir leurs coups. Mais aussi de nôtre part nous les canonames tant qu'il y eut plusieurs maisons rõpuës & brisées: & les femmes & enfans fuioient par les chãps. Si noz barques & bateaux eussét esté hors les navires, ie croy que nous eussions fait le Bresil en cette belle ile. Il n'y eut qu'vn de noz canonniers qui se blessa en tirant d'vn cardinac, dont il mourut dix jours apres. A la fin l'on vit que nous ne pouvions rien pratiquer là que des coups: & pour ce nous-nous retirames en mer, approchans la côte de Barbarie, qui est vne partie d'Affrique. Nótre vent second nous cõtinua & passames la riviere de Loyre en Barbarie, le Promontoire blanc, qui est souz le Tropique de Cancer: & vimmes le huitiéme jour dudit mois en la hauteur du Promontoire d'Æthiopie, où nous cõmençames à sentir la chaleur. De l'ile qu'avions reconuë, iusques audit Promõtoire, il y a trois cens lieuës. Cette chaleur extreme causa vne fiévre pestilentieuse dans le vaisseau où estoit ledit seigneur, pour raison

Le Vic'admiral percé d'vn coup de coulevrine par les Hespagnols.

Canonnier blessé par soy-méme, tirant d'vn cardinac, dont il mourut dix iours apres.

La riviere de Loyre en Barbarie.

Le Promõtoire blanc.

que les eaux estoient puantes & tant infectes que c'estoit pitié, & les gens dudit navire ne se pouvoient garder d'en boire. Celle fiévre fut tant contagieuse & pernicieuse, que de cent personnes elle n'en épargna que dix, qui ne fussent malades: & des nonante qui estoient malades, cinq moururent, qui estoit chose pitoiable & pleine de pleurs. Ledit seigneur de Villegagnon fut contraint soy retirer dedans le Vic'admiral, où il m'avoit fait embarquer, dans lequel nous estions tous dispos & fraiz, bien fachez toutefois de l'accident qui estoit dans nôtre compagnon. Ce Promontoire est quatorze degrez pres de la Zone Torride: & est la terre habitée des Mores. Là nous faillit nôtre bon vent, & fumes persecutez six jours entiers de bonasses & calmes, & les soirs sur le soleil couchant, des tourbillons de vens les plus impetueux & furieux, ioints avec pluie tant puante, que ceux qui estoiét mouïllez de ladite pluie, soudain estoient couvers de grosses pustules, de ces vens tant furieux. Nous n'osions partir, que bien peu, de la grãd' voile du Papefust: toutefois le Seigneur nous secourut: car il nous envoya le vent Suroest, cõtraire neãtmoins, mais nous estiõs trop Occidétaux. Ce vẽt fut toujours fraiz, qui nous recrea merveilleusemẽt l'esprit & le corps, & d'icelui nous cotoiames la Guinée, approchans peu à peu de la Zone Torride: laquelle trouvames tellemẽt tẽperée (cõtre l'opinion des anciens) que celui qui estoit vétu n'avoit besoin

Fiévres pestilentieuses à cause des eaux infectées.

Le Promontoire d'Æthiopie.

Tourbillõs de vens impetueux & pluies puanies.

Papefust.

La Guinée.

La Zone Torride est tẽperée contre l'opinion des anciens.

de ſe dépouïiller pour la chaleur, ne celui qui eſtoit devétu, ſe vétir pour la froideur. Nous paſſames ledit cétre du monde le 10. Octobre pres les iles ſainct Thomas, qui ſont droict ſouz l'Equinoctial, prochaines de la terre de Manicongo. Combien que ce chemin ne nous eſtoit propre, ſi eſt-ce qu'il convenoit faire cette route-là, obeïſſans au vent qui nous eſtoit contraire: & tellement y obeïmes que pour trois cens lieuës qu'avions ſeulement à faire de droict chemin, nous en fimes mille ou quatorze cens. Voire que ſi nous euſſions voulu aller au Promontoire de Bonne eſperance, qui eſt trente-ſept degrez deçà la ligne en l'Inde Orientale, nous y euſſions pluſtot eſté qu'au Breſil, cinq degrez North dudit Equateur, & cinq degrez Suroeſt du méme Equateur. Nous trouvames ſi grand nombre de poiſſons & de diverſes eſpeces, que quelquefois nous penſions eſtre aſſechez ſur leſdits poiſſons. Les eſpeces ſont Marſouïins, Dauphins, Baleines, Stadins, Dorades, Albacorins, Pelamides, & le poiſſon volant, que nous voyons voler en troupe comme les etourneaux en nôtre païs. Là nous faillirent nos eaux, ſauf celle des ruiſſeaux, laquelle eſtoit tant puante & infecte, que nulle infection n'eſt à y comparer. Quand nous en buvions il nous falloit boucher les yeux, & étouper le nez. Eſtans en ces grandes perplexitez & preſque hors d'eſpoir de venir au Breſil, pour le long chemin qui nous reſtoit,

Les iles ſainct Thomas. Manicongo.

Erreur de mille ou 1400. lieuës, pour en devoir faire trois cens.

Le Promontoire de Bonne eſperance.

Poiſſons de diverſes ſortes & eſpeces.

Poiſſons volans en l'air comme étourneaux.

Defaut d'eaue douce à mille ou neuf cens lieues du Breſil.

qui eſtoit de neuf cens à mille licuës, le Seigneur Dieu nous envoya le vent au Surouieſt, dont nous convint mettre la Prore à l'Oüeſt, qui eſtoit le lieu où nous avions affaire. Et tant fumes portez de ce bon vent, qu'vn Dimenche matin vingtieme d'Octobre eumes conoiſſance d'vne belle ile, appellée dans la Charte marine, l'Aſcenſion. Nous fumes tous rejouïs de la voir, car elle nous montroit où nous eſtions, & quelle diſtance y pouvoit avoir juſques à la terre de l'Amerique. Elle eſt elevée de huit degrez & demi. Nous n'en peumes approcher plus pres que d'vne grande lieuë. C'eſt vne choſe merveilleuſe que de voir cette ile loin de la terre ferme de cinq cens lieuës. Nous pourſuivimes nôtre chemin avec ce vent ſecond, & fimes tant par jour & par nuict que le troiſieme jour de Novembre, vn Dimenche matin, nous eumes conoiſſance de l'Inde Occidentale, quarte partie du monde, dite Amerique, du nom de celui qui la découvrit l'an mil quatre cens nonante-trois. Il ne faut demander ſi nous eumes grande joye, & ſi chacun rendoit graces au Seigneur, veu la pauvreté, & le long-temps qu'il y avoit que nous eſtions partis. Ce lieu que nous découvrimes eſt par vingt degrez, appellé des Sauvages *Pararbe*. Il eſt habité des Portugais, & d'vne nation qui ont guerre mortelle avec ceux auquels nous avõs alliance. De ce lieu nous avons encor trois degrez juſques au Tropique de Capricorne,

Ile de l'Aſcenſion.

L'Amerique découverte, l'an 1493. par Americus Veſputius.

Arrivée en icelle.

Pararbe.

qui valent octante lieuës. Nous arrivames le dixieme de Novẽbre en la riviere de *Ganabara*. Elle eſt droitement ſouz le Tropique de Capricorne. Là nous mimes pied en terre, chantans loüanges & action de graces au Seigneur. Nous y trouvames de cinq à ſix cens Sauvages tous nuds, avec leus arcs & fleches, nous ſignifians en leur langage que nous eſtiõns les bien venus, nous offrans de leurs biens, & faiſans les feuz de joye dont nous eſtions venuz pour les defendre contre les Portugais & autres leurs ennemis mortels & capitaux. Le lieu eſt naturellement beau & facile à garder, à raiſon que l'entrée en eſt étroite, cloſe des deux côtez de deux hauts monts. Au milieu de ladite entrée (qui eſt, poſſible de demie lieuë de large) y a vne roche longe de cent piez, & large de ſoixante, ſur laquelle Monſieur de Villegagnon a fait vn Fort de bois, y mettant vne partie de ſon artillerie, pour empécher que les ennemis ne viennent les endommager. Cette riviere eſt tant ſpacieuſe, que toutes les navires du monde y ſeroient ſeurement. Elle eſt ſemée de preaux & iles fort belles, garnies de bois tousjours verd: à l'vn deſquels (eſtant à la portée du canon de celui qu'il a fortifié) il a mis le reſte de ſon artillerie & tous ſes gens, craignãt que ſ'il ſe fuſt mis en terre ferme, les Sauvages ne nous euſſent ſaccagez pour avoir ſa marchandiſe.

Fort des François au Breſil. R. de Ganabara.

Bois touſiours verdoyant.

Voila le diſcours du premiere voyage fait

en la terre du Bresil; où je reconois vn grand defaut, soit au Chevalier de Villegagnon, soit en ceux qui l'avoient envoyé. Car que sert de prendre tant de peine pour aller à vne terre de conquéte, si ce n'est pour la posseder entierement? Et pour la posseder il faut se cãper en la terre ferme & la bien cultiver: car en vain habitera-on vn païs s'il n'y a dequoy vivre. Que si on n'est assez fort pour s'en faire à croire, & commander aux peuples qui occupent le païs, c'est folie d'entreprendre, & s'exposer à tant de dangers. Il y a assez de prisons par tout sans en aller rechercher si loin.

Quant à ce qui est des mœurs & coutumes des Bresiliens, & du rapport de la terre, nous recueillerons au dernier livre tant ce que l'autheur du Memoire sus-écrit en a dit, que ce que d'autres nous en ont laissé.

Renvoy de l'vn des navires en France: Expedition des Genevois pour envoyer au Bresil: Coniuration contre Villegagnon: Decouverte d'icelle: Punition de quelques-vns: Description du lieu & retraite des François: Partement de l'escoüade Genevoise.

CHAP. XXII.

APRES que le sieur de Villegagnon eut dechargé ses vaisseaux, il pensa d'en renvoyer l'vn en France, & quant & quant don-

ner avis au Roy, à Monsieur l'Admiral & autres, de tout son voiage, & de l'esperance qu'il avoit de faire là quelque chose de bon qui reüssiroit à l'honneur de Dieu, au service du Roy, & au soulagement de plusieurs de ses sujets. Et pour ne manquer de secours & rafraichissement l'an suivant, & ne demeurer là comme degradé (ainsi que ceux qui estoient anciennement relegués en des iles par maniere de punition) cognoissant qu'il ne pouvoit rien faire sans ledit Admiral, & qu'il se falloit conformer à son humeur, ou quitter l'entreprise, il écrivit aussi particulierement à l'Eglise de Geneve & aux Ministres dudit lieu, les requerant de l'aider autant qu'il leur seroit possible à l'avancement de son dessein, & à cette fin qu'on lui envoyat des Ministres & autres personnes bien instruites en la Religion Chrétienne pour endoctriner les Sauvages, & les attirer à la conoissance de leur salut.

Reiouissance de ceux de Geneve.

Les lettres receuës & leuës, les Genevois desireux de l'amplification de leur Religion (comme chacun naturellement est porté à ce qui est de sa secte) rendirent solennellement graces à Dieu de ce qu'ils voyoient le chemin preparé pour établir par delà leur doctrine, & faire reluire la lumiere de l'Evangile parmi ces peuples Barbares sans Dieu, sans Loy, sans Religion. Ledit sieur Admiral sollicita par lettres Philippe de Corguilleray dit le sieur du Pont son voisin en la terre de Cha-

tillon ſur Loin, (lequel avoit quitté ſa maiſon pour aller demeurer aupres de Geneve) d'entreprendre le voyage pour conduire ceux qui ſe voudroient acheminer au Breſil vers Villegagnon. L'Egliſe de Geneve auſſi l'en pria, & les Miniſtres encor: ſi bien que, quoy que vieil & caduc, porté neantmoins de zele & affection, il poſtpoſa le ſoin de ſa femme & de ſes enfans à cette entrepriſe, pour laquelle il accepta ce dont il eſtoit requis.

On lui trouva nombre de jeunes hommes ayans bien eſtudié à leur mode, leſquels furent par l'examen trouvez capables de pouvoir inſtruire ces peuples en la Religion Chrétienne. On lui fournit auſſi d'artiſans & ouvriers, ſelon que Villegagnon avoit mandé, leſquels ſans apprehender la dure façon de vivre qui leur eſtoit propoſée en ce païs-là par les lettres dudit Villegagnon (car il n'y avoit ni pain, ni vin, mais au lieu de pain il falloit vſer de certaine farine faite d'vne racine blanche de laquelle vſent les Breſiliens comme ſera dit en ce méme chapitre) de gayeté de cœur ſuivirent ledit ſieur du Pont en nombre de quatorze, ſans les manouvriers. D'autres apprehendans la façon de vivre de delà aimerent mieux flairer l'odeur des cuiſines Françoiſes ou de Geneve, que le boucan du Breſil: & conoitre ce païs-là par theorique pluſtot que par pratique. Mais avant que les laiſſer mettre en chemin, il eſt beſoin de dire

Dureté de vie au Breſil.

ce qui se faisoit & brassoit en la France Antarctique du Bresil parmi la troupe que Villegagnon y avoit menée. Ce que je feray suivant le memoire d'vne secõde lettre envoyée en France au mois de May l'an mil cinq cens cinquante-six, conceuë en ces mots:

Mes freres & meilleurs amis, &c. Deux jours apres le partement des navires (qui fut le quatrieme jour de Février mil cinq cens cinquante-six) nous découvrimes vne conjuration faite par tous les artisans & manouvriers qu'avions amenez, qui estoient au nombre d'vne trentaine: contre Monsieur de Villegagnon, & tous nous autres qui estions avec lui, qui n'estions que huict de defense. Nous avons sçeu que ce avoit esté conduit par vn truchement, lequel avoit esté donné audit seigneur par vn Gentilhomme Normand, qui avoit accompagné ledit seigneur jusques en ce lieu. Ce truchement estoit marié avec vne femme Sauvage, laquelle il ne vouloit ni laisser, ne la tenir pour femme. Or ledit seigneur de Villegagnon, en son commencement regla sa maison en homme de bien, & craignant Dieu: defendant que nul homme n'eust affaire à ces chiennes Sauvages, si l'on ne les prenoit pour femmes, & sur peine de la mort. Ce truchement avoit vécu (comme tous les autres vivent) en la plus grande abomination & vie Epicurienne qu'il est possible de raconter: sans Dieu, sans Foy, ne Loy, l'espace de sept ans. Pourtant lui fai-

Coniuration contre Villegagnon.

Paillardise avec les femmes Sauvages.

ſoit mal de laiſſer ſa putain, & vie ſuperieure, pour vivre en homme de bien, & en compagnée de Chrétiens. Premierement il propoſa d'empoiſonner Monſieur de Villegagnon, & nous auſſi: mais vn de ſes compagnons l'en détourna. Puis ſ'adreſſa à ceux des artiſans & manouvriers, leſquels il conoiſſoit vivre en regret, en grand travail, & à peu de nourriture. Car par ce que l'on n'avoit apporté vivres de France, pour vivre en terre, il convint du premier jour laiſſer le cidre, & au lieu boire de l'eau cruë. Et pour le biſcuit ſ'accommoder à vne certaine farine du païs faite de racines d'arbres, qui ont la fueille comme le *Pæoniamas*: & croit plus haut en hauteur qu'vn homme. Laquelle ſoudaine & repentine mutation fut trouvée étrange, mémement des artiſans, qui n'eſtoient venuz que pour la lucrative & profit particulier. Ioint les eaux difficiles, les lieux âpres & deſerts, & labeur incroyable qu'on leur donnoit, pour la neceſſité de ſe loger où nous eſtions: parquoy aiſément les ſeduit, leur propoſant la grande liberté qu'ils auroient, & les richeſſes auſſi par apres; deſquelles ils en donneroient aux Sauvages en abandon, pour vivre à leur deſir. Leſquels volontairement ſ'accorderét, & à la chaude voulurent mettre le feu aux poudres, qui avoient eſté miſes dans vn cellier fait legerement, ſur lequel nous couchions tous: mais aucuns ne le trouverent pas bon, par-ce que toute la marchandiſe, meubles & joyaux

On n'avoit porté vivres de France que pour le paſſage de la mer.

Quelles ſont les racines dont on fait la farine.

que

que nous avions euſſent eſté perdus, & n'y euſſent rien gaigné. Ilz conclurent donc entre-eux de nous venir ſaccager, & couper la gorge, durant que nous ſerions en nôtre premier ſomme. Toutefois ils y trouverent vne difficulté, pour trois Ecoſſois qu'avoit ledit ſeigneur pour ſa garde: leſquels ilz ſ'efforcerẽt pareillemẽt à ſeduire. Mais eux, apres avoir coneu leur mauvais vouloir, & la choſe eſtre certaine, m'en vindrent avertir, & declerent tout le fait. Ce que ſoudainement je declaray audit ſeigneur, & à mes compagnõs, pour y remedier. Nous y remediames ſoudainement, en prenant quatre des principaux, qui furent mis à la chaine & aux fers devant tous: l'autheur n'y eſtoit pas. Le lendemain, l'vn de ceux qui eſtoit aux fers, ſe ſentant conveincu, ſe traina pres de l'eau, & ſe noya miſerablement: vn autre fut étranglé. Les autres ſervent ores comme eſclaves: le reſte vit ſans murmure, travaillant beaucoup plus diligemment qu'au paravant. L'autheur truchement (par-ce qu'il n'y eſtoit pas) fut averti que ſon affaire avoit eſté découverte. Il n'eſt retourné du depuis à nous: il ſe tient maintenant avec les Sauvages: lequel a debauché tous les autres truchements de ladite terre, qui ſont au nombre de vingt ou vingt-cinq: leſquels font & diſent tout du pis qu'ils peuvent, pour nous étonner, & nous faire retirer en France. Et par-ce qu'il eſt avenu que les Sauvages ont eſté perſecutez d'vne fiévre

Conſpiration découverte. Remede.

Vingt ou vingt-cinq truchemens revoltez.

Fiévre pestilentieuse entre les Sauvages.

pestilentieuse depuis que nous sommes en terre, dont il en est mort plus de huit cens: ilz leur ont persuadé que c'estoit Monsieur de Villegagnon qui les faisoit mourir: parquoy ilz conçoivent vne opinion contre nous en telle sorte qu'ilz nous voudroient faire la guerre, si nous estions en terre continente: mais le lieu où nous sommes les retiét.

Description de la demeure des François.

Ce lieu est vne ilette de six cens pas de long, & de cent de large, environnée de tous côtez de la mer, large & long d'vn côté & d'autre de la portée d'vne coulevrine, qui est cause qu'eux n'y peuvent approcher, quand leur frenesie les prent. Le lieu est fort naturellement, & par art nous l'avons flanqué & remparé tellement que quand ilz nous viennent voir dans leurs auges & *almadas*, ilz tremblent de crainte. Il est vray qu'il y a vne incommodité d'eau douce, mais nous y faisons vne

Cisterne.

cisterne, qui pourra garder & contenir de l'eau, au nombre que nous sommes, pour six mois. Nous avons du depuis perdu vn grand bateau, & vne barque, contre les roches: qui nous ont fait grande faute, pour-ce que ne

Grande incommodité.

sçaurions recouvrer ni eau, ni bois, ni vivres, que par bateaux. Avec ce, vn maitre Charpentier & deux autres manouvriers se sont allez rendre aux Sauvages, pour vivre plus à leur liberté. Nonobstant Dieu nous a fait la grace de resister constamment à toutes ces entreprises, ne nous defians de sa misericorde. Lesquelles choses il nous a voulu envoyer,

pour montrer que la parole de Dieu prent difficilement racine en vn lieu, afin que la gloire lui en ſoit rapportée : mais auſſi quand elle eſt enracinée elle dure à jamais. Ces troubles m'ont empeché, que n'ay peu reconoitre le païs, ſ'il y avoit mineraux, ou autres choſes ſingulieres: qui ſera pour vne autre fois. L'on nous menacé fort que les Portugais nous viendrõt aſſieger, mais la bõté divine nous en gardera. Ie vous ſupplie tous deux de m'écrire amplemẽt de voz nouvelles, &c. De la riviere de *Ganabara*, au païs du Breſil en la France Antarctique, ſouz le Tropique de Capricorne, ce vingt-cinquiéme jour de May, mil cinq cens cinquante-ſix. Vôtre bon amy N. B.

Or pour revenir aux termes de ce que nous avions commencé à dire touchant le voyage du ſieur du Pont, les volontaires qui ſe rangerent de ſa troupe partirent de Geneve le dixiéme de Septembre mil cinq cens cinquante-ſix, & allerent trouver ledit ſieur Admiral en ſa maiſon de Chatillon ſur Loin, où il les encouragea à pourſuivre leur entrepriſe, avec promeſſe de les aſſiſter pour le fait de la marine. Delà ils vindrent à Paris, où durant vn mois qu'ils y ſejournerent, pluſieurs Gentilzhommes & autres avertis de leur voyage ſe joignirent avec eux. Puis ſ'en allerent à Honfleur où ils attendirent que leurs navires fuſſent prets & apparcillez pour faire voiles.

Partemẽt de Geneve le 10. Septemb. 1556.

Arrivée à Honfleur.

Seconde navigation faite au Breſil aux dépens du Roy: Accident d'vne vague de mer: Diſcours des iles de Canaries: Barbarie païs fort bas: Poiſſons volans, & autres pris en mer: Tortuës merveilleuſes.

CHAP. XXIII.

TANDIS que les Genevois diſpoſoient les choſes comme nous avons dit, le ſieur de Bois-le-Comte neveu du ſieur de Villegagnon preparoit les vaiſſeaux à Honfleur, leſquels il fit equipper en guerre au nombre de trois, aux dépens du Roy. Fournis qu'ilz furent de vivres & autres choſes neceſſaires, les ancres furent levées, & ſe mirent en mer le dix-neufiéme Novembre. Ledit ſieur de Bois-le-Comte eleu Vice-Admiral de cette flotte avoit quatre-vingts perſonnes tant ſoldats que matelots dans ſon vaiſſeau: dans le ſecond y en avoit ſix-vingts: dans le troiſiéme il y en avoit environ quatre-vingts dix perſonnes, compris ſix jeunes garçons qu'on y menoit pour apprendre le langage du païs: & cinq jeunes filles & vne femme pour les gouverner, afin de commencer à faire multiplier la race des François par delà.

Le Roy fournit de trois navires.

19. Novembre 1556.

Au partir les canonades ne manquerent point, ni l'éclat des trompettes, ni le ſon des

tabours & fifres, ſelon la coutume des navires de guerre qui vont en voyage. Au bout de quelques jours ils arriverent de bon vent aux iles Fortunées, dites Canaries, où quelques matelots penſerent mettre pied à terre pour butiner quelque choſe, mais ilz furent repouſſez par les Heſpagnols qui les avoient apperceuz de loin. Le ſeziéme Decembre ilz furent pris d'vne forte tempéte qui mit à fonds vne barque attachée à vn navire, en laquelle y avoit deux matelots pour la garde d'icelle, qui penſerent boire à tous leurs amis pour vne derniere fois. Car il eſt bien difficile en tel accident de ſauver vn homme parmi les fortes vagues de la mer. Neantmoins apres beaucoup de peine ilz furent ſauvez avec les cordages qu'on leur jetta. En cette tempéte arriva vn hazard fort remarquable, & que je mettray volontiers ici (quoy que je ne me vueille arréter à toutes les particularitez qu'a écrit Iean de Lery autheur de l'hiſtoire de ce voyage.) C'eſt que comme le cuiſinier euſt mis vn matin deſſaller dans vn cuvier de bois du lard pour le repas, vn coup de mer ſautant impetueuſement ſur le pont du navire, l'emporta plus de la longueur d'vne pique hors le bord (c'eſt à dire hors le navire) & vne autre vague venant à l'oppoſite, ſans renverſer ledit cuvier, de grande roideur le rejetta au méme lieu dont il eſtoit parti, avec ce qui eſtoit dedans. Le méme autheur rapporte à propos

16. Decembre 1556.

Valere liv. 1. chap. 8.

vn exemple de Valere le Grand, que j'ay dés y a long-temps admiré; ſçavoir d'vn matelot qui vuidant l'eau de la baſſe partie d'vn navire, avec la pompe (comme il faut preſumer) fut jetté en mer par vn coup de vague, & incontinent repouſſé dedans par vne autre vague contraire.

Iles Canaries pourquoy ainſi appellées.

Le dix-huitiéme dudit mois de Decembre noz François découvrirent la grand' Canarie, ainſi appellée (je croy) à cauſe des Cannes de ſucre qu'elle produit en abondance, & non point pour-ce qu'elle produit grande quantité de chiens, ainſi que dit Solin. A cette ile eſt voiſine celle qui eſt aujourd'hui appellée *Teneriffé*, de laquelle nous avons parlé au huitiéme chapitre. Et puis que nous ſommes ſur le propos des iles Canaries, il n'y a point danger de nous y arréter vn petit, mémement veu que la poſſeſſion qu'en ont aujourd'hui les Heſpagnols, ilz la doivent aux François: Elles ſont ſept en nombre diſtantes de quarante & cinquante lieuës les vnes des autres, appellées par les anciens d'vn mot general Fortunées, à cauſe de leur beauté, & pour la temperature de l'air, n'y ayant jamais ni de froid, ni de chaut exceſſif: dont ne faut ſ'étonner ſi pluſieurs les ont pris pour les Heſperides, deſquelles les Poëtes ont chanté tant de fables. De ces ſept il y en a quatre Chrétiennes, à ſçavoir Lanzarette, Forteventure, la Gomere, & l'ile du Fer. Les trois autres ſont peuplées d'idolatres,

Solin. ch. 70.

Iles Canaries pourquoy dites Fortunées.

Noms des iles Canaries.

qui ſont appellées la grand' Canarie, Teneriffé, & la Palme, non encore domtées par les Chrétiens, que je ſçache. Ces peuples ſont Barbares, toujours en guerre, & ſe tuent l'vn l'autre comme beſtes, & qui eſt le plus fort, eſt celui qui emporte la ſeigneurié & domination d'entre-eux. Ilz vont tous nuds comme ceux de la Nouvelle France, ne ſouffrent aucun approcher de leurs iles. Neantmoins comme les Chrétiens ſe mettent quelquefois aux aguets pour les attraper, & les envoyer vendre en Heſpagne, il avient ſouvent qu'eux-meſmes ſont pris: mais les Barbares ont cette humanité qu'ilz ne tuent point leurs priſonniers, ains leur font faire le plus vil exercice qu'ils eſtiment eſtre poſſible, qui eſt d'écorcher leurs chevres, & les decpecer ainſi que font les bouchers, juſques à ce qu'ils aient payé leur rançon: & lors ilz ſont delivrés; & par le moyen de ces priſonniers on ſçait ce qui eſt en leurs iles, & leurs coutumes & façons de vivre, que je n'ay entrepris de repreſenter en ce lieu, pour ne m'égarer de mon ſujet. Mais je repeteray ce que j'ay dés-ja dit, que les Heſpagnols doivent aux François la poſſeſſion qu'ils ont de ces iles, ſuivant le rapport qu'en fait Pierre Martyr, celui qui a écrit l'hiſtoire des Indes Occidentales, lequel en parle en

„ cette ſorte: Ces iles (dit-il) bien qu'elles fuſ-

„ ſent venuës à la conoiſſance des anciens,

Barbares & Sauvages Canariens plus humains que les Heſpagnols.

Boucher, métier vil.

Les Heſpagnols tiennent des François les Canaries.

„ si est-ce que la memoire en estoit effacée:
„ & en l'an mil quatre cens cinq il y eut vn
„ François de nation nommé Guillaume de
„ Bentachor, lequel ayant congé d'vne Roine
„ de Castille de découvrir nouvelles terres,
„ trouva les deux Canaries, qui ores se nom-
„ ment Lancelotte, & Forteventure, lesquel-
„ les apres sa mort ses heritiers vendirent aux
„ Hespagnols, &c. Quant à la situation de ces iles tous sont aujourd'hui d'accord qu'elles gisent par les vingt-sept degrez & demi au deçà de l'Equateur. Et partant les Geographes & historiens qui ont situé lesdites iles par les dix-sept degrés, ou environ, en se trompant en ont trompé beaucoup d'autres, s'estans en cela arretés au calcul de Ptolomée, lequel a marqué les iles Fortunées au Promontoire Arsinarie, qui sont les iles du Cap de Verd. Mais il y a lieu d'excuser Ptolomée en cet endroit, & dire que ceux qui ont transcrit ses livres ne pouvans discerner les nombres des Grecs, ont esté causes de l'erreur qui se trouve en cet autheur. Car il n'est point à croire qu'vn homme tel que lui, qui ne marche qu'avec vne grande solidité & doctrine, eust si lourdement choppé en ceci.

En quel degré sont les iles Canaries.

Barbarie païs fort bas.

Noz François donc ayans passé les Canaries cotoyerent la Barbarie habitée des Mores, qui est vn païs fort bas, si bien qu'à perte de veuë ilz découvroient des campagnes

immenſes, & leur ſembloit qu'ilz deuſſent aller fondre là deſſus. Et comme ordinairement où eſt la force là eſt l'inſolence, noz gens ſe ſentans forts d'hommes & d'armes, ne faiſoient difficulté d'attaquer quelque navire, ou caravelle ſi elle ſe rencontroit à leur chemin, & prendre ce que bon leur ſembloit. En quoy ie ne les veux louër; & valoit mieux faire des amis en s'établiſſant paiſiblement, que de proceder par ces voyes. Auſſi Dieu n'a-il point beni leurs entrepriſes. Es derniers voyages faits en la Nouuelle France, on y eſt allé honetement equippé, & y a eu moyen quelquefois (méme de ma conoiſſance) de prendre le deſſus du vent, & faire ammener les voiles à pluſieurs navires qui ſe ſont rencontrez, mais on n'a iamais mis en avant de leur faire tort. Auſſi n'eſt-ce pas le deſſein de ceux qui en ce dernier temps veulent habiter la Nouvelle-France, leſquels ne recherchent que ce que la mer & la terre par vn juſte exercice leur acquerront, ſans envier la fortune d'autrui.

Passage de la Zone Torride: où navigation difficile: & pourquoy: Et lurce, Refutatiõ des raisons de quelques autheurs: Route des Hespagnols au Perou: De l'origine du flot de la mer: Vent Oriẽtal perpetuel souz la ligne æquinoctiale: Origine & causes d'icelui, & des vens d'abas, & de midi: Pluies puantes souz la Zone Torride: Effects d'icelle: Ligne æquinoctiale pourquoy ainsi dite: Pourquoy sous icelle ne se voit ne l'vn ne l'autre Pole.

CHAP. XXIV.

NOz François estans en ces parties de la Zone Torride à trois ou quatre degrez au deça de l'Æquateur, ilz trouverẽt la navigation fort difficile pour l'inconstance de plusieurs vens qui s'assemblent là, & transportent les vaisseaux diversement, à l'Est, au Nort, à l'Oüest, selon qu'ilz se rencontrent. Iean de Lery cherchant la raisõ de cela, presuppose que la ligne æquinoctiale tirant de l'Orient à l'Occident soit comme le dos & l'échine du monde à ceux qui voyagent du Nort au Su, c'est à dire du Septentrion au Midi: tellement que pour y aborder d'vne part ou d'autre il faut comme

Pourquoy la navigation est difficile souz la Zone Torride.

monter à cette ſommité du monde, ce qui eſt ſi difficile. Il adjoute vne ſeconde raiſon, c'eſt que là eſt la ſource des vens qui ſoufflans oppoſitement l'vn à l'autre aſſaillét les vaiſſeaux de toutes pars. Et pour vn troiſieme il dit que les Courans de la mer prenans là leur commencement en rendent les approches difficiles. Or jaçoit que ces raiſons ſoient ſtudieuſement recherchées, ſi eſt-ce que ie ne puis bonnement m'y accorder. Car quant à la premiere il eſt certain que la terre & la mer faiſans vn globe rond il n'y a point d'aſcendãt plus difficile aupres de la ligne æquinoctiale, qu'au vingtiéme, quarãtiéme, & ſoixantiéme degrés. Quant à la ſeconde, il eſt certain que le Nort ne prent point là ſa ſource: & l'experience journaliere fait conoitre que ſouz la ligne & dedans la Torride, les vens de Levant y regnent toujours ſoufflans cõtinuellement, ſans permettre leurs contraires y avoir aucun accés, ni vent d'Oueſt, ni de Midi, qu'on appelle vens d'abas. Et c'eſt l'occaſiõ pourquoy les Heſpagnols qui vont au Perou ont ordinairement plus de peine à gaigner les Canaries, qu'en tout le reſte du voyage, mais paſſé icelles, ilz cinglent aiſément iuſques à entrer en la Torride, où ilz trouvent incontinent ce vent Oriental qui les chaſſe en poupe de telle ſorte, qu'à peine eſt-il plus beſoin en tout le voyage de toucher aux voiles. Pour cette raiſon ils appellent ce grand Golphe, le Golphe des Dames, pour ſa douceur & ſerenité.

Refutation des raiſons de Iean de Lery.

Route des Heſpagnols au Perou.

Et en fin arriventq aux iles de la Dominique, Guadelupe, Desirée, Marigualante, & les autres qui sont en cette part comme les faux-bourgs des Indes. Mais au retour ilz prennent vn autre chemin, & viennent à la Havane chercher leur hauteur hors le Tropique de Cancer, là où regnent les vens d'abas, ainsi qu'entre les Tropiques le vent de Levant: lesquels vens d'abas leur servent iusques à la veuë des Açores ou Tierceres, & de là à Seville. Et pour le regard de la troisieme raison; ie di qu'en la grande & pleine mer il n'y a point de Courans, ains les Courans se font quand la mer resserrée entre deux terres ne trouve point son passage libre pour cõtinuer son flus, de maniere qu'elle est contrainte de roidir son cours ainsi qu'vn fleuve qui passe par vn canal. Mais posons le cas que son flus prenne là son origine; estant lent en cette haute & spacieuse étenduë il ne fait pas grand empeschement aux navires d'aborder l'Æquateur: & puis s'il y a six heures de flus contre les navigans, il y en a autant pour eux au retour de la mer, sans comprendre le chemin qu'ils avancent d'eux mémes sans l'aide du flot. Or ne suis-ie point d'accord que le principe du flot de la mer soit souz la ligne æquinoctiale, car il y a plus d'apparence de croire qu'elle n'a qu'vn flus qui va d'vn pole à l'autre, en sorte que quand il est Ebe au pole Arctique il est flot au pole Antarctique, que de lui donner double flus: ce qu'il faudra faire

Principe de flot de la mer.

si on en met le principe souz ladite ligne: si ce n'est qu'on vueille dire que le flux de la mer est comme le bouïllon d'vn pot, lequel s'étend de toutes pars, & tout à la fois. De dire qu'il y a grandz calmes, c'est chose qui n'est point souz ladite ligne æquinoctiale, ni pres d'icelle, attendu ce que i'ay dit que le vent y est perpetuel d'Orient en Occident. Et si on veut sçavoir la cause de ce vent Oriental qui est perpetuel souz cette ligne, qui fait la ceinture du monde, ie m'en arreteray volontiers au jugement du docte naturaliste Ioseph Acosta, lequel attribue ceci au premier mobile, dont le mouvement circulaire est si rapide qu'il meine à la danse non seulement tous les autres cieux, mais aussi les elemens plus legers, le feu & l'air, lesquels tournent aussi quant & lui de l'Orient en l'Occident en vingt-quatre heures; la terre & l'eau demeurans par leur trop grande pesanteur au centre du monde. Or ce mouvement est d'autant plus grand, vehement & puissant, qu'il s'approche de la ligne æquinoctiale, où est la plus grande circumference du tournoyement du ciel, & diminue cette vehemence à mesure qu'on s'approche del'vn & de l'autre Tropique: si bien qu'és environs d'iceux, par ie ne sçay quele repercussion du cours & mouvement de la Zone, les vapeurs que l'air attire quant & soy (d'où procedent les vens qui courent d'Orient en Occident) sont contraintes de retourner quasi au contraire; & de

souz la ligne n'y a point de calmes.

Liure 3. de son histoire naturele des Indes chap. 6. Pourquoy souz la ligne y a toujours vent Oriental.

Vens d'abas & de Midi d'où viennent.

là viennent les vens d'abas & & Suroest comm-
mūs & ordinaires hors les tropiques. Ie di dōc
que la plus vray-semblable cause de la diffi-
culté qu'ont eu noz François de parvenir à la
ligne æquinoctiale, a esté qu'ilz n'estoient
pas encore eloignez de terre (témoins les
pluies puantes, qui ne venoient d'autre part
que des vapeurs terrestres, qui sont grossieres
& mal-faisantes) & ainsi se trouvoient enve-
loppez de certains vens terrestres, d'autant
plus divers que la terre est inegale, à-cause des
montagnes & vallées, rivieres, lacs, & situa-
tions de païs, & de quelques vens maritimes,
lesquels r'encontrans ce vent fort & Oriental
conduit par le mouvement du premier mo-
bile, ne pouvoient passer outre, du moins
qu'avec vn grand combat, qui arrestoit leurs
vaisseaux, & les dispersoit deça & delà.

Pluies puantes vers la ligne æquinoctiale.

Quant aux pluies puantes desquelles ie
viens de parler, cela est tout commun au
long de la côte de la Guinée souz la Zone
Torride voisine de la terre: voire est telle-
ment contagieuse, que si elle tombe sur la
chair il s'y levera des pustules & grosses ves-
sies, voire méme imprime la tache de sa puan-
teur és habillemens. D'ailleurs l'eau douce
leur faillit, du moins elle se corrompit telle-
ment par les ardentes chaleurs du climat,
qu'elle estoit remplie de vers, & falloit en la
beuvant tenir la tasse d'vne main, & se bou-
cher le nez de l'autre, pour l'extreme puan-
teur qui en sortoit. Le biscuit en fut de méme;

Eau & biscuit gaté & pleins de vers.

Car les longues pluies ayans penetré iuſques dans la Soute, le gaterent entierement : ſi bien qu'il falloit manger autant de vers que de pain. Ce qui eut eſté aucunement tolerable ſi eſtans en ce mauvais paſſage ilz en fuſſent bien tot ſortis, mais ilz furent environ cinq ſemaines à tournoyer ſans pouvoir approcher de cette ligne æquinoctiale, à laquelle en fin ils arriverent avec vn vent de Nort-nord'Eſt le quatrieme jour de Fevrier mille cinq cens cinquante ſept. Ici il eſt bon de dire pour les moins ſçavans que cette partie du monde eſt dite eſtre ſouz la ligne æquinoctiale (autrement ſouz l'Æquateur) pour ce que le Soleil venant à cette partie du ciel qui fait le milieu entre les deux poles (ce qui arrive deux fois l'année, ſçavoir l'onzieme de Mars, quand il ſ'approche de nous; & le trezieme de Septembre, quand il ſe recule pour porter l'Eſté aux terres Antarctiques) les jours & les nuits ſont égaux par tout le monde. Et comme le Soleil ayant paſſé cette ligne noz iours racourciſſent, auſſi venant au deça de la méme ligne ilz diminuent aux regions Antarctiques. Or cette ligne n'eſt qu'vne choſe imaginaire, mais il eſt neceſſaire vſer de ce mot pour entendre la choſe, & en ſçavoir diſcourir. Et au ſurplus eſt à remarquer que les peuples qui habitent ſouz cette ligne imaginaire ont en tout tẽps les nuits & les jours égaux, pour raiſõ de quoy auſſi elle pourroit biẽ eſtre dite æquinoctiale.

4. Fevrier 1557.

Ligne æquinoctiale pourquoy ainſi dite.

Ceremonies des matelots venans souz la ligne æquinoctiale.

Or comme en beaucoup de choſes on fait des ceremonies pour la reſouvenance, auſſi c'eſt la coutume des matelots (qui ſe rejouïſſent volontiers) de faire la guerre à ceux qui n'ont point encores paſſé la ligne æquinoctiale, quand ils y arrivent. Ainſi ilz les plongent dans l'eau, ou leur donnent la bacule, ou les attachent au grand maſt pour reſouvenance. Toutefois il y a moyen de ſe racheter de cette condemnation en payant le vin des compagnons.

Aidez de ce vent de Nort-nord'Eſt (cõme nous avons dit) ilz franchirent quatre degrés au delà de l'Æquateur, d'où ilz commencerẽt à découvrir le pole Antarctique, ayans demeuré long temps ſans voir ni l'vn ni l'autre, tant à cauſe des calmes, que des vens divers qui ſe rencontrent environ le milieu du monde que ie prens ſouz ladite ligne æquinoctiale. Et neantmoins encores qu'on euſt le vent à propos, ſi eſt-ce qu'eſtant au milieu d'vne ſi grande circumference qu'eſt celle du ciel, il n'eſt pas poſſible de voir l'vn ou l'autre pole, moins les deux enſemble, ſi-tot qu'on eſt venu ſouz ladite ligne, ains faut ſ'approcher de quelques degrez de l'vn ou de l'autre: d'autant que les poles ſont comme deux points imaginaires & immobiles, ainſi que le point milieu d'vne roue à lentour duquel ſe fait le mouvement d'icelle, ou comme les deux points inviſibles qu'on ſe peut imaginer aux deux cõtez d'vne boule roulante,

Que les poles ne ſe peuvent point voir de deſſouz la ligne æquinoctiale.

lante, pour leſquels voir tout enſemble il faudroit eſtre au centre de ladite boule; auſſi pour voir les deux poleś ou eſſieux du monde, il faudroit eſtre au centre de la terre. Mais y ayant grande diſtance de ce centre à la ſuperficie d'icelle, ou de la mer; de-là vient que nonobſtant la rondeur de ces deux plus bas elemens on ne peut pas ſi tot appercevoir le pole quand on eſt parvenu à la ligne æquinoctiale.

Découverte de la terre du Breſil : Margajas *quels peuples* : *Façon de troquer avec les* Ou-etacas *peuple le plus barbare de tous les autres*: *Haute roche appellée l'Emeraude de* Mak-hé: *Cap de Fric*: *Arrivée des Frãçois à la riviere de* Ganabara, *où eſtoit le ſieur de Villegagnon.*

CHAP. XXV.

LE treziéme de Fevrier les maiſtres de noz navires Francoiſes ayans pris hauteur à l'aſtrolabe, ſe trouverent avoir le ſoleil droit pour zenith : & apres quelques tourmentes & calmes, par vn bon vent d'Oueſt qui dura quelques jours, ils eurent la veuë de la terre du Breſil le vingt-ſixieme de Fevrier mil cinq cens cinquante-ſept, au grand contentement de tous, comme

Découverte de la terre du Breſil 26. Feb. 1557.

on peut penſer, apres avoir demeuré pres de quatre mois ſur la mer ſans prendre port en aucun lieu.

La premiere terre qu'ilz découvrirent eſt montueuſe, & ſ'appelle *Huvaſſou* par les Sauvages de ce païs-là, à l'abord de laquelle (ſelon la coutume) ilz tirerét quelques coups de canons pour avertir les habitans, qui ne manquerent de ſe trouver en grande troupe ſur la rive. Mais les François ayans reconeu que c'eſtoient *Margajas* alliez des Portugais, & par conſequent leurs ennemis, ilz ne deſcendirent point à terre, ſinon quelques matelots qui dans vne barque allerent pres du rivage à la portée de leurs fleches, leur montrans des couteaux, miroirs, peignes, & autres bagatelles, pour leſquelles ilz leur demanderent des vivres. Ce que les Sauvages firent en diligence, & apporterent de leur farine de racines, des jambons, & de la chair d'vne certaine eſpece de ſanglier qu'ils ont, avec autres victuailles, & fruits tels que le païs le porte: car en cette ſaiſon-là, quoy que ce fuſt le mois de Fevrier les arbres eſtoiét auſſi verds qu'ilz ſont ici en Iuin. Les Sauvages ne furent point tant ſcrupuleux d'aborder les navires François. Car il y en vint ſix avec vne femme entierement nuds, peints, & noircis par tout le corps, ayans les levres de deſſouz percées, & en chaque trou vne pierre verte, bien polie, & proprement appliquée, de la largeur d'vn teſton, pour eſtre plus coints & jolis. Mais

Margajas.

quand la pierre eſt levée, ilz ſont effroiablement hideux, ayans comme deux bouches au deſſous du nez. La femme avoit les oreilles de méme ſi hideuſement percées, que le doigt y pourroit entrer, auſquelles elle portoit des pendans d'os blancs, qui lui battoient ſur les épaules. Ces Sauvages euſſent fort deſiré qu'on ſe fuſt là arreté, mais on ne ſ'y voulut pas fier, ioint qu'il falloit téndre ailleurs. A neuf ou dix lieuës de là les François ſe trouverent à lendroit d'vn Fort des Portugais dit par eux *Spiritus Sanctus*, & par les Sauvages *Moab*, qui eſt par les vingt degrez audelà de l'Æquateur. Les gardes de ce Fort reconoiſſans à l'equipage que ce n'eſtoient pas de leurs gens, tirerent trois coups de canon ſur les Frãçois, leſquels firent de méme envers eux, mais l'vn & l'autre en vain. De là paſſerent aupres d'vn lieu nommé *Tapemiri*, & plus avant vindrent cotoyans les *Paraïbes*: outre leſquels tirant vers le Cap de Frie il y a des baſſes & eſcueils entremelez de pointes de rochers qu'il faut ſoigneuſement eviter. Et à cet endroit y a vne terre plaine d'environ quinze lieuës de longueur habitée par vn certain peuple farouche & étrange nommé *Ouetacas* diſpos du pied autant & plus que les cerfs & biches, leſquels ilz prennent à la courſe: portent les cheveux longs iuſques aux feſſes, contre la coutume des autres Breſiliens qui les rongnent par derriere: mangent la chair cruë: ont langage particulier: n'ont aucun trafic avec

Peuple particulier au Breſil etrangement farouche.

les nations de deça, d'autant qu'ilz ne veulent point que leur païs soit coneu : semblables aux Hespagnols de l'Amerique, qui ne souffrent aucune nation étrãgerevivre parmi eux. Toutefois quand les voisins de ces *Ou-etacas* ont quelques marchãdises dont ilz les veulẽt accommoder, voici leur façon & maniere de permuter. Le *Margaja*, *Caraja*, ou *Tououpinambault* (qui sont les peuples voisins d'iceux) ou autres Sauvages de ce païs là, sans se fier, ni approcher de l'*Ou-etacas*, lui montrant de loin ce qu'il aura, soit serpe, couteau, pigne, miroir, ou autre chose, il lui fera entendre par signes s'il veut changer quelque chose à cela. Que si l'*Ou-etacas* s'y accorde, lui montrant au reciproque de la plumasserie, des pierres vertes, pour servir d'ornemẽt à la levre d'embas, ou autre chose provenant de leur terre, le premier mettra sa marchandise sur vne pierre, ou piece de bois, & se retirera : & lors l'*Ouetacas* apportera ce qu'il aura & le lairra à la place: puis se retirant, permettra que le *Margajus*, ou autre, le vienne querir: & iusques là se tiennẽt promesse l'vn à l'autre. Mais chacun ayant son change, si tot que chacun est retourné en ses limites d'où il avoit parlementé, les treves rompues, c'est à qui pourra attrapper son cõpagnon : ainsi que noz soldats és derniers guerres sortans de quelque ville neutre, telle qu'estoit la petite ville de Vervin en Tierache lieũ de ma naissance, appartenant à la tres-illustre maison de Couci. Apres avoir laissé

Maniere de trafiquer avec les Ouetacas.

derriere ces Eſpiegles d'*Ouetacas*, ilz paſſerent à la veuë d'vn autre païs voiſin nommé *Mak-hé*, d'où certes les habitans n'ont beſoin de toujours dormir ayans de tels reveilles-matin aupres d'eux. En cette terre, & ſur le bord de la mer ſe voit vne groſſe roche faite en forme d'vne tour, laquelle au rayons du ſoleil reluit & brille ſi fort, qu'aucuns penſent que ce ſoit vne ſorte d'Emeraude. Et de fait les mariniers tant Portugais que François l'appellent l'Emeraude de *Mak-hé*. Mais le lieu eſt inacceſſible eſtant environné de mille pointes de rochers qui ſe jettent fort avant en mer.

Mak-hé.

L'Emeraude de Mak hé.

Là pres il y a trois petites iles dites les iles de *Mak-hé*, où ayans mouïllé l'ancre, vne tempéte de nuit ſe leva ſi furieuſe que le cable d'vn des navires fut rompu, tellement que porté à la merci desvagues contre terre il vint iuſques à deux braſſes d'eau. Ce que voyans le Maiſtre & le Pilote, comme au deſeſpoir ilz crierent deux ou trois fois nous ſommes perdus. Toutefois en ce beſoin les matelots ayans fait diligence de jetter vne autre ancre, Dieu voulut qu'elle tint, & par ce moyen furent ſauvés. C'eſt choſe rude qu'vne tempéte en pleine mer où l'on ne voit que montaignes d'eau, & profondes vallées; mais encore n'eſt-ce que jeu au pris du peril où eſt reduit vn vaiſſeau qui eſt ſur vne cóte en perpetuel danger de ſ'aller échoüer ſur la rive, ou briſer contre les rochers. Mais en pleine mer on ne craint point tout cela, quãd on a fait diligence

Ammener mot de marine, signifie baisser.

d'ammener les voiles à temps. Vray est qu'on est balotté de merveilleuse façon, en telle occasion, mais le peril en est dehors, i'étens en vn bon vaisseau : car vn coup de mer emportera quelquefois vn quartier d'vn mauvais navire, comme i'ay ouï reciter n'a pas long temps d'vn Capitaine qui fut emporté estant dans sa chambre vers le gouvernail.

Cap de Frie.

La tempéte passée le vent vint à souhait pour gaigner le Cap de la Frie, port & havre des plus renommés en ce païs là pour la navigation des François. Là apres avoir mouïllé l'ancre & tiré quelques coups de canons, ceux qui se mirent à terre trouverent d'abordée grand nombre de Sauvages nommez *Tououpinambaouls* alliés & confederez de nôtre nation, lesquels outre la caresse & bonne reception dirent à noz François des nouvelles de *Paycolas* (ainsi nommoient-ils le sieur de Villegagnon). En ce lieu ils virent nombre de perroquets, qui volent par troupes, & fort haut, & volontiers s'accouplent comme les tourterelles. Partis de-là ayans vent à propos ils arriverent au bras de mer & riviere nommée *Ganabara* par les Sauvages, & Genevre par les Portugais le septiéme de Mars mil cinq cens cinquante-sept, où environ vn quart de lieuë loin ilz salüerent ledit sieur de Villegagnon à force de canonnades, & lui leur rendit la pareille en grande rejouissance.

Perroquets.

Ganabara.

Arrivée au Fort de Colligni le 7. Mars 1557.

Comme le Sieur du Pont exposa au Sieur de Villegagnon la cause de sa venuë & de ses compagnons: Reponse dudit sieur de Villegagnon: Et ce qui fut fait au Fort de Coligni apres l'arrivée des François.

CHAP. XXVI.

ESTANS descendus à terre en l'ile où le sieur de Villegagnon s'estoit logé, la troupe rendit graces à Dieu, puis alla trouver ledit sieur de Villegagnon qui les attendoit en vne place, où il les receut avec beaucoup de demonstration de ioye & contentement. Apres les accollades faites le sieur du Pont conducteur de la troupe Genevoise commence à parler & lui exposer les causes de leur voyage fait avec tant de perils, peines, & difficultés, qui estoient en vn mot pour dresser vne Eglise qu'il appelloit reformée selon la parole de Dieu en ce païs-là, suivant ce qu'il avoit écrit à ceux qui les avoient envoyé. A quoy il répondit (ce dit l'Autheur) qu'aiant voirement dés long tẽps & de tout son cœur desiré telle chose il les recevoit volõtiers à ces cõditions: méme par ce qu'il vouloit leur Eglise estre la mieux reformée par dessus toutes les autres, il declara qu'il entẽdoit dés lors que les vices fussent reprimez, la sumptuosité des ac-

Exposition de la venuë de ceux de Geneve.

Reponse des sieur de Villegagnon.

coutremẽs reformée(ie ne puis croire qu'il en fuſt ſi tot de beſoin) & en ſomme tout ce qui pourroit apporter de l'épechemét au pur ſervice de Dieu. Puis levãt les yeux au ciel & joignãt les mains: Seigneur Dieu(dit-il)ie te rẽd graces de ce que tu m'as envoyé ce que dés ſi long temps ie t'ay ſi ardemment demandé. Et derechef ſ'addreſſant à eux, dit: Mes enfans (car ie veux eſtre vôtre pere) comme Ieſus-Chriſt eſtant en ce monde n'a rien fait pour lui, ains tout ce qu'il a fait a eſté pour nous: auſſi ayant cette eſperance que Dieu me preſervera en vie iuſques à ce que nous ſoions fortifiés en ce païs, & que vous-vous puiſſiés paſſer de moy, tout ce que ie pretens faire ici, eſt tant pour vous, que pour tous ceux qui y viendront à méme fin que vous eſtes venus. Car ie delibere d'y faire vne retraite aux pauvres fideles qui ſerõt perſecutez en France, en Heſpagne, & ailleurs outre mer, à fin que ſans crainte ni du Roy, ni de l'Empereur, ou d'autres Potentats ils y puiſſent purement ſervir à Dieu ſelon ſa volonté.

Apres cet accueil la compagnie entre dans vne petite ſalle qui eſtoit au milieu de l'ile, & chanterent le Pſalme cinquiéme, qui commence ſelon la traduction de Marot, *Aux paroles que ie veux dire*, &c. lequel fut ſuivi d'vn preche, où le Miniſtre Richer print pour texte ces verſets du Pſalme 26. & entre les Hebrieux 27. *I'ay demandé vne choſe au Seigneur, laquelle ie requerray encore,*

Preche fait au Fort de Coligni.

C'eſt que j'habite en la maiſon du Seigneur tous les jours de ma vie : durant l'expoſition deſquels Villegagnon ne ceſſoit de joindre les mains, lever les yeux au ciel, faire des ſouſpirs, & autres ſemblables contenances, ſi bien que chacun ſ'en emerveilloit. Apres les prieres chacun ſe retira hors-mis les nouveaux venus, leſquels dinerent en la méme ſalle, mais ce fut vn diner de Philoſophe, ſans excés. Car pour toutes viandes ilz n'eurent que de la farine de racines, à la façon des Sauvages, du poiſſon boucané, c'eſt à dire roti, & de quelques autres ſortes de racines cuites aux cendres. Et pour bruvage (par-ce qu'en cette ile il n'y a point d'eau douce) ilz beurent de l'eau des égouts de l'ile, leſquels on faiſoit venir dans vn certain reſervoir, ou ciſterne ; en façõ de ces foſſés où barbottét les grenoilles. Vray eſt qu'elle valoit mieux que celle qu'il falloit boire ſur la mer. Mais il n'eſt pas beſoin d'eſtre toujours en ſouffrance. C'eſt vne des principales parties d'vne habitation d'avoir les eaux douces à commandement. La vie depend delà, & la conſervation du lieu qu'on habite, lequel ayant ce defaut ne peut ſoutenir vn long ſiege. Le ſieur de Monts, ces années dernieres ſ'eſtant logé en vne ile ſemblable, fut incommodé pour les eaux, mais vis à vis en la terre ferme il y avoit de beaux ruiſſeaux gazouïllans à travers les bois, où ſes gens alloient faire la leſcive & autres neceſſitez du ménage. Ce qui me fait dire que puis

Feſtin du ſieur de Villegagnon.

qu'il faut batir en vne ile & fy fortifier, il vaut beaucoup mieux employer ce travail fur la riye d'vne riviere qui fervira toujours de rempar en fon endroit. Car ayant la terre ferme libre, on y peut labourer & avoir les commoditez du païs plus à l'aife, foit pour fe fortifier, foit pour preparer les moyens de vivre.

Ie trouve vn autre defaut en ceux qui ont fait tãt les voyages du Breſil que de la Floride, c'eſt de n'avoir porté grande quantité de blés & farines, & chairs falées pour vivre au moins vn an ou deux, puis que le Roy fourniſſoit hõnétement aux frais de l'equipage, ſans ſ'en aller par delà pour y mourir de faim, par maniere de dire. Ce qui eſtoit fort aiſé à faire, veu la fecondité de la France en toutes ces choſes qui lui ſont propres, & ne les empunte point ailleurs.

Exercice des François.

Le ſieur de Villegagnon donc ayant ainſi traité ſes nouveaux hôtes, il ſ'avifa de les embeſogner à quelque choſe, de peur que l'oiſiveté ne leur engourdit les membres. Il les employa donc à porter des pierres & de la terre pour le Fort commun qu'ils avoient nommé Colligni. En quoy ils eurent aſſés à ſouffrir, attendu le travail de la mer, duquel ilz ſe reſſentoient encor, le mauvais logement, la chaleur du païs, & l'écharſe nourriture, qui eſtoit en ſomme par chacun jour deux gobelets de farine dure faite de racines, d'vne partie de laquelle ilz faiſoient de la bouillie, avec de l'eau que nous avons dit des égouts de l'ile.

Toutefois le desir qu'ils avoient de s'établir & faire quelque chose de bon en ce païs-là leur faisoit prendre le travail en patience, & en oublier la peine. Méme le Ministre Richer pour les encourager davantage, disoit qu'ils avoient trouvé vn second sainct Paul en la personne dudit sieur de Villegagnon, comme de fait tous lui donnent cette loüange de n'avoir jamais ouï mieux parler de la Religion & reformation Chrétienne qu'à lui. Ce qui leur augmentoit la force & le courage parmi la debilité où ilz se trouvoient.

Ordre pour le fait de la Religion : Prieres de Villegagnon : Pourquoy Villegagnon a dissimulé sa Religion : Sauvages amenez en France : Mariages celebrés en la France Antarctique : Debats pour la Religion : Conspirations contre Villegagnon : Rigueur d'icelui : Les Genevois se retirent d'avec lui : Question touchant la celebration de la Cene à faute de pain & de vin.

CHAP. XXVII.

D'AVTANT que la Religion est le lien qui maintient le peuple en concorde, & est cõme le pivot de l'Etat, dés la premiere semaine que les François furent arrivés aupres de lui, il établit vn ordre

Ordre pour le fait de la Religion.

pour le ſervice de Dieu, qu'outre les prieres publiques qui ſe faiſoient tous les ſoirs apres qu'on avoit laiſſé la beſogne (où l'on chantoit l'Oraiſon Dominicale en rhimes Françoiſes) les Miniſtres precheroient deux fois le Dimanche, & tous les jours ouvriers vne heure durant: declarant auſſi par exprez, qu'il vouloit & entendoit que ſans aucune addition humaine les Sacremens fuſſent adminiſtrez ſelon la pure parole de Dieu, & qu'au reſte la diſcipline Eccleſiaſtique fuſt pratiquée contre les defaillans. Suivant quoy le Dimenche vingt-vnieme de Mars ilz firent la celebration de leur Cene, apres avoir catechizé tous ceux qui y devoient communier. Et ce faiſant firent ſortir les matelots & autres Catholiques, diſans qu'ils n'eſtoient pas capables d'vn tel myſtere. Et lors Villegagnon ſ'eſtant mis à genoux ſur vn carreau de velours, lequel ſon page portoit ordinairement apres lui, tant pour dedier ſon Fort à Dieu, que pour faire confeſſion de ſa Foy en la face de leur Egliſe, prononça à haute voix deux oraiſons, que Iean de Lery fait état d'avoir fidelement rapportées, & les coucheray d'autant plus volontiers ici, qu'elles ſervent auſſi à la preſente hiſtoire, & pour montrer que ledit ſieur de Villegagnon eſtoit homme bien-diſant, & ayant la parole fort à commandement.

Prieres publiques au ſoir.

Oraiſon du ſieur de Villegagnon avant que ſe preſenter à la Cene.

MOn Dieu ouvre les yeux & la bouche de mon entendement, addreſſe-les à te faire confeſſion, prieres, & actions de graces des biens excellens que tu nous as fait! Dieu tout-puiſſant, vivant & immortel, Pere Eternel de ton Fils Ieſus-Chriſt nôtre Seigneur, qui par ta providence avec ton Fils gouvernes toutes choſes au ciel & en terre, ainſi que par ta bonté infinie tu as fait entendre à tes eleuz depuis la creation du monde, ſpecialement par ton Fils, que tu nous as envoyé en terre, par lequel tu te manifeſtes, ayant dit à haute voix, Ecoutez-le: & apres ſon Aſcenſion par ton ſainct Eſprit épandu ſur les Apôtres: je reconoy à ta ſaincte Majeſté (en preſence de ton Egliſe, plantée par ta grace en ce païs) de cœur, que je n'ay jamais trouvé par la preuve que j'ay faite, & par l'eſſay de mes forces & prudence, ſinon que tout le mien qui en peut ſortir ſont pures œuvres de tenebres, ſapience de chair, polluë en zele de vanité, tendant au ſeul but & vtilité de mon corps. Au moyen dequoy je proteſte & confeſſe franchement, que ſans la lumiere de ton ſainct Eſprit je ne ſuis idoine ſinon à pecher: par ainſi me dépouïllant de toute gloire je veux qu'on ſçache de moy que ſ'il y a lumiere ou ſcintille de vertu en l'œuvre prinſe que tu as fait par moy, je la confeſſe à toy ſeul,

Oraiſon de Villegagnon avantque ſe preſenter à la Cene.

source de tout bien. En cette foy doncques, mon Dieu je te rends graces de tout mon cœur, qu'il ta pleu m'evoquer des affaires du monde, entre lesquels je vivois par appetit d'ambition, t'ayant pleu par l'inspiration de ton sainct Esprit me mettre au lieu, où en toute liberté je puisse te servir de toutes mes forces & augmentation de ton sainct regne. Et ce faisant, appréter lieu & demeurance paisible à ceux qui sont privez de pouvoir invoquer publiquement ton nom, pour te sanctifier & adorer en esprit & verité, reconoitre ton Fils nostre Seigneur Iesus, estre l'vnique Mediateur, nôtre vie & adresse, & le seul merite de nôtre salut. Davantage, je te remercie, ô Dieu de toute bonté, que m'ayant conduit en ce païs entre ignorans de ton nom & de ta grandeur, mais possedez de Satan, comme son heritage, tu m'ayes preservé de leur malice, combien que je fusse destitué des forces humaines: mais leur as donné terreur de nous, tellement qu'à la seule mention de nous ilz tremblent de peur, & les as disposez pour nous nourrir de leurs labeurs. Et pour refrener leur brutale impetuosité, les as affligez de tres-cruelles maladies, nous en preservant: tu as oté de la terre ceux qui nous estoient les plus dangereux, & reduit les autres en telle foiblesse qu'ilz n'osent rien entreprendre sur nous. Au moyen dequoy ayons loisir de prendre racine en ce lieu, & pour la compagnie qu'il t'a pleu y amener sans détourbier,

Il dit ceci par-ce que les Sauvages extraordinairemẽt furent cette même année affligez d'vne jére pestilentiale, qui en emporta beaucoup & des plus meilleurs gar-çons.

tu y as établi le regime d'vne Eglise pour nous entretenir en vnité & crainte de ton sainct nom, afin de nous adresser à la vie eternelle.

Or Seigneur, puis qu'il ta pleu établir en nous ton Royaume, je te supplie par ton Fils Iesus-Christ, lequel tu as voulu qu'il fust hostie pour nous confirmer en ta dilection, augmente tes graces & nôtre foy, nous sanctifiãt & illuminãt par tõ sainct Esprit & nous dedier tellement à ton service, que tout nôtre étude soit employé à ta gloire: Plaise toy aussi nôtre Seigneur & pere étendre ta benediction sur ce lieu de Colligni, & païs de la France Antarctique, pour estre inexpugnable retraite à ceux qui à bon escient, & sans hypocrisie y auront recours, pour se dedier avec nous à l'exaltation de ta gloire, & que sans trouble des heretiques, te puissions invoquer en verité: fay aussi que ton Evangile regne en ce lieu, y fortifiant tes serviteurs, de peur qu'ilz ne trebuchent en l'erreur des Epicuriens, & autres apostats: mais soient constans à perseverer en la vraye adoration de ta Divinité selon ta saincte Parole.

Qu'il te plaise aussi ô Dieu de toute bonté, estre protecteur du Roy nôtre souverain seigneur selon la chair, de sa femme, de sa lignée & son conseil: Messire Gaspard de Colligni, sa femme & sa lignée, les conservant en volonté de maintenir & favoriser cette tiẽne Eglise: & vueille à moy ton tres-humble esclave dõner prudence de me conduire, de sorte que je ne

fourvoiepoint du droit chemin, & que je puiſſe reſiſter à tous les empechemens que Satan me pourroit faire ſans ton aide: que te conoiſſions perpetuellement pour nôtre Dieu miſericordieux, juſte Iuge & cõſervateur de toute choſe avec ton Fils Ieſus-Chriſt, regnant avec toy & ton ſainct Eſprit, épandu ſur les Apôtres. Crée donc vn cœur droit en nous, mortifie nous à peché: nous regenerant en homme interieur pour vivre à juſtice, en aſſujettiſſant nôtre chair pour la rendre idoine aux actions de l'ame inſpirée par toy, & que faiſions ta volonté en terre, comme les Anges au ciel. Mais de peur que l'indigẽce de chercher noz neceſſitez, ne nous face trébucher en peché par defiance de ta bonté, plaiſe toy pourvoir à nôtre vie, & nous entretenir en ſanté. Et ainſi que la viande terreſtre par la chaleur de l'eſtomac ſe convertit en ſang & nourriture du corps: vueille nourrir & ſuſtenter nos ames de la chair & du ſang de ton Fils, juſques à le former en nous, & nous en lui: chaſſant toute malice (pature de Satan) y ſubrogeant au lieu d'icelle, charité & foy, afin que ſoyons conceus de toy pour tes enfans: & quand nous t'aurons offenſé, plaiſe toy Seigneur de miſericorde, laver noz pechés au ſang de ton Fils, ayant ſouvenance que nous ſommes conceus en iniquité, & que naturellement par la deſobeïſſance d'Adam, peché eſt en nous. Au ſurplus, conoy que nôtre ame ne peut excuter le ſainct deſir de t'obeïr, par l'organe du corps imparfait

imparfait & rebelle. Par ainſi plaiſe toy par le merite de tõ Fils Ieſus, ne nous imputer point noz fautes, mais nous imputant le ſacrifice de ſa mort & paſſion, que par foy avons ſouffert avec lui, ayans eſté entez en lui par la percepti͂o de ſon corps au myſtere de l'Euchariſtie. Semblablemẽt fay nous la grace qu'à l'exẽple de tõ Fils qui a prié pour ceux qui l'ont perſecuté, nous pardonnions à ceux qui nous ont offenſé, & au lieu de vengeance procurions leur bien comme ſils eſtoient nos amis. Et quand nous ſerions ſollicitez de la memoire des biens, ſplendeurs, pompes, & honneurs de ce monde, eſtans au contraire abatus de pauvreté & de peſanteur de la Croix de ton Fils, eſquels il te plaiſe nous exercer pour nous rendre obeïſſans: de peur qu'engraiſſez en felicité mõdaine, ne nous rebellions contre toi, ſoutien nous & adouci l'aigreur des afflictiõs, afin qu'elles ne ſuffoquent la ſemence que tu as miſe en noz cœurs. Nous te prios auſſi Pere celeſte, nous garder des entreprinſes de Satan, par leſquelles il cherche à nous dévoyer: preſerve nous de ſes Miniſtres & des Sauvages inſenſez, au milieu deſquels il te plait nous contenir & entretenir, * & des apoſtats de la Religion Chrétienne épars parmi eux: mais plaiſe toy les r'appeller à ton obeïſſance, afin qu'ils ſe convertiſſent, & que ton Evãgile ſoit publié par toute la terre, & qu'en toute nation ton ſalut ſoit annoncé. Qui vis & regnes avec ton Fils & le ſainct Eſprit és ſiecles des ſiecles. Amen.

* *C'eſtoiẽt truchemẽs de Normandie, qui eſtans épars parmi les ſauvages ont antiquement Villegagnon allis en ce païs là nevoulurent ſe ranger ſouz ſon arrivée.*

Autre Oraiſon à noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, que ledit Villegagnon profera tout d'vne ſuite.

IESVS-CHRIST Fils de Dieu vivant eternel, & conſubſtantiel, ſplendeur de la gloire de Dieu, ſa vive image, par lequel toutes choſes ont eſté faites, qui ayant veu le genre humain condamné par l'infaillible jugement de Dieu ton Pere, par la tranſgreſſion d'Adam, lequel homme pour joüir de la vie du Royaume Eternel, ayant eſté fait de Dieu, d'vne terre non polluë de ſemẽce virile, dont il peût tirer neceſſité de pecher, doüé de toute vertu, en liberté de franc arbitre de ſe conſerver en ſa perfection : ce neantmoins alleché par la ſenſualité de ſa chair, ſolicité & émeu par les dars enflammez de Satan, ſe laiſſa vaincre, au moyen dequoy il encourut l'ire de Dieu, dont ſ'enſuivoit l'infaillible perdition des humains, ſans toy nôtre Seigneur, qui meu de ton immenſe & indicible charité t'es preſenté à Dieu ton Pere, t'eſtant tant humilié de daigner te ſubſtituer au lieu d'Adam, pour endurer tous les flots de la mer de l'indignation de Dieu ton Pere, pour nôtre purgation. Et ainſi qu'Adam avoit eſté fait de terre non corrompuë, ſans ſemence virile, as eſté conceu du ſainct Eſprit en vne Vierge, pour eſtre fait & formé en vraye chair comme celle d'Adam ſujette à tentation, & continuelle-

ment exercé par dessus tous humains, sans peché: & finalement ayant voulu enter en ton corps par toy, celui Adam & toute sa posterité, nourrissant leurs ames de ta chair & de tõn sang, tu as voulu souffrir mort, afin que comme membre de ton corps ilz se nourrissent en toy, & plaisent à Dieu ton Pere, offrant ta mort en satisfaction de leurs offenses, comme si c'estoient leur propre corps. Et ainsi que le peché d'Adam estoit derivé en sa posterité, & par le peché, la mort, tu as voulu & impetré de Dieu ton Pere, que ta justice fust imputée aux croyans, lesquels par la mãducation de ta chair & de ton sang, tu as fait vns avec toy, & transformez en toy comme nourris de ta chair & substance, leur vray pain, pour vivre eternellement comme enfans de justice, & non plus d'ire. Or puis qu'il t'a pleu nous faire tant de bien, & qu'estant assis à la dextre de Dieu ton Pere, là eternellement és ordonné nôtre intercesseur, & souverain Prestre, selon l'ordre de Melchisedec, aye pitié de nous, conserve nous, fortifie & augmente nôtre Foy, offre à Dieu ton Pere la confession que je fay de cœur & de bouche, en presence de ton Eglise, me sanctifiant par ton Esprit, comme tu as promis, disant: Ie ne vous lairray point orphelins. Avance ton Esprit en ce lieu, de sorte qu'en toute paix tu y sois adoré purement. Qui vis & regnes avec lui & le sainct Esprit, és siecles des siecles eternellement, Amen.

Ces deux prieres finies Villegagnon se presenta le premier à la Cene, & receut à genoux le pain & le vin de la main du Ministre. Et neantmoins on tient qu'il y avoit de la simulation en son fait. Car quoy que lui & vn certain Maistre Iean Cointa (qu'on dit avoir esté Docteur de la Sorbone) eussent abjuré publiquement l'Eglise Catholique-Romaine, si est-ce qu'ilz ne demeurerent gueres à émouvoir des disputes touchant la doctrine, & principalement sur le point de la Cene. Voire-méme il y a apparence que Villegagnon ne fut jamais autre que Catholique, en ce qu'il avoit ordinairement en main les œuvres du subtil l'Escot pour se tenir pret à la defense contre les Calvinistes sur toutes les disputes susdites. Mais il lui sembloit estre necessaire de faire ainsi, ne pouvant venir à chef d'vne telle entreprise s'il n'eust eu apparence d'estre des pretédus reformez, du côté desquels d'ailleurs s'il se fust voulu maintenir, il estoit en danger d'estre accusé envers le Roy (qui le tenoit pour Catholique) par les Catholiques qui estoient avec lui, & de perdre vne pension de quelques milles de livres que sa Majesté lui bailloit. Toutefois faisant toujours bonne mine, & protestant ne desirer rien plus que d'estre droitement enseigné, il r'envoya en France le Ministre Chartier, dans l'vn des navires, lequel (apres qu'il fut chargé de Bresil, & autres marchandises du païs) partit le quatriéme de Iuin pour s'en revenir, afin que sur ce different

Villegagnon simulateur en Religion, & pourquoy.

Navire retournát en France le 4 de Iuin.

Vn autre s'en estoit retourné dés le 1. Avril.

de la Cene il rapportaſt les opinions des Docteurs de ſa ſecte. Dans ce navire furent apportés en France dix jeunes garçons Breſiliés, âgez de neuf à dix ans, & au deſſous, leſquels ayans eſté pris en guerre par les Sauvages amis des François, avoient eſté venduz pour eſclaves au ſieur de Villegagnon. Le Miniſtre Richer leur impoſa les mains, & prieres furent faites pour eux avant que partir, à ce qu'il pleuſt à Dieu en faire des gens de bien. Ilz furent preſentés au Roy Henry ſecond, lequel en fit preſent à pluſieurs grands ſeigneurs de ſa Cour.

Premiers mariages faits en la France Antarctique.

Au ſurplus le 3. d'Avril precedent ſe firẽt les premiers mariages de Frãçois qui aient jamais eſté faits en ce païs-là ; ce fut de deux jeunes hõmes domeſtics de Villegagnon avec deux de ces jeunes filles que nous avons dit avoir eſté menées au Breſil. Il y avoit des Sauvages preſens à telles ſolénitez, leſquels eſtoiẽt tout étonnez de voir des femmes Frãçoiſes vétuës & parées au jour des nopces. Le dix-ſeptiéme de May enſuivant ſe maria ſemblablement Maiſtre Iean Cointa, (que l'on nõmoit Monſieur Hector) à vne autre de ces jeunes filles. Comme le feu fut mis aux étouppes les deux autres filles qui reſtoient ne demeurerent gueres à eſtre mariées, & ſ'il y en euſt eu davantage elles l'euſſent auſſi eſté. Car il y avoit là force gens deliberez qui ne demandoient pas mieux que d'aider à remplir cette nouvelle terre. Et de prendre en mariage des femmes

Exod. 24. Deut. 7. Nomb. 25. infideles il n'eſtoit pas juſte, la loy de Dieu eſtant rigoureuſe alencontre de ceux qui font telle choſe, laquelle méme en la loy Evangelique eſt auſſi defenduë par l'Apôtre ſainct Paul, quand il dit: *Ne vous accouplez point avec les infideles*, là où jaçoit qu'il diſcoure de la profeſſion de la Foy, toutefois cela ſe peut fort commodément rapporter au fait des mariages. Et en l'ancien Teſtament il eſtoit defendu d'accoupler à la charruë deux animaux de diverſes eſpeces.

Ep. la 2. aux Corinth. ch. 6. ver 14.

Deut. 22 ver. 10.

Ce ſujet de conjonction charnelle avec les femmes infideles fut cauſe que ſur l'avis qu'eut Villegagnon que certains Normans ſ'eſtãs autrefois dés y avoit long-temps ſauvé du naufrage, & devenus comme Sauvages, paillardoient avec les femmes & filles, & en avoient des enfans; pour obvier à ce que nul des ſiens n'en abuſat de cette façon, par l'avis du Conſeil fit defenſes à peine de la vie que nul ayant titre de Chrétien n'habitat avec les femmes & filles des Sauvages, ſinon qu'elles fuſſent inſtruites en la conoiſſance de Dieu & baptizées. Ce qui n'arriva point en tous les voyages des Frãçois par delà, car ce peuple eſt ſi peu ſuſceptible de la Religion Chrétienne, qu'il n'a point eſté poſſible en trois ans d'en donner aucun aſſeuré fondement au cœur de pas vn d'eux. Ce qui n'eſt pas en nôtre Nouvelle France. Car toutes & quantes fois qu'on voudra ilz ſeront Chrétiens, & ſans difficulté recevrõt la doctrine de ſalut. Ie le dy, pour-ce

Paillardiſe avec les femmes & filles Sauvages defenduë

que je le ſçay, & en ay fait des plaintes en mon Adieu à la Nouvelle France.

Nouveaux debats pour le fait de la Religion.

Or pour revenir au different de la Cene, la Pentecoſte venuë, nouveau debat ſ'éleve encore tant pour ce ſujet qu'autres points. Car jaçoit que Villegagnon euſt au cõmencement declaré qu'il vouloit bannir de la Religion toutes inventions humaines, toutefois il mit en avant qu'il falloit mettre de l'eau au vin de ladite Cene, & vouloit que cela ſe fiſt, disãt que ſainct Cyprié & ſainct Clement l'avoiẽt écrit: qu'il faloit meler l'vſage du ſel & de l'huile avec l'eau du baptéme: qu'vn Miniſtre ne ſe pouvoit marier en ſecõdes nopces; amenant pour preuve le paſſage de ſainct Paul à Timothéc: Que l'Eveſque ſoit mary d'vne ſeule femme. Somme il ſ'en fit à croire; & fit faire des leçons publiques de Theologie à Maiſtre Iean Cointa, lequel ſe mit à interpreter l'Evangile ſelon ſainct Iean, qui eſt la Theologie la plus ſublime & relevée. Le feu de diviſion ainſi allumé entre ce petit peuple; Villegagnon, ſans attendre la reſolution que le Miniſtre Chartier devoit apporter, dit ouvertement qu'il avoit changé l'opinion qu'il diſoit autrefois avoir eu de Calvin, & que c'eſtoit vn heretique devoyé de la Foy. On tient que le Cardinal de Lorraine par quelques lettres l'avoit fort áprement repris de ce qu'il avoit quitté la Religion Catholique-Romaine, & que cela lui donna ſujet de faire ce qu'il fit, mais cõme j'ay désja dit il ne ne pouvoit bonnement en-

1. à Timothée. 3.

Villegagnon renonce la ſecte de Calvin.

treprẽdre les voyages du Bresil sans le support de l'Admiral, pour à quoy parvenir il fallut faire du reformé. Dés lors il cõmença à devenir chagrin, & menacer par le corps de sainct Iacques (c'estoit son serment ordinaire) qu'il romproit bras & jambes au premier qui le fascheroit. Ces rudesses, avec le mauvais traitement, firent cõspirer quelques-vns contre lui, lesquels ayant découvert, il en fit jetter vne partie en l'eau, & chatia le reste. Entre autres vn nõmé François la Roche, lequel il tenoit à la cadene: l'ayãt fait venir il le fit coucher tout à plat contre terre, & par vn de ses satellites lui fit battre le ventre à coups de batons, à la mode des Turcs, & au bout de là il falloit aller travailler. Ce que quelques-vns ne pouvans supporter, s'allerẽt rendre parmi les Sauvages. Iean de Lery qui n'aime gueres la memoire de Villegagnon rapporte d'autres actes de sa severité: & remarque que par ses habits (qu'il prenoit à reschange tous les jours, & de toutes couleurs) on jugeoit dés le matin s'il seroit de bonne humeur, ou non, & quand on voyoit le jaune, ou le vert en païs, on se pouvoit asseurer qu'il n'y faisoit pas beau: mais sur tout quand il estoit paré d'vne robe de camelot jaune bendée de velours noir: ressemblant (ce disoient aucuns) son enfant sans souci.

Chatimẽt de quelques conspirateurs.

Prognostication par les habits de Villegagnon.

Genevois se retirent de l'obeïssance de Villegagnon.

Finalement les Genevois se voyans frustrez de leur attente, lui firent dire par leur Capitaine le sieur du Pont, que puis qu'il avoit rejetté l'Evangile ilz n'estoient plus à son service, & ne vouloient plus travailler au Fort.

Là dessus on leur retranche les deux gobelets de farine de racine qu'on avoit accoutumé de leur bailler par jour : dequoy ilz ne se tourmenterent gueres: car ils en avoient plus pour vne serpe, ou deux ou trois couteaux qu'ils échangeoient aux Sauvages, qu'on ne leur en eust sceu bailler en demi an. Ainsi furent bien aises d'estre delivrés de sa sujetion. Et neantmoins cela n'aggreoit pas beaucoup à Villegagnon, lequel avoit bien envie de les dompter, s'il eut peu, & comme il est bien à presumer: mais il n'estoit pas le plus fort. Et pour en faire preuve, certains d'entre-eux ayans pris congé du Lieutenant de Villegagnon, sortirent vne fois de l'ile pour aller parmi les Sauvages, où ilz demeurerent quinze jours. Villegagnon feignant ne rien sçavoir dudit congé, & par ainsi pretendant qu'ils eussent enfraint son ordonnance, portant defense de sortir de ladite ile sans licence, leur voulut mettre les fers aux pieds, mais se sentans supportez d'vn bon nombre de leurs compagnõs mal-contens & bien vnis avec eux, lui dirent tout à plat qu'ilz ne souffriroient pas cela, & qu'ils estoient affranchis de son obeissance, puis qu'il ne les vouloit maintenir en l'exercice & liberté de leur religion. Cette audace fit que Villegagnon appaisa sa colere. Neantmoins sur cette occasiõ il y en avoit plusieurs & des principaux de ses gens (pretenduz reformez) qui desiroient fort d'en voir vne fin, & le jetter en l'eau, à fin (disoient-ilz) que sa

Haine contre Villegagnon.

chair & ſes groſſes épaules ſerviſſent de nourriture aux poiſſons. Mais le reſpect de Monſieur l'Admiral (lequel ſouz l'authorité du Roy l'avoit envoyé) les retint. Auſſi qu'ilz ne laiſſoient de faire leur preche ſans lui, horsmis que pour obvier à trouble ilz faiſoient leur Cene de nuit, & ſans ſon ſceu. Sur laquelle Cene comme le vin porté de France vint à defaillir & n'y en avoit plus qu'vn verre, il y eut queſtion entre-eux, ſçavoir ſi à faute de vin ilz ſe pourroient ſervir d'autres bruyages communs au païs où ils eſtoient. Cette queſtiõ ne fut point reſoluë entre-eux, mais elle fut en balance, les vns diſans qu'il ne falloit point changer la ſubſtance du Sacrement, & pluſtot que de ce faire qu'il vaudroit mieux ſ'en abſtenir : Les autres au contraire diſans que lors que Ieſus-Chriſt inſtitua ſa Cene, il avoit vſé du bruvage ordinaire en la province où il eſtoit: & que ſ'il euſt eſté en la terre du Breſil il eſt vray-ſemblable qu'il euſt vſé de leur farine de racine en lieu de pain, & de leur bruvage au lieu de vin. Et partãt qu'au defaut de nôtre pain & vin, ilz ne feroient point difficulté de ſ'accommoder à ce qui tient lieu de pain & de vin. Et de ma part, quand ie conſidere la varieté du monde, & que la terre en tout endroit ne produit pas mémes fruits & ſemences, ains que les païs Meridionaux en rapportent d'vne ſorte, & les Septentrionaux d'vne autre, ie trouve que la queſtion n'eſt pas petite, & euſt bien

Queſtion touchant le pain & le vin de la Cene.

merité que ſainct Thomas d'Aquin en euſt dit quelque choſe. Car de reduire ceci tellement à l'étroit qu'il ne ſoit loiſible de communiquer la ſaincte Euchariſtie que ſouz l'eſpece de pain de pur froment, ſous ombre qu'il eſt écrit *Cibavit eos ex adipe frumenti*, cela eſt bien dur: & faut conſiderer qu'il y a plus des deux pars du mõde qui n'vſent pas de nôtre froment, & toutefois à faute de cela ne devroient pàs eſtre exclus du Sacrement, ſ'ilz ſe trouvoient diſpoſés à le recevoir dignement, ayans du pain de quelque autre ſorte de grain, comme de mahis, ou autre. Car és païs chauds nótre froment (qui veut eſtre hiverné) ne profite point bien: & és Indes Occidentales il n'y en avoit point avant que nos Europeans y en euſſent porté: bien avoient-ilz du mahis (que nous appellons blé Sarrazin, ou de Turquie) en certaines provinces, dequoy on fait de fort bon pain: & paraventure eſtoit-ce de ce blé-là duquel nótre Seigneur vſa au pain de ſa ſaincte Cene, car il n'eſt pas dit que ce fuſt du nôtre. Mais d'ailleurs le paſſage ſuſdit du Pſalme 81. ne donne point loy en cet endroit, d'autant que là, nôtre Dieu dit à ſon peuple que ſ'il euſt écouté ſa voix, & cheminé en ſes voyes, il lui euſt fait des biens exprimez audit lieu du Pſalme, & l'euſt repeu de la graiſſe de froment, & ſaoulé du miel tiré de la roche. En ſomme l'Egliſe qui ſçait diſpenſer de beaucoup de choſes ſelon les temps, & lieux, & perſonnes,

comme elle a diſpenſé les laics de l'vſage du Calice, & en certaines Egliſes du pain ſans levain; auſſi pourroit-elle bien diſpenſer là deſſus, eſtant vne méme choſe: car elle ne veut point que ſes enfans meurent de faim nõ plus ſouz le Pole qu'és autres lieux. Si quelqu'vn dit qu'on y en peut porter des païs lointains, ie lui repliqueray qu'il y a pluſieurs peuples qui n'ont dequoy fournir à la depenſe d'vne navigation: & on ne va point en païs étranger (nommément au Nort) pour plaiſir, ains pour quelque profit. Ioint à ceci que les navigations ſur l'Ocean ſont, par maniere de dire, encore recentes, & eſtoit bien difficile auparavant l'invention de l'aiguille marine, de trouver le chemin à de ſi lointaines terres. Ceci ſoit dit ſouz la correction des plus ſages que moy.

Or en fin Villegagnon ſe voulant depetrer des pretenduz reformez, deteſtant publiquement leur doctrine, leur dit qu'il ne vouloit plus les ſouffrir en sõ Fort ni en ſon ile, & partant qu'ils en ſortiſſent. Ce qu'ils firent (quoy qu'ils euſſent peu remuer du menage) apres y avoir demeuré environ huit mois, ſe retirerent en la terre ferme, attendans qu'vn navire du Havre de Grace là venu pour charcher du bréſil fuſt pret à partir, où par l'eſpace de deux mois ils eurent des frequentes viſites des Sauvages circonvoiſins.

Description de la Riviere, ou Fort de Ganabara: *Ensemble de l'ile où est le Fort de Colligni. Ville-Henry de Thevet: Baleine dans le Port de* Ganabara: *Baleine échouee.*

CHAP. XXVIII.

DEVANT que ramener noz Genevois en France, apres avoir veu leurs comportemens au Bresil, & ceux du sieur de Villegagnon, il est à propos de contenter les plus curieux en décrivant vn peu plus amplement qu'il n'a esté fait ci devant, le lieu où ils avoient jetté les premiers fondemens de la France Antarctique. Car quant aux meurs du peuple, animaux quadrupedes, volatiles, reptiles, & aquatiques, bois, herbes, fruits de ce païs là, selon qu'il viendra à propos nous les toucherons en parlant de ce qui est en nôtre Nouvelle France Arctique, & Occidentale.

Nous avons dit que le sieur de Villegagnon arrivant au Bresil, ancra en la riviere dite par les Sauvages *Ganabara*, & Genevre par les Portugais, par ce qu'ilz la découvrirent le premier jour de Ianvier qu'ilz nommerent ainsi. Cette riviere demeure par les vingt-trois degrez au delà de la ligne æqui-

Port de Ganabara.

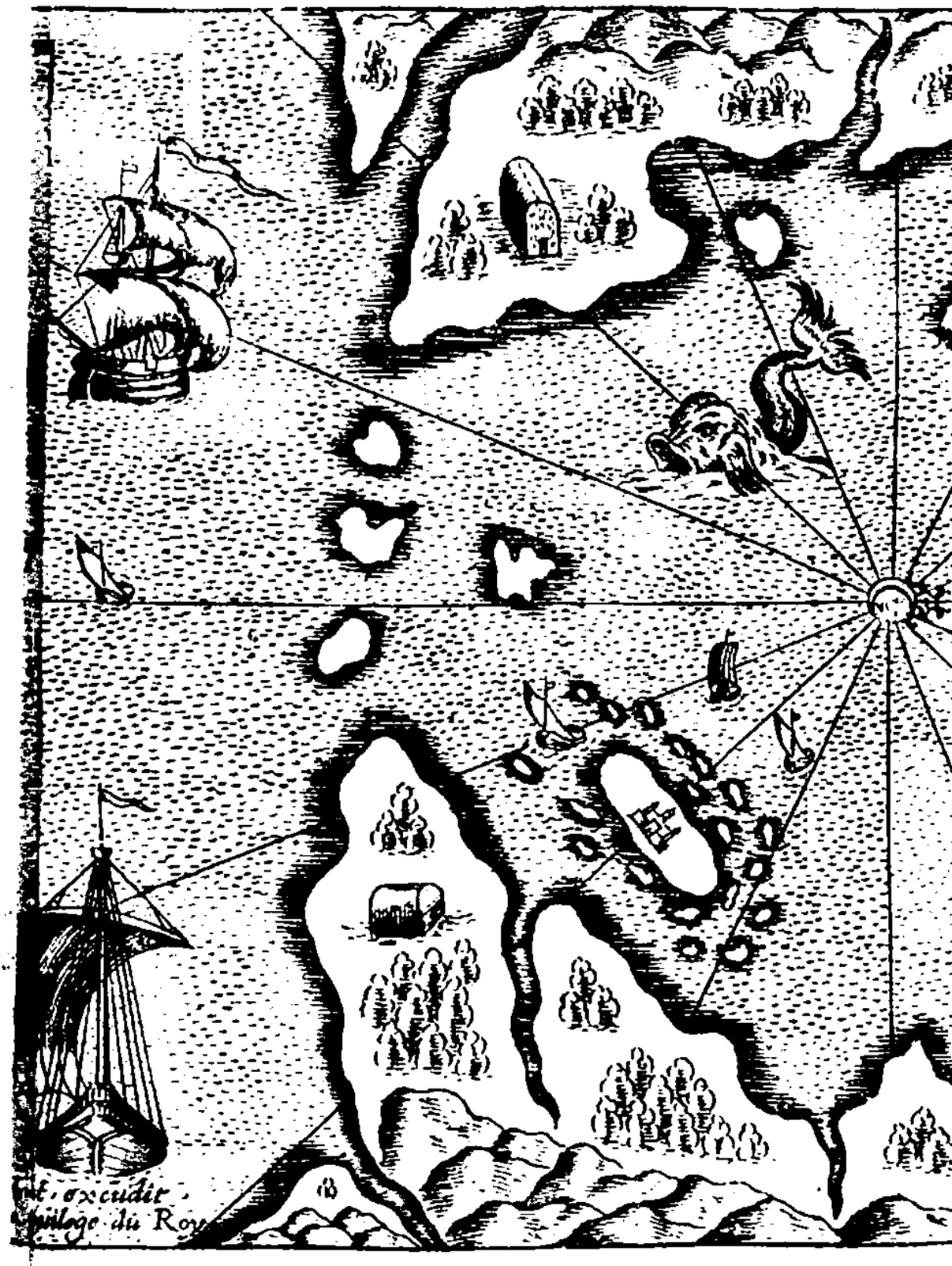
noctiale, & droit ſouz le Tropique de Capricorne. Le port en eſt beau & de facile defenſe, cõme ſe peut voir par le pourtrait que i'en ay icy repreſenté, & d'vne étenduë cõme d'vne mer. Car il ſavance environ de douze lieuës dans les terres en longueur, & en quelques endroits il a ſept ou huit lieuës de large. Et quant au reſte il eſt environné de montagnes de toutes parts, ſi bien qu'il ne reſſembleroit pas mal au lac de Geneve, ou de Lemã, ſi les montagnes des environs eſtoient auſſi hautes. Son embouchure eſt aſſez difficile, à cauſe que pour y entrer il faut cotoyer trois petites iles inhabitables, contre leſquelles les navires ſont en danger de hurter & ſe briſer ſi elles ne ſont bien conduites. Apres cela il faut paſſer par vn détroit, lequel n'ayant pas demi quart de lieuë de large eſt limité du côté gauche en y entrant) d'vne mõtagne & roche pyramidale, laquelle n'eſt pas ſeulement d'emerveillable & exceſſive hauteur, mais auſſi à la voir de loin on diroit qu'elle eſt artificiele. Et de fait par ce qu'elle eſt ronde, & ſemblable à vne groſſe tour, noz François l'appelloiẽt le pot de beurre. Vn peu plus avant dans la riviere il y a vn rocher aſſez plat, qui peut avoir cẽt ou ſix-vingtz pas de tour, ſur lequel Villegagnon à ſon arrivée ayãt premieremẽt déchargé ſes meubles & ſon artillerie, ſ'y pẽſa fortifier, mais le flus & reflus de la mer l'en chaſſa. Vne lieuë plus outre eſt l'ile ou demeuroient les François ayant ſeulement vne

Demeure des François.

GANABARA AV BRÍSIL



FIGVRE DV PORT DE



petite demie lieuë de circuit, & eſtant beaucoup plus longue que large, environnée de petits rochers à fleur d'eau, qui empeche que les vaiſſeaux n'en peuvent approcher plus prés que la portée du canon, ce qui la rend merveilleuſement forte. Et de fait il n'y a moyen d'y aborder, méme avec les petites barques, ſinon du cóté du Port, lequel eſt encore à l'oppoſite de l'avenue de la grand'mer. Or cette ile eſtant rehauſſée de deux montagnes aux deux bouts, Villegagnon fit faire ſur chacune d'icelles vne maiſonnette, comme auſſi ſur vn rocher de cinquante ou ſoixante pieds de haut qui eſt au milieu de l'ile il avoit fait batir ſa maiſon. De cóté & d'autre de ce rocher on avoit applani des petites places, eſquelles eſtoit batie tant la ſalle où on s'aſſembloit pour faire les prieres publiques & pour manger, qu'autres logis, eſquels (compris les gens de Villegagnon) environ quatre-vings perſones qu'eſtoiét noz François faiſoiét leur retraite. Mais faut noter que (excepté la maiſon qui eſt ſur la roche, où il y a vn peu de charpenterie, & quelques boulevers malbatis, ſur leſquels l'artillerie eſtoit placée) tous ces logis ne ſont pas des Louvres, mais des loges faites de la main des Sauvages, couvertes d'herbes & gazons, à leur mode. Voila l'état du Fort que Villegagnon pour aggreer à l'Admiral (ſans lequel il ne pouvoit rien rien faire) nomma Colligni en la France Antarctique, nom de triſte augure (dit vn certain

Fort de Colligni.

hiſtorien) duquel faute de bonne garde il ſ'eſt laiſſé chaſſer par les Portugais, au grand deſhonneur de lui & du nom François, apres tant de frais, de peines, & de difficultés. Il vaudroit beaucoup mieux demeurer en ſa maiſon; que d'entreprendre pour eſtre mocqué par apres, principalement quand on a deſ-ja vn pied biẽ ferme en la terre qu'on veut habiter. Ie ne ſçay quand nous ſerons bien reſolus en nos irreſolutions, mais il me ſẽble que c'eſt trop prophaner le nom François & la Majeſté de noz Rois de parler tãt de la Nouvelle France, & de la France Antarctique, pour avoir ſeulement vn nom en l'air, vne poſſeſſion imaginaire en la main d'autrui, ſans faire aucun effort de ſe redreſſer apres vne cheute. Dieu doint meilleur ſuccés aux entrepriſes qui ſe renouvellẽt aujourd'hui pour le méme ſujet, leſquelles ſont vrayement ſainctes, & ſans autre ambition que d'accroitre le royaume celeſte. Ie ne veux pas dire pourtant que les autres euſſent vn autre deſir & but que cetui-ci, mais on peut dire que leur zele n'eſtoit point accompagné de ſcience.

Es chartes geographiques qu'André Thevet fit imprimer au retour de ce païs là, il y a à côté gauche de ce Port de *Ganabara* ſur la terre ferme vne ville depeinte, qu'il a nõmée VILLE-HENRI en l'hõneur du Roy Henri II. Ce que quelques vns blament, attendu qu'il n'y eut iamais de ville en ce lieu. Mais ſoit qu'il y ait ville, ou non, ie n'y trouve

Ville-Henri.

point ſujet de blame ſi on a égard au temps que les François poſſedoient cette terre, ayãt fait cela, à fin d'inviter le Roy à avancer cette entrepriſe.

Pour continuer donc ce qui reſte à décrire tant de la riviere de *Ganabara*, que de ce qui eſt ſitué en icelle, quoy que nous en ayons touché quelque choſe ci-devant en la relation du premier voyage, toutefois nous adjouterons encore que quatre ou cinq lieuës plus avant que le Fort de Colligni, il y a vne autre ile belle & fertile contenant environ ſix lieuës de tour, fort habitée de Sauvages nommez *Tououpinambaoults* alliez des François. Davantage il ya beaucoup d'autres petites ilettes inhabitées, eſquelles il ſe trouve de bonnes & groſſes huitres. Quant aux autres poiſſons il n'en manque point en ce port, ni en la riviere, comme mulets, requiens, rayes, marſoins, & autres. Mais principalement eſt admirable d'y voir des horribles & épouventables baleines montrans iournellement leurs grandes nageoires comme ailes de moulins-à-vent hors de l'eau, s'égaians dans le profond de ce port, & s'approchans ſouvent ſi pres de l'ile, qu'à coups d'arquebuze on les pouvoit tirer: ce qu'on faiſoit quelquefois par plaiſir, mais cela ne les offenſoit gueres, ou point du tout. Il y en eut vne qui ſe vint échoüer à quelques lieuës loin de ce Port en tirant vers le Cap de Frie (qui eſt à la partie Orientale) mais nul

Baleines dans le Port de Ganabara.

Baleine échoüée.

n'en osa approcher tant quelle fût morte d'elle méme, tant elle estoit effroyable. Car en se debattant (à faute d'eau) elle faisoit trembler la terre tout autour d'elle, & en oyoit-on le briut & étonnement à plus de deux lieuës loiñ. On la mit en pieces, & tant les François que grand nombre de Sauvages en prindrent ce qu'ilz voulurent, & neantmoins il y en demeura plus des deux tiers. La chair n'en est gueres bonne, mais du lart on en fait de l'huile en grande quantité. La langue fut mise en des barils, & envoyée au sieur Admiral, comme la meilleur piece.

A l'extremité & au cul du sac de ce Port il y a deux fleuves d'eau douce, sur lesquels noz François alloient souvent se rejouïr en decouvrant païs.

A vingt-huit ou trentre lieuës plus outre en tirant vers la Plate, ou le détroit de Magellan, il y a vn autre grand bras de mer appellé par les François *La riviere des vases*, en laquelle ceux qui vont pardelà prennent Port, comme ilz font encore au havre du Cap de Frie qui est de l'autre côté vers l'Orient.

Que la diuiſion eſt mauuaiſe, principalement en Religion : Retour des Genevois en France : Diuers perils en leur voyage: Merherbuë.

CHAP. XXIX.

COMME la Religion eſt le plus ſolide fondement d'vn Etat, cõtenant en ſoy la Iuſtice, & conſequemment toutes les vertus; Auſſi faut-il bien prendre garde qu'elle ſoit vniforme, ſ'il eſt poſſible, & n'y ait point de varieté en ce que chacun doit croire ſoit de Dieu, ſoit de ce qu'il a ordonné. Pluſieurs au moyen de la Religion vraye ou faulſe ont domté des peuples farouches, & les ont maintenu en concorde, là où ce point venant à eſtre debattu, les eſprits alterés ont fait des bendes à part, & ont cauſé la ruine & deſolation des royaumes & republiques. Car il n'y a rien qui touche les hommes de ſi pres que ce qui regarde l'ame & le ſalut d'icelle. Et ſi les grandes aſſemblées des hommes qui ſont fondées de longue main, ſont bien ſouvent ruinées par cette diviſion, que pourra faire vne petite poignée de gens foible & imbecille de ſoy qui ne ſe peut à-peine ſoutenir ? Certes elle deviendra en proye au premier qui la viendra attaquer, ainſi qu'il eſt

Diviſion mauuaiſe en la Religion.

arrivé à cette petite troupe de François, qui avec tant de peines & perils s'estoit transportée au Bresil, & comme nous avons rapporté de ceux qui s'estoient divisés en la Floride, encores qu'ilz ne fussent en discord pour la Religion.

Doncques tandis que noz Genevois estoiẽt logez en quelques cabanes dressées en la terre ferme du port de *Ganabara*, & qu'vn navire François estoit à l'ancre dans ledit port, attendant qu'il eust sa charge parfaite, le sieur de Villegagnon envoya ausdits Genevois vn congé écrit de sa main, & écrivit vne lettre au Maitre dudit navire par laquelle il luy mandoit (car le marinier n'eust rien osé faire sans la volonté dudit Villegagnon, lequel estoit comme Vice-Roy en ce païs là) qu'il ne fist difficulté de les repasser en France pour son égard; disant que comme il avoit esté bien aise de leur venuë pensant avoir trouvé ce qu'il cherchoit, aussi que puis qu'ilz ne s'accordoient pas avec lui il estoit content qu'ilz s'en retournassent. Mais on se plaint que souz ces beaux mots il leur avoit brassé vne étrange tragedie, ayant donné à ce maitre de navire vn petit coffret enveloppé de toile cirée (à la façon de la mer) plein de lettres qu'il envoyoit pardeça à plusieurs personnes, parmi lesquelles y avoit aussi vn procés qu'il avoit fait contre eux à leur deceu, avec mandement exprés au premier juge auquel on le bailleroit en France, qu'en vertu d'icelui il les

Congé aux Genevois pour s'en retourner en France.

retinſt & fiſt bruler comme heretiques : mais il en avint autrement , comme nous dirons apres que nous les aurons ramenez en France.

Ce navire donc eſtant chargé de breſil, poivre Indic, cotons, guenons, ſagoins, perroquets, & autres choſes , le quatrieme de Ianvier mille cinq cens cinquante-huit ilz ſembarquerent pour le retour quinze en nombre, ſans l'equipage du navire, non ſans quelque apprehenſion, attendu les difficultez qu'ils avoient eu en venant. Et ſe fuſſent volontiers quelques vns reſolus de demeurer là perpetuelemet, ſans la revolte (ainſi l'appellét-ils) de Villegagnon, reconoiſſans les traverſes qu'il faut ſouffrir pardeça durant la vie, laquelle ilz treuvoient aiſée pardela apres vn bon etabliſſement, lequel eſtoit d'autant plus aſſeuré, que ſans cette diviſion ſept ou huit cés perſones avoient deliberé d'y paſſer cette méme année dans des grandes hourques de Flandre , pour commencer à peupler l'environ du port de *Ganabara*, & n'euſſent manqué les nouvelles peuplades és années enſuivantes, leſquelles à preſent ſeroient accreuës infiniment , & auroient là planté le nom François ſouz l'obeiſſance du Roy, ſi bien qu'aujourd'hui nôtre nation y auroit vn facile accés, & y ſeroient les voyages journaliers; pour la commodité & retraite de pluſieurs pauvres gens dons lt la France n'abonde que trop, leſquels preſſez ici de neceſſité ou au-

4. *Ianvier* 1558.

trement, ſ'en fuſſent allé cultiver cette terre pluſtot que d'aller chercher leur vie en Heſpagne (comme font pluſieurs) & ailleurs hors le Royaume,

Grand danger.

Or (pour revenir à nôtre propos) le commencement de cette navigation ne fut ſans difficulté : car il falloit doubler des grandes baſſes, c'eſt à dire des ſables & rochers entremelez, qui ſe jettent environ trente lieuës en mer (ce qui eſt fort à craindre) & ayans vent mal propre, ilz furent long-temps à louvier ſans gueres avancer: & parmi ceci vn inconvenient arrive qui les penſa tretous perdre. Car environ la minuit les matelots tirans à la pompe pourvuider l'eau ſelon la coutume (ce qu'ilz font par chacun quart) ilz ne la peurent epuiſer. Ce que voyãs le Contremaitre il deſcendit en bas, & vit que non ſeulemẽt le vaiſſeau eſtoit entr'ouvert en bas, mais auſſi déja ſi plein d'eau, que de la peſãteur il ne gouvernoit plus, & ſe laiſſoit aller à fonds. S'il y en auoit des étonnez ie le laiſſe à penſer: car ſi en vn vaiſſeau bien entier on eſt (comme on dit) à deux doigts pres de la mort, ie croy que ceux-ci n'en eſtoient point éloignés de demi doigt. Toutefois apres que les matelots furent haraſſez, quelques vns prindrẽt tel courage, qu'ilz ſoutindrẽt le travail de deux pompes iuſques à midi, vuidãs l'eau, qui eſtoit auſſi rouge que ſang à cauſe du bois de breſil duquel elle avoit pris la teinture. Ce pendant les charpentiers & mariniers aians trouvé les plus

Louvier c'eſt comme qui diroit Tourner çà & là.

grandes ouvertures ilz les etouperent, tellement que n'en pouvans plus ils'eurent vn peu de relache, & découurirent la terre, vers laquelle ilz tournerent le cap. Et ſur ce fut dit par leſdits charpentiers que le vaiſſeau eſtoit trop vieil & tout mangé de vers, & ne pourroit retourner en France. Partãt valoit mieux en faire vn neuf, ou attendre qu'il y en vinſt quelqu'vn de France. Cela fut bien debattu. Neantmoins le maitre mettant en avant que ſ'il retournoit en terre ſes matelots le quitteroient, & qu'il aimoit mieux hazarder ſa vie, que de perdre ſon vaiſſeau & ſa marchandiſe, il conclut, à tout peril de pourſuivre ſa route. Et pource que les vivres eſtoient courts, & la navigation ſe prevoioit devoir eſtre longue, on en mit cinq dans vne barque, leſquels à la mal-heure on renvoya à terre, car ilz n'y firent pas de vieux os.

Retour de quelques vns vers Villegagnon.

Ainſi ſe mit derechef le vaiſſeau en mer paſſant avec grand hazard par deſſus leſdites baſſes, quoy qu'il fuſt petit, & ayans eloigné la terre d'environ deux cens lieuës ilz découvrirent vne ile inhabitée ronde cõme vne tour, de demie lieuë de circuit, fort agreable à voir à cauſe des arbres y verdoyans en nôtre plus froide ſaiſon. Pluſieurs oiſeaux en ſortoient qui ſe venoient repoſer ſur les maſtz du navire, & ſe laiſſoient prendre à la main. Ils eſtoiét gros en apparéce, mais le plumage oté ce n'eſtoiét quaſi que paſſereaux. En cinq mois que dura le voyage, on ne découvrit autre terre

Voyage du Breſil de cinq mois.

que cette ile, & autres petites à l'environ, lesquelles n'estoiẽt marquées sur la carte marine.

Sur la fin de Fevrier n'estãs encore qu'à trois degrez de la ligne æquinoctiale (qui n'estoit pas la troisieme partie de leur route (voyans que leurs vivres defailloient ils furent en deliberation de relacher au Cap sainct Roch (qui est par les cinq degrez en la terre du Bresil) pour y avoir quelques rafraichissemens: toutefois la pluspart fut d'avis qu'il valoit mieux passer outre, & en vn besoin manger les guenons & perroquets qu'ils portoiẽt. Et arrivez qu'ilz furent vers ladite ligne ilz n'eurẽt moins d'empechemẽt que devãt, & furẽt lõg tẽps à tournoyer sans pouvoir franchir ce pas. I'en ay rẽdu la raisõ ci dessus au chapitre XXIV. où i'ay aussi dit que les vapeurs qui s'eleuent de la mer és environs de l'Æquinoxe, attirées par l'air & trainées quant & lui en la course qu'il fait suivant le mouvemẽt du premier mobile, venans à rencontrer le cours & mouvement de la Zone, sont cõtraintes par la repercussion de retourner quasi au cõtraire, d'où viennent les vens d'abas, c'est à dire du Ponant, & du Suroest: aussi fut-ce vn vẽt de Suroest qui tira nos Frãçois hors de difficulté & les porta outre l'Æquinoxe, lequel passé, peu apres ilz cõmencerent à découvrir nôtre pole arctique.

Or comme il y a souvent de la jalousie entre mariniers & conducteurs de navires, il avint ici vne querelle entre le Pilote & le Contremaitre, qui pensa les perdre tous. Car en dépit l'vn de l'autre ne faisans pas ce qui estoit de

leurs charges, vn grain de vent ſ'éleva la nuit, à quoy le Pilote ne preveut point, lequel ſ'enveloppa tellement dans les voiles, que le vaiſſeau fut preſque renverſé la quille en haut: & n'eut-on plus beau que de couper en grande diligence les écoutes de la grand' voile: & en cet accident tomberent & furent perduz dans l'eau les cables, cages d'oiſeaux, & toutes autres hardes qui n'eſtoient pas bien attachées.

Peril le 26. Mars.

Apres r'entrans en nouveau danger, quelques jours apres vn charpentier cherchant au fond du vaiſſeau les fentes par ou l'eau y entroit, il ſ'éleva pres la quille (or la quille eſt le fondement du navire, comme l'eſchine à l'homme & és animaux, ſur laquelle ſont entées & arrengées les côtes) vne piece de bois large d'vn pied en quarré, laquelle fit ouverture à l'eau en ſi grande abondance, que les matelots qui aſſiſtoient ledit charpentier montans en haut tout éperduz ne ſçeurent dire autre choſe, Nous ſommes perdus, nous ſommes perdus. Sur quoy les Maitre & Pilote voyans le peril evident firent jetter en mer grande quantité de bois de Breſil, & les panneaux qui couvroient le navire, pour tirer la barque dehors, dans laquelle ilz ſe vouloiét ſauver: Et craignans qu'elle ne fuſt trop chargée (par-ce que chacun y vouloit entrer) le Pilote ſe tint dedans l'epée à la main, diſant qu'il couperoit les bras au premier qui feroit ſemblant d'y entrer: de maniere qu'il ſe falloit

Autre peril.

Quille d'vn navire qui eſt ce.

resoudre à la mort, comme quelques-vns faisoient. En fin toutefois le charpentier petit homme courageux n'ayant point abandonné la place avoit bouché le trou avec son caban ou cappot de mer, soutenant tant qu'il pouvoit la violence de l'eau qui par fois l'emportoit: & apres qu'on lui eut fourni de plusieurs hardes & licts de coton, à l'aide d'aucuns il racoutra la piece qui avoit esté levée, & ainsi evaderent ce danger, l'ayans echappée belle. Mais il en falloit encore bien endurer d'autres, estans à plus de mille lieuës du port où ilz pretendoient aller.

Apres ce danger ilz trouverent force vents contraires, ce qui fut cause que le Pilote (qui n'estoit pas des mieux entendus en son métier) perdit sa route, & navigerent en incertitude jusques au Tropique de Cancer. Pendant lequel temps ilz rencontrerent vne mer si epessement herbuë qu'il falloit trencher les herbes avec vne coignée, & comme ilz pensoient estre entre des marais ilz jetterent la sonde & ne trouverent point de fond. Aussi ces herbes n'avoient point de racines, ains s'entretenoient l'vne l'autre par longs filamés comme lierre terrestre, ayans les fueilles assez semblables à celles de ruë de jardins, la graine ronde, & non plus grosse que celle de genevre. Es navigations de Christophe Colomb se trouve qu'au premier voyage qu'il fit à la découverte des Indes (qui fut l'an mille quatre cens nonante-deux) ayant passé les iles Cana-

Mer herbue.

ies, apres plusieurs journées il rencontra tant d'herbes qu'il sembloit que ce fust vn pré. Ce qui lui donna de la peur, encores qu'il n'y eust point de danger.

Famine extreme, & les effects d'icelle: Pourquoy on dit Rage de faim: Découverte de la terre de Bretagne: Recepte pour r'affermir le ventre: Procez contre les Genevois envoyé en France: Retour de Villegagnon.

CHAP. XXX.

LE Tropique passé, & estans encore à plus de cinq cens lieuës de Frãce, il fallut retrencher les vivres de moitié, s'estãt la provisiõ cõsommée par la lõgueur du voyage causée par les vẽts contraires, & le defaut de bonne conduite. Car (comme nous avons dit) le Pilote ignorãt avoit perdu la conoissance de sa route: si bien que pensant estre vers le Cap de Fine-terre en Hespagne, il n'estoit qu'à la hauteur des Açores, qui en sont à plus de trois cens lieuës. Cet erreur fut cause qu'à la fin d'Avril dépourveuz de tous vivres il se fallut mettre à balayer & nettoyer la Soute (qui est le lieu où se met la provision du biscuit) en laquelle ayans trouvé plus de vers & de crottes de rats que de miettes de pain; neãtmoins cela se partissoit avec des culieres,

& en faiſoient de la bouïllie : & ſur cela on fit apprendre aux guenons & perroquets des gambades & langages qu'ilz ne ſçavoient pas: car ilz ſervirent de pature à leurs maitres. Famine extreme. Bref dés le commencement de May que tous vivres ordinaires eſtoient faillis, deux mariniers moururent de male-rage de faim, & furent enſevelis dans les eaux. Outre-plus durant cette famine la tourmente continuant jour & nuict l'eſpace de trois ſemaines, ilz ne furent pas ſeulement contraints de plier les voiles & amarrer (*attacher*) le gouvernail, mais auſſi durant trois ſemaines que dura cette tourmente ilz ne peurent pas pecher vn ſeul poiſſon: qui eſt choſe pitoyable, & ſur toutes autres deplorable. Somme les voila à la famine juſques aux dents (comme on dit) aſſaillis d'vn impitoyable element & par dedans & par dehors.

Or eſtans ja ſi maigres & affoiblis qu'à peine ſe pouvoient-ilz tenir debout potir faire les manœuvres du navire, quelques-vns ſ'aviſerent de couper en pieces certaines rondelles faites de peaux, leſquelles ils firent bouïllir pour les manger, mais elles ne furent trouvées bonnes ainſi, à-cauſe dequoy quelques-vns les firent rotir en forme de carbonnades: & eſtoit heureux celui-là qui en pouvoit avoir. Apres ces rondelles ſuccederent les colets de cuir, ſouliers, & cornes de lanternes, leſquels ne furent point epargnés. Et nonobſtant ſur peine de couler à fond, il falloit

perpetuellement eſtre à la pompe pourvuider l'eau.

En ces extremitez le douziéme May, mourut encores de rage de faim le canonnier, duquel le métier ne pouvoit gueres ſervir alors, car quand ils euſſent fait rencontre de quelques pyrates, ce leur euſt eſté grand plaiſir de ſe donner à eux: mais cela n'avint point: & en tout le voyage ilz ne virent qu'vn vaiſſeau, duquel à-cauſe de leur trop grande foibleſſe ilz ne peurent approcher.

Tant qu'on eut des cuirs on ne ſaviſa point de faire la guerre aux rats, qui ſont ordinairement beaux & potelez dans les navires: mais ſe reſſentans de cette famine, & trottans continuellement pour chercher à vivre, ilz donnerent avis qu'ilz pourroient bien ſervir de viande à qui en pourroit avoir. Ainſi chacun va à la chaſſe, & dreſſe-on tant de pieges, qu'on en prent quelques-vns. Ils eſtoient à ſi haut pris qu'vn fut vendu quatre eſcus. Vn autre fit promeſſe d'vn habit de pied en cap à qui lui en voudroit bailler vn. Et comme le Contre-maiſtre en euſt appreté vn pour le faire cuire, ayant coupé & jetté ſur le tillac les quatre pattes blanches, elles furent ſoigneuſement recuillies, & grillées ſur les charbons, diſant celui qui les mangea n'avoir jamais trouvé ailes de perdris ſi bonnes. Mais cette neceſſité n'eſtoit ſeulement des viandes, ains auſſi de toute ſorte de boiſſon: car il n'y avoit ni vin, ni eau douce. Seulement reſtoit vn peu

de cidre, duquel chacun n'avoit qu'vn petit verre par jour. A la fin fallut ronger du bresil pour en tirer quelque substance : ce que fit le sieur du Pont, lequel desiroit avoir donné bonne quittance d'vne partie de quatre mille francs qui lui estoient deuz, & avoir vn pain d'vn sol, & vn verre de vin. Que si cetui-ci estoit tellement pressé, il faut estimer que la misere estoit venuë au dessus de tout ce que la langue, & la plume peuvent exprimer. Aussi y mourut-il encores deux mariniers le quinziéme & seziéme de May, de cette miserable pauvreté, laquelle non sans cause est appellée rage, d'autant que la nature defaillant, les corps estans attenuez, les sens alienez, & les esprits dissipez, cela rend leurs personnes non seulement farouches, mais aussi engendre vne colere telle qu'on ne se peut regarder l'vn l'autre qu'avec vne mauvaise intention, comme faisoient ceux-ci. Cette famine & miserable necessité estant si étrange, je n'ay que faire de m'amuser à rapporter les exemples des sieges des villes, où l'on trouve toujours quelque suc, ni de ceux qu'on rapporte estre morts en passant les deserts de l'Afrique: car il n'y auroit jamais de fin. Cet exemple seul est suffisant pour faire étonner le monde. Et quoy que ceux-ci ne soient point venus jusques à se tuer l'vn l'autre pour se repaitre de chair humaine, comme firent ceux qui retournerent du premier voyage de la Floride, (ainsi que nous avons veu au chapitre septié-

Pourquoy on dit Rage de faim.

me) toutefois ilz ſont venus juſques en pareille, voire plus grande neceſſité : car ceux-là n'attendirent point vne ſi extreme faim que d'en mourir: & ne fait point mention l'hiſtoire qu'ils aient rongé le bois de breſil, ou grillé les cornes de lanternes.

Or à la parfin Dieu eut pitié de ces pauvres affligés, & les amena à la veuë de la baſſe Bretagne le vingt-quatriéme jour de May, mille cinq cens cinquante-huit, eſtans tellement abbatus, qu'ils giſoient ſur le tillac ſans pouvoir remuer ni bras, ni jambes. Toutefois parce que pluſieurs fois ils avoient eſté trompés cuidans voir terre là où ce n'eſtoient que des nuées, ilz penſoient que ce fuſt illuſion, & quoy que le matelot qui eſtoit à la hune criaſt par pluſieurs fois Terre, terre, encore ne le pouvoient-ils croire; mais ayans vent propice, & mis le cap droit deſſus, tot apres ilz ſ'en aſſeurerent, & en rendirent graces à Dieu. Apres quoy le Maiſtre du navire dit tout haut que pour certain ſ'ilz fuſſent demeurez encor vingt-quatre heures en cét état, il avoit deliberé & reſolu de tuer quelqu'vn ſans dire mot, pour ſervir de pature aux autres. *Veue de la terre le 24. May 1558.*

Approchez qu'ils furent de terre ils mouïllerent l'ancre, & dans vne chalouppe quelques-vns ſ'en allerent au lieu plus proche dit Hodierne, acheter des vivres : mais il y en eut qui ayans pris de l'argent de leurs compagnons, ne retournerent point au navire, & laiſſerent là leurs coffres & hardes, proteſtans

de jamais n'y retourner, tant ils avoiét peur de r'entrer au païs de famine. Tandis il y eut quelques pécheurs qui s'eſtans approché du navire, comme on leur demandoit des vivres ilz ſe voulurent reculer, penſans que ce fuſt mocquerie, & que ſouz ce pretexte on leur vouluſt faire tort: mais nos affamez ſe ſaiſirent d'eux, & ſe jetterent ſi impetueuſement dans leur barque (que j'appelle chalouppe) que les pauvres pécheurs penſoient tous eſtre ſaccagez: toutefois on ne prit rien d'eux que de gré à gré: & y eut vn vilain qui print deux reales d'vn quartier de pain bis qui ne valoit pas vn liart au païs.

Or ceux qui eſtoient deſcendus à terre eſtans retournés avec pain, vin, & viandes, il faut croire qu'on ne les laiſſa point moiſir, ni aigrir. Ilz leverent donc l'ancre pour aller à la Rochelle, mais avertis qu'il y avoit des pyrates qui rodoient la côte, ilz cinglerent droit au grand, beau, & ſpacieux havre de Blavet païs de Bretagne, là où pour lors arrivoient grand nombre de vaiſſeaux de guerre tirans force coups d'artillerie, & faiſans les bravades accoutumées en entrant victorieux dans vn port de mer. Il y avoit des ſpectateurs en grand nombre, dont quelques-vns vindrent à propos pour ſoutenir noz Breſiliens par deſſous les bras, n'ayans aucune force pour ſe porter. Ils eurent avis de ſe garder de trop manger, mais d'vſer peu à peu de bouïllons pour le commécement, de vieilles poullailles bien

Abord à Blavet.

bien conſommées, de lait de chevre, & autres choſes propres pour leur elargir les boyaux, leſquels par le long jeune eſtoient tout retirez. Ce qu'ilz firent: mais quant aux matelots la pluſpart gens goulus & indiſcrets, il en mourut plus de la moitié, qui furent crevez ſubitement pour ſ'eſtre voulu remplir le ventre du premier coup. Apres cette famine ſ'enſuivit vn degoutement ſi grand, que pluſieuts abhorroient toutes viandes, & méme le vin, lequel ſentans ilz tomboient en defaillance: outre ce la pluſpart devindrent enflez depuis la plante des pieds juſques au ſommet de la teſte, d'autres tant ſeulement depuis la ceinture en bas. Davantage il ſurvint à tous vn cours de. ventre & tel devoyement d'eſtomach qu'ilz ne pouvoient rien retenir dans le corps. Mais on leur enſeigna vne recepte: à ſçavoir du jus de lierre terreſtre, du ris bien cuit, lequel oté de deſſus le feu il faut faire étouffer dans le pot, avec force vieux drappeaux à l'entour, puis prendre des moieux d'œufs, & meler le tout enſemble dans vn plat ſur vn rechaut. Ayant di-je mangé cela avec des culieres en forme de bouillie, ilz furent ſoudain r'affermis.

Degoutement & autres accidens apres la famine.

Recepte pour r'affermir le ventre.

Or ce ne fut ici tout, ni la fin des perils. Car apres tant de maux, ces gens ici auſquels les flots enragés, & l'horrible famine avoit pardonné, portoient quant & eux les outils de leur mort, ſi la choſe fuſt arrivée au deſir de Villegagnon. Nous avons dit au chapitre pre-

cedent qu'icelui Villegagnon avoit baillé au Maitre de navire vn coffret plein de lettres qu'il envoyoit à diverſes perſonnes, parmi leſquelles y avoit auſſi vn procez par lui fait contre-eux à leur deſceu, avec mandement au premier Iuge auquel on le bailleroit en France qu'en vertu d'icelui il les retinſt & les fiſt bruler cõme heretiques. Avint que le ſieur du Pont chef de la troupe Genevoiſe, ayãt eu connoiſſance à quelques gẽs de juſtice de ce païs-là leſquels avoiẽt ſentiment de la Religion de Geneve, le coffret avec les lettres & le procés leur fut baillé & delivré, lequel ayans veu tãt ſ'en faut qu'ilz leur fiſſent aucun mal, ni injure, qu'au contraire ilz leur firent la meilleure chere que leur fut poſſible, offrans de l'argent à ceux qui en avoient à faire: ce qui fut accepté par quelques-vns, auſquels ilz baillerent ce qui leur fut neceſſaire.

Procez contre les Genevois envoyéen France.

Autre effects de la famine.

Ils vindrent puis apres à Nantes là où comme ſi leurs ſens euſſent eſté entierement renverſez, ilz furent environ huit jours oyans ſi dur & ayans la veuë ſi offuſquée qu'ilz penſoient devenir ſourds & aveugles; ceci cauſé, à mon avis, par la perception des nouvelles viandes, de qui la force ſ'étendant par les veines & conduits du corps chaſſoit les mauvaiſes vapeurs, leſquelles cherchans vne ſortie par les yeux, où les oreilles, & n'en trouvans point eſtoient contraintes de ſ'arréter là. Ilz furent viſitez par le ſoin de quelques doctes Medecins qui apporterent envers eux ce qui

eſtoit de leur art & ſcience: puis chacun prit parti où il avoit à faire.

Quant aux cinq leſquels comme au partir du Breſil le temps fuſt fort contraire & le vaiſſeau mauvais & caduque, furent r'envoyés à terre vers Villegagnon, icelui Villegagnon en fit noyer trois comme ſeditieux & heretiques, leſquels ceux de Geneve ont mis au catalogue de leurs martyrs. *Trois noyés.*

Pour le regard dudit Villegagnon Iean de Lery dit qu'il abãdonna quelque temps apres le Fort de Colligni pour revenir en France, y laiſſant quelques gens pour la garde, leſquels malconduits, & foibles, ſoit de vivres, ſoit de nombre, furent ſurpris par les Portugais, qui en firent cruelle boucherie. I'oſe croire que les cõportemens de Villegagnon envers ceux de la Religion pretenduë reformée le diſgracierent du ſieur Admiral, & n'ayant plus le rafraichiſſement & ſecours ordinaire il jugea qu'il ne faiſoit plus bon là pour lui, & valoit mieux ſ'en retirer. En quoy faiſant il euſt mieux fait de r'amener ſon petit peuple, eſtant bien certain que les Portugais ne les lairroient gueres en repos, & de vivre toujours en apprehenſion, c'eſt perpetuellement mourir. Et davãtage ſi vn homme d'authorité ha aſſez de peine à ſe faire obeïr, méme en vn païs eloigné de ſecours: beaucoup moins obeïra-on à vn Lieutenant, de qui la crainte n'eſt point ſi bien enracinée és cœurs des ſujets qu'eſt celle d'vn Gouverneur en chef. Telles choſes *Retour de Villegagnon en France.*

considerées, ne se faut emerveiller si cette entreprise a si mal reüssi. Mais elle n'avoit garde de bien reüssir, veu que Villegagnon n'avoit point envie de reſider là. Qu'il n'en ait point eu d'envie je le conjecture, par-ce qu'il ne s'eſt point addonné à la culture de la terre. Ce qu'il falloit faire dés l'entrée, & ayant païs découvert semer abondamment, & avoir des grains de reſte ſans en attendre de France. Ce qu'il a peu & deu faire en quatre ans ou environ qu'il y a eſté, puis que c'eſtoit pour poſſeder la terre. Ce qui lui a eſté d'autant plus facile, que cette terre produit en toute ſaiſon. Et puis qu'il s'eſtoit voulu meler de diſſimuler il devoit attendre qu'il fuſt bien fondé pour découvrir ſon intétion: & en cela git la prudence. Il n'appartient pas à tout le monde de conduire des peuplades & colonies. Qui veut faire cela il faut qu'il ſoit populaire & de tous metiers, & qu'il ne ſe dedaigne de rien: & ſur tout qu'il ſoit doux & affable, & éloigné de cruauté.

FIGVRE DE LA RI

54

53

52

51

50

49

48

ALGOVMEQVINS

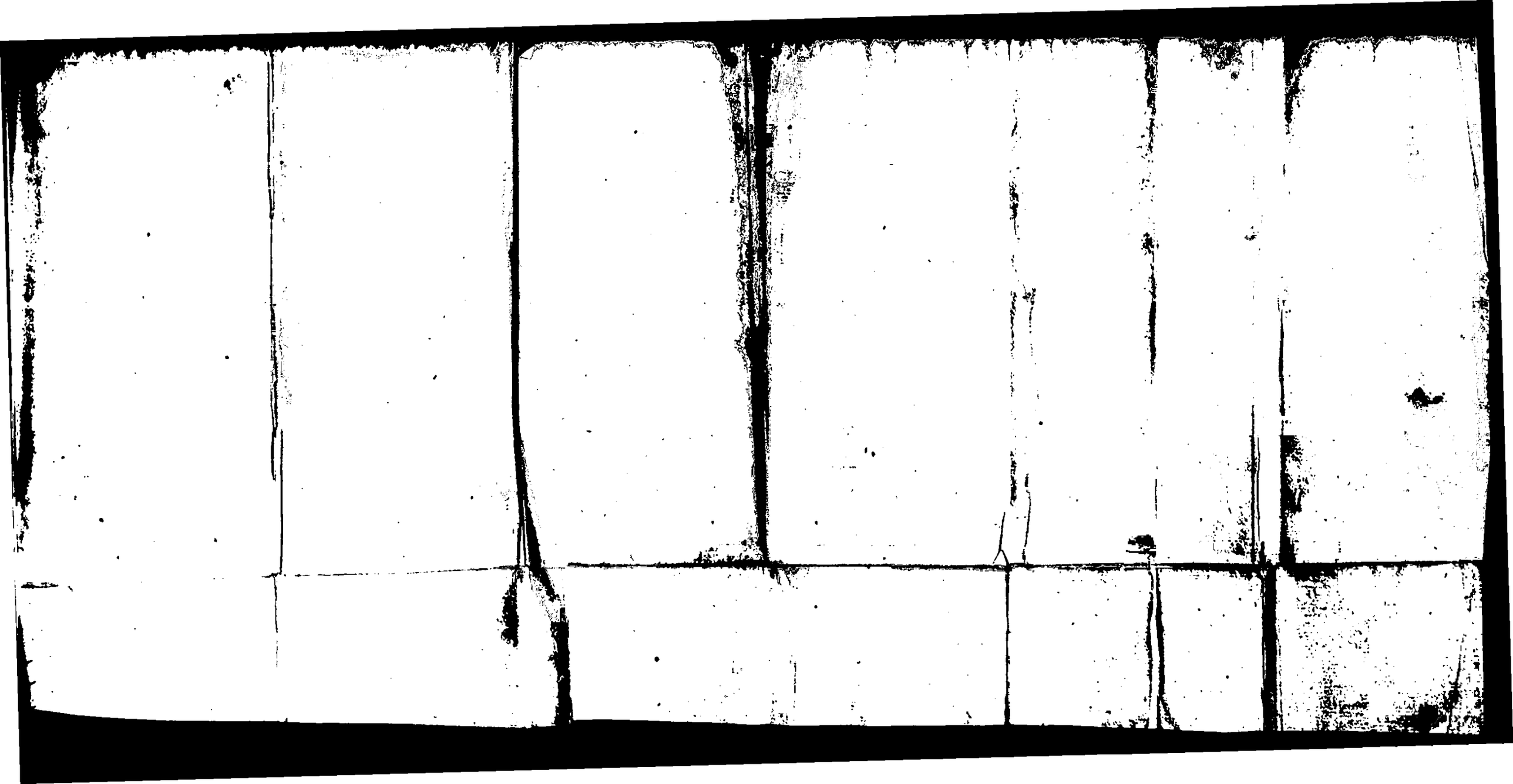


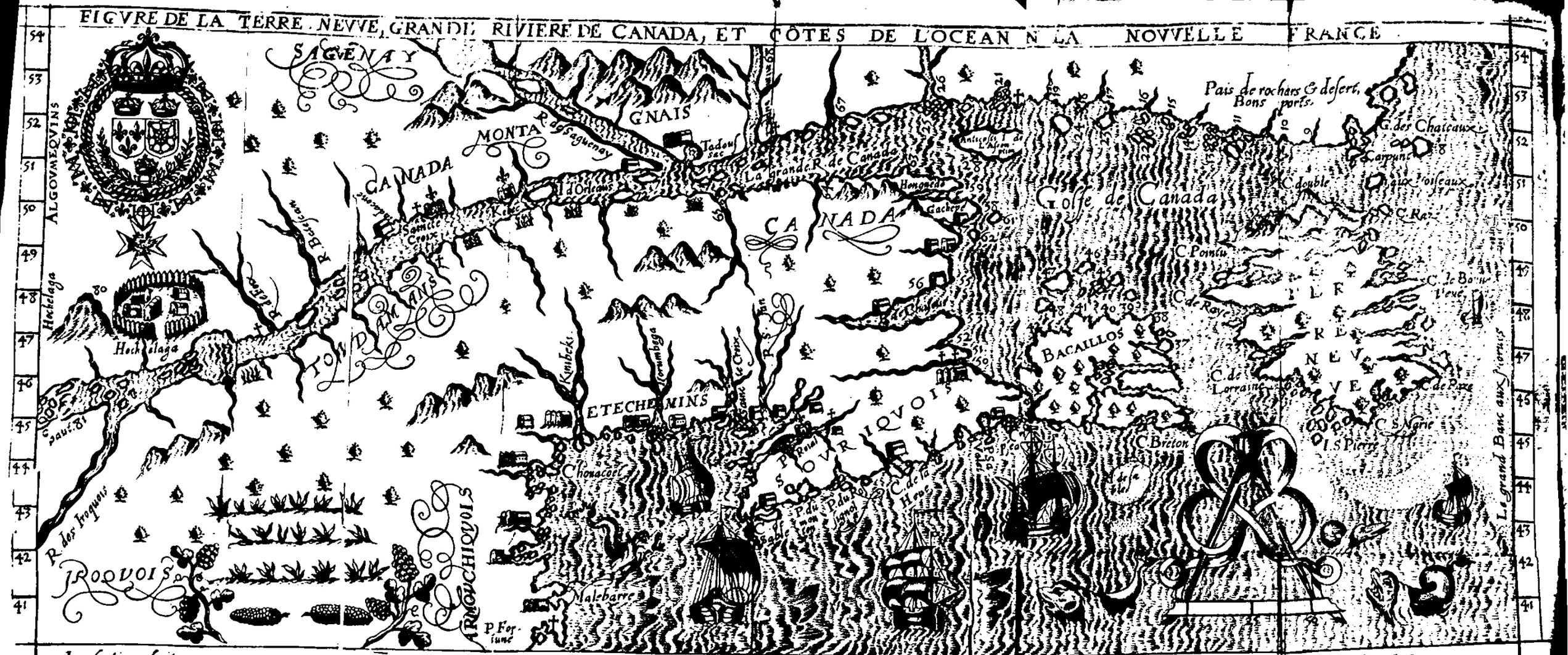
Hochelaga

80

ON

Ke




FIGVRE DE LA TERRE NEVVE, GRANDE RIVIERE DE CANADA, ET CÔTES DE L'OCEAN EN LA NOUVELLE FRANCE
SAGVENAY
GNAIS
MONTA
CANADA
CANADA
Pais de rochers & desert, Bons ports.
G. des Chateaux
Golfe de Canada
C. double
Carpunt aux Oiseaux
C. Raz
C. Pointu
C. de Roye
C. de Lorraine
C. de Poze
C. S. Marie
I. S. Pierre
C. Breton
BACAILLOS
TERRE NEVVE
Le grand Banc aux Poissons
ALGOMEQVINS
Hochelaga
Hochelaga
R. des Iroquois
IROQVOIS
ETECHEMINS
POVRIQVOIS
ARMOVCHIQVOIS
Chouacoet
Malebarre
P. Fortune
P. Royal
C. de la Heve
C. de Sable
C. de Sable
Tadoussac
Kebec
Honguedo
Gachepe
Antiq. Habit. de Sauvages
Ian Sweline fecit
I. Millet excudit
MARCVS. LESCARBOT
Auec. priuilege du Roy

SECOND LIVRE DE L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE-FRANCE CONTENANT les navigations & découvertes des François faites souz l'authorité & aux dépens de noz Rois tres-Chrétiens en ladite province depuis le quarantiéme degré jusques au cinquante-deuxiéme.

AVANT-PROPOS.

L'HISTOIRE *bien décrite est chose qui donne beaucoup de contentement à celui qui prent plaisir à la lecture d'icelle, mais principalement cèla avient quand l'imagination qu'il a conceuë des choses deduites, est aidée par la representation de la peinture: C'est pourquoy en lisant les écrits des Cosmographes il est difficile d'y avoir de la delectation ou de l'utilité sans les Tables*

geographiques. Or ayant en ce livre icià recuillir les voyages faits en la Terre-neuve & grande riviere de Canada *tant par le Capitaine Iacques Quartier, que de freche memoire par le ſieur Champlein (qui eſt une méme chóſe) & les découvertes & naviga. tions faites ſouz le gouvernement de Monſieur de Monts : conſiderant que les deſcriptions deſdits Capitaine Quartier & Champlein ſont des iles, ports, caps, rivieres, & lieux qu'ils ont veu, leſquels eſtans en grand nombre apporteroient pluſtot un degout au lecteur, qu'vn appetit de lire, ayãt moy-méme quelquefois en ſemblable ſujet paſſe par deſſus les deſcriptions des provinces que Pline fait és livres troiſieme, quatrieme, cinquieme & ſixieme de ſon Hiſtoire Naturele : ce que je n'euſſe fait, ſi i'euſſe eu la Charte geographique preſente : I'ay penſé eſtre à propos de repreſenter avec le diſcours, le pourtrait tant deſdites Terres-neuves, que de ladite riviere de* Canada *iuſques à ſon premier ſaut, qui ſont cinq cens lieues de païs, avec les noms des lieux plus remarquables, afin qu'en liſant le lecteur voye la route ſuivie par noz François en leurs découvertes. Ce que i'ay fait au mieux qu'il m'a eſté poſſible, ayant rapporté chacun*

lieu à ſa propre elevation & hauteur: en quoy ſe ſont equivoqué tous ceux qui s'en ſont melez iuſques à preſent.

Quant à ce qui eſt de l'Hiſtoire i'avois eu volonté de l'abbreger, mais i'ay conſideré que ce ſeroit faire tort aux plus curieux, voire méme aux mariniers, qui par le diſcours entier peuvent reconoitre les lieux dangereux, & ſe prendre garde de toucher. Ioint que Pline & autres geographes n'eſtiment point eſtre hors de leur ſujet d'écrire de cette façon, iuſques à particulariſer les diſtances des lieux & provinces. Ainſi i'ay laiſſé en leur entier les deux voyages dudit Capitaine Iacques Quartier: le premier deſquels eſtoit imprimé: mais le ſecond ie l'ay pris ſur l'original preſenté au Roy écrit à la main, couvert en ſatin bleu. Et en ces deux ie trouve de la diſcordance en vne choſe, c'eſt qu'au premier voyage il eſt mentionné que ledit Quartier ne paſſa point plus de quinze lieues par delà le cap de Montmorenci: & en la relation du ſecond il dit qu'il remena en la terre de Canada *qui eſt au Nort de l'ile d'Orleans (à plus de huit vingts lieues dudit cap de Montmorenci) les deux Sauvages qu'il y avoit pris l'an precedent. I'ay donc mis au front de ce deuxieme*

livre la Charte de ladite grande riviere, & du Golfe de sainct Laurent tout environné de terres & iles, sur lesquelles le lecteur semblera estre porté quand il y verra les lieux designez par leurs noms. Au regard de la cóte de dehors qui va à la Floride, il s'en faut cent ou six vingts lieuës que nótre navigation entiere y soit. Ce que i'eusse bien desiré representer ici, mais la chose estant de trop grande haleine, le graveur a beaucoup fait de m'avoir fourny ce peu de tableaux qui sont ici depeints. Si ce livre retourne souz la presse il y aura moyen de satisfaire à ce defaut. Et ce-pendant les esprits curieux jouïront de ceci, & le prendront s'il leur plait, de bonne part.

Au surplus ayant trouvé en téte du premier voyage du Capitaine Iacques Quartier quelques vers François, ie n'en ay voulu frustrer l'autheur, duquel i'eusse mis le nom, s'il se fust donné à conoitre.

SVR LE VOYAGE DE CANADA.

OVOY? *ſerons-nous toujours eſclaves des fureurs?*
Gemirons-nous ſans fin nos eternels mal-heurs?
Le Soleil a roulé quarante entiers voyages,
Faisãt ſourdre pour nous moins de iours que d'orages:
D'vn deſaſtre mourant vn autre pire eſt né!
Et n'appercevons pas le deſtin obſtiné:
(Chetifs) qui noz conſeils rauage, comme l'onde
Qui és humides mois culbutant vagabonde
Du negeux Pyrenée, ou des Alpes fourchus,
Entreine les rochers, & les chenes branchus:
Ou comme puiſſamment vne tempête briſe
La fragile chalouppe en l'Ocean ſurpriſe.
Cedons, ſages, cedons au ciel qui dépité
Contre nôtre terroir, profane, enſanglanté
De meurtres fraternels, & tout puant de crimes,
Crimes qui font horreur aux infernaux abymes,
Nous chaſſe à coups de foüet à des bords pl^o heureux:
Afin de r'aviuer aux actes valeureux
Des renommez François la race abatardie:
Comme on voit la vigueur d'vne plante engourdie,
Au changement de place, alaigre s'eveiller,
Et de plus riches fleurs le parterre émailler,
Ainſi France Alemande en Gaule replantée:

Ainſi l'antique Saxe en l'Angleterre entée.
Bref, les peuples ainſi nouveaux ſieges traçans,
Ont redoublé gaillars leurs ſceptres floriſſans:
Faiſans voir que la mer qui les aſtres menace,
Et les plus aſpres mons à la vertu font place.
Sus ſus donc compagnons qui boüillez d'vn beau ſang,
Et auſquels la vertu eſperonne le flanc,
Allons où le bon-heur & le ciel nous appelle;
Et provignons au loin vne France plus belle.
Quittons aux faineans, à ces maſſes ſans cœur,
A la peſte, à la faim, aux ébats du vainqueur,
Au vice, au deſeſpoir, cette campagne vſee,
Haine des gens de bien, du monde la riſee.
C'eſt pour vous que reluit cette riche toiſon
Deuë aux braves exploits de ce François Iaſon,
Auquelle Dieu marin favorable fait fête,
D'vn rude Cameçon arreſtant la tempéte.
Les filles de Nerée attendent vos vaiſſeaux;
Jà careſſent leur prouë, & balient les eaux
De leurs paumes d'yvoire, en double rang fenduës,
Comme percent les airs les voyageres Grues
Quand la ſaiſon ſevere & la gaye à ſon tour,
Les convie à changer en troupes de ſeiour.
C'eſt pour vous que de laict gazouillent les rivieres:
Que maçonnent és troncs les mouches menageres:
Que le champ volontaire en drus epics iaunit:
Que le fidele ſep ſans peine ſe fournit
D'vn fruit qui ſous le miel ne couve la triſteſſe,
Ains enclot innocent la vermeille lieſſe.
La marâtre n'y ſçait l'aconite tremper:
Ny la fievre alterée és entrailles camper:

Le favorable trait de Proserpine envoye
Aux champs Elysiens l'ame soule de ioye:
Et mille autres souhaits que vous irez cueillans,
Que reserve le ciel aux estomachs vaillans.
Mais tous au demarer fermons cette promesse:
Disons plustot la terre vsurpe la viteſſe
Des flambeaux immortels: les immortels flambeaux
Echangent leur lumiere aux ombres des tombeaux:
Les prez hument plustot les montagnes fondues:
Sans montagnes les vaux foulent les basses nues:
L'Aigle soit veunageant dans la glace de l'air:
Dans les flots allumez la Baleine voler
Plustot qu'en nótre esprit le retour se figure:
Et si nous parjurons, la mer nous soit parjure.
O, quels rempars ie voy! quelles tours se lever!
Quels fleuves à fons d'or de nouveaux murs laver!
Quels Royaumes s'enfler d'honorables conquétes!
Quels lauriers ombrager de genereuses tétes!
Quelle ardeur me souleve! Ouvrez-vous larges airs,
Faites voye à mon aile: ès bors de l'Vnivers,
De mon cor haut-sonnant les victoires i'entonne
D'vn essaim belliqueux, dont la terre frissonne.

AV LECTEVR

MY Lecteur n'ayant peu bonnement arrenger en peu d'espace tant de ports, iles, caps, golfes ou bayes, détroits, & rivieres, desquels est fait mention és voyages que i'ay d'orenauant à te representer en ce deuxieme livre, i'ay estimé meilleur & estre plus commode de te les indiquer par chiffres, ayant seulemẽt chargé la Charte que ie te donne des noms les plus celebres qui soient en la Terre-neuve & grande riviere de Canada.

Lieux de la Terre-neuve.

1 *Cap de Bonne-veuë* premier abord du Capitaine Iacques Quartier.

2 *Port de Saincte Catherine*

3 *Ile aux oyseaux.* En cette ile y a telle & quantité d'oiseaux, que tous les navires de France s'en pourroient charger sans qu'ó s'en apperceut: cẽ dit le capitaine Iacques Quartier. Et ie le croy biẽ pour en avoir veu préque de semblables.

4 *Golfe des Chateaux*

5 *Port de Carpunt*

6 *Cap Razé*

7 *Cap & Port de Degrad*

8 *Ile saincte Catherine*, & là mesme le *Port des Chateaux.*

9 *Port des Gouttes*

10 *Port des Balances*

11 *Port de Blanc sablon*

12 *Ile de Brest*

13 *Port des ilettes*

14 *Port de Brest*

15 *Port sainct Antoine*

16 *Port sainct Servain*

17 *Fleuve sainct Iacques, & Port de Iacques Quartier*

18 *Cap Tiennot*

19 *Port sainct Nicolas*

20 *Cap de Rabast*

21 *Baze de sainct Laurent*

22 *Iles sainct Guillaume*

23 *Ile saincte Marthe*

24 *Ile sainct Germain*

25 *Les sept iles*

26 *Riviere dite Chischedec*, où il y a grande quantité de chevaux aquatiques dits Hippopotames.

27 *Ile de l'Assumption*, autrement dite *Anticosti*, laquelle a environ trente lieuës de longueur: & est à l'entrée de la grande riviere de *Canada.*

28 *Détroit sainct Pierre*

Ayant indiqué les lieux de la Terre-neuve qui regardent à l'Est, & ceux qui sont le long de la tetre ferme du Nort: retournons à ladite Terre-neuve, & faisons le tour entier. Mais

faut ſçavoir qu'il y a deux paſſages principaux pour entrer au grand Golfe de ſainct Laurent. Iacques Quartier en ſes deux voyages alla par le paſſage du Nort. Aujourd'hui pour eviter les glaces & pour le plus court pluſieurs prennent celui du Su par le détroit qui eſt entre le Cap Breton & le Cap de Raye. Et cette route ayant eſté ſuivie par le ſieur Champlein, la premiere terre découverte en ſon voyage fut

29 *Le Cap ſainct Marie*
30 *Iles ſainct Pierre*
31 *Port du ſainct Eſprit*
32 *Cap de Lorraine*
33 *Cap ſainct Paul*
34 *Cap de Raye*, que ie penſe eſtre le *Cap pointu* de Iacques Quartier.
35 *Les Monts des Cabanes*
36 *Cap double*

Maintenant paſſons à l'autre terre vers le Cap ſainct Laurent, laquelle i'appellerois volontiers l'ile de *Bacaillos*, c'eſt à dire de Moruës (ainſi qu'à peu pres l'a marquee Poſtel) pour lui dõner vn propre nom, quoy que tout l'environ du Golfe ſainct Laurent ſe puiſſe ainſi nommer: car juſques à *Gachepé*, tous les ports ſont propres à la pecherie deſditz poiſſons, voire méme encore les ports qui ſont au dehors & regardent vers le Su, c'eſt à dire le Midi, cõme le Port aux Anglois, de *Campſeau*, & de Savalet. Or en cõmençant au détroit d'entre le Cap de Raye & le Cap ſainct Laurent (lequel a dix-huit lieuës de large) on trouve

37 *Les iles ſainct Paul*
38 *Cap ſainct Laurent*
39 *Cap ſainct Pierre*
40 *Cap Dauphin*
41 *Cap ſainct Iean*
42 *Cap Royal*
43 *Golfe ſainct Iulien*
44 *Paſſage*, ou *Détroit* de la baye de *Cãpſeau*, qui ſepare l'ile de *Bacaillos* de la terre ferme.

Depuis tant d'années ce détroit n'eſt point à peine reconu, & toutefois il ſert de beaucoup pour abbreger chemin (ou du moins ſervira à l'avenir, quand la Nouvelle-France ſera habitée) pour aller à la grande riviere de *Canada*. Nous le vimes l'année paſſée eſtans au port de *Campſeau*, allans chercher quelque ruiſſeau pour nous pourvoir d'eau douce avant que lever les ancres pour nous en revenir. Nous en trouvames vn petit que i'ay marqué vers le fond de la baye dudit *Campſeau*, auquel lieu ſe fait grande pecherie de Moruës. Or quand ie conſidere la route de Iacques Quartier en ſon premier voyage, ie la trouve ſi obſcure que rié plus, faute d'avoir remarqué ce paſſage. Car noz mariniers ſe ſervent le plus ſouvent des noms de l'impoſition des Sauvages, comme *Tadouſſac*, *Anticoſti*, *Gachepé*, *Tregate*, *Miſamichis*, *Campſeau*, *Kebec*, *Batiſcan*, *Sagnay*, *Chiſchedec*, *Mantanne*, & autres. En cette obſcurité i'ay penſé que ce qu'il appelle les Iles Columbaires ſont les iles

dites Ramées qui ſont pluſieurs en nombre, ayant dit en ſon diſcours qu'vne tempéte les avoit portez du Cap pointu à trente-ſept lieuës loin : car il eſtoit ja paſſé de la bende du Nort vers le Su.

45 *Iles Colombaires*, aliàs *Iles Ramees.*

46 *Iles des Margaux.* Il y a trois iles remplies de ces oiſeaux comme vn pré d'herbes, ainſi que dit Iacques Quartier.

47 *Ile de Brion*, où y a des Hippopotames, où Chevaux marins.

48 *Ile d'AleZay*

De là il dit qu'ilz firent quelques quarante lieuës, & trouverent.

49 *Le Cap d'Orleans*

50 *Fleuve des Barques*, que ie prens pour *Meſamichis.*

51 *Cap des Sauvages*

52 *Golfe ſainct Lunaire*, que ie prens pour *Tregate.*

53 *Cap d'Eſperance*

54 *Baye*, ou *Golfe de Chaleur*, auquel Iacques Quartier dit qu'il fait plus chaut qu'en Heſpagne : En quoy ie ne le croiray point volontiers iuſques à ce qu'il y ait fait vn autre voyage, attendu le climat. Mais il ſe peut faire que par accident il y faiſoit fort chaud quãd il y fut, qui eſtoit au mois de Iuillet.

55 *Cap du Pré*

56 *Sainct Martin*

57 *Baye des Moüies*

58 *Cap ſainct Louïs*
59 *Cap de Montmorenci*
60 *Gachepé*
61 *Ile percée*
62 *Ile de Bonn'aventure*

Entrons maintenant en la grande riviere de *Canada*, en laquelle nous trouverons peu de ports en l'eſpace de plus trois cens cinquante lieuës: car elle eſt fort pleine de rochers & battures. A la bende du Su paſſé *Gachepé* il y a

63 *Le Cap à l'Evéque*
64 *Riviere de Mantanne*
65 *Les ileaux ſainct Iean*, que ie prens pour *Le Pic*
66 *Riviere des Iroquois.*

A la bende du Nort, apres *Chiſchedec* mis ci deſſus au numero 27.

67 *Riviere ſaincte Marguerite*
68 *Port de Leſquemin*, où les Baſques vont à la pecherie des Baleines
69 *Port de Tadouſſac*, à l'embouchure de la riviere de *Saguenay*, où ſe fait le plus grand trafiq de pelleterie qui ſoit en tout le païs
70 *Riviere de Saguenay* à cent lieuës de l'embouchure de la riviere de *Canada*. Cette riviere eſt ſi creuſe qu'on n'en trouve quaſi point le fond. Ici la grãde riviere de *Canada* n'a plus que ſept lieuës de large.
71 *Ile du Liévre*
72 *Ile aux Coudres.* Ces deux Iles ainſi appellées par Iacques Quartier

73 *Ile d'Orleans*, laquelle Iacques Quartier nomma *l'ile de Bacchus*, à-cauſe de la grãde quantité de vignes qui y ſont. Ici l'eau de la grande riviere eſt douce, & monte le flot plus de quarante lieuës par dela.

74 *Kebec.* C'eſt vn détroit de la grande riviere de Canada, où le Sieur De Monts a fait vn Fort & habitation de François, aupres duquel lieu y a vne riviere qui tombe d'vn rocher fort haut & droit.

75 *Port de ſaincte Croix* où hiverna le Capitaine Iacques Quartier, & dit le ſieur Châplein qu'il ne paſſa point plus outre, mais il ſe trompe: & faut conſerver la memoire de ceux qui ont bien fait.

76 *Riviere de Batiſcan*

77 *Ile ſainct Eloy*

78 *La riviere de Foix*, nõmée par Champlein

Les trois rivieres

79 *Hochelaga*, ville des Sauvages, du nom de laquelle Iacques Quartier a appellé la grande riviere que nous diſons *Canada.*

80 *Mont Royal*, montagne voiſine de *Hochelaga*, d'où on découvre la grande riviere de *Canada* à perte de veuë au deſſus du grand Saut.

81 *Saut* de la grande riviere de *Canada*, qui dure vne lieuë, tombant icelle riviere des rochers en bas avec vn bruit étrange.

82 *La grande Riviere de Canada*, de laquelle on ne ſçait encore l'origine, & hà plus de huit cens lieuës de conoiſſance, ſoit pour avoir veu, ſoit par le rapport des Sauvages. Ie trouve au ſecond voyage de Iacques Quartier qu'elle a trente lieuës de large à ſon entrée, & plus de deux cens braſſes de profond. Cette riviere a eſté appellée par le méme Iacques Quartier *Hochelaga*, du nom du peuple qui de ſon temps habitoit vers le Saut d'icelle.

Sommaire de deux voyages faits par le Capitaine Iacques Quartier en la Terre-neuve: Golfe de ſainct Laurent: & de là grande riviere de Canada: Eclairciſſement des noms de Terre-neuve, Bacalos, Canada, & Labrador: Erreur du ſieur de Belle-foreſt.

CHAP. I.

EN l'année mil cinq cens trente-trois Iacques Quartier excellent pilote Malo in deſireux de perpetuer ſon nom par quelque action ſignalée, fit ſçavoir à Monſieur l'Admiral (qui eſtoit pour lors Meſſire Philippe Chabot Comte de 1533.

Burenſais, & de Chargni Seigneur de Brion) la bonne volonté qu'il avoit de découvrir des terres ainſi que les Heſpagnols auoient fait aux Indes Occidentales, & méme neuf ans auparavant Iean Verazzano ſouz l'avœu du Roy François I. lequel Verazzano prevenu de mort n'avoit conduit aucunes colonies és terres qu'il avoit decouvertes, ains avoit ſeulement remarqué la cóte depuis environ le trentiéme degré de la Terre-neuve qu'on appelle aujourd'hui La Floride iuſques au quarantieme. Pour lequel deſſein continuer il offroit ce qui eſtoit de ſon induſtrie ſ'il plaiſoit au Roy lui fournir les moyens à ce neceſſaires. Ledit Sieur Admiral ayant pris de bonne part ces paroles, il les repreſenta à ſa Majeſté, & fit en ſorte que ledit Quartier eut la charge de deux vaiſſeaux de chacun ſoixante tonneaux garnis de ſoixante & vn hommes pour l'execution de ce qu'il avoit propoſé. Et moyennant ce il fit vn voyage à la Terre-neuve du Nort, là où il découvrit les îles de ladite Terre-neuve, qui ſont comme vn Archipelague, en nombre infini, & les cótes iuſques à l'embouchure de la grande riviere de *Canada* au Golfe dit de ſainct Laurent tant à la bende du Nort, que du Su, & ne ceſſa de rechercher les ports & havres deſdites terres, & reconoitre leur aſſiette, ytilité, & nature, iuſques à ce que la ſaiſon ſe paſſant, & les vents contraires à la route de France venant à ſ'élever, il print avis de re-

Deux vaiſſeaux & ſoixãte vn hommes.

tourner, & attendre à vne autre année à faire plus ample découverte, comme il fit incontinent apres, & penetra en ſon ſecond voyage iuſques au grand ſaut de ladite riviere de *Canada*, en laquelle il avoit deliberé de donner commencement à vne habitation Françoiſe au lieu dit ſaincte Croix d'écrit en la relation qu'il a fait de ſon ſecond voyage: auquel lieu il hiverna, & y a encore preſentement des meules à moulin qu'il y avoit porté comme inſtrumens principalement neceſſaires à la nourriture d'vn peuple. Mais comme les plantes portées hors de leur province, & en leur propre province ſouvent tranſplantées ne profitent point tant qu'en leur lieu naturel. Et comme il y a des païs en la France méme où pluſieurs forains & étrangers ne peuvent vivre (du moins en bonne ſanté) comme à Narbone en Languedoc, & à Yeres en Provence, d'où i'entens que les habitans ſont contraints de rebatir leur ville en vn autre endroit, pource qu'ils n'y peuvent devenir vieux: Et pour l'effect de ce ont preſenté requéte au Roy: ſur quoy il y a des oppſitions par les Marſeillois & les habitans de Tolon. Ainſi durant cet hiver pluſieurs des gens dudit Quartier n'ayans la diſpoſition du corps bien ſympathizante avec le temperament de l'air de ce païs là, furent ſaiſis de maladies inconeuës qui en emporterent vn bon nombre, & euſſent pis fait ſans le ſecours du re-

Maladies inconnuës.

mede que Dieu leur envoya, duquel nous rapporterons en ſon lieu ce que ledit Quartier en a écrit.

Apres que l'hiver fut paſſé les gens dudit Quartier ſe facherent de cette demeure & voulurent retourner en France, mémes d'autant que les vivres commençoient à leur defaillir: de maniere que retournés pardeçà ſur l'épouvantement qu'ilz donnerent de cette étrange maladie nul ne ſe preſenta pour continuer les voyages dudit Quartier, lequel ſe trouvant enveloppé de quelques affaires n'eut moyen de retourner ſi tot, & là deſſus alla faire vn plus loin-tain voyage au village des eſprits, comme diſent les Floridiens, & ce non mal à propos: car nous appellons bien le Paradis celeſte *la cité ſaincte*, qui nous eſt repreſentée par la Ieruſalem viſible.

C'eſt ainſi que de tout temps nous avons fait des levées de boucliers, que nous-nous ſommes portés avec ardeur à des grandes entrepriſes, que nous avons projetté des beaux commencemens, & puis nous avons tout quitté, & nous ſommes contentés d'avoir veu le païs, rendans ce nom de Nouvelle-France plus illuſoire qu'vne Chimere. Deverité pour faire telles entrepriſes il faut de l'aide & du ſupport, mais auſſi faut-il des hommes de reſolution, qui ne reculent point en arriere, & qui ayent ce point d'honneur devant les yeux VEINÇRE OV MOVRIR,

eſtant vne belle & glorieuſe mort celle qui arrive en executant vn beau deſſein, comme pour jetter les fondemens d'vn Royaume nouveau, & établir la Foy Chrétienne parmi des peuples entre leſquels Dieu n'eſt point coneu. Vn ſoldat qui s'étonne des arquebuzades, & de l'éclat de ſes ennemis, ne fera iamais bonne guerre. Le méme accident de maladies eſtant arrivé en la troupe du ſieur De Monts on n'a pas quité l'entrepriſe pour cela: bien eſt vray qu'on a changé de lieu, & on s'en eſt bien trouvé. Car les abris dès vens, & aſpects des aſtres ſervent de beaucoup au gouuernement de la ſanté des hommes. Ie ne veux pourtant blamer le Capitaine Iacques Quartier, lequel ie reconois avoir fait tout ce qu'vn homme peut faire, mais i'oſe croire qu'il n'a pas eſté ſecondé; & vne ſi lourde pierre ne ſe peut pas remuer par vn ſeul: & vne année, ni deux, ni à peine trois, ne ſont pas ſuffiſantes pour decouvrir vne terre inconuë, y chercher des ports, & lieux propres pour demeurer, y faire des batimens, s'y fortifier, y cultiver & enſemencer la terre.

Or ayans d'orenavant à parler des païs de Terre-neuve, de *Bacalos*, & de *Canada*, il eſt bon avant qu'y entrer d'éclaircir le lecteur de ces trois mots, deſquels tous les Geographes ne conviennent point entre-eux. Quant au premier il eſt certain que tout ce païs que

Terre-neuve.

nous avons dit ſe peut appeller Terre-neuve, & le mot n'en eſt pas nouveau : car de toute memoire & dés pluſieurs ſiecles noz Diepois, Maloins, & autres mariniers du Havre de Grace, de Honfleur, & autres lieux, ont les voyages ordinaires en ces païs là pour la pecherie des Moruës dont ilz nourriſſent preque toute l'Europe, & pourvoient tous vaiſſeaux de mer. Et quoy que tout païs de nouveau decouvert ſe puiſſe appeller Terre-neuve comme nous avons rapporté au quatrieme chapitre du premier livre que Iean Verazzano appella la Floride Terre-neuve, pource qu'avant lui aucun n'y avoit encore mis le pied, & n'avoit point ce nom de Floride: toutefois ce mot eſt particulier aux terres plus voiſines de la France és Indes Occidentales, leſquelles ſont par les quarante-ſept, quarante-huit, quarante-neuf, & cinquãte degrez en tirant au Nort. Et par vn mot plus general on peut appeller Terre-neuve tout ce qui environne le Golfe de ſainct Laurent, où les Terre-neuviers indifferemment vont tous les ans faire leur pecherie : ce que i'ay dit eſtre dés pluſieurs ſiecles; & partant ne faut qu'aucune autre nation ſe glorifie d'en avoir fait la découverte. Outre ce que cela eſt treſ-certain entre noz mariniers Normans, Bretons, & Baſques, leſquelles avoient impoſé nom à pluſieurs ports de ces terres avant que le Capitaine Iacques Quartier y allaſt,

je mettray encore ici le témoignage de Poſtel que j'ay extrait de ſa Charte geographique en ces mots: *Terra hæc ob lucroſiſſimam piſcationis vtilitatem ſumma literarum memoria à Gallis adiri ſolita, & ante mille ſexcentos annos frequentari ſolita eſt: ſed eò quòd ſit vrbibus inculta & vaſta, ſpreta eſt.* De maniere que nôtre Terre-neuve eſtant du continent de l'Amerique, c'eſt aux François qu'appartient l'honneur de la premiere découverte des Indes Occidentales, & non aux Heſpagnols.

Les François depuis 1600. ans vont aux Terres-neuves.

Les François ont premiers découvert les Indes Occidentales, que les Heſpagnols.

Quant au nom de *Bacalos* il eſt de l'impoſition de noz Baſques, leſquels appellent vne Moruë *Bacaillos*, & à leur imitation noz peuples de la Nouvelle-France ont appris à nommer auſſi la Moruë *Bacaillos*, quoy qu'en leur langage le nom propre de la Moruë ſoit *Apegé*. Et ont dés ſi long-temps la frequentation deſdits Baſques, que le langage des premieres terres eſt à moitié de Baſque. Or d'autant que toute la pecherie des Moruës (paſſé le Banc) ſe fait au Golfe de ſainct Laurent, ou en la côte y adjacente qui eſt au Su hors ledit Golfe, és Ports des Anglois, & de *Campſeau*: pour cette cauſe toute cette premiere terre que nous avons dite Terre-neuve en general, ſe peut dire Terre de *Bacaillos*, c'eſt à dire Terre de Moruës.

Bacalos.

Et pour le regard du nom de *Canada* tant celebré en l'Europe, c'eſt proprement l'appellation d'vne certaine province qui eſt au Nort de cette grande riviere à laquelle on a donné

Canada.

le nom de *Canada*, comme au fleuue d'Inde le nom du peuple & de la prouince qu'il arrouſe. D'autres ont appellé cette riuiere *Hochelaga* du nom d'vne autre terre que cette riuiere baigne au deſſus de ſaincte Croix, où Iacques Quartier hiuerna. Or jaçoit que *Canada* ſoit cette region qui eſt enuironnée au Septentrion des hautes montagnes de *Saguenay*, du Golfe de ſainct Laurent au Leuant, de la terre de *Hochelaga* au Ponant, & de ladite grande riuiere au Midi, toutefois j'ay appris du ſieur François Addenain domeſtique de Monſieur de Monts, qui va tous les ans en ce païs-là, que les peuples de *Gachepé*, & de la baye de Chaleur qui ſont enuiron le quarante-huictieme degré de latitude au Su de ladite grande riuiere, ſe diſent *Canadoquoa* (ilz prononcent ainſi) c'eſt à dire Canadaquois, comme nous diſons Souriquois, & Iroquois, autres peuples de cette terre. Cette diuerſité a fait que les Geographes ont varié en l'aſſiette de la prouince de *Canada*, les vns l'ayant ſituée par les cinquante, les autres par les ſoixante degrez. Cela preſuppoſé, je dy que l'vn & l'autre côté de ladite riuiere eſt *Canada*, & par ainſi juſtement icelle riuiere en porte le nom, pluſtot que de *Hochelaga*, ou de ſainct Laurent.

Riuiere de Canadá.

I'ay dit que *Canada* eſt proprement le nom d'vne prouince. Et pource je ne me puis accorder avec le ſieur de Belle-foreſt, lequel dit qu'il ſignifie Terre; ni à peine avec le Capitai-

Du mot de Canada.

ne Iacques Quartier, lequel écrit que *Canada* ſignifie Ville. Ie croy que l'vn & l'autre ſ'eſt abuſé, & eſt venuë la deception de ce que (comme il falloit parler par ſignes avec ces peuples) quelqu'vn des François interrogeant les Sauvages comment ſ'appelloit leur païs, lui montrans leurs villages & cabannes, ou vn circuit de terre, ils ont répondu que c'eſtoit *Canada*, non pour ſignifier que leurs villages ou la terre ſ'appellaſſent ainſi, mais toute l'étenduë de la province.

Erreur du ſieur de Belleforeſt.

Le méme Belleforeſt parlant des peuples qui habitent environ la baye (ou Golfe) de Chaleur, les appelle peuples de *Labrador*, contre tous les Geographes vniverſelement. En quoy il ſ'eſt equivoqué, veu que le païs de *Labrador* eſt par les ſoixante degrés, & ledit Golfe de Chaleur n'eſt que par les quarante-huit & demi. Ie ne ſçay quel eſt ſon autheur, Mais quant au Capitaine Iacques Quartier il ne fait nulle mention de *Labrador* en ſes Relations. Et vaudroit mieux que ledit ſieur de Belleforeſt euſt ſitué le païs de *Bacalos* là où il a mis *Labrador*, que de l'avoir mis par les ſoixante degrez. Car de verité la plus grande pecherie des Moruës (que nous avons dit eſtre appellées *Bacaillos*) ſe fait és environs de la baye de Chaleur, comme à *Tregate*, *Miſamichi*, & la Baye qu'on appelle des Moruës.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

Relation du premier voyage fait par le Capitaine Iacques Quartier en la Terre-neuve du Nort jusques à l'embouchure de la grande riviere de Canada. *Et premierement l'état de son equippage, avec les découvertes du mois de May.*

CHAP. II.

APRES que Messire Charles de Moüy, sieur de la Meilleraye, & Vic'admiral de France eut fait jurer les Capitaines, Maistres & compagnons des navires, de bien & fidelement se comporter au service du Roy Tres-Chrétien, souz la charge du Capitaine Iacques Quartier; Nous partimes le vingtiéme d'Avril en l'an mil cinq cens trente-quatre du port de sainct Malo avec deux navires de charge chacun d'environ soixante tonneaux, & armé de soixante & vn hommes: Et navigames avec tel heur que le dixiéme de May nous arrivames à la Terre-neuve, en laquelle nous entrames par le *Cap de Bonne-veuë*, lequel est au quarante-huitiéme degré & demi de latitude. Mais pour la grande quantité de glaces qui estoit le long de cette terre, il nous fut besoin d'entrer en vn port que nous nom-

Partemẽt de France le 20. Avril 1534

Arrivée à la Terre neuve.

Cap de Bonne veuë.

mames de *ſaincte Catherine* diſtant cinq lieuës du poit ſuſdit vers le Su-Sueſt, là nous y arretames dix jours attendans la commodité du temps, & ce-pédant nous equippames & appareillames noz barques. *Port de ſaincte Catherine.*

Le vingtvniéme de May fimes voile ayans vent d'Oueſt, & tirames vers le Nort depuis le *Cap de Bonne-veuë* juſques à *l'Ile des Oyſeaux*, laquelle eſtoit entierement environnée de glace, qui toutefois eſtoit rompuë & diviſée en pieces, mais nonobſtant cette glace noz barques ne laiſſerent d'y aller pour avoir des oyſeaux, deſquels y a ſi grand nombre que c'eſt choſe incroyable à qui ne le void, par-ce que combien que cette Ile (laquelle peut avoir vne lieuë de circuit) en ſoit ſi pleine qu'il ſemble qu'ils y ſoient expreſſément apportez & preſque comme ſemez : Neantmoins il y a cent fois plus à l'entour d'icelle, & en l'air que dedans, deſquels les vns ſont grãds comme Pies, noirs & blancs, ayans le bec de Corbeau: ilz ſont toujours en mer, & ne peuvent voler haut, d'autant que leurs ailes ſont petites, point plus grandes que la moitié de la main, avec leſquelles toutefois ils volent de telle viteſſe à fleur d'eau, que les autres oyſeaux en l'air. Ilz ſont exceſſivement gras, & eſtoient appellez par ceux du païs *Apponath*, deſquels noz deux barques ſe chargerent en moins de demi heure, comme l'on auroit peu faire de caillioux, de ſorte qu'en chaque navire nous en fimes ſaler quatre ou cinq tonneaux, *Ile aux oyſeaux.* *Merveilleuſe abõdãce d'oyſeaux.*

ſans ceux que nous mangeames frais.

En outre il y a vne autre eſpece d'oyſeaux qui volent haut en l'air, & à fleur d'eau, leſquels ſont plus petits que les autres, & ſont appellez *Godets*. Ilz ſaſſemblent ordinairement en cette Ile, & ſe cachent ſouz les ailes des grands. Il y en a auſſi d'vne autre ſorte (mais plus grands & blancs) ſeparez des autres en vn canton de l'Ile, & ſont tres-difficiles à prendre, par-ce qu'ilz mordent comme chiens, & les appelloient *Margaux* : Et bien que cette Ile ſoit diſtante quatorze lieuës de la grande terre, neantmoins les Ours y viennent à nage, pour y manger de ces oyſeaux, & les nôtres y en trouverent vn grand comme vne Vache, blanc comme vn Cygne, lequel ſauta en mer devant eux, & le lendemain de Paſques qui eſtoit en May, voyageans vers la terre, nous le trouvames à moitié chemin nageant vers icelle, auſſi vite que nous qui allions à la voile; mais l'ayans apperceu luy donnames la chaſſe par le moyen de noz barques; & le primmes par force. Sa chair eſtoit auſſi bonne & delicate à manger que celle d'vn bouveau: Le Mercredy enſuivant qui eſtoit le vingt-ſeptiéme dudit mois de May, nous arrivames à bouche du *Golfe des Chateaux*, mais pour la contrarieté du temps, & à cauſe de la grande quantité de glaces il nous fallut entrer en vn port qui eſtoit aux environs de cette embouchure, nommé *Carpunt*, auquel nous demeurames ſans pouvoir ſortir, juſques au

Godets.

Margaux.

Ours traverſans 14 lieues de mer.

Golfe des Chateaux

Carpunt.

neufiéme de Iuin, que nous partimes de là pour paſſer outre ce lieu de *Carpunt*, lequel eſt au cinquante-vniéme degré de latitude.

Cap Raſé.

La terre depuis le *Cap Raſé* juſques à celui de *Degrad* fait la pointe de l'entrée de ce Golfe qui regarde de Cap à Cap vers l'Eſt, Nort, & Su. Toute cette partie de terre eſt faite d'Iles ſituées l'vne aupres de l'autre, ſi qu'entre icelles n'y a que comme petis fleuves, par leſquels l'on peut aller & paſſer avec petis bateaux, & là y a beaucoup de bons ports, entre leſquels ſont ceux de *Carpunt*, & *Degrad*. En l'vne de ces Iles la plus haute de toutes, l'on peut eſtant debout clairement voir les deux Iles baſſes pres le *Cap Raſé*, duquel lieu l'on conte vingt-cinq lieuës juſques au port de *Carpunt*, & là y a deux entrées l'vne du côté d'Eſt, l'autre du Su, mais il faut prendre garde du côté d'Eſt, parce qu'on n'y void que bancs & eaux baſſes, & faut aller à l'entour de l'Ile vers Oüeſt, la longueur d'vn demi cable ou peu moins qui veut, puis tirer vers le Su, pour aller au ſuſdit *Carpunt*, & auſſi l'on ſe doit garder de trois bancs qui ſont ſous l'eau, & dans le canal, & vers l'Ile du côté d'Eſt, y a fond au canal de trois ou quatre braſſes, l'autre entrée regarde l'Eſt, & vers l'Oueſt l'on peut mettre pied à terre.

Cap de Degrad.

Carpunt & Degrad bons ports.

25. lieues du Cap Raſé à Carpunt.

Quittant la pointe de *Degrad*, à l'entrée du Golfe ſuſdit, à la volte d'Oüeſt, l'on doute de deux Iles qui reſte au côté droit, deſquelles l'vne eſt diſtãte trois lieuës de la pointe ſuſdite,

& l'autre ſept, ou plus ou moins, de la premiere, laquelle eſt vne terre plate & baſſe, & ſemble qu'elle ſoit de la grande terre. I'appellay cette Ile du nom de *ſaincte Catherine* en laquelle vers Eſt, y a vn païs ſec & mauvais terroir environ vn quart de lieuë, pour-ce eſt-il beſoin faire vn peu de circuit. En cette Ile eſt le *port des Chateaux* qui regarde vers le Nord-Nordeſt & le Su-Suroüeſt, & y a diſtance de l'vn à l'autre environ quinze lieuës. Du ſuſdit port des Chateaux, juſques au *port des Gouttes*, qui eſt la terre du Nord du Golfe ſuſdit qui regarde l'Eſt-Nordeſt, & l'Oüeſt-Suroüeſt, y a diſtance de douze lieuës & demie, & eſt à deux lieuës du *port des Balances*, & ſe trouve qu'en la tierce partie du travers de ce Golfe y a trente braſſes de fond à plomb. Et de ce *port des Balances* juſques au *Blanc-ſablon* y a vingt-cinq lieuës vers l'Oüeſt-Suroüeſt. Et faut remarquer que du côté du Suroüeſt de *Blanc-ſablon* l'on void par trois lieuës vn banc qui paroit deſſus l'eau reſſemblant à vn bateau.

Ile ſaincte Catherine.

Port des chateaux.

Port des Gouttes.

Port des Balances.

Banc.

Blanc-ſablon eſt vn lieu où n'y a aucun abry, du Su ni du Sueſt, mais vers le Su-Suroüeſt de ce lieu, y a deux iles, l'vne deſquelles eſt appellée *l'Ile de Breſt*, & l'autre *l'Ile des Oyſeaux*, en laquelle y a grande quantité de *Godets* & *Corbeaux* qui ont le bec & les pieds rouges, & font leurs nids en des trous ſouz terre comme connils. Paſſé vn Cap de terre diſtant vne lieuë de Blanc-ſablon, l'on trouve vn port & paſſage appellé les Ilettes, qui eſt le meilleur lieu

Blanc-ſablon.

Ile de Breſt.

Ile des Oyſeaux.

Godets.

Corbeaux

Port des Ilettes.

lieu de Blanc-ſablon, & où la pecherie eſt fort grande. De ce lieu des ilettes juſques au *Port de Breſt* y a dix-huit lieuës de circuit: & ce port eſt au cinquante-vniéme degré cinquante-cinq minutes de latitude. Depuis les Ilettes juſques à ce lieu y a pluſieurs Iles, & le *Port de Breſt* eſt mémes entre les Iles, leſquelles l'environnent de plus de trois lieuës, & les Iles ſont baſſes, tellement que l'on peut voir par deſſus icelles les terres ſuſdites. *Port de Breſt.*

Les navigations & decouvertes du mois de Iuin.

CHAP. III.

LE dixiéme du ſuſdit mois de Iuin, entrames dans le *Port de Breſt* pour avoir de l'eau & du bois, & pour nous appréter de paſſer outre ce Golfe: Le jour de ſainct Barnabé apres avoir ouï la Meſſe, nous tirames outre ce port vers Oüeſt, pour découvrir les ports qui y pouvoient eſtre: Nous paſſames par le milieu des Iles, leſquelles ſont en ſi grand nombre qu'il n'eſt poſſible de les conter, parce qu'elle continuent dix lieuës outre ce port: Nous demeurames en l'vne d'icelles pour y paſſer la nuict, & y trouvames grande quantité d'œufs de Canes, & d'autres oyſeaux qui y font leurs nids, & les *Port de Breſt.* *Iles en grand nombre.* *Quantité d'œufs.*

appellames toutes en general, *les Iles.*

Le lendemain nous paſſames outre ces Iles, & au bout d'icelles trouvames vn bon port, que nous appellames de *ſainct Antoine*, & vne ou deux lieuës plus outre découvrimes vn petit fleuve fort profond vers le Suroueſt, lequel eſt entre deux autres terres, & y a là vn bon port. Nous y plantames vne croix, & l'appellames le *Port ſainct Servain*: & du côté du Sugoüeſt de ce port & fleuve ſe trouve à environ vne lieuë vne petite Ile ronde cõme vn fourneau, environnée de beaucoup d'autres petites, leſquelles donnent la conoiſſance de ces ports. Plus outre à deux lieuës, y a vn autre bon fleuve plus grand, auquel nous pechames beaucoup de Saumons, & l'appellames *le fleuve de ſainct Iacques*. Eſtans en ce fleuve nous aviſames vne grande nave qui eſtoit de la Rochelle, laquelle avoit la nuict precedente paſſé outre le port de Breſt, où ilz penſoient aller pour pécher, mais les mariniers ne ſçavoient où eſtoit le lieu. Nous nous accoſtames d'eux, & nous nimes enſemble en vn autre port, qui eſt plus vers Oüeſt, environ vne lieuë plus outre que le ſuſdit fleuve de ſainct Iacques, lequel j'eſtime eſtre vn des meilleurs ports du monde, & fut appellé *le port de Iacques Quartier.* Si la terre correſpondoit à la bonté des ports, ce ſeroit vn grand bien, mais on ne la doit point appeller terre, ains pluſtot cailloux & rochers ſauvages, & lieux propres aux beſtes farouches: D'autant qu'en toute la terre de-

Port de ſainct Antoine.

Port de ſainct Servain.

Fleuve & port de ſainct Iacques, dit de Iacques Quartier.

Terre de cailloux.

vers le Nort, je n'y vis pas tant de terre, qu'il en pourroit en vn benneau: & là toutefois je descendi en plusieurs lieux: & en l'Ile de Blanc-sablon n'y a autre chose que mousse, & petites épines & buissons çà & là sechez & demi morts. Et en somme je pense que cette terre est celle que Dieu donna à Cain. Là on y void des hommes de belle taille & grandeur, mais indomtez & sauvages. Ilz portent les cheveux liés au sommet de la teste, & étreins comme vne poignée de foin, y mettans au travers vn petit bois, ou autre chose au lieu de clou: & y tient ensemble quelques plumes d'oyseaux. Ils vont vétus de peaux d'animaux, aussi bien les hommes que les femmes, lesquelles sont toutefois percluses & renfermées en leurs habits, & ceintes par le milieu du corps, ce que ne sont pas les hommes: ilz se peindent avec certaines couleurs rouges. Ils ont leurs barques faites d'écorce d'arbre de Boul, qui est vn arbre ainsi appellé au pays, semblable à noz chenes, avec lesquelles ilz pechent grande quantité de Loups-marins; Et depuis mon retour, j'ay entendu, qu'ilz ne faisoient pas là leur demeure, mais qu'ils y viennent de païs plus chauds par terre, pour prendre de ces Loups, & autres choses pour vivre.

Païs sterile vers le Nort.

Beaux hommes, & leurs façons.

Vétemẽs.

Barques, ou Canots des Sauvages.

Le treziéme jour dudit mois, nous retournames à noz navires, pour faire voile, pource que le tẽps estoit beau, & le Dimanche fimes dire la Messe: Le Lundy suivant qui estoit le

vingt-cinquiéme partimes outre le port de *Breſt*, & primmes nôtre cheminvers le Su, pour avoir conoiſſance des terres que nous avions apperceuës, qui ſembloient faire deux Iles. Mais quand nous fumes environ le milieu du Golfe, conumes que c'eſtoit terre ferme, où eſtoit vn gros Cap double l'vn deſſus l'autre, & à cette occaſion l'appellames *Cap-double*. Au cõmencement du Golfe nous ſondames auſſi le fõd, & le trouvames de cent braſſes de tous côtez. De Breſt au Cap-double y a diſtance d'environ vingt lieües, & à cinq lieües delà nous ſondames auſſi le fond, & le trouvames de quarante braſſes. Cette terre regarde le Nordeſt-Suroüeſt. Le jour enſuivant qui eſtoit le ſeiziéme de ce mois, nous navigames le long de la côte par Suroüeſt & quart du Su, environ trente-cinq lieües loin du Cap-double, & trouvames des montagnes tres-hautes & ſauvages, entre leſquelles l'on voyoit je ne ſçay quelles petites cabannes, & pour ce les appellames *Les montagnes des Cabannes*: les autres terres & montagnes ſont taillées, rompues, & entre-coupées, & entre icelles & la mer, y en a d'autres baſſes. Le jour precedent pour le grãd broüillas & obſcurité du temps, nous ne peumes avoir conoiſſance d'aucune terre, mais le ſoir il nous apparut vne ouverture de terre reſſemblante à vne embouchure de riviere, qui eſtoit entre ces monts des Cabannes. Et y avoit là vn Cap vers Suroüeſt eloigné de nous enviro trois lieües, & ce Cap

Traverſe du Nort au Su.

Cap-double.

Les montagnes des Cabãnes.

en ſon ſommet eſt ſans pointe tout à l'entour, & en bas vers la mer il finit en pointe, & pour ce il fut appellé le *Cap pointu*. Du côté du Nort de ce Cap, y a vne Ile plate. Et d'autant que nous deſirions avoir conoiſſance de cette embouchure pour voir ſ'il y avoit quelque bon port, nous mimes la voile bas pour y paſſer la nuit. Le jour ſuivãt qui eſtoit le dix-ſeptiéme dudit mois, nous cõtrumes fortune à cauſe du vent de Nordeſt, & fumes contraints mettre la cauque ſouris & la cappe, & cheminames vers Suroüeſt juſques au Ieudy matin, & fimes environ trente-ſept lieues: & nous nous trouvames au travers de pluſieurs Iles rondes comme Colombiers, & pource leur donnames le nom de *Colombaires*.

Cap pointu.

Iles Colombaires.

Le *Golfe ſainct Iulien* eſt diſtãt ſept lieues d'vn *Cap* nõmé *Royal*, qui reſte vers Su & vn quart de Suroüeſt. Et vers l'Oüeſt-Suroüeſt de ce Cap, y en a vn autre, lequel au deſſous eſt tout entre-rompu, & eſt rond au deſſus. Du côté du Nort y a vne Ile baſſe à environ demilieuë: & ce Cap fut appellé *le Cap de Laict*. Entre ces deux Caps y a de certaines terres baſſes, ſur leſquelles y en a encores d'autres, qui demõtre bien qu'il y doit avoir des fleuves. A deux lieües du Cap Royal, l'on y trouve fond de vingt braſſes, & y a la plus grande pecherie de groſſes Morüës qu'il eſt poſſible de voir, deſquelles nous en primmes plus de cent en moins d'vne heure, en attendans la compagnie.

Cap Royal.

Golfe ſainct Iulien.

Cap de Laict.

Grande pecherie de Morues.

Le lendemain qui estoit le dix-huitiéme du mois le vent devint contraire & fort impetueux, en sorte qu'il nous fallut retourner vers le Cap-Royal, pensans y trouver port: & avec noz barques allames découvrir ce qui estoit entre le Cap Royal, & le Cap de Laict: & trouvames que sur les terres basses y a vn grand Golfe tres-profond, dans lequel y a quelques Iles, & ce Golfe est clos & fermé du côté du Su. Ces terres basses font vn des côtez de l'entrée, & le Cap-Royal est de l'autre côté, & s'avancent lesdites terres basses plus de demie lieuë dans la mer. Le païs est plat, & consiste en mauvaise terre: & par le milieu de l'entrée y a vne Ile: & en ce jour nous ne trouvames point de port: & pource la nuict nous retirames en mer; apres avoir tourné le Cap à l'Oüest.

Depuis ledit jour jusques au vingt-quatriéme du mois qui estoit la féte de sainct Iean, fumes battus de la tempéte & du vent contraire: & survint telle obscurité que nous ne peumes avoir conoissance d'aucune terre jusques audit jour sainct Iean, que nous découvrimes vn Cap qui restoit vers Suroüest, distant du Cap-Royal environ trente-cinq lieuës: mais en ce jour le brouillas fut si épais, & le temps si mauvais, que nous ne peumes approcher de terre. Et d'autant qu'en ce jour l'on celebroit la feste de sainct Iean Baptiste, nous le nommames *Cap de sainct Iean*.

Cap de sainct Iean.

Le lendemain qui estoit le vingt-cinquiéme, le temps fut encores facheux, obscur, & ven-

teux ; & navigames vne partie du jour vers Oüeſt, & Nortoüeſt, & le ſoir nous primmes le travers juſques au ſecond quart que nous partimes de là, & pour lors nous coneumes par le moyen de nôtre quadran que nous eſtiõs vers Nortoüeſt, & vn quart d'Oüeſt, eloignez de ſept lieues & demie du Cap ſainct Iean, & cõme nous voulumes faire voile, levent cõmença à ſouffler de Nortoüeſt ; & pource tirames vers Sueſt quinze lieuës, & approchames de trois Iles, deſquelles y en avoit deux petites droites cõme vn mur, en ſorte qu'il eſtoit impoſſible d'y monter deſſus, & entre icelles y a vn petit eſcueil. Ces Iles eſtoiét plus remplies d'oiſeaux que neſeroit vn pré d'herbe, leſquels faiſoient là leurs nids, & en la plus grande de ces Iles y en avoit vn mõde de ceux que nous appellions *Margaux* qui ſont blancs & plus grands qu'oyſons, & eſtoient ſeparez en vn canton, & en l'autre part y avoit des *Godets*, mais ſur le rivage y avoit de ces Godets & grans *Apponats* ſemblables à ceux de cette Ile dont nous avõs fait mention. Nous deſcendimes au plus bas de la plus petite, & tuames plus de mille Godets & Apponats, & en mimes tant que voulumes en noz barques, & en euſſiõs peu en moins d'vne heure équipé toute ſemblables barques. Ces Iles furent appellées du nom de *Margaux*. A cinq lieües de ces Iles y avoit vne autre Ile du cõté d'Oüeſt qui a environ deux lieües de lõgueur & autãt de largeur, là nous paſſames la nuict pour avoir de l'eau & du bois. Cette Ile eſt environnée de ſablon,

Oiſeaux en merveilleuſe abondance.

Margaux.

Godets.

Apponats.

Navigation dans des barques d'écorces.

Iles des Margaux.

Ile des Bois.

Bonne terre.

& autour d'icelle y a vne bonne ſource de ſix ou ſept braſſes de fond. Ces Iles ſont de meilleure terre que nous euſſions oncques veuë, en ſorte qu'vn champ d'icelles vaut plus que toute la Terre-Nœuve. Nous la trouvames pleine de grands arbres, de prairies, de campagnes pleines de froment ſauvage, & de pois qui eſtoient fleuris auſſi épais & beaux cõme l'on euſt peu voir en Bretagne, qui ſembloient avoir eſté ſemés par des laboureurs. L'on y voyoit auſſi grande quantité de raiſins ayãs la fleur blanche deſſus, des fraiſes, roſes incarnates, perſil, & d'autres herbes de bõne & forte odeur. A l'entour de cette Ile y a pluſieurs grãdes beſtes comme grands bœufs, qui ont deux dents en la bouche comme d'vn Elephant, & vivent mémes en la mer. Nous en vimes vne qui dormoit ſur le rivage, & allames vers elle avec noz barques pẽſans la prẽdre, mais auſſitot qu'elle nous ouït elle ſe jetta en mer. NOUS y vimes ſemblablemẽt des Ours & des Loups. Cette Ile fut appellée l'Ile de Brion. En ſon contour y a de grands marais vers Sueſt & Noroüeſt. Ie croy par ce que j'ay peu cõprendre, qu'il y ait quelque paſſage entre la terre Neuve & la terre de Briõ. S'il eſtoit ainſi ce ſeroit pour racourcir le tẽps & le chemin, pourveu que l'õ peuſt trouver quelque pẽrfection en ce voyage. A quatre lieües de cette Ile eſt la terre ferme vers Oüeſt-Suroüeſt, laquelle ſemble eſtre comme vne Ile environnée d'Ilettes de ſable noir. Là y a vn beau Cap que nous appellames *le Cap-Dauphin*, pource que là eſt le

Poiſ naturels & beaux.

Raiſins.
Fraiſes.
Roſes.
Perſil.
Beufs marins à dẽts d'Elephãt

Ours, Loups.

Ile de Brion.

Ce paſſage eſt auiourd'hui ordinaire, & y a 20 lieues de mer entre l'vne & l'autre terre.

Cap Dauphin.

commencement des bonnes terres.

Le vingt-ſeptieme de Iuin nous circuimes ces terres qui regardent vers Oueſt-Surouеſt, & paroiſſent de loin comme collines ou montagnes de ſablon, bien que ce ſoient terres baſſes & de peu de fond. Nous n'y peumes aller, & moins y deſcendre, d'autant que le vent nous eſtoit contraire; & ce iour nous fimes quinze lieuës.

Le lendemain allames le long deſdites terres environ dix lieuës iuſques à vn Cap de terre rouge qui eſt roide & coupé comme vn roc, dans lequel on void vn entre-deux qui eſt vers le Nort, & eſt vn païs fort bas, & y a auſſi comme vne petite plaine entre la mer & & vn eſtang, & de ce Cap de terre & eſtang, iuſques à vn autre Cap qui paroiſſoit, y a environ quatorze lieuës, & la terre ſe fait en façon d'vn demy cercle tout environné de ſablon comme vne foſſe ſur laquelle l'on void des marais & eſtangs auſſi loin que ſe peut etendre l'œil. Et avant qu'arriver au premier Cap l'on trouve deux petites Iles aſſez pres de terre. A cinq lieuës du ſecond Cap y a vne Ile vers Surouеſt, qui eſt treſ-haute & pointue laquelle fut nommee Alezay, le premier *Cap* fut appellé *de ſainct Pierre*, parce que nous y arrivames au jour & feſte dudit Sainct.

Ile d'Alezay.

Cap ſainct Pierre.

Depuis l'*Ile de Brion* iuſques en ce lieu y a bon fond de ſablon, & ayans ſondé egalement vers Surouеſt iuſques à en approcher de cinq lieües de terre nous trouvames vingt-

cinq braſſes, & à vne lieuë pres, douze braſſes, & pres du bord ſix plus que moins, & bon fond. Mais parce que nous voulions avoir plus grãde conoiſſance de ces fonds pierreux pleins de roches, mimes les voiles bas & de travers. Et le lendemain penultiéme du mois le vent vint de Su & quart de Suroueſt, allames vers Oueſt iuſques au Mardi matin dernier jour du mois, ſans conoitre, & moins découvrir aucune terre, excepté que vers le ſoir nous apperçeumes vne terre qui ſembloit faire deux Iles qui demeuroit derriere nous vers Oueſt & Suroueſt à environ neuf ou dix lieuës. Et ce jour allames vers Oueſt juſques au lendemain lever du Soleil quelques quarante lieuës: Et faiſant ce chemin conçeumes que cette terre qui nous eſtoit apparue comme deux Iles eſtoit la terre ferme ſituée au Surouueſt & Nort-Nortoueſt iuſques à vn tres-beau Cap de terre nommé *le Cap d'Orleans*. Toute cette terre eſt baſſe & plate, & la plus belle qu'il eſt poſſible de voir, pleine de beaux arbres & prairies, il eſt vray que nous n'y peumes trouver de port, parce qu'elle eſt entierement pleine de bancs & ſables. Nous deſcendimes en pluſieurs lieux avec noz barques, & entre autres nous entrames dans vn beau fleuve de peu de fond, & pource fut appellé le *Fleuve des barques*: d'autant que nous vimes quelques barques d'hommes ſauvages qui traverſoient le fleuve, & n'eumes autre conoiſſance de ces ſauvages, parce que

Cap d'Orleans.

Fleuve des barques.

Or faut noter que

event venoit de mer & chargeoit la cóte, ſi bien qu'il nous fallut retirer vers noz navires. Nous allames vers Nordeſt iuſques au lever du Soleil du lendemain premier de Iuillet, auquel temps s'eleva vn broüillas & tempéte, à-cauſe dequoy nous abbaiſſames les voiles, iuſques à environ deux heures avant midi, que le temps ſe fit clair, & que nous apperçeumes le Cap d'Orleans, avec vn autre qui en eſtoit éloigné de ſept lieuës vers le Nort vn quart de Nordeſt, qui fut appellé *Cap des Sauvages* : du cóté du Nordeſt de ce Cap à environ demi-lieuë, y a vn banc de pierre tres-perilleux. Pendant que nous eſtionspres de ce Cap, nous apperceumes vn homme qui couroit derriere noz barques qui alloit le long de la côte, & nous faiſoit pluſieurs ſignes que devions retourner vers ce Cap. Nous voyans tels ſignes commençames à tirer vers luy, mais nous voyant venir, ſe mit à fuir. Eſtans deſcendus en terre mimes devant luy vn couteau, & vne ceinture de laine ſur vn baton. Ce fait nous retournames à noz navires. Ce jour nous allames tournoyans cette terre neuf ou dix lieuës cuidans trouver quelque bon port, ce qui ne fut poſſible, d'autãt que comme i'ay deſ-ja dit toute cette terre eſt baſſe, & eſt vn païs environné de bancs & ſablons. Neantmoins nous deſcendimes ce jour en quatre lieux pour voir les arbres qui y eſtoient treſ-beaux, & de grande odeur, & trouvames

ces barques ne ſont autre choſe que les Canots des Sauvages faits d'écorces d'arbres.

Cap des Sauvages.

Arbres de grande odeur.

que c'eſtoient Cedres, Yfs, Pins, Ormeaux, Frenes, Saulx, & pluſieurs autres à nous inconeus, tous neantmoins ſans fruit. Les terres où il n'y a point de bois ſont treſbelles & toutes pleines de pois, de raiſin blãc & rouge ayant la fleur blanche deſſus, de fraizes, meures, froment ſauvage, comme ſegle qui ſemble y avoir eſté ſemé & labouré, & cette terre eſt de meilleure tẽperature qu'aucune qui ſe puiſſe voir & de grande chaleur, l'on y voit vne infinité de Grives, Ramiers, & autres oiſeaux, en ſomme il n'y a faute d'autre choſe que de bons ports.

Quantité de pois, Raiſins, Fraizes, meures, froment.

Les navigations & découvertes du mois de Iuillet.

CHAP. IV.

LE lendemain ſecond de Iuillet nous découvrimes & appercéumes la terre du cóté du Nort à nôtre oppoſite, laquelle ſe ioignoit avec celle-ci devant dite. Apres que nous l'eumes circuite tout autour, trouvames qu'elle contenoit en rondeur * de profond & autant de diametre. Nous l'appellames *Le golfe ſainct Lunaire*, & allames au Cap avec noz barques vers le Nort, & trouvames le païs ſi bas, que par l'eſpace

Golfe ſainct Lunaire.

d'vne lieüe il n'y avoit qu'vne braſſe d'eau. Ducôté vers Nordeſt du Cap ſuſdit environ ſept ou huit lieues y avoit vn autre Cap de terre, au milieu deſquels eſt vn golfe en forme de triangle qui a treſgrand fond de tant que pouvions eſtendre la veue d'iceluy : il reſtoit vers Nordeſt. Ce golfe eſt environné de ſablons & lieux bas par dix lieües, & n'y a plus de deux braſſes de fond. Depuis ce Cap iuſques à la rive de l'autre Cap de terre y a quinze lieües. Eſtans au travers de ces Caps, découvrimes vne autre terre & Cap qui reſtoit au Nort vn quart de Nordeſt pour tant que nous pouvions voir. Toute la nuit le temps fut fort mauvais & venteux, ſi bien qu'il nous fut beſoin mettre la Cappe de la voile iuſques au l'endemain matin troiſieme de Iuillet que le vent vint d'Oueſt, & fumes portez vers le Nort pour conoitre cette terre qui nous reſtoit du côté du Nort & Nordeſt ſur les terres baſſes, entre leſquelles baſſes & hautes terres, eſtoit vn grand golfe & ouverture de cinquãte cinq braſſes de fond en quelques lieux, & large enviro quinze lieues. Pour la grande profondité & largeur & changement des terres eumes eſperance de pouvoir trouver paſſage comme le paſſage des Chateaux. Ce golfe regarde vers l'Eſt-Nordeſt, Oueſt-Suroueſt. Le terroir qui eſt du côté du Su de ce golfe, eſt auſſi bon & beau à cultiver & plein de belles campagnes & prairies que nous ayons veu, tout plat comme ſeroit vn lac, & celui

Gslfe ſainct Lunaire large de 15. lieues.

Grand golfe. Baye de Chaleur large de 15. lieues.

qui eſt vers le Nort eſt vn païs haut avec mon-
tagnes hautes pleine de forets, & de bois tres-
hauts & gros de diverſes ſortes. Entre autres y
Cedres Sapins. a de treſbeaux Cedres & Sapins autant qu'il
eſt poſſible de voir, & bons à faire mats de
navires de plus de trois cens tonneaux, & ne
vimes aucun lieu qui ne fut plein de ces bois,
excepté en deux places que le païs eſtoit bas,
plein de prairies, avec deux treſbeaux lacs. Le
mitan de ce golfe eſt au quarante-huitiéme
degré & demi de latitude.

Le Cap de cette terre du Su fut appellée
Cap d'Eſperance, pour l'eſperance que nous
Cap d'Eſperance. avions d'y trouver paſſage. Le quatriéme
jour de Iuillet allames le long de cette terre
du côté du Nort pour trouver port, & entra-
mes en vn petit port & lieu tout ouvert vers le
Su, où n'y a aucun abry pour ce vent, & trou-
Sainct Martin. vames bon d'appeller le lieu *Sainct Martin*,
& demeurames là depuis le quatriéme de
Iuillet iuſques au douziéme. Et pendant le
temps que nous eſtions en ce lieu, allames le
Lundi ſixiéme de ce mois apres avoir ouy la
Meſſe avec vne de noz barques pour décou-
vrir vn Cap & pointe de terre, qui en eſtoit
éloigné ſept ou huit lieuës du côté d'Oueſt,
pour voir de quel côté ſe tournoit cette terre,
& eſtans à demi-lieuë de la pointe apperçeu-
mes deux bandes de barques d'hommes ſau-
vages qui palloient d'vne terre à l'autre, &
eſtoient plus de quarante ou cinquante bar-
ques deſquelles vne partie approcha de cette

pointe, & ſauta en terre vn grand nombre de ces gens faiſans grand bruit, & nous faiſoient ſigne qu'allaſſions à terre, mõtrans des peaux ſur quelques bois, mais d'autant que n'avions qu'vne ſeule barque nous n'y voulumes aller & navigames vers l'autre bande qui eſtoit en mer. Eux nous voyans fuir, ordonnerẽt deux de leurs barques les plus grandes pour nous ſuivre, avec leſquelles ſe ioignirent enſemble cinq autres de celles qui venoient du cõté de mer, & tous ſ'approcherent de nõtre barque ſautans & faiſans ſignes d'allegreſſe & de vouloir amitié, diſans en leur langue, *Napeu ton damen aſſur tah*, & autres paroles que nous n'entendions. Mais parce que comme nous avons dit, nous n'avions qu'vne ſeule barque, nous ne voulumes nous fier en leurs ſignes, & leur donames à entendre qu'ils ſe retiraſſent, ce qu'ils ne voulurent faire, ains venoiẽt avec ſi grande furie vers nous, qu'auſſi-tot ils environnerent nõtre barque avec les ſept qu'ils avoient. Et parce que pour ſignes que nous fiſſions ils ne ſe vouloient retirer, lachames deux paſſe-volans ſur eux, dont eſpouvantez retournerẽt vers la ſuſdite pointe faiſans treſgrand bruit, & demeurez là quelque peu, cõmencerẽt derechef à venir vers nous comme devant, en ſorte qu'eſtans approchez de la barque, de cochames deux de noz dars au milieu d'eux, ce qui les epouvãta tellemẽt, qu'ils commencerent à fuir en grand' hate, & n'y voulurent onc plus revenir.

Belle-fureſt interprete veut: Nous voulons avoir vne amitié. Ie ne ſçay d'où il l'a appris, mais aujourd'huy ils ne parlent plus ainſi.

Le lendemain partie de ces Sauvages vindrent avec neuf de leur barques à la pointe & entrée du lieu d'où noz navires estoient partis. Et estans avertis de leur venue, allames avec noz barques à la pointe où ils estoient, mais si tot qu'ils nous virent ils se mirent en fuite, faisans signe qu'ils estoient venus pour trafiquer avec nous, montrans des peaux de peu de valeur, dont ils se vétent. Semblablement nous leur faisions signe que ne leur voulions point de mal, & en signe de ce, deux des nôtres descendirent en terre pour aller vers eux, & leur porter couteaux & autres ferremens avec vn chappeau rouge pour donner à leur Capitaine. Quoy voyans descendirent aussi à terre portans de ces peaux, & commencerent à trafiquer avec nous, montrans vne grande & merveilleuse allegresse d'avoir de ces ferremens & autres choses, dansans toujours, & faisans plusieurs ceremonies, & entre autres ils se jettoient de l'eau de mer sur leur teste avec les mains: Si bien qu'ils nous donnerent tout ce qu'ils avoient, ne retenans rien; de sorte qu'il leur fallut s'en retourner tous nuds, & nous firent signe qu'ils retourneroient le lendemain & qu'ils apporteroient d'autres peaux.

Trafic des Sauvages avec les Chrétiẽs.

Le Ieudi huitiéme du mois parce que le vent n'estoit bon pour sortir hors avec noz navires, appareillames noz barques pour aller découvrir ce golfe, & courumes en ce jour ving-cinq lieuës dans icelui. Le lendemain ayans

ayans bon temps navigames iuſques à midy, auquel temps nous eumes conoiſſance d'vne grande partie de ce golfe, & comme ſur les terres baſſes il y avoit d'autres terres avec hautes montagnes. Mais voyans qu'il n'y auoit point de paſſage commençames à retourner faiſans nótre chemin le long de cette côte, & navigans vimes des Sauvages qui eſtoient ſur le bord d'vn lac qui eſt ſur les terres baſſes, leſquels ſauvages faiſoient pluſieurs feuz. Nous allames là & trouvames qu'il y avoit vn canal de mer qui entroit en ce lac, & mimes noz barques en l'vn des bords de ce canal. Les Sauvages s'approcherent de nous avec vne de leurs barques & nous apporterent des pieces de Loups-marins cuites, leſquelles ils mirent ſur des boiſes, & puis ſe retirerent nous donnans à entendre qu'ils nous les donnoient. Nous envoyames des hommes en terre avec des mitaines, couteaux, chapelets, & autres marchãdiſes, deſquelles choſes ils ſe rejouïrét infiniment, & auſſi-tot vindrent tout à coup au rivage où nous eſtions, avec leurs barques apportãs peaux & autres choſes qu'ils avoyét pour avoir de noz marchandiſes, & eſtoient plus de trois cens tant hommes que femmes & enfans. Et voyons vne partie des femmes qui ne paſſerent, leſquelles eſtoient iuſques aux genoux dans la mer, ſautans & chantans. Les autres qui avoient paſſé là où nous eſtiõs venoient privément à nous frottãs leurs bras avec leurs mains, & apres les hauſſoient vers

Trafic avec les Sauvages.

le ciel ſautans & rendans pluſieurs ſignes de rejouïſſance, & tellement s'aſſeurerent avec nous qu'en fin ils trafiquoient de main à main de tout ce qu'ils avoient, en ſorte qu'il ne leur reſta autre choſe que le corps tout nud, par ce qu'ilz donnerent tout ce qu'ilz avoient qui eſtoit choſe de peu de valeur. Nous coneumes que cette gent ſe pourroit aiſément convertir à nótre Foy. Ils vont de lieu en autre, vivans de la peche. Leur païs eſt plus chaud que n'eſt l'Heſpagne, & le plus beau qu'il eſt poſſible de voir, tout égal & vni, & n'y a lieu ſi petit où il n'y ait des arbres, combien que ce ſoient ſablons, & où il n'y ait du froment ſauvage, qui a l'épic cõme le ſegle, & le grain comme de l'avoine, & des pois auſſi épais comme s'ils y avoient eſté ſemez & cultivez, du raiſin blanc & rouge avec la fleur blanche deſſus, des fraiſes, meures, roſes rouges & blanches, & autres fleurs de plaiſante douce & agreable odeur. Auſſi il y-a là beaucoup de belles prairies, & bonnes herbes & lacs où il y a grande abondance de Saumons. Ils apellent vne mittaine en leur langue *Cochi*, & vn couteau *Bacon*. Nous appellames ce golfe, *Golfe de la chaleur*.

l'Autheur s'eſt ici equivoque, ou a voulu faire vne reigle perpetuele d'vn accident de chaleur, car ce Golfe eſtant au 48. degré & demi, ne peut eſtre ſi chaud, mémement en ce pais là. Golfe de Chaleur.

Eſtans certains qu'il n'y avoit aucun paſſage par ce golfe fimes voile, & partimes de ce lieu de Sainct Martin le Dimenche douziéme de Iuillet pour découvrir outre ce golfe, & allames vers Eſt le lõg de cette cóte enviró dix-huit lieuës iuſques au Cap du Pré,

où nous trouvames le flot tref grand & fort peu de fond, la mer courroucée & tempetueuſe, & pource il nous fallut retirer à terre entre le Cap ſuſdit & vne Ile vers Eſt à environ vne lieuë de ce Cap, & là nous mouillames l'ancre pour icelle nuit. Le lendemain matin fimes voile en intétion de circuir cette cóte, laquelle eſt ſituée vers le Nort & Nordeſt, mais vn vent ſurvint ſi contraire & impetueux qu'il nous fut neceſſaire retourner au lieu d'où nous eſtions partis, & là y demeurames tout ce jour iuſques au lendemain que nous fimes voile, & vimmes au milieu d'vn fleuue éloigné cinq ou ſix lieuës du *Cap du Pré*, & eſtans au travers du fleuve eumes derechef le vent cõtraire avec vn grand brouïllas & obſcurité, tellement qu'il nous fallut entrer en ce fleuve le Mardi quatorziéme du mois, & nous y arretames à l'entrée iuſques au ſeziéme attendans le bon temps pour pouvoir ſortir. Mais en ce ſeziéme jour qui eſtoit ie Ieudy, le vent creut en telle ſorte qu'vne de noz navires perdit vne ancre, & pource nous fut beſoin paſſer plus outre en ce fleuve quelque ſept ou huit lieuës pour gaigner vn bon port où il y euſt bon fond, lequel nous avions eſté découvrir avec noz barques, & pour le mauvais temps, tempéte & obſcurité qu'il fit demeurames en ce port iuſques au vingtcinquiéme sãs peuvoir ſortir. Ce pendãt nous vimes vne grande multitude d'hõmes ſauvages qui pechoiét des tõbes, deſquels y a grãde

Cap du Pré.

quantité; ils eſtoient environ quelques quarante barques, & tant en hommes, femmes, qu'enfans, plus de deux cens, leſquels apres qu'ils eurent quelque peu converſé en terre avec nous, venoient privément au bord de noz navires avec leurs barques. Nours leur donnions des couteaux, chappelets de verre, peignes, & autres choſes de peu de valeur dõs ilz ſe rejouïſſoient infinimét levans les mains au ciel, châtans & danſans dans leurs barques. Ceux-ci peuvent eſtre vrayement appellez ſauvages, d'autant qu'il ne ſe peut trouver gens plus pauvres au monde, & croy que tous enſemble n'euſſent peu avoir la valeur de cinq ſols excepté leurs barques & rets. Ils n'ont qu'vne petite peau pour tout veſtement, avec laquelle ils couvrent les parties honteuſes du corps avec quelques autres vieilles peaux dont ilz ſe vétent à la mode des Ægyptiens. Ils n'ont ni la nature ni le langage des premiers que nous avions trouvez. Ilz portent la teſte entierement raſe horſmis vn floquet de cheveux au plus haut de la téte, lequel ils laiſſent croitre long comme vne queuë de cheval qu'ilz lient ſur la téte avec des éguillettes de cuir. Ilz n'ont autre demeure que deſſous ces barques, leſquelles ilz renverſent, & s'eſtendent ſous icelles ſur la terre ſans aucune couverture. Ils mangent la chair préquè cruë & la chauffent ſeulement le moins du monde ſur les charbons, le méme eſt du poiſſon. Nous allames

Diverſité de meurs & langage entre les Sauvages de la Terreneuve & de ceux de Labaye de Chaleur & de Gachepé.

Sauvages logeans jouz leurs barques ou canots.

le jour de la Magdeleine avec noz barques au lieu où ils estoient sur le bord du fleuve, & descendimes librement au milieu d'eux, dont ilz se réjouïrent beaucoup, & tous les hõmes se mirent à chanter & danser en deux ou trois bandes, & faisans grands signes de ioye pour nótre venuë. Ils avoient fait fuir les ieunes femmes dans le bois hors-mis deux ou trois qui estoient restées avec eux, à chacune desquelles donnames vn peigne, & clochette d'étain, dõt elles se réjouïrent beaucoup, remercians le Capitaine & luy frottans les bras & la poitrine avec leurs propres mains. Les hommes voyans que nous avions fait quelques presens à celles qui estoient restées, firent venir celles qui s'estoient refugiées au bois, à fin qu'elles eussent quelque chose cõme les autres; elles estoient environ vingt femmes lesquelles toutes en vn monceau se mirent sur ce Capitaine, le touchans & frottans avec les mains selon leur coutume de caresser, & donna à chacune d'icelles vne clochette d'étain de peu de valeur, & incontinent commencerent à danser ensemble disans plusieurs chansons. Nous trouvames là grande quantité de tombes qu'ils avoient prises sur le rivage avec certains rets faits exprez pour pecher, d'vn fil de chãvre qui croit en ce païs où ils font leur demeure ordinaire, pource qu'ilz ne se mettent en mer qu'au temps qui est bon pour pécher, comme i'ay entendu. Semblablemét croit aussi en ce païs

Signes de remercie-ment & congratu-lation.

Coutumes de caresser des Sau-vages.

Chanvre.

Mil, ou mahis. du mil gros comme pois, pareil à celuy qui croit au Bresil dont ils mangent au lieu de pain, & en avoient abondance, & l'appellent en leur langue *Kapaige*; Ils ont aussi des pru-

Prunes. *Figues.* *Noix,* *Pommes.* *Feves.* nes qu'ilz sechent comme nous faisons pour l'Hiver, & les appellent *Honesta*, mémes ont des figues, noix, pommes, & autres fruits, & des féves qu'ilz nomment *Sahu*, Les noix *Cahehya*, Les figues, * Les pommes * Si on leur montroit quelque chose qu'ilz n'ont point & qu'ils ne pouvoyent sçavoir qué c'estoit, branlans la téte, ilz disoient *Nohda*, qui est à dire qu'ils n'en ont point, & ne sçavent que c'est. Ilz nous montroient par signes le moyen d'accoutrer les choses qu'ils ont, & comme elles ont coutume de croitre. Ilz ne mãgent aucune chose qui soit salée, & sont grands larrons, & dérobent tout ce qu'ilz peuvent.

Le langage de ces peuples a chãgé, car auiourd'hui ilz ne parlent point ainsi.

S'ensuivent les navigations & découvertes du mois d'Aoust, & le retour en France.

CHAP. V.

Croix plantée. LE premier jour d'Aoust nous fimes faire vne croix haute de trente piés, & fut faite en la presence de plusieurs d'iceux sur la pointe de l'entrée de ce port, au milieu de laquelle mimes vn

ecusson relevé avec trois fleurs-de-Lis, & dessus estoit ecrit en grosses lettres entrailles en du bois, VIVE LE ROY DE FRANCE. En apres la plantames en leur presence sur ladite pointe, & la regardoyent fort, tant lors qu'on la faisoit que quand on la plantoit. Et l'ayans levée en haut, nous nous agenoüillios tous ayans les mains iointes, l'adorans à leur veüe, & leur faisions signe, regardans & montrans le ciel, que d'icelle dependoit nostre redemption: de laquelle chose ils s'esmerveillerent beaucoup, se tournans entr'eux, puis regardans cette croix. Mais estans retournez en noz navires, leur Capitaine vint avec vne barque à no⁹, vestu d'vne vieille peau d'Ours noir, avec ses trois fils & vn sien frere, lesquels ne s'approcherent si pres du bord comme ils avoient accoutumé, & y fit vne longue harangue montrant cette croix, & faisans le signe d'icelle avec deux doigts. Puis il montroit toute la terre des environs, comme s'il eust voulu dire qu'elle estoit toute à luy, & que nous n'y devions planter cette croix sans son congé. Sa harengue finie nous luy montrames vne mitaine feignans de luy vouloir donner en échange de sa peau, à quoy il prit garde, & ainsi peu à peu s'accosta du bord de noz navires: mais vn de noz compagnons qui estoit dans le bateau, mit la main sur sa barque, & à l'instant sauta dedans avec deux ou trois, & le contraignirent aussi-tot d'entrer en noz Navires, dont

Vn Capitaine Sauvage se scādalize de ce qu'ō entreprēt sur sa terre.

ilz furent tous étonnez. Mais le Capitaine les asseura qu'ils n'auroient aucun mal, leur montrant grand signe d'amitié, les faisans boire & manger avec bon accueil. En apres leur donna-on à entendre par signes, que cette croix estoit là plantée, pour donner quelque marque & conoissance pour pouvoir entrer en ce port, & que nous y voulions retourner en bref, & qu'apporterions des ferremens & autres choses, & que desirions mener avec nous deux de ses fils, & qu'en apres nous retournerions en ce port. Et ainsi nous fimes vétir à ses fils à chacun vne chemise, vn sayon de couleur, & vne toque rouge, leur mettans aussi à chacun vne chaine de laiton au col dont ilz se contenterent fort, & donnerent leurs vieux habits à ceux qui s'en retournoient. Puis fimes present d'vne mitaine à chacun des trois que nous renvoyames & de quelques couteaux; ce qui leur apporta grãde ioye. Iceux estans retournez à terre, & ayans raconté les nouvelles aux autres environ sur le midy vindrent à noz navires six de leurs barques ayans chacune cinq ou six hommes qui venoient dire Adieu à ceux que nous avions retenus, & leur apporterét du poisson, & leur tenoient plusieurs paroles que nous n'entendions point, faisans signe qu'ils n'oteroient point cette croix.

Deux enfans donnez au Capitaine Quartier.

Le l'endemain se leva vn bon vent & nous mimes hors du port. Estans hors du fleuve susdit tirames vers Est-Nordest, d'autant que

pres de l'embouchure de ce fleuve, la terre fait vn circuit, & fait vn Golfe en forme d'vn demi cercle, en ſorte que de noz navires nous voyons toute la côte, derriere laquelle nous cheminames, & nous mimes à chercher la terre ſituée vers Oüeſt & Noroüeſt, & y avoit vn autre pareil Golfe diſtant vingt lieuës dudit fleuve.

Nous allames donc le long de cette terre qui eſt comme nous avons dit ſituée au Sueſt & Noroüeſt, & deux jours apres nous vimes vn autre Cap où la terre commence à ſe tourner vers l'Eſt, & allames le long d'icelle quelque ſeize lieuës, & de là cette terre commence à tourner vers le Nort, & à trois lieues de ce Cap y a fond de vingt-quatre braſſes de plõb. Ces terres ſont plates, & les plus découvertes de bois que nous ayons encores peu voir. Il y a de belles prairies & campagnes tres-vertes. Ce *Cap* fut nommé *de ſainct Louys*, pource qu'en ce jour l'on celebroit ſa feſte, & eſt au quarante-neufiéme degré & demi de latitude & de longitude * Ce jour au matin, nous eſtions vers l'Eſt de ce Cap, & allames vers Noroüeſt pour approcher de cette terre, eſtant préque nuict, & trouvames qu'elle regardoit le Nort & le Su. Depuis ce Cap de ſainct Louys juſques à vn autre nõmé *le Cap de Mõmorency* y a quelques quinze lieuës, la terre commence à tourner vers Noroüeſt. Nous voulumes ſonder le fond à trois lieuës pres de ce Cap: mais nous ne le peumes trouver avec

Cap ſainct Louys au 49. degré, & demi.

Cap de Montmorency.

cent cinquante braſſes, & pource allames le long de cette terre environ dix lieuës juſques à la latitude de cinquante degrez.

Le Samedy enſuivant au lever du Soleil conumes & vimes d'autres terres qui nous reſtoient du côté du Nort & Nordeſt, leſquelles eſtoient tres-hautes & coupées, & ſembloient eſtre montagnes, entre leſquelles y avoit d'autres terres baſſes ayans bois & rivieres. Nous paſſames autour de ces terres tant d'vn côté que d'autre tirans vers Nort-oüeſt, pour voir ſ'il y avoit quelque Golfe ou bien quelque paſſage. D'vne terre à l'autre il y a environ quinze lieuës, & le mitan eſt au cinquante & vn tiers degré de latitude, & nous fut tres-difficile de pouvoir faire plus de cinq lieuës à cauſe de la marée qui nous eſtoit contraire & des grands vents qui y ſont ordinairement. Nous ne paſſames outre les cinq lieuës d'où l'on voyoit aiſément la terre de part en part, laquelle commence là à ſ'elargir. Mais d'autant que nous ne faiſions autre choſe qu'aller & venir ſelon le vent, nous tirames pour cette raiſon vers la terre pour tacher de gaigner vn Cap vers le Su, qui eſtoit le plus loin & le plus avancé en mer que nous peuſſions découvrir, & eſtoit diſtant de nous environ quinze lieuës: Mais eſtans proches de là trouvames que c'eſtoient rochers, pierres & eſcueils, ce que nous n'avions encores point trouvé aux lieux où nous avions eſté auparavant vers le Su, depuis le Cap de ſainct Iean,

Le dedans de la grande riviere de Canada large de 15 lieues, & ſon milieu au 51. degré & vn tiers.

Cap ſainct Iean mentionné cy deſſus.

& pourlors eſtoit la marée qui nous portoit contre le vent vers l'Oüeſt : De maniere que navigans le long de cette côte vne de noz barques heurta contre vn eſcueil & ne laiſſa de paſſer outre, mais il nous fallut tous ſortir hors pour la mettre à la marée.

Ayans navigé le long de cette côte environ deux heures, la marée ſurvint avec telle impetuoſité qu'il ne nous fut jamais poſſible de paſſer avec treize avirons outre la longueur d'vn jet de pierre. Si bien qu'il nous fallut quitter les barques & y laiſſer partie de noz gens pour la garde, & marcher par terre quelque dix ou douze hommes juſques à ce Cap, où nous trouvames que cette terre commence là à ſ'abbaiſſer vers Suroüeſt. Ce qu'ayans veu & eſtans retournez à noz barques, revinmes à noz navires qui eſtoient ja à la voile qui penſoient toujours pouvoir paſſer outre; mais ils eſtoient avallez à-cauſe du vent de plus de quatre lieuës du lieu où nous les avions laiſſez, où eſtans arrivez fimes aſſembler tous les Capitaines, mariniers, maitres & compagnions pour avoir l'avis & conſeil de ce qui eſtoit le plus expedient à faire. Mais apres qu'vn chacun eut parlé, l'on conſidera que les grands vents d'Eſt cõmençoient à regner & devenir violens, & que le flot eſtoit ſi grand que nous ne faiſions plus que ravaller, & qu'il n'eſtoit poſſible pour lors de gaigner aucune choſe : mémes que les tempétes commençoient à ſ'elever en cette ſaiſon en

Deliberation pour le retour.

la Terre-neuve, que nous eſtions de lointain païs, & ne ſçavions les hazars & dangers du retour, & pource qu'il eſtoit temps de ſe retirer, ou bien ſ'arrêter là pour tout le reſte de l'année. Outre cela nous diſcourions en cette ſorte, que ſi vn changement de vent de Nort nous ſurprenoit qu'il ne ſeroit poſſible de partir. Leſquels avis ouïs & bien conſiderez nous firent entrer en deliberation certaine de nous en retourner. Et pource que le jour de la fête de ſainct Pierre, nous entrames en ce détroit, nous l'appellames à cette occaſion *Détroit de ſainct Pierre*, où ayans jetté la ſonde en pluſieurs lieux, trouvames en aucuns cent cinquante braſſes, autres cent, & pres de terre ſoixante avec bon fond. Depuis ce jour juſques au Mercredy nous eumes vent à ſouhait & circuimes ladite terre du côté du Nort, Eſt-Sueſt, Oüeſt, & Noroüeſt: car telle eſt ſon aſſiette, horsmis la longueur d'vn Cap de terres baſſes qui eſt plus tourné vers Sueſt, ſ'eloigné à environ vingt-cinq lieuës dudit détroit. En ce lieu nous vimes de la fumée qui eſtoit faite par les gens de ce païs au deſſus de ce Cap, mais pource que le vent ne cingloit vers la côte nous ne les accoſtames point, & eux voyans que nous n'approchions d'eux, douze de leurs hommes vindrent à nous avec deux barques, leſquels ſ'accoſterent auſſi librement de nous comme ſi ce fuſſent eſté François, & nous donnerent à entendre qu'ils venoient du grand Golfe, & que leur Capitaine eſtoit vn

Détroit de ſainct Pierre.

Traverſement de la grande riviere de Canada.

Privauté des Sauvages.

nommé Tiennot, lequel estoit sur ce Cap, faisant signe qu'ils se retiroient en leur païs, d'où nous estions partis, & estoient chargez de poissõ, nous appellames ce Cap *Cap de Tiennot.* Passé ce Cap toute la terre est posée vers l'Est-Sueſt, Oüest, Nortoüest, & toutes ces terres sõt basses, belles, & environnées de sablõs, près de mer, & y a plusieurs marais & bans par l'espace de vingt lieuës, & en apres la terre commence à se tourner d'Oüest à l'Est, & Nordest, & est entierement environné d'Iles eloignées de terre deux ou trois lieuës. Et ainsi comme il nous semble y a plusieurs bancs perilleux plus de quatre ou cinq lieuës loin de la terre.

Cap de Tiennot.

Bancs à 4. ou 5. lieues en mer.

Depuis le Mercredy susdit jusques au Samedy nous eumes vn grand vent de Suroüest qui nous fit tirer vers l'Est-Nordest, & arrivames ce jour-là à la terre d'Est en la Terre-neuve entre les Cabannes & le Cap-double. Ici commença le vent d'Est avec tempéte & grande impetuosité ; & pource nous tournames le Cap au Noroüest & au Nort, pour aller voir le côté du Nort, qui est comme nous avons dit entierement environné d'Iles, & estans pres d'icelles, le vent se changea & vint du Su, lequel nous conduit dans le Golfe, si bien que par la grace de Dieu nout entrames le lendemain qui estoit le neufiéme d'Aouſt dans Blanc-sablon, & voila tout ce que nous avons découvert.

En apres le quinziéme Aouſt jour de l'Assumption de nôtre Dame nous partimes de

Blanc-ſablon apres avoir ouï la Meſſe, & vinmes heureuſement juſques au mitan de la mer qui eſt entre la Terre-neuve & la Bretagne, auquel lieu nous courumes grande fortune pour les vents d'Eſt, laquelle nous ſupportames par l'aide de Dieu, & du depuis eumes fort bon temps, en ſorte que le cinquiéme jour de Septembre de l'année ſuſdite nous arrivames au port de ſainct Malo d'où nous eſtions partis.

Que la conoiſſance des voyages du Capitaine Iacques Quartier eſt neceſſaire principalement aux Terre-neuviers qui vont à la pecherie: Quelle route il a priſe en cette ſeconde nazigation: Voyage du ſieur Champlein juſques à l'entrée de la grande riviere de Canada: *Epitre preſentée au Roy par ledit Capitaine Iacques Quartier ſur la relation de ſon deuxiéme voyage.*

CHAP. VI.

LVSIEVRS ſedentaires, & autres gés qui ont leur vie arretée és villes, trouverõt paraventure cette curioſité ſuperfluë de mettre ici tant d'Iles, paſſages, ports, bancs, & autres particularitez, cõme ſi la côte d'vne terre git Eſt-Nordeſt, & Oueſt-Suroueſt, ou autrement. Ce que j'avois promis d'abbre-

ger au commencement du premier livre de cette hiſtoire. Mais ayant depuis conſideré que ce ſeroit fruſtrer les mariniers & Terre-neuviers de ce qui leur eſt plus neceſſaire, le voyage des Terres-neuves eſtant en la Relation precedente & en celle-ci, ſi bien décrit; & par vn grand Pilote, qu'ilz ne ſçauroient faillir de ſe bien conduire ſouz cette guide: j'ay penſé qu'il valoit mieux en cet endroit changer d'avis, & renouveller entierement la memoire de ce perſonnage, duquel auſſi j'ay voulu mettre l'Epitre liminaire qu'il addreſſe au Roy avant ſadite Relation, laquelle je croy n'avoir point encore eſté miſe au jour, puis qu'elle eſt écrite à la main au livre d'où je l'ay priſe, comme auſſi tout le diſcours de cette ſeconde navigation, lequel a eſté extrait par le ſieur de Belleforeſt, mais non entierement, ni avec la grace & naïveté que je trouve au propre écrit de l'Autheur: & ſ'eſt quelquefois equivoqué, en voulant apporter ſon jugement ſur des choſes particulieres ici recitées, leſquelles nous remarquerons comme il viendra à propos. Et d'autant que le voyage du ſieur Champlein fait depuis ſix ans eſt vne méme choſe avec cetui-ci, je les conjoindray enſemble tant qu'il me ſera poſſible, pour ne remplir inutilement le papier de vaines repetitions. Et neantmoins le lecteur ſera averti qu'au tẽps du Capitaine Iacques Quartier les Terres-neuves n'eſtãt pas ſi bien découvertes cõme elles sõt aujourd'hui, il prit ſa route plus

Que le voyage de Iacques Quartier eſt neceſſaire aux Terre-neuviers.

au Nort que ne fõt à preſent les Terreneuviers, pour entrer au Golfe de ſainct Laurent, qui eſt comme l'entrée de la grande riviere de *Canada*, ne ſçachant pas au vray qu'il y euſt paſſage par le Cap Breton, comme nous avons veu au troiſiéme chapitre de ce livre, là où il dit que ſ'il y avoit paſſage entre la Terre-neuve & celle de Brion ce ſeroit pour racourcir & le tẽps & le chemin. Ainſi en ce ſecond voyage il prit ſa route droit au paſſage qui eſt entre la Terre-neuve & la terre ferme du Nort par les cinquante-vn degrez. Vray eſt qu'au retour je trouve qu'il paſſa entre leſdites Terre-neuve & de Brion, qui eſt aujourd'hui le paſſage plus ordinaire de noz mariniers, d'autant que prenant cette route en l'elevation de quarante-quatre, 45. & 46. degrez, ilz ne rencontrent point tant de grands bancs de glaces (où quelquefois les navires ſ'ahurtent à leur ruine) comme font ceux qui tirent plus au Nort. C'eſt pourquoy ledit ſieur Champlein en la deſcription de ſon voyage, dit qu'apres vne tourmente de dix-ſept jours, durant laquelle ils eurent plus de dechet que d'avancement, ilz rencontrerent des bans de glaces de huit lieuës de long, & autres moindres, haut elevez, ce qui les fit aller plus au Su chercher paſſage hors ces glaces par les quarante-quatre degrez, & en fin découvrirent le *Cap ſainſte Marie* en la Terre-neuve, puis trois jours apres eurent conoiſſance des *Iles ſainct Pierre*: & derechef apres autres trois jours vindrent

Bancs de glaces.

Cap ſainſte Marie.

Iles ſainct Pierre.

vindrent au Cap de Raye (où il y avoit encor des bancs de glaces de six & huit lieuës de long) & delà aux Iles sainct Paul & Cap sainct Laurent, lequel il dit estre en la terre ferme du Su, & toutefois tout le trait de terre jusques à la bayé de *Campseau* est vne Ile, d'autant qu'au fonds de ladite baye il y a vn passage (que Iacques Quartier n'a point conneu, ni beaucoup d'autres apres lui) par où on va au Golfe de sainct Laurent, *alias* de *Canada*. Deux jours apres ilz découvrirent vne Ile de vingt-cinq à trente lieuës de longueur, qui est l'entrée de la grande riviere de *Canada*. Cette Ile est appellée par les Sauvages du païs *Anticosti*, qui est celle que Iacques Quartier a nommée l'Ile de l'Assumption, parce qu'il y arriva le quinziéme d'Aoust jour de l'Assumption nôtre Dame, comme nous verrons quand il nous aura conduit jusques là, qui est à peu prés la borne du premier voyage representé ci dessus.

Cap de Raye.

Iles sainct Paul.

Cap sainct Laurent.

Golfe de sainct Laurent alias de Canada.

Anticosti, alias Ile de l'Assumption.

Voici donc l'inscription du recit qu'il presenta au Roy de sa seconde navigation & découvertes en la Terre-neuve & riviere de *Canada*, autrement par lui dite *Hochelaga* du nom du païs qui est au Nort vers le Saut de ladite riviere.

Seconde navigation faite par le commandement & vouloir du Tres-Chrétien Roy François premier de ce nom au parachevement de la découverture des terres Occidentales estantes sous le climat & paralleles des terres & Royaume dudit Seigneur.

& par lui precedentement ja commencées à faire découvrir: icelle navigaoion faite par Iacques Quartier natif de sainct Malo de l'Ile en Bretagne, pilote dudit Seigneur en l'an mille cinq cẽs trente-cinq.

AV ROY TRES-CHRETIEN.

„ Considerant, ô mon tres-redouté Prince,
„ les grands biens & dons de grace qu'il a pleu
„ à Dieu le Createur faire à ses creatures, &
„ entre les autres de mettre & asseoir le Soleil,
„ qui est la vie & conoissance de toutes icel-
„ les, & sans lequel nul ne peut fructifier ni
„ generer en lieu & place là où il a son mou-
„ vement & declinaison contraire, & non
„ semblable aux autres planetes, par lesquels
„ mouvement & declinaison toutes creatures
„ estantes sur la terre en quelque lieu & place
„ qu'elles puissent estre en ont ou en peuvent
„ avoir en l'á dudit Soleil, qui est trois cës soi-
„ xante-cinq tours & six heures autãt de veuë
„ oculaire les vns que les autres par ses rais &
„ reverberations, ni la division des jours &
„ nuits en pareille egalité, mais suffit qu'il est
„ de telle sorte & tant temperamment, que
„ toute la terre est, ou peut estre habitée en
„ quelque zone, climat, ou parallele que ce-
„ soit; & icelle avec les eaux, arbres, herbes, &
„ toutes autres creatures de quelque genre ou
„ espece qu'elles soient, par l'influence d'ice-
„ lui Soleil donner fruits & generations selon
„ leurs natures pour la vie & nourriture des
„ creatures humaines. Et si aucuns vouloient
„ dire le contraire de ce que dessus en allegãt

„ le dit des Sages Philoſophes du temps paſſé,
„ qui ont écrit & fait diviſion de la terre par
„ cinq zones, dont ils ont dit & affermé trois
„ inhabitables; c'eſt à ſçavoir la zone Torride,
„ qui eſt entre les deux Tropiques, ou ſolſti-
„ ces, pour la grande chaleur & reverberation
„ du Soleil, qui paſſe par le zenit de ladite zo-
„ ne; & les deux zones Arctique & Antarcti-
„ que, pour la grande froideur qui eſt en icel-
„ les, à-cauſe du peu d'elevation qu'elles ont
„ dudit Soleil, & autres raiſons: je confeſſe
„ qu'ils ont écrit à la maniere, & croy ferme-
„ ment qu'ilz le penſoient ainſi, & qu'ilz le
„ le trouvoient par aucunes raiſons natureles,
„ là où ilz prenoient leur fondement, & d'i-
„ celles ſe contentoient ſeulement, ſans aven-
„ turer, ni mettre leurs perſonnes aux dangers
„ eſquels ils euſſent peu enchoir à chercher
„ l'experience de leur dire. Mais je diray pour
„ ma replique que le Prince d'iceux Philoſo-
„ phes a laiſſe parmi ſes écritures vn bref mot
„ de grande conſequence, qui dit que *Expe-*
„ *rientia eſt rerum magiſtra*: par l'enſeignement
„ duquel j'ay oſé entreprendre d'addreſſer à
„ la veuë de vôtre Majeſté Royale cetui pro-
„ pos & maniere de prologue de ce mien petit
„ labeur. Car ſuivãt vôtre Royal cõmãdemẽt
„ les ſimples mariniers de preſent non ayãs eu
„ tãt de crainte d'eux mettre en l'aventure d'i-
„ ceux perils & dãgers qu'ils ont eu, & ont de-
„ ſir de vous faire treshũble ſervice à l'augmẽ-
„ tation de la treſſaincte foy Chrétienne, ont

Les Philoſophes diſcourent du monde en leurs chambres, ſans ſe hazarder pour conoitre la verité.

„ coneu contraire de cette opinió deſdits Phi-
„ loſophes par vraye experience. I'ay allegué
„ ce que devantp,ource que,je regarde que le
„ Soleil qui chacun jour ſe leve à l'Orient &
„ ſe reconſe à l'Occident, faiſant le tour &
„ circuit de la terre, donnant lumiere & cha-
„ leur à tout le monde en vingt-quatre heu-
„ res,qui eſt vn jour naturel. A l'exemple de-
„ quoy je pẽſe en mon ſimple entendement,
„ & ſans autre raiſon y alleguer, qu'il pleuſt à
„ Dieu par ſa divine bonté que toutes hu-
„ maines creatures eſtantes & habitantes ſur
„ le globe de la terre, ainſi qu'elles ont veuë
„ & conoiſſance d'icelui Soleil, aient eu, &
„ aient pour le temps à-venir conoiſſance &
„ creance de nôtre ſaincte Foy. Car premie-
„ rement icelle nôtre tres-ſaincte Foy a eſté
„ ſemée & plantée en la Terre-ſaincte qui eſt
„ en l'Aſie à l'Orient de nôtre Europe: & de-
„ puis par ſucceſſion de temps apportée &
„ divulguée juſques à nous. Et finalement en
„ l'Occident de nôtre-dite Europe à l'exem-
„ ple dudit Soleil portant ſa clarté & chaleur
„ d'Orient en Occident, comme dit eſt. Et
„ maintenant le temps ſemble ſe preparer,au-
„ quel nous la verrons portée de vôtre France
„ Orientale en l'Occidentale d'outre-mer. A
„ l'effect dequoy a eſté faite la preſente navi-
„ gation par vôtre Royal commandement és
„ terres non auparavant à nous coneuës, par
„ le recit de laquelle pourrez voir & ſçavoir
„ la bonté & fertilité d'icelles, l'innumerable

„ quantité des peuples y habitans, la bonté &
„ paisibleté d'iceux, & pareillement la fecon-
„ dité du grãd fleuve qui decourt & arrouse le
„ parmi d'icelles voz terres, qui est le plus
„ grand sans comparaison, qu'on sçache ja-
„ mais avoir veu. Quelles choses donnent à
„ ceux qui les ont veuës certaine esperance de
„ l'augmentation future de nótre tres-saincte
„ Foy, de voz seigneuries & nom tres-Chré-
„ tien, ainsi qu'il vous plaira voir par ce pre-
„ sent petit livre, auquel sont amplement con-
„ tenuës toutes les choses dignes de memoire
„ qu'avons veuës, & qui nous sont avenuës
„ tant en faisant ladite navigation, qu'estans
„ & faisans sejour en vosdits païs & terres, les
„ routes, dangers, & gisemens d'icelles terres.

C'est la grande riviere de Canada.

Preparation du Capitaine Iacques Quartier & des siens au voyage de la Terre-neuve: Embarquement: Ile aux oiseaux: Découverte d'icelui jusques au commencement de la grande riviere de Canada, *par lui dite* Hochelaga: *Largeur & profondeur nompareille d'icelle: Son commencement inconu.*

CHAP. VII.

LE Dimanche jour & féte de Pentecôte seziéme de May audit an mille cinq cens trente-cinq, du commandement du Capitaine, & bon vouloir de tous, chacun 16. May 1535.

ſe confeſſa, & receumes tous enſemblement nôtre Createur en l'Egliſe cathedrale dudit ſainct Malo : apres lequel avoir receu, fumes nous preſenter au chœur de ladite Egliſe devant reverend pere en Dieu Monſieur de ſainct Malo, lequel en ſon état Epiſcopal nous donna ſa benediction.

19. May. Et le Mercredi enſuivant dix-neufiéme jour de May le vent vint bon & convenable, & appareillames avec leſdits trois navires, ſçavoir *La grande Hermine* du port d'environ à cent ou ſix vingts tonneaux, où eſtoit ledit Capitaine general, & pour Maitre Thomas Froment, Claude du Pont-briant fils du ſieur de Mont-real, & Eſchãſon de Monſeigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, & autres Gentils-hommes. Au ſecond navire nommé *La petite Hermine* du port d'environ ſoixante tonneaux eſtoit Capitaine ſous ledit Quartier Macé Ialobert, & Maitre Guillaume le Marié. Et au tiers navire & plus petit nõmé *l'Emerillon* du port d'environ quarãte tonneaux, en eſtoit Capitaine Guillaume le Breton, & Maitre Iacques Maingart. Et navigames avec bon temps juſques au vingt-ſixiéme dudit mois de May que le temps ſe trouva en ire & tourmente, qui nous a duré en vents contraires & ſerraiſons autant que jamais navires qui paſſaſſent ladite mer euſſent ſans aucun amendement. Tellement que le vingt cinquiéme jour de Iuin par ledit mauvais temps & ſerraiſon, nous entreperdimes tous trois, ſans que nous

Appareil.

Les noms des Capitaines & Maitres de navires.

Tourmente.

ayons eu nouvelles les vns des autres jusques à la Terre-neuve, là où nous avions limité nous trouver ensemble.

Et depuis nous estre entreperdus avons esté avec la nef generale par la mer de tous vents contraires jusques au septiéme jour de Iuillet que nous arrivames à ladite Terre-neuve, & primmes terre à l'Ile des Oiseaux. laquelle est à quatorze lieuës de la grande terre, & si tresplein d'oiseaux, que tous les navires de France y pourroient facilement charger sans qu'on s'apperceut qu'on en eut tiré; & là en primmes deux barquées pour parties de noz victuailles. Icelle Ile est en l'elevation du pole en quarante-neuf degrez quarante minutes.

Arrivée à la Terre-neuve le 7. Iuillet.

Iles des oyseaux.

Incroyable multitude d'oiseaux.

Et le huitiéme jour dudit mois nous appareillames de ladite Ile, & avec bon temps vinmes au hable (l'Autheur écrit ainsi ce que nous disons havre) de Blanc-sablon estant en la baye des Chateaux, le quinziéme jour dudit mois, qui est le lieu où nous devions rendre: auquel lieu fumes attẽdans noz cõpagnõs jusques au vingtsixiéme jour dudit mois qu'ils arrivcrent tous deux ensemble: & là nous accoutrames & primmes eaux, bois, & autres choses necessaires: & appareillames & fimes voiles pour passer outre le 26. jour dudit mois à l'aube du jour: & fimes porter le long de la côte du Nort gisant Est-nordest, & Oust-Suroüest jusques environ les huit heures du soir que mimes les voiles bas le travers de deux

Havre de Blanc sablon en la baye des chateaux.

Iles ſainct Guillaume.

Iles que nous nommames Les Iles ſainct Guillaume, leſquelles ſont environ vingt lieuës outre le hable de Breſt. Le tout de ladite côte depuis les Chateaux juſques-ici git Eſt-Nordeſt, & Oüeſt-Suroüeſt, rangée de pluſieurs Iles & terres toute hachées & pierreuſes, ſans aucunes terres, ni bois, fors en aucunes vallées.

Terre toute hachée & pierreuſe.

Le lendemain penultiéme jour dudit mois nous fimes courir à Oüeſt pour avoir conoiſſance d'autres Iles qui nous demouroient environ douze lieuës & demie: entre leſquelles Iles ſe fait vne couche vers le Nort, toute à Iles & grandes bayes apparoiſſantes y avoir pluſieurs bons hables. Nous les nommames Les Iles ſaincte Marte, hors leſquelles environ vne lieuë & demie à la mer y a vne baſſe bien dangereuſe, où il y a quatre ou cinq têtes qui demeurent le travers deſdites bayes en la route d'Eſt & Oüeſt deſdites Iles ſainct Guillaume, & autres Iles qui demeurent à Oüeſt-Suroüeſt des Iles ſaincte Marte environ ſept lieuës: leſquelles Iles nous vimmes querir ledit jour environ vne heure apres midi. Et depuis ledit jour juſques à l'orloge virante fimes courir environ quinze lieuës juſques le travers d'vn Cap d'Iles baſſes que nous nommames Les Iles ſainct Germain: Au Sueſt duquel Cap environ trois lieuës y a vne autre baſſe fort dangereuſe: & pareillement entre leſdits Cap ſainct Germain

Iles ſaincte Marte.

Iles ſainct Germain.

& saincte Marte y a vn banc hors desdites iles environ deux lieuës, sur lequel n'y a que quatre brasses : & pour le danger de ladite côte mimes les voiles bas, & ne fimes porter ladite nuit.

Le lendemain dernier jour de Iuillet fimes courir le long de ladite côté, qui git Est & Oüest quart de Sueſt, laquelle est toute rangées d'iles & basles, & côte fort dangereuse: laquelle cõtient dempuis ledit Cap des iles sainct Germain jusques à la fin des iles environ dix-sept lieuës & demie: & à la fin desdites iles y avne moult belle terre basse pleine de grãds arbres & hauts: & est icelle côte toute rangée de sablons sans y avoir aucune apparoissance de hable jusques au Cap de Tiennot, qui se rabbat au Nor-Oüest, qui est à environ sept lieuës desdites iles: lequel Cap conoissions du voyage precedent: & pource fimes porter toute la nuit à Oüest-Noroüest jusques au jour que le vent vint contraire, & allames chercher vn havre où mimes noz navires, qui est vn bon petit havre outre ledit Cap Tiennot environ sept lieuës & demie, & est entre quatre iles sortãtes à la mer. Nous le nõmames *Le havre sainct Nicolas*: & sur la plus prochaine ile plantames vne grande Croix de bois pour merche (*il veut dire*, marque) Il faut amener ladite Croix aũ Nordest, puis l'aller querir & la laisser de tribort (*Mot de marine signifiant* à droite) & trouverez de profond six brasses, posez dedans ledit hable à quatre

Cap Tiennot.

Havre sainct Nicolas.

Croix plantée.

brasses: & se faut donner de garde de quatre basses qui demeurent des deux cótez à demie lieuë hors. Toute cette-dite cóte est fort dangereuse, & pleine de basses. Nonobstant qu'il semble y avoir plusieurs hables, n'y a que basses & plateis. Nous fumes audit hable depuis ledit jour iusques au Dimenche huitiéme jour d'Aoust, auquel nous appareillames, & vimmes querir la terre du Su vers le Cap de Rabast, qui est distant dudit hable environ vingt lieuës, gisant Nor-nordest, & Su-Suroüest. Et le lendemain le vét vint contraire: & pource que ne trouvames nuls hables à ladite terre du Su, fimes porter vers le Nort outre le precedent hable d'environ dix lieuës, où trouvames vne fort belle & grande baye pleine d'iles & bonnes entrées & posage de tous les temps qu'il pourroit faire, & pour cognoissance d'icelle baye y a vne grande ile cóme vn cap de terre qui s'avance dehors plus que les autres, & sur la terre environ deux lieuës y a vne montagne faite comme vn tas de blé. Nous nommames ladite baye *La baye sainct Laurent.*

Cap de Rabast.

Description de la baye sainct Laurent.

Le quatorziéme dudit mois nous partimes de ladite baye sainct Laurent, & fimes porter à Ouest, & vimmes querir vn cap de terre devers le Su qui git environ l'Ouest vn quart de Suroüest dudit hable sainct Laurent environ vingt-cinq lieuës. Et par les deux Sauvages qu'avions prins le premier voyage nous fut dit que c'estoit de la terre de vers le

Traverse vers l'ile de l'Assumption

Su, & que c'eſtoit vne ile, & que par le Su d'icelle eſtoit le chemin à aller de *Honguedo*, où nous les avions pris le premier voyage à *Canada*: & qu'à deux journées de là dudit Cap & ile commençoit le Royaume de *Saguenay* à la terre de vers le Nort allant vers ledit *Canada*. Le travers dudit Cap enviró trois lieuës y a de profond cent braſſes & plus, & n'eſt memoire de jamais avoir veu tant de baillames, que nous vimes celle journée le travers dudit Cap.

Baillames

Le lendemain jour nótre Dame d'Aouſt quinziéme dudit mois nous paſſames le détroit: la nuit devant, & le l'endemain eumes conoiſſance des terres qui nous demouroient vers le Su, qui eſt vne terre à hautes montagnes à merveilles, dont le Cap ſuſdit de ladite ile que nous avons nommée *l'Ile de l'Aſſumption*, & vn Cap deſdites hautes terres giſent Eſt-nordeſt, & Oueſt-ſuroüeſt: & y a entre-eux vingt-cinq lieuës, & voit-on les terres du Nort encore plus hautes que celles du Su à plus de trente lieuës. Nous rangeames leſdites terres du Su dempuis ledit iour jusques au Mardi midi que le vent vint Oueſt, & mimes le Cap au Nort pour aller querir leſdites hautes terres que voyons: & nous eſtans là trouvames leſdites terres vnies & baſſes vers la mer & les montagnes de devers le Nort parſus leſdites baſſes terres, giſantes

C'eſt le Detroit ſainct Pierre.

Ile de l'Aſſumption.

Retour vers la bende du Nort.

icelles Eſt & Oueſt vn quart de Suroüeſt : & par les Sauvages qu'avions nous a eſté dit que c'eſtoit le cõmencement du *Saguenay*, & terre habitée, & que de là venoit le cuivre rouge, qu'ils appellent *Caquetdazé*. Il y a entre les terres du Su & celles du Nort environ trente lieues, & plus de deux cés braſſes de parfond. Et nous ont leſdits Sauvages certifié eſtre le chemin & commencement du grand fleuve de *Hochelaga* & chemin de *Canada*, lequel alloit toujours en étroiſſiſſant juſques à *Canada*: & puis, que l'on trouve l'eau douce audit fleuve, qui va ſi long que iamais homme n'avoit eſté au bout, qu'ils euſſent ouï, & qu'autre paſſage n'y avoit que par bateaux. Et voyans leur dire, & qu'ilz affermoient n'y avoir autre paſſage, ne voulut ledit Capitaine paſſer outre iuſques à avoir veu la reſte & côte de vers le Nort, qu'il avoit obmis à voir depuis la baye ſainct Laurent pour aller voir la terre du Su, pour voir ſ'il y avoit aucun paſſage.

Commencement du Saguenay & de terre habitée.

Cuivre.

Entrée de la riviere de Canada large de trente lieuës.

Fleuve merveilleux duquel on ne ſçait l'origine.

Retour du Capitaine Iacques Quartier vers la Baye ſainct Laurent: Hippopotames: Continuation du voyage dans la grande riviere de Canada, *iuſques à la riviere de* Saguenay, *qui ſont cent lieuës.*

CHAP. VIII.

Retour vers la bende du Nort.

LE Mercredi dixhuitiéme jour d'Aouſt ledit Capitaine fit retourner les navires en arriere, & mettre le Cap à l'autre bord, & rangeames ladite côte du Nort, qui git Nordeſt & Suroüeſt, faiſant vn'demi arc, qui eſt vne terre fort haute, non tant comme celle du Su, & arrivames le Ieudi à ſept iles moult hautes, que nous nommames *Les iles rondes*, qui ſont à environ quarante lieuës des terres du Su, & ſ'avancent hors à la mer trois ou quatre lieuës: le travers deſquelles y a vn commencement de baſſes terres pleines de beaux arbres, leſquelles terres nous rangeames le Vendredi avec noz barques: le travers deſquelles y a pluſieurs bancs de ſablon à plus de deux lieuës à la mer fort dangereux, leſquels demeurent de baſſe mer: & au bout d'icelles baſſes terres (qui contiennent environ dix lieuës) y a vne riviere d'eau douce ſortante à la mer, tellement qu'à plus d'vne lieue

Les 7. iles rondes.

Riviere de Chiſchedec.

de terre elle eſt auſſi douce qu'eau de fontaine. Nous entrames en ladite riviere avec noz barques, & ne trouvames à l'entrée que braſſe & demie. Il y a dedans ladite riviere plusieurs poiſſons qui ont forme de chevaux, leſquels vont à la terre de nuit, & de jour à la mer ainſi qu'il nous fut dit par noz deux Sauvages: & de ceſdits poiſſons vimes grãd nombre dedans ladite riviere [*laquelle eſt appellee auiourd'huy Chiſchedec d'vn nom de l'impoſition des Sauvages.*]

Hippopotames, ou Chevaux deriviere.

Le lendemain vingt-vniéme jour dudit mois au matin à l'aube du jour fimes voile, & porter le long de ladite cóte tant que nous eumes conoiſſance de la reſte d'icelle côte du Nort que n'avions veu, & de l'ile de l'Aſſumption que nous avions eſté querir au partir de ladite terre: & lors que nons fumes certains que ladite cóte eſtoit rangée, & qu'il n'y avoit nul paſſage, retournames à noz navires qui eſtoient eſdites ſept iles, où il y a bonne rades à dix-huit & à vingt braſſes, & ſablon: auquel lieu avõs eſté ſans pouvoir ſortir, ni faire voiles pour la cauſe des bruines & vens cõtraires, iuſques au vingt-quatrieme dudit mois, que nous appareillames, & avons eſté par la mer chemin faiſans iuſques au vingt-neufiéme dudit mois, que ſommes arrivez à vn hable de la côte du Su, qui eſt environ quatre-vingtz lieuës deſdites ſept iles, lequel eſt le travers de trois iles petites, qui ſont par le parmi du fleuve, & environ le mi-chemin deſdites iles,

& ledit hable, devers le Nort, y a vne fort grande riviere, qui eſt entre les hautes & baſſes terres, laquelle fait pluſieurs bancs à la mer à plus de trois lieuës, qui eſt vn païs fort dangereux, & ſonne de deux braſſes & moins, & à la choiſte d'iceux bancs trouverés vingt-cinq & trente braſſes bort à bort. Toute cette cóte du Nort git Nor-nordeſt, & Su-Suroüeſt.

Cette riviere eſt appellée Mitanne au diſcours du ſieur Champlein.

Le hable devant-dit où poſames, qui eſt à la terre du Su eſt hable de marée, & de peu de valeur. NOus les nõmames *Les ileaux ſainct Iean*, par-ce que nous y entrames le iour de la Decollation dudit ſainct. Et auparavant quatriver audit hable y a vne ile à l'Eſt d'iceluy environ cinq lieuës; où il n'y a point de paſſage entre terre & elle que par bateaux. Ledit hable des Ileaux ſainct Iean aſſeche toutes les marées, & y marine l'eau de deux braſſes. Le meilleur lieu à mettre navires eſt vers le Su d'vn petit ilot qui eſt au parmi dudit hable bort audit ilot.

Les ile. aux ſainct Iean.

Nous appareillames dudit hable le premier jour de Septembre pour aller vers *Canada*. Et environ quinze lieuës dudit hable à l'Oueſt-Suroüeſt y a trois iles au parmi dudit fleuve, le travers deſquelles y a vne riviere fort profonde & courante, qui eſt la riviere & chemin du royaume & terre du *Saguenay*, ainſi que nous a eſté dit par nos hommes du païs de *Canada*: & eſt icelle riviere entre hautes montagnes de pierre nue,

Riviere de Saguenay. Voyez le chapitre ſuivant & le 22.

Beaux arbres sur rochers.

sans y avoir que peu de terre, & nonobstant y croit grande quantité d'arbres, & de plusieurs sortes, qui croissent sur ladite pierre nue, comme sur bonne terre. De sorte que nous y avõs veu telle arbre suffisant à master navire de trente tonneaux aussi vert qu'il est possible, lequel estoit sus vn roc, sans y avoir aucune saveur de terre.

Ces barques sont petits canots, ou navicules faits d'écorce.

A l'entrée d'icelle riviere trouvames quatre barques de *Canada*, qui estoient là venues pour faire pecheries de loups-marins, & autres poissons. Et nous estans posez dedans ladite riviere, vindrent deux desdites barques vers noz navires, lesquelles venoient en vne peur & crainte, de sorte qu'il en ressortit vne, & l'autre approcha si pres, qu'ilz peurent entendre l'vn de noz Sauvages, qui se nomma, & fit sa conoissance, & les fit venir seurement à bord.

A bord, c'est à dire dans le navire.

Or maintenant laissons le Capitaine Iacques Quartier deviser avec ses Sauvages au Port de la riviere de *Saguenay*, qui est *Tadoussac* & allons au devant du sieur Champlein, lequel nous avons ci dessus laissé à *Anticosti* (qui est l'ile de l'Assumption) car il nous décrira ledit Port de *Tadoussac*, & la riviere de *Saguenay*, selon le raport des hommes du païs, au pardessus de ce qu'il a veu: voire encore nous dira-il la reception que leur aurõt fait les Sauvages à leur arrivée. Voici donc comme il continue le discours que nous avons laissé au chapitre sixieme.

Voyage

Voyage du ſieur Champlein depuis Anticoſti, *juſques à* Tadouſſac: *Deſcription de Gachepé, riviere de* Mantanne, *port de* Tadouſſac, *baye des Moruës, Ile percée, Baye de Chaleur: Remarques des lieux, iles, ports, bayes, ſables, rochers, & rivieres qui ſont à la bende du Nort en allant à la riviere de* Saguenay: *Deſcription du Port de* Tadouſſac, *& de ladite riviere de* Saguenay.

CHAP. IX.

APRES avoir decouvert *Anticoſti*, le lendemain nous eumes conoiſſance de *Gachepé* terre fort haute. C'eſt vne baye du cóté du Su, laquelle contient quelques ſept ou huit lieuës de long, & à ſon entrée quatre lieuës de large. Là y á vne riviere qui va quelques trente lieuës dans les terres. Ici eſt le commencement de la grande riviere de *Canada*, ſur laquelle à la bende du Su il y a la riviere *Mantanne*, laquelle va quelques dix-huit lieuës dans les terres. Elle eſt petite & a ſoixante lieuës dudit *Gachepé*. Mais les Sauvages eſtans au bout d'icelle portét leurs canots (qui ſont petitz bateaux d'écorce) environ vne lieuë par terre, & ſe viennent rendre en la Baye de Chaleur: par où ilz font de grands

C'eſt l'ile de l'Aſſumpiõ.

Mãtanne.

voyages. De ladite riviere de *Mantanne* on vient vers le Pic où il y a vingt lieuës: & de là en traversant la riviere on viét à *Tadoussac*, d'où il y a quinze lieuës. C'est le chemin que nous suivimes en allant. Mais comme nous eumes là sejourné quelque temps, & apres que nous fumes allé au Saut de ladite grande riviere de *Canada*, nous retournames quelque nombre de *Tadoussac* à *Gachepé*, & de là nous allames à la *Baye des Moruës*, laquelle peut tenir quelques trois lieües de long, & autant de large à son entrée: Puis vimmes à l'*Ile percée*, qui est comme vn rocher fort haut élevé des deux cótez, où il y a vn trou par où les chaloupes & bateaux peuvent passer de haute mer, & de basse mer on peut aller de la grand' terre à ladite ile, qui n'en est qu'à quatre ou cinq cens pas. Et à l'environ d'icelle y a vne autre ile dite *l'Ile de Bonaventure*, & peut tenir de long demie-lieüe: En tous tous lesquels lieux se fait grande pecherie de poisson sec & verd. Et passé ladite Ile percée on vient à ladite Baye de Chaleur, qui va comme à l'Oüest-Suroüest quelques quatre-vingtz lieües dans les terres, contenant de large en son entrée quelques quinze lieües. Et disent les Sauvages qu'en icelle Baye il y a vne riviere qui va quelques vingt-lieues dans les terres, au bout dequoy est vn lac qui peut tenir quelques vingt lieües, auquel il y a fort peu d'eau, & qu'en eté il alleche: auquel ilz trouvent (environ vn pié dans la terre) vne maniere de metal, qui ressemble

Le Pic.

Tadoussac

Bayes des Moruës.

Ile percée.

Ile de Bonavēture.

Baye de Chaleur.

à l'argent, & qu'en vn autre lieu proche dudit lac il y a vne mine de cuivre. Ayant trouvé ceux que nous cherchions à l'Ile percée, nous retournames derechef à *Tadoussac*. Mais cõme nous fumes à quelques trois lieiies du Cap l'Evéque nous fumes cõtrariez d'vne tourmẽte laquelle dura deux iours, qui nous fit relacher dedans vne grande ance en attendant le beau temps. Le lendemain nous en partimes & fumes encores contrariez d'vne autre tourmente: Ne voulans relacher, & peinsans gaigner chemin nous fumes à la cóte du Nort le vingt-huitiéme jour de Iuillet mouiller l'ancre à vne ance qui est fort mauvaise, à-cause des bãcs de rochers qu'il y a. Cette ance est par les cinquãte-vniéme degré & quelques minutes. Le lẽdemain nous vimmes mouiller l'ãcre proche d'vne riviere qui s'appelle *sainte Marguerite*, où il y a de pleine mer quelque trois brasses d'eau, & brasse & demie de basse mer; elle va assez avant. A ce que i'ay veu dãs terre du cóté de l'Est, il y a vn saut d'eau qui entre dans ladite riviere, & vient de quelque cinquante ou soixante brasses de haut, d'où procede la plus grand' part de l'eau qui descend dedans: A son entrée il y a vn banc de sable, où il peut avoir de basse eau demie brasse. Toute la cóte du cóté de l'Est est sable mouvant, où il y a vne pointe à quelque demie lieuë de ladite riviere, qui avance vne demie lieuë en la mer: & du cóté de l'Ouest, il y a vne petite ile: cedit

Tourmẽte

Autre tourmẽte.

Côte du Nort où nous relachames.

De la riviere sainte Marguerite.

Côte sablõneuse.

lieu & par les cinquante degrez. Toutes ces terres ſont treſ-mauvaiſes remplies de ſapins: la terre eſt quelque peu haute, mais non tant que celle du Su. A quelques trois lieuës de là nous paſſames proche d'vne autre riviere laquelle ſembloit eſtre fort grande, barrée neantmoins la pluſpart de rochers: A quelques huit lieuës de là il y a vne pointe qui avance vne lieuë & demie à la mer, où il n'y a que braſſe & demie d'eau: Paſſé cette pointe il s'en trouve vne autre à quelque quatre lieuës où il y a aſſez d'eau: Toute cette côte eſt terre baſſe & ſablonneuſe. A quelques quatre lieuës de là il y a vne ance où entre vne riviere, il y peut aller beaucoup de vaiſſeaux du coté de l'Oveſt, c'eſt vne pointe baſſe qui avance environ d'vne lieuë en la mer. Il faut renger la terre de l'Eſt comme de trois cens pas pour pouuoir entrer dedans: Voila le meilleur port qui eſt en toute la côte du Nort, mais il y fait fort dangereux y aller pour les baſſes, & bancs de ſable qu'il y a en la pluſpart de la côte pres de deux lieuës à la mer. On trouve à quelque ſix lieuës de là vne baye, où il y a vne ile de ſable. Toute ladite baye eſt fort baturiere, ſi ce n'eſt du côté de l'Eſt, où il peut avoir quelque quatre braſſes d'eau: dans le canal qui entre dans ladite baye à quelque quatre lieuës de là, il y a vne belle ance où entre vne riviere: Toute cette côte eſt baſſe & ſablonneuſe, il y deſcend vn ſaut d'eau qui eſt grand. A quelques cinq lieües de là il y a vne

Terres mauuaiſes.

Riviere.

D'vne pointe qui avance à la mer.

D'vne autre painte.

D'vne bõne ance où il peut quanité de vaiſſeaux.

Baye.

Ance.

Côte ſablõneuſe.

pointe qui avance environ demie lieüe en la mer où il y a vne ance, & d'vne pointe à l'autre y a trois lieües; mais ce n'eſt que battures où il y a peu d'eaù. A quelques deux lieües il y a vne plage où il y a vn bon port, & vne petite riviere, où il y a trois iles, & où des vaiſſeaux ſe pourroiẽt mettre à l'abry. A quelques trois lieües de là il y a vne pointe de ſable qui advance environ vne lieuë, où au bout il y a vn petit ilet. Puis allãt à Leſquemin vous rencontrez deux petites iles baſſes, & vn petit rocher à terre. Ceſdites iles ſont environ à demie lieuë de Leſquemin, qui eſt vn fort mauuais port, entourné de rochers, & aſſeche de baſſe mer, & faut variſer pour entrer dedans au derriere d'vne petite pointe de rocher, où il n'y peut qu'vn vaiſſeau: Vn peu plus haut, il y a vne riviere qui va quelque peu dans les terres: c'eſt le lieu où les Baſques font la peche des baleines. Pour dire verité le port ne vaut du tout rien. Nous vimmes de là audit port de *Tadouſſac*. Toutes ceſdites terres ci deſſus ſont baſſes à la cóte, & dans les terres fort hautes. Elles ne ſont ſi plaiſantes ny fertiles que celles du Su, bien qu'elles ſoient plus baſſes.

De deux iles.

Port de Leſquemin.

Riviere.

Arrivée à Tadouſſac

Ayans mouïllé l'ancre devant le port de *Tadouſſac* à nótre premiere arrivée, nous entrames dedans ledit port le vingt-ſixiéme jour de May. Il eſt fait comme vne ance, giſant à l'entrée de la riviere de *Saguenay*, en laquelle il y a vn courant d'eau & marée fort étrange,

Riviere de Saguenay.

pour ſa viteſſe & profondité, où quelquefois il vient des vẽts impetueux, leſquels amenent avec eux de grandes froidures. L'on tient que ladite riviere a quelques quarante cinq ou cinquante lieuës juſques au premier ſaut, & viẽt du cõté du Nort-noroüeſt. Ledit port de *Tadouſſac* eſt petit, où il ne pourroit que dix ou douze vaiſſeaux: mais il y a de l'eau aſſez à Eſt à l'abry de ladite riviere de *Saguenay* le long d'vne petite mõtagne qui eſt préque coupée de la mer: le reſte ce ſont montagnes hautes élevées, où il y a peu de terre, ſinon rochers & ſables remplis de bois de pins, ciprez, ſapins, boulles, & quelques manieres d'arbres de peu: il y a vn petit étang proche dudit port renfermé de montagnes couverte de bois. A l'entrée dudit port il y a deux pointes, l'vne du cõté d'Oueſt contenant vne lieuë en mer, qui s'appelle la pointe de ſainct Matthieu; & l'autre du cõté de Sueſt, contenãt vn quart de lieuë, qui s'appelle la pointe de tous les diables, les vens du Su & Su-ſueſt & Su-ſuroüeſt, frappent dedans ledit port. Mais de la pointe de ſainct Matthieu juſques à ladite pointe de tous les diables, il y a pres d'vne lieuë: l'vne & l'autre pointe aſſeche de baſſe mer.

Riviere des Saguenay. Voyez ci deſſous au chap. 22. le rapport d Iacques Quartier.

Quant à la riviere de Saguenay elle eſt treſbelle, & a vne profondeur incroyable. Elle procede ſelon que i'ay entendu d'vn lieu fort haut, d'où d'eſcend vn torrent d'eau d'vne grande impetuoſité; mais l'eau qui en vient, n'eſt point capable de faire vn tel fleuve cõme ceſtui-là, & faut qu'il y ait d'autres rivieres qui

s'y dechargent: & y a depuis le premier saut, jusques au port de Tadoussac (qui est l'entrée de ladite riviere du Saguenay) quelques quarante ou cinquante lieuës, & vne bonne lieuë & demie de large au plus, & vn quart au plus étroit, qui fait qu'il y a grand courand d'eau: Toute la terre que i'ay veu, ce ne sont que mõtagnes de rochers la plus part, couvertes de bois de sapins, cyprez, & boulles, terre fort mal-plaisante, où ie n'ay point trouué vne lieuë de terre plaine, tant d'vn côté que d'autre. Il y a quelques montagnes de sable & iles en ladite riviere, qui sont hautes élevées. En fin ce sont de vrais deserts habitables tant seulement aux animaux & oyseaux; car ie vous asseure qu'allant chasser par les lieux qui me sembloient les plus plaisans, ie ne trouvay rien qui soit, sinon de petits oyseaux qui sont comme rossignols, & hirondelles, lesquels y viennent en été: car autrement ie croy qu'il n'y en a point, à-cause de l'excessif froid qu'il y fait, cette riviere venant de devers le Noroüest. Les Sauvages me firent rapport, qu'ayant passé le premier saut, d'où vient ce torrent d'eau, ilz passent huit autres sauts, & puis vont vne journée sans en trouver aucun, puis passent autres dix sauts, & viennent dedans vn lac, où ilz font deux iours à rapasser: & en chaque jour ilz peuuent faire à leur aise quelques douze à quinze lieuës. Audit bout du lac il y a des peuples qui font cabãnez: puis on entre dãns trois autres rivieres, quelques

Terres de mõtagnes de rochers mal plaisantes.

Rapport que l'on m'a fait du commencemẽt de la riviere de Saguenay

trois ou quatre journées dans chacune, où au bout desdites rivieres, il y a deux ou trois manieres de lacs, d'où prend sa source le *Saguenay*, de laquelle source jusques audit port de *Tadoussac*, il y a dix journées de leurs Canots. Au bord desdites rivieres il y a quantité de cabannes, où il vient d'autres nations du côté du Nort, troquer avec les Montagnés des peaux de castor & martre, avec autres marchandises que donnent les vaisseaux François ausdits Mōtagnez. Lesdits Sauvages du Nort disent, qu'ils voient vne mer qui est salée.

Bonne reception faite aux François par le grand Sagamo des Sauvages de Canada, Leurs festins & dāses; La guerre qu'ils ont avec les Iroquois; La façō & dequoy sont faits leurs Canots & Cabannes: Avec la descriptiō de la pointe de sainct Matthieu.

CHAP. X.

LE vingt-septiéme d'Auril nous fumes trouver les Sauvages à la pointe de sainct Matthieu, qui est à vne lieüe de *Tadoussac*, avec les deux Sauvages que mena le sieur du Pont de Honfleur, pour faire le rapport de ce qu'ils avoient veu en France, & de la bonne reception que leur avoit fait le Roy. Ayans mis pié à terres nous fumes

à la cabanne de leur grand *Sagamo*, qui ſappelle *Anadabijou*, où nous le trouvames avec quelques quatre-vingts ou cent de ſes cõpagnons qui faiſoient *Tabagie* (qui veut dire feſtin) lequel nous receut fort bien ſelon la couſtume du païs, & nous fit aſſoir apres lui, & tous les Sauvages arãgez lesvns aupres des autres des deux côtez de ladite cabanne. L'vn des Sauvages que nous avions amené commença à faire ſa harangue, de la bonne reception que leur avoit fait le Roy, & le bon traitement qu'ils avoient receu en France, & qu'ils ſaſſeuraſſent que ſadite Majeſté leur vouloient du bien, & deſiroit peupler leur terre, & faire paix avec leurs ennemis (qui ſont les Iroquois) ou leur envoyer des forces pour les veincre: en leur contant auſſi les beaux chateaux, palais, maiſons, & peuples qu'ils avoient veu, & nôtre façon de vivre. Il fut entendu avec vn ſilence ſi grand, qu'il ne ſe peut dire de plus. Or apres qu'il eut achevé ſa harangue, ledit grand *Sagamo Anadabijou*, l'ayant attentivement ouï, il commença à prendre du petun, & en donner audit ſieur du Pont, & à moy, & à quelques autres *Sagamos* qui eſtoient aupres de lui. Ayant bien petuné, il commença à faire ſa harangue à tous, parlant poſément, ſ'arrétant quelquefois vn peu, & puis reprenant ſa parole, en leur diſant: Que veritablement ils devoient eſtre fort contens d'avoir ſadite Majeſté pour grãd ami. Ilz répondirent tous d'vne voix, *ho, ho, ho*,

François bien receus par les Sauvages.

Harãgue de l'vn des sauvages que nous avions amenez.

Harãgue du grand Sagama.

qui eſt à dire, *ouï, ouï*. Luï continuant toujours ſadite harangue, dit : Qu'il eſtoit fort aiſe que ſadite Majeſté peuplât leur terre, & fit la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y avoit nation au monde à qui ils vouluſſent plus de bien qu'aux François. En fin il leur fit entendre à tous le bien & vtilité qu'ilz pourroient recevoir de ſadite Majeſté. Apres qu'il eut achevé ſa harangue, nous ſortimes de la Cabanne, & eux commencerent à faire leur *Tabagie*, ou feſtin, qu'ilz font avec des chairs d'Orignac, qui eſt comme Bœuf, d'Ours, de Loup-marins & Caſtors, qui ſont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont, & du gibier en quantité. Ils avoient huit ou dix chaudieres pleines de viandes au milieu de ladite Cabanne, & eſtoient eloignées les vnes des autres quelque ſix pas, & chacune ha ſon feu. Ilz ſont aſſis des deux côtez (comme j'ay dit ci deſſus) avec chacun ſon écuelle d'écorce d'arbre : & lors que la viande eſt cuite, il y en a vn qui fait les partages à chacun dans leſdites écuelles, où ilz mangent fort ſallement : car quand ils ont les mains graſſes, ils les frottent à leurs cheveux faute de ſerviettes, ou bien au poil de leurs chiens, dont ils ont quantité pour la chaſſe. Premier que leur viande fut cuite, il y en eut vn qui ſe leva, & print vn chien, & ſ'en alla ſauter autour deſdites chaudieres d'vn bout de la Cabanne à l'autre : Eſtant devant le grand *Sagamo*, il jetta ſon chien à terre de force, & puis tous d'vne voix ſ'écrierent *ho*,

Feſtin des Sauvages.

Comme ils font cuire leurs viandes.

Mangent fort ſallement.

Sauvages ſ'enfent autour des chaudieres.

ho,ho : ce qu'ayant fait, ſ'en alla aſſeoir à ſa place. En méme inſtant, vn autre ſe leva, & fit le ſemblable, continuant toujours, juſques à ce que la viande fut cuite. Or apres avoir achevé leur *Tabagie*, ilz commencerent à dançer, en prenant les tétes de leurs ennemis, qui leur pendoiẽt par derriere. En ſigne de rejouïſſance, il y en a vn ou deux qui chantent en accordant leur voix par la meſure de leurs mains qu'ils frappent ſur leurs genoux, puis ils ſarrétent quelquefois, en ſ'eſcrians, *ho,ho,ho*, & recommencent à dançer en ſoufflant comme vn homme qui eſt hors d'halcine. Ilz faiſoient cette rejouïſſance pour la victoire par eux obtenuë ſur les Iroquois, dont ils en avoient tué quelque cent, auſquels ilz couperent les tétes, qu'ils avoient avec eux pour leur ceremonie. Ils eſtoient trois nations quand ils furent à la guerre, les Etechemins, Algoumequins, & Montagnés, au nombre de mille, qui allerent faire la guerre auſdits Iroquois qu'ils rencontrerent à l'entrée de la riviere deſdits Iroquois, & en aſsõmerent vne cẽtaine. La guerre qu'ils font, n'eſt que par ſurpriſes, car autrement ils auroient peur, & craignent trop leſdits Iroquois, qui ſont en plus grand nombre que leſdits Montagnés, Etechemins, & Algoumequins. Le vingt-huitiéme jour dudit mois ils ſe vindrent cabanner audit port de *Tadouſſac*, où eſtoit nôtre vaiſſeau. A la pointe du jour, leurdit grand *Sagamo* ſortit de ſa Cabanne, allant autour de toutes les autres Cabannes,

Victoire obtenue ſur les Iroquois.

Trois nations de Sauvages, Etechemins, Algoumequins, & Montagnés.

Délogement des Sauvages de la pointe

de sainct Matth. pour venir à Tadoussac voir les François.

en criant à haute voix, qu'ils eussent à déloger pour aller à Tadoussac, où estoient leurs bons amis. Tout aussi-tot vn chacun d'eux deffit sa cabanne, en moins d'vn rien, & ledit grand Capitaine le premier commença à prendre son Canot, & le porter à la mer, où il embarqua sa femme & ses enfans, & quantité de fourrures, & se mirent ainsi pres de deux cens Canots, qui vont étrangement: car encore que nôtre Chaloupe fut bien armée, si alloient-ils plus vite que nous. Il n'y a que deux personnes qui travaillent à la nage, l'homme & la femme: Leurs Canots ont quelques huit ou neuf pas de long, & large comme d'vn pas, ou pas & demi par le milieu, & vont toujours en amoindrissant par les deux bouts. Ilz sont fort sujets à tourner si on ne les sçait bien gouverner, car ilz sont faits d'écorce d'arbre appellé Boule, renforcez par le dedans de petis cercles de bois bien & proprement faits: & sont si legers, qu'vn homme en porte vn aisément; & chacun Canot peut porter la pesanteur d'vne pipe: Quand ils veulent traverser la terre pour aller à quelque riviere où ils ont affaire, ilz les portent avec eux. Leurs Cabannes sont balles, faites comme des tentes couvertes de ladite écorce d'arbre, & laissent tout le haut découvert comme d'vn pied, d'où le jour vient, & font plusieurs feux droit au milieu de leur Cabanne, où ilz sont quelquefois dix ménages ensemble. Ilz couchent sur des peaux les vns parmi les autres, les chiens avec

Que c'est, & comment sont faits les Canots des Sauvages.

Cabãnes des Sauvages, de quoy, & comment sont faites.

eux. Ils estoient au nombre de mille personnes, tant hommes que femmes & enfans. Le lieu de la pointe sainct Matthieu, où ils estoient premierement cabannez, est assez plaisant, ils estoient au bas d'vn petit côtau plein d'arbres de sapins & cyprés. A ladite pointe il y a vne petite place vnie qui découvre de fort loin; & au dessus dudit côtau est vne terre vnie, cõtenant vne lieuë de long, & demie de large, couverte d'arbres. La terre est fort sablonneuse, où il y a de bons paturages. Tout le reste ce ne sont que montagnes de rochers fort mauvais: la mer bat autour dudit côtau qui assèche pres d'vne grande demie lieuë de basse eau.

Descripsiõ de la pointe de sainct Matthieu.

La rejouissance que font les Sauvages apres qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis; Leurs humeurs: Endurent la faim: Sont malicieux; Leur croyance & faulses opinions. Que leurs devins parlent visiblement aux diables.

CHAP. XI.

Rejouissance que les Sauvages firent de la victoire qu'ils avoient obtenue sur leurs ennemis les Iroquois.

LE dix-neufiéme jour de Iuin les Sauvages commencerent à se rejoüir tous ensemble & faire leur *Tabagie*, comme j'ay dit ci dessus, & danser, pour ladite victoire qu'ils avoient obtenuë contre leurs ennemis. Or apres avoir fait bonne chere, les Algou-

mequins, vne des trois nations, ſortirent de leurs Cabannes, & ſe retirerent à-part dans vne place publique, firent arranger toutes leurs femmes & filles les vnes prés des autres, & eux ſe mirent derriere chantans tous d'vne voix comme j'ay dit ci devant. Auſſi-tot tou-

Danſes & chanſons des femmes Sauvages

tes les femmes & filles commencerent à quitter leurs robbes de peaux, & ſe mirent toutes nuës montrans leur nature, neantmoins paré de Matáchia, qui ſont patenôtres & cordons entre-laſſez faits de poil de Porc-épic, qu'ils teindent de diverſes couleurs. Apres avoir achevé leurs chants, ilz dirent tous d'vne voix, *ho, ho, ho*. A méme inſtant toutes les femmes & filles ſe couvrirent de leurs robbes (car elles les jettent à leurs piés) & ſ'arrétérét quelque peu: & puis auſſi-tot recommençans à chanter elles laiſſerent aller leurs robbes cõme auparavant. Ilz ne bougent d'vn lieu en dançant, & font quelques geſtes & mouvemens du corps, levans vn pied, & puis l'autre, en frappant contre terre. Or en faiſant cette danſe, le *Sagamo* des Algoumequins qui ſ'appelle *Beſoüat*, eſtoit aſſis devant leſdites femmes & filles, au milieu de deux batons, où eſtoient les tétes de leurs ennemis penduës: quelquefois il ſe levoit & ſen alloit haráguant & diſant aux Montagnés & Etechemins, voyéz comme nous-nous rejoüiſſons de la victoire que nous avons obtenuë de nos ennemis, il faut que vous en faciés autant, afin que nous ſoyons contens: puis tous enſemblo

Sagamo des Algoumequins.

disoient, *ho*, *ho*, *ho*. Retourné qu'il fut en sa place, le grand *Sagamo* avec tous ses compagnons dépouillerent leurs robbes estans tous nuds (hors-mis leur nature qui est couverte d'vne petite peau) & prindrent chacun ce que bon leur sembla, comme matachia, haches, espées, chauderons, graisses, chair d'Orignac, Loup-marin: bref chacun avoit vn present qu'ils allerent donner aux Algoumequins. Apres toutes ces ceremonies la danse cessa, & lesdits Algoumequins hommes & femmes emporterent leurs presens à leurs Cabannes. Ilz firent encores mettre deux hommes de chacune nation des plus dispos qu'ilz firent courir & celui qui fut le plus vite à la course eut vn present.

Present des Nouvagnés & Etechemins.

Tous ces peuples sont tous d'vne humeur assez joyeuse, ils rient le plus souvent, toutefois ils sont quelque peu Saturniens; Ilz parlent fort posément, comme se voulans bien faire entendre, & s'arrétent aussi-tot en songeant vne grande espace de temps, puis reprennent leur parole. Ils vsent bien souvent de cette façon de faire parmi leurs harangues au conseil, où il n'y a que les plus principaux, qui sont les anciens. Les femmes & enfans n'y assistent point.

Humeurs des Sauvages.

Tous ces peuples patissent tant quelquefois, qu'ilz sont préque contraints de se manger les vns les autres pour les grãdes froidures & neiges: car les animaux & gibier dequoy

Les Sauvages endurent la faim.

ilz vivent ſe retirent aux païs plus chauts. Ie tiens que qui leur montreroit à vivre & enſeigner le labourage des terres, & autres choſes, ilz l'apprendroient fort bien; car je vous aſſeure qu'il ſ'en trouve aſſez qui ont bon jugement, & répondent aſſez bien à propos ſur ce que l'on leur pourroit demander. Ils ont vne méchanceté en eux, qui eſt, vſer de vengeance & eſtre grands menteurs, gens en qui il ne fait pas trop bon ſ'aſſeurer, ſinon qu'avec raiſon & la force à la main; promettent aſſez & tiennent peu.

Malicedes Sauvages.

Ce ſont la pluſpart gens qui n'ont point de loy, ſelon que j'ay peu voir & m'informer audit grand *Sagamo*, lequel me dit: Qu'ils croyoient veritablement qu'il y a vn Dieu qui a creé toutes choſes. Et lors je lui dis, Puis qu'ils croient à vn ſeul Dieu: Comment eſt-ce qu'il les avoit mis au monde, & d'où ils eſtoient venus? Il me répondit, Apres que Dieu eut fait toutes choſes, il print quantité de fleches, & les mit en terre, d'où ſortit hommes & femmes, qui ont multiplié au monde juſques à preſent, & ſont venus de cette façon. Ie lui répondis que ce qu'il diſoit eſtoit faux: mais que veritablement il y avoit vn ſeul Dieu, qui avoit crée toutes choſes, en la terre, & aux cieux. Voyant toutes ces choſes ſi parfaites, ſans qu'il euſt perſonne qui gouvernat en ce monde, il print du limon de la terre, & en crea Adam nôtre premier pere: & comme il ſommeilloit, Dieu prinr vne de ſes cottes, & en forma

Croyance des Sauvages & leur foy.

en forma Eve, qu'il lui dõna pour compagne, & que c'estoit la verité qu'eux & nous estions venus de cette façon, & non de fleches comme ilz croyent. Il ne me dit rien, sinon: Qu'il avoüoit plustot ce que je lui disois, que ce qu'il mé disoit. Ie lui demanday aussi, s'il ne croyoit point qu'il y eust vn autre qu'vn seul Dieu, il me dit, que leur croyance estoit: Qu'il y avoit vn seul Dieu, vn Fils, vne Mere, & le Soleil, qui estoient quatre. Neantmoins que Dieu estoit par dessus tous; mais que le Fils estoit bon & le Soleil, à-cause du bien qu'ilz recevoient: Mais la Mere ne valoit rien, & les mangeoit; & que le Pere n'estoit pas trop bon. Ie lui remontray son erreur selon nôtre Foy, enquoy il adjouta quelque peu de creance. Ie lui demanday s'ils n'avoient point veu, ni oüi dire à leurs ancestres que Dieu fust venu au monde: il me dit, Qu'il ne l'avoit point veu: mais qu'anciennement il y eut cinq hommes qui s'en allerent vers le Soleil couchant, lesquels rencontrerent Dieu, qui leur demanda, Où allez-vous? Ilz dirent, Nous allons chercher nôtre vie: Dieu leur répondit, vous la trouverez ici. Ilz passerent plus outre, sans faire état de ce que Dieu leur avoit dit, lequel print vne pierre, & en toucha deux, qui furent transmuez en pierre: Et dit derechef aux trois autres, Où allez-vous? & ilz répondirent comme à la premiere fois: & Dieu leur dit derechef, Ne passez plus outre, vous la trouverez ici: Et voyans qu'il ne leur

Croyent vn Dieu, vn Fils, vne Mere, & le Soleil.

De cinq hommes que les Sauvages croyẽt avoir veu Dieu.

venoit rien, ilz passerent outre ; & Dieu print deux batons & il en toucha les deux premiers, qui furent transmuez en batons, & le cinquiéme s'arréta, ne voulant passer plus outre : Et Dieu lui demanda derechef, Où vas-tu ? Ie vois chercher ma vie, Demeure, & tu la trouveras : Il demeura sans passer plus outre, & Dieu lui donna de la viande, & en mangea: Apres avoir fait bonne chere, il retourna avec les autres Sauvages, & leur raconta tout ce que dessus. Il me dit aussi, Qu'vne autrefois il y avoit vn homme qui avoit quantité de *Tabac* (qui est vne herbe dequoy ilz prennent la fumée) & que Dieu vint à cet homme, & lui demanda où estoit son petunoir, l'homme print son petunoir, & le donna à Dieu, qui petuna beaucoup. Apres avoir bien petuné, Dieu rompit ledit petunoir en plusieurs pieces, & l'homme lui demãda, Pourquoy as-tu rompu mon petunoir, & tu vois bien que je n'en ay point d'autre? Et Dieu en print vn qu'il avoit, & le lui donna, lui disant : en voila vn que je te donne, porte-le à ton grand *Sagamo*, qu'il le garde, & s'il le garde bien, il ne mãquera point de chose quelconque, ni tous ses compagnõs: ledit homme print le petunoir, qu'il donna à son grand *Sagamo*, lequel tandis qu'il l'eut, les Sauvages ne manquerent de rien du monde: Mais que du depuis ledit *Sagamo* avoit perdu ce petunoir, qui est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelquefois parmi eux. Ie lui demãdai s'il croioit tout cela, Il me dit qu'oui;

D'vn autre hõme que les Sauvages croient avoir parlé à Dieu.

& que c'eſtoit verité. Or je croy que voila pourquoy ilz diſent que Dieu n'eſt pas trop bon. Mais je lui repliquay & lui dis, Que Dieu eſtoit tout bon, & que ſans doute c'eſtoit le diable qui ſ'eſtoit montré à ces hommes-là, & que ſ'ilz croioient comme nous en Dieu, ilz ne manqueroient de ce qu'ils auroient beſoin. Que le Soleil qu'ils voyoient, la Lune & les Etoilles avoient eſté creés de ce grand Dieu, qui a fait le ciel & la terre, & n'ont nulle puiſſance que celle que Dieu leur a donnée: Que nous croyons en ce grand Dieu, qui par ſa bonté nous avoit envoyé ſon cher Fils, lequel conceu du ſainct Eſprit, print chair humaine dans le ventre virginal de la Vierge Marie, ayant eſté trente-trois ans en terre, faiſant vne infinité de miracles, reſſuſcitant les morts, gueriſſant les malades, chaſſant les diables, illuminant les aveugles, enſeignant aux hommes la volonté de Dieu ſon Pere, pour le ſervir, honorer & adorer, a épandu ſon ſang, & ſouffert mort & paſſion pour nous & pour noz pechez, & racheté le genre humain, eſtant enſeveli & reſſuſcité, deſcendu aux enfers, & monté au ciel, où il eſt aſſis à la dextre de Dieu ſon Pere, Que c'eſtoit là la croiãce de tous les Chrétiés, qui croyent au Pere, au Fils, & au ſainct Eſprit, qui ne ſont pourtãt trois Dieux, ains vn méme, & vn ſeul Dieu, & vne Trinité, en laquelle il n'y a point de pluſtot, ou d'apres, rien de plus grãd ne de plus petit. Que la Vierge Marie mere du

Ie ne croy point que cette Theologie ſe puiſſe expliquer à ces peuples: quãd meme on ſçauroit parfaitement leur langue.

Fils de Dieu, & tous les hommes & femmes qui ont vécu en ce monde, faisans les commandemens de Dieu, & enduré martyre pour son nom, & qui par la permission de Dieu ont fait des miracles, & sont saincts au ciel en son Paradis, prient tous pour nous cette grande Majesté divine, de nous pardonner noz fautes & noz pechez que nous faisons contre sa loy & ses commandemens: Et ainsi par les prieres des saincts au ciel, & par noz prieres que nous faisons à sa divine Majesté, il nous donne ce que nous avons besoin, & le diable n'a nulle puissance sur nous: & ne nous peut faire de mal. Que s'ils avoient cette croyance, ilz seroient comme nous, que le diable ne leur pourroit plus faire de mal, & ne mãqueroient de ce qu'ils auroient besoin. Alors ledit *Sagamo* me dit, qu'il avoüoit ce que je disois. Ie lui demanday de quelle ceremonie ils vsoient à prier leur Dieu: Il me dit, Qu'ilz n'vsoient point autrement de ceremonies, sinon qu'vn chacun prioit en son cœur comme il vouloit: Voila pourquoy je croy qu'il n'y a aucune loy parmi eux, ne sçavent que c'est d'adorer & prier Dieu, & vivent la pluspart comme bétes brutes, & croy que promptement ilz seroient reduits bons Chrétiens si l'on habitoit leurs terres, ce qu'ilz desiroient la plus part. Ils ont parmi eux quelques Sauvages qu'ils appellent *Pilotoua*, qui parlent au diable visiblement, & leur dit ce qu'il faut qu'ilz facent, tant pour la guerre que pour autres

Quels Sauvages parlent au diable.

choſes, & que ſ'il leur commandoit qu'ils allaſſent mettre en execution quelque entrepriſe, ou tuer vn François, ou vn autre de leur nation, ils obeïroient auſſi-tot à ſon commandement. Auſſi ilz croient que tous les ſonges qu'ilz font ſont veritables; & de fait, il y en a beaucoup qui diſent avoir veu & ſongé choſes qui aviennent ou aviendront: Mais pour en parler avec verité, ce ſont viſions du diable, qui les trompe & ſeduit. *Sauvages croyent fermement aux ſonges.*

Comme le Capitaine Iacques Quartier part de la riviere de Saguenay *pour chercher vn port, & s'arrete à ſaincte Croix: Poiſſons inconeus: Grandes Tortuës: Ile aux Coudres: Ile d'Orleans: Rapport de la terre du païs: Accueil des François par les Sauvages: Harangue des Capitaines Sauvages.*

CHAP. XII.

LAISSONS maintenant le ſieur Chãplein faire la *Tabagie*, c'eſt à dire bãquet, & diſcourir de la Theologie avec les *Sagamos Anadabyou*, & *Bezoüat*, & allõs reprendre le Capitaine Iacques Quartier, lequel nous veut mener à-mont la riviere de *Canada* juſques à ſaincte Croix lieu de ſa retraite, où nous verrons quelle chere on lui fit, & ce qui lui avint parmi ces peuples nou-

veaux (j'enten nouveaux, parce qu'avant lui jamais aucun n'eſtoit entré ſeulement en cette riviere.) Voici donc comme il pourſuit.

Comme Iacques Quartier part de la riviere de Saguénay

Le deuxiéme jour de Septembre nous ſortimes hors de ladite riviere pour faire le chemin vers *Canada*, & trouvames la marée fort courante & dangereuſe, pource que devers le Su de ladite riviere y a deux iles à l'entour deſquelles à plus de trois lieuës n'y a que deux ou trois braſſes ſemées de groz perrons comme tonneaux & pipes, & les marées decevantes par entre leſdites iles: de ſorte que cuidames y perdre nôtre gallion, ſinon le ſecours de noz barques, & à la choiſte deſdits plateis (*c'eſt à dire, à la cheute deſdits rochers*) y a de profond trente braſſes & plus. Paſſé ladite riviere de *Saguenay*, & leſdites iles environ cinq lieuës vers le Suroüeſt y a vne autre ile vers le Nort, aux côtez de laquelle y a de moult hautes terres, le travers deſquelles cuidames poſer l'ancre pour eſtaller l'Ebe, & n'y peumes trouver le fond à ſix-vingts braſſes à vn trait d'arc de terre: (*choſe étrange, car là l'eau commence à eſtre douce à ſix vingts lieues de l'entrée de la riviere*) de ſorte que fumes contraints de retourner vers ladite ile, où poſames à trente-cinq braſſes & beau fond.

Iles dangereuſes.

Ebe eſt quand la mer pert & ſe retire.

Eſtaller l'Ebe eſt ietter l'ãcre, attendant que la mer ſoit baſſe.

Merveilleuſe profõdeur de riviere.

Le lendemain au matin fimes voiles, & apparillames pour paſſer outre, & eumes conoiſſance d'vne ſorte de poiſſons, deſquels il n'eſt memoire d'homme avoir veu, ni ouï. Leſdits poiſſons ſont auſſi gros comme

Poiſſons inconeus.

Moroux, ſans avoir aucun eſtoc, & ſont aſſez faits par le corps & téte de la façon d'vn levrier, auſſi blancs comme neige, ſans aucune tache, & y en a moult grand nombre dedans ledit fleuve; qui vivent entre la mer & l'eau douce. Les geins du païs les nomment *Adhothuis*, & nous ont dit qu'ilz ſont fort bons à manger, & ſi nous ont affermé n'y en avoir en tout ledit fleuve ni païs qu'en cet endroit.

Adhothuis poiſſon.

Le ſixiéme jour dudit mois avec bon vent fimes courir à-mont ledit fleuve environ quinze lieuës, & vimmes póſer à vne ile qui eſt bort à la terre du Nort; laquelle fait vne petite baye & couche de terre, à laquelle y a vn nombre ineſtimable de grandes tortuës, qui ſont les environs d'icelle ile. Pareillement par ceux du païs ſe fait és environs d'icelle ile grande pecherie des *Adhothuis* ci devant écrits. Il y a auſſi grand courant és environs de ladite ile, comme devant Bourdeaux, de flot & ebe. Icelle ile contient environ trois lieuës de long, & deux de large, & eſt vne fort bonne terre & graſſe, pleine de beaux & grands arbres de pluſieurs ſortes: & entre autres y a pluſieurs Coudres franches que trouvames fort chargez de noizilles auſſi groſſes & de meilleure ſaveur que les nôtres, mais vn peu plus dures. Et par ce la nommames *l'Ile ês Coudres.*

Nombre ineſtmable de grandes tortues.

Flot, c'eſt quand la mer vient & remõte en deſſus, Ebe quãd elle ſe retire.

L'ile és Coudres.

Le ſeptiéme jour dudit mois jour de nôtre Dame, apres avoir ouï la Meſſe, nous partimes

de ladite ile pour aller à-mont ledit fleuve, & vimmes à quatorze iles qui estoiét distãtes de ladite ile és Coudres de sept à huit lieuës, qui est le cõmencement de la terre & province de *Canada*: delquelles y en a vne grande environ dix lieues de long, & cinq de large, où il y a gens demourans qui font grande pecherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve selon les saisons, dequoy sera fait ci-aprés mention. Nous estans posez & à l'ancre entre icelle grande ile & la terre du Nort, fumes à terre & portames les deux hommes que nous aviõs prins le precedent voyage (*sur ce ie m'étonne comme le precedent voyage finit vn peu plus loin que le Cap de Montmorenci, & n'est fait mention de ceci*) & trouvames plusieurs gens du païs, lesquels commencerent à fuir, & ne voulurent approcher jusques à ce que lesdits deux hommes commencerent à parler & leur dire qu'ils estoient *Taignragni* & *Domagaya*: & lors qu'ils eurent conoissance d'eux, cõmencerent à faire grand' chere dansans & faisans plusieurs cerimonies, & vindrẽt partie des principaux à noz bateaux, lesquels nous apporterent force anguilles, & autres poissons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui est le pain duquel ils vivent en ladite terre, & plusieurs gros melõs. Et icelle journée vindrent à noz navires plusieurs barques dudit païs, chargées de gens tãt hommes que femmes pour faire chere à noz deux hõmes, lesquels furent tous bien receuz par ledit Capitaine qui les fétoya de ce qu'il

Commencement de la terre de Canada.

Cette ile est ores dite l'ile d'Orleans.

Pain des Canadiẽs.

Mil.

Melons.

peut. Et pour faire sa conoissance leur donna aucuns petits presens de peu de valeur, desquels se contenterent fort.

Le lendemain le Seigneur de *Canada* nommé *Donnacona* en nom, & l'appellant pour Seigneur *Agouhanna*, vint avec deux barques accompagné de plusieurs gens devant noz navires, puis en fit retirer en arriere dix, & vint seulement avec deux à bord desdites navires accompagné de seze hommes: & cõmença ledit *Agohanna* le travers de plus petit de noz nauires à faire vne predication & prechement à leur mode en demenant son corps & membres d'vne merveilleuse sorte, qui est vne ceremonie de joye & asseurance. Et lors qu'il fut arrivé à la nef generale où estoient lesditz *Taiguragny*, & *Domagaya*, parla ledit seigneur à eux, & eux à lui, & lui commencerent à conter ce qu'ils avoient veu en France, & le bon traitement qui leur avoit esté fait, dequoy fut ledit seigneur fort joyeux, & pria le Capitaine de luy bailler ses bras pour les baiser & accoller, qui est leur mode de faire chere en ladite terre. Et lors ledit Capitaine entra dedans la barque dudit *Agouhanna*, & commanda qu'õ apportast pain & vin pour faire boire & manger ledit Seigneur & sa bende. Ce qui fut fait. Dequoy furent fort contens: & pour lors ne fut autre present fait audit seigneur, attendant lieu & temps. Apres lesquelles choses faites se departirent les vns des autres, & prindrent congé, & se retira ledit *Agouhanna* à ses bar-

Agouhãna nom de Seigneur, ou Capitaine

Harãgue du Agouhanna de Canada.

Baisers des bras, & accolemens.

ques, pour soy retirer & aller en son lieu. Et pareillement ledit Capitaine fit appreter noz barques pour passer outre, & aller à-mont ledit fleuve avec le flot pour chercher hable & lieu de sauveté, pour mettre les navires, & fumes outre ledit fleuve environ dix lieuës costoyans ladite ile, & au bout d'icelle trouvames vn affourc d'eaux fort beau & plaisant; auquel lieu y a vne petite riviere, & hable de basse marinant de deux à trois brasses, que trouvames lieu à nous propice pour mettre nosdites navires à sauveté. Nous nommames ledit lieu SAINCTE CROIX, par ce que ledit jour y arrivames. Aupres d'iceluy lieu y a vn peuple dont est Seigneur ledit *Donnacona*: & y est sa demeurance, lequel se nomme *Stadaconé*, qui est aussi bonne terre qu'il soit possible de voir & bien fructiferante, pleine de moult beaux arbres de la nature & sorte de France, comme Chenes, Ormes, Fraines, Noyers, Pruniers, Ifs, Cedres, Vignes, Aubépines, qui portent fruit aussi gros que prunes de Damas, & autres arbres, souz lesquels croit d'aussi bon Chanvre que celui de France, lequel vient sans semẽce ni labour. Apres avoir visité ledit lieu, & trouué estre convenable, se retira ledit Capitaine & les autres dedans les barques pour retourner aux navires. Et ainsi que sortimes hors ladite riviere, trouvames au devant de nous l'vn des seigneurs dudit peuple de *Stadaconé* accompagné de plusieurs gens tant hommes que femmes, lequel

Hable de barre &c. c'est à dire Havre qui assesche de basse mer, & y a de deux à trois brasses d'eau de haute mer. Saincte Croix, où hiverna Iacques Quartier.

Arbres de de la terre de saincte Croix. Chanvre.

seigneur commença à faire vn prechement à la façon & mode du païs, qui est est de joye & asseurance, & les femmes dansoient & chantoient sans cesse estans en l'eau jusques és genoux. Le Capitaine voyant leur bonne amour & bon vouloir, fit approcher la barque où il estoit, & leur donna des couteaux & petites patenotres de verre, dequoy menerent vne merveilleuse joye: de sorte que nous estans departis d'avec eux, distans d'vne lieuë ou environ, les oyons chanter, danser, & mener féte de nótre venuë.

Harãgue d'vn autre Capitaine Canadois.

Retour du Capitaine Iacques Quartier à l'ile d'Orleans, par lui nommée l'Ile de Bacchus, *& ce qu'il y trouva: Balizes fichées au port saincte Croix: Forme d'alliance: Navire mis à sec pour hiverner: Sauvages ne trouvent bon que le Capitaine aille en* Hochelaga: *Etonnement d'iceux au bourdonnement des Canons.*

CHAP. XIII.

LA saison s'avançoit desja fort & pressoit le Capitaine Iacques Quartier de chercher vne retraite avant l'hiver, ce qui le faisoit háter, se trouvant en païs inconeu, où jamais aucun Chrétien n'avoit esté: puis il vouloit voir vne fin

à la découverte de cette grande riviere de *Canada*, dans laquelle jamais noz mariniers n'eſtoient entrez, cuidans (à cauſe de ſon incroyable largeur) que ce fuſt vn golfe: & pource ledit Capitaine Quartier ne ſ'arrêta gueres ni en la riviere de *Saguenay*, ni ẽs iles aux Coudres & d'Orleans (ainſi s'appelle aujourd'huy celle où il mit à terre les deux Sauvages qu'il avoit r'amené de France) Il paſſa donc chemin ſans perdre temps, & ayant rencontré vn lieu aſſez commode pour loger ſes navires (ainſi que nous avons n'a gueres veu) il delibera de ſ'y arreter. Et ayant laiſſé ſeſditz navires en ladite ile d'Orleans il les retourna querir, comme nous verrons par la ſuite de ſon hiſtoire, laquelle il continue ainſi:

Apres que nous fumes arrivez avec les barques auſditz navires, & retournez de la riviere Saincte Croix, le Capitaine commanda appréter leſdites barques pour aller à terre à ladite ile voir les arbres (qui ſembloient à voir fort beaux) & la nature de la terre d'icelle. Ce qui fut fait. Et eſtant à ladite ile, la trouvames pleine de fort beaux arbres, cõme Chenes, Ormes, Pins, Cedres, & autres bois de la ſorte des nôtres, & pareillement y trouvames force vignes, ce que n'avions veu par ci devant en toute lã terre. Et pource la nommanes *l'Ile de Bacchus*: Icelle ile tient de longueur environ douze lieuës: & eſt moult belle terre & vnie, pleine de bois, ſans y avoir aucun labourage, fors qu'il y a petites maiſons,

Arbres de l'Ile d'Orleans.

Ile d'Orleans dite par Iacques Quartier l'Ile de Bacchus.

où ilz font pecherie, comme par ci devant eſt fait mention.

Le lendemain partimes auec noſdits navires pour les mener audit lieu de ſaincte Croix, & y arrivames le lendemain quatorzieme dudit mois; & vindrent au devant de nous leſdits *Donnacona*, *Taguragni*, & *Domagaya*, avec vingt-cinq barques chargées de gens, leſquels venoient du lieu d'où eſtions partis, & alloiét audit *Stadaconé* où eſt leur demeurance: & vindrent tous à noz navires faiſans pluſieurs ſignes de joye, fors les deux hommes qu'aviõs apporté, ſçavoir *Taguragni* & *Domagaya*, leſquels eſtoient tout changez de propos & de courage, & ne voulurent entrer dans noſdits navires, nonobſtant qu'ils en fuſſent pluſieurs fois priez: dequoy eumes aucune deffiance. Le Capitaine leur demanda s'ilz vouloient aller (comme ilz luy avoient promis) auec luy à *Hochelaga*: & ilz répondirent qu'ouy, & qu'ils eſtoient deliberez d'y aller: & alors chacun ſe retira.

Es ports de mer où n'y a gueres de profond on plante des baliſes & remarques pour la cõduite des vaiſſeaux.

Et le lendemain quinzieme dudit mois le Capitaine accompagné de pluſieurs de ſes gens fut à terre pour faire planter baliſes & merches, pour plus ſeurement mettre les navires à ſeureté. Auquel lieu trouvames & ſe rendirent au devant de nous grand nombre des gens du païs: & entre autres leſditz *Donnacona*, noz deux hommes, & leur bende, leſquelz ſe tindrent à-part ſous vne pointe de terre, qui eſt ſur le bort dudit fleuve, ſans

qu'aucun d'eux vint environ nous, comme les autres qui n'estoient de leur bende faisoient. Et apres que ledit Capitaine fut averti qu'ils y estoient, commanda à partie de ses gens aller avec lui, & furent vers eux sous ladite pointe, & trouverent ledit *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & autres. Et apres s'estre entresaluez, s'avança ledit *Taiguragni* de parler, & dit au Capitaine que ledit seigneur *Donnacona* estoit marri dont ledit Capitaine & ses gens, portoient tant de batons de guerre, parce.que de leur part n'en portoient nulz. A quoy répondit le Capitaine que pour sa marrisson ne laisseroit à les porter, & que c'estoit la coutume de France, & qu'il le sçavoit bien. Mais pour toutes les paroles ne laisserent lesditz Capitaine & *Donnacona* de faire grand' chere ensemble. Et lors apperceumes que tout ce que disoit ledit *Taiguragni* ne venoit que de lui & son compagnon. Car avant departir dudit lieu firent vne asseurance ledit Capitaine & seigneur de sorte merveilleuse. Car tout le peuple dudit *Donnacona* ensemblement jetterent & firét trois cris à pleine voix, que c'estoit chose horrible à ouïr. Et à tant prindrent congé les vns des autres, & nous retirames à bord pour icelui jour.

Sauvages fachez de ce que les François portent armes.

Alliance avec vn Capitaine Sauvage.

Le lendemain sezieme dudit mois nous mimes noz deux plus grandes navires dedans ledit hable & riviere, où il y a de pleine mer trois brasses, & de basse eau demie brasse, & fut laissé le gallion dedans la rade pour me-

Cheval mis en l'étable pour reposer l'hiver.

ner à *Hochelaga*. Et tout incontinent que lesditz navires furent audit hable & à sec, se trouverent devant lesditz navires lesditz *Donnacona*, *Taiguragni*, & *Domagaya*, auec plus de cinq cés personnes tant hõmes, femmes, qu'enfans. Et entra ledit seigneur auec dix ou douze autres des plus grandz personnages, lesquelz furent par ledit Capitaine, & autres, fétoyez & receuz selon leur état, & leur furent donnez aucuns petitz presens: & fut par *Taiguragni* dit audit Capitaine que ledit seigneur estoit marri dont il alloit à *Hochelaga*, & que ledit seigneur ne vouloit point que lui qui parloit allat avec lui, comme il avoit promis, parce que la riviere ne valoit rien (*c'est une façon de parler des Sauvages, pour dire qu'elle est dangereuse, comme de verité elle est, passé le lieu derriere à sainct̃e Croix*) A quoy fit réponse ledit Capitaine, que pour tout ce ne laisseroit y aller s'il lui estoit possible, parce qu'il avoit commandement du Roy son maistre d'aller au plus avant qu'il lui seroit possible: mais si ledit *Taiguragni* y vouloit aller, cõme il avoit promis qu'on luy feroit present dequoy il seroit content, & grand' chere, & qu'ilz ne feroient seulement qu'aller voir *Hochelaga*, puis retourner. A quoy répondit ledit *Taiguragni* qu'il n'iroit point. Lors se retirerent en leurs maisons.

Hochelaga est le pais au Nort de la grande riviere à l'endroit du Sault.

Le lendemain dixseptiéme dudit mois ledit *Donnacona*, & les autres revindrent cõme devant, & apporterét force anguilles & autres

poiſſons, duquel ſe fait grande pecherie audit fleuve, comme ſera ci apres dit. Et lors qu'ilz furent arrivez devant noſditz navires, ilz cõmencerent à danſer & chanter comme ils avoient de coutume. Et apres qu'ils eurent ce fait, fit ledit *Donnacona* mettre tous ſes gens d'vn côté, & fit vn cerne ſur le ſablon, & y fit mettre ledit Capitaine, & ſes gens, puis commença vne grande harangue tenant vne fille d'environ de l'aage de dix ans en l'vne de ſes mains, puis la vint preſenter audit Capitaine, & lors toutes les gens dudit ſeigneur ſe prindrent à faire trois cris en ſigne de joye & alliance, puis derechef preſenta deux petits garçons de moindre aage l'vn apres l'autre, deſquelz firent tels cris & cerimonies que que devant. Duquel preſent fut ledit ſeigneur par ledit Capitaine remercié. Et lors *Taigura-gni* dit audit Capitaine que la fille eſtoit la propre fille de la ſœur dudit ſeigneur, & l'vn des garçons frere de luy qui parloit: & qu'on les luy donnoit ſur l'intention qu'il n'allat point à *Hochelaga*. Lequel Capitaine répondit que ſi on les luy avoit donné ſur cette intention, qu'on les reprint, & que pour rien il ne laiſſeroit à aller audit *Hochelaga*, par-ce qu'il avoit commandement de ce faire. Sur leſquelles paroles *Domagaya* compagnon dudit *Taiguragni* dit audit Capitaine que ledit ſieur luy avoit donné leſdits enfans pour bon amour, & en ſigne d'aſſeurance, & qu'il eſtoit content d'aller avec ledit Capitaine à *Hochelaga*: dequoy eurent

Harãgue d'vn Capitaine Sauvage, & forme d'alliance avecles François.

eurent groſſes paroles leſditz *Taiguragni* & *Domagaya*. Dont apperceumes que ledit *Taiguragni* ne valoit riens, & qu'il ne ſongeoit que trahiſon, tant par ce, qu'autres mauvais tours que lui avions veu faire. Et ſur ce ledit Capitaine fit mettre leſdits enfans dedans les navires, & apporter deux epées, vn grand baſſin d'airain, plain, & vn ouvré à laver les mains, & en fit preſent audit *Donnacona*, qui fort ſ'en contenta, & remercia ledit Capitaine, & cõmanda à tous ſes gens chanter & danſer: & pria le Capitaine faire tirer vne piece d'artillerie, parce que *Taiguragni*, & *Domagaya* lui en avoient fait fête, & auſſi que jamais n'en avoient veu ni ouï. Lequel Capitaine répondit qu'il en eſtoit content; & commanda tirer vne douzaine de barges avec leurs boulets le travers du bois qui eſtoit joignant leſditz navires & hommes Sauvages; dequoy furent tous ſi étonnez qu'ilz penſoient que le ciel fuſt cheu ſur eux, & ſe prindrent à hurler & hucher ſi treſfort, qu'il ſembloit qu'enfer y fuſt viidé. Et auparavant qu'ilz ſe retiraſſent ledit *Taiguragni* fit dire par interpoſées perſones que les compagnons du gallion, leſquels eſtoient en la rade, avoient tué deux de leurs gens de coups d'artillerie, dont ſe retirerent tous ſi à grand háte qu'il ſembloit que les vouluſſions tuer. Ce qui ne ſe trouva verité: car durant ledit jour ne fut dudit gallion tirée artillerie.

Sauvage malicieux

Chanter & danſer façon de remercier entre les Sauvages.

Etonnement des Sauvages aux coups de Canõs, ou Barges.

Ruſe inepte des Sauvages pour détourner le Capitaine Iacques Quartier du voyage en Hochelaga: *Cõme ilz figurent le diable: Depart du ſieur Champlein de Tadouſſac pour aller à Saincte Croix : Nature & rapport du païs : Ile d'*Orleans: Kebec, *Diamans audit* Kebec: *Riviere de* Batiſcan.

CHAP. XIV.

IE ne trouve point en tout ce diſcours le ſujet pourquoy les Sauvages de *Canada* habituez prés ſaincte Croix ne vouloiẽt point que le Capitaine Quartier allat en *Hochelaga* qui eſt vers le Saut de la grande riviere. Neantmoins ie penſe que c'eſtoient leurs ennemis, & pour-ce n'avoient point ce voyage aggreable: ou bien ilz craignoient que ledit Capitaine ne les abandõnat, & allat demeurer en *Hochelaga*. Et pour ce voyãs que pour leurs beaux yeux icelui Capitaine ne vouloit point differer ſon entrepriſe, ilz ſ'aviſerẽt d'vne ruſe groſſiere (de verité) envers nous, qui ſommes armez du bouclier de la Foy, mais qui n'eſt point impertinente entre eux & leurs ſemblables. Voici donc ce que l'Authéur en dit.

Le dix-huictiéme jour dudit mois de Septembre pour nous cuider toujours empécher d'aller à *Hochelaga*, ſongérent vne grãde fineſſe; qui fut telle: Ilz firent habiller trois hommes en la façon de trois diables, leſquels eſtoient vétuz de peaux de chiens noirs & blancs, & avoient cornes auſſi longues que le bras, & eſtoient peints par le viſage de noir cõme charbon: & les firent mettre dãs vne de leurs barques à nótre non ſceu. Puis vindrent avec leur bende, cõme avoient de coutume, aupres de noz navires, & ſe tindrent dedans le bois ſans apparoitre environ deux heures attendãs que l'heure & marée fut venuë pour l'arrivée de ladite barque: à laquelle heure ſortirent tous, & ſe preſentérent devant noſdits navires, ſans eux approcher ainſi qu'ilz ſouloient faire. Et commença *Taiguragni* à ſaluer le Capitaine, lequel lui demanda ſ'il vouloit avoir le bateau. A quoy lui répondit ledit *Taiguragni* que non pour l'heure, mais que tantõt il entreroit dedans leſdits navires. Et incontinent arriva ladite barque, où eſtoient leſdits trois hommes apparoiſſans eſtre trois diables, ayans de grãdes cornes ſur leurs tétes, & faiſoit celui du milieu, en venant, vn merueilleux fermõ, & paſſérent le long de noz navires avec leurdite barque, ſans aucunement tourner leur veuë vers nous, & allerét aſſener & dõner en terre auec leurdite barque, & tout incontinét ledit *Dõnacona* & ſes gẽs prindrét ladite barque & leſdits hõmes leſquels s'eſtoiét

Ruſes des Sauvages pour empecher le voyage en Hochelaga.

Sauvages figurent le diable comme on fait par-deça.

laiſſé cheoir au fond d'icelle, comme gens morts, & porterent le tout enſemble dans le bois, qui eſtoit diſtant deſdiz navires d'vn jet de pierre, & ne demeura vne ſeule perſone que tous ne ſe retiraſſent dedans ledit bois. Et eux eſtans retirez commencerent vne predication & prechement que nous oyons de noz navires, qui dura environ demie heure. Apres laquelle ſortirent ledit *Taiguragni* & *Domagaya* dudit bois marchans vers nous ayãs les mains jointes & leurs chapeaux ſouz leurs coudes, faiſans vne grande admiration. Et commẽça ledit *Taiguragni* à dire & proferer par trois fois Ieſus, Ieſus, Ieſus, levant les yeux vers le ciel. Puis *Domagaya* cõmença à dire, Ieſus Maria, Iacques Quartier, regardant le ciel cõme l'autre. Et le Capitaine voyant leurs mines & cerimonies leur commença à demander qu'il y avoit, & que c'eſtoit qui eſtoit ſurvenu de nouveau; leſquels répõdirent qu'il y avoit de pitcuſes nouvelles, en diſant, Nenni eſt-il bon [c'eſt à dire qu'elle ne ſont point bõnes] Et le Capitaine leur demãda derechef que c'eſtoit. Et ilz lui dirent que leur dieu nommé *Cudouagni* avoit parlé à *Hochelaga*, & que les trois hommes devant-dits eſtoient venus de par lui leur annoncer les nouvelles, & qu'il y avoit tant de glaces, & neges, qu'ilz mourroient tous. Deſquelles paroles nous primmes tous à rire, & leur dire que *Cudouagni* n'eſtoit qu'vn ſot, & qu'il ne ſçavoit qu'il diſoit, & qu'ilz le diſſent à ſes meſſagers, & que Ieſus les garde-

Il avoit appris cette façõ de parler en Frãce.

Dieu des Canadiẽs

roit bien de froid s'ilz lui vouloient croire. Et lors ledit *Taiguragni* & ſon compagnon demanderent audit Capitaine ſ'il avoit parlé à Ieſus. Et il répondit que ſes Pretres y avoient parlé, & qu'il feroit beau temps. Dequoy remercierent fort ledit Capitaine, & ſ'en retournerent dedans le bois dire les nouvelles aux autres, leſquels ſortirẽt dudit bois tout incontinent feignans eſtre joyeux deſdites paroles. Et pour mõtrer qu'ils en eſtoient ioyeux, tout incõtinent qu'ilz furent devãt les navires cõmencerent d'vne commune voix à faire trois cris & hurlemens, qui eſt leur ſigne de ioye, & ſe prindrent à danſer & châter cõme avoient de coutume. Mais par reſolution leſdits *Taiguragni* & *Domagaya* dirent audit Capitaine que ledit *Donnacona* ne vouloit point que nul d'eux allât à *Hochelaga* auec lui ſ'il ne bailloit plege qui demourât à terre avec ledit *Donnacona*. A quoy leur répondit le Capitaine que ſ'ilz n'eſtoient deliberez y aller de bõ courage, qu'ilz demouraſſent, & que pour eux ne lairroient mettre peine à y aller.

Cris de ioye entre les Sauvages.

Sauvages demandẽt plege.

Or devant que nôtre Capitaine Iacques Quartier ſ'embarque pour faire ſon voyage, allons querir le ſieur Champlein, lequel nous avons laiſſé à *Tadouſſac* entretenant les Sauvages de diſcours Theologiques. Nous le lairrõs en garniſon à Saincte Croix, tandis que ledit Capitaine fera la decouverte de la grande riviere juſques au Saut & à *Hochelaga*: & en venant paraventure remarquerõs-nous avec lui

quelques particularités que nous n'avons pas veuës. Car ie n'eſtime point qu'il ait peu fait d'avoir remarqué, & comme pontillé juſques aux petites roches & battures qui ſont dans la riviere pour la ſeureté des navigans, & à fin qu'en moins de temps ilz puiſſent penetrer par tout, marchans ſouz cette conduite comme ſur vn chemin tout fraye. Il dit donc:

Le Mercredi dixhuitiéme jour de Iuin nous partimes de *Tadouſſac* pour aller au Saut. Nous paſſames prés d'vne ile qui ſ'appelle l'ile du Liévre qui peut eſtre à deux lieuës de la terre & bende du Nort, à quelques ſept lieuës dudit Tadouſſac, & à cinq lieuës de la terre du Su. De l'ile au Liévre nous rengeames la cóte du Nort, environ demie lieuë, juſques à vne pointe qui avance à la mer, où il faut prendre plus au large: Ladite pointe eſt à vne lieuë d'vne ile qui ſ'appelle l'ile au Coudre qui peut tenir environ deux lieuës de large, & de ladite ile à la terre du Noŕt, il y a vne lieuë. Cette ile eſt quelque peu vnie, venant en amoindriſſant par les deux bouts. Au bout de l'Oüeſt il y a des prairies & pointes de rochers qui avancent quelque peu dans la riviere. Elle eſt quelque peu aggreable pour les bois qui l'environnent. Il y a force ardoiſe, & y eſt la terre quelque peu graveleuſe; au bout de laquelle il y a vn rocher qui avance à la mer environ demie lieuë. Nous paſſames au Nort de ladite ile, diſtante de l'ile au Lievre de douze lieuës.

L'ile au Coudre.

Le Ieudy enſuiuant nous en partimes, & vimmes mouïller l'ancre à vne ance dangereuſe du cóté du Nort, où il y a quelques prairies, & vne petite riviere, où les Sauvages cabannent quelque-fois. Cedit iour rengeans toujours ladite cóte du Nort, juſques à vn lieu où nous relachames pour les vens qui nous eſtoient contraires, où il y avoit force rochers & lieux fort dãgereux, nous fumes trois jours en attendant le beau temps. Toute cette cóte n'eſt que montagnes tant du cóté du Su, que du cóté du Nort, la plus part reſſemblant à celle du Saguenay,

Ance dãgereuſe.

Côte dangereuſe.

Le Dimanche vingt-deuxiéme jour dudit mois nous en partimes pour aller à l'ile d'Orleans, où il y a quantité d'iles à la bande du Su, leſquelles ſont baſſes & couvertes d'arbres, ſemblans eſtre fort agreables, contenans (ſelon que i'ay peu iuger) les vnes deux lieuës, & vne liéuë, & autres demie: Autour de ces iles ce ne ſont que rochers & baſſes, fort dangereux à paſſer, & ſont éloignez quelques deux lieuës de la grand' terre du Su. Et de là vimmes renger à l'ile d'Orleans du cóté du Su. Elle eſt à vne lieuë de la terre du Nort, fort plaiſante & vnie, contenant de long huit lieuës. Le cóté de la terre du Su eſt terre baſſe, quelques deux lieuës avant en terre; leſdites terres commencent à eſtre baſſes à l'endroit de ladite ile, qui peut eſtre à deux lieuës de la terre du Su. A paſſer du cóté du Nort, il y fait fort

Iles belles & dangereuſes.

Ile d'Orleans.

dágereux pour les bács de ſable & rochers qui ſont entre ladite ile & la grand' terre, & aſſeche préque toute de baſſe mer. Au bout de ladite ile ie vis vn torrent d'eau qui débordoit de deſſus vne grande montagne de ladite riviere de Canada, & deſſus ladite mõtagne eſt terre vnie & plaiſante à voir, bien que dedans leſdites terres l'on voit de hautes montagnes qui peuvent eſtre à quelques vingt ou vingt-cinq lieuës dans les terres, qui ſont proches du premier Saut du *Saguenay*. Nous vimmes mouïller l'ancre à *Kebec* qui eſt vn détroit de ladite riviere de Canada, qui a quelque trois cẽs pas de large. Il y a à ce détroit du côté du Nort vne montagne aſſez haute qui va en abbaiſſant des deux côtez. Tout le reſte eſt païs vni & beau, où il y a de bõnes terres pleines d'arbres comme chenes, cyprés, boulles, ſapins, & trembles, & autres arbres fruitiers, ſauvages, & vignes: qui fait qu'à mon opinion ſi elles eſtoient cultivées elles ſeroient bõnes comme les nôtres. Il y a le long de la cóte dudit *Kebec* des diamans dans des rochers d'ardoiſe, qui ſont meilleurs que ceux d'Alençon. Dudit *Kebec* iuſques à l'ile au Coudre il y a vingt-neuf lieuës.

Torrent d'eau.

Mõtagnes que l'on void eſtre loing.

Deſcriptiõ de Kebec.

Des diamans que l'õ trouve à Kebec.

Du païs qui eſt entre Kebec & ſaincte Croix.

Le Lundi vingt-troiſiéme dudit mois nous partimes de *Kebec* où la riviere commence à s'élargir quelque-fois d'vne lieuë, puis de lieuë & demie, ou deux lieuës au plus. Le païs va de plus en plus en embelliſſant. Ce sõt toutes terres baſſes, ſans rochers, que fort peu. Le

côté du Nort est rempli de rochers & bãcs de sable, il faut prẽdre celui du Su, cõme d'vne demie lieuë loin de terre. Il y a quelques petites rivierès qui ne sont point navigables, si ce n'est pour les Canots des Sauvages, ausquelles y a grande quantité de sauts. Nous vimmes mouïller l'ancre jusques à saincte Croix, distante de *Kebec* de quinze lieuës. C'est vne pointe basse qui va en haussant des deux côtez: Le païs est beau & vni, & les terres meilleures qu'en lieu que j'eusse veu, avec quantité de bois: mais fort peu de sapins & cyprez. Il s'y trouve en quantité de vignes, poires, noisettes, cerizes, grozelles rouges & vertes, & de certaines petites racines de la grosseur d'vne petite noix, ressemblant au gout comme treffes, qui sont tres-bonnes roties & bouïllies; Toute cette terre est noire, sans aucuns rochers, sinon qu'il y a grande quantité d'ardoise: elle est fort tendre, & si elle estoit bien cultivée, elle seroit de bon rapport. Du côté du Nort il y a vne riviere qui s'appelle *Batiscan*, qui va fort avant en terre, par où quelquefois les Algoumequins viennent: & vne autre du méme côté à trois lieuës dudit saincte Croix sur le chemin de *Kebec*, qui est celle où fut Iacques Quartier au commencement de la découverture qu'il en fit, & ne passa point plus outre.

Pointe de sainte Croix.

Fruits.

Riviere qui s'appelle Batiscan.

Voyage du Capitaine Iacques Quartier à Hochelaga: *Nature & fruits du pays: Reception des François par les Sauvages: Abondance de vignes & raisins: Grand lac: Rats musquez: Arrivée en* Hochelaga: *Merveilleuse rejouyssance desdits Sauvages.*

CHAP. XV.

Horace en son art Poetique.

UN Poëte Latin parlant des langues & dictions qui perissent bien souvent, & se remettent sus selon les humeurs & vsages des temps, dit fort bien

Multa renascentur quæ jam cecidere, cadentque.

Ainsi est-il des faits de plusieurs personnages, desquels la memoire se pert bien souvent avec les hommes, & sont frustrez de la loüange qui leur appartient. Et pour n'aller chercher des exemples externes, le voyage de nôtre Capitaine Iacques Quartier depuis saincte Croix jusques au Saut de la grande riviere, estoit inconeu en ce temps ici, les ans & les hommes (car Belleforest n'en parle point) lui en avoient ravi la loüange, si bien que le sieur Chãplein pensoit estre le premier qui en avoit gaigné le pris. Mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, & suivãt ce, dire que ledit Champlein a ignoré l'histoire du voyage dudit Iacques Quartier: Et neantmoins ne

laisse point d'estre loüable en ce qu'il a fait. Mais je m'étonne que le sieur du Pont Capitaine hantant dés long-tẽps les Terres-neuves & conducteur de la navigation dudit Champlein, lequel a esté habitant de sainct Malo, ait ignoré cela. Or pour ne nous amuser, voici la description du voyage dudit Quartier au dessus du port de saincte Croix.

Debarquement de saincte Croix pour aller en Hochelaga.

Le dixneufiéme jour de Septembre nous appareillames & fimes voile avec le gallion & les deux barques pour aller avec la marée amont ledit fleuve, où trouvames à voir des deux côtez d'icelui les plus belles & meilleures terres qu'il soit possible de voir, aussi vnies que l'eau, pleines des plus beaux arbres du monde, & tant de vignes chargées de raisins le long du fleuve, qu'il semble mieux qu'elles y ayent esté plantées de main d'hõme, qu'autrement. Mais parce qu'elles ne sont cultivées ni taillées, ne sont lesdits raisins si doux, ne si gros comme les nôtres. Pareillement nous trouvames grand nombre de maisons sur la rive dudit fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pecherie de tous bons poissons selon les saisons. Et venoient en noz navires en aussi grãd amour & privauté que si eussions esté du païs, nous apportans force poisson, & de ce qu'ils avoient, pour avoir de nôtre marchandise, tendans les mains au ciel, faisans plusieurs ceremonies & signes de joye. Et nous estans posés environ à vingt-cinq lieuës de *Canada* à vn lieu nommé *Achelaci*,

Beauté du pais.

Vignes en abondance.

Grande pecherie.

Caresses du peuple Sauvage faites aux François.

qui eſt vn détroit dudit fleuve fort courant & dangereux tant de pierres, que d'autres choſes. Là vindrent pluſieurs barques à bord, & entre autres y vint vn grand ſeigneur du païs, lequel fit vn grand ſermon en venant & arrivant à bord, montrant par ſignes evidens avec les mains & autres cerimonies, que ledit fleuve eſtoit vn peu pl⁹a-mõt fort dãgereux, nous avertiſſant de nous en donner garde. Et preſenta celui ſeigneur au Capitaine deux de ſes enfans à don, lequel print vne fille de l'âge d'environ huit à neuf ans, & refuſa vn petit garçon de deux ou trois ans, parce qu'il eſtoit trop petit. Ledit Capitaine feſtiva ledit ſeigneur & ſa bende de ce qu'il peut, & lui donna aucun petit preſent, duquel remercia ledit ſeigneur le Capitaine, puis ſ'en allerent à terre. Dempuis ſont venuz celui ſeigneur & ſa femme voir leur fille juſques à *Canada*, & apporter aucun petit preſent au Capitaine.

Abord: façon de parler ſignifiant dans le navire.

Dempuis ledit jour dix-neufiéme juſques au vingt-huitiéme dudit mois nous avons eſté navigans à-mont ledit fleuve ſans perdre heure ni jour, durant lequel temps avons veu & trouvé auſſi beaucoup de païs & terres auſſi vnies que l'on ſçauroit deſirer, pleines de plus beaux arbres du monde, ſçavoir chenes, ormes, noyers, pins, cedres, pruches, fraines, bouls, ſauls, oziers, & force vignes (qui eſt le meilleur) leſquels avoient ſi grande abondance de raiſins, que les cõpagnons (*c'eſt à dire les matelots*) en venoient tout chargez à bord.

Abres du païs en allant à Hochelaga.

Quantité de vignes.

Il y a pareillement force gruës, cignes, outardes, oyes, cannes, aloüettes, faisans, perdris, merles, mauvis, toutres, chardonnerets, serins, linottes, rossignols, & autres oiseaux, comme en France, & en grande abondance. *Oiseaux.*

Ledit vingt-huitiéme de Septembre nous arrivames à vn grand lac & plaine dudit fleuve large d'environ cinq ou six lieuës, & douze de long. Et navigames ce jour à-mont ledit lac sãs trouver par tout iceluy que deux brasses de parfond également sans hausser ni baisser. Et nous arrivans à l'vn des bouts dudit lac ne nous apparoissoit aucun passage, ni sortie, ains nous sembloit icelui estre tout clos, sans aucune riviere, & ne trouvames audit bout que brasse & demie, dont nous convint poser & mettre l'ancre hors, & aller chercher passage avec noz barques, & trouvames qu'il y a quatre ou cinq rivieres toutes sortantes dudit fleuve en icelui lac, & venantes dudit *Hochelaga*. Mais en icelles ainsi sortantes y a barres & traverses faites par le cours de l'eau où il n'y avoit pour lors qu'vne brasse de parfond, & lesdites barres passées y a quatre & cinq brasses, qui estoit le temps des plus petites eaux de l'année, ainsi que vimes par les flots desdites eaux qu'elles croissent de plus de deux brasses de pic. *Grand lac décrit par Chãplein ci dessous chap. 18.*

Toutes icelles rivieres circuissent & environnent cinq ou six belles iles qui font le bout d'icelui lac, puis se r'assemblent environ quinze lieuës à-mont toutes en vne. Celui *Cinq ou six iles au bout du lac.*

jour nous fumes à l'vne d'icelles, où trouvames cinq hommes qui prenoient des bétes sauvages, lesquels vindrent aussi privement à noz barques, que s'ils nous eussent veu toute leur vie, sans en avoir peur ni crainte. Et nosdites barques arrivées à terre, l'vn d'iceux hommes print ledit Capitaine entre ses bras, & le porta à terre ainsi qu'il eust fait vn enfant de six ans, tant estoit icelui homme fort & grãd. Nous leur trouvames vn grãd monceau de Rats sauvages qui vont en l'eau, & sont gros comme connils, & bons à merveilles à manger; desquels firent present audit Capitaine, qui leur donna des couteaux & patenôtres pour recompense. Nous leur demandames par signes si c'estoit le chemin de *Hochelaga*; & ilz nous montrerent qu'ouï: & qu'il y avoit encore trois journées à y aller.

Privauté de Sauges.

Rats de riviere, dont les genitoires sont musquées cõme celles du Castor.

Le lendemain vingt-neufiéme de Septembre le Capitaine voyant qu'il n'estoit possible de pouvoir pour lors passer ledit gallion, fit avictuailler & accoutrer les barques, & mettre victuailles pour le plus de tẽps qu'il fut possible, & que lesdites barques en peurent acuillir & se partant avec icelles accõpagné de partie des Gentils-hõmes; sçavoir de Claude du Pont-briand Echanson de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, Iean Gouyon, & vingt-huit mariniers, y compris Macé Ialouber, & Guillaume le Breton, ayant la charge souz ledit Quartier des deux autres navires, pour aller à-mont ledit fleuve au plus

Vngaillon ne peut aller avãt sortant du lac.

Nombre de ceux qui allerent en Hochelaga.

loin qu'il nous ſeroit poſſible. Et navigames de temps à gré juſques au deuxiéme jour d'Octobre, que nous arrivames à *Hochelaga*, qui eſt diſtant du lieu où eſtoit demeuré le gallion d'environ quarante-cinq lieuës.

Arrivée en Hochelaga.

Durant lequel temps, & chemin faiſans, trouvames pluſieurs gens du païs qui nous apportoient du poiſſon & autres victuailles, danſans & menans grand' joye de nôtre venuë. Et pour les attraire & tenir en amitié avec nous leur donnoit ledit Capitaine pour recompenſe des couteaux, patenôtres, & autres menuës hardes, dequoy ſe contentoient fort. Et nous arrivez audit *Hochelaga*, ſe rendirent au devant de nous plus de mille perſonnes tant hommes, femmes, qu'enfans, leſquels nous firent auſſi bon recueil que jamais pere fit à enfant, menans vne joye merveilleuſe. Car les hommes en vne bende dançoient; & les femmes de leur part, & leurs enfans d'autre, leſquels nous apportoient force poiſſon, & de leur pain fait de gros mil, lequel ilz jettoient dedans noſdites barques, en ſorte qu'il ſembloit qu'il tõbât de l'air. Voyãt ce le Capitaine deſcẽdant à terre accõpagné de pluſieurs de ſes gens, & ſi-tot qu'il fut deſcẽdu, ſ'aſſemblerent tous ſur lui, & ſur les autres, en faiſant vne chere ineſtimable: & apportoient les femmes leurs enfans à braſſées pour les faire toucher audit Capitaine, & és autres qui eſtoient en ſa compagnie en faiſant vne féte qui dura plus de demie heure. Et voyant

Grande reiouyſſance des Sauvages.

Pain des Sauvages.

ledit Capitaine leur largeſſe, & bon vouloir, fit aſſeoir & ranger toutes les femmes, & leur donna certaines patenôtres d'étain, & autres menuës beſongnes; & à partie des hommes des couteaux. Puis ſe retira à bord deſdites barques pour ſouper & paſſer la nuit: durant laquelle demeura icelui peuple ſur le bord dudit fleuve, au plus prés deſdites barques, faiſans toute nuit pluſieurs feuz & danſes, en diſant à toutes heures *Aguiazé*, qui eſt leur dire de ſalut & joye.

Mot de ſalutation.

Comment le Capitaine & les Gentils-hommes de ſa compagnie, avec ſes mariniers bien armés & en bon ordre allerent à la ville de Hochelaga. *Situation du lieu: Fruits du païs: Batimens: & maniere de vivre des Sauvages.*

CHAP. XVI.

LE lendemain au plus matin le Capitaine ſ'accoutra, & fit mettre ſes gens en ordre pour aller voir la ville & demourance dudit peuple, & vne montagne qui eſt jacente à ladite ville, où allerent avec ledit Capitaine les Gentils-hommes, & vingt mariniers, & laiſſa le par ſus pour la garde des barques, & print trois hommes

hommes de ladite ville de *Hochelaga* pour les mener & conduire audit lieu. Et nous estans en chemin, le trouvames aussi battu qu'il soit possible de voir en la plus belle terre & meilleure plaine : des chenes aussi beaux qu'il y ait en foreſt de France, souz lesquels estoit toute la terre couverte de glans. Et nous ayans fait environ lieuë & demie trouvames sur le chemin l'vn des principaux seigneurs de ladite ville de *Hochelaga*, avec plusieurs personnes, lequel nous fit signe qu'il se falloit reposer audit lieu pres vn feu qu'ils avoiẽt fait audit chemin. Et lors commença ledit seigneur a faire vn sermon & prechement, comme ci devant est dit estre leur coutume de faire joye & conoissance, en faisãt celui seigneur chere audit Capitaine & sa cõpagnie, lequel Capitaine lui dõna vne couple de haches & vne couple de couteaux, avec vne Croix & remẽbrance du Crucifix qu'il lui fit baiser, & la lui pẽdit au col. Dequoy il rendit graces audit Capitaine. Ce fait marchames plus outre, & environ demie lieuë de là cõmençames à trouver les terres labourées, & belles grandes campagnes pleines de blé de leurs terres, qui est comme mil de Bresil, aussi gros ou plus que pois, duquel ils vivent ainsi que nous faisons de froment. Et au parmi d'icelles campaghes est située & assise ladite ville de *Hochelaga*, prés & joignant vne montagne qui est al'entour d'icelle, bien labourée & fort fertile, de dessus laquelle on voit fort loin.

Chemin batu.

Beaux chenes porte-glans.

Seigneur ici, c'est Capitaine.

Harãgue du Capitaine Sau. vage.

Campagnes labourées, & ensemencées.

Ville de Hochelaga.

Mõt Royal pres Hochelaga.

Nous nommames icelle montagne *le Mont Royal.* Ladite ville eſt toute ronde, & cloſe de bois à trois rangs, en façon d'vne pyramide croiſée par le haut, ayant la rengée du parmi en façon de ligne perpendiculaire, puis rangée de bois couchez de long bien joints & couſus à leur mode, & eſt de la hauteur d'environ deux lances. Et n'y a en icelle ville qu'vne porte & entrée, qui ferme à barres, ſur laquelle & en pluſieurs endroits de ladite cloſture y a manieres de galleries & echelles à y monter, leſquelles ſont garnies de rochiers & cailloux pour la garde & deffenſe d'icelle.

Etat de la ville de Hochelaga.

Maiſons.

Il y a dans icelle ville environ cinquante maiſons longues d'environ cinquante pas ou plus chacune, & douze ou quinze pas de large, toutes faites de bois, couvertes & garnies de grandes écorces & pelures deſdits bois, auſſi larges que tables, bien couſuës artificiellement ſelon leur mode: & par dedans icelles y a pluſieurs aires & chambres: & au milieu d'icelles maiſons y a vne grande ſalle par terre où font leur feu & vivent en communauté, puis ſe retirent en leurſdites chambres les hommes avec leurs femmes & enfans, & pareillement ont greniers au haut de leurs maiſons où mettent leur blé, duquel ilz font leur pain qu'ils appellent *Caraconni*, & le font en la maniere cy-apres. Ils ont des piles de bois, comme à piler chanvre, & battent avec pilons de bois ledit blé en poudre, puis l'amaſſent en pâte,

Communauté de vie.

Maniere de faire & cuire le pain entre les Sauvages.

& en font des tourteaux, qu'ilz mettent ſur vne pierre chaude, puis le cœuvrent de cailloux chauds, & ainſi cuiſent leur pain en lieu de four. Ilz font pareillement force potages dudit blé & de féves & pois, deſquels ils ont aſſez : & auſſi de gros concombres, & autres fruits. Ils ont auſſi de grands vaiſſeaux comme tonnes en leurs maiſons, où ilz mettent leur poiſſon, ſçavoir anguilles & autres qui ſechent à la fumée durant l'Eté, & en vivent en Hyver, & de ce font vn grand amas, comme avons veu par experience. Tout leur vivre eſt ſans aucun gout de ſel, & couchent ſur écorces de bois étenduës ſur la terre, avec méchantes couvertures de peaux, dequoy font leurs vétemens, ſçavoir Loires, Bévres, Martres, Renars, Chats ſauvages, Daims, Cerfs, & autres ſauvagines ; mais la plus grande part d'eux ſont quaſi tout nuds.

Blé, féves, pois, concombres.

Proviſion pour l'Hyver.

Vétemẽs.

La plus precieuſe choſe qu'ils ayent en ce monde eſt *Eſurgni*, lequel eſt blanc, & le prennent audit fleuve en Cornibots en la maniere qui enſuit. Quand vn homme a deſſervi mort ou qu'ils ont prins aucuns ennemis à la guerre, ilz le tuent, puis l'inciſent par les feſſes & cuiſſes, & par les jambes, bras, & épaules à grandes taillades. Puis és lieux où eſt ledit *Eſurgni* avallent ledit corps au fond de l'eau,

Eſurgni. Voyez au livre troiſiéme, où eſt parlé des ornemens des Sauvages, qu'ils appellent Matacois.

& le laiſſent dix ou douze heures, puis le retirent à-mont, & treuvent dedans leſdites taillades & inciſions leſdits Cornibots, deſquels ilz font des patenôtres, & de ce vſent comme nous faiſons d'or & d'argent, & le tiennent la plus precieuſe choſe du monde. Il a la vertu d'étancher le ſang des nazilles : car nous l'avons experimenté. Cedit peuple ne ſ'addonne qu'à labourage & pecherie pour vivre. Car des biens de ce monde ne font compte, par ce qu'ilz n'en ont conoiſſance, & qu'ilz ne bougent de leur pays, & ne ſont ambulatoires comme ceux de *Canada* & du *Saguenay*: nonobſtant que leſdits Canadiens leur ſoient ſujets, avec huit ou neuf autres peuples qui ſont ſur ledit fleuve.

Peuples arretez, ambulatoires.

Arrivée du Capitaine Quartier à Hochelaga : *Accueil & careſſes à lui faites: Malades lui ſont apportez pour les toucher : Mont-Royal : Saut de la grande riviere de* Canada : *Etat de ladite riviere outre ledit Saut : Mines : Armures de bois, duquel vſent certains peuples : Regret de ſa departie.*

CHAP. XVII.

AINSI comme fumes arrivez aupres d'icelle ville ſe rendirent au devant de nous grand nombre des habitans d'icelle, leſ-

quels à leur façon de faire nous firent bon recueil, & par noz guides & conducteurs fumes menez au milieu d'icelle ville où il y a vne place entre les maiſons ſpacieuſe d'vn jet de pierre en quarré, ou environ, leſquels nous firent ſigne que nous arretaſſions audit lieu: ce que fimes, & tout ſoudain ſaſſemblerent toutes les femmes & filles de ladite ville, dont l'vne partie eſtoient chargées d'enfans entre leurs bras, qui nous vindrent baiſer le viſage, bras, & autres endroits de deſſus le corps où ilz pouvoient toucher, pleurans de joye de nous voir, nous faiſans la meilleure chere qu'il leur eſtoit poſſible en nous faiſans ſignes qu'il nous pleuſt toucher leurſdits enfans. Apres ces choſes faites les hommes firent retirer les femmes, & ſaſſirent ſur la terre à-l'entour de nous comme ſi euſſions voulu jouër vn myſtere. Et tout incontinent revindrent pluſieurs femmes qui apporterent chacune vne natte quarrée en façon de tapiſſerie, & les étendirent ſur la terre au milieu de ladite place, & nous firent mettre ſus icelles. Apres leſquelles choſes ainſi faites, fut apporté par neuf ou dix hommes le Roy & ſeigneur du païs, qu'ils appellent en leur langue *Agohanna*, lequel eſtoit aſſis ſus vne grande peau de cerf, & le vindrent poſer dans ladite place ſur leſdites nates prés du Capitaine, en faiſans ſigne que c'eſtoit leur ſeigneur. Celui

Arrivée à Hochelaga.

Extreme ioye des Hochelagiens, & careſſes d'iceux.

Roy & ſeigneur des Sauvages apporté vers le Capitaine Quartier.

Agohanna estoit de l'âge d'environ cinquante ans, & n'estoit point mieux accoutré que les autres, fors qu'il avoit à-l'entour de sa téte vne maniere de lizière rouge pour sa Corone, faite de poil d'herissons, & estoit celui seigneur tout perclus & malade de ses membres. Apres qu'il eut fait son signe de salut audit Capitaine & à ses gens, en leur faisant signes evidens qu'ilz fussent les bien venus, il montra ses bras & jambes audit Capitaine, le priant les vouloir toucher, comme s'il lui eust demandé guerison & santé. Et lors le Capitaine commença à lui frotter les bras & jambes avec les mains: & print ledit *Agohanna* la lizicre & Corone qu'il avoit sur sa téte, & la donna audit Capitaine. Et tout incontinent furent amenés audit Capitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boiteux, impotens, & gens si tres-vieux, que les paupieres des yeux leur pendoient sur les jouës: & seoient & couchoient prés ledit Capitaine pour les toucher: tellement qu'il sembloit que Dieu fust là descendu pour les guerir. Ledit Capitaine voyant la pitié & foy de cedit peuple, dit l'Evangile sainct Iean, sçavoir l'*In principio*, faisant le signe de la Croix sur les pauvres malades, priant Dieu qu'il leur donnat conoissance de nôtre saincte Foy, & de la Passion de nôtre Sauveur, & grace de recouvrer Chrétienté & Baptéme. Puis print ledit Capitaine vne paire d'heures,

Corone du Roy, ou Capitaine de Hochelaga.

Malades & impotens amenés au Cap. luc. Quartier pour estre touchés de lui.

& tout hautement leut de mot à mot la Paſſion de nôtre Seigneur, ſi que tous les aſſiſtans la peurent ouïr, où tout ce pauvre peuple fit vne grande ſilence, & furent merveilleuſement bien entendibles, regardãs le ciel & faiſans pareilles ceremonies qu'il nous voyoient faire. Apres laquelle fit ledit Capitaine ranger tous les hommes d'vn côté, les femmes d'vn autre, & les enfans d'autre, & donna és principaux & autres des couteaux & des hachots : & és femmes des patenôtres, & autres menuës choſes : puis jetta parmi la place entre leſdits enfans des petites bagues, & *Agnus Dei* d'étain, dequoy menerent vne merveilleuſe joye. Ce fait, le Capitaine commanda ſonner les trompettes & autres inſtrumens de Muſique, dequoy ledit peuple fut fort réjouï. Apres leſquelles choſes nous primmes congé d'eux, & nous retirames. Voyans ce, les femmes ſe mirent au devant de nous pour nous arréter, & nous apporterent de leurs vivres, leſquels ilz nous avoient apprétez, ſçavoir poiſſon, potages, féves, pain, & autres choſes, pour nous cuider faire repaitre, & diner audit lieu. Et pour-ce que leſdits vivres n'eſtoient à nôtre gout, & qu'il n'y avoit gout de ſel, les remerciames, leur faiſans ſigne que n'avions beſoin de repaitre.

Lecture de la Paſſion devant les Sauvages.

Largeſſe de Iacques Quartier.

Vivres des Sauvages.

Apres que nous fumes ſortis de ladite

ville, fumes conduits par plusieurs hommes & femmes d'icelle, sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont Royal, distant dudit lieu d'vn quart de lieuë. Et nous estans sur ladite montagne eumes veuë & conoissance de plus de trente lieuës à l'environ d'icelle, dont il y a vers le Nort vne rangée de montagnes, qui sont Est & Oüest gisantes; & autant vers le Su : entre lesquelles montagnes est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, vnie, & plaine : & par le milieu desdites terres voyons ledit fleuve outre le lieu où estoient demeurées noz barques, où il y a vn Saut d'eau le plus impetueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer, & voyons ledit fleuve tant que l'on pouvoit regarder grand, large, & spacieux, qui alloit au Suroüest, & passoit par aupres de trois belles montagnes rondes ques nous voyons, & estimions qu'elles estoient à environ quinze lieuës de nous : & nous fut dit & montré par signes par les trois hommes qui nous avoient conduit, qu'il y avoit trois itieux Sauts d'eau audit fleuve, comme celui où estoient nosdites barques : mais nous ne peumes entendre quelle distance il y avoit entre l'vn & l'autre. Puis nous montroient que lesditz Sauts passez l'on pouvoit naviger plus de trois lunes (*c'est à dire trois mois*) par ledit

Mõt Royal pres Hochelaga, d'où on voit bien loin la riviere de Canada par dessus le Saut.

Belles terres outre le Saut.

Saut de la grande riviere non passable.

Ladite riviere grãde & spacieuse au dessus du Saut, à plus de trois cens lieues de son embouchure.

fleuve. Et là deſſus me ſouvient que *Donnacona* ſeigneur des Canadiens nous a dit quelquefois avoir eſté à vne terre, où ilz ſont vne lune à aller avec leurs barques depuis *Canada* juſques à ladite terre, en laquelle il y croit force canelle & girofle. Et appellent ladite canelle *Adotathui*, le girofle *Canonotha*. Et outre nous montroient que le long deſdites montagnes eſtant vers le Nort y a vne grande riviere qui deſcend de l'Occident comme ledit fleuve, Nous eſtimons que c'eſt la riviere qui paſſe par le royaume & province du *Saguenay*. Et ſans que leur fiſſions aucune demande & ſigne, prindrent la chaine du fifflet du Capitaine qui eſt d'argent, & vn manche de poignard qui eſtoit de laiton jaune comme or, lequel eſtoit au cóté de l'vn de noz mariniers, & montrerent que cela venoit d'amont ledit fleuve, & qu'il y avoit des *Agojuda*, qui eſt à dire mauvaiſes gens, qui eſtoient armez juſques ſur les doigts, nous montrans la façon de leurs armures, qui ſont de cordes & bois laſſez & tiſſus enſemble; nous donnans à entendre que les leſdits *Agojuda* menoient la guerre continuelle les vns és autres: mais par defaut de langue ne peumes avoir conoiſſance combien il y avoit juſques audit païs. Ledit Capitaine leur mõtra du cuivre rouge, qu'ils appellent *Caiguedazé*, leur montrant vers ledit lieu, & demandant par ſigne s'il venoit de là. Ilz commencerent à ſecoüer la

Les Sauvages peuvent aller par la grande riviere, au païs où croit la canelle, &c. Riviere de Saguenay deſcend de l'Occidẽt.

Mines d'or: Voyez apres, coap.

Armures des peuples qui ſont Occidentaux aux habitans de Hochelaga.

téte disans que non, & montrans qu'il venoit du *Saguenay*, qui est au contraire du precedent. Apres lesquelles choses ainsi veuës & entenduës nous retirames à noz barques, qui ne fut sans avoir conduite de grand nõbre dudit peuple, dont partie d'eux quand venoient noz gens las les chargeoient sur eux comme sur chevaux, & les portoient. Et nous arrivés à noz barques fimes voiles pour retourner à nótre gallion pour doute qu'il n'eut aucun encombrier. Lequel partement ne fut sans grand regret dudit peuple. Car tant qu'ilz nous peurent suivir à-val ledit fleuve, ilz nous suivirent. Et tant fumes, que nous arrivames à nótredit gallion le Lundi quatriéme jour d'Octobre.

Partement de Iacques Quartier, & regret du peuple.

Retour de Iacques Quartier au Port de Saincte Croix, apres avoir esté à Hochelaga: *Sauvages gardent les têtes de leurs ennemis: Les* Toudamas *ennemis des* Canadiens.

CHAP. XVIII.

LE Mardi cinquiéme jour dudit mois d'Octobre nous fimes voiles, & appareillames avec nótredit gallion & barques pour retourner à la province de *Canada*, au port de Saincte Croix où estoient demeu-

rez nosditz navires: & le septiéme jour nous vimmes poser le travers d'vne riviere, qui vient devers le Nort sortant audit fleuve, à l'entour de laquelle y a quatre petites iles, & pleines d'arbres. Nous nommames icelle riviere *La riviere de Foüez* (*ie pense qu'il veut dire Foix.*) Et pour ce que l'vne dicelles iles s'avance audit fleuve, & la voit-on de loin, ledit Capitaine fit plãter vne belle Croix sur la pointe d'icelle, & commanda appreter les barques pour aller avec marée dedans icelle riviere, pour voir le parfond & nature d'icelle. Et nagerent celui jour à-mont ledit fleuve. Mais par ce qu'elle fut trouvée de nulle experiẽce, ni profonde, retournerent, & apparcillames pour aller à-val.

Riviere de Foix, laquelle Chãplein appelle Les trois rivieres.

Croix plantée.

Le Lundi vnziéme jour d'Octobre nous arrivames au hable de Saincte Croix où estoiẽt noz navires, & trouuames que les Maitres & mariniers qui estoient demeurez avoient fait vn Fort devant lesditz navires tout clos de grosses pieces de bois plantées de bout joignant les vnes aux autres, & tout à l'entour garni d'artillerie, & bien en ordre pour se defendre contre tout le païs. Et tout incontinẽt que le Seigneur du païs fut averti de nótre venuë, vint le lendemain accompagné de *Taiguragni*, *Domagaya*, & plusieurs autres pour voir ledit Capitaine, & lui firent vne merveilleuse féte, feignans avoir grand'joye de sa venuë, lequel pareillement leur fit assez bon recueil, toutefois qu'ilz ne l'avoient

Arrivée à Saincte Croix. Et dura le voyage 23. iours.

pas desservi. Le Seigneur *Donnacona* pria le Capitaine de l'aller le lendemain voir à *Canada*. Ce que lui promit ledit Capitaine. Et le lendemain trezieme dudit mois ledit Capitaine accompagné des Gentil-hommes & de cinquante compagnons bien en ordre, allerent voir ledit *Donnacona* & son peuple, qui est distant du lieu où estoient noz navires de demie lieuë & se nomme leur demeurance *Stadaconé*. Et nous arriués audit lieu, vindrent les habitans au devant de nous loin de leurs maisons d'vn jet de pierre, ou mieux, & là se rangerent & assirent à leur mode & façon de faire, les hommes d'vne part, & les femmes de l'autre debout chantans & dansans sans cesse. Et apres qu'ilz s'entrefurét saluez & fait chere les vns aux autres, le Capitaine donna és hommes des couteaux, & autres choses de peu de valeur, & fit passer toutes les femmes & filles par devant lui, & leur dõna à chacune vne bague d'étain, dequoy ils remercierent ledit Capitaine, qui fut par ledit *Donnacona* & *Taignuragni* mené voir leurs maisons, lesquelles estoiét bien étorées de vivres selon leur sorte pour passer leur hiver. Et fut par ledit *Donnacona* montré audit Capitaine les peaux de cinq tétes d'hommes étenduës sur des bois, comme peaux de parchemin: & nous dit que c'estoit des *Toudamans* de devers le Su, qui leur menoient continuellement la guerre. Outre nous fut dit qu'il y a deux ans passez que lesdits *Toudamans* les vindrent assaillir jusques

Stadaconé nom de la demeure des Canadiens.

Comme Iacques Quartier va voir les Sauvages.

Têtes des ennemis gardées par les Sauvages Toudamans ennemis des Canadiés.

dedans ledit fleuve à vne ile qui est le trauers du *Saguenay*, où ils estoient à passer la nuit tendans aller à *Hongnedo* leur mener guerre avec environ deux cens personnes tant hommes, femmes, qu'enfans, lesquelz furent surpris en dormant dedans vn Fort qu'ils avoient fait: où mirent lesditz *Toudamans* le feu tout à lentour, & comme ilz sortoient les tuerent tous, reservez cinq, qui échapperent. De laquelle détrousse se plaignent encore fort, nous montrans qu'ilz en auroient vengeance. Apres lesquelles choses veuës nous retirames en noz navires.

Grande perte des Canadiens.

Voyage du Sieur Chãplein depuis le Port de Saincte Croix jusques au Saut de la grande riviere, où sont remarquées les rivieres, iles, & autres choses qu'il a découvertes audit voyage: & particulierement la riviere, & le peuple, & le païs des Iroquois.

CHAP. XIX.

PAR le rapport des quatre derniers chapitres nous avons veu que (contre l'opinion du sieur Champlein) le Capitaine Iacques Quartier à penetré dans la grande riviere jusques où il est possible d'aller. Car de gaigner le dessus du Saut, qui dure vne lieuë, tombant toujours

ladite riviere en precipices & parmi les rochers, il n'y a pas de moyen avec batteaux. Auſſi le méme Champlein ne l'a point fait; & ne recite point de plus grandes merveilles de cette riviere que ce que nous avõs entẽdu par le recit dudit quartier. Mais il ne nous faut pas pourtant negliger ce qu'il nous en a laiſſé par écrit. Car on pourroit paravéture accuſer iceluy Quartier d'avoir fait à croire ce qu'il auroit voulu, & par le temoignage & rapport d'vn qui ne ſçavoit point la verité de ſes découvertes la choſe ſera mieux confirmée. Car *En la bouche de deux ou trois témoins toute parole ſera reſoluë & arretée.* Ioint qu'en vn voyage de quelques deux cens lieuës qu'il y a depuis Saincte Croix juſques audit Saut, ledit Champlein a remarqué des choſes à quoy ledit Quartier n'a pas pris garde. Oyons donc ce qu'il dit en la relation de ſon voyage.

Deut. 19. verſ. 15.

Rochers dangereux.

Le Mercredy vingt-quatriéme jour du mois de Iuin, nous partimes dudit Saincte Croix, où nous retardames vne marée & demie, pour le lendemain pouvoir paſſer de jour, à-cauſe de la grande quantité de rochers qui ſont au travers de ladite riviere (choſe étrange à voir) qui aſſeche préque toute de baſſe mer: Mais à demi flot, l'on peut commencer à paſſer librement, toutes-fois il faut y prendre bien garde auec la ſonde à la main. La mer y croit pres de trois braſſes & demie. Plus nous allions en avant & plus le

païs eſt beau : nous fumes à quelques cinq lieuës & demïe mouïller lancre à la bende du Nort. Le Mercredi enſuivant nous partimes de cedit lieu, qui eſt païs plus plat que celui de devant, plein de grande quantité d'arbres comme à Saincte Croix : Nous paſſames pres d'vne petite ile qui eſtoit remplie de vignes, & vimmes mouïller l'ancre à la bende du Su, pres d'vn petit côtau, mais eſtant deſſus, ce ſont terres vnies. Il y a vne autre petite ile à trois lieuës de Saincte Croix, proche de la terre du Su. Nous partimes le Ieudi enſuivant dudit cótau, & paſſames pres d'vne petite ile, qui eſt proche de la bende du Nort, où ie fus à quelques ſix petites rivieres, dont il y en a deux qui peuvent porter batteaux aſſez avãt, & vne autre qui a quelque trois cens pas de large : à ſon entrée il y a quelques iles, & va fort avant dans terre. C'eſt la plus creuſe de toutes les autres, leſquelles ſont fort plaiſantes à voir, les terres eſtant pleines d'arbres qui reſſemblent à des noyers, & en ont la méme odeur, mais ie n'y ay point veu de fruit, ce qui me met en doute. Les Sauvages m'ont dit, qu'il porte ſon fruit comme les nótres. Paſſant plus outre, nous rencontrames vne ile, qui s'appelle *Sainct Eloy*, & vne autre petite ile, laquelle eſt tout proche de la terre du Nort. Nous paſſames entre ladite ile & ladite terre du Nort, où il y a de l'vne à l'autre quelques cent cinquante pas. De ladite ile juſques à la bande du Su vne

Ile rẽplie de vignes.

Autre petite ile.

De deux rivieres avec d'autres petites.

Arbres ſemblans à noyers.

Ile ſaincte Eloy.

lieuë & demie paſſames proche d'vne riviere, où peuvent aller les Canots. Toute cette côte du Nort eſt aſſez bonne. L'on y peut aller librement, neantmoins la ſonde à la main, pour eviter certaines pointes. Toute cette côte que nous rengeames eſt ſable mouuant, mais entrant quelque peu dans les bois, la terre eſt bonne: Le Vendredi enſuivant nous partimes de cette ile, cótoyans toujours la bende du Nort tout proche terre, qui eſt baſſe, & pleine de tous bons arbres & en quantité juſques aux trois rivieres, où il cómence d'y avoir temperature de temps, quelque peu diſſemblable à celuy de ſaincte Croix, d'autant que les arbres y ſont plus avancez qu'en aucun lieu que i'euſſe encore veu. Des trois rivieres juſques à ſaincte Croix il y a quinze lieuës. En cette riviere il y a ſix iles, trois deſquelles ſont fort petites, & les autres de quelque cinq à ſix cens pas de long, fort plaiſantes & fertiles, pour le peu qu'elles contiennent. Il y en a vne au milieu de ladite riviere qui regarde le paſſage de celle de *Canada*, & commande aux autres éloignées de la terre, tant d'vn cóté que d'autre de quatre à cinq cens pas. Elle eſt élevée du cóté du Su, & va quelque peu en baiſſant du cóté du Noit: Ce ſeroit à mon iugement vn lieu propre pour habiter, & pourroit-on le fortifier promptement, car ſa ſituation eſt forte de ſoy, & proche d'vn grand lac qui n'en eſt qu'à quelques quatre lieues, lequel préque joint la riviere du

D'vne autre petite riviere.

Côte ſablonneuſe.

Des trois rivieres, leſquelles Iacques Quartier a nommé la riviere de Foix.

D'vne ile qui eſt propre à habiter.

Saguenay,

Saguenay, selon le rapport des Sauvages qui vont pres de cent lieuës au Nort, & passent nombre de Sauts, puis vôt par terre quelques cinq ou six lieuës, & entrent dedans vn lac, d'où ledit *Saguenay* prend la meilleure part de sa source, & lesdits Sauvages viennent dudit lac à *Tadoussac*. Aussi que l'habitation des trois rivieres seroit vn bien pour la liberté de quelques natiõs qui n'osét venir par là, à cause, desdits *Iroquois*, leurs ennemis, qui tiennent toute ladite riviere de *Canada* bordée: mais estant habité, on pourroit rédre lesdit *Iroquois* & autres Sauvages amis, ou à tout le moins souz la faveur de ladite habituation, lesdits Sauvages viendroient librement sans crainte & danger: d'autant que ledit lieu des trois rivieres est vn passage. Toute la terre que ie vois à la terre du Nort est sablonneuse. Nous entrames environ vne lieuë dans ladite riviere, & ne peumes passer plus outre, à-cause du grand cõurant d'eau. Avec vn esquif nous fumes pour voir plus avant, mais nous ne fimes pas plus d'vne lieuë, que nous rencontrames vn Saut d'eau fort étroit, comme de douze pas, ce qui fut occasion que nous ne peumes passer plus outre. Toute la terre que ie vis aux bords de ladite riviere va en haussant de plus en plus, qui est remplie de quantité de sapins, & cyprez, & fort peu d'autres arbres.

Le bien que pourroit apporter l'habituation des trois rivieres.

Grand cours d'eau.

D'vn petit saut d'eau.

Terre allant en haussant.

Le Samedi ensuivant nous partimes des trois rivieres & vinmes mouiller l'ancre à vn

Celac eſt décrit par Iacques Quartier ci deſſus chap. 15.

lac où il y a quatre lieuës. Tout ce païs depuis les trois rivieres juſques à l'entrée dudit lac, eſt terre à fleur d'eau, & du côté du Su quelque peu plus haute. Ladite terre eſt tres-bonne & la plus plaiſante que nous euſſions encores veuë, les bois y ſont aſſez clairs, qui fait que l'on y pourroit traverſer aiſément. Le lendemain vingt-neufieme de Iuin nous entrames dans le lac, qui a quelque quinze lieuës de long, & quelque ſept ou huit lieuës de large. A ſon entrée du côté du Su environ vne lieuë il y a vne riviere qui eſt aſſez grande, & va dãs les terres quelques ſoixante ou quatre-vingtz lieuës, & continuant du méme côté il y a vne autre petite riviere qui entre environ deux lieuës en terre, & ſort de dedans vn autre petit lac qui peut contenir quelques trois ou quatre lieuës. Du côté du Nort, où la terre y paroit fort haute, on voit juſques à quelques vingt lieuës, mais peu à peu les mõtagnes viennent en diminuant vers l'Oüeſt comme païs plat: les Sauvages diſent que la pluſpart de ces mõtagnes ſont mauvaiſes terres. Ledit lac a quelques trois braſſes d'eau par où nous paſſames, qui fut préque au milieu. La lõgueur git d'Eſt & Oüeſt, & la largeur du Nort au Su. Ie croy qu'il ne laiſſeroit d'y avoir de bons poiſſons, comme les eſpeces que nous avons pardeçà. Nous le traverſames en ce méme jour & vimmes mouïller l'ancre environ deux lieuës dans la riviere qui va au haut, à l'entrée de la-

Terres qui paroiſſent fort hautes.

Iacques Quartier n'en met que deux & demie, mais c'eſtoit en Octobre.

quelle il y a trente petites iles; ſelon ce que i'ay peu voir, les vnes sõt de deux lieuës, d'autres de lieuë & demie & quelques vnes moindres, leſquelles ſont remplies de quantité de Noyers, qui ne ſont gueres differens des nôtres, & croy que les noix en ſont bonnes en leur ſaiſon. I'en vis en quantité ſouz les arbres, qui eſtoient de deux façõs, les vnes petites, & les autres longues, comme d'vn pouce, mais elles eſtoient pourries. Il y a auſſi quantité de vignes ſur le bord deſdites iles; mais quand les eaux ſont grandes, la plus part d'icelles ſont couvertes d'eau: & ce païs eſt encores meilleur qu'aucun autre que i'euſſe veu. Le dernier de Iuin nous en partimes, & vinmes paſſer à l'étrée de la riviere des *Iroquois*, où eſtoiét cabannez & fortifiez les Sauvages qui leur alloiét faire la guerre. Leur forteresſe eſt faite de quantité de batons fort preſſez les vns contre les autres, laquelle vient ioindre d'vn côté ſur le bord de la grãd'riviere: & l'autre ſur le bord de la riviere des *Iroquois*, & leurs canots arrengez les vns contre les autres ſur le bord, pour pouvoir prõptement fuïr, ſi d'aventure ils sõt ſurprins des *Iroquois*: car leur forteresſe eſt couverte décorce de chenes, & ne leur ſert que pour avoir le temps de ſ'embarquer. Nous fumes dans la riviere des *Iroquois* quelques cinq ou ſix lieuës, & ne peumes paſſer plus outre avec nôtre barque, à-cauſe du grand cours d'eau qui deſcẽd, & auſſi que l'on ne peut aller par terre & tirer la barque pour la quantité

Trente petites iles à la ſortie du lac. Ainſi Iacques Quartier.

Vignes.

Bonnes terres.

Sauvages cabãnez, fortifiez à l'entrée de la riviere des Iroquois.

Riviere des Iroquois.

d'arbres qui ſont ſur le bord. Voyans ne pouvoir avancer davantage, nous primmes nôtre eſquif, pour voir ſi le courant eſtoit plus addoucy, mais allant à quelques deux lieuës il eſtoit encores plus fort, & ne peumes avancer plus avant. Ne pouvans faire autre choſe nous-nous en retournames en nôtre barque. Toute cette riviere eſt large de quelques trois à quatre cés pas, fort ſaine. Nous y vimes cinq iles, diſtantes les vnes des autres d'vn quart ou de demie lieuë, ou d'vne lieuë au plus: vne deſquelles contient vne lieuë, qui eſt la plus proche; & les autres ſont fort petites. Toutes ces terres ſont couvertes d'arbres, & terres baſſes, comme celles que j'avois veu auparavãt, mais il y a plus de ſapins & cyprez qu'aux autres lieux. La terre ne laiſſe d'y eſtre bonne, bien qu'elle ſoit quelque peu ſablonneuſe. Cette riviere va comme au Suroüeſt. Les Sauvages diſent, qu'à quelques quinze lieuës d'où nous avons eſté, il y a vn Saut qui vient de fort haut, où ils portent leurs canots pour le paſſer environ vn quart de lieuë, & entrent dedans vn lac, où à l'entrée il y a trois iles; & eſtans dedans, ils en rencõtrent encores quelques-vnes. Il peut cõtenir quelques quarante ou cinquante lieuës de long, & de large quelques vingt-cinq lieuës, dans lequel deſcendẽt quantité de rivieres, juſques au nombre de dix, leſquelles portent canots aſſez avant. Puis venant à la fin dudit lac, il y a vn autre ſaut, & rentrent dedans vn autre lac, qui eſt de la

Iles.

Terres baſſes.

Rapport des Sauvages de la riviere des Iroquois. Lac.

grandeur dudit premier, au bout duquel ſont cabannez les *Iroquois*. Ils diſent auſſi qu'il y a vne riviere qui va rendre à la cóte de la Floride, d'où il y peut avoir dudit dernier lac, quelques cent ou cent quarante lieuës. Tout le païs des *Iroquois* eſt quelque peu montagneux, neantmoins treſbon, temperé, ſans beaucoup d'hiver, que fort peu.

Quel eſt le païs des Iroquois.

Arrivée au Saut: Sa deſcription, & ce qui s'y void de remarquable: Avec le rapport des Sauvages touchant la fin, ou pluſtot l'origine de la grande riviere.

CHAP. XX.

A Partir de la riviere des *Iroquois*, nous fumes moüiller l'ancre à trois lieuës de là, à la bende du Nort. Tout ce païs eſt vne terre baſſe, remplie de toutes les ſortes d'arbres que i'ay dit ci deſſus. Le premier iour de Iuillet nous cotoyames la bende du Nort où le bois y eſt fort clair, plus qu'en aucun lieu que nous euſſions encores veu auparavant, & toute bonne terre pour cultiver. Ie me mis dans vn canot à la bende du Su, où ie veis quantité d'iles, leſquelles ſont fort fertiles en fruits, comme vignes, noix, noizettes, & vne maniere de fruit qui ſemble à des chataignes, ceriſes, chenes, tremble, pible, houblon, frene,

Terres baſſes.

Iles en quantité fertiles.

erable, hetre, cyprez, fort peu de pins & sapins: il y a aussi d'autres arbres que ie ne conois point, lesquels sont fort aggreables. Il s'y trouve quantité de fraizes, framboises, grozelles rouges, vertes & bleuës, avec force petits fruits qui y croissent parmi grande quãtité d'herbages. Il y a aussi plusieurs bétes Sauvages, comme orignacs, cerfs, biches, daims, ours, porc-epics, lapins, renards, castors, loutres, rats musquets, & quelques autres sortes d'animaux que ie ne conois point, lesquels sont bons à manger, & dequoy vivét les Sauvages. Nous pallames contre vne ile qui est fort aggreable, & contient quelques quatre lieuës de long, & environ demie de large. Ie vis à la bende du Su deux hautes montagnes, qui paroissoiét cõme à quelques vingt lieuës dans les terres. Les Sauvages me dirent, que c'estoit le premier saut de ladite riviere des *Iroquois*. Le Mercredi ensuivant nous partimes de ce lieu, & fimes quelques cinq ou six lieuës, nous vimes quantité d'iles. La terre y est fort basse, & sõt couvertes de bois, ainsi que celles de la riviere des *Iroquois*. Le jour ensuivant nous fimes quelques lieuës, & passames aussi par quantité d'autres iles qui sont tres-bonnes & plaisantes, pour la quãtité des prairies qu'il y a, tant du costé de terre ferme, que des autres iles: & tous les bois y sont fort petits, au regard de ceux que nous avions passé. En fin nous arrivames cedit jour à l'entrée du saut, avec vent en poupe, & rencontrames vne

Des bétes sauvages.

Ile aggreable.

Montagnes qui paroissent dans les terres

Iles en quantité.

Bois fort petits.

Entrée du saut.

ile qui eſt préque au milieu de ladite entrée, laquelle contient vn quart de lieuë de long, & paſſames à la bende du Su de ladite ile, où il n'y avoit que de trois à quatre ou cinq pieds d'eau, & aucunes-fois vne braſſe ou deux, & puis tout à vn coup n'en trouvions que trois ou quatre pieds. Il ya force rochers, & petites iles, où il n'y a point de bois, & ſont à fleur d'eau. Du commencement de la ſuſdite ile, qui eſt au milieu de ladite entrée, l'eau commence à venir de grande force: bien que nous euſſions le vent fort bon, ſi ne peumes nous en toutes noſtre puiſſance beaucoup avancer; toutefois nous paſſames ladite ile qui eſt à l'entrée dudit ſaut. Voyans que nous ne pouvions avancer, nous vimmes mouïller l'ancre à la bende du Nort, contre vne petite ile qui eſt fertile en la pluſ-part des fruits que i'ay dit ci deſſus: Nous appareillames auſſi-tot nótre eſquif, que l'on avoit fait faire expres pour paſſer ledit ſaut: dans lequel nous entrames ledit ſieur du Pont & moy; avec quelques autres Sauvages que nous avions menez pour nous montrer le chemin. Partans de notre barque, nous ne fumes pas à trois cens pas, qu'il nous falut deſcendre, & quelques Matelots ſe mettre à l'eau pour paſſer nótre eſquif. Le canot des Sauvages paſſoit aiſément. Nous rencontrames vne infinité de petits rochers qui eſtoient à fleur d'eau, où nous touchions ſouventefois,

Iles.

Grand courant d'eau.

Ile où nous mouillames l'ancre.

Paſſage mauvais.

Rochers.

& des iles en grand nombre grandes & petites, voire ſi grand, qu'on ne les peut à peine conter, leſquelles paſſées il y a vne maniere de lac, où ſont toutes ces iles, lequel peut contenir quelques cinq lieuës de long, & préque autant de large, où il y a quantité de petites iles qui ſont rochers. Il y a proche dudit ſaut vne montagne qui découvre aſſez loin dans leſdites terres, & vne petite riviere qui vient de ladite montagne tomber dans le lac. L'on voit du côté du Su quelques trois ou quatre montagnes qui paroiſſent comme à quelques quinze ou ſeize lieuës dans les terres. Il y a auſſi deux rivieres, l'vne qui va au premier lac de la riviere des *Iroquois*, par où quelquefois les *Algoumequins* leur vont faire la guerre, & l'autre qui eſt proche du ſaut qui va quelque peu dans les terres. Venans à approcher dudit ſaut avec nôtre petit eſquif, & le canot, ie vous aſſeure que jamais ie ne vis vn torrent d'eau déborder avec vne telle impetuoſité comme il fait, bien qu'il ne ſoit pas beaucoup haut, n'eſtant en d'aucuns lieux que d'vne braſſe ou de deux, & au plus de trois: il deſcéd comme de degré en degré, & en chaſque lieu où il y a quelque peu de hauteur il s'y fait vn ébouïllonnement étrange de la force & roideur que va l'eau en traverſant ledit ſaut, qui peut contenir vne lieuë: il y a force rochers de large, & environ le milieu il y a des iles qui ſont fort étroites & fort longues, où il y a ſaut tant du côté deſdites iles qui ſont au Su, comme du

Maniere de lac.

Montagne proche du ſaut, nommée Mont Royal par Iacques Quartier.

Riviere dedans le lac qui va aux Iroquois.

Arrivée au ſaut avec l'eſquif.

Torrent d'eau au ſaut.

Hauteur du ſaut.

Rochers dans le ſaut.

Iles.

côté du Nort, où il fait si dangereux, qu'il est hors de la puissance d'hommes d'y passer vn bateau, pour petit qu'il soit. Nous fumes par terre dans les bois pour en voir la fin, où il y a vne lieuë, & où l'on ne voit plus de rochers ni de sauts, mais l'eau y va si vite qu'il est impossible de plus; & ce courant contient quelques trois ou quatre lieuës; de façon que c'est en vain de s'imaginer que l'on peût faire passer aucuns bateaux par lesdits sauts. Mais qui les voudroit passer il se faudroit accommoder des canots des Sauvages, qu'vn homme peut porter aisément: car de porter bateaux, c'est chose laquelle ne se peut faire en si bref tẽps comme il le faudroit pour pouvoir s'en retourner en Frãce, si l'on n'y hivernoit. Et outre ce saut premier, il y en a dix autres, la plus-part difficiles à passer: de façon que ce seroit de grandes peines & travaux pour pouvoir voir, & faire ce que l'on pourroit se promettre par bateau, si ce n'estoit à grands frais & dépens, & encores en danger de travailler en vain: mais avec les canots des Sauvages l'on peut aller librement & prõptement en toutes les terres, tant aux petites rivieres comme aux grandes: Si bien qu'en se gouvernant par le moyen desdits Sauvages & de leurs canots, l'on pourra voir tout ce qui se peut, bon & mauuais, dans vn an ou deux. Tout ce peu de païs du côté dudit saut que nous traversames par terre, est bois fort clair, où l'on peut aller aisémẽt, auec armes, sans beaucoup de peine

Impossible de passer le saut par bateau.

Traverse que nous fimes par terre pour voir la fin du saut.

Cours d'eau au dessus du saut.

Iacques Quartier n'en met que trois.

Bonnes terres & bois fort clair.

Ledit saut est par les 45 degrez, & quelques minutes.

l'air y est plus doux & tẽperé, & de meilleure terre qu'en lieu que i'eusse veu, où il y a quantité de bois & fruits, comme en tous les autres lieux ci dessus, & est par les quarante-cinq degrez & quelques minutes. Voyans que nous ne pouvions faire davantage, nous en retournames en nótre barque, où nous interrogeames les Sauvages que nous avions, de la fin de la riviere, que ie leur fis figurer de la main, & de quelle partie procedoit sa source. Ilz nous dirent que passé le premier saut que nous avions veu, ilz faisoient quelques dix ou quinze lieües auec leurs canots dedans la riviere, où il y a vne riviere qui va en la demeure des *Algoumequins*, qui sont à quelques soixante lieües éloignez de la grande riviere; & puis ils venoient à passer cinq sauts, lesquels peuvent contenir du premier au dernier huit lieües, desquels il y en a deux où ilz portent leurs canots pour les passer: chaque saut peut tenir quelque demi quart de lieüe, ou vn quart au plus. Et puis ils viennent dedans vn lac, qui peut tenir quelques quinze ou seize lieües de long. De-là ilz rentrent dedans vne riviere, qui peut contenir vne lieuë de large, & font quelques deux lieües dedans, & puis rentrent dans vn autre lac de quelque quatre ou cinq lieües de long; venant au bout duquel ilz passent cinq autres sauts, distans du premier au dernier quelques vingt-cinq ou trente lieües, dont il y en a trois où ilz portent leurs canots pour les passer, & les autres deux ilz ne les

Sauvages que nous interrogeames, où est la fin de la grande riviere.

Algoumequins où situez.

Cinq sauts.

Lac.

Lac.

Lac.

Cinq sauts.

font que trainer dedans l'eau, d'autant que le cours n'y eſt ſi fort ne mauvais comme aux autres. De tous ces ſauts aucun n'eſt ſi difficile à paſſer comme celui que nous avons veu. Et puis ils viennent dedans vn lac qui peut tenir quelques quatre-vingts lieuës de long, où il y a quantité d'iles, & qu'au bout d'icelui l'eau y eſt ſalubre, & l'hiver doux. A la fin dudit lac ilz paſſent vn ſaut, qui eſt quelque peu élevé, où il y a peu d'eau, laquelle deſcend: là ilz portent leurs canots par terre environ vn quart de lieuë pour paſſer ce ſaut. De là entrent dans vn autre lac qui peut tenir quelques ſoixante lieuës de long, & que l'eau en eſt fort ſalubre: eſtans à la fin ils viennent à vn détroit qui contient deux lieuës de large, & va aſſez avant dans les terres: qu'ilz n'avoient point paſſé plus outre, & n'avoient veu la fin d'vn lac qui eſt à quelques quinze ou ſeize lieuës d'où ils ont eſté, ni que ceux qui leur avoient dit euſſent veu homme qui l'euſt veu, d'autant qu'il eſt ſi grand, qu'ilz ne ſe hazarderont pas de ſe mettre au large, de peur que quelque tourmente, ou coup de vent, ne les ſurprint: diſent qu'en été le Soleil ſe couche au Nort dudit lac, & en l'hiver il ſe couche comme au milieu: que l'eau y eſt tres-mauvaiſe, comme celle de cette mer. Ie leur demanday, ſi depuis cedit lac. dernier qu'ils avoient veu, l'eau deſcendoit toujours dans la riviere venant à Gachepé: ilz me dirent que non,

Lac.

Saut.

Lac.

Détroit

Lac infini.

Merveille d'vn lac fuisãt des rivieres opposites.

que depuis le troiſiéme lac, elle deſcendoit ſeulement venant audit *Gachepé*, mais que depuis le dernier ſaut, qui eſt quelque peu haut, comme i'ay dit que l'eau eſtoit préque pacifique, & que ledit lac pouvoit prendre cours par autres rivieres, leſquelles vont dedans les terres, ſoit au Su, ou au Nort, dont il y en a quantité qui y refluent, & dont ilz ne voyent point la fin.

Retour du Saut à Tadouſſac, *avec la confrontation du rapport de pluſieurs Sauvages, touchant la longueur, & commencement de la grande riviere de* Canada: *Du nombre des ſauts & lacs qu'elle traverſe.*

CHAP. XXI.

NOvs partimes dudit ſaut le Vendredi quatriéme jour de Iuin, & revimmes cedit jour à la riviere des *Iroquois*. Le Dimanche ſixiéme jour de Iuin nous en partimes, & vimmes mouiller l'ancre au lac. Le Lundi enſuivant nous fumes mouiller l'ancre aux trois rivieres. Cedit jour nous fimes quelques quatre lieuës par delà leſdites trois rivieres. Le Mardi enſuivant nous vimmes à *Kebec*, & le lendemain nous fumes au bout de l'ile d'Orleans, où les Sauvages vindrent à nous, qui

estoient cabannez à la grand'terre du Nort. Nous interrogeames deux ou trois *Algoumequins*, pour sçavoir s'ils se cõformeroient avec ceux que nous avions interrogez, touchant la fin & le commencement de ladite riviere de *Canada*. Ilz dirent, comme ilz l'ont figuré, que passé le saut que nous avions veu, environ deux ou trois lieuës, il y a vne riviere en leur demeure, qui est à la bande du Nort, continuant le chemin dans ladite grande riviere, ilz passent vn saut, où ilz portent leurs canots, & viennent à passer cinq autres sauts, lesquelz peuvent contenir du premier au dernier quelques neuf ou dix lieuës, & que lesdits sauts ne font point difficiles à passer, & ne font que trainer leurs canots en la pluspart desdits sauts horsmis à deux où ilz les portent. De là viennent à entrer dedans vne riviere, qui est cõme vne maniere de lac, laquelle peut contenir quelques six ou sept lieuës; & puis passẽt cinq autres sauts, où ilz trainent leurs canots cõme ausditz premiers, horsmis à deux, où ilz les portent comme aux premiers, & que du premier au dernier il y a quelque vingt ou vingt-cinq lieuës: puis viennent dedans vn lac qui contient quelques cent cinquante lieuës de long, & quelques quatre ou cinq lieuës à l'entrée dudit lac, il y a vne riviere qui va aux *Algoumequins* vers le Nort : Et vne autre qui va aux *Iroquois*, par où lesdits *Algoumequins* & *Iroquois* se font la guerre. Et vn peu plus haut à la bẽde du Su dudit lac, il y a vne autre riviere

Autre rapport des Sauvages Algoumequins.

Demeure des Algoumequins au dessus du Saut.

Cinq sauts.

Lac.

Cinq saut.

Lac.

Riviere des Algoumequins vers le Nort.

Riviere venant des Iroquois.

Saut.

Grand lac & infini.

qui va au *Froquois* : puis venant à la fin dudit lac, ilz rencontrent vn autre saut où, ilz portent leurs canots : de là ils entrent dedans vn autre tres-grand lac, qui peut cõtenir autant comme le premier. Ilz n'ont esté que fort peu dãs ce dernier, & ont ouy dire qu'à la fin dudit lac il y a vne mer, dõt ilz n'õt veu la fin, ne ouy dire qu'aucun l'ait veuë. Mais que là où ils ont esté, l'eau n'est point mauvaise, d'autãt qu'ilz n'ont point avancé plus haut, & que le cours de l'eau vient du côté du Soleil couchant venant à l'Orient, & ne sçavent si passé ledit lac qu'ils ont veu, il y a autre cours d'eau qui aille du cóté de l'Occident : que le Soleil se couche à main droite dudit lac, qui est selon mon iugement au Noroüest, peu plus ou moins, & qu'au premier lac l'eau ne gele point, ce qui fait iuger que le temps y est temperé, & que toutes les terres des *Algoumequins* est terre basse, remplie de fort peu de bois, & du cóté des *Froquois* est terre montagneuse, neantmoins elles sont tres-bonnes & fertiles, & meilleures qu'en aucũ endroit qu'ils ayent veu. Lesdits *Froquois* se tiennent à quelques cinquante ou soixante lieuës dudit grand lac. Voilà au certain ce qu'ilz m'ont dit avoir veu, qui ne differe que bien peu au rapport des premiers.

Cedit jour nous fumes proches de l'ile au Coudre, comme environ trois lieuës. Le Ieudi dixiéme dudit mois, nous vinmes à quelque lieuë & demie de l'ile au Liévre, du

côté du Nort, où il vint d'autres Sauvages en nôtre barque, entre leſquels il y avoit vn ieune homme *Algoumequin*, qui avoit fort voyagé dedans ledit grand lac. Nous l'interrogeames fort particulierement comme nous avions fait les autres Sauvages. Il nous dit, que paſſé ledit ſaut que nous avions veu, à quelques deux ou trois lieuës, il y a vne riviere qui va auſdits *Algoumequins*, où ilz ſont cabannez, & qu'allant en ladite grand' riviere il y a cinq ſauts, qui peuvent contenir du premier au dernier quelques huit ou neuf lieuës, dont il y en a trois où ilz portent leurs canots, & deux autres où ils les trainent : que chacun deſdits ſauts peut tenir vn quart de lieuë de long, puis viennent dedans vn lac qui peut contenir quelques quinze lieuës. Puis ilz paſſent cinq autres ſauts, qui peuvent contenir du premier au dernier quelques vingt à vingt cinq lieuës, où il n'y a que deux deſdicts ſauts qu'ils paſſẽt auec leurs canots, aux autres trois ils ne les font que trainer. De là ils entrent dedans vn grandiſſime lac, qui peut contenir quelques trois cẽts lieuës de long. Avançant quelques cent lieües dedans ledict lac, ils rencontrent vne ile qui eſt fort grande, où au delà de ladicte ile, l'eau eſt ſalubre; mais que paſsãt quelques cẽts lieües plus auant, l'eau eſt encore plus mauvaiſe: Arrivant à la fin dudit lac, l'eau eſt du tout ſalée : Qu'il y a vn ſaut qui peut contenir vne lieüe de large, d'où il deſcend vn grandiſſime courant d'eau dans ledit lac.

Rapport d'vn ieune hõme Sauvage Algoumequin.

Riviere des Algoumequins au ſaut. du deſſus Cinq ſauts.

Lac.

Cinq Sauts

Grand ſime lac de trois cẽts lieuës.

Que passé ce saut, on ne voit plus de terre, ny d'vn cóté ne d'autre, sinõ vne mer si grãde qu'ils n'en ont point veu la fin, ni ouï dire qu'aucun l'ait veuë: Que le Soleil se couche à main droite dudit lac, & qu'à son entree il y a vne riviere qui va aux *Algoumequins* & l'autre aux *Iroquois*, par où ilz se font la guerre. Que la terre des *Iroquois* est quelque peu mõtagneuse, neantmoins fort fertile, où il y a quantité de bled d'Inde, & autres fruits qu'ils n'ont point en leur terre. Que la terre des *Algoumequins* est basse & fertile. Ie leur demanday s'ils n'avoient point conoissance de quelque mines. Ils nous dirent, qu'il y a vne nation, qu'on appelle les bons *Iroquois*, qui viennent pour troquer des marchandises, que lẽs vaisseaux François donnent aux *Algoumequins*, lesquels disent qu'il y a à la partie du Nort vne mine de franc cuivre, dont ilz nous en ont montré quelques brasselets qu'ilz avoient eu desdits bons *Iroquois*: Que si l'on y vouloit aller, ils y meneroient ceux qui seroient deputez pour cet effect. Voilà tout ce que i'ay peu apprendre des vns & des autres, ne se differans que bien peu, sinon que les seconds qui furent interrogez, dirent n'avoir point beu de l'eau salée, aussi ilz n'ont pas esté si loin dans ledit lac comme les autres: & different quelque peu du chemin; les vns le faisans plus court; & les autres plus long: De façon que selon leur rapport, du saut où nous avons esté, il y a jusques à la mer salée, qui peut

Riviere des Algoumequins au grand lac.

Bons Iroquois.

Cuivre. Voy le méme en la relation de Iacques Quartier.

Peu de difference entre le rapport des Sauvages.

peut estre celle du Su, quelques quatre cens lieuës. Le Vendredi dixiéme dudit mois nous fumes de retour à *Tadoussac* où estoit nôtre vaisseau.

Retour à Tadoussac le sezième iour d'apres la departie.

Description de la grande riviere de Canada, *& autres qui s'y dechargent: Des peuples qui habitent le long d'icelle: Des fruits de la terre: Des bétes & oiseaux: & particulibrement d'vne béte à deux piez: Des poissons abondans en ladite grande riviere.*

CHAP. XXII.

APRES avoir parcouru la grande riviere de *Canada* jusques au premier & grand saut, & r'amené noz voyageurs vn chacun en son lieu, sçavoir le Capitaine Iacques Quartier au port Saincte Croix, & le sieur Champlein à *Tadoussac*, il est besoin, vtile, & necessaire de sçavoir le comportemẽt de noz Francois, ce qui leur arriva, & leurs diverses fortunes, durant vn hiver & le printemps ensuivant qu'ilz passerent audit port saincte Croix. Et quant audit Champlein nous-nous contenterons de le ramener de *Tadoussac* en en France (par ce qu'il n'a point hiverné en ladite rivicre de *Canada*) apres que nous aurons

combattu le *Gougou*, & dissipé les Chimeres des Armouchiquois.

Mais avant que ce faire, nous reciterons cé que ledit Capitaine Quartier rapporte en general des merveilles du grand fleuve de *Canada*: ensemble de la riviere de *Saguenay*, & de celle des Iroquois, à fin de confronter le discours qu'il en fait avec ce qu'en a écrit ledit Champlein, duquel nous avons rapporté les paroles ci-dessus.

Commẽcement (ou plustot fin) de la riviere de Canada.

Ledit fleuve donc (ce dit-il) cõmence passée l'ile de l'Assumption le travers des hautes montagnes de *Hongnedo* & des sept iles: & y'a de distance en travers trente-cinq ou quarãte lieuës, & y a au parmi plus de deux cens brasses de parfond. Le plus parfond, & le plus seur à naviger est du couté devers le Su, & devers le Nort, sçavoir esdites sept iles y a d'vn couté & d'autre environ sept lieuës loin desdites iles des grosses rivieres, qui descendent des monts du *Saguenay*, lesquelles font plusieurs bancs à la mer fort dangereux. A l'entrée desdites rivieres avons veu grand nombre de Baillames & Chevaux de mer.

Deux grosses rivieres en la bende du Nort.

Baillames Hippopotames.

Le travers desdites iles y a vne petite riviere qui va trois ou quatre lieuës en la terre par-dessus des marais, en laquelle y a vn merveilleux nombre de tous oiseaux de riviere. Depuis le commencement dudit fleuve jusques à *Hochelaga* y a trois cent lieuës & plus: & le commencement d'icelui à la riviere qui vient du *Saguenay*, laquelle sort d'entre hautes

Grande quantité d'oiseaux.

Longueur de la grãde riviere

Riviere de Saguenay.

montagnes, & entre dedãs ledit fleuve auparavant qu'arriver à la province de *Canada* de la bende devers le Nort. Et eſt icelle riviere fort parfonde, étroite, & dangereuſe à naviger.

Apres ladite riviere eſt la province de *Canada*, où il y a pluſieurs peuples par villages non cloz. Il y a auſſi és environs dudit *Canada* dedans ledit fleuve pluſieurs iles tant grandes que petites. Et entre autres y en a vne qui contient plus de dix lieuës de long, laquelle eſt pleine de beaux & grands arbres, & force vignes. Il y a paſſage des deux côtez d'icelle. Le meilleur & le plus ſeur eſt du côté devers le Su. Et au bout d'icelle ile vers l'Oueſt y a vn affourq d'eau bel & delectable pour mettre navires, auquel il y a vn détroit dudit fleuve fort courant & profond, mais il n'a de large qu'environ vn tiers de lieuë: le travers duquel y a vne terre double de bonne hauteur toute labourée, auſſi bonne terre qu'il ſoit poſſible de voir. Et là eſt la ville & demeurance du ſeigneur *Donnacona* & de nos hommes qu'avions pris le premier voyage : laquelle demeurance ſe nomme *Stadaconé*. Et auparavant qu'arriver audit lieu y a quatre peuples & demeurances, ſçavoir *Ajoaſté*, *Starnatam*, *Tailla*, qui eſt ſur vne montagne, & *Satadin*. Puis ledit lieu de *Stadaconé*, ſouz laquelle haute terre vers le Nort eſt la riviere & hable de ſaincte Croix: auquel lieu avons eſté

Canada.

Ile d'Orleans.

Vignes.

Ajoaſté
Starnatã
Tailla
Stadaconé
Sancte Croix.

depuis le quinziéme jour de Septembre juſques au ſixiéme jour de May mil cinq cens trente ſix: auquel lieu les navires demeurerét à ſec, comme ci-devant eſt dit. Paſſé ledit lieu eſt la demeurance du peuple de *Tequenouday*, & de *Hochelay*: lequel *Tequenouday* eſt ſur vne montagne, & l'autre en vn plain païs.

Tequenouday.

Hochelay.

Toute la terre des deux côtez dudit fleuve juſques à *Hochelaga*, & outre, eſt auſſi belle & vnie que jamais homme regarda. Il y a aucunes montagnes aſſez loin dudit fleuve qu'on voit par ſus leſdites terres, deſquelles il deſcend pluſieurs rivieres qui entrent dans ledit fleuve. Toute cette-dite terre eſt couverte & pleine de bois de pluſieurs ſortes, & force vignes, excepté à l'entour des peuples, laquelle ils ont deſertée pour faire leur demeurance & labeur. Il y a grand nombre de grands cerfs, daims, ours, & autres bétes. Nous y avons veu les pas d'vne béte, qui n'a que deux piez, laquelle nous avons ſuivie longuement par-deſſus le ſáble & vaze, laquelle ha les piez en cette façon, grans d'vne paume & plus. Il y a force Louëres, Biévres, Martres, Renars, Chats ſauvages, Liévres, Connins, Ecurieux, Rats, leſquels ſont gros à merveilles, & autres ſauvagines. Ilz ſ'accoutrent des peaux d'icelles bétes, parce qu'ilz n'ont nuls autres accoutremens. Il y a grand nombre d'oiſeaux: ſçavoir Grues, Outardes, Cygnes, Oyes ſauvages blanches & griſes, Cannes, Cannars, Merles, Mauvis, Tourtres, Ramiers, Chardon-

Terre vigneuſe.

Béte à deux piez.

Animaus du païs de Canada

Oiſeaux & gibier.

nerets, Tarins, Serins, Linottes, Roſſignols, Paſſes ſolitaires, & autres oiſeaux comme en France.

Auſſi, comme par ci devant eſt faite mention és chapitres precedens, cedit fleuve eſt le plus abondant de toutes ſortes de poiſſons qu'il ſoit memoire d'hõme d'avoir iamais veu ni ouï. Car depuis le cõmencement juſques à la fin y trouverez ſelon les ſaiſons la pluſpart des ſortes & eſpeces de poiſſon de la mer & eau douce. Vous trouverez juſques audit *Canada* force Baillames, Marſoins, Chevaux de mer, *Adhothuys*, qui eſt vne ſorte de poiſſon duquel nous n'avions jamais veu, ni ouï parler. Ilz ſont blancs comme nege, & grans cõme Marſoins, & ont le corps & la tête cõme liévres, leſquels ſe tiennent entre la mer & l'eau douce qui commence entre la riviere du *Saguenay* & *Canada*. Item y trouverez en Iuin, Iuillet, & Aouſt force Maquereaux, Mulets, Bars, Sartres, groſſes Anguilles, & autres poiſſons. Ayant leur ſaiſon paſſée y trouverez l'éplan auſſi bon qu'en la riviere de Seine. Puis au renouveau y a force Lamproyes & Saumons. Paſſé ledit *Canada* y a force Brochets, Truites, Carpes, Brames, & autres poiſſons d'eau douce, & de toutes ces ſortes de poiſſons fait ledit peuple de chacun ſelon leur ſaiſon groſſe pecherie pour leur ſubſtance & victuaille.

Abondance du fleuve de Canada.

Poiſſons.

De la riviere du Saguenay ; *Des peuples qui habitent vers ſon origine: Autre riviere venant dudit* Saguenay *au deſſus du Saut de la grãde riviere: De la riviere des* Iroquois *venant de vers la Floride, païs ſans neges ni glaces: Singularitès d'icelui païs: Soupçon ſur les Sauvages de* Canada: *Guet nocturne: Reddition d'vne fille échappée: Reconciliation des Sauvages avec les François.*

CHAP. XXIII.

DEPVIS eſtre arrivez de *Hochelaga* avec le gallion & les barques avons converſé, allé, & venu avec les peuples les plus prochains de noz navires en douceur & amitié, fors que par fois avons eu aucũs differens avec aucuns mauvais garçons, dont les autres eſtoient fort marris & courroucez. Et avons entendu par le Seigneur *Donnacona*, *Taiguragni*, & *Domagaya*, & autres, que la riviere devant dite, & nommée la riviere du *Saguenay* va juſques audit *Saguenay*, qui eſt loin du commencement de plus d'vne lune de chemin vers l'Oüeſt-Noroüeſt: & que paſſé huit ou neuf journées, elle n'eſt plus parfonde que par bateaux: mais le droit & bon chemin & plus ſeur eſt par ledit fleuve juſques au deſſus de *Hochelaga* à vne riviere qui deſcend dudit *Saguenay*, & entre

Recit de la riviere du Saguenay.

Voyez-ci-deſſus les chap. 8. & 9.

audit fleuve (ce qu'avons veu) & que de là ſont vne lune à y aller. Et nous ont fait entendre qu'audit lieu les gens ſont habillés de draps comme nous, & y a force villes & peuples, & bonnes gens, & qu'ils ont grande quantité d'or & cuivre rouge. Et nous ont dit que le tout de la terre dempuis ladite premiere riviere juſques audit *Hochelaga* & *Saguenay* eſt vne ile, laquelle eſt circuite & environnée de rivieres & dudit fleuve: & que paſſé ledit *Saguenay* va ladite riviere entrant en deux ou trois grandz lacs d'eau fort larges: puis que l'on trouve vne mer douce, de laquelle n'eſt mention avoir veu le bout ainſi qu'ils ont ouï par ceux du *Saguenay*: car ilz nous ont dit n'y avoir eſté. Outre nous ont donné à entendre qu'au lieu où avions laiſſé nôtre gallion quand fumes à *Hochelaga* y a vne riviere qui va vers le Suroüeſt, où ſemblablement ſont vne lune à aller avec leurs barques depuis Saincte Croix juſques à vne terre où il n'y a jamais glaces ni neges, mais qu'en cette-dite terre y a guerres continuelles les vns contre les autres, & qu'en icelle y a Orenges, Amandes, Noix, Prunes, & autres ſortes de fruits, & en grande abondance, & font de l'huile qu'ilz tirent des arbres tres-bonne à la gueriſon des playes. Et nous ont dit les hommes & habitans d'icelle terre eſtre vétus & accoutrez de peaux comme eux. Apres leur avoir demandé ſ'il y a de l'or & du cuivre, no⁹ ont dit que nó.

Peuples vétus de draps cõme nous.

Voy ce qu'en dit le ſieur Châplein ci-deſſous chap. 8. & 9.

Riviere des Iroquois.

Pais ſans hiver.

Fruits d'iceluy.

Huile, au baume tiré des arbres.

Ie'ſtime àleur dire, ledit lieu eſtre vers la Terre-neuve où fut le Capitaine Iean Verazzan à ce qu'ilz montrent par leurs ſignes & merches.

Et dempuis de jour en autre venoit ledit peuple à noz navires, & apportoient force Auguilles & autres poiſſons pour avoir de nótre marchandiſe, dequoy leur eſtoient baillez couteaux, alenes, patenôtres, & autres mémes choſes, dont ſe contentoient fort. Mais nous apperceumes que les deux mechans qu'aviõs apporté leur diſoient & donnoient à entendre que ce que nous leur baillions ne valoit riens, & qu'ils auroient auſſi-tot des hachots cõme des couteaux pour ce qu'ilz nous bailloient, nonobſtant que le Capitaine leur euſt fait beaucoup de preſens, & ſi ne ceſſoient à toutes heures de demander audit Capitaine, lequel fut averti par vn Seigneur de la ville de *Hagouchouda* qu'il ſe donnat garde de *Donnacona* & deſditz deux méchans, & qu'ils eſtoiét *Agojuda*, qui eſt à dire traitres, & auſſi en fut averti par aucuns dudit *Canada*, & auſſi que nous apperceumes de leur malice, par ce qu'ils vouloient retirer les trois enfans que ledit *Donnacona* avoit donné audit Capitaine. Et de fait firent fuir la plus grande des filles du navire. Apres laquelle ainſi fuie, fit le Capitaine prendre garde és autres: & par l'avertiſſement deſditz *Taiguragni* & *Domagaya* ſe abſtindrent & deporterent de venir avec nous quatre ou cinq jours, ſinõ aucuns qui venoient en grande peur & crainte.

Méchanceté de Taiguragni & Domagaya.

N'eſt bon d'amener les Sauvages en France.

Hagouchouda.

Avis de ſe donner de garde.

Mais voyant la malice d'eux, doutans qu'ilz ne ſongeaſſent aucune trahiſon, & venir avec vn vn amas de gens ſur nous, le Capitaine fit renforcer lé Fort tout à lentour de gros foſſez, larges, & parfons, avec porte à pōt-levis & renfort de paux de bois au contraire des premiers. Et fut ordonné pour le guet de la nuit pour le temps à venir cinquante hommes à quatre quarts, & à chacun changement deſditz quarts les trompettes ſonantes. Ce qui fut fait ſelon ladite ordonnance. Et leſditz *Donnacona*, *Taiguragni* & *Domagaya* eſtans avertis dudit renfort, & de la bonne garde & guet que l'on faiſoit furent courroucez d'eſtre en la male-grace du Capitaine: & envoyerent par pluſieurs fois de leurs gens, feignans qu'ilz fuſſent d'ailleurs, pour voir ſi on leur feroit déplaiſir, deſquels on ne tint conte, & n'en fut fait ni montré aucun ſemblant. Et y vindrent leſdits *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & autres pluſieurs fois parler audit Capitaine, vne riviere entre-deux, lui demandans s'il eſtoit marri, & pourquoy il n'alloit les voir. Et le Capitaine leur répondit qu'ilz n'eſtoient que traitres, & méchans, ainſi qu'on lui avoit rapporté: & auſſi qu'il l'avoit apperceu en pluſieurs ſortes, comme de n'avoir tins promeſſe d'aller à *Hochelaga*, & d'avoir retiré la fille qu'on lui avoit donnée, & autres mauvais tours qu'il leur nomma. Mais pour tout ce, que ſ'ilz vouloient eſtre gens de bien, & oublier leur male volonté, il leur par-

Renforcement du Fort.

Pōt-levis.

Guet ordōné pour la nuit.

Trōpette ſonante à chacun quart.

Reproches fait aux Sauvages.

donnoit, & qu'ils vinſſent ſeurement à bord faire bonne chere comme pardevant. Deſquelles paroles remercierent ledit Capitaine, & lui promirent qu'ilz lui rendroient la fille qui ſ'en eſtoit fuie, dans trois jours. Et le quatrieme jour de Novembre *Domagaya* accompagné de ſix autres hommes vindrent à noz navires pour dire au Capitaine que le ſeigneur *Donnacona* eſtoit allé par le païs chercher ladite fille, & que le lendemain elle lui ſeroit par lui menée. Et outre dit que *Taiguragni* eſtoit fort malade, & qu'il prioit le Capitaine lui envoyer vn peu de ſel & de pain. Ce que fit ledit Capitaine, lequel lui manda que c'eſtoit Ieſus qui eſtoit marri contre lui pour les mauvais tours qu'il avoit cuidé jouër.

Et le lendemain ledit *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & pluſieurs autres vindrent & amenerent ladite fille, la repreſentent audit Capitaine, lequel n'en tint conte, & dit qu'il n'en vouloit point, & qu'ilz la remenaſſét. A quoy répondirent faiſans leur excuſe, qu'ilz ne lui avoient pas conſeillé ſ'en aller, ains qu'elle s'é eſtoit allée, par ce que les pages l'avoient batuë, ainſi qu'elle leur avoit dit: & prierent derechef ledit Capitaine de la reprendre, & eux-mémes la menerét juſques aux navires. Apres leſquelles choſes le Capitaine commanda apporter pain & vin, & les fétoya. Puis prindrét congé les vns des autres. Et depuis ſont allé & venu à noz navires, & nous à leur demeurance en auſſi grand' amour que par devant.

Reconciliation des Sauvages avec le Capitaine Quartier.

Mortalité entre les Sauvages: Maladie étrange & inconuë entre les François: Devotions & vœux: Ouverture d'vn corps mort: Diſſimulation envers les Sauvages, ſur leſdites maladies & mortalité: Gueriſon merveilleuſe d'icelle maladie.

CHAP. XXIV.

AV mois de Decembre fumes avertis que la mortalité s'eſtoit miſe audit peuple de *Stadaconé*, tellement que ja en eſtoient mortz par leur confeſſion plus de cinquante. Au moyen dequoy leur fimes defenſes de non venir à nótre Fort, ni entour nous. Mais nonobſtant les avoir chaſſé commença la mortalité entour nous d'vne merveilleuſe ſorte, & la plus inconuë. Car les vns perdoient la ſoutenuë, & leur devenoient les jambes groſſes & enflées, & les nerfs retirez, & noirciz comme charbons, & aucunes toutes ſemées de gouttes de ſang, comme pourpre. Puis montoit ladite maladie aux hanches, cuiſſes, épaules, aux bras, & au col. Et à tous venoit la bouche ſi infecte & pourrie par les gencives, que toute la chair en tomboit juſques à la racine des dens, leſquelles tomboient préque toutes. Et tellement ſ'éprint ladite maladie

Mortalité entre les Sauvages

Maladies inconnuës entre les François.

Cent dix hommes en l'equipage de Iacques Quartier.

en noz trois navires, qu'à la mi-Fevrier de cent dix hommes que nous eſtions il n'y en avoit pas dix ſains, tellement que l'vn ne pouvoit ſecourir l'autre. Qui eſtoit choſe piteuſe à voir, conſideré le lieu où nous eſtions. Car les gens du païs venoient tous les jours devant nôtre Fort, qui peu de gens voyoient debout, & ja y en avoit, huit de morts, & plus de cinquante où on n'eſperoit plus de vie. Nôtre Capitaine voyant la pitié & maladie ainſi emeuë fait mettre le monde en prieres & oraiſons, & fit porter vne image & remembrance de la vierge Marie contre vn arbre diſtant de nôtre Fort d'vn trait d'arc le travers les neges & glaces, & ordonna que le Dimanche enſuivant l'on diroit audit lieu la Meſſe, & que tous ceux qui pourroient cheminer tant ſains que malades, iroient à la proceſſion chantans les ſept Pſeaumes de David, avec la Litanie en priant ladite Vierge qu'il lui pleuſt prier ſon cher enfant qu'il euſt pitié de nous. Et la Meſſe dite & chantée devant ladite image, ſe fit le Capitaine pelerin a nôtre Dame qui ſe fait de prier à Roquemadou [*ou pour mieux dire, Roque amadou, c'eſt à dire des amans. C'eſt vn bourg en Querci, où il y va force pelerins*] promettant y aller ſi Dieu lui donnoit grace de retourner en France. Celui jour trepaſſa Philippe Rougemõt natif d'Amboiſe, de l'aage d'environ vingt ans.

Devotiõs contre la maladie.

Vœu à nôtre Dame de Roquemadou.

Et pour ce que ladite maladie eſtoit inconuë fit le Capitaine ouvrir le corps pour

voir si aurions aucune conoissance dicelle, pour preserver si possible estoit le parsus. Et fut trouvé qu'il avoit le cœur tout blanc, & flaitri, environé de plus d'vn pot d'eau, rousle comme datte. Le foye beau, mais avoit le poulmõ tout noirci & mortifié, & s'estoit retiré tout son sang au dessus de son cœur. Car quand il fut ouvert sortit au dessus du cœur vne grande abõdance de sang noir & infect. Parcillement avoit la rate vers l'échine vn peu entamée environ deux doigtz (comme si elle eust esté frottée sus vne pierre rude. Apres cela veu lui fut ouvert & inciſé vne cuisse, laquelle estoit fort noire par dehors, mais par dedans la chair fut treuvée assez belle. Ce fait fut inhumé au moins mal que l'on peut. Dieu par sa saincte grace pardoint à son ame, & à tous trépassez, Amen.

Ouverture d'vn corps mort de la maladie inconuë.

Et depuis, de jour en autre s'est tellement continuée ladite maladie, que telle heure a esté que par tout lesdits trois navires n'y avoit pas trois hommes sains. De sorte qu'en l'vn desditz navires n'y avoit homme qui eust peu descendre souz le tillac pour tirer à boire tant pour lui que pour les autres. Et pour l'heure y en avoit ja plusieurs de morts, lesquels il nous convint mettre par foiblesse souz les neges. Car il ne nous estoit possible de pouvoir pour lors ouvrir la terre qui estoit gelée, tant estiõs foibles, & avions peu de puissance. Et si estiõs en vne crainte merveilleuse des gens du païs qu'ilz ne s'apperceussent de nótre pitié & foi-

Grande debilité.

Morts sous la neige.

bleſſe. Et pour couvrir ladite maladie, lors qu'ils venoient pres de nótre Fort, nótre Capitaine, que Dieu a toujours preſerué debout, ſortoit au devant d'eux avec deux ou trois hommes tant ſains, que malades, leſquels il faiſoit ſortir apres lui. Et lors qu'il les voyoit hors du parc, faiſoit ſemblant les vouloir battre, & crians, & leur jettant batons apres eux, les envoyant à bord, montrant par ſignes eſdits Sauvages qu'il faiſoit beſongner les gens dedans les navires: les vns à gallifeſter, les autres à faire du pain & autres beſongnes, & qu'il n'eſtoit pas bon qu'ilz vinſſent chommer dehors ce qu'ilz croyoient. Et faiſoit ledit Capitaine battre & mener bruit eſditz malades dedans les navires avec batons & caillous feignans gallifeſter: Et pour lors eſtions ſi éprins de ladite maladie qu'avions quaſi perdu l'eſperance de jamais retourner en France, ſi Dieu par ſa bonté infinie & miſericorde ne nous euſt regardé en pitié, & donné conoiſſance d'vn remede cõtre toutes maladies le plus excellẽt qui fut jamais veu ni trouvé ſur la terre, ainſi que nous dirons maintenant. Mais premierement faut entendre que depuis la mi-Novembre juſques au dix-huitiéme iour d'Avril avons eſté continuellement enfermez dedans les glaces, leſquelles avoient plus de deux braſſes d'epeſſeur: & deſſus la terre y avoit la hauteur de quatre piez de neges & plus: tellement qu'elle eſtoit plus haute que les bords de noz navires, leſquelles ont duré

Diſſimulation de la maladie des François.

Remede merveilleux.

Glaces epeſſes de deux braſſes.

jusques audit temps: en sorte que noz bruvages estoient tout gelez dedans les futailles, & par dedans lesditz navires tant bas que haut estoit la glace contre les bois à quatre doigtz d'epesseur: & estoit tout ledit fleuve par autant que l'eau douce en contient jusques au dessus de *Hochelaga*, gelé. Auquel temps nous deceda jusques au nombre de de vingt-cinq persones des principaux & bons compagnons qu'eussions, lesquels moururent de la maladie susdite: & pour l'heure y en avoit plus de quarante en qui on n'esperoit plus de vie, & le parsus tous malades, que nul n'en estoit exempté, excepté trois ou quatre. Mais Dieu par sa saincte grace nous regarda en pitié, & nous envoya conoissance & remede de nôtre guerison & santé de la sorte & maniere que nous allons dire.

Vingt-cinq persones decedées de la maladie susdite.

Vn jour nôtre Capitaine voyant la maladie si émue & ses gens si fort éprins d'icelle, estant sorti hors du Fort, & soy promenant sur la glace, apperceut venir vne bende de gens de *Stadaconé*, en laquelle estoit *Domagaya*, lequel le Capitaine avoit veu depuis dix ou douze jours fort malade de la propre maladie qu'avoient ses gens: car il avoit l'vne de ses jambes aussi grosse qu'vn enfant de deux ans, & tous les nerfz d'icelle retirez, les dentz perduës & gatées, & les gencives pourries & infectes. Le Capitaine voyant ledit *Domagaya* sain & gueri fut fort ioyeux esperant par

Stadaconé, c'est le village des Canadiens. Sauvage ayant la méme maladie.

lui ſçavoir comme il s'eſtoit gueri, à fin de donner aide & ſecours à ſes gens. Et lors qu'ilz furent arrivez pres le Fort le Capitaine lui demanda comme il s'eſtoit gueri de ſa maladie: lequel *Domagaya* répondit qu'avec le jus des fueilles d'vn arbre & le marq il ſ'eſtoit gueri, & que c'eſtoit le ſingulier remede pour cette maladie. Lors le Capitaine demanda ſ'il y eu avoit point là entour, & qu'il lui en montrat pour guerir sõ ſerviteur qui avoit prins ladite maladie en la maiſon du ſeigneur *Dõnacona*, ne lui voulut declarer le nombre des cõpagnons qui eſtoient malades. Lors ledit *Domagaya* envoya deux femmes avec nótre Capitaine pour en querir, leſquelles en apporterent neuf ou dix rameaux, & nous montrerent qu'il falloit piler l'écorce & les fueilles dudit bois, & mettre le tout bouïllir en eau, puis boire de ladite eau de deux jovrs l'vn, & mettre le marq ſur les jambes enflées & malades, & que de toutes maladies ledit arbre gueriſſoit. Et ſ'appelle ledit arbre en leur langage *Annedda*.

Remede contre la maladie ſuſdite.

Tot-apres le Capitaine fit faire du bruvage pour faire boire és malades, deſquelz n'y avoit nul d'eux qui veuluſt icelui eſſayer, ſinõ vn ou deux qui ſe mirent en aventure d'icelui eſſayer. Tot-apres qu'ilz en eurent beu ils eurent l'avantage, qui ſe trouva eſtre vn vray & evident miracle. Car de toutes maladies dequoy ils eſtoient entachés, apres en avoir beu deux ou trois fois, recouvrerent ſanté & gueriſon; tellement que tel des compagnons qui

Miracle de gueriſon.

avoit

Gueriſon de verole.

avoit la verole puis cinq ou ſix ans auparavant la maladie, a eſté par icelle medecine curé nettement. Apres ce avoir veu y a eu telle preſſe qu'on ſe vouloit tuer ſur ladite medecine à qui premier en auroit; de ſorte qu'vn arbre auſſi gros & auſſi grand que ie vis jamais arbre, a eſté employé en moins de huit jours; lequel a fait telle operation, que ſi tous les Medecins de Louvain & Mont-pellier y euſſent eſté avec toutes les drogues d'Alexandrie, ilz n'en euſſent pas tant fait en vn an, que ledit arbre a fait en huit jours. Car il nous a tellement proufité, que tous ceux qui en ont voulu vſer ont recouvert ſanté & gueriſon, la grace à Dieu.

Soupçon ſur la longue abſence du Capitaine des Sauvages: Retour d'icelui avec multitude de gens: Debilité des François: Navire delaiſſé pour n'avoir la force de le remener: Recit des richeſſes du Saguenay, *& autres choſes merveilleuſes.*

CHAP. XXV.

VRANT le temps que la maladie & mortalité regnoit en noz navires, ſe partirent *Dõnacona*, *Taiguragni*, & pluſieurs autres feignans aller prendre des cerfz & autres bétes, leſquels ilz nomment en leur langage *Ajonneſta* & *Aſquenoudo*, par

ce que les neges estoient grandes, & que les glaces estoient ja rompues dedans le cours du fleuve: tellement qu'ilz pourroient naviger par icelui: Et nous fut par *Domagaya* & autres dit, qu'ilz ne seroient que quinze jours: ce que croyons: mais ilz furent deux mois sans retourner. Au moyen dequoy eûmes suspection qu'ilz ne se fussent allé amasser grand nombre de gens pour nous faire déplaisir, par ce qu'ilz nous voyoient si affoiblis. Nonobstant qu'avions mis se bon ordre en nôtre fait, que si toute la puissance de leur terre y eust esté, ilz n'eussent sçeu faire autre chose que nous regarder. Et pendant le temps qu'ils estoient dehors venoient tous les jours force gens à noz navires, comme ils avoient de coutume, nous apportans de la chair fréche de cerfs, daims, & poissons frais de toutes sortes qu'ilz nous vendoient assez cher, ou mieux l'aimoient r'emporter, par ce qu'ils avoient necessité de vivres pour lors, à-cause de l'hiver qui avoit esté long, & qu'ils avoient mangé leurs vivres & estouremens.

Soupçon sur les Sauvages

Et le vingt-vniéme jour du mois d'Avril *Domagaya* vint à bord de noz navires accompagné de plusieurs gens, lesquelz estoient beaux & puissans, & n'avions accoutumé de les voir, qui nous dirent que le seigneur *Donnacona* seroit le lendemain venu, & qu'il apporteroit force chair de cerf, & autre venaison. Et le lendemain arriva ledit *Donnacona*, lequel amena en sa compagnie

grand nombre de gens audit *Stadaconé*. Ne sçavions à quelle occasion, ni pourquoy. Mais, comme on dit en vn proverbe, qui de tout se garde & d'aucuns échappe. Ce que nous estoit de necessité : car nous estions si affoiblis, tant de maladies, que de noz gens morts qu'il nous a fallu laisser vn de noz navires audit lieu de Saincte-Croix.

Grande assemblée de Sauvages.

Vn navire laissé, pour n'avoir eu la force de le r'amener.

Le Capitaine estant averti de leur venuë, & qu'ils avoient amené tant de peuple, & aussi que *Domagaya* le vint dire audit Capitaine, sans vouloir passer la riviere qui estoit entre nous & ledit *Stadaconé*, ains fit difficulté de passer. Ce que n'avoit accoutumé de faire, au moyen dequoy eumes suspectiõ de trahison: Voyant ce ledit Capitaine envoya son serviteur nõmé Charles Guyot, lequel estoit plus que nul autre aimé du peuple de tout le païs, pour voir qui estoit audit lieu, & ce qu'ilz faisoient, ledit serviteur feignant estre allé voir ledit seigneur *Donnacona*, par-ce qu'il avoit demouré long-temps avec lui, lequel lui porta aucun present. Et lors que ledit *Donnacona* fut averti de sa venuë, fit le malade, & se coucha, disant audit serviteur qu'il estoit fort malade. Apres alla ledit serviteur en la maison de *Taguragni* pour le voir, où par tout il trouva les maisons si pleines de gens qu'on ne se pouvoit tourner, lesquels on n'avoit accoutumé de voir: & ne voulut permettre ledit *Taguragni* que ledit serviteur allât és autres maisons, ains le cõvoya vers les navires enviró la moitié du

chemin: & lui dit que ſi le Capitaine lui vouloit faire plaiſir de prẽdre vn ſeigneur du païs nommé *Agona*, lequel luy avoit fait déplaiſir; & l'emmener en France, il feroit tout ce que voudroit ledit Capitaine; & qu'il retournat le lendemain dire la réponſe.

Quand le Capitaine fut averti du grand nombre de gens qui eſtoient audit *Stadacone*; ne ſachant à quelle fin, ſe delibera leur jouër vne fineſſe, & prendre leur ſeigneur, *Taiguragni Domagaya*, & des principaux: & auſſi qu'il eſtoit bien deliberé de mener ledit ſeigneur *Donnacona* en France, pour conter & dire au Roy ce qu'il avoit veu és païs Occidentaux des merveilles du monde. Car il nous a certifié avoir eſté à la terre du *Saguenay*, où il y a infini Or, Rubis, & autres richeſſes: & y ſont les hommes blancs comme en France, & accoutrez de draps de laine. Plus dit avoir veu autre païs où les gens ne mangent point, & n'ont point de fondement, & ne digerent point, ains font ſeulement eau par la verge. Plus dit avoir eſté en autre païs de *Picquemians*, & autres païs où les gens n'ont qu'vne jambe; & autres merveilles longues à raconter. Ledit ſeigneur eſt homme ancien, & ne ceſſa jamais d'aller par païs depuis ſa conoiſſance, tãt par fleuves, rivieres, que par terre.

Richeſſes du païs de Saguenay

Recit merveilleux du Sauvage Donnacona.

Apres que ledit ſerviteur eut fait ſon meſſage, & dit à ſon maitre ce que ledit *Taiguragni* lui mandoit, renvoya le Capitaine ſondit ſerviteur le lendemain dire audit *Tai-*

guragni qu'il le vint voir, & lui dire ce qu'il voudroit, & qu'il lui feroit bonne-chere, & partie de ſon vouloir. Ledit *Taiguragni* lui mãda qu'il viendroit le lendemain, & qu'il meneroit *Donnacona*, & ledit homme qui lui avoit fait déplaiſir. Ce que ne fit; ains fut deux jours ſans venir, pendant lequel temps ne vint perſone és navires, dudit *Stadaconé*, cõme avoient de coutume, mais nous fuioient comme ſi les euſſions voulu tuer. Lors apperceumes leur mauvaitié. Et pour-ce qu'ilz furẽt avertis que ceux de *Stadin* alloient & venoient entour nous, & que leur avions abandonné le fond du navire que laiſſions pour avoir les vieux clous, vindrent tous le tiers jour dudit *Stadaconé* de l'autre bord de la riviere, & paſſerent la plus grand' partie d'eux en petits bateaux ſans difficulté. Mais ledit *Donnacona* n'y voulut paſſer; & furent *Taiguragni*, & *Domagaya* plus d'vne heure à parlementer enſemble avãt que vouloir paſſer : mais en fin paſſerent & vindrent parler audit Capitaine. Et pria ledit *Taiguragni* le Capitaine vouloir prendre & emmener ledit homme en France. Ce que refuſa ledit Capitaine, diſant que le Roy ſon maitre lui avoit defendu de non amener hõme ni femme en France, mais bien deux ou trois petits garçons, pour apprendre le langage. Mais que volontiers l'emmeneroit en Terre-neuve, & qu'il le mettroit en vne ile. Ces paroles diſoit le Capitaine pour les aſſeurer, & à celle fin d'amener ledit *Donnacona*,

lequel estoit demeuré dela l'eau. Desquelles paroles fut fort joyeux ledit *Taiguragni*, esperant ne retourner jamais en France. Et promit audit Capitaine de retourner le lendemain, qui estoit le jour de Saincte Croix, & amener ledit Seigneur *Donnacona*, & tout le peuple dudit *Stadaconé*.

Croix plantée par les François : Capture des principaux Sauvages, pour les amener en France, & faire recit au Roy des merveilles du Saguenay : Lamentations des Sauvages : Presens reciproques du Capitaine Quartier, & d'iceux Sauvages.

CHAP. XXVI.

Croix plantée.

LE troisiéme jour de May jour & féte Saincte Croix, pour la solennité & féte le Capitaine fit planter vne belle Croix de la hauteur d'environ trente-cinq piez de longueur, souz le croizillon de laquelle y avoit vn écusson en bosse des armes de France: & sur icelui estoit écrit en lettre Attique FRANCISCVS PRIMVS DEI GRATIA FRANCORVM REX REGNAT. Et celui jour environ midi vindrent plusieurs gens de *Stadaconé* tant hommes, femmes, qu'enfans qui nous dirent que leur Seigneur *Donnacona Taiguragni*, *Domagaya*,

Ie croy qu'il veut dire Antique.

& autres qui estoient en sa compagnie, venoient; dequoy fumes joyeux, esperans nous en saisir, lesquels vindrent environ deux heures apres midi. Et lors qu'ilz furent arrivez devant noz navires nôtre Capitaine alla saluër le seigneur *Donnacona*, lequel pareillement lui fit grãd' chere, mais toutefois avoit l'œil au bois; & vne crainte merveilleuse. Tot-apres arriva *Taiguragni*, lequel dit audit seigneur *Donnacona* qu'il n'entrát point dedans le Fort. Et lors fut par l'vn de leurs gens apporté du feu hors dudit Fort, & allumé pour ledit seigneur. Nôtre Capitaine le pria de venir boire & manger dedans les navires, comme avoient de coutume; & semblablement ledit *Taiguragni*, lequel dit que tantôt ils iroient. Ce qu'ilz firent, & entrerent dedans ledit Fort. Mais auparavant avoit esté nôtre Capitaine averti par *Domagaya* que ledit *Taiguragni* avoit mal parlé, & qu'il avoit dit au seigneur *Donnacona* qu'il n'entrát point dedans les navires. Et nôtre Capitaine voyãt ce sortit hors du parc, où il estoit, & vit que les femmes s'en fuioient par l'avertissement dudit *Taiguragni*, & qu'il ne demeuroit que les hommes, lesquels estoient en grand nombre. Et commanda le Capitaine à ses gens prendre ledit seigneur *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & deux autres des principaux qu'il montra; puis qu'on fist retirer les autres. Tot-apres ledit Seigneur entra dedans auec ledit Capitaine. Mais tout soudain ledit *Taiguragni* vint pour le faire sortir. Nôtre Capitaine voiãt

Prise des principaux d'ẽtre les Sauvages.

qu'il n'y avoit autre ordre se print à crier qu'ô les print. Auquel cri sortirent les gens dudit Capitaine, lesquels prindrent ledit seigneur, & ceux qu'on avoit deliberé prendre. Lesdits Canadiens voyans ladite prise, commencerent à fuir & courir comme brebis devant le loup, les vns le travers la riviere, les autres parmi les bois, cherchant chacun son avantage. Ladite prise ainsi faite des dessusdits, & que les autres se furent tous retirez, furent mis en seure garde ledit seigneur, & ses compagnons.

Lamentatiõs des Sauvages

La nuit venuë vindrent devant noz navires (la riviere entre-deux) grand nombre de peuple dudit *Donnacona* huchans, & hurlans toute la nuit comme loups, crians sans cesse *Agohanna, Agohanna*, pensans parler à lui. Ce que ne permit ledit Capitaine pour l'heure, ni le matin jusques environ midi. Parquoy nous faisoient signe que les avions tué & pendu. Et environ l'heure de midi retournerent derechef, & aussi grand nombre qu'avions veu de nôtre voyage pour vn coup, eux tenans cachez dedans le bois, fors aucuns d'eux, qui crioient & appelloient à haute voix ledit *Donnacona*. Et lors commanda le Capitaine faire monter ledit *Donnacona* haut pour parler à eux. Et lui dit ledit Capitaine qu'il fist bõne chere, & qu'apres avoir parlé au Roy de France son maitre, & conté ce qu'il avoit veu au *Saguenay* & autres lieux, il reviendroit dans dix ou douze lunes, & que le Roy lui

Donnacona Capitaine des Canadiẽs pris pour estre presenté au Roy, & faire recit des merveilles du Saguenay

feroit vn grand preſent. Dequoy fut fort joyeux ledit *Donnacona*, lequel le dit és autres en parlant à eux, leſquels en firent trois merveilleux cris en ſigne de joye. Et à l'heure firent leſditz peuples & *Donnacona* entre eux pluſieurs predications & ceremonies, leſquelles il n'eſt poſſible d'écrire par faute de l'entendre. Nótre Capitaine dit audit *Donnacona* qu'ilz vinſſent ſeurement de l'autre bord pour mieux parler enſemble, & qu'il les aſſeuroit. Ce que leur dit ledit *Donnacona*. Et ſur ce vindrent vne barque des principaux à bord deſditz navires, leſquels derechef commencerent à faire pluſieurs prechemens en donnant louange à nôtre Capitaine, & lui firent preſent de vingt-quatre colliers *d'Eſurgni*, qui eſt la plus grande richeſſe qu'ils aycnt en ce monde. Car ilz l'eſtiment mieux qu'or ni argent.

Harãgue de Donnacona aux Sauvages.

Autres harãgues des Sauvages.

Preſens des Sauvages au Capitaine Quartier.

Apres qu'ils eurent aſſez parlementé, & deviſé les vns avec les autres, & qu'il n'y avoit remede audit ſeigneur d'échapper, & qu'il falloit qu'il vinſt en France, il leur commanda qu'on lui apportat vivres pour manger par la mer, & qu'on les lui apportat le lendemain. Nôtre Capitaine fit preſent audit *Donnacona* de deux pailles d'airain, & de huit hachots & autres menuës beſongnes, cõme couteaux & patenótres: dequoy fut fort joyeux, à ſon ſemblant, & les envoya à ſes femmes & enfans. Pareillement donna ledit Capitaine à ceux qui eſtoient venuz parler audit *Donnacona*

Preſens faits par le Capitaine Iacques Quartier.

aucuns petits preſens, deſquelz remercierent fort ledit Capitaine. A tant ſe retirerent, & ſ'en allerent à leurs logis.

Le Lendemain cinquiéme jour dudit mois au plus matin ledit peuple retourna en grand nombre pour parler à leur ſeigneur, & envoyerent vne barque qu'ils appellent *Caſurni*, en laquelle y eſtoient quatre femmes, ſans y avoir aucuns hommes, pour le doute qu'ils avoient qu'on ne les retint, leſquelles apporterent force vivres, ſçavoir gros mil, qui eſt le blé duquel ils vivent, chair, poiſſon, & autres proviſions à leur mode : eſquelles apres eſtre arrivées és navires fit le Capitaine bon recueil. Et pria *Donnacona* le Capitaine qu'il leur diſt que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il ameneroit ledit *Donnacona* à *Canada*: & ce diſoit pour les contenter. Ce que fit ledit Capitaine: dont leſdites femmes firent vn grand ſemblant de joye, & montrans par ſignes & paroles audit Capitaine que mais qu'il retournât & amenât ledit *Donnacona*, & autres, ilz lui feroient pluſieurs preſens. Et lors chacune d'elles donna audit Capitaine vn collier d'*Eſurgni*, puis ſ'en allerent de l'autre bord de la riviere, où eſtoit tout le peuple dudit *Stadacone*: puis ſe retirerent, & prindrent congé dudit ſeigneur *Donnacona*.

Vivres apportés à Donnacona pour paſſer en France.

Echarpes d'Eſurgni données au Capitaine Iacques Quartier.

Retour du Capitaine Iacques Quartier en France: Rencontre de certains Sauvages qui avoient des couteaux de cuivre: Presens reciproques entre lesdits Sauvages & ledit Capitaine: Descriptions des lieux où la route s'est addressée.

CHAP. XXVII.

Retour en France.

LE Samedi sixiéme jour de May nous appareillames du havre Sainct e Croix, & vimmes poser au bas de l'ile d'Orleans environ douze lieuës dudit Sainct e Croix. Et le Dimanches vimmes à l'ile és Coudres, où avons esté jusques au lundi seziéme jour dudit mois laissans amortir les eaux, lesquelles estoient trop courãtes & dangereuses pour avaller ledit fleuve. Pendant lequel téps vindrent plusieurs barques des peuples sujets de *Donnacona*, lesquels venoient de la riviere du *Saguenay*. Et lors que par *Domagaya* furent avertis de la prinse d'eux, & la façon & maniere, comme on menoit ledit *Donnacona* en France, furent bien étonnez. Mais ne laisserent à venir le long des navires parler audit *Donnacona*, qui leur dit que dans douze lunes il retourneroit, & qu'il avoit bon traitement avec le Capitaine & compagnons. Dequoy tous à vne voix remercierent ledit Capitaine, & donnerent audit *Donnacona* trois pacquets de peaux de Biévres,

Ile d'Orleans.

Ile és Coudres.

Rencõtre des Sauvages.

Donnacona témoigne, qu'il a bon traitement.

Couteau de cuivre. & loups-marins, avec vn grand couteau de cuivre rouge, qui vient dudit *Saguenay*, & autres choſes. Ilz donnerent auſſi au Capitaine vn collier *d'Eſurgni*. Pour leſquels preſens leur fit le Capitaine dõner dix ou douze hachotz, deſquels furent fort contens & joyeux, remercians ledit Capitaine: puis ſ'en retournerent.

Preſens mutuels.

Dequel cõté faut paſſer à l'ile aux Coudres.

Le paſſage eſt plus ſeur & meilleur entre le Nort & ladite ile, que vers le Su, pour le grand nombre des baſſes, bancs, & rochers qui y ſont, & auſſi qu'il y a petit fond.

Le lendemain ſeziéme de May nous appareillames de ladite *ile és Coudres*, & vimmes poſer à vne ile qui eſt à environ quinze lieuës d'icelle *ile és Coudres*, laquelle eſt grande d'environ cinq lieuës de long: & là poſames celui jour pour paſſer la nuit, eſperãs le lendemain paſſer les dangers du *Saguenay*, leſquelz ſont fort grans. Le ſoir fumes à ladite ile, où trouvames grãd nombre de liévres, deſquelz nous eumes quantité. Et pource la nommames *l'Ile és Liévres*. Et la nuit le vent vint contraire, & en tourmente, tellement qu'il nous fallut relacher à l'ile és Coudres d'où eſtions partis, parce qu'il n'y a autre paſſage entre leſdites iles, & y fumes juſques au jour dudit mois, que le vent vint bon, & tant fimes par noz journées que nous paſſames juſques à *Hongnedo* entre *l'ile de l'Aſſumption* & ledit *Hongnedo*: lequel paſſage n'avoit par devãt eſté découvert: & fimes courir juſques le travers du *Cap de Prato*, qui eſt le cõmencement de la

Dangers du Saguenay.

Ile és Liévres.

Hongnedo

Baye de Chaleur. Et par ce que le vent estoit convenable & bon à plaisir, fimes porter le jour & la nuit. Et le lendemain vimmes querir au corps *l'ile de Brion*, ce que voulions faire pour la barge de nôtre chemin, gisantes les deux terres Suest & Noroüest vn quart de l'Est & de l'Oüest: & y a entre eux cinquante lieuës. Ladite ile est en quarante sept degrez & demi de latitude.

Le Ieudi vingt-cinquiéme jour dudit mois jour & fête de l'Ascension nôtre seigneur nous trouvames à vne terre & sillon de basses areines, qui demeurent au Suroüest de ladite *ile de Brion* environ huit lieuës, par sus lesquelles y a de grosses terres pleines d'arbres, & y a vne mer enclose, dont n'avons veu aucune entrée ni ouverture par où entre icelle mer.

Et le Vendredi vingt-sixiéme, par ce que le vent chargeoit à la côte retournames à ladite *ile de Brion*, où fumes jusques au premier jour de Iuin, & vimmes querir vne terre haute qui demeure au Suest de ladite ile, qui nous apparoissoit estre vne ile, & la rengeames environ vingt-deux lieuës & demie; faisans lequel chemin eumes conoissance de trois autres iles qui demeuroient vers les araines: & pareillement lesdites araines estre ile; & ladite terre, qui est terre haute & vnie estre terre certaine se rabattant au Noroüest. Apres lesquelles choses conuës retournames au Cap de ladite terre qui se fait à deux ou trois caps hauts à

Chose dãgereuse quand le vent chasse où l'on ne veut point aller.

merveilles, & grand profond d'eau, & la marée si courante, qu'il n'est possible de plus. Nous nommames celui Cap *Le Cap de Lorraine*, qui est en quarante six degrez & demi: au Su duquel Cap y a vne basse terre, & semblant d'entrée de riviere: mais il n'y a hable qui vaille, parsus lesquelles vers le Su demeure vn Cap que nous nommames *Le Cap sainct Paul*, qui est en quarãte sept degrez vn quart.

Cap de Lorraize.

Cap de sainct Paul.

Le Dimanche troisiéme jour dudit mois jour & fête de la Pentecôte eumes conoissance de la côte d'Est-Suest de Terre-neuve, estant à environ vingt-deux lieuës dudit Cap. Et pour ce que le vent estoit contraire, fumes à vn hable que nous nommames *Le hable du sainct Esprit*, jusques au mardy qu'appareillámes dudit hable & reconumes ladite côte jusques aux *Iles de sainct Pierre*. Lequel chemin faisans tournames le long de ladite côte plusieurs iles & basses fort dangereuses estans en la route d'Est-Suest, & Ouest Noroüest à deux, trois, & quatre lieuës à la mer. Nous fumes ausdites *Iles sainct Pierre*, & trouvames plusieurs navires tant de France, que de Bretagne.

Hable du sainct Esprit.

Iles saint Pierre.

Temoignage certain que long tẽps devant Iacques Quartier les François hantoient les Terres-neuves.

Depuis le jour sainct Barnabé vnziéme de Iuin jusques au seziéme dudit mois qu'appareillames desdites *Iles sainct Pierre*, & vinmes au *Cap de Razé*, & entrames dedans vn hable nommé *Rongnousi*, où primmes eau & bois pour traverser la mer: & là laissames vne de noz barques: & appareillames dudit hable le Lundi dix-neufiéme jour dudit mois: & avec

Cap de Razé.

Hable de Rõgnousi.

bon temps avons navigé par la mer: tellement que le seziéme jour de Iuillet sommes arrivez au hable de sainct Malo, la grace au Createur: le priant faisant fin à nôtre navigation nous donner sa grace, & Paradis à la fin. Amen.

Rencontre des Mõtagnés (Sauvages de Tadoussac) *& Iroquois: Privilege de celui qui est bleßé à la guerre: Cerimonies des Sauvages devant qu'aller à la guerre: Contes fabuleux de la monstruosité des Armouchiquois: De la Mine reluisante au Soleil: & du* Gougou : *Arrivée au Havre de Grace.*

CHAP. XXVIII.

AYANS r'amené le Capitaine Iacques Quartier en France, il nous faut retourner querir le sieur Champlein, lequel nous avons laissé à *Tadoussac*, à fin qu'il nous dise quelques nouvelles de ce qu'il aura veu & ouï parmi les Sauvages depuis que nous l'avons quitté. Et à fin qu'il ait vn plus beau chãp pour rejouïr ses auditeurs, ie voy le sieur Prevert de Sainct Malo qui l'attent à *l'Ile percée* en intention de lui en bailler d'vne: & s'il ne se contente de cela, lui bailler encore avec la fable des Armouchiquois la plaisante histoire du *Gougou* qui fait peur aux petits enfans, à fin que par apres Monsieur Cayet soit aussi de la partie, en prenant cette monnoye pour bon aloy. Voici donc ce que ledit Sieur Champlein rapporte en la conclusion de son voayge.

Sauvages que nous trouvames revenans de la guerre, lesquels nous avions rencontrez à la riviere des Iroquois.

Eſtans arrivés à Tadouſſac nous trouvames les Sauvages que nous avions rencontrez en la riviere des Iroquois, qui avoient fait rencontre au premier lac de trois canots Iroquois, leſquels ilz battirent & apporterent les têtes des Iroquois à Tadouſſac, & n'y eut qu'vn Montaignez bleſſé au bras d'vn coup de fléche, lequel ſongeant quelque choſe, il falloit que tous les dix autres le miſsét en execution pour le rendre content, croyant auſſi que ſa playe s'en doit mieux porter. Si cedit Sauvage meurt, ſes parens vengeront ſa mort, ſoit ſur leur nation, ou ſur d'autres, ou bien il faut que les Capitaines facent des preſens aux parens du deffunct, àfin qu'ilz ſoient contens, ou autrement, comme i'ay dit, ils vſeroient de vengeange: qui eſt vne grande méchanceté entre eux. Premier que leſdits Montagnez partiſſent pour aller à la guerre, ils s'aſſemblerét tous, avec leurs plus riches habits de fourrures, caſtors, & autres peaux, parez de patenôtres & cordons de diverſes couleurs, & s'aſſemblerent dedans vne grand' place publique, où il y avoit au devant d'eux vn *Sagamo* qui ſ'appelloit *Begourat* qui les menoit à la guerre, & eſtoient les vns derriere les autres, avec leurs arcs & fléches, maſſuës, & rondelles, dequoy ilz ſe parent pour ſe battre: & alloient ſautans les vns apres les autres, en faiſans pluſieurs geſtes de leurs corps, ilz faiſoiét maints tours de limaçon: apres ilz commencerent à danſer à la façon accoutumée, cõme

Sauvages couppent la tete à leurs ennemis.

i'ay dit

i'ay dit cy deſſus, puis ilz firent leur Tabagie, & apres l'avoir fait, les femmes ſe deſpouïllerent toutes nuës, parées de leurs plus beaux *Matachias*, & ſe meirent dedans leurs canots ainſi nuës en danſant, & puis elles ſe vindrent mettres à l'eau en ſe battant à coups de leurs avirons, ſe iettans quantité d'eau les vnes ſur les autres: toutesfois elles ne ſe faiſoient point de mal, car elles ſe paroient des coups qu'elles ſ'entre-ruoient. Apres avoir fait toutes ces ceremonies, elles ſe retirerent en leurs cabānes, & les Sauvages ſ'en allerent à la guerre contre les Iroquois. Le ſeziéme jour d'Aouſt, nous partimes de *Tadouſſac*, & le dix-huitiéme dudit mois arrivames à l'Ile perçée, où nous trouvames le ſieur Prevert de ſainct Malo, qui venoit de la mine où il avoit eſté avec beaucoup de peine pour la crainte que les Sauvages avoient de faire rencontre de leurs ennemis, qui ſont les Armouchiquois, leſquels ſont hommes ſauvages du tout monſtrueux, pour la forme qu'ils ont: car leur téte eſt petite, & le corps court, les bras menus comme d'vn ſchelet, & les cuiſſes ſemblablement: les jambes groſſes & longues, qui ſont toutes d'vne venuë, & quand ilz ſont aſſis ſur leurs talons, les genoux leur paſſent plus d'vn demi-pied par deſſus la téte, qui eſt choſe étrange, & ſemblent eſtre hors de nature: Ilz ſont neantmoins fort diſpos, & determinez: & ſont aux meilleures terres de toute la cóte de la Cadie: Auſſi les Souriquois les craignent

Partement de Tadouſſac.

Conte fribuleux des Sauvages Armouchiquois.

Discours que m'a fait le sieur Prevert de sainct Malo, sur la decouverture de la côte de la Cadie.

fort. Mais avec l'asseurance que ledit sieur de Prevert leur donna, il les mena jusques à ladite mine, où les Sauvages le guiderent. C'est vne fort haute montagne, avançant quelque peu sur la mer, qui est fort reluisante au Soleil, où il y a quantité de verd de gris qui procede de ladite mine de cuivre. Au pié de ladite montaigne, il dit, que de basse mer y avoit en quantité de morceaux de cuivre, comme il nous a esté montré, lequel tombe du haut de la montagne. Cedit lieu où est la mine git par les quarante-cinq degrez & quelques minutes.

Verd de gris en quantité.

Monstre épouventable.

Il y a encore vne chose étrange digne de reciter que plusieurs Sauvages m'ont asseuré estre vray; C'est que proche de la baye de Chaleur tirant au Su, est vne ile, où fait residence vn monstre épouventable, que les Sauvages appellent *Gougou*, & m'ont dit qu'il avoit la forme d'vne femme: mais fort effroyable, & d'vne telle grandeur, qu'ilz me disoient que le bout des mats de nôtre vaisseau ne lui fust pas venu jusques à la ceinture, tant ilz le peignent grand: & que souvent il a devoré & devore, beaucoup de Sauvages, lesquels il met dedans vne grande poche quand il les peut attrapper & puis les mange: & disoient ceux qui avoient evité le peril de cette mal-heureuse béte, que sa poche estoit si grande, qu'il y eust peu mettre nôtre vaisseau. Ce monstre fait des bruits horribles dedans cette ile, que les Sauvages appellent le *Gougou*: & quand ils

en parlent, ce n'eſt qu'avec vne peur ſi étrange qu'il ne ſe peut dire de plus, & m'ont aſſeuré pluſieurs l'avoit veu: Méme ledit Sieur Prevert de ſainct Malo en allant à la découverture des mines (ainſi que nous avons dit au chapitre precedent) m'a dit avoir paſſé ſi proche de la demeure de cette effroyable béte, que lui & tous ceux de ſon vaiſſeau entendoient des ſifflemens étranges du bruit quelle faiſoit: & que les Sauvages qu'il avoit avec lui, lui dirent, que c'eſtoit la méme béte, & avoient vne telle peur, qu'ilz ſe cachoient de toutes parts, craignans qu'elle fuſt venuë à eux pour les emporter: & qui me fait croire ce qu'ilz diſent, c'eſt que tous les Sauvages en general la craignent & en parlent ſi étrangement, que ſi ie mettois tout ce qu'ils en diſent, l'on le tiendroit pour fables: mais ie tiens que ce ſoit la reſidence de quelque diable qui les tourmente de la façon. Voilà ce que i'ay aprins de ce *Gougou*.

Le vingt-quatriéme jour d'Aouſt, nous partimes de *Gachepé*. Le deuxiéme jour de Septembre, nous faiſions état d'eſtre auſſi avãt que le Cap de *Raze*. Le cinquiéme jour dudit mois nous entrames ſur le Banc où ſe fait la pecherie du poiſſon. Le ſeziéme dudit mois nous eſtions à la ſonde, qui peut eſtre à quelques cinquantes lieuës d'Oüeſſant. Le vingtiéme dudit mois nous arrivames par la grace de Dieu avec contentement d'vn chacun & toujours le vent favorable au port du Havre de Grace.

Discours sur le Chapitre precedent: Credulité legere: Armouchiquois quels: Sauvages toujours en crainte: Causes des terreurs Panniques, fausses visions, & imaginations: Gougou *proprement que c'est: Autheur d'iceluy: Mine de cuivre: Hanno Carthaginois: Censures sur certains autheurs qui ont écrit de la Nouvelle-France.*

CHAP. XXIX.

Pline liv. 5. chap 1. Cornelius Nepos taxé de legere croyance.

ER pour revenir aux Armouchiquois, & à la male-béte du *Gougou*, il eſt arrivé en cet endroit au ſieur Champlein ce qu'écrit Pline de Cornelius Nepos, lequel il dit avoir creu treſ-avidemét (c'eſt à dire comme s'y portant de ſoy-méme) les prodigieux menſonges des Grecs, quand il a parlé de la ville de Larah (ou *Liſſa*) laquelle (ſouz la foy & parole d'autrui) il a écrit eſtre forte, & beaucoup plus grande que la grande Carthage, & autres choſes de méme étoffe. Ainſi ledit ſieur Champlein s'eſtant fié au re-

Le Sieur Prevert.

cit du ſieur Prevert de ſainct Malo qui ſe donnoit carriere, a écrit ce que nous venons de rapporter touchant les Armouchiquois, & le *Gougou* comme ſemblablement ce qui eſt de la lueur de la mine de cuivre. Toutes leſquelles choſes ledit Champlein a depuis re-

conu estre fabuleuses. Car quant aux Armouchiquois ilz sont aussi beaux hommes (souz ce mot ie comprens aussi les femmes) que nous, bien composés & dispos, comme nous verrons ci apres. Et pour le regard du *Gougou*, ie laisse à penser à chacun quelle apparence il y a, encores que quelques Sauvages en parlent, & en ayent de l'apprehension, mais c'est à la façon qu'entre nous plusieurs esprits foibles craignent le Moine bouru. Et d'ailleurs ces peuples qui vivent en perpetuelle guerre, & ne sont iamais en asseurance (portans avec eux cette malediction pour ce qu'ilz sont delaissez de Dieu) ont souvent des songes & vaines persuasions que l'ennemi est à leur porte, & ce qui les rend ainsi pleins d'apprehẽsions, est par ce qu'ilz n'ont point de villes fermées; au moyen dequoy ilz se trouvent quelquefois & le plus souvent surpris & deffaits: ce qu'estant ne se faut émerveiller s'ils ont aucunefois des terreurs Panniques, & des imaginations semblables à celles des hipochondriaques, leur estant avis qu'ilz voyent & oyent des choses qui ne sont point: comme i'ay memoire d'avoir veu certains hommes bien resolus, & qui le cas avenant fussent allez courageusement à vne breche, neantmoins par vne ie ne sçay quelle debilité d'esprit bien beuvans & bien mangeans, estoient tourmentez de l'apprehẽsion continuelle qu'ils avoiẽt qu'vn mauvais dæmon les suivoit incessamment & les frappoit & se reposoit dessus eux.

Armouchiquois quels hommes.

Sauvages toujours en apprehension.

Ainſi en voyons-nous qui ſ'imaginent des loups-garous. Ainſi pluſieurs grands & petits ont peur des Eſprits (quand ilz ſont ſeulets) au mouvement d'vne ſouris. Ainſi les malades ayãs l'imaginatiõ troublée diſent quelquefois qu'ils voyent tantot vne vierge Marie, tantot vn diable, & autres fantaſies qui leur viennent au devant: ceci cauſé par le defaut de nourriture, ce qui fait que le cerveau ſe réplit devapeurs melancholiques, qui apportét ces imaginations. Et ne ſcay ſi ie doy point mettre en ce rang pluſieurs anciens qui par des longs jeunes (leſquelz ſainct Baſile n'approuve point) avoient des viſions qu'ilz nous ont dõné pour choſe certaine, & y en a des livres pleins. Mais telle choſe peut auſſi arriver à ceux qui ſont ſains de corps, comme nous avõs dit. Et les cauſes en ſont partie exterieures, partie interieures. Les exterieures ſont les facheries & ennuis; les interieures ſont l'vſage des viandes melancholiques & corrompues, d'où ſ'elevent des vapeurs malignes & pernicieuſes au cerveau, qui pervertiſſent les ſens, troublent la memoire, & égarent l'entendement: item ces cauſes interieures proviennent d'vn ſang melancholic & brulé, cõtenu dans vn cerveau trop chaud, ou diſperſé par toutes les veines, & toute l'habitude du corps, ou qui abõde dans les hippochondres, dans la rate, & meſentere: d'où ſont ſuſcitées des fumées & noires exhalaisõs, qui rẽdent le cerveau obſcur, tenebreux, offuſqué, & le noirciſſent & couvrent ni plus ni moins que les

Cauſes des fauſſes viſions & imaginations.

tenebres font la face du ciel: d'où s'enſuit immediatement que ces noires fumées ne peuvent apporter aux hommes qui en ſont couvers, que frayeur & crainte. Or ſelon la diverſité de ces exhalaiſons provenantes d'vne diverſité & varieté de ſang, duquel ſont produites ces fumées & ſuyes, il y a diverſes ſortes d'apprehenſions & melancholies, qui attaquent diverſement, & depravent ſur tout les functions de la faculté imaginatrice. Car comme la varieté du ſang diverſifie l'entendement, ainſi l'action de l'ame changée, change les humeurs du corps.

De cette mutation & dépravation d'humeurs, mémement aux temperamens melancholiques ſurviennent des bigearres & étranges imaginations cauſées par ces fumées ou ſuyes noires engeance de cette humeur melancholique.

Telle eſt la nature & l'humeur de quelques Sauvages, de qui toute la vie ſouïllée de meurtres qu'ilz cõmettent les vns ſur les autres, & particulierement ſur leur ennemis, ils ont des apprehenſions grandes, & s'imaginét vn *Gougou*, qui eſt le bourreau de leurs conſciences: ainſi que Cain apres le maſſacre de ſon frere Abel avoit l'ire de Dieu qui le talõnoit, & n'avoit en nulle part aſſeurance, péſant toujours avoir ce *Gougou* devãt les ïeux: de ſorte qu'il fut le premier qui domta le cheval pour prendre la fuite, & qui ſe renferma de murailles dãs la ville qu'il batit: Et encores ainſi qu'Oreſtes

Gougou proprement c'eſt le remord de conſcience. Cain. Oreſtes.

lequel on dit avoir eſté agité des Furies pour le parricide par lui commis en la perſonne de ſa mere. Et n'eſt pas incroyable que le diable poſſedant ces peuples ne leur donne beaucoup d'illuſions. Mais proprement, & à dire la verité, ce qui a fortifié l'opinion du *Gougou* a eſté le rapport dudit ſieur Prevert, lequel contoit vn jour au ſieur de Poutrincourt vne fable de méme aloy, diſant qu'il avoir veu vn Sauvage jouër à la croce contre vn diable, & qu'il voyoit bien la croce du diable jouër, mais quant à Mõſieur le diable il ne le voyoit point. Le ſieur de Poutrincourt qui prenoit plaiſir à l'entendre, faiſoit ſemblãt de le croire pour lui en faire dire d'autres.

Contes du ſieur Prevert autheur du Gougou.

La Mine de cuivre.

Et quant à la mine de cuivre reluiſante au ſoleil, il ſ'en faut beaucoup qu'elle ſoit cõme l'Emeraude de *Makhé*, de laquelle nous avons parlé au diſcours du ſecond voyage fait au Breſil. Car on n'y voit que de la roche, au bas de laquelle ſe trouve des morceaux de franc cuivre, tels que nous avons rapporté en Frãce: & parmi ladite roche y a quelquefois du cuivre, mais il n'eſt pas ſi luiſant qu'il éblouïſſe les ïeux.

Or ſi ledit ſieur Champlein a eſté credule, vn ſçavant perſonage que i'honore beaucoup pour ſa grande literature, eſt encore en plus grand' faute, ayant mis en ſa Chronologie ſeptenaire de l'hiſtoire de la paix imprimée l'an mil ſix cens cinq, tout le diſcours dudit ſieur Champlein, ſans nommer ſon autheur, & ayãt

baillé les fables des Armouchiquois & du *Gougou* pour bonne monnoye. Ie croy que si le conte du diable jouãt àla croce eust aussi esté imprimé il l'eust creu, & mis par écrit, comme le reste.

Pline recite que Hanno Capitaine Carthaginois ayant eu la commission pour découvrir toute l'Afrique, & le circuit d'icelle, avoit laissé des amples commentaires de ses voyages; mais ils estoient trop amples, car ilz contenoient plus que la verité: & estoient vraiment commentaires, par ce qu'ils estoient accompagnés de méteries. Plusieurs Grecs & Latins l'ayans suivi, & s'asseurans sur iceux, en ont fait à-croire àbeaucoup de gens par apres, ce dit l'autheur. Il faut croire, mais non pas toutes choses. Et faut considerer premierement si cela est vray-semblable, ou non. Du moins quand on a cotté son autheur on est hors de reproche.

Pline. liu. 5 chap. 1. Hanno pere des menteurs

Il y en a qui sont touchez de cette maladie (& peut estre moy-méme en cette endroit qui n'ay eu le loisir de relire ce que i'ecris) que le Poëte Iuvenal appelle *infanabile scribendi cacoethes*, lesquels écrivent beaucoup sans rien digerer; dequoy en cet endroit i'accuserois aucunement le sieur de Belle-foreſt, n'estoit la reverence que porte à sa memoire. Car ayant eu des avis des voyages du Capitaine Iacques Quartier, & paraventure ayant extrait par lambeaux ceux que i'ay rapporté ci dessus, il n'a pas quelquefois bien pris les choses, estant

Precipitation d'écrire du sieur de Belle-foreſt.

precipité d'écrire: comme quand au premier desdits voyages il dit que les iles de la Terre-neuve sont separées par petits fleuves: Que la riviere des Barques est par les cinquante degrez de latitude: Quand il appelle *Labrador* le païs de la Baye de Chaleur, laquelle il a premierement mise en la terre de Norumbega, là où il dit qu'il fait plus chaut qu'en Hespagne, & toutefois on sçait que *Labrador* est par les soixante degrez. Item quand en la relation du second voyage dudit Quartier, il dit par conjecture que les Canadiens sacrifient des hommes, parce qu'icelui Quartier allant voir vn Capitaine Sauvage (que Belle-forest appelle Roy) il vit des têtes de ses ennemis étenduës sur du bois comme des peaux de parchemin. Item que les Canadiens (qui ont quantité de vignes, & au païs desquels est assise l'ile d'Orleans, autremẽt dite de Bacchus) sont à l'egal du païs de Dannemark & Norvege: Que le petun duquel ils vsent ordinairement tient du poivre & gingembre, & n'est point petun: Quilz mangent leurs viandes cruës. Et là dessus ie diray, qu'ores qu'ilz le fissent (ce qui peut peut arriver quelques fois) ce n'est chose eloignée de nous: car i'ay veu maintesfois noz matelots prendre vne moruë seche, & mordre dedans de bon appetit. Item quand il met en vne ile le village *Stadaconé*, où il dit qu'est la maison Royale (notez que ce n'estoient que cabannes couvertes d'écorce) du seigneur Canadien: Item quand il met la

terre de *Bacalos* (c'eſt à dire de Moruës) vis-à-vis de Saincte Croix, où l'eau eſt douce: & *Labrador* au Nort de la grande riviere, lequel païs auparavant il avoit aſſis au Su d'icelle: Item quand il dit que la riviere de *Saguenay* fait des iles où il y a quantité de vignes: ce que ſon auctheur n'a point dit. Item que les Sauvages de la riviere de *Saguenay* ſ'approcherẽt familierement des François, & leur monſtrerẽt le chemin à *Hochelaga*: Item que les Canadiens eſtimoient les François fils du Soleil: Item eſt plaiſant quãd au village de *Hochelaga* il figure cinquante palais, outre la maiſon Royale, avec trois étages. Item que les Chreſtiens appellerent la ville de *Hochelaga* mont-Royal: Item que le village *Hochelay* eſt à la pointe & embouchure de la riviere de *Saguenay*, & par les degrez de cinquante cinq à ſoixante: Item quand il dit que les Sauvages adorẽt vn Dieu qu'ils appellens *Cudouagny*: car de verité, ilz ne font aucune adoration: Item quand il repreſente que dix hommes apporterent par honneur le Roy de *Hochelaga* dans vne peau devant le Capitaine François, ſans dire qu'il eſtoit paralytique. Item qu'il ſe faiſoit entendre par truchement, & Iacques Quartier dit le contraire, c'eſt à dire qu'à faute de truchemẽt il ne pouvoit entendre ceux de *Hochelaga*. Itẽ que le Roy de *Hochelaga* pria ledit Capitaine de lui bailler ſecours cõtre ſes ennemis. &c.

Or quãd ie cõſidere ces precipitatiõs eſtre arrivées en vn perſonage tel que le Sr. de Belle-

foreſt homme de grand iugement & literature, ie ne m'étonne pas s'il y en a quelquefois és anciens autheurs, & s'il s'y trouve des choſes deſquelles on n'a encore eu nulle experience. Il me ſemble qu'on ſe doit contenter de faillir apres les autheurs originaires, leſquels on eſt contraint de ſuivre, ſans s'extravaguer à des choſes qui ne ſont point, & ſortir hors les limites de ce qu'iceux autheurs ont écrit: principalement quand cela eſt ſans deſſein, & ne revient à aucune vtilité:

Choſes incroyables écrites par Iacques Quartier & defendre pour cela.

Quelqu'vn pourroit accuſer le Capitaine Iacques Quartier d'avoir fait des contes de Pline, quand il a dit que tous les navires de France pourroient ſe charger d'oiſeaux en l'ile qu'il a nommée Des oiſeaux: & de verité ie croy que cela eſt vn peu hyperbolique. Mais il eſt certain qu'en cette ile il y en a tant que c'eſt choſe incroyable. Nous en avons veu de ſemblables en nôtre voyage où il ne falloit qu'aſſommer, recuillir, & charger nôtre vaiſſeau. Item quand il a raconté avoir pourſuivi vne béte à deux piez, & qu'és païs du *Saguenay* il y a des hommes accoutrez de draps de laine comme nous, d'autres qui ne mangent point, & n'ont point de fondement, d'autres qui n'ôt qu'vne jambe: Item qu'il y a pardela vn païs de Pygmées, & vne mer douce. Quant à la béte à deux piez ie ne ſçay que i'en doy croire, car il y a des merveilles plus étranges en la Nature que cela: puis ces terres là ne ſont point ſi bié découvertes qu'ô puiſſe

ſçavoir tout ce qui y eſt. Mais pour le reſte il a sõ autheur qui lui en a fait le recit, hõme vieillart, lequel avoit couru des grandes contrées toute ſa vie. Et cet autheur il l'amena par force au Roy pour lui faire recit de ces choſes par ſa propre bouche, à fin qu'on y adjoutát telle foy qu'on voudroit. Quant à la mer douce c'eſt le grand lac qui eſt au bout de la grande riviere de *Canada*, duquel nul des Sauvages de deça n'a veu l'extremité Occidentale, & avõs veu par le rapport fait au ſieur Champlein qu'il a trente journées de long, qui ſont trois cens lieuës à dix lieuës par jour. Cela peut bien eſtre appellé mer par ces peuples, prenant la mer pour vne infinie étenduë d'eaux. Pour le regard des Pygmées. ie ſçay par le rapport que pluſieurs m'ont fait, que les Sauvages de ladite grande riviere diſent qu'és montaignes des Iroquois il y a des petits hommes fort vaillans, leſquels les Sauvages plus Orientaux redoutent & ne leur oſent faire la guerre. Quant aux hommes armez juſques au bout des doigts, les mémes m'ont recité avoit veu des armures ſemblables à celle que d'écrit Iacques Quartier, leſquelles reſiſtent aux coups de fleches. Tout ce que ie doute en l'hiſtoire des voyages de Iacques Quartier, eſt quand il parle de la Baye de Chaleur, & dit qu'il y fait plus chaud qu'en Heſpagne. A quoy ie répons que *Una hirundo non facit ver*. Auſſi quand il dit qu'il y a des aſſemblées, & comme des colleges où les filles ſont proſti-

ſtituées, juſques à ce qu'elles ſoient mariées: & que les fémes veuves ne ſe remarient point: ce que nous avons reſervé à dire en ſon lieu au livre ſuivant. Mais pour retourner au ſieur Champlein, ie voudrois qu'avec le *Gougou* il n'euſt point mis par écrit que les Sauvages de la Nouv. France preſſez quelquefois de faim ſe mãgent l'vn l'autre: ni tant de diſcours de nôtre ſaincte Foy, leſquels ne ſe peuvent exprimer en lãgue de Sauvages ni par truchement, ni autrement. Car ilz n'ont point de mots qui puiſſent repreſenter les myſteres de nôtre Religion: & ſeroit impoſſible de traduire ſeulemẽt l'Oraiſon Dominicale en leur langue; ſinon par periphraſes. Car entre eux ilz ne ſçavent que c'eſt de ſanctification, de regne celeſte, de pain ſuperſubſtantiel (que nous diſons quotidien) ni d'induire en tentation. Les mots de gloire, vertu, raiſon, beatitude, Trinité, Sainct Eſprit, Anges, Archanges, Reſurrection, Paradis, Enfer, Egliſe, Baptéme, Foy, Eſperance, Charité, & autres infinis ne ſont point en vſage chés eux. De ſorte qu'il n'y ſera pas beſoin de grans Docteurs pour le commencement. Car par neceſſité il faudra qu'ils apprennẽt la langue des peuples qui les voudront reduire à la Foy Chrétienne: & à prier en nôtre langue vulgaire, ſans leur penſer impoſer le dur fardeau des lãgue inconuës. Ce qu'eſtant de coutume & de droit poſitif, & non d'aucune loy divine, ce ſera de la prudence des Paſteurs de les enſeigner vtilement

Le ſieur Champlein.

Les myſteres de nôtre Foy ne ſe peuvent exprimer par les lãgues des Sauvages

& non par fantaſies: & chercher le chemin le plus court pour parvenir à leur converſion. Dieu vueille en donner les moyens à ceux qui en ont la volonté.

Entrepriſe du ſieur Marquis de la Roche pour la conquéte de la Nouvelle France: Les Commiſſions à lui delivrées, & ſon pouvoir: Avec mention du Sieur de Rober-val, lequel eut Cõmiſſion pour les Terres-neuves peu apres Iacques Quartier.

CHAP. XXX.

DEPVIS le Capitaine Iacques Quartier, il ne ſ'eſt fait aucune entrepriſe és Terres-neuves les plus voiſines de la France, qui merite qu'on en face cas, juſques à ces derniers temps que Monſieur de Monts ayant ſuppleé au defaut du ſieur Marquis de la Roche, duquel no⁹ avons parlé au troiſieme chapitre du premier livre, a entrepris vigoureuſement, & aux dépens tãt de lui, que de quelques aſſociés, cette affaire, & l'a continuée juſques à preſent tant que ſes forces l'ont peu porter, comme nous dirons plus amplement ci apres. Mais puis que nous ayons parlé du ſieur Marquis de la Roche, duquel nous n'avõs point de memoires qu'il ait rien fait, ſinon d'avoir déchargé quelques 40. hõmes à l'ile de Sable, leſquels

il a laissé là l'espace de cinq ans sans secours, s'en estant retourné en France, comme nous avons dit au chapitre sus allegué, ie veux du moins coucher ici sa Commission, à fin de bailler à noz François vne histoire entiere, & pour montrer qu'à bon droit on le pourroit qualifier *Qui nihil fecit*, ainsi que jadis on a fait vn de noz Rois: ce que ie ne veux interpreter Faineant, comme l'antique ignorance a fait: car c'est beaucoup d'avoir esté jusques là, & d'en estre revenu: mais il falloit avoir soin des siens, & ne les laisser entretuer, & mourir pauvrement (comme il fit) en vne ile découverte & sans abri, sterile & sans commodité autre que de quelques vaches & pourceaux qu'ils y trouverent en grand nombre à leur arrivée, vivans de leur chair, de quelques poissons, & de laictages; ce qui leur vint bien à point. En fin, cõme nous avons dit ailleurs, le Roy estant à Rouën commanda à vn pilote de les aller recueillir au premier voyage qu'il feroit és Terres-nevves. Ce qu'il fit. Mais (à ce que i'entens) sçachant qu'ils avoient bon nombre de cuirs des vaches qu'ils avoiẽt tué, comme de quatre à cinq cens, & des peaux de Loups-marins en grande quantité, il leur fit promettre de les lui bailler pour les recõduire en France. Ce qu'ilz furent contraints d'accorder. Et neantmoins en ont depuis plaidé au Parlement de Rouën. Ie veux croire qu'õ leur a fait justice.

Ile de Sable.

Fraude d'vn Pilote.

Or

Or par ladite Commiſſion ſe reconoit que quatre ans apres le Capitaine Iacques Quartier le méme Roy François premier donna pouvoir à Iean François de la Roque ſieur de Rober-val Gentil-homme du païs de Vimeu en Picardie, pour la conquéte des terres & provinces de la Nouvelle-France. Mais (comme le Roy témoigne lui méme par ſa Commiſſion) cette entrepriſe ne fut miſe à fin pour les grandes affaires qui ſeroient ſurvenuës en ce Royaume, auſquelles ſa Majeſté avoit beſoin de ſes hõmes vaillans & de courage (au premier rang deſquels ie mets ceux qui ſuivent la marine) tel qu'eſtoit ce Roberval, lequel apres avoir commencé quelque batiment au Cap-Breton fut arreté à ſon retour en France pour le ſervice de ſon Prince & de ſa patrie, à ce d'autãt pluſtot induit qu'il conſideroit qu'il valoit mieux conſerver ce qui eſtoit acquis & certain, que de le laiſſer perdre en cherchant vne choſe incertaine, & de difficile execution, ſuivant ce que dit vn Poëte Latin,

Le ſieur de Robertval, apres Iacques Quartier eut la Cõmiſſion de la Nouvelle Frãce.

Non minor eſt virtus quàm quærere parta tuêri.

Ioint que ces entrepriſes ſont œuvres de Roy: & le Roy avoit aſſés à quoy employer ſon argent aux frais des guerres qu'il avoit à ſoutenir, auſquelles ce Rober-val acquit tant de credit entre la Nobleſſe de ſon païs, que le Roy l'appelloit Le petit Roy de Vimeu, à ce que i'ay entendu du ſieur De la Roque à preſent Prevôt de Vimeu, qui ſe dit de la paren-

dudit ſieur de Rober-val. Il avoit vn fre[illegible] nommé Pierre de la Roque, lequel pou[illegible] valeur eut auſſi vn ſoubriquet honorable, eſtant appellé par le méme Roy le gendarme d'Annibal. Ie croy qu'il n'eſtoit pas loin de l'autre en l'expedition de la Nouvelle-France. Apres que les guerres eurent pris quelque *interim* par deça, ces deux champions, qui ne pouvoient demeurer en repos, equipperent quelque navire pour continuer l'entrepriſe, & ſont encore à revenir. Ie croy qu'ilz ſe perdirent contre quelques bancs de glaces, ainſi qu'il arrive quelquefois. Car depuis on n'en a point eu de nouvelles.

Ce deſaſtre fut cauſe que nul ne ſ'avança pour continuer ce deſſein, lequel eſt demeuré enſeveli juſques à ce que ledit ſieur Marquis de la Roche l'a reveillé, & penſant faire quelque exploit, obtint la Commiſſion dont nous avons parlé, avec amples pouvoirs, ainſi que ſe peut voir par la teneur d'icelle telle que ſ'enſuit.

Edit du Roy contenant le pouvoir & Commiſſion dõnée par ſa Majeſté au Marquis de Cottenmeal & de la Roche, pour la conquéte des terres de Canada, Labrador, Ile de Sable, Norembergue, & païs adjacens.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A tous ceux qui ces preſentes lettres verront, Salut. Le feu Roy

François premier, sur les avis qui lui auroient esté donnez, que aux iles & païs de Canada, ile de Sable, Terres-neuves, & autres adjacentes, païs tres-fertiles & abondans en toutes sortes de commoditez, il y avoit plusieurs sortes de peuple bien formez de corps & de membres, & bien disposez d'esprit & d'entendement, qui vivent sans aucune conoissance de Dieu: auroit (pour en avoit plus ample conoissance) iceux païs fait découvrir par aucuns bons pilotes & gens à ce conoissans. Ce qu'ayant reconu veritable, il auroit (poussé d'vn zele & affection de l'exaltation du nom Chrétion) dés le quinzieme Ianvier mil cinq cens quarante, donné pouvoir à Iean François de la Roche, sieur de Rober-val, pour la conquéte desdits païs. Ce que n'ayant esté executé dés lors, pour les grãdes affaires qui seroiét survenuës à cette Couronne: Nous avons resolu pour perfection d'vn si bel œuvre & de si saincte & loüable entreprise, au lieu dudit feu sieur de Rober-val: de donner la charge de cette conquéte à quelque vaillant & experimenté personage, dõt la fidelité & affection à nótre service nous soit conuë, avec les mémes pouvoirs, authoritez, prerogatives, & preeminences qui estoient accordées audit feu sieur de Rober-val par lesdites lettres patentes dudit feu Roy François premier. *Le sieur de Rober-val.*

SCAVOIR FAISONS, que pour la bonne & entiere confiance que nous avons de la persone de nótre amé & feal Troillus

du Mesgoüets, Chevalier de nôtre Ordre, Conseiller en nôtre Conseil d'Etat, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances, Le sieur de la Roche, Marquis de Cottenmeal, Baron de Las, Viconte de Carenten & sainct Lo en Normandie, Viconte de Trevallot, sieur de la Roche, Gommard & Quermoalec, de Gornac, Bontéguigno, & Liscuit, & de ses loüables vertus qualitez & merites; aussi de l'entiere affection qu'il a au bien de nôtre service & avancement de nos affaires. Iceluy pour ces causes & autres à ce nous mouvans, Nous avons conformément à la volonté du feu Roy dernier decedé nôtre tres-honoré Sieur & frere qui jà avoit fait election de sa persone pour l'execution de ladite entreprise, iceluy fait, faisons, creons, ordonnons, établissons par ces presentes signées de nôtre main, nôtre Lieutenant general esdits païs de *Canada*, *Hochelaga*, Terres-neufuës, *Labrador*, riviere de la grand Bayë, de Norembergue & terres adiacentes desdites Provinces & rivieres, lesquelles estans de grande longueur & estenduë de païs, sans icelles estre habitées par subjets de nul Prince Chrétien, & pour cette sainte œuure & agrãdissement de la foy Catholique, establissons pour conducteur, chef, Gouverneur & Capitaine de ladite entreprise: Ensemble de tous les navires vaisseaux de mer, & pareillement de toutes persones, tant gens de guerre, mer, que autres par nous ordonnez & qui seront,

Le sieur de la Roche.

C'est la riviere de Canada.

Le Roy ne veut entreprendre sur les terres ja habitées.

par lui choisis pour ladite entreprise & execution: avec pouvoir & mandement special d'élire, choisir les Capitaines, Maitres de navires & Pilotes: commander, ordonner & disposer souz nôtre authorité: prendre, emmener & faire partir des Ports & Havres de nôtre Royaume les nefs, vaisseaux mis en appareil, equippez & munis du gens, vivres & artilleries & autres choses necessaires pour ladite entreprise, avec pouvoir en vertu de noz Cõmissions de faire la levée de gens de guerre qui seront necessaires pour ladite entreprise, & iceux faire conduire par ses Capitaines au lieu de son embarquement, & aller, venir, passer & repasser esdits ports étrangers, descendre & entrer en iceux & mettre en nôtre main tant par voyes d'amitié ou amiable composition si faire se peut, que par force d'armes, main forte, & toutes autres voyes d'hostilité, assaillir villes, chateaux, forts & habitations, Iceux mettre en nôtre obeïssance, en constituer & edifier d'autres, faire loix, statuts & ordonnances politicques, iceux faire garder observer & entretenir, faire punir les delinquans, leur pardonner & remettre selon qu'il verra bon estre, pourveu toutesfois que ce ne soient païs occupez ou estans souz la sujectiõ & obeïssance d'aucuns Princes & potentats nos amis, alliez & confederez. Et à fin d'augmenter & accroistre le bon vouloir, courage & affection de ceux qui serviront à l'execution & expedition de ladite entreprise, &

Pouvoir du sieur de la Roche.

mémes de ceux qui demeureront eſdites terres, nous lui avons donné pouvoir d'icelles terres qu'il nous pourroit avoir acquiſes audit voyage, faire bail pour en iouïr par ceux à qui elles ſeront affectées & leurs ſucceſſeurs en tous droits de proprieté. A ſçavoir aux gentils-hommes & ceux qu'il iugera gens de merite, en Fiefs, Seigneuries, Chaſtelenies, Comtez, Vicomtez, Baronnies & autres dignitez relevans de nous, telles qu'il iugera convenir à leurs ſervices: à la charge qu'ilz ſerviront à la tuition & defenſe deſdits païs. Et aux autres de moindre condition, à telles charges & redevances annuelles qu'il aviſera, dont nous conſentons qu'ils en demeurent quites pour les ſix premieres années ou tel autre temps que nôtredit Lieutenant aviſera bon eſtre & conoitra leur eſtre neceſſaire: excepté toutefois du devoir & ſervice pour la guerre. Auſſi qu'au retour de nôtredit Lieutenant il puiſſe departir à ceux qui auront fait le voyage avec lui les gaignages & profits mobiliaires provenus de ladite entrepriſe, & avantager du tiers ceux qui auront fait ledit voyage: retenir vn autre tiers pour lui pour ſes fraiz & dépens, & l'autre tiers pour eſtre employé aux œuvres communes, fortifications du païs & fraiz de guerre. Et àfin que nôtredit Lieutenant ſoit mieux aſſiſté & accompagné en ladite entrepriſe, nous lui avons donné pouvoir de ſe faire aſſiſter en ladite armée de tous Gentils-hommes Mar-

Diſtribution des terres en quelle qualité.

Diſtribution des profits.

chans, & autres noz ſujets qui voudront aller ou envoyer audit voyage, payer gens & équipages & munir nefs à leurs dépens. Ce que nous leurs defendons treſ-expreſſement faire ny traffiquer, ſans le ſçeu & conſentement de nôtredit Lieutenant, ſur peine à ceux qui ſeront trouvez, de perdition de tous leurs vaiſſeaux & marchandiſes. Prions auſſi & requerons tous Potentats, Princes nos alliez & cõfederez, leurs Lieutenans & ſujets, en cas que nôtredit Lieutenant ait quelque beſoin ou neceſſité, lui donner aide, ſecours & confort, favoriſer ſon entrepriſe. Enjoignons & commandons à tous noz ſujets en cas de rencontre par mer ou par terre, de lui eſtre en ce ſecourables & ſe joindre avec lui, revocquant dés à preſent tous pouvoirs qui pourroient avoir eſté donnez, tant par noz predeceſſeurs Roys, que nous, à quelques perſones & pour quelque cauſe & occaſion que ce ſoit, au preiudice dudit Marquis nôtredit Lieutenant general. Et d'autant que pour l'effet dudit voyage il ſera beſoin paſſer pluſieurs contracts & lettres, nous les avons dés à preſent validez & approuvons, enſemble les ſeings & ſeaux de nôtredit Lieutenant & d'autres par lui commis pour ce regard. Et d'autant qu'il pourroit ſurvenir à nôtredit Lieutenant quelque inconvenient de maladie, ou arriver faute d'icelui, auſſi qu'à ſon retour il ſera beſoin laiſſer vn ou pluſieurs Lieutenans: Voulons & entendons qu'il en puiſſe nommer & conſtituer par teſtament & autrement comme

Prieres du Roy aux Princes alliez.

Commãdement aux ſujets.

Contracts validez ſouz le ſeau du Lieutenant.

Pouvoir de ſubſtituer Lieutenans.

bon lui ſemblera, avec pareil pouvoir ou partie d'içelui que lui avons donné. Et à fin que nôtredit Lieutenant puiſſe plus facilement mettre enſemble le nombre de gens qui lui eſt neceſſaire pour ledit voyage & entrepriſe, tant de l'vn que de l'autre ſexe : Nous lui avõs donné pouvoir de prendre, élire & choiſir, & lever telles perſones en nôtredit Royaume, païs, terres & Seigneuries qu'il conoiſtra eſtre propres, vtiles & neceſſaires pour ladite entrepriſe, qui conviendront avec lui aller, leſquels il fera conduire & acheminer des lieux où ilz ſeront par lui levez juſques au lieu de l'embarquemẽt. Et pour ce que nous ne pouvons avoir particuliere conoiſſance deſdits païs & gens étrangers pour plus avant ſpecifier le pouvoir qu'entendons donner à nótredit Lieutenant general, voulons & nous plait qu'il ait le méme pouvoir, puiſſance & authorité qu'il eſtoit accordé par ledit feu Roy François audit ſieur de Rober-val, encores qu'il n'y ſoit cy particulierement ſpecifié : & qu'il puiſſe en cette charge, faire, diſpoſer, & ordonner de toutes choſes opinées & inopinées concernans ladite entrepriſe, comme il iugera à propos pour nótre ſervice & les affaires & neceſſitez le requerir, & tout ainſi & comme nous mémes ferions, & faire pourrions ſi preſens en perſone y eſtiõs, jaçoit que le cas requit mandement plus ſpecial : validans dés à preſent comme pour lors tout ce que par nôtredit Lieutenant ſera fait, dit, cõſtitué,

Pouvoir de lever les gens neceſſaires.

ordonué & établi, contracté, chevi & composé, tant par armes, amitié, confederation & autrement en quelque sorte & maniere que ce soit ou puisse estre pour raison de ladite entrepriſe, tant par mer que par terre: Et avons le tout approuvé, agreé & ratifié, agreons, approuvons & ratifions par ces presentes & l'avoüons & tenons, & voulõs estre tenu bon & valable, comme s'il avoit esté par nous fait.

SI DONNONS en mandement à nótre amé & feal le sieur Comte de Chiverny Chancellier de France, & à nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans noz Cours de Parlement, grand Conseil, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, Iuges ou leurs Lieutenans & tous autres nos Iusticiers & Officiers chacun endroit soy, comme il appartiendra que nôtredit Lieutenant duquel nous avons ce jourd'huy prins & receu le serment en tel cas accoutumé, ilz facent & laissent, souffrent iouïr & vser pleinement & paisiblement, à icelui obeïr & entendre, & à tous ceux qu'il appartiendra és choses touchans & concernans nótredite Lieutenance.

MANDONS en outre à tous noz Lieutenans generaux, Gouverneurs de noz provinces, Admiraux, Visadmiraux, Maitres des ports, havres & passages, lui bailler chacũ en l'étenduë de son pouvoir, aide, confort, passage, secours & assistence, & à ses gens avoüez de lui, dont il aura besoin. Et d'autant

que de ces presentes l'on pourra avoir affaire en plusieurs & divers lieux : Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuëment collationné par vn de nos amez & feaux Conseillers, Notaires ou Secretaires, ou fait pardevant Notaires Royaux, foy soit adjoutée comme au present original : Car tel est nôtre plaisir. En témoin dequoy nous avons fait mettre nótre seel esdites presentes. Donné à Paris le douziéme jour de Ianvier l'an de grace mil cinq cens quatre-vingts dix-huit. Et de nótre regne le neufiéme.

Signé, HENRY.

Mandement à la Cour de Parlement de Rouën.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre: A nos amez & feaux Conseillers, les gens tenans nótre Cour de Parlement de Rouën, Salut. Ayans depuis peu de jours, à l'imitation du feu Roy François premier nótre predecesseur, pour l'augmentation de nótre saincte Foy Chrétienne, & pour plusieurs autres considerations à ce nous mouvans, resolu de mettre à execution l'entreprinse commencée dés le temps du feu Roy François, pour la conquéte des Iles de Sable, de Norembergue, Terres-neuves de *Canada*, & autres païs adjacens : & donné la charge d'icelle conquéte, à nótre amé & feal Troillus de Mesgouet, Chevalier de nótre ordre, Conseiller en nótre Conseil d'Estat, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances, Sieur & Marquis de la Ro-

che, que nous avons fait & constitité nótre Lieutenant general en ladite entrepriſe. Et voulans donner moyen à nótredit Lieutenant de nous y ſervir (cõme il en a la volonté) Et fournir entierement les armées que nous y envoyerõs pour cet effet, de gẽs duits à la guerre, & en tous autres arts & métiers. Mémes d'aucun populaire tant de l'vn que de l'autre ſexe, pour peupler & faire ſa demeure audit païs. Et d'autant que pour la longue diſtance deſdits païs, & la crainte des naufrages & fortunes maritimes, auſſi que pour le regret que pluſieurs ont de laiſſer leurs biens, parens & amis, ilz craignent de faire ledit voyage, où l'ayans fait volõtairement ſeroient difficulté de demeurer auſdits païs, apres le retour de nótredit Licutenant, au moyen dequoy à faute d'avoir nombre ſuffiſant de gens de ſervice, & autres volontaires pour peupler leſdits païs, l'entrepriſe dudit voyage, ne pourroit eſtre accomplie ſi toſt que nous le deſirons: A quoy voulans pourvoir, nous avons aviſé de faire bailler & delivrer à nótredit Lieutenant ſes cõmis & deputez, juſques à tel nombre qu'il aviſera de criminels & mal-faiteurs, tant de l'vn que de l'autre ſexe, ſoient detenus és priſons & Conciergeries de noz Parlemens, grand Conſeil, & de toutes autres nos iuriſdictions telz que bon ſemblera à lui, à ſeſdits commis & deputez, & qu'ils iugeront propres, vtiles & neceſſaires pour mener eſdits païs, deſquels les procez auront eſté faits &

Ce n'eſtoit l'intention du Marquis d'habiter la terre.

Permiſſion d'enlever les criminels.

parfaits, & les jugemens de mort contre eux donnez auſquels ils voudront acquieſcer: & en cas d'appel, apres que les ſentences auront eſté confirmées par noz Cours ſouveraines, excepté toutefois les criminels empriſonnez, auſquelz n'avons accoutumé donner grace, ains iceux delivrer à noz nouvelles entrées, Enſemble lui avons affecté & deſtiné leſdits mal-faiteurs qui, ainſi que dit eſt, auront eſté bannis à perpetuité, ou condamnez aux galleres perpetuelles. A la charge toutefois, que tous leſdits Criminels ſeront tenus fournir aux frais & dépenſes de leurs vivres & autres choſes à eux neceſſaires, les deux premieres années, & du noblage des nefs, qui les porteront eſdits païs tranſmarins, mémes pour les faire mener en ſeureté juſques aux ports & lieux deſquels nos armées partiront, dont ilz pourront traiter avec nôtredit Lieutenant ou ſes commis, leur faiſant à cette occaſion main levée, & delivrance de leurs biens prins & ſaiſis, pour raiſon des crimes & cas par eux commis, reſervé toutefois les intereſts des parties civiles, & amendes qui nous ſeront adjugées, ſans neantmoins differer la delivrance de leurs perſones, entre les mains de nótredit Lieutenant, ſes commis ou deputez: à condition auſſi, que où leſdits priſonniers s'en retourneront dudit voyage, ſans permiſſion expreſſe de nous, ilz ſeront executez de la peine en laquelle ils auront eſté condamnez, ſans eſperance de grace: reſervant toutefois la leur

Limitation.

Bannis.

Condition pour leſdits criminels.

faire ſelon les ſervices qu'ilz nous rendront audit voyage, par le rapport qui nous en ſera fait par nótredit Lieutenant, leſquels Criminels voulons eſtre conçus & receus par noz Commiſſaires ordonnez ou à ordonner, pour recevoir le ſerment de ceux qui iront audit voyage. Et à fin que nôtredit Lieutenant, ſeſdits commis & deputez, puiſſent faire choix & élection des priſonniers, de quelque état qualité ou condition qu'ilz ſoient: Voulons, & nous plait que par les Greffiers de chacune élection & iuriſdiction, Geolliers deſdites Conciergeries & autres qu'il appartiendra, les regiſtres deſdits priſonniers & cauſes de leur empriſonnement, leur ſoient repreſentez ſans aucun refus, delay, ou retardement.

SI VOVS MANDONS, ordonnons & enjoignons, que leſdits priſonniers, de quelque état, qualité ou condition qu'ilz ſoient, ainſi que deſſus eſt dit, cõdamnez, vous faites à nótredit Lieutenant, ſeſdits commis & deputez delivrer, & le contenu ci deſſus faire obſerver, garder & entretenir de poinct en poinct, ceſſans, & faiſans ceſſer tous troubles & empéchemens au contraire, impoſans ſur ce ſilence perpetuelle à noz Procureurs generaux, leurs ſubſtituts, & tous autres. Le tout nonobſtant oppoſitions ou appellations quelconques, pour leſquelles & ſans preiudice dicelles, ne voulons eſtre differé, & quelconques ordonnãces, mandemens, deffenſes & lettres à ce contraires, auſquelles pour ce

regard, nous avons dérogé & dérogeons. Et pour ce que de ces presentes, nótredit Lieutenant, sesdits commis & deputez, pourroient avoir affaire en plusieurs & divers lieux. Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuëment collationnées, foy soit adjoutée comme à l'original: Car tel est nótre plaisir. Donné à Paris le douziéme jour de Ianvier, l'an de grace mil cinq cens quatre-vingts dix-huit. Et de nótre regne le neufiéme. Signé, HENRY.

Extraict des registres de la Cour de Parlement.

Homologation des lettres patentes sus écrites.

VEV par la Cour, les Chambres assemblées, les lettres patentes données à Paris, le douziéme Ianvier, & autres lettres & declarations du Roy du méme jour, par lesquelles ledit Seigneur ayant à l'imitation du feu Roy François premier, pour l'augmentation de la saincte Foy Chrétienne. Et pour plusieurs autres considerations, resolu de mettre à execution l'entreprise encommencée dés le temps dudit feu Roy François, pour les conquétes des iles de Sable, Norembergue, Terres-neuves de Canada, & autres païs adjacens, & donné la charge d'icelle conquéte à Messire Troillus de Mesgoüet Chevalier de l'ordre du Roy, Conseiller en son Conseil d'Etat, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, Sieur & Marquis de la Roche, lequel ledit Seigneur a fait & constitué son Lieutenant general, en ladite en-

treprise. Et voulant pourvoir au moyen de faire ladite entreprise, & peupler lesdits païs, auroit entre autres choses ledit Seigneur Roy avisé de faire bailler & delivrer à sondit Lieutenant ses commis & deputez, jusques à tel nombre qu'il avisera, de criminels & malfaiteurs, tant de l'vn que de l'autre sexe, detenus és prisons & Conciergeries des Parlemens, grãd Conseil, de toutes autres iurisdictions tels que bon semblera à lui & à sesdits commis & deputez, & qu'ils iugeront propres & necessaires pour mener esdits païs, desquels les procez auront jà esté faits & parfaits, & les iugemens de mort contre eux donnez, ausquels ils voudront acquiescer, & en cas d'appel, apres que les sentences auront esté confirmées par les Cours souveraines, exceptez toutefois les criminels emprisonnez, ausquels ledit Seigneur Roy n'a accoutumé donner grace, ains iceux delivrer sur nouvelles entrees, ensemble lui a affecté & destiné lesdits mal-faiteurs, qui ainsi que dit est, auront esté bannis à perpetuité, ou cõdamnez aux galleres perpetuelles. A la charge & condition que ou lesdits prisonniers s'en retourneroient dudit voyage sans permission expresse dudit Seigneur Roy, ilz serõt executez de la peine en laquelle ils auroient esté condamnez, sans espoir de grace, laquelle icelui Seigneur se reserve leur faire selon les services qu'ilz lui rendront audit voyage, & autres charges & conditions, & ainsi

qu'il eſt plus amplement contenu auſdites lettres: Concluſion du Procureur general du Roy, tout conſideré.

LADITE COVR, les Chambres aſſemblees a ordonné & ordonne que leſdites lettres patentes ſeront enregiſtrées aux regiſtres d'icelle, pour eſtre executées, & en iouïr per ledit Meſgoüet, Marquis de la Roche, ſelon leur forme & teneur. Et pour avoir lieu juſques à la fin de l'année mil cinq cens quatre-vingts dix-neuf ſeulement pour le regard de la delivrãce des priſonniers criminels & mal-faiteurs, qui pendant ledit temps ſerout detenus aux priſons de la Conciergerie de ladite Cour, & autres priſons de ce reſſort, leſquels ſeront delivrez audit Marquis de la Roche ou ſes commis, pour les enlever ou faire enlever des priſons, & iceux faire embarquer, huit jours apres qu'ilz ſeront ſortis des priſons, fors & excepté les priſonniers qui ſeront detenus pour cas & crime de leze Majeſté au premier chef, fauſſe monnoye, & les cõdamnez aux galleres. Parce toutefois que ſi leſdits condamnez aux galleres à perpetuité, ne ſont enlevez par les Commiſſaires deſdites galleres, dans les trois mois enſuivant de leur condamnation, ilz ſeront pareillemẽt delivrez audit Marquis de la Roche, ou ſes commis, & ſauf pour les autres crimes à pourvoir par ladite Cour ſur les cas particuliers, & ne pourront les Iuges infericurs faire aucune delivrance deſdits priſonniers pour crimes capitaux,

pitaux, qu'au prealable ilz n'ayent envoyé en ladite Cour leurs procez, charges & informations pour en estre par icelle deliberé & ordõné ce que de raison. Et à la charge que la delivrance desdits prisonniers, ne se fera audit Marquis de la Roche, ses commis & deputez, qu'en la presence & à ce appellez les officiers du Roy sur les lieux, & faisant au prealable, apparoir par sesdits cõmis, du pouvoir qu'ils auront dudit de Mesgoüet, Marquis de la Roche. Et laissant tant aux greffes qu'aux gardes & Geolliers desdites prisons, respectivement, certifications des prisonniers qu'ils y auront prins. A la charge aussi de bailler certificat, & attestation ausdits Iuges ordinaires des lieux où lesdits prisonniers seront embarquez, ou autres Commissaires à ce deputez, les noms & surnoms desdits prisonniers, desquels lesdits Iuges seront tenus faire roolle, & icelui mettre aux greffes de leurs sieges & iurisdictions, pour y avoir recours quand besoin sera, & à cette fin seront les *vidimus* desdites lettres, ensemble le present Arrest, envoyez aux Baillifs de ce ressort, ou leurs Lieutenans, pour tenir la main à l'execution d'iceux, & donner assistance, confort & aide audit Marquis de la Roche, ses commis & preposez, en ce que leur sera besoin & necessaire, pour l'accompliſſement desdites lettres & volonté du Roy, lequel sera supplié vouloir faire fonds de deniers pour faire mener & conduire audit voyage, & demeurer audit païs quelque

nombre de pauvres valides, tant hommes que femmes Fait à Rouën en ladite Cour de Parlement le deuxiéme jour de Mars, mille cinq cens quatre-vingtz dix-huit.

Sommaire recapitulation de certaines choses ci dessus deduites, pour venir aux voyages du Sieur de Monts de present Lieutenant general pour le Roy en la Nouvelle-France: Et les pouvoirs & Commissions d'iceluy.

CHAP. XXXI.

JUSQUES ici nous avons amplement veu les Terres-neuves du Nort, & les ports, iles, caps, rivieres, & détours qui y sont: nous avons veu le Golfe sainct Laurent, qui est l'entrée de la plus grande riviere du monde: c'est la riviere de *Canada* laquelle aussi nous avons veuë & visitée par deux voyages, où nous avons remarqué les singularitez d'icelle jusques au lieu où elle tombe à gros bouillons parmi les rochers, & arrête les efforts de ceux qui veulent aller trop avant rechercher ses merveilles: voire nous avons eu des nouvelles de plus de cinq cens lieuës par dessus le saut, si nous voulons comprendre le grand lac d'où elle sort: nous avons aussi appris ce qui est du païs de *Saguenay*, vers Noroüest, & quelque chose du païs des Iroquois au Suroüest plus

Riviere de Canada.

loin que le saut de ladite grande riviere, païs temperé tirant vers la Floride, & rapportant les fruits qui sont en nôtre Provence, d'autant qu'il participe de la chaleur des terres découvertes éloignées de cette grande mer qui envoye les glaces du Nort vers ladite Terreneuve, lesquelles refroidissent ces regions, qui ne sont couvertes d'vn lõ trait de terres cõme sont les orées maritimes de nôtre Europe. Maintenant retournons sur noz pas, & voyõs la côte qui tire du Cap Breton vers la Virginie & la Floride, à fin d'avoir la conoissance entiere de ce qui reste à découvrir és Indes Occidentales de la Nouvelle-France. Pour quoy faire il nous convient embarquer avec Monsieur de Monts, lequel vient à bon esciét emploier ses biens & sa vie pour donner commencement à vne habitation de François en la France Occidentale, & non se contenter de voir le païs: pourveu que le Roy, qui ne veut rien debourser, lui vueille permettre de tirer de la province méme les moyens necessaires à l'établissement de ladite habitation.

Dessein de Monsieur de Monts.

Ayant donc eu avis (ledit sieur de Mõts) qu'il se pourroit tirer quelque profit de la pelleterie qu'on traite tous les ans avec les peuples de la grande riviere de *Canada*, golfe sainct Laurent, & autres lieux de la Nouvelle Frãce, si lui seul jouïssoit du privilege de troquer avec lesditz peuples, & qu'à tous sujets du Roy la traite desdites pelleteries & fourrures, sçavoir de Castors, Loutres, martres, & autres, fust interdite:

pour donner des ailes à ſon entrepriſe, laquelle avoit beſoin d'vn grand fonds, il ſaſſocia quelques gens d'honneur, marchans, & autres de divers endroits, & obtint du Roy en l'an mille ſix cens trois les Commiſſions & defenſes qui ſenſuivent.

Commiſsions du Roy & de Monſieur l'Admiral au ſieur de Monts, pour l'habitation és terres de la Cadie, Canada, & autres endroits en la Nouvelle-France.

Enſemble les defenſes à tous autres de trafiquer avec les Sauvages deſdites terres.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A nôtre cher & bien amé le ſieur de Monts, Gentil-homme ordinaire de nôtre Chambre, Salut. Comme nótre plus grand ſoin & travail ſoit & ait toujours eſté, depuis nótre avenement à cette Couronne, de la maintenir & conſerver en ſon ancienne dignité, grandeur & ſplendeur, d'étendte & amplifier autant que legitimement ſe peut faire, les bornes & limites d'icelle. Nous eſtans dés long temps a, informez de la ſituation & condition dés païs & territoires de la Cadie, Meuz ſur toutes choſes d'vn zele ſingulier & d'vne devote & ferme reſolution que nous avons prinſe, avec l'aide & aſſiſtance de Dieu, autheur, diſtributeur & protecteur de tous Royaumes & états, de

faire convertir, amener & instruire les peuples qui habitent en cette contrée, de present gens barbares, athees sans foy ne religion, au Christianisme, & en la creance & profession de nôtre foy & religion: & les retirer de l'ignorance & infidelité où ilz sont. Ayans aussi dés long temps reconeu sur le rapport des Capitaines de navires, pilotes, marchans & autres qui de longue main ont hanté, frequenté, & trafiqué avec ce qui se trouve de peuples esdits lieux, combien peut estre fructueuse, commode & vtile à nous, à nos états & sujets, la demeure, possession & habitation d'iceux pour le grand & apparent profit qui se retirera par la grande frequentation & habitude que l'on aura avec les peuples qui s'y trouvent, & le trafic & commerce qui se pourra par ce moyen seurement traiter & negotier. NOVS pour ces causes à plein confians de vôtre grãde prudence, & en la conoissance & experience que vous avez de la qualité, condition & situation dudit païs de la Cadie: pour les diverses navigations, voyages & frequentatiõs que vous avez faits en ces terres, & autres proches & circonvoisines: Nous asseurans que cette nótre resolution & intention, vous estant commise, vous la sçaurez attentivemét, diligemment & non moins courageusement, & valeureusement executer & conduire à la perfection que nous desirons. VOVS avons expressément commis & établi, & par ces presentes signées de nôtre main, Vous com-

mettons ordonnons, faisons, constituons & établissons, nótre Lieutenant general, pour representer nótre persone, aux païs, territoires, côtes & confins de la Cadie: A commencer dés le quarantiéme degré, jusques au quarãte-sixiéme. Et en icelle étédue, ou partie d'icelle, tant & si avant que faire se pourra, établir, étendre & faire conoitre nótre nom, puissance & authorité. Et à icelle assujettir, submettre & faire obeïr tous les peuples de ladite terre, & les circonvoisins: Et par le moyen d'icelles & toutes autres voyes licites, les appeller, faire instruire, provoquer & émouvoir à la conoissance de Dieu, & à la lumiere de la Foy & religion Chrétienne: la y établir: & en l'exercice & profession d'icelle maintenir, garder, & conserver lesdits peuples, & tous autres habituez esdits lieux, & en paix, repos & tranquillité y commander tant par mer que par terre: Ordonner, decider, & faire executer tout ce que vous iugerez se devoir & pouvoir faire, pour maintenir, garder & conserver lesdits lieux souz nótre puissance & authorité, par les formes voyes & moyens prescrits par nos ordonnances. Et pour y avoir égard avec vous, commettre, établir & cõstituer tous officiers, tant és affaires de la guerre, que de iustice & police pour la premiere fois, & de là en avant nous les nommer & presenter: pour en estre par nous disposé & donner les lettres, tiltres & provisions tels qu'ilz seront necessaires. Et selon les occurréces des affaires, vous-mémes

avec l'avis de gens prudens & capables, prescrire souz nôtre bon plaisir, des loix, statuts & ordonnances autant qu'il se pourra conformes aux nótres, notamment és choses & matieres, ausquelles n'est pourveu par icelles: traiter & contracter à méme effet paix, alliance & confederation, bonne amitié, correspondance & communication avec lesdits peuples & leurs Princes, ou autres ayans pouvoir & commandement sur eux: Entretenir, garder & soigneusement observer, les traittez & alliances dont vous conviendrez avec eux: pourveu qu'ils y satisfacent de leur part. Et à ce defaut, leur faire guerre ouverte, pour les contraindre & amener à telle raison, que vous iugerez necessaire, pour l'honneur, obeïssance & service de Dieu, & l'établissement, manutention & conservation de nôtredite authorité parmi eux: du moins pour hanter & frequenter par vous, & tous noz sujets avec eux, en toute asseurance, liberté, frequentation & communication, y negotier & trafiquer amiablement & paisiblement. Leur donner & octroyer graces & privileges, charges & honneurs. Lequel entier pouvoir susdit, Voulons aussi & ordonnons; Que vous ayez sur tous nosdits sujets & autres qui se transporteront & voudront s'habituer, trafiquer, negotier & reside r esdits lieux, retenir, prendre, reserver, & vous approprier ce que vous voudrez & verrez vous estre plus commode & propre à vótre charge, qualité & vsage desdites

terres, en departir telles parts & portions, leur donner & attribuer tels tiltres, honneurs, droits, pouvoirs & facultez que vous verrez besoin estre, selon les qualitez, conditions & merites des persones du païs ou autres. Sur tout peupler, cultiver & faire habituer lesdites terres le plus promptement, soigneusement & dextrement, que le temps, les lieux & commoditez le pourront permettre: en faire ou faire faire à cette fin la découverture & reconoissance en l'étenduë des côtes maritimes & autres contrées de la terre ferme, que vous ordonnerez & prescrirez en l'espace susdite du quarantiéme degré jusques aux quarantesixiéme, ou autrement tant & si avant qu'il se pourra le long desdites côtes, & en la terre ferme. Faire soigneusement rechercher & reconoitre toutes sortes de mines d'or & d'argent, cuivre & autres metaux & mineraux, les faire foüiller, tirer, purger & affiner, pour estre convertis en vsage, disposer suivant que nous avons prescrit par les Edits & reglemens que nous avons faits en ce Royaume du profit & emolument d'icelles, par vous ou ceux que vous aurez établis à cet effet, nous reservans seulement le dixiéme denier de ce qui proviendra de celles d'or, d'argent & cuivre, vous affectans ce que nous pourrions prendre audits autres metaux & mineraux, pour vous ayder & soulager aux grandes dépenses que la charge susdite vous pourra apporter. Voulans cependant; que pour vôtre seureté & com-

modité, & de tous ceux de noz ſujets, qui s'é iront, habituéront & trafiqueront eſdites ter- res: comme generallement de tous autres qui s'y accommoderont ſouz nôtre puiſſance & authorité, Vous puiſſiez faire batir & con- ſtruire vn ou pluſieurs forts, places, villes, & toutes autres maiſons, demeures & habitá- tions, ports, havres, retraites & logemens que vous conoitrez propres, vtiles & neceſſaires à l'execution de ladite entrepriſe. Etablir garni- sõs & gens de guerre à la garde d'iceux. Vous aider & prevaloir aux effets ſuſdits des vaga- bõs, perſones oiſeuſes & ſans aveu, tãt és villes qu'aux champs: & des condamnez à baniſſe- mens perpetuels, ou à trois ans au moins hors nôtre Royaume, pourveu que ce ſoit par avis & conſentement & de l'authorité de nos offi- ciers. Outre ce que deſſus, & qui vous eſt d'ail- leurs preſcrit, mandé & ordonné par les com- miſſions & pouvoirs, que vous a donnez nôtre treſ-cher couſin le ſieur d'Ampville Ad- miral de France, pource qui concerne le fait & la charge de l'Admirauté, en l'exploit, ex- pedition & execution des choſes ſuſdites, faire generalement pour la conquête, peuplement, habituation & conſervation de ladite terre de la Cadie, & des cótes, territoires circonvoi- ſines & de leurs appartenãces & dependances ſouz nôtre nom & authorité, ce que nous- mémes ferions & faire pourrions ſi preſens en perſone y eſtions; iaçoit que le cas requit mandement plus ſpecial, que nous ne le vous

prescrivons par cesdites presentes : au contenu desquelles, Mandons, ordonnons & tres-expressement enjoignons à tous nos iusticiers, officiers & sujets, de se conformer: Et à vous obeïr & entendre en toutes & chacunes les choses susdites, leurs circonstances & dependances. Vous donner aussi en l'execution d'icelles tout ayde & confort, main-forte & assistance dont vous aurez besoin, & seront par vous requis, le tout à peine de rebellion & desobeïssance. Et à fin que persone ne pretende cause d'ignorance de cette nótre intention, & se vueille immiscer en tout ou partie, de la charge, dignité & authorité que nous vous donnons par ces presentes: Nous avons de noz certaine science, pleine puissance & authorité Royale, revoqué, supprimé & declaré nuls & de nul effet ci apres & des à present, tous autres pouvoirs & Commissiós, Lettres & expeditions donnez & delivrez à quelque persone que ce soit, pour découvrir, conquerir, peupler & habiter en l'étenduë susdite desdites terres situées depuis ledit quarantiéme degré, iusques au quarantesixiéme quelles qu'elles soient. Et outre ce mádons & ordonnõs à tous nosdits Officiers de quelque qualité & condition qu'ils soient, que ces presentes, ou *Vidimus* deuëment collationné d'icelles par l'vn de nos amez & feaux Conseillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, ilz facent à vótre requéte, poursuite & diligence, ou de noz Procureurs, lire, pu-

blier & regiſtrer és regiſtres de leurs iuriſdictions, pouvoirs & détroits, ceſſans en tant qu'à eux appartiendra, tous troubles & empéchemens à ce contraires. Car tel eſt nótre plaiſir. Donné à Fontaine-bleau le huitiéme jour de Novembre; l'an de grace mil ſix cens trois: Et de nótre regne le quinziéme. Signé, HENRY, Et plus bas, Par le Roy, POTIER. Et ſeellé ſur ſimple queuë de cire iaune.

Commiſſion de Monſieur l'Admiral.

CHARLES de Mont-morancy ſeigneur de Dampville & de Meru, Comte d'Eſcondigni, Vicomte de Meleun, Baron de Chaſteauneuf, Gonnord, Meſles & Savoiſi, Chevalier des ordres du Roy, Conſeiller és Conſeil d'Etat & priué de ſa Majeſté, Capitaine de cét hommes d'armes de ſes ordonnances, Admiral de France & de Bretagne: A tous ceux qui ces preſentes lettres verront, Salut. Le ſieur de Monts nous a fait entendre; que pouſſé du ſingulier deſir & devotion qu'il a toujours euë au ſervice du Roy, & recherchant toutes occaſiõs d'é pouvoir de nouveau rédre quelque fidele preuve à ſa Majeſté: Il auroit iugé ne lui en pouvoir donner vn plus certain témoignage à preſent qu'il à pleu à Dieu pourvoir ſon Royaume d'vne bonne & heureuſe paix, que de s'appliquer à la navigation, cõme il a deſ-ja fait cy devant, à découvrir quelques

côtes & terres lointaines dépourveuës de peuples, ou habitées par gens encor Sauvages, Barbares, & dénuez de toute religion, loix & civilité, pour s'y loger & fortifier, & tacher d'en amener les nations à quelque profession de la Foy Chrétienne, civilization de mœurs, reglement de leur vie, pratique & intelligence avec les François pour l'vſage de leur commerce. Et en fin à leur reconoiſſance & ſubmiſſion à l'authorité & domination de cette Couronne de France; & ſpecialement pour la découverture & habitation des côtes & contrées de la Cadie, tant pour la temperature des lieux, bonté des terres, commodité de la ſituation de ladite province, communication & amitié ja encommencée avec aucuns des peuples qui ſe trouvent en icelle: Que ſur l'avis & rapport nagueres fait par les Capitaines qui en ſont derniers retournez de nombre & quantité de bonnes mines qui y ſont, leſquelles eſtant ouvertes pourront apporter beaucoup de profit & commodité. Surquoy conſiderant combien ce vertueux & loüable deſſein dudit ſieur de Monts eſt digne & recommandable, & combien l'heureuſe iſſuë qui en peut proceder ſouz la conduite d'vn perſonage de telle valeur & merite, & pouſſé d'vne ſi bonne affection, pourra vn jour eſtre commode & vtile au bien du ſervice de ſa Majeſté, profit de ſes ſujets, & honneur de la France. Et outre ce ayant receu divers avis, qu'aucuns étrangers deſignent

d'aller dreſſer des peuplemés & demeures vers leſdites contrées de la Cadie, ſi comme elles ont eſté juſque icy, elles reſtent encore quelque temps deſertes & abandonnées. POVR ces cauſes & eſtans bien & deüement informez du vouloir & intétion de ſa Majeſté, qui ſur la remonſtrance par nous à elle de ce faite, à donné vn treſ-prompt & favorable conſentement à l'effect de cette entrepriſe: & concedé audit ſieur de Monts, la découverte & peuplement de toutes leſdites côtes & contrées maritimes de la Cadie, depuis le quarantiéme degré, juſques au quarantesixiéme, & de tout ce qu'il pourra avant dans les terres; & ce comme nôtre Vic'-Admiral & Licutenant nant general tant en mer qu'en terre en tous leſdits païs. Nous en vertu de nôtre pouvoir & authorité d'Admiral, tant ſuivans les Edits anciens & modernes de la marine, & ſur le reglement ce jourd'huy ſur ce pris au Conſeil d'Etat de ſadite Majeſté, Avons commis, ordonné & deputé, commettons, ordonnons & deputons par ces preſentes iceluy ſieur de Monts, pour nôtre Vic'-Admiral & Lieutenant general en toutes les mers, côtes, iles, raddes & contrées maritimes qui ſe trouveront vers ladite province & region de la Cadie, depuis les quarantiéme degrez, juſques au quarantesixiéme, & ſi avant dans les terres qu'il pourra découvrir & habiter: Avec pouvoir d'aſſembler par lui, tant cette premiere année que les ſuivantes, tels Capitaines & Pi-

lotes, mariniers & artisans, & tel nombre de vaisseaux pourveuz, & telle quantité d'armes, agrets, vivres & munitions qu'il iugera necessaire, pour les mener & conduire par toutes lesdites côtes, mers, iles, rades, & contrées, ainsi qu'il trouvera estre plus expedient, pour l'accomplissement de ladite entreprise. Et selon les occasiõs, distribuer, departir ou laisser les vaisseaux és endroits que le besoin pourra requerir: Soit pour la reconoissance des lieux découverte de mines, garde des places & avenues, ou pour la traite avec les Sauvages, vers la baye sainct Cler, riviere de Canada, ou autres païs: Construire des forts & forteresses, ainsi & en tels endroits qu'il verra estre plus commode: Comme aussi dresser des ports, havres & autres choses necessaires pour la seure retraite des vaisseaux François contre tous desseins d'ennemis & incursions de pirates: Etablir és places susdites tels Capitaines & Lieutenans que besoin sera: Ensemble des Capitaines & gardes des côtes, iles, havres & avenuës; & pareillement commettre dès officiers pour la distribution de la iustice & entretien de la police, reglemens & ordonnances: Et en somme gerer & negotier, & se comporter par icelui sieur de Monts en la function de ladite charge de nótre Vic'-Admiral & Lieutenant general, pour tout ce qu'il iugera estre de l'avancement desdites reveuës, conquétes & peuplement: & pour le bien du service de sa Majesté & établissement

de ſon authorité vers leſdites mers, provinces & regions: Avec méme pouvoir, puiſſance & authorité que nous ferions ſi nous y eſtions en perſone, & comme ſi le tout eſtoit ici & par expres & plus particulierement ſpecifié & declaré. De ce faire lui avons donné & donnons par ces preſentes toute charge, pouvoir, commiſſion & mandement ſpecial. Et pource l'avons ſubſtitué & ſubrogé en nótre lieu & place, àla charge de faire auſſi ſoigneuſement obſerver par ceux qui ſeront ſouz ſa charge & authorité en toute l'execution de cette entrepriſe, les Edits & ordonnances de la marine. Et faire prendre noz congez particuliers par tous les Capitaines des vaiſſeaux qu'il voudra mener avec luy tant au deſſein de la découverture de ladite côte & contrée de la Cadie, que de ceux qu'il voudra envoyer pour la traite de la Pelleterie à lui permiſe par ſa Majeſté pour dix ans vers la Baye de ſainct Cler & riviere de Canada. Et nous faire faire bon & fidele rapport à toutes occaſions, de tout ce qui aura eſté fait & exploité au ſuſdit deſſein; pour en rendre par nous prompte raiſon à ſadite Majeſté. Et y apporter par nous ce qui pourra eſtre requis ou d'ordre ou de remede. Si prions & requerons tous Princes & Potentats & ſeigneurs étrangers, leurs Lieutenans generaux, Admiraux, Gouverneurs de leurs provinces, chefs & conducteurs de leurs gens de guerre tant par mer que par terre, Capitaines de leurs villes & forts

maritimes, ports, côtes, havres & détroits. Mandons & ordõnons à nos autres Vic'-Admiraux, Lieutenans generaux & particuliers, & autres officiers de nôtre Admirauté, Capitaines des côtes & de la marine & autres eſtãs ſouz nótre pouvoir & authorité chacun endroit ſoy, & ſicomme à lui appartiendra: dõner audit ſieur de Monts pour le plein & entier effect, execution & accompliſſement de ces preſentes, tout ſupport, ſecours, aſſiſtance, retraite, main-forte, faveur & aide ſi beſoin en a, & en ce qu'ils en pourront par lui eſtre requis. En témoin de ce, Nous avons à ceſdites preſentes, ſignées de nótre main, fait mettre le ſeel de nos armes. A Fontaine-bleau le dernier jour d'Octobre, l'an de grace mil ſix cens trois. Signé, CHARLES DE MONTMORANCY. Et ſur le reply, Par Monſeigneur l'Admiral, ſigné, de Gennes, & ſcellé du ſeel des armes dudit Seigneur.

Deſenſes du Roy à tous ſes ſujets, autres que le ſieur de Monts & ſes aſſociez, de traſiquer de Pelleteries & autres choſes avec les Sauvages de l'étenduë du pouvoir par luy donné audit ſieur de Mõts, & ſes aſſociez: Sur grandes peines.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conſeillers, les officiers de nôtre Admirauté, de Normãdie, Bretagne, Picardie & Guyenne, & à chacun d'eux endroit ſoy, & en l'étenduë de leurs

de leurs reſſorts & iuriſdictions, Salut. Nous avons pour beaucoup d'importantes occaſions, ordonné, commis & établi le ſieur de Monts Gentil-homme ordinaire de nótre chambre, nótre Lieutenãt general, pour peupler & habituer les terres, cótes, & païs de la Cadie, & autres circonvoiſins, en l'étenduë du quarantiéme degré juſques au quarante-ſixiéme: & là établir nótre authorité, & autremẽt s'y loger & aſſeurer : en ſorte que noz ſujets dés-or-mais y puiſſent eſtre receuz, y hanter, reſider & trafiquer avec les Sauvages habitãs deſdits lieux: comme plus expreſſement nous l'avons declaré par noz lettres patentes expediées & delivrées pour cet effet audit ſieur de Monts le huitiéme jour de Novembre dernier: & ſuivant les conditions & articles. Moyennant leſquelles il s'eſt chargé de la cõduite & execution de cette entrepriſe. Pour faciliter laquelle, & à ceux qui s'y ſont joints avec lui: & leur donner quelque moyen & commodité d'en ſupporter la dépenſe: Nous avons eu agreable de leur permettre, & aſſeurer; Qu'il ne ſeroit permis à aucuns autres nos ſujets, qu'à ceux qui entreroient en aſſociation avec lui, pour faire ladite dépenſe, de trafiquer de pelleterie, & autres marchandiſes, durant dix années, és terres, païs, ports, rivieres & avenuës de l'étenduë de ſa charge. Ce que nous voulons avoir lieu. Novs pour ces cauſes, & autres conſiderations à ce nous mouvans, Vous mandons & ordõnons: Que

vous ayez chacun de vous en l'étenduë de voz pouvoirs, iuriſdictions & détroits à faire de nótre part, comme de nôtre pleine puiſſance & authorité Royal, nous faiſons, treſ-expreſſes inhibitions & defenſes, à tous marchans, maitres, & Capitaines de navires, matelots, & autres noz ſujets de quelque état, qualité & condition qu'ilz ſoient, autres neantmoins, & fors à ceux qui ſont entrez en aſſociation avec ledit ſieur de Monts, pour ladite entrepriſe; ſelon les articles & conventions d'icelles, par nous arretez ainſi que dit eſt: D'equipper aucuns vaiſſeaux, & en iceux aller ou envoyer, faire traficq & troque de pelleterie, & autres choſes avec les Sauvages: Frequenter, negocier, & communiquer durant ledit temps de dix ans, depuis le Cap de Raze, juſques au quarantiéme degré, comprenant toute la cóte de la Cadie, terre & Cap Breton, Bayes de ſainct Cler, de Chaleur, Ile percée, Gachepé, Chichedec, Meſamichi, Leſquemin, Tadouſſac, & la riviere de Canada, tant d'vn cóté que d'autre, & toutes les Bayes & rivieres qui entrent au dedans deſdites côtes: A peine de deſobeïſſance, & confiſcation entiere de leurs vaiſſeaux, vivres, armes & marchandiſes, au profit dudit ſieur de Monts & de ſes aſſociez, & de trente mille livres d'amende. Pour l'aſſeurance & acquit de laquelle, & de la coërtion & punition de leur d'eſobeïſſance: Vous permettrez comme nous avons auſſi permis & permettons audit ſieur

de Monts & ſes aſſociez, de ſaiſir, apprehender, & arreter tous les contrevenans à nôtre preſente defenſe & ordonnance, & leurs vaiſſeaux, marchãdiſes, armes, & victuailles, pour les amener & remettre és mains de la Iuſtice, & eſtre procedé tant contre les perſones, que contre les biens deſdits deſobeïſſans ; ainſi qu'il appartiendra. Ce que nous voulons & vous mandons & ordonnons de faire incontinent publier & lire par tous les lieux & endroits publics de voſdits pouvoirs & iuriſdictions, où vous iugerez beſoin eſtre: à ce que aucun de noſdits ſujets n'en puiſſe pretendre cauſe d'ignorance : Ains que chacun obeïſſe & ſe conforme ſurce à nótre volonté. De ce faire nous vous avons donné , & donnons pouvoir & commiſſion & mandement ſpecial. Car tel eſt nôtre plaiſir. Donné à Paris le dix-huitiéme Decembre, l'an de grace mil ſix cens trois. Et de nôtre regne le quinziéme. Ainſi ſigné, HENRY. Et plus bas, Par le Roy, POTIER. Et ſeellé du grand ſeel de cire iaune.

Ces lettres ont eſté confirmées par autres ſecondes defenſes du vingt-deuxiéme Ianvier mil ſix cens cinq.

Et quant aux marchandiſes venans de la Nouvelle-France, voici la teneur des lettres patentes du Roy portãtes exemption de ſubſides pour icelles.

Declaration du Roy.

HENRY par la grace de Dieu Roy de

France & de Navarre, A nos amez & feaux Conſeillers, les gens tenans nótre Cour des Aides à Rouën, Maitres de noz ports, Lieutenans, Iuges & Officiers de nôtre Admirauté, & de noz traittes foraines établis en nôtre province de Normandie, & chacun de vous endroit ſoy, Salut. Nous avons cy devant par noz lettres patétes, du huitiéme jour de Novembre mille ſix cens trois, dont copie eſt cy jointe, ſouz le contreſeel de nôtre Chãcellerie, ordonné & établi nôtre cher & bien amé le ſieur de Monts nôtre Lieutenant general repreſentant nótre perſone és côtes, terres & confins de la Cadie, Canada, & autres endroits en la Nouvelle France, pour habiter leſdites terres: Et par ce moyen amener à la conoiſſance de Dieu, les peuples y eſtans, & là établir nôtre authorité. Et pour ſubvenir aux fraiz qu'il conviendroit faire, par nos autres lettres patentes du dix-huitiéme Decembre enſuivant nous aurions donné, permis & accordé audit ſieur de Monts, & à ceux qui s'aſſocieroient avec lui en cette entrepriſe, la traite des pelleteries & autres choſes qui ſe troquent avec les Sauvages deſdites terres à plein ſpecifiées par leſdites patentes: ayans par le moyen de ce que dit eſt aſſez donné à entendre que leſdits païs eſtoient par nous reconuz de nôtre obeïſſance, & les tenir & avoüer comme dependances de nótre Royaume & Couronne de France. Neantmoins nos Officiers des traites foraines, ignorans

Avœu du Roy pour la Nouvelle-France.

peut eſtre juſques à cette heure nôtre volonté, veulent au preiudice d'icelle cõtraindre ledit ſieur de Monts & ſes aſſociez de payer les mémes droits d'entrée des marchandiſes venans deſdits païs, qui ſont deuz par celles qui viennẽt d'Heſpagne, & autres contrées étrangeres, ne ſe contentans que pour icelles l'on ait paié noz droits d'entrée deuz aux lieux où elles ont eſté déchargées, & aux autres endroits où elles ont depuis paſſé par nôtre Royaume, que doivent les marchandiſes y venans de nos autres provinces & terres de nôtre obeïſſance eſtans du cru d'icelles. Et de fait vn nommé François le Buffe, l'vn des gardes à cheval du bureau de noz traites foraines à Caen, auroit arreté ſouz ce pretexte dés le vnziéme jour de Novembre dernier au lieu de Condé ſur Narreau, vingt-deux balles de caſtors, appartenans audit ſieur de Monts & ſes aſſociez, venans deſdites terres de la Cadie & Canada, pretendant pour le fermier general deſdites traites foraines de Normandie, nótre Procureur joint, la confiſcation deſdites marchandiſes. Ce qui eſt & ſeroit grandement preiudiciable audit ſieur de Mõts & ſes aſſociez, fruſtrez de l'eſperãce qu'ils avoiẽt de faire prõptement argent d'icelles marchandiſes, pour ſubvenir & emploier à l'achapt des vivres & munitions & autres choſes neceſſaires qu'il convient envoyer cette année avec nombre d'hommes pour l'executiõ de ladite entrepriſe. L'effet de laquelle demeurant par

Arreſt des marchandiſes du ſieur de Monts.

ce moyen traverſé & interrompu au preiudice de nótre ſervice, Et voulans y remedier & furce faire conoitre à chacun nôtre intention, à fin que l'on n'en puiſſe pretendre à l'avenir cauſe d'ignorance. POVR CES CAVSES, & pour la conſideration & merite particulier de cet affaire, du bon ſuccez duquel par la prudente conduite dudit ſieur de Monts, nous eſperons vn grand bien devoir reuſſir à la gloire de Dieu, ſalut des Barbares, honneur & grandeur de nos états & ſeigneuries. Nous avons declaré & declarons par ces preſentes, Que toutes marchandiſes qui à l'avenir viendrõt deſdits pais de la Cadie, Canada, & autres endroits qui ſont de l'étenduë du pouvoir par nous donné audit ſieur de Mõts & ſpecifiez par noſdites lettres, des huitiéme Novembre & dix-huitiéme Decembre mil ſix cens trois, leſquelles ledit ſieur de Monts & ſeſdits aſſociez ferõt amener deſdits lieux en nótre Royaume, ſuivant la permiſſion qu'ils en ont, ou autres de leur gré, congé & expres conſentement, ne payeront autres ne plus grands ſubſides, que les droits d'entrée, & ceux qui ſe payent d'ordinaire pour les marchãdiſes, qui paſſent de l'vne de noz provinces en l'autre, & qui ſont du cru d'icelles. Et pour le regard des vingt-deux balles de caſtors ſaiſis & arretez comme dit eſt, par ledit François le Buffe audit lieu de Condé ſur Narreau, Pour les mémes raiſons & conſiderations ſuſdites: Nous avons fait & faiſons audit ſieur de Monts &

Exemptiõ de ſubſides des autres qu'ordinaires, pour les marchandiſes de la N. Fr.

ſes aſſociez pleine & entiere main levée d'icelles vingt deux balles de caſtors. Voulons & nous plait prompte & entiere reſtitution & delivrance leur en eſtre faite, en payant toutefois pour icelles, les droits d'entrée en nôtre province de Normandie, que doivent leſdites marchandiſes, ſelon qu'ilz ſe payent au bureau établi au lieu de la Barre, entre les mains de nótre fermier general deſdites traites foraines, ou ſon commis audit Bureau de Caen, ſans autres fraiz ny dépens. Et en ce faiſant, voulons & ordonnons, que chacun de vous endroit ſoy, vous faites, ſouffrez, & laiſſez iouïr ledit ſieur de Monts & ſeſdits aſſociez, pleinement & paiſiblement de l'entier & prompt effet de nótre preſente declaration, vouloir & intention. SI VOVS MANDONS publier, lire & regiſtrer ces preſentes, chacun en l'étenduë de voz reſſorts que beſoin ſera, à la diligence dudit ſieur de Monts & de ſeſdits aſſociez. Ceſſans & faiſans ceſſer tous troubles & empechemens à ce contraires: Contraignans & faiſans contraindre à ce faire, ſouffrir, & y obeïr tous ceux qu'il appartiendra, mémes ledit le Buffe, enſemble nótredit fermier du bureau de Caen & ſes commis, à la delivrance & reſtitution deſdites vingt-deux balles de caſtors, & de mémes à la décharge des pleiges & cautions, ſi aucuns ſont baillez pour aſſeurance deſdits caſtors, & generalement tous autres, qui pource

Main-levée.

ſeront à cõtraindre par toutes voyes deuës & raiſonnables, Nonobſtant oppoſitions ou appellatiõs quelconques, pour leſquelles, & ſans preiudice d'icelles, ne ſera par vous differé. De ce faire vous avons dõné & dõnons pouvoir, authorité, cõmiſſion & mandement ſpecial. Et parce que de ces preſentes, l'on aura affaire en pluſieurs lieux, Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuëment collationné par l'vn de nos amez & feaux Conſeillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, foy ſoit adjoutée comme au preſent original. Car tel eſt nótre plaiſir. Donné à Paris le huitiéme jour de Fevrier, l'an de grace mil ſix cens cinq, Et de nótre regne le ſeziéme. Ainſi ſigné, HENRY. Et plus bas, Par le Roy, POTIER. Et ſeellé en ſimple queuë du grand ſceau de cire iaune.

Leſdites lettres patentes du dix-huitiéme Novembre, & dix-huitiéme Decébre mille ſix cens trois, & autres du dix-neufiéme Ianvier mille ſix cens cinq, ont eſté verifiées en la Cour de Parlement de Paris le ſeziéme Mars mille ſix cens cinq.

Voyage du sieur de Monts en la Nouvelle France. Des accidens survenus audit voyage : Causes des bancs de glaces en la Terre-Neuve : Impositions de noms à certains ports : Perplexité pour le retardement de l'autre navire.

CHAP. XXXII.

LE sieur de Monts ayant fait publier les Commissions & defenses susdites par la France & particulierement par les villes maritimes de ce Royaume, il fit equipper deux navires, l'vn souz la conduite du Capitaine Timothée du Havre de Grace, l'autre du Capitaine Morel de Honfleur. Dans le premier il se mit avec bon nombre de gens de qualité tant Gentils-hommes, qu'autres. Et d'autant que le sieur de Poutrincourt estoit desireux dés y avoit long temps, de voir ces terres de la Nouvelle-France, & y choisir quelque lieu propre pour s'y retirer, avec sa famille, femme, & enfans, pour n'estre des derniers qui courront & participeront à la gloire d'une si belle & genereuse entreprise : il lui print aussi envie d'y aller. Et de fait il s'embarqua avec ledit sieur de Monts, & quant & lui fit porter quantité d'armes & munitions de guerre: & leverent les ancres du Havre de Grace

Equipage

Partemẽt du Havre de Grace.

le ſeptiéme jour de Mars l'an mil ſix cens quatre. Mais eſtans partis de bonne-heure avant que l'hiver euſt encor quitté ſa robbe fourréé, ilz ne manquerent point de trouver des bancs de glaces, contre leſquels ilz penſerent hurter & ſe perdre : mais Dieu qui juſques à preſent a favoriſé la navigation de ces voyages, les preſerva.

Peril.

Cauſes des bancs de glaces vers la Terre neuve.

On ſe pourroit étonner, & non ſans cauſe, pourquoy en méme parallele il y a plus de glaces en cette mer qu'en celle de France. A quoy ie répond que les glaces que l'on rencontre en cette-dite mer ne ſont pas originaires du climat, mais viennent des parties Septentrionales pouſſeés ſans empechement parmi les plaines de cette grande mer par les ondées, bourraſques & flots impetueux que les vents d'Eſt & du Nort élevent en hiver & au printéps, & les chaſſent vers le Su, & l'Oüeſt: Mais la mer de France eſt couverte de l'Ecoſſe, Angleterre & Irláde: qui eſt cauſe que les glaces ne ſ'y peuvét décharger. Il y pourroit auſſi avoir vne autre raiſon priſe du mouvement de la mer, lequel ſe porte davantage vers ces parties là, à-cauſe de la courſe plus grande qu'il a à faire vers l'Amerique que vers les terres de deça. Or le peril de ce voyage ne fut ſeulemét à la rencõtre deſdits bãcs de glaces, mais auſſi aux tempétes qu'ils eurét à ſouffrir, dont y en eut vne qui rópit les galleries du navire. Et en ces affaires y eut vn menuiſier qui d'un coup de vague fut porté au chemin de perdition, hors le bord, mais il ſe retint à vn cordage qui

Tempéte perilleuſe

par cas d'avéture pendoit hors icelui navire.

Ce voyage fut long à-cauſe des vens contraires: ce qui arrive peu ſouvent à ceux qui partent en Mars pour aller aux Terres-neuves, leſquels ſont ordinairement pouſſez de vent d'Eſt ou de Nort propres à la route d'icelles terres. Et ayans pris leur briſée au Su de l'ile de Sable pour eviter les glaces ſuſdites, ilz penſerent tomber de Carybde en Scylle, & ſ'aller échouër vers ladite ile durant les brumes épeſſes qui ſont ordinaires en cette mer.

En fin le ſixiéme de May ilz terrirét à vn certain port, où ilz trouverent le Capitaine Roſſignol du Havre de Grace, lequel troquoit en pelleterie avec les Sauvages, contre les defenſes du ROY. Occaſiõ qu'on lui cõfiſqua ſon navire, & fut appellé ce port *Le port au Roſsignol*: ayãt eu en ce deſaſtre vn biẽ, qu'vn port bõ & cõmode en ces côtes là eſt appellé de sõ nom. *Port du Roſsignol.*

De là côtoyans & découvrans les terres ils arriverent à vn autre port, qui eſt treſ-beau, lequel ils appellerent *Le port du Mouton*, à l'occaſion d'vn mouton qui s'eſtant noyé revint à bord, & fut mangé de bõne guerre. C'eſt ainſi que beaucoup de noms anciennemẽt ont eſté donnez bruſquement, & ſans grãde deliberatiõ. Ainſi le Capitole de Rome eut ſon nom, parce qu'en y fouïſſant on trouva vne téte de mort. Ainſi la ville de Milan a eſté appellée *Mediolanũ*, c'eſt à dire demi-laine, par ce que les Gaullois jettans les fondemens d'icelle, trouverent vne truye qui eſtoit à moitié couverte de laine: & ainſi de pluſieurs autres. *Port du Mouton.* *Capitole.* *Milan.*

Eſtans au Port du Mouton ils ſe cabannerent là à la mode des Sauvages, attendans des nouvelles de l'autre navire, dans lequel on avoit mis les vivres, & autres choſes neceſſaires pour la nourriture & entretenement de ceux qui eſtoient de la reſerve pour hiverner, en nombre d'environ cent hommes. En ce Port ils attendirent vn mois en grãde perplexité, de crainte qu'ils avoient que quelque ſiniſtre accident ne fuſt arrivé à l'autre navire, parti dés le dixiéme de Mars, où eſtoient le ſieur du Pont de Honfleur, & ledit Capitaine Morel. Et ceci eſtoit d'autant plus important, que de la venuë de ce navire dependoit tout le ſuccez de l'affaire. Car méme ſur cette longue attente il fut mis en deliberation ſçavoir ſi on retourneroit en France, ou non. Le ſieur de Poutrincourt fut d'avis qu'il valoit mieux là mourir. A quoy ſe conforma ledit ſieur de Monts. Cependãt pluſieurs alloiẽt à la chaſſe, & pluſieurs à la pecherie pour faire vãloir la cuiſine. Pres ledit Port du Mouton il y a vn endroit ſi rempli de lapins, qu'on ne mãgeoit préque autre choſe. Cependant on envoya le ſieur Champlein avec vne chaloupe plus avãt chercher vn lieu propre pour la retraite, & tant demeura en cette expedition, que ſur la deliberation du retour on le penſa abandonner : car il n'y avoit plus de vivres ; & ſe ſervoit-on de ceux qu'on avoit trouvé au navire de Roſſignol, ſans leſquels il euſt fallu ſ'en revenir en France, & rompre vne belle entre-

Deliberation ſur le retour en Frãce.

Quantité de lapins.

prise à sa naissance, ou mourir là de faim apres avoir fait la chasse aux lapins, qui n'eussent toujours duré. Or ce qui causa ce retardement de la venuë desdits sieurs du Pont & Capitaine Morel, furent deux occasions, l'vne que manquans de batteau, ilz s'amuserent à en batir vn en la terre où ils arriverent premierement, qui fut le *Port aux Anglois*: l'autre qu'estans venus au *Port de Campseau* ils y trouverent quatre navires de Basques qui troquoient avec les Sauvages contre les defenses susdites, lesquels ilz depouïllerent, & en amenerent les Maitres audit sieur de Monts, qui les traita fort humainement.

Port aux Anglois.

Port de Cāpseau.

Trois semaines passées icelui sieur de Monts n'ayant aucunes nouvelles dudit navire qu'il attendoit; delibera d'envoyer le long de la côte les chercher; & pour cet effect depecha quelques Sauvages, ausquels il bailla vn Frāçois pour les accompagner avec lettres. Lesdits Sauvages promirēt de revenir à point-nommé dans huit jours: à quoy ilz ne manquerent point. Mais comme la societé de l'homme avec la femme bien d'accors ensemble est vne chose puissante, ces Sauvages devant que partir eurent soin de leurs femmes & enfans, & demanderent qu'on leur baillât des vivres pour eux. Ce qui fut fait. Et estans mis à la voile, trouverēt au bout de quelques jours ceux qu'ilz cherchoient en vn lieu dit *La baye des iles*, lesquels n'estoient moins en peine dudit sieur de Monts, que lui d'eux,

La baye des iles.

n'ayans en leur voyage trouvé les marques & enſeignes qui avoient eſté dites, c'eſt que le ſieur de Monts paſſant à *Campſeau* devoit laiſſer quelque Croix à vn arbre, où miſſive y attachée. Ce qu'il ne fit point, ayant outre-paſſé ledit lieu de *Campſeau* de beaucoup pour avoir pris ſa route trop au Su à-cauſe des bãcs de glaces, comme nous avõs dit. Ainſi apres avoir leu les lettres, leſdits ſieur du Pont & Capitaine Morel ſe dechargerent des vivres qu'ils avoient apporté pour la proviſion de ceux qui devoient hiverner, & ſ'en retournerent en arriere vers la grande riviere de *Canada* pour la traite des Pelleteries.

Debarquement du Port au Mouton: Accident d'vn homme perdu ſeze jours dans les bois: Baye Françoiſe: Port Royal: Riviere de l'Equille: Mine de cuivre: Mal-heur des mines d'or: Diamans: Turquoiſes.

CHAP. XXXIII.

TOVTE la Nouvelle-France en fin aſſemblée en deux vaiſſeaux, on leve les ancres du *Port au Mouton* pour employer le tẽps, & découvrir les terres tant qu'õ pourroit avant l'hiver. On va gaigner le *Cap de Sable*, & de là on fait voile à la *Baye ſaincte Marie*, où noz gens furent quinze jours à l'ancre,

Cap de Sable.

Baye ſaincte Marie.

tandis qu'on reconoiſſoit les terres & paſſages de mer & de rivieres. Cette Baye eſt vn fort beau lieu pour habiter d'autant qu'on eſt là tout porté à la mer, ſans varier. Il y a de la mine de fer & d'argent: mais elle n'eſt point abõdante ſelon l'épreuve qu'on en a fait par de là & en France. Apres avoir là ſejourné douze ou treze jours, il arriva vn accident étrange tel que ie vay dire. Il avoit pris envie à vn certain homme d'Egliſe Pariſien de bonne famille, de faire le voyage avec le ſieur de Monts, & ce contre le gré de ſes parens, leſquelz envoyerent expres à Honfleur pour le divertir & r'amener à Paris. Or les navires eſtans à l'ancre en ladite Baye Saincte Marie, il ſe mit en la troupe de quelques vns qui s'alloient egayer par les bois. Avint que s'étant arreté pour boire à vn ruiſſeau il y oublia ſon epée, & pourſuivoit ſon chemin avec les autres quand il s'en apperceut. Lors il retourna en arriere pour l'aller chercher: mais l'ayãt trouvée, oublieux de la part d'où il eſtoit venu, ſans regarder ſ'il falloit aller vers le Levant, ou le Ponant, ou autrement (car il n'y avoit point de ſentier) il prent la voye à contrepas, tournant le dos à ceux qu'il avoit laiſſé, & tant fait par ſes allées & venuës qu'il ſe trouve au rivage de la mer, là où ne voyant point de vaiſſeaux (car ils eſtoient en l'autre part d'vne langue de terre qui s'avance à la mer) il s'imagina qu'on l'avoit delaiſſé, & ſe mit à lamenter ſa fortune ſur vn roc,

Accident d'vn hõme perdu 16. jours dans les bois.

La nuit venuë, chacun eſtant retiré, on le trouve manquer : on le demande à ceux qui avoient eſté és bois, ilz diſent en quelle façon il eſtoit parti d'avec eux, & que depuis ilz n'en avoient point eu de nouvelles. Déja on accuſoit vn certain de la religion pretéduë reformée de l'avoir tué, pour ce qu'ilz ſe picquoient quelquefois de propos pour le fait de ladite religiõ. Somme on fait ſonner la trompette parmi la foreſt, on tire le canõ pluſieurs fois. Mais en vain. Car le bruit de la mer plus fort que tout cela rechaſſoit en arriere le ſon deſditz canons & trompettes. Deux, trois, & quatre jours ſe paſſent. Il ne comparoit point. Ce pendant le temps preſſoit de partir, de maniere qu'apres avoir attendu juſques à ce qu'õ le tenoit pour mort, on leva les ancres pour aller plus loin, & voir le fond d'vne Baye qui a quelques quarante lieuës de longueur & quatorze, voire dix-huit de largeur, laquelle a eſté appellée *la Baye Françoiſe*.

Baye Frãçoiſe.

En cette Baye eſt le paſſage pour entrer en vn port, auquel entrerent noz gens, & y firent quelque ſejour, durant lequel ils eurent le plaiſir de chaſſer vn Ellan, lequel traverſa à nage vn grand lac de mer qui fait ce Port, ſans ſe forcer. Ce dit Port eſt environné de montagnes du cóté du Nort: vers le Su ce ſont cotaux, leſquels (avec leſdites montagnes) verſent mille ruiſſeaux, qui rendent le lieu agreable plus que nul autre du monde, & y a de fort belles cheutes pour faire des moulins de toutes

FIGVRE DV PORT ROYAL EN LA NOVVELLE FRANCE. *Par Marc Lescarbot. 1609.*

Grande Baye Francoise

Fort Notre Dame es bonnes eaux

C. der noyers

Andromede

charlot' mont

Fort D.Vbaldim

P.M. clerc

La Roche Huillot

Mont la Rique

Portrin court

Monroyal

R. du Dauphin

Biencourt ville

Marie Fort

PAIS DE

I.C Claudiane

Lies se. R

Pointe aux Vrsins

R. de Origmac

Hobet R. Mark de Grand Riuiere

Moulin

SALVCES

Jan Snelinck Sculp

I. Millot excudit

Auec Priuilege du Roy

toutes sortes. A l'Est est vne riviere entre lesdits côtaux & montagnes, dans laquelle les navires peuvent faire voile jusques à quinze lieuës ou plus: & durant cet espace ce ne sont que prairies d'vne part & d'autre de ladite riviere, laquelle fut appellée *l'Equille*, par ce que le premier poisson qu'on y print fut vne Equille. Mais ledit Port pour sa beauté fut appellé LE PORT ROYAL. Le sieur de Poutrincourt ayant trouvé ce lieu à son gré, il le demanda, avec les terres y continentes, au sieur de Monts, auquel le Roy avoit par la Commission inserée ci dessus baillé la distribution des terres de la Nouvelle-France depuis le quarantiéme degré jusques au quarante-sixiéme. Ce qui lui fut octroyé, & depuis en a pris lettres de confirmation de sa Majesté, en intention de s'y retirer avec sa famille, pour y établir le nom Chrétien & Frãçois tant que son pouvoir s'étendra, & Dieu lui en doint le moyen. Ledit Port à huit lieuës de circuit sans comprendre la riviere de l'Equille. Il y a deux iles dedans fort belles & agreables; l'vne à l'entrée de ladite riviere, que ie fay de la grandeur de la ville de Beauvais: l'autre à côté de l'embouchure d'vne autre riviere large cõme la riviere d'Oise, ou Marne, entrant dans ledit Port: ladite ile préque de la grandeur de l'autre : & toutes deux forcticres. C'est en ce Port & vis à vis de la premiere ile, que nous avons demeuré trois ans

Riviere de l'Equille.

Le Port Royal.

apres ce voyage. Nous en parlerons plus amplement en autre lieu ci-apres.

Mine de cuivre.

Au partir du Port Royal ilz firent voile à la mine de cuivre de laquelle nous avõs parlé cidessus és chapitres 28. & 29. C'est vn haut rocher entre deux bayes de mer où le cuivre est enchassé dãs la pierre fort beau & fort pur, tel que celui qu'õ dit cuivre de rozette. Plusieurs orfévres en ont veu en France, lesquels disent qu'au dessous du cuivre il y pourroit avoir de la mine d'or. Ce qui est bié croyable. Car si ces excremens que la Nature pousse au dehors sont si purs, mémement des morceaux qui se trouvent sur le gravier au pied de la roche lors que la mer est basse, il n'y a point de doute que le metal qui est au vétre de la terre ne soit beaucoup plus parfait. Mais c'est vn œuvre de loisir. La premiere mine c'est d'avoir du pain & du vin, & du bestial, comme nous disions au commencemét ce cette histoire. Nôtre felicité ne git point és mines, principalement d'or & d'argent, lesquelles ne servent point au labourage de la terre, ni à l'vsage des métiers. Au contraire l'abondance d'icelles n'est qu'vne farcine, vn fardeau, qui tiét l'homme en perpetuelle inquietude, & tant plus il en a, moins a-il de repos, & moins lui est sa vie asseurée.

Avant les voyages du Perou on pouvoit serrer beaucoup de richesses en peu de place, au lieu qu'aujourd'hui l'or & l'argent estans

avillis par l'abondance, il faut des grandz cofres pour retirer ce qui se pouvoit mettre en vne petite bouge. On pouvoit faire vn long trait de chemin avec vne bourse dans la manche, au lieu qu'aujourd'hui il faut vne valize, & vn cheval exprés. Et pouvons à bon-droit maudire l'heure quād jamais l'avarice a porté l'Hespagnol en l'Occidét, pour les mal-heurs qui s'en sont ensuivis. Car quand ie considere que par son avarice il a allumé & entretenu la guerre en toute la Chrétienté, & s'est estudié à ruiner ses voisins, & non point le Turc, ie ne puis penser qu'autre que le diable ait esté autheur de leurs voyages. Et ne faut point m'alleguer ici le pretexte de la Religion. Car (comme nous avons dit ailleurs) ils ont tout tuez les originaires du païs avec des supplices les plus inhumains que le diable a peu excogiter. Et par leurs cruautés ont rendu le nom de Dieu vn nom de scandale, à ces ces pauvres peuples, & l'ont blasphemé continuellement par chacun jour au milieu des Gentils, ainsi que le Prophete le reproche au peuple d'Israël. Temoin celui qui aima mieux estre damné que d'aller au paradis des Hespagnols.

Esai. 52. vers. 5. Ci dessus liv. 1. chap. 18.

Les Romains (de qui l'avarice a toujours esté insatiable) ont bien guerroyé les nations de la terre pour avoir leurs richesses, mais les cruautés Hespagnoles ne se trouvent point dans leurs histoires. Ilz se sont contentés de dépouiller les

Petronius Arbiter.

peuples qu'ils ont veincu, ſans leur oter la vie. Vn ancien autheur Payen faiſant vn eſſay de ſa veine Poëtique, ne trouve point plus grand crime en eux, ſinon que ſ'ilz découvroient quelque peuple qui euſt de l'or, il eſtoit leur ennemi. Les vers de cet Autheur ont ſi bonne grace que ie ne me puis tenir de les coucher ici, quoy que ce ne ſoit pas mon intention d'alleguer gueres de Latin:

Orbem jam totum Romanus victor habebat,
Quà mare, quà terra, quà ſidus currit vtrumque,
Nec ſatiatus erat: gravidis freta pulſa carinis
Iam peragrabantur: ſi quis ſinus abditus vltra,
Si qua foret tellus quæ fulvum mitteret aurum
Hoſtis erat: fatiſque in triſtia bella paratis
Quærebantur opes. ----- -----

Mais la doctrine du Sage fils de Sirach, nous enſeigne toute autre choſe. Car reconoiſſant que les richeſſes qu'on foüille juſques aux antres de Pluton ſont ce que quelqu'vn a dit,

Eccleſiaſt. 31. verſ. 8. 9. 10.

irritamenta malorum, il a prononcé celui-là *heureux qui n'a point couru apres l'or, & n'a point mis ſon eſperance en argent & threſors*, adjoutant qu'il *doit eſtre eſtimé avoir fait choſes merveilleuſes entre tous ceux de ſon peuple, & eſtre l'exemple de gloire, lequel a eſté tenté par l'or & eſt demeuré parfait.* Et par vn ſens contraire celui-là malheureux qui fait autrement.

Or pour revenir à noz mines, parmi ces roches de cuivre ſe trouvent quelquefois des

Diamans.

petits rochers couverts de Diamãs y attachés: Ie ne veux aſſeurer qu'ils ſoient fins, mais cela

est agreable à voir. Il y a aussi de certaines pierres bleuës transparentes, lesquelles ne valent moins que les Turquoises. Le sieur de Champ-doré nótre conducteur és navigations de ce païs-là, ayant taillé dans le roc vne de ces pierres, au retour de la Nouvelle-France il la rompit en deux, & en bailla l'vne au sieur de Monts, l'autre au sieur de Poutrincourt, lesquelles ilz firent mettre en œuvre, & furent trouvées dignes d'estre presentées, l'vne au Roy par ledit sieur de Poutrincourt, l'autre à la Royne par ledit sieur de Monts, & furent fort bien receuës. I'ay memoire qu'vn orfévre offrit quinze escus au sieur de Poutrincourt de celle qu'il presenta à sa Majesté. Il y a beaucoup d'autres secrets & belles choses dans les terres, desquelles la conoissance n'est point encore venuë jusques à nous, & se decouvriront à mesure que la province s'habitera. *Turquoises.*

Description de la riviere sainct Iean: & de l'ile saincte Croix: Homme perdu dans les bois trouvé le seziéme jour: Exemples de quelques abstinences étranges: Differens des Sauvages remis au jugement du sieur de Monts: Authorité paternele entre lesdits Sauvages: Quels marits choisissent à leurs filles.

CHAP. XXXIV.

APRES avoir reconu ladite mine, la troupe passa de l'autre côté de la Baye Françoise, & allerent vers le profond d'icelle:

Riviere Sainct Iean.

puis en tournant le Cap vindrent à la *riviere ſainct Iean*, ainſi appellée (à mon avis) pour ce qu'ils y arriverent le vingt-quatriéme Iuin, qui eſt le jour & féte de ſainct Iean Baptiſte. Là il y a vn beau port, mais l'entrée en eſt dangereuſe à qui n'en ſçait les addreſſes, par ce que hors icelle entrée il y a vn long banc de rochers qui ſe découvrent ſeulement de baſſe mer, leſquelz ſervent comme de rempar à ce port, dans lequel quand on a eſté vne lieuë, on

Saut de riviere.

trouve vn ſaut impetueux de ladite riviere, laquelle ſe precipite en bas des rochers, lors que la mer baiſſe, avec vn bruit merveilleux: car eſtans quelquefois à l'ancre en mer nous l'avons ouï de plus de deux lieuës loin. Mais la mer eſtant haute on y peut paſſer avec de grandz vaiſſeaux. Cette riviere eſt vne des plus belles qu'on puiſſe voir, ayant quantité d'iles, & fourmillant en poiſſons. Cette année derniere mille ſix cens huit ledit Sieur de Champ-doré avec vn des gens dudit ſieur de Monts, a eſté quelques cinquante lieuës à-mont icelle: & témoignent qu'il y a gran-

Vignes.

de quantité de vignes le long du rivage, mais les raiſins n'en ſont ſi gros qu'au païs des Armouchiquois: il y a auſſi des oignons, & beaucoup d'autres ſortes de bonnes herbes. Quant aux arbres ce ſont les plus beaux qu'il eſt poſſible de voir. Lors que nous y eſtions

Abondance de poiſſons.

nous y reconumes des Cedres en grand nombre. Au regard des poiſſons ledit Champdoré nous a rapporté qu'en mettant la chau-

diere ſur le feu ils en avoient pris ſuffiſamment pour eux diner avant que l'eau fuſt chaude. Au reſte cette riviere ſ'etendant avant dans les terres les Sauvages abbregent merveilleuſement de grands voyages par le moyen d'icelle. Car en ſix jours ilz vont à *Gachepé* gaignans la baye ou golfe de Chaleur quand ilz ſont au bout, en portant leurs canots par quelques lieuës. Et par la méme riviere en huit jours ilz vont à *Tadouſſac* par vn bras d'icelle qui vient de vers le Noroüeſt. De ſorte qu'au Port Royal on peut avoir en quinze ou dix-huit jours des nouvelles des François habituez en la grande riviere de *Canada* par telles voyes: ce qui ne ſe pourroit faire par mer en vn mois, ny ſans hazard.

Commodité de voyager par la riviere.

Quittans la riviere de ſainct Iean, ilz vindrent ſuivans la côte à vingt lieuës de là en vne grande riviere (qui eſt proprement mer) où ilz ſe camperent en vne petite ile ſize au milieu de cette riviere que ledit ſieur Champlein avoit eſté reconoitre. Et la voyãs forte de nature, & de facile garde, joint que la ſaiſon commençoit à ſe paſſer, & partant falloit penſer de ſe loger, ſans plus courir, ilz reſolurent de s'y arréter. Ie ne veux point rechercher curieuſement les raiſons des vns & des autres ſur la reſolution de cette demeure: mais ie ſeray toujours d'avis que quiconque va en vn païs pour poſſeder la terre, ne ſ'arrete point aux iles pour y eſtre priſonnier.

Ile de ſaincte Croix.

Qui veut poſſeder la terre doit ſe camper en terre ferme.

Car avant toutes choſes il faut ſe propoſer la culture d'icelle terre. Et ie demanderois volontiers comme on la cultivera s'il faut à toute heure, matin, midi & ſoir paſſer avec grand' peine vn large traict d'eau pour aller aux choſes qu'on requiert de la terre ferme? Et ſi on craint l'ennemi, comment ſe ſauvera celui qui ſera au labourage ou ailleurs en affaire neceſſaire, eſtant pourſuivi? car on ne trouve point toujours de batteau à point nommé, ni deux hommes pour le conduire. Dailleurs nótre vie ayant beſoin de pluſieurs commodités, vne ile n'eſt pas propre pour commencer l'établiſſement d'vne colonie s'il n'y a des courans d'eau douce pour le boire, & le menage; ce qui n'eſt point en des petites iles. Il faut du bois pour le chauffage: ce qui n'y eſt point ſemblablement. Mais ſur tout il faut avoir les abris des mauvais vents, & des froidures: ce qui eſt difficile de trouver en vn petit eſpace environné d'eau de toutes parts. Neantmoins la compagnie s'arreta là au milieu d'vne riviere large où le vent de Nort & Noroüeſt bat à plaiſir. Et d'autant qu'à deux lieuës au deſſus il y a des ruiſſeaux qui viennent comme en croix ſe décharger dans ce large bras de mer, ille de la retraite des François fut appellée SAINCTE CROIX, à vingt-cinq lieuës plus loin que le Port Royal. Or ce pendant qu'on commencera à couper & abattre les Cedres & autres arbres de ladite ile pour faire les batimens neceſſaires, retournons chercher

Maitre Nicolas Aubri perdu dans les bois, lequel on tient pour mort, il y a long temps.

Comme on commença à deserter l'ile, le sieur de Champ-doré (duquel nous ferons d'orenavant mention pour avoir demeuré quatre ans par dela cõduisant les voyages qui s'y sont faits) fut r'envoyé à la Baye saincte Marie avec vn maitre de mines qu'on y avoit mené, pour tirer de la mine d'argent & de fer: ce qu'ilz firent. Et comme ils eurent traversé la Baye Françoise, ils entrerent en ladite Baye saincte Marie par vn passage étroit qui est entre la terre du Port Royal, & vne ile dite *L'Ile longue* : là où apres quelque sejour, allans pécher, ledit Aubri les apperceut, & commença d'vne voix foible à crier le plus hautement qu'il peut. Et pour seconder sa voix il s'avisa de faire ainsi que iadis Ariadné à Thesée.

Retour à la Baye saincte Marie, où l'homme perdu fut trouvé. Ile longue.

Candidaque imposui longæ velamina virgæ,
Scilicet oblitos admonitura mei.

Car il mit son mouchoir & son chapeau au bout d'vn baton. Ce qui le donna mieux à conoitre. Car comme quelqu'vn eut ouï la voix, & dit à la cõpagnie, si ce pourroit point estre Monsieur Aubri, on s'en mocquoit. Mais quand on eut veu le mouvemét du drappeau & du chapeau, on creut qu'il en pouvoit estre quelque chose. Et estans prés ilz reconurent parfaitement que c'estoit lui-méme, & le recuillirent dans leur barque avec grande joye & contentement, le seziéme jour apres son égaremét. Plusieurs en ces derniers temps ont

Le sieur Aubri trouvé le 16. iour apres son égarement.

farci leurs livres & hiſtoires de maints miracles où il n'y a pas ſi grand ſujet d'admiration qu'ici. Car durant ces ſeze jours il ne vequit que de ie ne ſçay quels petitz fruits ſemblables à des ceriſes, ſans noyau (non toutefois ſi delicats) qui ſe trouvent aſſez rarement dans ces bois. Et de verité en ces derniers voyages s'eſt reconuë vne ſpeciale grace & faveur de Dieu en pluſieurs occurréces, leſquelles nous remarquerons ſelon que l'occaſion ſe preſentera. Le pauvre Aubri (ie l'appelle ainſi à-cauſe de ſon affliction) eſtoit merveilleuſement extenué, comme on peut penſer. On lui bailla à manger par meſure, & le remena-on à la troupe à l'ile Saincte Croix; dont chacun receut vne incroyable joye & cõſolation, & particulierement Monſieur de Monts, à qui cela touchoit plus qu'à tout autre. Il ne faut point ici m'alleguer les hiſtoires de la fille de Confolans en Poitou, qui fut deux ans ſans manger, il y a environ ſix ans: ni d'vne autre d'aupres de Berne en Suiſſe, laquelle perdit l'appetit pour toute ſa vie, il n'y a pas dix ans, & autres ſemblables. Car ce ſont accidens avenus par vn debauchement de la Nature. Et quant à ce que recite Pline qu'aux dernieres extremitez de l'Indie, és parties baſſes de l'Orient, autour de la fonteine & ſource du Gange, il y a vne nation d'Aſtomes, c'eſt à dire ſans bouche, qui ne vit que de la ſeule odeur & exhalation de certaines racines, fleurs, & fruits, qu'ilz tirent par le nez; ie ne l'en voudroy

Plin. liv. 7. chap. 2.

point aiſément croire, & penſeroy pluſtot qu'en flairant ilz pourroient bien mordre dãs leſdites racines & fruits : comme auſſi ceux que recite Iacques Quartier n'avoir point auſſi de bouche, & ne manger point, par le rapport du Sauvage *Donnacona*, lequel il amena en France pour en faire recit au Roy, avec d'autres choſes éloignées de commune croyance. Mais quand bien cela ſeroit, telles gens ont la nature diſpoſée à cette façon de vivre. Et ici ce n'eſt pas de méme. Car ledit Aubri ne manquoit d'appetit, & a vécu ſeze jours nourri en partie de quelque force nutritive qui eſt en l'air de ce païs-là, & en partie de ces petitz fruits que i'ay dit: Dieu lui aiant donné la force de ſoutenir cette longue diſette de vi-
ures ſans franchir le pas de la mort. Ce que ie trouve étrange, & l'eſt vrayement: mais és hiſtoires de nôtre temps ſe trouvent choſes dignes de plus grand étonnement. Entre au- *Ieã Vvier au Traité De ieiuniis cõmentitiis.*
tres d'vn Henri de Haſſeld marchant trafiquant des païs bas à Berg en Norvvege : lequel aiant ouï vn gourmand de Precheur parler mal des jeunes miraculeux, comme s'il n'eſtoit plus en la puiſſance de Dieu de faire ce qu'il a fait par le paſſé, indigné de cela, eſſaya de jeuner, & ſ'abſtint par trois jours : au bout deſquels preſſé de faim il print vn morceau de pain en intention de l'avaller avec vn verre de bierre : mais tout cela lui demeura tellement en la gorge qu'il fut quarante jours & quarante nuits ſans boire ni mãger. Au bout de ce

temps il rejetta par la bouche la viande & le bruvage qui lui estoiét demeurez en la gorge. Vne si longue abstinence l'affoiblit de telle sorte, qu'il fallut le sustenter & remettre avec du laict. Le Gouverneur du païs aiãt entendu cette merveille, le fit venir, & s'enquit de la verité du fait: à quoy ne pouvant adjouter de foy, il en voulut faire vn nouvel essay, & faiãt fait soigneusement garder en vne chambre, trouva la chose veritable. Cet homme est recommãdé de grande pieté, principalement envers les pauvres. Quelque tẽps apres estant venu pour ses affaires à Bruxelles en Brabant, vn sien debiteur pour gaigner ce qu'il lui devoit l'accusa d'heresie, & le fit bruler en l'an mil cinq cens quarante cinq.

L'méme. Et depuis encores vn Chanoine de Liege voulant faire essay de ses forces à jeuner, ayant continué jusques au dix-septiéme jour, se sentit tellement abbatu, que si soudain on ne l'eust soutenu d'vn bon restaurent, il defailloit du tout.

L'méme. Vne jeune fille de Buchold au territoire de Munstre en Vvestphalie affligée de tristesse, & & ne voulant bouger de la maison, fut battuë à-cause de cela par sa mere. Ce qui redoubla tellement son angoisse, qu'ayant perdu le repos elle fut quatre mois sans boire ni manger, fors que par fois elle machoit quelque pomme cuite, & se lavoit la bouche avec vn peu de ptisane.

Les hiſtoires Eccléſiaſtiques entre vn grand nombre de jeuneurs, font mention de trois ſaincts hermites nommez Simeon, leſquels vivoient en auſterité étrange, & longs jeunes, comme de huit & quinze jours, voire plus: n'ayans pour toute demeure qu'vne colomne où ilz habitoient & paſſoient leur vie: à-raiſon dequoy ilz furent ſurnommez Stelites, c'eſt à dire Colomnaires, comme habitans en des Colomnes.

Evagrius liv. 1. de l'Hiſt. Eccleſia. chap. 13. Baronius ſur le Martyrol. Rom. 9. Ianv.

Mais tous ces gens ici s'eſtoient partie reſolus à tels jeunes, partie s'y eſtoient peu à peu accoutumés, & ne leur eſtoit plus étrange de tant jeuner. Ce qui n'a pas eſté en celuy duquel nous parlons. Et pource ſon jeune eſt d'autant plus admirable, qu'il ne s'y eſtoit nullement diſpoſé, & n'avoit accoutumé ces longues auſterités.

Or apres qu'on l'eut fétoyé, & ſejourné encore par quelque temps à ordonner les affaires, & reconoitre la terre des environs l'ile Saincte Croix, on parla de r'envoyer les navires en France avant l'hiver, & à tant ſe diſpoſerent au retour ceux qui n'eſtoient allez là pour hiverner. Ce pendant les Sauvages de tous les environs venoient pour voir le train des François, & ſe rãgeoiét volontiers aupres d'eux: mémes en certains differens faiſoient le ſieur de Monts juge de leur debats, qui eſt vn commencement de ſujetion volontaire, d'où on peut concevoir vne eſperance que ces peuples ſe rangeront bien-tot à nôtre

Differens des Sauvages remis au iugement du Sieur de Mõts

façon de viure.

Entre autres choſes ſurvenuës avant le partement deſdits navires, avint vn jour qu'vn Sauvage nommé *Bituani* trouvant bonne la cuiſine dudit ſieur de Monts, s'y eſtoit arreté, & y rendoit quelque ſervice: & neantmoins faiſoit l'amour à vne fille pour l'avoir en mariage laquelle ne pouvant avoir de gré & du conſentement du pere, il la ravit, & la print pour femme. Là deſſus groſſe querele. Et en fin la fille lui eſt enlevée, & retourne avec ſon pere. Vn grand debat ſe preparoit, n'euſt eſté que *Bituani* s'eſtant plaint de cette injure audit ſieur de Monts, les autres vindrent defendre leur cauſe, diſans, à ſçavoir le pere aſſiſté de ſes amis, qu'il ne vouloit point bailler ſa fille à vn homme qui n'euſt quelque induſtrie pour nourrir elle & les enfans qui proviendroient du mariage: Que quant à luy il ne voyoit point qu'il ſceut rien faire: Qu'il s'amuſoit à la cuiſine de lui ſieur de Monts, & & ne ſ'exerçoit point à chaſſer. Somme qu'il n'auroit point la fille, & devoit ſe contenter de ce qui s'eſtoit paſſé. Ledit ſieur de Monts les ayant ouïs il leur remontra qu'il ne le detenoit point, & qu'il eſtoit gentil-garſon, & qu'il iroit à la chaſſe pour donner preuve de ce qu'il ſçavoit faire. Mais pour tout cela, ſi ne voulurent ilz point lui rendre la fille qu'il n'euſt montré par effect ce que ledit ſieur de Monts promettoit. Bref il va à la

Authorité des peres és mariages.

Cauſe de Sauvages plaidee pardevãt le ſieur de Monts.

chaſſe (du poiſſon) prent force ſaumons: La fille lui eſt renduë, & le lendemain il vient revétu d'vne belle robbe de Caſtors toute neuve bien ornée de *Matachiaz*, au Fort qu'on commençoit à batir pour les François, amenant ſa femme quant & lui, comme triomphant & victorieux, l'ayant gagnée de bonne guerre: laquelle il a toujours depuis fort aimée par deſſus la coutume des autres Sauvages: donnant à entendre que ce qu'on acquiert avec peine on le doit bien cherir.

Par cet acte nous reconoiſſons les deux points les plus conſiderables en affaire de mariage eſtre obſervez entre ces peuples conduits ſeulement par la loy de Nature: c'eſt à-ſçavoir l'Authorité paternele, & l'Induſtrie du mary. Choſe que i'ay pluſieurs fois admirée, voyant qu'en nôtre Egliſe Chrétienne, par ie ne ſçay quel abus, on a vécu pluſieurs ſiecles, durant leſquels l'authorité paternelle a eſté baffoüée & vilipendée, juſques à ce que les aſſemblées Eccleſiaſtiques ont debendé les yeux, & reconneu que cela eſtoit contre la Nature méme: & que noz Rois par Edits ont remiſe en ſon entier cette paternelle authorité: laquelle neantmoins és mariages ſpirituels & vœux de Religion n'eſt point encore r'entrée en ſon luſtre: & n'a en ce regard ſon appui que ſur les Arrets des

Les Sauvages obſervent les deux choſes plus conſiderables au mariage.

Parlemens, lesquelz souventefois ont contraint les detenteurs des enfans, de les rendre à leurs peres.

Description de l'ile Saincte-Croix: Entrepriſe du ſieur de Monts difficile, & genereuſe: & perſecutée d'envies: Retour du Sieur de Poutrincourt en France: Perils du voyage.

CHAP. XXXV.

Deſcriptiõ de l'ile ſaincte Croix.

DEVANT que parler du retour des navires en France, il nous faut dire que l'ile de Saincte Croix eſt difficile à trouver à qui n'y a eſté. Car il y a tant d'iles & de grandes bayes à paſſer devant qu'on y ſoit, que ie m'étonne comme on avoit penetré ſi avant pour l'aller trouver. Il y a trois ou quatre montagnes eminentes par deſſus les autres aux côtez: mais de la part du Nort d'où deſcend la riuiere il n'y en a ſinon vne pointue eloignée de plus de deux lieuës. Les bois de la terre ferme ſont beaux & relevez par admiratiõ & les herbages ſemblablement. Il y a des ruiſſeaux d'eau douce treſ-agreables vis à vis de l'ile, où pluſieurs des gens du Sieur de Monts faiſoient leur menage, & y avoient cabané. Quant à la nature de la terre, elle eſt treſ-bonne & heureuſement abondante. Car ledit ſieur de Monts y ayant

y ayant fait cultiver quelque quartier de terre, & icelui enſemencé de ſegle (ie n'y ay point veu de froment) il n'eut moyen d'attendre la maturité d'icelui, pour le recuillir: & neantmoins le grain tombé a ſurcreu & rejetté ſi merveilleuſement, que deux ans apres nous en recuillimes d'auſſi beau, gros, & peſant, qu'il y en ait point en Frãce, que la terre avoit produit ſans culture: & de preſent il continuë à repulluler tous les ans. Ladite île ha environ demie lieuë de tour, & au bout du côté de la mer il y a vn terre, & comme vn ilot ſeparé, où eſtoit placé le canon dudit ſieur de Monts, & là auſſi eſt la petite chappelle batie à la Sauvage. Au pied d'icelle il y a des moules tãt que c'eſt merveilles, leſquelles on peut amaſſer de baſſe mer, mais elles ſont petites. Ie croy que les gens dudit ſieur de Monts ne ſ'oublierent point à prendre les plus groſſes, & n'y laiſſerent que la ſemence & menuë generation. Or quant à ce qui eſt de l'exercice & occupation de noz François, durant le temps qu'ils ont eſté là, nous le toucherons ſommairement apres que nous aurons r'aconduit les navires en France.

Les frais de la marine en telles entrepriſes que celle du ſieur de Monts ſont ſi grands que qui n'a les reins forts ſuccumbera facilement: & pour eviter aucunement ces frais il cõvient ſ'incommoder beaucoup, & ſe mettre au peril de demeurer degradé parmi des peuples qu'õ ne conoit point, & qui pis eſt, en vne terre in-

Entrepriſe & voyage du ſieur de Monts choſe difficile & generenſe.

culte & toute heriſſée de foréts. C'eſt en quoy cette action eſt d'autant plus genereuſe, qu'on y voit le peril eminent, & neantmoins on ne laiſſe point de braver la Fortune, & frãchir tant d'épines qui s'y preſentent au devãt. Les navires du ſieur de Monts retournans en France, le voila demeuré en vn triſte lieu avec vn bateau & vne barque tant ſeulement. Et ores qu'on lui promette de l'envoyer querir à la revolution de l'an, qui eſt-ce qui ſe peut aſſeurer de la fidelité d'Æole & de Neptune deux mauvais maitres, furieux, inconſtans, & impitoyables? Voila l'état auquel ledit ſieur de Monts ſe reduiſoit n'ayant point d'avancement du Roy comme ont eu tous ceux, deſquels (hors-mis le feu ſieur Marquis de la Roche) nous avons ci devant r'apporté les voyages. Et toutefois c'eſt celui qui a plus fait que tous les autres, n'ayant point juſques ici laché priſe. Mais en fin ie crains qu'il ne faille là tout quitter, au grãd vitupere & reproche du nom François, qui par ce moyen eſt rendu ridicule & la fable des autres nations. Car cõme ſi on ſe vouloit oppoſer à la cõverſion de ces pauvres peuples Occidentaux, & à l'avancement de la gloire de Dieu, & du Roy, il ſe trouve des gens pleins d'avarice & d'envie, gens qui ne voudroient point avoir donné vn coup d'épée pour le ſervice du Roy (ainſi que remontroit vn jour à ſa Majeſté le ſieur de Poutrincourt) gens qui ne voudroient point avoir ſouffert la moindre peine du monde pour

Envies ſur le privilege des Caſtors octroyé au ſieur de Mons.

l'honneur de Dieu, lesquels empechent qu'on ne tire quelque prouſit de la province méme pour fournir à ce qui eſt neceſſaire à l'établiſſement d'vn tel œuvre, aymans mieux que les Anglois & Hollandois ſ'en prevaillent que les François, & voulans faire que le nom de Dieu demeure inconeu en ces pàrties là. Et telles gens, qui n'ont point de Dieu (car ſ'ils en avoient ilz ſeroient zelateurs de ſon nom) on les écoute, on les croit, on leur donne gain de cauſe.

Or ſus, appareillons, & nous mettons biétot à la voile. Le ſieur de Poutrincourt avoit fait le voyage par dela avec quelques hommes de miſe, non pour y hiverner, mais comme pour y allèr marquer ſon logis, & reconoitre vne terre qui lui fuſt agreable. Ce qu'ayãt fait, il n'avoit beſoin d'y ſejourner plus long temps. Par ainſi les navires eſtans prets à partir pour le retour, il ſe mit & ceux de ſa cõpagnie dedans l'vn d'iceux. Ce pendant le bruit eſtoit par deça de toutes parts qu'il faiſoit merveilles dans Oſtende pour lors aſſiegée dés y avoit trois ans paſſez par les Alteſſes de Flandres. Le voyage ne fut ſans tourmente & grãds perils. Car entre autres i'en reciteray deux ou trois que l'on pourroit mettre parmi les miracles, n'eſtoit que les accidens de mer ſont aſſez journaliers : ſans toutefois que ie vueille obſcurcir la faveur ſpeciale que Dieu a toujours monſtré en ces voyages.

Retour du ſieur de Poutrincourt en France.

Premier perſl.

Le premier eſt d'vn grain de vent qui ſur le milieu de leur navigation vint de nuit en vn inſtant donner dans les voiles avec vne impetuoſité ſi violente, qu'il renverſa le navire en ſorte que d'vne part la quille eſtoit à fleur d'eau, & le voile nageãt deſſus, ſans qu'il y euſt moyen, ni loiſir de l'ammener, ou deſammarrer les écoutes. Incontinent voila la mer tout en feu, & les matelots mémes tout mouillés ſembloient eſtre environnez de flammes, tant la mer eſtoit irritée (les mariniers appellent ceci Le feu ſainct Goudran) Et de mal-heur, en cette ſurpriſe ne ſe trouvoit vn ſeul couteau pour couper les cables, ou le voile. Le pauvre vaiſſeau cependant en ce fortunal demeuroit renverſé, porté continuellement tantot ſur des montagnes d'eaux, tantot avallé aux enfers. Brefil falloit ſattendre d'aller boire à ſes amis, quand voici vn nouueau renfort de vent qui briſa le voile en mille pieces invtiles par apres à toutes choſes. Voile heureux d'avoir par ſa ruine ſauvé tout ce peuple. Car s'il euſt eſté neuf c'eſtoit fait d'eux, & jamais n'eu euſt eſté nouvelle. Mais Dieu tente ſouvent les ſiens, & les conduit juſques au pas de la mort, à fin qu'ilz reconoiſſent ſa puiſſance, & le craignent. Ainſi le navire commença à ſe relever peu à peu: & biẽ vint qu'il avoit le ventre creux, car ſi c'euſt eſté vn flibot à plat fonds & ventre large, il euſt eſté renverſé c'en deſſus deſſouz, mais le laiſt qui eſtoit demeuré en bas aida à redreſſer cetui-ci.

Le deuxieme fut au Casquet (ile , ou rocher en forme de casque entre France & Angleterre où n'y a aucune habitation) à trois lieuës duquel estant parvenus il y eut de la jalousie entre les maitres de navire (mal qui ruine souvent les hõmes & les affaires) l'vn disant qu'õ doubleroit bien ledit Casquet, l'autre que non, & qu'il falloit deriver vn petit de la droite route pour passer au dessous de l'ile. En ce fait le mal estoit qu'õ ne sçavoit l'heure du jour, parce qu'il faisoit obscur, à-cause des brumes, & par consequent on ne sçavoit s'il estoit ebe ou flot. Or s'il eust esté flot ils eussent aisément doublé : mais il se trouva que la mer se retiroit, & par ce moyen l'ebe avoit retardé & empeché de gaigner le dessus. Si bien qu'approchans dudit roc ilz se virent au desespoir de se pouvoir sauver, & falloit necessairement aller choquer alencontre. Lors chacun de prier Dieu, & demander pardon les vns aux autres, & se lamenter pour le dernier reconfort. Sur ce point le Capitaine Rossignol (de qui on avoit pris le navire en la Nouvelle-France, comme nous avons dit) tira vn grand couteau pour tuer le Capitaine Timothée gouverneur du present voyage, lui disant, Tu ne te contentes point de m'avoir ruiné, & tu me veux encore ici faire perdre! Mais il fut retenu & empeché de faire ce qu'il vouloit. Et de verité c'estoit en lui vne grande folie, ou plustot rage, d'aller tuer vn hõme qui s'en va mourir, & que celui qui veut faire le

Deuxiéme peril.

coup ſoit en méme peril. En fin comme on alloit donner deſſus le roc le ſieur de Poutrincour qui des-ja avoit recómandé ſon ame & ſa famille à Dieu, demãda à célui qui eſtoit à la hune ſ'il n'y avoit plus deſperance: lequel dit que non. Lors il dit à quelques vns qu'ilz l'aidaſſent à changer les voiles. Ce que firent deux ou trois ſeulement, & ja n'y avoit plus d'eau que pour tourner le navire, quand la faveur de Dieu les vint aider, & detourner le vaiſſeau du peril ſur lequel ils eſtoient ja portés. Quelques vns avoient mis le pourpoint bas pour eſſayer de ſe ſauver en grimpant ſur le rocher. Mais ilz n'en curét que la peur pour ce coup: fors que quelques heures apres eſtãs arrivez pres vn rocher qu'on appelle Le nid à l'Aigle, ilz cuiderent l'aller aboder penſans que ce fuſt vn navire, parmi l'obſcurité des brumes: d'où eſtans derechef échappés, ils arriverent en fin au lieu d'où ils eſtoient partis; ayant ledit ſieur de Poutrincourt laiſſé ſes armes & munitions de guerre en l'ile ſaincte Croix en la garde dudit ſieur de Monts, cõme vn arre & gage de la bonne volonté qu'il avoit d'y retourner.

troiſieme peril.

Quatriéme peril.

Mais ie pourray bien mettre ici encore vn merveilleux danger duquel ce méme vaiſſeau fut garenti peu apres le depart de ſaincte Croix, & ce par l'accident d'vn mal duquel Dieu ſceut tirer vn bien. Car vn certain alteré eſtant de nuit furtivement deſcédu par la coutille au fond du navire pour boire ſon ſaoul &

emplir de vin ſa bouteille, il trouva qu'il n'y avoit que trop à boire, & que ledit navire eſtoit des-jà à moitié plein d'eau: de ſorte que le peril eſtoit eminent: & eurent de la peine infinie à l'étancher avec la pompe. En fin en eſtans venus à-bout, ilz trouverent qu'il y avoit vne grande voye d'eau par la quille, laquelle ils étoupperent en grande diligence.

Batimens de l'ile Saincte Croix: Incommoditez des François audit lieu: Maladies inconnës: Ample diſcours ſur icelles: De leurs cauſes: Des peuples qui y ſont ſujets: Des Viandes, mauvaiſes eaux, air, vents, lacs, pourritures des bois, ſaiſons, diſpoſition de corps des jeunes, des vieux: Avis de l'Autheur ſur le gouvernement de la ſanté, & gueriſons deſdites maladies.

CHAP. XXXVI.

PENDANT la navigation ſuſdite, le ſieur de Monts faiſoit travailler à ſon Fort, lequel il avoit aſſis au bout de l'ile à l'oppoſite du lieu où nous avons dit qu'il avoit logé ſon canon. Ce qui eſtoit prudemment conſideré, à fin de tenir toute la riviere ſujete en haut & en bas. Mais il y avoit vn mal que ledit Fort eſtoit du côté du Nort, & ſans aucun abri, fors que des arbres qui eſtoient ſur la rive de l'ile, leſquels tout à l'environ il avoit defendu d'abattre. Et hors icelui Fort il *Batimens de l'ile ſaincte Croix.*

y avoit le logis des Suisses grand & ample, & autres petits representans comme vn faux-bourg. Quelques vns s'estoient cabannés en en la terre ferme pres le ruisseau. Mais dans le Fort estoient le logis dudit sieur de Monts fait d'vne belle & artificielle charpenterie, avec la banniere de France au dessus. D'vne autre part estoit le magazin, où reposoit le salut & la vie d'vn chacun, fait semblablement de belle charpenterie, & couvert de bardeaux. Et vis à vis dudit magazin estoiét les logis & maisons des sieurs d'Orville, Champlein, Chãp-doré, & autres notables personages. A l'opposite du du logis dudit sieur de Monts estoit vne galleric couverte pour l'exercice soit du jeu ou des ouvriers en temps de pluie. Et entre ledit Fort & la Plateforme où estoit le canon, tout estoit rempli de jardinages, à quoy chacun s'exerçoit de gaieté de cœur. Tout l'automne se passa à ceci: & ne fut pas mal allé de s'estre logé & avoir defriché l'ile avant l'hiver, tandis que pardeça on faisoit courir des livrets souz le nom de maitre Guilláume farcis de toutes sortes de nouvelles: par lesquels entre autres choses ce prognostiqueur disoit que Monsieur de Monts arrachoit des épines en *Canada*. Et quand tout est bien consideré, c'est bien vrayement arracher des épines que de faire de telle entreprises remplies de fatigues & perils continuels, de soins, d'angoisses, & d'incõmodités. Mais la vertu & le courage qui dõpte toutes ces choses, fait que

Maitre Guillaume.

ces épines ne ſont qu'œillets & roſes à ceux qui ſe reſolvent à ces actions heroïques pour ſe rendre recommandables à la memoire des hommes, & ferment les yeux aux plaiſirs des douïllets qui ne ſont bons qu'à garder la chambre.

Les choſes plus neceſſaires eſtant faites, & le pere griſart, c'eſt à dire l'hiver, eſtant venu, force fut de garder la maiſon, & vivre vn chacun chez ſoy. Durant lequel temps noz gens eurent trois incommoditez principales en cette ile, à-ſçavoir faute de bois (car ce qui eſtoit en ladite ile avoit ſervi aux batimens) faute d'eau douce, & le guet qu'on faiſoit de nuit craignant quelque ſurpriſe des Sauvages qui eſtoient cabanés au pied de ladite ilé, ou autre ennemi. Car la malediction & rage de beaucoup de Chrétiens eſt telle, qu'il ſe faut plus donner garde d'eux, que des peuples infideles. Choſe que ie dis à regret: mais à la mienne volonté que ie fuſſe menteur en ce regard, & que le ſujet de le dire fuſt ôté. Or quand il falloit avoir de l'eau ou du bois on eſtoit contraint de paſſer la riviere qui eſt trois fois auſſi large que la Seine de chacun coté. C'eſtoit choſe penible & de longue haleine. De ſorte qu'il falloit retenir le bateau bien ſouvent vn jour devant que le pouvoir obtenir. Là deſſus les froidures & neges arrivent & la gelée ſi forte que le cidre eſtoit glacé dãs les tonneaux, & falloit à chacun bailler ſa meſure au poids. Quãt au vin il n'eſtoit diſtribué

Trois incommoditez en hiver à Saincte Croix.

Mechanceté de pluſieurs Chrétiens

que par certains jours de la ſemaine. Pluſieurs pareſſeux buvoient de l'eau de nege, ſans prendre la peine de paſſer la riviere. Bref voici des maladies inconuës ſemblables à celles que le Capitaine Iacques Quartier nous a repreſenté ci deſſus, leſquelles pour cette cauſe ie ne d'écriray pas, pour ne faire vne repetition vaine. De remede il ne s'en trouvoit point. Tandis les pauvres malades languiſſoient ſe conſommans peu à peu, n'ayans aucune douceur comme de laictage, ou bouïllie, pour ſuſtenter cet eſtomach qui ne pouvoit recevoir les viandes ſolides, à-cauſe de l'empechement d'vne chair pourrie qui croiſſoit & ſurabõdoit dans la bouche, & quãd on la penſoit enlever elle renaiſſoit du jour au lendemain plus abõdamment que devant. Quant à l'arbre *Anxedda* duquel ledit Quartier fait mention, les Sauvages de ces terres ne le conoiſſent point. Si bien que c'eſtoit grande pitié de voir tout le monde en langueur, excepté bien peu, & les pauvres malades mouriroit tout vifs ſans pouvoir eſtre ſecourus. De cette maladie il y en mourut trente-ſix, & autres trente-ſix, ou quarante, qui en eſtoient touchez gueriren à l'aide du printemps ſi-tot qu'il fut venu. Mais la ſaiſon de mortalité en icelle maladie ſont la fin de Ianvier, le mois de Fevrier & Mars, auſquels meurent ordinairement les malades chacun à ſon rang ſelon qu'ils ont commencé de bonne heure à eſtre indiſpoſés; de maniere que celui qui commencera ſa maladie en Fe-

Maladies inconuës,

Ci deſſus cap. 24.

Nombre des morts & malades.

Mois dangereux.

vrier & Mars pourra échapper: mais qui ſe hatera trop, & voudra ſe mettre au lict en Decembre & Ianvier il ſera en danger de mourir en Febvrier, Mars, ou au cõmencement d'Avril, lequel temps paſſé il eſt en eſperance & comme en aſſeurance de ſalut. Neantmoins il en eſt demeuré à quelques vns des indiſpoſitions, pour en avoir eſté trop vivement touchés.

Le ſieur de Monts eſtant de retour en France conſulta noz Medecins ſur le ſujet de cette maladie, laquelle ilz trouverét fort nouvelle, à mon avis, car ie ne voy point que lors que nous-nous en allames, nôtre Apothicaire fuſt chargé d'aucune ordonnãce pour la gueriſon d'icelle. Et toutefois il ſemble qu'Hippocrate en a eu conoiſſance, ou au moins de quelqu'vne qui approchoit. Car au livre *De internis affect.* il parle de certaine maladie où le vẽtre, & puis apres la rate ſ'enfle & endurcit, & y reſſentent des pointures douloureuſes, la peau devient noire & palle, rapportant à la couleur d'vne grenade verte: les aurcilles & gencives rendent des mauvaiſes odeurs, & ſe ſeparent icelles gencives d'avec les dents: des puſtules viennent aux jambes: les membres ſont attenuez, &c.

Hippocrate.

Peuples Septẽtrionaux ſujets au mal de terre de la Nouvelle France.

Mais particulierement les Septentrionaux y ſont ſujets plus que les autres nations plus meridionales. Témoins les Holandois, Friſons, & autres circonvoiſins, entre leſquels iceux Holandois écrivent

en leurs navigations qu'allans aux indes Orientales pluſieurs d'entre eux furent pris de ladite maladie, eſtans ſur la cóte de la Guinée: côte dangereuſe, & portant vn aïr peſtilent plus de cent lieuës avant en mer. Et les mémes (i'enten les Holãdois) eſtans allez en l'an mille ſix cens ſix ſur la côte d'Heſpagne pour la garder & empecher l'armée Heſpagnole, furent contraints de ſe retirer à-cauſe de ce mal, ayãs jetté vingt-deux de leurs morts en la mer. Et ſi on veut encore ouïr le témoignage d'*Olaus Magnus* traitant des nations Septentrionales, d'où il eſtoit, Voici ce qu'il en rapporte: Il y a (dit-il) encore vne maladie militaire qui tourmente & afflige les aſſiegez, telle que les membres epeſſis par vne certaine ſtupidité charneuſe, & par vn ſang corrompu, qui eſt entre chair & cuir ſ'écoulans cõme cire: ils obeïſſent à la moindre impreſſion qu'on fait deſſus avec le doigt: & étourdit les dents comme prets à cheoir: change la couleur blanche de la peau en bleu: & apporte vn engourdiſſement, ávec vn dégouſt de pouvoir prendre medecine: & ſ'appelle vulgairement en la langue du païs *Scorbut*, en Grec κακεξία, paraventure à-cauſe de cette molleſſe putride qui eſt ſouz le cuir, laquelle ſemble provenir de l'vſage des viãdes ſalées & indigeſtes, & ſ'entretenir par la froide exhalaiſon des murailles. Mais elle n'aura pas tant de force là où on garnira de planchés le dedans des maiſons. Que ſi elle

Olaus lib. 16. chap. 51.

Mauvaiſe habitude de corps corrompãt les viandes.

„ continue davantage, il la faut chasser en pre-
„ nant tous les jours du bruvage d'absinthe,
„ ainsi qu'on pousse dehors la racine du cal-
„ cul par vne decoction de vieille cervoise
beuë avec du beurre. Le méme Autheur
dit encore en vn autre lieu vne chose fort
„ remarquable: Au commencement (dit-il) *C'est au liv. 2. chap. 38.*
„ ilz soutiennent le siege avec la force, mais
„ en fin, le soldat estant par la continuë affoi-
„ bli, ils enlevent les provisions des assiegeãs
„ par artifices, finesses, & embuscades, princi-
„ palement les brebis, lesquelles ils emmei-
„ nent, & les font paitre és lieux herbus de *Ceci est à noter.*
„ leurs maisons, de peur que par defaut de
„ chairs freches ilz ne tombent en vne mala-
„ die la plus triste de toutes les maladies, ap-
„ pellée en la langue du païs *Scorbut*, c'est à *Scorbut.*
„ dire vn estomach navré dessecché par cruels
„ tourmens, & longues douleurs. Car les
„ viandes froides & indigestes prises glou-
„ tonnement, semblent estre la vraye cause
„ de cette maladie.

Iay pris plaisir à rapporter ici les mots de cet Autheur pour ce qu'il en parle comme sçavant, & represente assés le mal de la terre qui est la Nouvelle France, sinon qu'il ne fait point mention que les nerfs des jarrets se roidissent, ni d'vne abondance de chair à demi-pourrie qui croist & abonde dans la bouche, & si on la pense oter elle repullule toujours. Mais il dit bien de l'estomach navré. Car le

Ouverture d'vn corps mort.

sieur de Poutrincourt fit ouvrir vn Negre qui mourut de cette maladie en nôtre voyage, lequel se trouva avoir les parties bien saines, hors-mis l'estomach, lequel avoit des rides comme vlcerées.

Causes de la maladie susdite.

Et quant à la cause des chairs salées, ceci est bien veritable, mais il y a encore plusieurs autres causes concurrentes, qui fomentent & entretiennent cette maladie : entre lesquelles ie mettray en general les mauvais vivres, comprenant souz ce nom les boissons; puis le vice de l'air du païs, & apres la mauvaise disposition du corps: laissant aux Medecins à rechercher ceci plus curieusement. A quoy Hippocrate dit que le Medecin doit prendre garde soigneusement, en considerãt aussi les saisons, les vents, les aspects du Soleil, les eaux, la terre méme, sa nature & situation, le naturel des hommes, leurs façons de vivre & exercices.

Au commencemẽt du livre De aere, aquis, & loc.

Quelle nourriture cause du mal de la terre Viandes à fuir.

Quant à la nourriture, cette maladie est causée par des viandes froides, sans suc, grossieres, & corrompuës. Il faut donc se garder de viandes salées, enfumées, rances, moisies, cruës, & qui sentent mauuais, & semblablement de poissons sechés, comme moruës & rayes empunaisies. bref de toutes viandes melancholiques, lesquelles se cuisent difficilement en l'estomach, se corrompent bien-tot, & engendrent vn sang grossier & melancholique. Ie ne voudroy pourtant estre si scrupuleux que les Medecins, lesquels mettent les chairs de bœufs, d'ours, de sangliers, de pour-

ceaux (ilz pourroient bien auſſi adjouter les Caſtors, leſquels neantmoins nous avõs trouvé fort bõs) entre les melancholiques & groſſieres: comme ilz ſont entre les poiſſons, les tons, dauphins, & tous ceux qui portent lard: entre les oiſeaux les herons, canars, & tous autres de riviere: car pour eſtre trop religieux obſervateur de ces choſes on tomberoit en atrophie, en dáger de mourir de faïm. Ilz mettent encore entre les viandes qu'il faut fuir le biſcuit, les feves, & lentilles, le frequent vſage du laict, le fromage, le gros vin & celui qui eſt trop delié, le vin blanc, & l'vſage du vinaigre, la biere qui n'eſt pas bien cuite, ni bien ecumée, & où il n'y a point aſſez de houblon: item les eaux qui paſſent par les pourritures des bois, & celles des lacs & marais, dormantes & corrompuës, telles qu'il y en a beaucoup en Holande & Friſe, là où on a obſervé que ceux d'Amſterdam ſont plus ſujets aux paralyſies & roidiſſemens de nerfs, que ceux de Roterdam, pour la cauſe ſuſdite des eaux dormantes: leſquelles outreplus engendrent des hydropiſies, dyſenteries, cours de ventre, fiévres quartes, & ardentes, enflures, vlceres de poulmons, difficultez d'haleine, hergnes aux enfans, enflures de veines & vlceres aux jambes; ſomme elles ſont du tout propres à la maladie de laquelle nous parlons, eſtans attirées par la rate où elles laiſsét toute leur corruptiõ.

Mauvaiſes eaux.

Quelquefois auſſi ce mal arrive par vn vice qui eſt méme és eaux de fonteines coulantes, comme ſi elles ſont parmi ou pres

des marais, ou ſi elles ſortent d'vne terre boüeuſe, ou d'vn lieu qui n'a point l'aſpect du Soleil. Ainſi Pline recite qu'au voyage que fit le prince Ceſar Germanicus en Allemagne, ayãt donné ordre de faire paſſer le Rhin à ſon armée, à fin de gaigner toujours païs, il la fit cãper le long de la marine és côtes de Friſe en vn lieu où ne ſe trouva qu'vne ſeule fonteine d'eau douce, laquelle neantmoins fut ſi pernicieuſe, que tous ceux qui en beurent perdirent les dents en moins de deux ans: & eurent les genoux ſi láches & denouez, qu'ilz ne ſe pouvoient ſoutenir. Ce qui eſt proprement la maladie de laquelle nous parlons, laquelle les Medecins appelloient *Stomaccacé*, c'eſt à dire Mal de bouche, & *Scelotyrbé*, qui veut dire Tremblement de cuiſſes & jambes. Et ne fut poſſible de trouver remede, ſinõ par le moyé d'vne herbe dite *Britannica*, qui d'ailleurs eſt fort bonne aux nerfs, aux maladies & accidens de la bouche, à la ſquinancie, & aux morſures des ſerpens. Elle a les fueilles lõgues, & tirant ſur le verd brun, & produit vne racine noire, de laquelle on tire le jus, comme on fait des fueilles. Strabon dit qu'il en print autant à l'armée qu'Ælius Gallus mena en Arabie par la commiſſion de l'Empereur Auguſte. Et autant encore en print à l'armée de ſainct Loys en Ægypte, ſelon le rapport du ſieur de Ioinville. On voit d'autres effects des mauvaiſes eaux aſſez pres de nous, ſçavoir en la Savoye, où les femmes (plus que les hõmes, à cauſe

Plin. liv. 25. chap. 3.

Stomaccacé. Scelotyrbé

Britannica herbe

Strabon.

Le ſieur de Ioinville.

Les Goüitres de Savoye.

à-cauſe qu'elles ſont plus froides) ont ordinairement des enflures à la gorge groſſes comme des bouteilles.

Apres les eaux, l'air auſſi eſt vn des peres de la generation de cette maladie és lieux marecágeux & humides, & oppoſés au Midi, lequel volontiers eſt pluvieux. Mais en la Nouvelle-France il y a encore vne autre mauvaiſe qualité de l'air, à-cauſe des lacs qui y ſont frequens, & des pourritures qui ſont grandes dans les bois, l'odeur deſquelles les corps ayãs humé és pluies de l'automne & de l'hiver, aiſément s'y engendrent les corruptions de bouche, & enflures de jambes dont nous avõs parlé, & vn froid inſenſiblement ſ'inſinuë là dedans, qui engourdit les membres, roidit les nerfs, contraint d'aller à quatre pieds avec deux potences, & en fin tenir le lict.

Quel air contraire à la ſanté.

Et d'autant que les vents participent de l'air, voire ſont vn air coulant d'vne force plus vehemente que l'ordinaire, & en cette qualité ont vne grande puiſſance ſur la ſanté & les maladies des hommes, diſons-en quelque choſe, ſans nous eloigner neantmoins du fil de nótre hiſtoire.

Vents.

On tient le vent de Levant (appellé par les Latins *Subſolanus*, qui eſt le vent d'Eſt) pour le plus ſain de tous, & pour cette cauſe les ſages architectes donnent avis de dreſſer leurs batimens à l'aſpect de l'Aurore. Sõ oppoſite eſt le vent qu'on appelle *Favorinus*, ou Zephyre, que noz mariniers nomment Oueſt, ou Ponant.

Quels vents ſains & non ſains.

lequel eſt doux & germeux pardeça. Le vent de Midi, qui eſt le Su (appellé *Auſter* par les Latins) eſt chaud & ſec en Afrique: mais en traverſant la mer Mediterranée, il acquiert vne grande humidité, qui le rend tempetueux & putrefactif en Provence & Lãguedoc. Son oppoſite eſt le vent de Nort, autrement dit *Boreas*, Bize, Tramontane, lequel eſt froid & ſec, chaſſe les nuages & balaye la region aerée. On le tient pour le plus ſain apres le vent de Levant. Or ces qualitez de vent reconuës par deça ne font point vne regle generale par toute la terre. Car le vent du Nort au dela de la ligne æquinoctiale n'eſt point froid comme pardeça, ni le vent de Su chaud, pour ce qu'en vne longue traverſe ils empruntent les qualitez des regions par où ilz paſſent: joint que le vent de Su en ſon origine eſt rafraichiſſant, à ce que rapportét ceux qui ont fait des voyages en Afrique. Ainſi il y a des regions au Perou (comme en Lima, & aux plaines) où le vent de Nort eſt maladif & ennuyeux: & par toute cette côte, qui dure plus de cinq cens lieuës, ilz tiennent le Su pour vn vent ſain & frais, & qui plus eſt treſſerain & gracieux: mémes que jamais il n'é pleut (à ce que recite Ioſeph Acoſta) tout au contraire de ce que nous voyons en nôtre Europe. Et en Heſpagne le vent de Levant que nous avons dit eſtre ſain, le méme Acoſta dit qu'il eſt ennuyeux & malſain. Le vent *Circius*, qui eſt le Nordeſt, eſt ſi impetueux & bruiant, & nuiſible, aux rives

Les vents n'ont mémes qualités en tous lieux.

Liv. 3. chap. 3.

Occidentales de Norvvege, que s'il y a quelqu'vn qui entreprenne de voyager par là quād il ſouffle, il faut qu'il face état de ſa perte, & qu'il ſoit ſuffoqué: & eſt ce vent ſi froid en cette region qu'il ne ſouffre qu'aucun arbre, ni arbriſſeau y naiſſe: tellement qu'à faute de bois il faut qu'ilz ſe ſervent d'os de grands poiſſons pour cuire leurs viandes. Ce qui n'eſt pardeça. De méme avons-nous experimenté en la Nouvelle-Frāce que les vents de Nort ne ſont pas bōs pour la ſanté: & ceux de Noroeſt (qui ſont les Aquilons roides, ápres, & tempétueux) encores pires: leſquels noz malades, & ceux qui avoient là hiverné l'an precedent, redoutoient fort, pour ce qu'il y tomboit volontiers quelqu'vn lors que ce vent ſouffloit, auſſi avoient-ilz quelque reſſentiment de ce vent: ainſi que nous voyons ceux qui ſont ſujets aux hernies & enteroceles ſupporter de grandes douleurs lors que le vent de Midi eſt en campagne: & comme nous voyons les animaux mémes par quelques ſignes prognoſtiquer les changemens des temps. Cette mauvaiſe qualité de vent (par mon avis) vient de la nature de la terre par où il paſſe, laquelle (comme nous avons dit) eſt fort remplie de lacs, & iceux treſ-grands, qui ſont eaux dormantes, par maniere de dire. A quoy i'adjoute les exhalaiſons des pourritures des bois, que ce vent apporte, & ce en quantité d'autant plus grāde, que la partie du Noroeſt eſt grande, ſpacieuſe, & immenſe.

Olaus Magnus liv. 1. chap. 10.

Reſſentiment des vents & temps à venir és malades & animaux.

Saisons. Les saisons aussi sont â remarquer en cette maladie, laquelle ie n'ay point veu, ni ouï dire qu'elle commence sa batterie au printemps, ni en l'été, ni en l'automne, si ce n'est à la fin; mais en l'hiver. Et la cause de ceci est que comme la chaleur renaissante du printemps fait que les humeurs resserrées durant l'hiver se dispersent jusques aux extremitez du corps, & le decharge de la melancholie, & des sucs exorbitants qui se sont amassez durãt l'hiver: ainsi l'automne à mesure que l'hiver approche les fait retirer au dedans, & nourrit cette humeur melancholique & noire, laquelle abonde principalement en cette saison, & l'hiver venu fait paroitre ses effects aux dépens des patiens. Et Galien en rend la raison, disant que les sucs du corps aians esté rotis par les ardeurs de l'esté, ce qu'il y en peut rester apres que le chaud a esté expulsé, devient incõtinent froid & sec: c'est à sçavoir froid par la privation de la chaleur, & sec entant qu'au dessechement de ces sucs tout l'humide qui y estoit a esté consommé. Et de là vient que les maladies se fomentent en cette saison, & plus on va avant plus la nature est foible, & les intemperies froides de l'air s'estans glissées dans vn corps ja disposé, elles le manient à baguette, comme on dit, & n'en ont point de pitié.

Galen. Comm. 35 lib. 1. de nat. hum.

Mauvaises nourritures & incommodités de la mer.

I'adjouteray volontiers à tout ce que dessus les mauvaises nourritures de la mer, lesquelles apportent beaucoup de corruptions aux corps humains en vn long voyage. Car il

faut par neceſſité apres quatre ou cinq jours vivre de ſalé, ou mener des moutõs vifs, & force poullailles: mais ceci n'eſt que pour les maitres & gouverneurs des navires: & nous n'en avions point en nôtre voyage ſinon pour la reſerve & multiplication de la terre où nous allions. Les matelots donc & gens paſſagers ſouffrent de l'incõmodité tant au pain qu'aux viandes, & boiſſons. Le biſcuit devient rance & pourri, les moruës qu'on leur baille ſont de mémes: & les eaux empunaiſies. Ceux qui portent des douceurs ſoit de chairs, ou de fruits, & qui vſent de bon pain & bon vin & bons potages, evitent aiſément ces maladies, & oſerois par maniere de dire, répondre de leur ſanté, s'ilz ne ſont bien mal ſains de nature. Et quand ie conſidere que ce mal ſe prent auſſi bien en Holande, en Frïze, en Heſpagne, & en la Guinée, qu'en Canada, ie ſuis induit à croire que la principale cauſe d'icelui eſt ce que ie vien de dire, & qu'il n'eſt particulier à la Nouvelle-France.

Diſpoſition de corps.

Or apres tout ceci il fait bon en tout lieu eſtre bien compoſé de corps pour ſe bien porter, & vivre longuement. Car ceux qui naturellement accueillent des ſucs froids & groſſiers, & ont la maſſe du corps poreuſe, item ceux qui ſont ſujets aux oppilations de la rate, & ceux qui menent vne vie ſedentaire, ont vne aptitude plus grande à recevoir ces maladies. Par ainſi vn Medecin dira qu'vn hõme d'eſtude ne vaudra riẽ en ce païs là, c'eſt à dire

qu'il n'y vivra point sainement: ni ceux qui ahannent au travail, ni les songe-creux, hommes qui ont des ravassemens d'esprit, ni ceux qui sont souvent assaillis de fiévres, & autres sortes de telles gens. Ce que ie croiroy bien, d'autant que ces choses accumulent beaucoup de melancholie, & d'humeurs froides & superflues. Mais toutefois i'ay éprouvé par moy-méme, & par autres, le contraire, contre l'opinion de quelques vns des nôtres, voire méme du *Sagamos Membertou*, qui fait le devin entre les Sauvages, lesquels (arrivant en ce païs là) disoient que ie ne retournerois jamais en Frane, ni le sieur Boullet (jadis Capitaine du regiment du sieur de Poutrincourt) lequel la plusspart du temps y a esté en fiévre (mais il se traitoit bien) & ceux-là mémes conseilloient nos ouvriers de ne gueres se pener au travail (ce qu'ils ont fort bié retenu). Car ie puis dire sans mentir que jamais ie n'ay tant travaillé du corps, pour le plaisir que ie prenois à dresser & cultiver mes jardins, les fermer contre la gourmandise des pourceaux, y faire des parterres, aligner les allécs, batir des cabinets, semer fromét, segle, orge, avoine, féves, pois, herbes de jardin, & les arrouser, tant j'avoy desir de reconoitre la terre par ma propre experience. Si bien que les jours d'esté m'estoient trop courts, & bien souvent i'y estois encore à la lune. Quant est du travail de l'esprit i'en avois honnétement. Car chacun estant retiré au soir, parmi les caquets, bruits, & tintamares,

Exercices de l'Autheur en la Nouvelle-France.

Travail d'esprit.

i'eſtois enclos en mon étude liſant ou écrivãt quelque choſe. Mémes ie ne ſeray point honteux de dire qu'ayant eſté prié par le ſieur de Poutrincourt nôtre chef de donner quelques heures de mon induſtrie à enſeigner Chrétiennement nôtre petit peuple, pour ne vivre en bétes, & pour donner exemple de nôtre façon de vivre aux Sauvages, ie l'ay fait en la neceſſité, & en eſtant requis, par chacun Dimanche, & quelquefois extraordinairement, préque tout le temps que nous y avons eſté. Et bien me vint que i'avois porté ma Bible & quelques livres, ſans y penſer: Car autrement cela m'euſt fort fatigué, & euſt eſté cauſe que ie m'en ſerois excuſé. Or cela ne fut point ſans fruit, pluſieurs m'ayãs rendu témoignage que jamais ilz n'avoient tant ouï parler de Dieu en bonne part, & ne ſachans auparavant aucun principe de ce qui eſt de la doctrine Chrétienne: qui eſt l'eſtat auquel vit laplus part de la Chrétienté. Et ſ'il y eut de l'edification d'vn côté, il y eut auſſi de la mediſance de l'autre, par ce que d'vne liberté Gallicane ie diſoy volontiers la verité. A propos dequoy il me ſouvient de ce que dit le Prophete Amos: *Ils ont haï* (dit-il) *celui qui les arguoit à la porte, & ont eu en abomination celui qui parloit en integrité.* Mais en fin nous avons tous eſté bons amis. Et parmi ces choſes Dieu m'a toujours donné bonne & entiere ſanté, toujours le gouſt genereux, toujours gay & diſpos, ſinon qu'yãt vne fois couché dãs les bois, pres d'vn ruiſſeau

Office de pieté de l'Autheur de ceſte hiſtoire.

Amos. 5. verſ. 10.

en temps de nege, j'eu comme vne crampe ou ſciatique à la cuiſſe l'eſpace de quinze jours, ſans toutefois manquer d'appetit. Auſſi prenoy-ie plaiſir à ce que ie faiſoy, deſireux de confiner là ma vie, ſi Dieu beniſſoit les voyages.

Ie ſeroy trop long ſi ie vouloy ici rapporter ce qui eſt du naturel de toutes perſones, & dire quant aux enfans qu'ilz ſont plus ſujets que les autres à cette maladie, d'autant qu'ils ont bien ſouvent des vlceres à la bouche & aux gencives, à-cauſe de la ſubſtance aigueuſe dont leurs corps abondent : & auſſi qu'ils amaſſent beaucoup d'humeurs cruës par leur dereglement de vivre, & par les fruits qu'ilz mangent en quantité & ne ſ'en ſaoulent jamais, & au moyen dequoy ils accueillent grande quantité de ſang ſereux, & ne peut la rate oppilée abſorber ces ſeroſités : Et quant aux vieux, qu'ils ont la chaleur enervée, & ne peurent reſiſter à la maladie, eſtans remplis de crudités : & d'vne temperature froide & humide, qui eſt la qualité propre à la promouvoir, ſuſciter & nourrir. Ie ne veux entreprendre ſur l'office des Medecins craignant la verge cenſoriale. Et toutefois avec leur permiſſion, ſans toucher à leurs ordonnances d'agaric, d'aloes, de reubarbe, & autres ingrediens, ie diray ici ce qui me ſemble eſtre plus prõpt aux pauvres gens qui n'ont moyen d'envoyer en Alexandrie, tant pour la conſervation de leur ſanté que pour le remede de la maladie.

Enfans.

Vieillars.

C'eſt vn axiome certain qu'il faut guerir vn contraire par ſon contraire. Cette maladie donc provenant d'vne indigeſtion de viandes rudes, groſſieres, froides & melancholiques, qvi offenſent l'eſtomach, ie trouve bon (ſauf meilleur avis) de les accompagner de bonnes ſaulces ſoit de beurre, d'huile, ou de graiſſe, le tout fort bien epicé, pour corriger tãt la qualité des viandes, que du corps interieurement refroidi. Ceci eſt dit pour les viandes rudes & groſſieres, comme féves, pois : & pour le poiſſon. Car qui mangera de bons chappons, bonnes perdris, bons canars, & bons lapins, il eſt aſſeuré de ſa ſanté, ou il aura le corps bien mal fait. Nous avons eu des malades qui ſont reſuſcités de mort à vie, ou peu s'en faut, pour avoir mangé deux ou trois fois du conſommé d'vn coq. Le bon vin pris ſelon la neceſſité de la nature, eſt vn ſouverain preſervatif pour toutes maladies, & particulierement pour celle-ci. Les ſieurs Macquin & Georges honorables marchans de la Rochelle, comme aſſociés du ſieur de Monts, nous en avoient fourni de quarante-cinq tonneaux en nôtre voyage, dont nous-nous ſommes fort bien trouvés. Et noz malades mémes ayans la bouche gatée, & ne pouvans manger, n'ont jamais perdu le gout du vin, lequel ilz prenoiẽt avec vn tuiau. Ce qui en a garenti pluſieurs de la mort. Les herbes tendres au printemps ſont auſſi fort ſouveraines. Et outre-ce que la raiſon veut qu'on le croye, ie l'ay experimenté

Avis ſur la maladie de la Nouvelle France.

Bon vin.

Bonnes viandes.

Herbes printanniéres.

en eſtant moy-méme allé cueillir pluſieurs foïs par les bois pour noz malades avant que celles de nos jardins fuſſent en vſage. Ce qui les remettoit en gout, & leur confortoit l'eſtomach debilité.

Galoches. Où ne faut avoir feneſtres.

Et pour ce qui regarde l'extérieur du corps, nous-nous ſommes fort bien trouvés de porter des galoches avec noz ſouliers pour eviter les humidités. Ne faut avoir aucune ouverture au logis du côté du vent de Noroeſt, vent dangereux: ains du côté de l'Eſt, ou du Su. Fait bõ eſtre bien couché (& m'en a bien pris d'avoir porté les choſes à ce neceſſaires) & ſur tout ſe tenir nettement. Mais ie trouveroy bõ l'vſage des poëles tels qu'ils ont en Allemagne, au moyen deſquels ilz ne ſentent point d'hiver, ſinon entant qu'il leur plait eſtans en la maiſon. Voire méme és jardins ils en ont en pluſieurs lieux qui temperent tellement la froidure de l'hiver, qu'en cette ſaiſon ápre & rude on y voit des orengers, limoniers, figuiers, grenadiers, & toutes telles ſortes d'arbres, produire des fruits auſſi bons qu'en Provence. Ce qui eſt d'autant plus facile à faire en cette nouvelle terre, qu'elle eſt toute couverte de bois (hors-mis quand on vient au païs des Armouchiquois, à cent lieuës plus loin que le Port Royal) & en faiſant de l'hiver vn eté on découvrira la terre: laquelle n'ayant plus ces grands obſtacles, qui empechent que le ſoleil lui face l'amour & l'échauffe de ſa chaleur, il n'y a point

Poëles.

Poëles és jardins.

de doute qu'elle ne devienne temperée, & ne rendre vn air tref-doux : & bien ſympathizant à nôtre humeur, n'y ayant, mémes à preſent, ny froid, ni chaud exceſſif.

Or les Sauvages, qui ne ſçavent que c'eſt d'Allemagne, ni de leurs coutumes, nous enſeignent cette méme leçon leſquels eſtans ſujets à ces maladies (comme nous avons veu au voyage de Iacques Quartier) vſent ſouvent de ſueurs, comme de mois en mois, & par ce moyen ſe garentiſſent, chaſſans par la ſueur toutes humeurs froides & mauvaiſes qu'ilz pourroient avoir amaſſées. Mais vn ſingulier preſervatif, contre cette maladie traitreſſe qui vient inſenſiblement, & depuis qu'elle ſ'eſt logée ne veut point ſortir, c'eſt de ſuivre le conſeil du ſage des ſages lequel apres avoir conſideré toutes les afflictions que l'homme ſe donne durant ſa vie, n'a rien trouvé meilleur que de *ſe réjouïr & bien faire, & prendre plaiſir à ce qu'on fait.* Ceux qui ont fait ainſi en nôtre compagnie ſe ſont bien trouvez : au contraire quelques vns toujours grõdans, grongnans, mal-contens, faineans, ont eſté attrappez. Vray eſt que pour ſe rejouïr il fait bon avoir les douceurs des viandes freches, chairs, poiſſons, laictages, beurres, huiles, fruits, & ſemblables: ce que nous n'avions point à ſouhait (i'enten le commun: car en la table du ſieur de Poutrincourt quelqu'vn de la

des Sauvages.

Eccleſi. 2. verſ. 12. & 22.

Moyẽs de reiouiſſance.

troupe apportoit toujours quelque gibier, ou venaiſon, ou poiſſon frais) Et ſi nous euſſiõs eu demie douzaine de vaches, ie croy qu'il n'y fuſt mort perſone.

Reſte vn preſervatif neceſſaire pour l'accompliſſement de rejouïſſance, & à fin de prendre plaiſir à ce que l'on fait, c'eſt d'avoir l'honnéte compagnie vn chacun de ſa femme legitime: car ſans cela la chere n'eſt pas entiere, on a toujours la penſée tenduë à ce que l'on aime & deſire, il y a du regret, le corps devient cacochyme, & la maladie ſe forme.

Arbre de vie. Voyés deſſus chap. 24.

Et pour vn dernier & ſouverain remede, ie renvoye le patient à l'arbre de vie (car ainſi le peut-on bien qualifier) lequel Iacques Quartier ci deſſus a appellé *Annedda*, non encores coneu en la côte du Port Royal, ſi ce n'eſt d'aventure le Saſſafras, dont il y a quantité en certains lieux, & eſt certain que ledit arbre y eſt fort ſingulier. Mais le ſieur Champlein qui eſt preſentement en la grande riviere de Canada, paſſant l'hiver au quartier méme où ledit Quartier hiverna, ha charge de le reconoitre, & en faire proviſion.

Saſſafras.

Decouvrement de nouvelles terres par le ſieur de Monts: Contes fabuleux de la riviere & ville feinte de Norombega : *Refutation des autheurs qui en ont écrit: Bancs des Moruës en la Terre-neuve:* Kinibeki: Choüacoet: *Malebarre: Armouchiquois : Mort d'vn François tué: Mortalité des Anglois en la Virginie.*

CHAP. XXXVII.

LA ſaiſon dure eſtant paſſée, le ſieur de Monts ennuié de cette triſte demeure de ſaincte Croix delibera de chercher vn autre port en païs plus chaud & plus au Su: & à cet effect fit armer & garnir de vivres vne barque pour ſuivre la côte, & aller en découvrant païs nouveaux, chercher vn plus heureux port en vn air plus temperé. Et d'autant qu'en cherchant on ne peut pas tant avancer comme lors qu'on va à pleins voiles en la haute mer, & que trouvant des bayes & golfes giſans entre deux terres il faut penetrer dedans, pour ce que là on peut auſſi-tot trouver ce que l'on cherche comme ailleurs, il ne fit en ſon voyage qu'environ ſix-vingts lieuës, comme nous dirons à cette heure. Depuis ſaincte Croix juſques à ſoixante lieuës de là en avant la côte git Eſt & Oueſt, & par les quarante-cinq degrez : au bout deſquelles

Voyage du ſieur de Monts pour le découverte de nouvelles terres.

soixante lieuës est la riviere dite par les Sauvages *Kinibeki*. Depuis lequel lieu jusques à Malebarre elle git Nort & Su, & y a de l'vn à l'autre encore soixante lieuës à droite ligne, sans suivre les bayes. C'est où se termina le voyage dudit sieur de Monts, auquel il avoit pour conducteur de sa barque le sieur de Champdoré. En toute cette côte jusques à *Kinibeki* il y a beaucoup de lieux où les navires peuvent estre à couvert parmi les iles, mais le peuple n'y est frequent comme il est au dela: & n'y a rien de remarquable (du moins qu'on ait veu au dehors des terres) qu'vne riviere de laquelle plusieurs ont écrit des fables à la suite l'vn de l'autre, de mémes que ceux qui sur la foy des Commentaires de Hanno Capitaine Carthaginois avoient feint des villes en grand nombre par lui baties sur la côte de l'Afrique qui est arrousée de l'Ocean, par ce qu'il fit vn coup heroïque de naviguer jusques aux iles du Cap de Vert, & long temps depuis lui personne n'y avoit esté, la navigation n'estant point alors tant asseurée sur cette grande mer qu'elle est aujourd'hui par le benefice de l'aiguille marine.

Kinibeki.

Plin. liv. 5. chap. 1.

Sans donc amener ce qu'ont dit les premiers, Hespagnols & Portugais, ie reciteray ce qui est au dernier livre intitulé Histoire vniverselle des Indes Occidentales, imprimé à Doüay l'an dernier mil six cens sept, lors qu'il parle de *Norombega*. Car en rapportant ceci, i'auray aussi dit ce qu'ont écrit les precedens,

de qui les derniers sont tenanciers.

Contes fabuleux de la riviere de Norombega.

„ Plus outre vers le Septentrion (dit l'Au-
„ theur, apres avoir parlé de la Virginie) est
„ *Norumbega*, laquelle d'vne belle ville, &
„ d'vn grand fleuve est assez conuë, encore
„ que l'on ne trouve point d'où elle tire ce
„ nom: car les Barbares l'appellent *Agguncia*,
„ Sur l'entrée de ce fleuve il y a vne ile fort
„ propre pour la pecherie. La region qui va
„ le long de la mer est abondante en poisson,
„ & vers la Nouvelle-France ha grand nom-
„ bre de bétes sauvages, & est fort commode
„ pour la chasse, & les habitans vivent de
„ méme façon que ceux de la Nouvelle-
France. Si cette belle ville a onques' esté en nature, ie voudroy bien sçavoir qui l'a demolie: car il n'y a que des cabanes par ci par là faites de perches & couvertes d'écorces d'arbres, ou de peaux, & s'appellent l'habitation & la riviere tout ensemble *Pemptegoet*, & non *Agguncia*. La riviere hors le flux de la mer ne vaut pas la riviere d'Oise. Et ne pourroit en cette côte là y avoir de grandes rivieres, pour ce qu'il n'y a point assez de terres pour les produire, à cause de la grande riviere de *Canada*, qui va comme cette côte, & n'est point à quatre vingts lieuës loin de là en traversant les terres, laquelle d'ailleurs reçoit beaucoup de rivieres decoulantes de vers *Norumbega*: à l'entrée de laquelle tant s'en faut qu'il n'y ait qu'vne ile, que

pluſtot le nombre en eſt (par maniere de dire) infini, d'autant que cette riviere ſ'elargiſſant cõme vn *Lambda* lettre Grecque Λ, la ſortie d'icelle eſt toute pleine d'iles; deſquelles y en a vne bien avant (& la premiere) en mer, qui eſt haute & remarquable ſur les autres.

Obiection. Mais quelqu'vn dira que ie m'equivoque en la ſituation de *Norumbega*, & qu'elle n'eſt pas là où ie la prens. A cela ie répons que

Réponſe. l'Autheur de qui i'ay n'agueres rapporté les paroles, m'eſt ſuffiſante caution en ceci, lequel en ſa Charte geographique a ſitué l'embouchure de cette riviere par les quarante-quatre degrez, & ſa pretenduë ville par les quarante-cinq. En quoy nous ne ſommes differens que d'vn degré, qui eſt peu de choſe. Car la riviere que i'enten eſt au quarante-cinquiéme degré, & de ville il n'y en a point. Or faut-il bien neceſſairemét que ce ſoit cette riviere, par ce qu'icelle paſſée, & celle de *Kinibeki* (qui eſt en méme hauteur) il n'y a point d'autre riviere en avant dont on doive faire cas juſque à la Virginie. I'adjoute encore que puis que les Barbares de *Norumbega* vivét comme ceux de la Nouvelle-France, & ont de la chaſſe abondamment, il faut que leur province ſoit aſſiſe en nôtre Nouvelle-France: car à cinquante lieuës plus loin il n'y a plus tãt de chaſſe, par ce que les bois y ſont plus clairs, & les habitans arrétés, & en plus grand nombre qu'à *Norumbega*.

Bien

Autres recits fabuleux de la riviere de Norombega.

Bien eſt vray qu'vn Capitaine de marine nommé Iean Alfonſe Xainctongeois en la relation de ſes voyages aventureux a écrit que „ Paſſé l'ile de Sainct Iean (laquelle ie prens „ pour celle que i'ay appellée ci deſſus L'ile „ de Bacaillos) la cóte tourne à l'Oueſt & „ Oueſt-Sur-Oueſt, juſques à la riviere de „ *Norembergue* nouvellement découverte „ (ce dit-il) par les Portugalois & Heſpagnols, „ laquelle eſt à trente degrez: adjoutant que „ cette riviere ha en ſon entrée beaucoup „ d'iles, bancs, & rochers: & que dedans bien „ quinze ou vingt lieuës eſt batie vne grande „ ville, où les gens ſont petits & noiratres, „ comme ceux des Indes, & ſont vétus de „ peaux dont ils ont abondance de toutes „ ſortes. Item que là vient mourir le Banc de „ Terre-neuve: & que paſſé cette riviere la „ côte tourne à l'Oueſt & Oueſt-Noroüeſt „ plus de deux cens cinquante lieuës vers vn „ païs où il y a des villes & chateaux. Mais ie ne reconoy rien, ou bien peu de verité en tous les diſcours de cet homme ici: & peut-il bien appeller ſes voyages aventureux, nõ pour lui, qui jamais ne fut en la centiéme partie des lieux qu'il décrit (au moins il eſt aiſé à le conjecturer) mais pour ceux qui voudront ſuivre les routes qu'il ordonne de ſuivre aux mariniers. Car ſi ladite riviere de *Norembergue* eſt à trente degrez il faut que ce ſoit en la Floride; qui eſt contredire à tous ceux qui en ont jamais écrit, & à la verité méme. Quant à ce

Grand Banc de la Terre-neuve.

qu'il dit du *Banc de Terre-neuve*, il finit (par le rapport des mariniers environ l'ile de Sable, à lendroit du Cap Breton. Bien eſt vray qu'il y a quelques autres bancs, qu'on appelle *Le Banquereau*, & *Le Banc Iacquet*, mais ilz ne ſont que de cinq, ou ſix, ou dix lieuës, & ſont ſeparez du *grand Banc de Terre-neuve*. Et quant aux hommes ilz ſont de belle & haute ſtature en la terre de *Norumbega*. Et de dire que paſſé cette riviere la cóte git Oueſt & Oueſt-Noroüeſt, cela n'a aucune preuve. Car depuis le Cap Breton juſques à la pointe de la Floride qui regarde l'ile de *Cuba*, il n'y a aucune cóte qui giſe Oueſt-Noroüeſt, ſeulement y a en la partie de la vraye riviere dite *Norumbega* quelques cinquante lieuës de côte qui git Eſt & & Oueſt. Somme, de tout le recit dudit Iean Alfonſe ie ne reçoy ſinõ ce qu'il dit que cette riviere dont nous parlons ha en ſon entrée beaucoup d'iles, bancs, & rochers.

Banquereau.

Banc Iacquet.

Paſſée la riviere de *Norumbega* le ſieur de Monts alla toujours cotoyant juſques à ce qu'il vint à *Kinibeki*, où y a vne riviere qui peut accourcir le chemin pour aller à la grande riviere de Canada. Il y a là nombre de Sauvages cabannez, & y commence la terre à eſtre mieux peuplée. De *Kinibeki* en allant plus outre on trouve la Baye de *Marchin* nommée du nom du Capitaine qui y commande. Ce marchin fut tué l'année que nous partimes de la Nouvelle-France mille ſix cens ſept. Plus loin eſt vne autre Baye dite *Chouakoet*, où y a grand peuple au regard des païs precedens.

Kinibeki.

Auſſi cultivent-ils la terre, & commence la region a eſtre plus temperée ſ'elevant pardeſſus le quarante-cinquiéme degré & pour temoignage de ceci il y a quãtité de vignes en cette terre. Voire méme il y en a des iles pleines (qui ſont plus expoſées aux injures du vent & du froid) ainſi que nous dirons ci apres. Entre *Chouakoet* & *Malebarre* il y a pluſieurs bayes & iles, & eſt la côte ſablonneuſe, avec peu de fond approchãt dudit Malebarre, ſi qu'à peine y peut-on aborder avec des barques. *Malebarre.*

Les peuples qui ſont depuis la riviere ſainct Iean juſques à *Kinibeki* (en quoy ſont cõpriſes les rivieres de ſaincte Croix, & *Norombega*) ſ'appellent *Etechemins*: & depuis *Kinibeki*, juſques à Malebarre, & plus outre ilz ſ'appellent Armouchiquois. Ilz ſont traitres & larrons, & s'en faut donner de garde. Le ſieur de Mõts s'eſtans arreté quelque peu à Malebarre les vivres cõmencerent à lui defaillir, & fallut penſer du retour, mémement voyant toute la côte ſi facheuſe qu'on ne pouvoit point paſſer outre ſans peril, pour les baſſes qui ſe iettent fort avant en mer, & de telle façon que plus on s'éloigne de terre moins il y a de fond. Mais avant que partir il avint vn accident de mort à vn charpẽtier Maloin, lequel allãt querir de l'eau avec quelques chauderõs, vn Armouchiquois voyant l'occaſion propre à dérober l'vn de ces chauderõs lors que le Maloin n'y prenoit pas garde, le print & s'enfuit hativement avec ſa proye. Le Maloin voulant courir *Peuples Armouchiquois traitres & larrõs*

Mort vigilente d'vn François de ſainct Malo.

apres fut tué par cette mauvaise gent: & ores que cela ne lui fust arrivé, c'estoit en vain poursuivre son larron: car tous ces peuples Armouchiquois sont legers à la course cõme des levriers, ainsi que nous dirons encore ci apres en parlant du voyage que fit là méme le sieur de Poutrincourt en l'an mille six cens six. Le sieur de Monts eut vn grand regret de voir telle chose, & estoient ses gens en bonne volonté d'en prendre vengeance (ce qu'ilz pouvoient faire, attendu que les autres Barbares ne s'eloignerent tant des François qu'vn coup de mousquet ne les eut peu gáter: lequel ils avoient ja couché en jouë pour mirer chacun son hõme) mais icelui sieur de Monts sur quelques considerations que plusieurs autres estans en sa qualité n'eussent eu, fit baisser à chacun le serpentin, & les laisserent, n'ayans jusques là trouvé lieu agreable pour y former vne demeure arretée. Et à-tant ledit sieur de Monts fit appareiller pour retourner à saincte Croix, où il avoit laissé vn bon nombre de ses gens encore infirmes de la secousse des maladies hivernales, de la santé desquels il estoit soucieux.

Difficulté de l'entreprise du sieur de Monts.

Plusieurs qui ne sçavent que c'est de la marine pensent que l'établissement d'vne habitation en terre inconuë soit chose facile, mais par le discours de ce voyage, & autres suivans, ilz trouveront qu'il est beaucoup plus aisé de dire que de faire, & que le sieur de Monts a beaucoup exploité de choses en cette pre-

miere année d'avoir veu toute la côte de cette terre jusques à Malebarre qui sont plus de quatre cens lieuës en rangeant icelle côte, & visitant jusques au fond des bayes: outre le travail des logemens qu'il lui convint faire faire à Saincte Croix, le soin de ceux qu'il avoit là mené, & du retour en France, le cas avenant de quelque peril, ou naufrage à ceux qui lui avoient promis de l'aller querir apres l'an revolu. Mais on a beau courir, & se donner de la peine pour rechercher des ports où la Parque soit pitoyable. Elle est toujours semblable à elle-méme. Il est bon de se loger en vn doux climat, puis qu'on a à choisir, mais la mort nous suit par tout. I'ay entendu d'vn pilote du Havre de Grace qui fut avec les Anglois en la Virginie il y a vingt-quatre ans, qu'estans arrivez là il y en mourut trente six en trois mois. Et toutefois on tient la Virginie estre par les trente-six, trente-sept, & trente-huitiéme degrez de latitude, qui est bon temperament de païs. Ce que considerant, ie croy encore vn coup (car ie l'ay des-ja ci devãt dit) que telle mortalité vient du mauvais traitement: & est du tout besoin en tel païs d'y avoir dés le commencement du bestial domestic & privé de toute sorte: & porter force arbres fruitiers, & entes, pour avoir bien-tot la recreation necessaire à la santé de ceux qui desirent y peupler la terre. Que si les Sauvages mémes sont sujets aux maladies dont nous avons parlé, j'attribuë cela à la méme cause

Mortalité des Anglois en la Virginie cõme des François en la Nou. France.

Mauvais traitemẽt principale cause de maladie.

du mauvais traitement. Car ilz n'ont rien qui puisse corriger le vice des viandes qu'ilz prennent: & toujours sont nuds parmi les humiditez de la terre; ce qui est le vray moyen d'accuillir quantité d'humeurs corrompuës qui leur causent ces maladies aussi bien qu'aux étrangers qui vont par dela, quoy qu'ils soient nais à cette façon de vivre.

Arrivée du Sieur du Pont à l'ile saincte Croix: Habitation transferée au Port Royal: Retour du sieur de Monts en France: Difficulté des moulins à bras, Equippage dudit sieur du Põt pour aller découvrir les Terres-neuves outre Malebarre: Naufrage: Prevoyance pour le retour en France: Comparaison de ces voyages avec ceux de la Floride: Blame de ceux qui mepriſent la culture de la terre.

CHAP. XXXVIII.

LA saison du printemps passée au voyage des Armouchiquois, le sieur de Monts attédit à Saincte Croix le temps qu'il avoit convenu, dans lequel s'il n'avoit nouvelles de France il pourroit partir & venir chercher quelque vaisseau de ceux qui viennent à la Terre-neuve pour la secherie du poisson, à fin de repasser en Frãce dans icelui avec sa troupe, s'il estoit possible. Ce tẽps des-ja estoit expiré, & estoient prets à faire voile, n'attendans plus aucun secours ni rafraichissemens, quand voici arriver le sieur du

Pont ſurnommé Gravé, demeurant à Hon-
fleur, avec vne compagnie de quelques
quarante hommes, pour relever de ſentinelle
ledit ſieur de Monts & ſa troupe. Ce fut au
grand contentement d'vn chacun, cõme l'on
peut penſer: & canonnades ne manquerent à
l'abord, ſelon la coutume, ni l'éclat des trom-
petes. Ledit ſieur du Pont ne ſachant encore
l'état de noz François, penſoit trouver là vne
demeure bien aſſeurée, & ſes logemens prets:
mais attendu les accidens de la maladie étran-
ge dont nous avons parlé, il fut aviſé de chan-
ger de lieu. Le ſieur de Monts euſt bien de-
ſiré que l'habitation nouvelle euſt eſté cõme
par les quarante degrez, ſçavoir à quatre
degrez plus loin que le lieu de Saincte Croix:
mais apres avoir veu la côte juſques à Male-
barre, & avec beaucoup de peines, ſans trou-
ver ce qu'il deſiroit, on delibera d'aller au Port
Royal faire la demeure, attendant qu'il y euſt
moyen de faire plus ample decouverte. Ainſi
voila chacun embeſoigné à trouſſer ſon pac-
quet: on demolit ce qu'on avoit bati avec
mille travaux, hors-mis le magazin, qui eſtoit
vne piece trop grande à tranſ-porter, & en
execution de ceci pluſieurs voyages ſe font.
Tout eſtant arrivé au Port Royal voici nou-
veau travail: on choiſit la demeure vis à vis de
l'ile qui eſt à l'entrée de la riviere de l'Equille,
là où tout eſtoit couvert de bois ſi épais qu'il
n'eſt poſſible davãtage. Ja le mois de Septẽbre
arrivoit, & falloit pẽſer de decharger le navire

Arrivée du ſieur du Pont.

Tranſmigration de Saincte Croix au Port Royal.

Nouveaux baſtimens.

du ſieur du Pont pour faire place à ceux qui devoient retourner en France. Somme il y avoit de l'exercice pour tous. Quand le navire fut en eſtat d'eſtre mis à la voile, le ſieur de Monts ayant veu le cõmencement de la nouvelle habitation, ſ'embarqua pour le retour & avec lui ceux qui voulurent le ſuivre. Neantmoins pluſieurs de bon courage demeurerent ſans apprehender le mal paſſé, entre leſquels eſtoient les ſieurs Chãplein & Champdoré, l'vn pour la geographie, & l'autre pour la conduite des voyages qu'il conviendroit faire ſur mer. A-tant ledit ſieur de Monts met ſon vaiſſeau à la voile, & laiſſe ledit ſieur du Pont pour ſon Lieutenant pardela, lequel ne manque de promptitude (ſelon ſon naturel) à faire & parfaire ce qui eſtoit requis pour loger ſoy & les ſiens: qui eſt tout ce qui ſe peût faire pour cette année en ce païs là. Car de ſ'eloigner du parc durant l'hiver, mémes apres vn ſi long haraſſement, il n'y avoit point d'apparence. Et quant au labourage de la terre, ie croy qu'ilz n'eurent le temps commode pour y vacquer: car ledit ſieur du Pont n'eſtoit pas homme pour demeurer en repos, ni pour laiſſer ſes gens oiſifs, ſ'il y euſt eu moyen de ce faire.

Retour du ſieur de Monts en France.

Traffic des Sauvages.

L'hiver eſtant venu les Sauvages du païs s'aſſembloient de bien loin au Port Royal pour troquer de ce qu'ils avoient avec les François, les vns apportans des pelleteries, de Caſtors, & de Loutres (qui ſont celles dont

on peut faire plus d'eſtat en ce lieu là) & auſſi d'Ellans, deſquelles on peut faire de bons buffles: les autres apportans des chairs freches, dont ilz firent maintes tabagies, vivans joyeuſement tant qu'il eurent dequoy. Le pain onques ne leur manqua, mais le vin ne leur dura point juſques à la fin de la ſaiſon. Car quand nous y arrivames l'an ſuivant il y avoit plus de trois mois qu'ilz n'en avoiét point, & furent fort rejouïs de nótre venuë, qui leur en fit reprendre le gout.

Tabaguia, mot de Sauvages qui ſignifie banquet.

La plus grande peine qu'ils avoient, c'eſtoit de moudre le blé pour avoir du pain. Ce qui eſt choſe fort penible en moulins à bras, où il faut employer toute la force du corps. Et pour ce non ſans cauſe anciennement on menaçoit les mauvaiſes gens de les envoyer au moulin, comme à la choſe la plus penible qui ſoit: auquel metier on emploioit les pauvres eſclaves avant l'vſage des moulins à vent & à eau, comme nous témoignent les hiſtoires profanes: & celle de la ſortie du peuple d'Iſraël hors du païs d'Egypte, là où pour la derniere playe que Dieu veut enuoyer à Pharao, il denonce par la bouche de Moyſe, *qu'enviró la minuit il paſſera au travers de l'Egypte, & tout premier-né y mourra juſques au premier-né de Pharao qui devoit eſtre aſsis ſur ſon throne, juſques au premier-né de la ſervante qui eſt employée à moudre.* Et ce travail eſtant ſi grand, les Sauvages, quoy que bien pauvres, ne le ſçauroient ſupporter, & aymeroient mieux ſe paſſer de pain

Moulins à bras.

Exod. 11. verſ. 4. 5.

Sauvages ne ſont pas.

que de prendre tant de peine, comme il a eſté experimenté que leur voulant bailler la moitié de la mouture qu'ilz feroient, ils aimoiét mieux n'avoir point de blé. Et croiroy bien que cela, avec d'autres choſes, a aidé à fomenter la maladie de laquelle nous avons parlé, en quelques vns des gens du ſieur du Pont: car il y en mourut vne demie douzaine durant cet hiver en ſa compagnie. Vray eſt que ie trouve vn defaut és batimens de noz Frãçois, c'eſt qu'il n'y avoit point de foſſez à lentour, & s'écouloient les eaux de la terre prochaine par deſſous leurs chambres baſſes: ce qui eſtoit fort contraire à la ſanté. A quoy j'adjoute encore les eaux mauvaiſes deſquelles ilz ſe ſervoient, qui n'iſſoient point d'vne ſource vive, ains du plus prochain ruiſſeau.

Nombre des decedez.

Apres que l'hiver fut paſſé, & la mer propre à naviger, le ſieur du Pont voulut parachever l'entrepriſe commencée l'an precedent par le ſieur de Monts, & aller rechercher vn port plus au Su, où la temperature de l'air fuſt plus douce, ſelon qu'il en avoit eu charge dudit ſieur de Monts. Et de fait il equippa la barque qui lui eſtoit reſtée pour cet effect. Mais eſtant ſorti du Port, & ja à la voile pour tirer vers Malebarre, il fut contraint par le vent cõtraire de relacher deux fois, & à la troiſiéme ladite barque ſe vint perdre contre les rochers à lentrée du paſſage dudit port. En cette diſgrace de Neptune les hommes furent ſauvés, & la meilleure partie des proviſions & marchandiſes. Mais quant à la barque elle fut

Equipage du ſieur du Pont pour aller découvrir nouvelles terres.

Naufrage

miſe en pieces. Et par ce deſaſtre fut rompu le voyage, & intermis ce que tant l'ō deſiroit. Car encore ne jugeoit-on point bonne l'habitation du Port Royal: & toutefois il eſt hautement abrié de la part du Nort & Noroeſt, de montagnes éloignées tantot d'vne lieuë, tantot de demie, du Port & de la riviere de l'Equille. Voila comme les entrepriſes ne ſe manient pas au deſir des hommes, & ſont accompagnées de beaucoup de perils. Si bien qu'il ne ſe faut emerveiller s'il y a de la longueur en l'établiſſement des colonies, principalemēt en des terres ſi lointaines, deſquelles on ne ſçait point la nature, ni le temperament de l'air, & où il faut combattre & abbatre les foréts, & eſtre contraint de ſe donner de garde, non des peuples que nous diſons Sauvages, mais de ceux qui ſe diſent Chrétiēs & n'en ont que le nom, gent maudite & abominable, pire que des loups, ennemis de Dieu, & de la nature humaine.

Cauſes de la longueur en l'établiſſement de la demeure des François.

Ce coup donc eſtant rompu, le ſieur du Pont ne ſceut que faire, ſinō d'attendre la venuë du ſecours & rafraichiſſement que le ſieur de Monts lui avoit promis envoyer l'année ſuivante, lors qu'il partit du Port Royal pour revenir en France. Et neantmoins à tout evenemēt, ne laiſſa point de preparer vne avtre barque, & vne patache, pour venir chercher des vaiſſeaux François és lieux où ilz font la ſecherie des moruës (cōme és Ports *Cāpſeau*: des Anglois, de *Miſamichis*, Baye de Chaleur, & des

Prevoyance du ſieur du Pont.

Moruës, & autres en grãd nombre) ainſi qu'avoit fait le ſieur de Monts l'an precedent, afin de ſe mettre dedans & retourner en France, le cas avenant qu'aucun navire ne vinſt le ſecourir. En quoy il fit ſagement: car il fut en danger de n'avoir aucunes nouvelles de nous, qui eſtions deſtinez pour lui ſucceder, ainſi que ſe verra par le diſcours de ce qui ſuit. Mais ce pendant ici faut conſiderer que ceux qui ſe ſont tranſportez pardelà en ces derniers voyages ont eu vn avantage par deſſus ceux qui ont voulu habiter la Floride, c'eſt d'avoir ce recours que nous avons dit aux navires de France qui frequentent les Terres-neuves, ſans avoir la peine de façonner des grãds vaiſſeaux, ni attendre des famines extremes, cõme ont fait ceux-là, de qui les voyages ont eſté à déplorer en ce regard, & ceux ci au ſujet des maladies qui les ont perſecuté. Mais auſſi ceux de la Floride ont-ils eu de l'heur en ce qu'ils eſtoient en vn païs doux, fertile, & plus ami de la ſanté humaine que la Nouvelle-Frãce de laquelle nous avõs parlé en ce ſecod livre. que s'ils ont eu de la famine, il y a eu de la grãde faute de leur part de n'avoir nullement cultivé la terre, laquelle ils avoiẽt trouvée découverte. Ce qui eſt vn prealable de faire avãt toute choſe à qui veut ſ'aller percher ſi loin de ſecours. Mais les Frãçois, & préque toutes les nations du jourd'hui (i'enten de ceux qui ne ſont nais au labourage) ont cette mauuyaiſe nature, qu'ils eſtiment deroger beaucoup à

Comparaiſon des derniers voyages avec ceux de la Floride.

Blame de ceux du jourd'hui, qui mepriſent la culture de la terre.

leur qualité de ſaddonner à la culture de la terre, qui neantmoins eſt à peu prés la ſeule vacation où reſide l'innocence. Et de là vient que chacun fuiant ce noble travail, exercice de noz premiers peres, des Rois anciens, & des plus grands Capitaines du mõde, & cherchant de ſe faire Gentil-homme aux dépens d'autrui, ou voulãt apprendre tant ſeulement le metier de tromper les hõmes, ou ſe gratter au ſoleil, Dieu ôte ſa benediction de nous, & nous bat aujourd'hui, & dés long temps, en verge de fer, ſi bien que le peuple languit miſerablement en toutes parts, & voyons la France remplie de gueus, & mendians de toutes eſpéces, ſans comprendre vn nombre infini qui gemit ſouz ſon toict, & n'oſe faire paroitre ſa pauvreté. *Punition de Dieu.*

Motif, & acceptation du voyage du ſieur de Poutrincourt, Enſemble de l'Autheur, en la Nouvelle-France: Partement de la ville de Paris pour aller à la Rochelle: Adieu à la France.

CHAP. XXXIX.

ENVIRON le temps du naufrage mentionné ci deſſus, le ſieur de Monts ſongeoit par deça aux moyens de dreſſer nouvel equipage pour la Nouvelle-France. Ce qui lui ſembloit difficile tãt pour les grãds

frais que cela apportoit, que pour ce que cette province avoit esté tellement decriée à son retour, que ce sembloit estre chose vaine & infructueuse de plus continuer ces voyages à l'avenir. Ioint qu'il y a sujet de croire qu'on ne trouveroit persone qui s'y voulust aller hazarder. Neantmoins sachant le desir du sieur de Poutrincourt (auquel auparavant il avoit fait partage de la terre, suivant le pouvoir que le Roy luy en avoit donné) qui estoit d'habiter pardela, & y établir sa famille & sa fortune, & le nom de Dieu tout ensemble, il lui écrivit, & envoya homme exprés, pour lui faire ouverture du voyage qui se presentoit. Ce que ledit sieur de Poutrincourt accepta, quittant toutes affaires pource sujet: quoy qu'il eust des procés de consequence, à la poursuite & defense desquels sa presence estoit bien requise, & qu'à son premier voyage il eust éprouvé la malice de certains qui le poursuivoient rigoureusement absent, & devindrent soupples & muets à son retour. Il ne fut point plustot rendu à Paris, qu'il fallut partir, sans avoir à-peine le loisir de pourvoir à ce qui lui estoit necessaire. Et ayant eu l'honneur de le conoitre quelques années auparavant, il me demãda si ie voulois estre de la partie. A quoy ie demanday vn jour de terme pour lui répõdre. Apres avoir bien cõsulté en moy-méme, desireux non tant de voir le païs (car ie sçavoy bien qu'il y avoit là des bois, lacs, & rivieres, & qu'il falloit passer la mer, ce que i'avoy fait

Acceptation du sieur de Poutrincourt pour le voyage de la No. France.

autrefois dans le détroit) que de reconnoitre
la terre oculairement, à laquelle i'avoy ma
volonté portée, & fuir vn monde corrompu,
ie lui donnay parole eſtant méme induit par
l'injuſtice que m'avoient peu auparavant fait
certains Iuges Preſidiaux en faveur d'un per-
ſonage d'eminente qualité que i'ay toujours
honoré & reveré : laquelle ſentence à mon
retour a eſté infirmée par Arret de la Cour,
dõt i'en ay particulieremẽt obligation à Mon-
ſieur Seruin Advocat general du Roy, auſquel
proprement appartient cet eloge attribué ſe-
lon la lettre au plus ſage & plus magnifique
de tous les Rois: TV AS AIMÉ IVSTICE,
ET AS EV EN HAINE INIQVITÉ.

Motif du voyage de l'Autheur.

Pſal. 5. 4. Heb. 4 5. verſ. 9.

C'eſt ainſi que Dieu nous reveille quelque-
fois pour nous exciter à des actiõs genereuſes
telles que de ces voyages ici, leſquelles (cõme
le mõde eſt divers) les vns blameröt, les autres
approuveront. Mais n'ayant à repondre à per-
ſonne en ce regard, ie ne me ſoucie des diſ-
cours que les gens oiſifs, ou ceux qui ne me
peuvẽt ou veulent aider pourroiẽt faire, ayant
mon contentement en moy-méme, & eſtant
preſt de rendre ſervice à Dieu & au Roy és
terres d'outre mer qui porteront le nom de
France, ſi ma fortune, ou condition m'y pou-
voit appeller, pour y vivre en repos par vn tra-
vail agreable, & fuir la dure vie à laquelle ie
voy pardeça la pluſpart des hommes reduits.

Pour revenir donc au ſieur de Poutrin-
court, comme il eut fait quelques affaires, il
s'informa en quelques Egliſes s'il ſe pourroit

point trouver quelque Pretre qui eût du ſçavoir pour le mener avec lui, & ſoulager celui que le ſieur de Monts y avoit laiſſé à ſon voyage, lequel nous penſions eſtre encore vivant. Mais d'autant que c'eſtoit la ſemaine ſaincte, tẽps auquel ilz ſont occupés aux confeſſions, il ne s'en preſenta aucun, les vns s'excuſans ſur les incommoditez de la mer & du long voyage, les autres remettans l'affaire apres Paſques. Occaſion qu'il n'y eut moyen d'en tirer quelqu'vn hors de Paris, par ce que le temps preſſoit, & la mer n'attend perſonne: par ainſi failoit partir.

Reſtoit de trouver les ouvriers neceſſaires au voyage de la Nouvelle-France. A quoy fut pourveu en bref, pris fait de leurs gages, & argent donné à chacun par avance d'iceux gages, & pour ſe trouver à la Rochelle, où eſtoit le Rendez-vous, chez les ſieurs Macquin & Georges honorables marchans de ladite ville aſſociés du ſieur de Monts, leſquels fourniſſoient nôtre equippage.

Partemẽt de la ville de Paris.

Ce menu peuple eſtant parti, nous-nous acheminames à Orleans trois ou quatre jours apres, qui fut le Vendredi ſainct, pour aller faire noz Paſques en ladite ville d'Orleans, où chacun fit le devoir accoutumé à tous bons Chrétiens de prendre le Viatique ſpirituel de la divine Communion, puis que nous allions en voyage. De là nous deſcendimes par le Loire juſques à Saumur, avec nôtre bagage: & de Saumur nous allames par Toüars, &

Maran à la Rochelle par cheuaux de loüage. Durant lequel chemin me tenant quelquefois à quartier de la compagnie, il me print envie de mettre sur mes tablettes vn Adieu à la France, lequel ie fis imprimer en ladite ville de la Rochelle le lendemain de nôtre arrivée, qui fut le troisieme jour d'Avril mil six cens six: & fut si bien receu qu'il n'y avoit fils de bonne mere qui ne le voulust avoir. Et là méme fut imprimé vn autre Adieu que ie fis en la Nouvelle France aux François qui retournerent pardeça dedans nôtre navire en la méme ville de la Rochelle, lequel i'ay mis entre les Poëmes des Muses de la Nouvelle-France. Mais quant à l'autre, puis qu'il est originaire de la France Gaulloise, ie le coucheray volontiers ici.

Adieu à la France fait par les chemins.

ADIEV A LA FRANCE.

ORES que la saison du printemps nous invite
A seiller le dos de la vague Amphitrite,
Et cingler vers les lieux où Phœbus chaque jour
Va faire tout lassé son humide seiour,
Je veux ains que partir dire Adieu à la France
Celle qui m'a produit, & nourri dés l'enfance;
Adieu non pour toujours, mais bien sous cet espoir
Qu'encores quelque jour ie la pourray revoir.
Adieu donc douce mere, Adieu France amiable:
Adieu de tous humains le seiour delectable:
Adieu celle qui m'a en son ventre porté,
Et du fruit de son sein doucement allaité:

Adieu Muſes auſſi qui à vôtre cadence
Avez conduit mes pas dés mon adoleſcence:
Adieu riches palais, Adieu nobles citès
Dont l'aſpect a mes yeux mille fois contentés:
Adieu lambris doré, ſainct temple de Iuſtice,
Où Themis aux humains d'vn penible exercice
Rend le Droit, & Python d'vn parler eloquent
Contre l'oppreſſion defend l'homme innocent.
Adieu tours & clochers dont les pointes cornuës
Avoiſinans les cieux s'élevent ſur les nuës:
Adieu prés emaillés d'vn million de fleurs
Raviſſans mes eſprits de leurs ſoüeves odeurs:
Adieu belles forets, Adieu larges campagnes,
Adieu encore à vous ſourcilleuſes montagnes:
Adieu côtaux vineux, & ſuperbes chateaux:
Adieu l'honneur des champs, verdure & gras trou-
peaux:
Et vous, ô ruiſſelets, fonteines, & rivieres,
Qui m'avez delecté en cent mille manieres,
Et mille fois charmé au doux gazouillement
De voz bruyantes eaux, Adieu ſemblablement:
Nous allons recherchans deſſus l'onde azurée
Les journaliers hazars du tempeteux Nerée,
Pour parvenir aux lieux où d'vne ample moiſſon
Se preſente aux Chrétiens vne belle ſaiſon.
O combien ſe prepare & d'honneur & de gloire,
Et à jamais ſera loüable la memoire
A ceux-là qui pouſſez de ſaincte intention
Auront le bel objet de cette ambition!
Les peuples à jamais beniront l'entrepriſe
Des Autheurs d'vn tel bien: & d'vne plume appriſe
A graver dans l'airain de l'immortalité
I'en laiſſeray memoire à la poſterité.

Prelats que Christ a mis [illegible]
A qui partant il a sa parole commise,
A fin de l'annoncer par tout cet Vnivers,
Et à sa loy ranger par elle les pervers,
Sommeillez vous, helas! Pourquoy de de vôtre Zelé
Ne faites vous paroitre vne viue étincelle
Sur ces peuples errans qui sont proye à l'enfer,
Du sauvement desquels vous devriez triompher?
Pourquoy n'employez vous à ce sainct ministere
Ce que vous employez seulement à vous plaire?
Cependant le troupeau que Christ a racheté
Accuse devant lui vôtre tardiveté.
Quoy donc souffrirez vous l'ordre du mariage
Sur vôtre ordre sacré avoir cet avantage
D'avoir eu devant vous le desir, le vouloir,
Le travail, & le soin de ce Chrétien devoir?
DE MONTS *tu és celui de qui le haut courage*
A tracé le chemin à vn si grand ouvrage:
Et pource de ton nom malgré l'effort des ans
La fueille verdoira d'vn eternel printemps,
Que si en ce devoir que i'ay des-ja tracé
Ambitieusement ie ne suis devancé,
Ie veux de ton merite exalter la loüange
Sur l'Equille, & le Nil, & la Seine, & le Gange,
Et faire l'Vnivers bruire de ton renom,
Si bien qu'en tout endroit on revere ton nom.
Mais ie ne pourray pas faire de toy memoire,
Qu'à la suite de ce ie ne couche en l'histoire
Celui duquel ayant conu la probité,
Le sens & la valeur & la fidelité,
Tu l'as digne trouvé à qui ta lieutenance
Fust seurement commise en la Nouvelle-France.

Que te surchargeroit au dessein que tu fais.

POVTRINCOVRT, *c'est donc toy qui as touché mon ame,*

Et leu as inspiré vne devote flamme
A celebrer ton los, & faire par mes vers
Qu'à l'avenir ton nom vole par l'univers:
Ta valeur dés long temps en la France conuë
Cherche vne nation aux hommes inconuë
Pour la rendre sujette à l'empire François,
Et encore y assoir le thróne de noz Rois:
Ains plustot (car en toy la Sagesse eternelle
A mis ie ne sçay quoy digne d'vne ame belle)
Le motif qui premier a excité ton cœur
A si loin rechercher vn immortel honneur,
Est le zele devot & l'affection grande
De rendre à l'Eternel vne agreable offrande,
Lui voiïant toi, tes biens, ta vie, & tes enfans,
Que tu vas exposer à la merci des vents,
Et voguant incertain comme à vn autre pole
Pour son nom exalter & sa saincte parole.

Ainsi tous deux portés de méme affection:
Ainsi l'vn secondant l'autre en intention,
Heureux, vous acquerrés vne immortelle vie,
Qui de felicité toujours sera suivie:
Vie non point semblable à celle de ces dieux
Que l'antique ignorance a feinte dans les cieux
Pour avoir (comme vous) reformé la nature,
Les mœurs & la raison des hommes sans-culture,
Mais vne vie ou git cette felicité
Que les oracles saincts de la Divinité
Ont liberalement promis aux sainctes ames

Que le ciel a formé de ſes plus pures flammes.
Tel eſt vôtre deſtin, & cependant ça bas
Vôtre nom glorieux ne craindra les épas,
Et la poſterité de vôtre gloire épriſe
Sera émeuë à ſuivre vne méme entrepriſe,
Mais vous ſerez le centre où ſe rapportera
Ce que l'âge futur en vous ſuivant fera.
Toy qui par la terreur de ta ſaincte parole
Regis à ton vouloir les poſtillons d'Æole,
Qui des flots irritez peux l'orgueil abbaiſſer,
Et les vallons des eaux en vn moment hauſſer,
Grand Dieu ſois nótre guide en ce douteux voyage,
Puïs que tu nous y as enflammé le courage:
Lache de tes threſors vn favorable vent
Qui pouſſe nótre nef en peu d'heure au Ponant,
Et fay que là puiſſions arrivez par ta grace
Ietter le fondement d'vne Chrétienne race.

A MESSIEVRS DE MONTS & ſes Lieutenant & aſſociez, ſur le voyage en la France Occidentale.

SONNET.

SI les ſiecles premiers ont celebré la gloire
De celui qui conquit la Colchide toiſon,
Si en ce temps encor du brave fils d'Æſon
Pour peu de choſe vit en honneur la memoire,
Nous devons beaucoup mieux celebrer en l'hiſtoire
La generoſité non des Gregeois faſon,
Mais de vous, ô François, qui en cette ſaiſon
D'vn plus digne ſujet recherchez la victoire.

Le Grec acquit ça bas vn terrestre threſor,
Il avoit des moyens & des hommes encor
Tels que les peut avoir entre nous vn grand Prince,
Mais vous à voz deſpens ſans recevoir ſupport
Que de l'avœu du Roy, par vn nouvel effort
Raviſſez courageux la celeſte province.

Pour m'egayer l'eſprit ces vers ie compoſois
Au premier que ie vi les murs des Rochelois.

Jonas nom de nótre navire : Mer baſſe à la Rochelle cauſe de difficile ſortie : La Rochelle ville reformée : Menu peuple inſolent : Croquans : Accident de naufrage du Jonas : Nouvel equippage : Foibles ſoldats ne doivent eſtre mis aux frontieres : Miniſtres prient pour la converſion des Sauvages : Peu de Zele des nótres : Euchariſtie portée par les anciens Chrétiens en voyage : Diligence du ſieur de Poutrincourt ſur le point de l'embarquement.

CHAP. XL.

ARRIVEZ que nous fumes à la Rochelle nous y trouvames les Sieurs de Monts & de Poutrincourt qui y eſtoient venus en poſte, & nótre navire ap-

pellé LE IONAS du port de cent cinquante tonneaux, prét à ſortir hors les chaines de la ville pour attendre le vent, & la marée. Ie di la marée, par ce qu'vn grand vaiſſeau chargé ne peut point ſe mettre de la Rochelle en mer ſinon aux pleines & haütes marées des nouvelles & pleines lunes, & ce pour n'y avoir point aſſez de profond à la rade de la ville. Ce pendant nous faiſions bonne chere, voire ſi bonne, qu'il nous tardoit que ne fuſſions ſur mer pour faire diete. Ce que nous ne fimes que trop quand nous y fumes vne fois : car deux mois ſe paſſerent avant que nous viſſiõs terre, comme nous dirons tantot. Mais les ouvriers parmi la bonne chere (car ils avoient chacun vingt ſolz par jour) faiſoient de merveilleux tintamarres au quartier de Sainct Nicolas, où ils eſtoient logez. Ce qu'on trouvoit fort étrange en vne ville ſi reformée que la Rochelle, en laquelle ne ſe fait aucune diſſolution apparente, & faut que chacun marche l'œil droit s'il ne veut encourir la cenſure ſoit du Maire, ſoit des Miniſtres de la ville. De fait il y en eut quelques vns priſonniers, leſquels on garda à l'hôtel de ville juſques à ce qu'il fallut partir; & euſſent eſté chaſtiez ſans la conſideration du voyage, auquel on ſçavoit bien qu'ilz n'auroient pas tous leurs aiſes : car ilz payerent allez par apres la folle enchere de la peine qu'ils avoiét baillé audits ſieurs Macquin & Georges pour les

Navire dit Ionas.

Marée baſſe à la Rochelle.

La Rochelle ville reformée.

tenir en devoir. Ie ne les veux toutefois mettre tous en ce rang, d'autant qu'il y en avoit quelques vns respectueux & modestes. Mais ie puis dire que c'est vn étrange animal qu'vn menu peuple. Et me souvient à ce propos de la guerre des Croquans, entre lesquels ie me suis trouvé vne fois en ma vie, estãt en Querci. C'estoit la chose la plus bigearre du monde que cette cõfusion de porteurs de sabots, d'où ils avoient pris le nom de Croquans, par ce que leurs sabots cloüez devant & derriere faisoient Croc à chaque pas. Cette sorte de gens confuse n'entendoit ni rime, ni raison, chacun y estoit maitre, armés les vns d'vne serpe au bout d'vn baton, les autres de quelque epée enroüillée, & ainsi consequemment.

Croquans pourquoy ainsi dits.

Nótre Ionas ayant sa charge entiere, est enfin tiré hors la ville à la rade, & pensions partir le huitiéme ou neufiéme d'Avril. Le Capitaine Foulques s'estoit chargé de la conduite du voyage. Mais comme il y a ordinairement de la negligence aux affaires des hommes, avint que ce Capitaine (homme neantmoins que i'ay reconeu fort vigilant à la mer) ayant laissé le navire mal garni d'hommes, n'y estant pas lui-méme, ni le Pilote, ains seulement six ou sept matelots tant bons que mauvais, vn grand vent de Suest s'éleve la nuit, qui romp le cable du Ionas retenu d'vne ancre tant seulement, & le chasse contre vn avant-mur qui est hors la ville adossant la tour de la chaine, contre lequel il choque tant de fois qu'il se

Negligẽce à la garde du Ionas.

Desastre.

créve & coule à fond. Et bien vint que la mer pour lors se retiroit. Car si ce desastre fust arrivé de flot, le navire estoit en danger d'estre renversé, avec vne perte beaucoup plus grande qu'elle ne fut, mais il se soutint debout, & y eut moyen de radouber: ce qui fut fait en diligence. On avertit nos ouvriers de venir aider à cette necessité, soit à tirer à la pompe, ou pousser au capestan, ou à autre chose, mais il y en eut peu qui se missent en devoir, & s'enrioient la pluspart. Quelques vns s'estãs acheminez jusques là parmi la vaze, s'en retournerent, se plaignans qu'on leur avoit jetté de l'eau, s'estans mis du côté par où sortoit l'eau de la põpe que le vent éparpilloit sur eux. I'y allay avec le sieur de Poutrincourt & quelques autres de bonne volonté, où nous ne fumes inutiles. A ce spectacle estoit préque toute la ville de la Rochelle sur les rempars. La mer estoit encore irritée, & pensames aller choquer plusieurs fois cõtre les grosses tours de la ville. En fin nous entrames dedans, bagues sauves. Le vaisseau fut viidé enticremét, & fallut faire nouvel equippage. La perte y fut grande, & les voyages préque rõpus pour jamais. Car apres tant de coups d'essais, ie croy qu'à l'avenir nul se fust hazardé d'aller planter des colonies pardela: ce païs estant tellement décrié, que chacun nous plaignoit sur les accidens de ceux qui y avoient esté par le passé. Neantmoins le sieur de Monts & ses associez soutindrent virilement cette perte. Et

Ouvriers salariez peu officieux.

Retour du Ionas dans le havre.

Courage des sieur de Monts & ses associez.

faut que ie dise en cette occurrence, que si jamais ce païs là est habité de Chrétiens & peuples civilisés, c'est aux autheurs de ce voyage qu'en sera deuë la premiere louange.

Cet esclandre nous retarda de plus d'vn mois, qui fut employé tant à décharger qu'à recharger nôtre navire. Pendant ce temps nous allions quelquefois pourmener és voisinages de la ville, & particulierement aux Cordeliers, qui n'en sont qu'à demie lieuë: là où estant vn jour par vn Dimanche, ie m'émerveillay comme en ces places frõtieres on ne mettoit meilleure garnison, ayans de si forts ennemis aupres d'eux. Et puis que i'entreprens vne histoire narrative des choses en la façon qu'elles se sont passées, ie diray que ce nous est chose honteuse que les Ministres de la Rochelle priassent Dieu chaque jour en leurs assemblées pour la conversion des pauvres peuples Sauvages, & méme pour nôtre conduite, & que nos Ecclesiastiques ne fissent point le semblable. De verité nous n'avions prié ni les vns, ni les autres de ce faire, mais en cela se reconoit le zele d'vn chacun. En fin peu auparavant nôtre depart il me souvint de demander au sieur Curé, ou Vicaire, de la Rochelle s'il se pourroit point bien trouver quelque sien confrere qui vouluſt venir avec nous: ce que j'esperoy se pouvoir aisément faire, pource qu'ils estoient là en assez bon nombre, & joinct qu'estans en vne ville maritime, ie cuidoy qu'ilz prinssent

Frõceres doivent estre garnies de bons soldats.

Ministres doivent prier Dieu pour la conversiõ des Sauvages.

plaisir de voguer sur les flots: mais ie ne peu rien obtenir : Et me fut dit pour excuse qu'il faudroit des gens qui fussent poussez de grand zele & pieté pour aller en tels voyages: & seroit bon de s'addresser aux Peres Iesuites. Ce que nous ne pouvions faire alors, nótre vaisseau ayant préque sa charge. A propos dequoy il me souviét avoir plusieurs fois ouï dire au sieur de Poutrincourt qu'apres son premier voyage estant en Court, vn personage Ecclesiastic tenu pour fort zelé à la religion Chrétienne lui demanda ce qui se pourroit esperer de la conversion des peuples de la Nouvelle-France, & s'ils estoient en grand nombre. A quoy il répondit qu'il y avoit moyen d'acquerir cent mille ames à Iesus-Christ, mettant vn nombre certain pour vn incertain. Cet Ecclesiastic faisant peu de cas de ce nombre dit là dessus par admiration, N'y a-il que cela! comme si ce n'estoit point vn sujet assez grãd pour employer vn homme. Certes quand il n'y auroit que la centiéme partie de cela, voire encore moins, on ne devroit point la laisser perdre. Le bon Pasteur ayant d'entre cent brebis vne égarée, lairra les nonante-neuf pour aller chercher la centiéme. On nous enseigne (& ie le croy ainsi) que quand il n'y eust eu qu'vn hõme à sauver, nótre Seigneur Iesus-Christ n'eust dedaigné de venir pour lui, comme il a fait pour tout le monde.

Peu de Zele.

Matt. 18. *vers.* 12. 13.

Ainſi ne faut point faire ſi peu de cas de ces pauvres peuples, quoy qu'ilz ne fourmillent point comme dans Paris, ou Conſtantinople.

Coutume des anciés Chrétiens portans l'Euchariſtie en voyage.

Voyant que ie n'avoy rien avancé à demander vn homme d'Egliſe pour nous adminiſtrer les Sacremens, ſoit durant nótre route, ſoit ſur la terre: il me vint en memoire l'ancienne coutume des Chrétiens, leſquels allans en voyage portoient avec eux le ſacré pain de l'Euchariſtie: & ce faiſoient-ils, pource qu'en tous lieus ilz ne rencontroient point des Prestres pour leur adminiſtrer ce Sacrement, le monde eſtant lors encore plein de paganiſme, ou d'hereſies. Si bien que non mal à propos il eſtoit appellé Viatic, lequel ilz portoient avec eux allans par voyes: & neantmoins ie ſuis d'accord que cela s'entend ſpirituelemét. Et conſiderant que nous pourrions eſtre reduits à cette neceſſité, n'y eſtant demeuré qu'vn Prétre en la demeure de la Nouvelle-France (lequel on nous dit eſtre mort quand nous arrivames là) ie demanday ſi on nous voudroit faire de méme qu'aux anciens Chrétiens, leſquels n'eſtoient moins ſages que nous. On me dit que cela ſe faiſoit en ce téps là pour des conſiderations qui ne ſont plus aujourd'hui. Ie remontray que le frere de ſainct Ambroiſe *Satyrus* allant en voyage ſur mer ſe ſervoit de cette medecine ſpirituele (ainſi que nous liſons en ſa harangue funebre faite par ledit Sainct Ambroiſe ſon frere) laquelle

Sainct Ambroiſe en la harangue funebre de ſon frere.

il portoit *in orario*, ce que ie prens pour vn linge, ou tafferas: & bien lui en print: car ayãt fait naufrage il se sauva sur vn ais du bris de son vaisseau. Mais en ceci ie fus éconduit comme au reste. Ce qui me donna sujet d'étonnement: & me sembloit chose bien rigoureuse d'estre en pire condition que les premiers Chrétiens. Car l'Eucharistie n'est pas aujourd'hui autre chose qu'elle estoit alors: & s'ilz la tenoient precieuse, nous ne la demandiõs point pour en faire moins de cas.

Revenons à nôtre Ionas. La voila chargé & mis à la rade hors de la ville: il ne reste plus que le temps & la marée à point: c'est le plus difficile de l'œuvre. Car és lieux où il n'y a gueres de fond, comme à la Rochelle, il faut attendre les hautes marées de pleine & nouvelle lune, & lors paraventure n'aura-on pas vent à propos, & faudra remettre la partie à quinzaine. Ce pendant la saison se passe, & l'occasiõ de faire voyage: ainsi qu'il nous pensa arriver. Car nous vimes l'heure qu'apres tant de fatigues & de depenses nous estions demeurez faute de vent, pource que la lune venoit en decours, & consequemment la marée. Le Capitaine Foulques sembloit ne se point affectiõner à sa charge, & ne demeuroit point au navire, & disoit-on qu'il estoit secretement sollicité des marchans autres que de la societé du sieur de Monts, de faire rompre le voyage. Et de fait on a eu opiniõ qu'il nous fit faire de fausses routes: ce qui nous tint deux mois &

Difficulté de sortir d'vn port.

Mauvais soupçon sur le Capitaine Foulques.

demi ſur mer, comme nous verrons ci apres.

Diligence & ſoin du ſieur de Poutrincourt.

Quoy voyant ledit ſieur de Poutrincourt, il fit la charge de Capitaine de navire, & ſ'y en alla coucher l'eſpace de cinq ou ſix jours pour ſortir au premier vent, & ne laiſſer perdre l'occaſion. En fin à toute force l'onzieme de May mille ſix cens ſix à la faveur d'vn petit vent d'Eſt il gaigna la mer, & fit conduire nôtre Ionas à la Paliſſe, & le lendemain douziéme revint à Chef-de-bois (qui ſont les endroits où les navires ſe mettent à l'abri des vents) là où l'eſpoir de la Nouvelle-France s'aſſembla. Ie di l'eſpoir pour ce que de ce voyage dependoit l'entretenement, ou la rupture de l'entrepriſe.

Heureuſe iournée.

Partement de la Rochelle: Rencontres divers de navires, & Forbãs: Mer tempetueuſe à l'endroit des Eſſores, & Pourquoy: Vents d'Oueſt pourquoy frequens en la mer du Ponãt: D'où viennent les vẽts: Marſoins prognoſtiques de tempetes: Façon de les prendre: Leur deſcription: Tempétes: Effects d'icelles: Calmes: Grain de vent que c'eſt: comme il ſe forme: Ses effects: Aſſeurance de Matelots: Reverence comme ſe rend au navire Royal: Supputation de voyage: Mer chaude, puis froide: Raiſon de ce: & des Bancs de glace en la Terre-neuve.

CHAP. XLI.

13. May 1606.

LE Samedi veille de Pentecôte treziéme de May nous levames les ancres & fimes voiles en pleine mer tant que peu à peu nous perdimes de veuë les groſſes tours & la ville

de la Rochelle, puis les iles de Rez & d'Oleron, disans Adieu à la France. C'estoit vne chose apprehensive à ceux qui n'avoient accoutumé vne telle danse, de se voir portez sur vn element si peu solide, & estre à tout moment (comme on dit) à deux doigtz prés de la mort. Nous n'eumes pas fait long voyage que plusieurs firent le devoir de rendre le tribut à Neptune. Ce pendant nous allions toujours avant, & n'estoit plus question de reculer en arriere depuis que la planche fut levée. Le seziéme jour de May nous eumes en rencontre treze navires Flamendes allans en Hespagne, qui s'enquirent de nôtre voyage, & passerent outre. Depuis ce temps nous fumes vn mois entier sans voir autre chose que le ciel & eau hors nôtre ville flotante, sinon vn navire enviro̅ l'édroit des Essores (ou Açores) bien garni de gens melez de Flamens & Anglois. Ils nous vindrét couper chemin, & joindre d'assez prés. Et selon la coutume nous leur demãdames d'où estoit le navire. Ilz nous dirent qu'ils estoient Terre-neuviers, c'est à dire qu'ils alloient à la pecherie des Morües, & demãderent si nous vouliõs qu'ilz vinssent avec nous de cõpagnie: dequoy nous les remerciames. Là dessus ilz beurét à nous, & nous à eux, & prindrent vne autre route. Mais apres avoir consideré leur vaisseau, qui estoit tout chargé de mousse verte par le ventre, & les côtez: nous iugeames que c'estoient des Forbans, & qu'il y avoit long temps qu'ils batoient la mer en esperance de faire quelque prise.

Rencontre de 13. navires.

Rencõtre d'vn navire de Forbans.

Moutons de Neptune.

Ce fut lors plus que devant que nous commençames à voir sauter les moutons de Neptune (ainsi appelle-on les flots blanchissans quand la mer se veut emouvoir) & ressentir les rudes estocades de son Trident. Car ordinairement la mer est tempetueuse en l'endroit que i'ay dit. Que si on m'en demande la cause, ie diray que i'estime cela provenir de certain conflict des vents Orientaux & Occidentaux qui se rencontrent en cette partie de la mer, & principalement en eté quand ceux d'Oüest s'élevent, & d'vne grande force penetrent vn grand espace de mer jusques à ce qu'ilz trouvent les vents de deça qui leur font resistence: & à ces rencontres il fait mauvais se trouver. Or cette raison me semble d'autant plus probable, que jusques environ les Essores nous avions eu vent allés à propos, & depuis préque toujours vent debout, ou Suroest, ou Noroest, peu de Nort & de Su, qui ne nous estoient que bons pour aller à la bouline: De vent d'Est rien du tout, sinon vne ou deux fois, lequel ne nous dura pour en faire cas. Il est bien certain que les vents d'Oüest regnent fort au long & au large de cette mer, soit par vne certaine repercussiõ du vent Oriental qui est rapide souz la ligne æquinoctiale, duquel nous avons parlé ci dessus, ou par ce que cette terre Occidentale estant grande, le vent aussi qui en sort abõde davantage. Ce qui arrive principalement en eté quand le soleil ha la force d'attirer les vapeurs

Pourquoy la mer est tempetueuse à l'endroit des Essores.

Vents d'Oüest ordinaires en la mer du Ponãt.

(*Livre* I. *chap.* 24. *pag.* 173.

vapeurs de ia terre. Car les vents en viennent, & volontiers ſortent des baumes & cavernes d'icelle. Et pour ce les Poëtes feignent qu'Æole les tient en des priſons d'où il les tire, & les fait marcher en campagne quand il lui plait. Mais l'eſprit de Dieu nous le confirme encore mieux, quand il dit par la bouche du Prophete, que Dieu tout-puiſſant entre autres merveilles tire les vents de ſes threſors, qui ſont ces cavernes dont ie parle. Car le mot de threſor ſignifie en Hebrieu, lieu ſecret & caché.

D'où viennent les vents.

Pſal 134. Heb. 135. verſ. 7.

Des recoins de la terre où ſes limites ſont,
Les peſantes vapeurs il ſouleve en amont,
Il change les éclairs en pluvieux ravages,
Tirant de ſes threſors les vents & les orages.

Et ſur cette conſideration Chriſtophe Colomb Genevois premier navigateur en ces derniers ſiecles aux iles de l'Amerique, iugea qu'il y avoit quelque grande terre en l'Occident, s'eſtant pris garde en allant ſur mer qu'il y en venoit des vents continuels.

Continuans donc nôtre route nous eumes quelques autres tempétes & difficultés cauſées par les vents que nous avions préque toujours cõtraires pour eſtre partis trop tard: Mais ceux qui partent en Mars ont ordinairement bon temps, pour ce qu'alors ſont en vogue les vents d'Eſt, Nordeſt, & Nort, propres à ces voyages. Or ces tempétes bien ſouvent nous eſtoient preſagées par les Marſoins qui environnoient nôtre vaiſſeau par milliers

Marſoins prognoſtiques de tempétes.

ſe joüans d'vne façon fort plaiſante. Il y en eut quelques vns à qui mal print de s'eſtre trop approchés. Car il y avoit des gens au guet ſur le Beaupré (qui eſt la partie de devant) du navire, avec des harpons en main qui les lardoiét quelquefois, & les faiſoient venir à bord à l'aide des autres matelots leſquels avec des crochets de fer (qu'ils appellét Gaffes) attachés au bout d'vne longue perche, les tiroient en haut. Nous en avons pris pluſieurs de cette façon tant en allãt qu'en venãt, leſquels ne nous ont point fait fait de mal. Il y en a de deux ſortes, les vns qui ont le muſeau mouſſe, & gros: les autres qui l'ont pointu. Nous n'en avons pris que de ces derniers, mais toutefois il me ſemble bien en avoir veu dans l'eau de ces camus. Cet animal ha deux doigts de lart ſur le dos tout au plus. Quand il eſtoit fendu nous laviõs noz mains en ſon sãg tout chaud, ce qu'on diſoit eſtre bon à conforter les nerfs. Il a merveilleuſe quantité de dents le long du muſeau, & penſe qu'il tient bien ce qu'il attrape vne fois. Au reſte les parties interieures ont le gout entierement cõme de pourceau, & les os non en forme d'arrétes, mais comme vne quadrupede. Ce qui y eſt de plus delicat eſt la créte qu'il a ſur le dos, & la queuë qui ne ſont ni chair, ni poiſſon, ains meilleures que cela, telle qu'eſt auſſi en matiere de queuë, celle du Caſtor, laquelle ſemble eſtre écaillée. Ces Marſoins ſont les ſeuls poiſſons que nous primmes devant que venir au grand Banc des Moruës. Mais de loin nous voyons

Façon de les prendre.

Deſcriptiõ du Marſoin.

d'autres gros poiſſons, qui faiſoient paroitre plus de demi arpent de leur echine hors de l'eau : & pouſſoient plus de deux lances de hauteur des gros canaux d'eau en l'air par les trous qu'ils avoient ſur la téte.

Or pour revenir à nôtre propos des tempétes, durant nôtre voyage nous en eumes quelques vnes qui nous firent mettre voiles bas, & demeurer les bras croiſez, portez au vouloir des flots, & balottez d'vne étrange façon. S'il y avoit quelque coffre mal amarré (ie veux vſer de ce mot de marinier) on l'entédoit rouler faiſant vn beau ſabat. Quelquefois la marmite eſtoit renverſée ; & en dinant ou ſoupant noz plats voloient d'vn bout de la table à l'autre, s'ils n'eſtoient bien tenus. Pour le boire, il falloit porter la bouche & le verre ſelon le mouvement du navire. Bref c'eſtoit vn paſſe-temps, mais vn peu rude à ceux qui ne portent pas aiſément ce branlement. Nous ne laiſſions pourtant de rire la pluſpart: car le dãger n'y eſtoit point, du moins apparemment, eſtans dans vn bon & fort vaiſſeau pour ſoutenir les vagues. Quelquefois auſſi nous aviõs des calmes bien importuns durant leſquels on ſe baignoit en la mer, on danſoit ſur le tillac, on grimpoit à la hune, nous chantions en Muſique. Puis quand on voioit ſortir de deſſouz l'orizon vn petit nuage, c'eſtoit lors qu'il falloit quitter ces exercices, & ſe prendre garde d'vn grain de vent qui eſtoit enveloppé là dedans, lequel ſe deſſerrant, grondant,

Tempétes & effects d'icelles.

Calmes ennuieux

Grain, ou tourbillon de vent, que c'eſt: comment il ſe forme, & ſes effets.

ronflant, sifflant, bruiant, tempétant, bourdonnant, estoit capable de renverser nótre vaisseau c'en dessus dessous, s'il n'y eut eu des gens prets à executer ce que le Maitre de navire (qui estoit le Capitaine Foulques hõme fort vigilant) leur commandoit. Or ces grains de vents lesquels autrement on appelle orages, il n'y a point danger de dire comme ilz se forment & d'où ilz prennent origine. Pline en parle en son Histoire naturele, & dit en somme que ce sont exhalations & vapeurs legeres elevées de la terre jusques à la froide regiõn de l'air: & ne pouvans passer outre, ains plustot contraintes de retourner en arriere, elles rencontrent quelquefois des exhalations sulfurées & ignées, qui les environnent & resserrent de si prés, qu'il en survient vn grand combat, emotion & agitation entre le chaud sulfureux & l'aëreux humide, lequel estant forcé par son plus fort ennemi, de fuïr; il s'elargit, se fait faire jour, & siffle, bruit, tempéte, bresse fait vent, lequel est grand, ou petit, selon que l'exhalaison sulfurée qui l'enveloppe se romp & lui fait ouverture, tantot tout à coup, ainsi que nous avons posé le fait ci dessus, tantot avec plus de temps, selon la quantité de la matiere de laquelle elle est cõposée, & selon que plus ou moins elle est agitée par ses contraires qualitez.

Plin. liv. 2. ch. 48.

Merveilleuse asseurance des bons matelots aux œuures de navires.

Mais ie ne puis laisser en arriere l'asseurance merveilleuse qu'ont les bons matelots en ces conflicts de vents, orages, & tempétes, lors

qu'vn navire eſtant porré ſur des montagnes d'eaux, & delà gliſſé comme aux profons abymes du monde, ilz grimpent parmi les cordages non ſeulement à la hune, & au bout du grand maſt, mais auſſi, ſans degrez, au ſommet d'vn autre maſt qui eſt enté ſur le premier, ſoutenus ſeulement de la force de leurs bras & piés entortillez à lentour des plus haut cordages. Voire ie diray plus, qu'en ce grãd branlement s'il arrive que le grand voile (qu'ils appellent Paphil, ou Papefuſt) ſoit denoüé par les extremitez d'enhaut, le premier à qui il ſera commandé ſe mettra à chevalon ſur la Vergue (c'eſt l'arbre qui traverſe le grand maſt) & avec vn marteau à ſa ceinture & demie douzaine de clous à la bouche ira r'attacher au peril de mille vies ce qui eſtoit decouſu. I'aj autrefois ouïr faire grãd cas de la hardieſſe d'vn Suiſſe, qui (apres le ſiege de Laon, & la ville eſtant renduë à l'obeïſſance du Roy) grimpa à chevalon ſur le travers de la Croix du clocher de l'Egliſe nôtre Dame dudit lieu, & y fit l'arbre fourchu, les piés en haut: mais cela ne me ſemble rien au pris de ceci, eſtant ledit Suiſſe ſur vn corps ſolide & ſans mouvement, & cetui-ci au contraire, pendant ſur vne mer agitée de vents impetueux, comme nous avons quelquefois veu.

Paphil.

Hardieſſe d'vn Suiſſe, à Laon.

Depuis que nous eumes quitté ces Forbans, deſquels nous avons parlé ci deſſus, nous fumes juſques au dix-huitiéme de Iuin agitez de vents divers & préque tous cõtraires

18. de Iuin.

Navire.

Autre navire.

Reverence des navires marchans au naure Royal.

Supputation de voyage.

sans rien découvrir qu'vn navire fort éloigné, lequel nous n'abordames, & neantmoins cela nous consoloit. Et ledit jour nous rencontrames vn navire de Honfleur où cõmandoit le Capitaine la Roche allant aux Terres-neuves, lequel n'avoit eu sur mer meilleure fortune que nous. C'est la coutume en mer que quãd quelque navire particulier rencõtre vn navire Royal (comme estoit le nôtre) de se mettre au dessouz du vent, & se presenter nõ point côte à côte, mais en biaisant: méme d'abattre son enseigne: ainsi que fit ce Capitaine la Roche, hors-mis l'enseigne qu'il n'avoit point nõ plus que nous: n'en estãt de besoin en si grãd voyage sinõ quand on approche la terre, ou quand il se faut battre. Noz mariniers firẽt alors leur estime sur la route que nous avions faite. Car en tout navire les Maitre, Pilote, & Contremaitre, font regitre chaque jour des routes & airs de vents qu'ils ont suivi, par cõbien d'heures, & l'estimation des lieuës. Ledit la Roche donc estimoit estre par les 45. degrez & à cent lieuës du Banc: Nótre Pilote nommé Maitre Olivier Fleuriot de sainct Malo, par sa supputation disoit que nous n'en estiõs qu'à soixãte lieuës: & le Capitaine Foulques à six vingts, & ie croy qu'il iugeoit le mieux. Nous eumes beaucoup de contentement de ce rencontre, & primmes bon courage puis que nous commencions à rencõtrer des vaisseaux, nous estãt avis que nous entriõs en lieu de conoissance.

Mais il faut remarquer vne chose en passant que i'ay trouvée admirable, & où il y a à phi-

losopher. Car enviró cedit jour dix-huitiéme de Iuin nous trouvames l'eau de la mer l'espace de trois jours fort tiede, & en estoit nótre vin de méme au fond du navire, sans que l'air fust plus échauffé qu'auparavant. Et le 21. dudit mois tout au rebours nous fumes deux ou trois jours tant envirónez de brouïllas & froidures, que nous pensions estre au mois de Ianvier: & estoit l'eau de la mer extremement froide. Ce qui nous dura juques à ce que nous vimmes sur ledit Banc, pour le regard desdits brouïllas qui nous causoiét cette froidure au dehors. Quand ie recherche la cause de cette antiperistase, ie l'attribue aux glaces du Nort qui se decharget sur la côte & la mer voisine de la Terre-neuve, & de Labrador, lesquelles no⁹ avós dit ailleurs estre là portées de la mer par son mouvemét naturel, lequel se fait plus grád là, qu'ailleurs, à-cause du grand espace qu'elle ha à courir cóme dans vn golfe au profond de l'Amerique, où la nature & fit de la terre vniverse le la porte aisément. Or ces glaces (qui quelquefois se voient en bancs longs de dix lieuës, & hautes cóme móts & cótaux, & trois fois autát profondes dás les eaux) tenás cóme vn empire en cette mer, chassent loin d'elles ce qui est contraire à leur froideur, & consequemment font resserrer pardeça ce peu que l'esté peut apporter de doux temperament en la partie où elle se viennent camper. Saus toutefois que ie vueille nier que cette region là en méme parallele ne soit quelque peu plus froide que celles de nótre Europe.

Eau de mer tiede, puis froide.

Grand froid.

Raison de cette antiperistase: & cause des glaces de la Terre-neuve

Chap. 46. pour les raiſons que nous dirons ci apres, quand nous parlerons de la tardiveté des ſaiſons. Telle eſt mon opinion : n'empechant qu'vn autre ne diſe la ſienne. Et de cette choſe memoratif, i'y voulus prendre garde au retour de la Nouvelle-France, & trouvay la méme tiédeur d'eau (ou peu s'en falloit) quoy qu'au mois de Septembre, à cinq ou ſix journées au deça dudit Bánc, duquel nous allons parler.

Seconde experience.

Du grand Banc des Moruës: Sonde: Arrivée audit Banc: Deſcription d'icelui: Pecherie de Moruës & d'oiſeaux: Gourmandiſe des Happe-foyes: Perils divers: Faveurs de Dieu: Cauſes des frequentes & longues brumes en la mer Occidentale: Avertiſſemens de la terre: Veuë d'icelle: Odeurs merveilleuſes: Abord de deux chaloupes: Deſcẽte au port du Mouton: Arrivée au Port Royal: De deux François y demeurez ſeuls parmi les Sauvages.

CHAP. XLII.

DEVANT que parvenir au Bác duquel nous avons parlé ci-deſſus, qui eſt le grand Banc où ſe fait la pecherie des Moruës vertes (ainſi les appellon, quád elles ne sõt point ſeches: car pour les ſecher il faut aller à terre) les Mariniers, outre

la ſupputation qu'ils font de leurs routes, ont des avertiſſemens qu'ils en ſont prés, par les oiſeaux, leſquels on reconoit, tout ainſi qu'on fait en revenant en France, quand on en eſt à quelques cent ou ſix vingtz lieuës prés. De ces oiſeaux les plus frequens vers ledit Banc ſont des Godes, Fouquets, & autres qu'on appelle Happe-foyes, pour la raiſon que nous dirons tantot. Quand donc on eut reconu de ces oiſeaux qui n'eſtoient pas ſemblables à ceux que nous avions veu au milieu de la pleine mer, on iugea que nous n'eſtions pas loin d'icelui Banc. Ce qui occaſionna de jetter la ſonde par vn jeudi vingt-deuxiéme de Iuin, & lors ne fut trouvé fond. Maisle méme jour ſur le ſoir on la jetta derechef avec meilleur ſuccés. Car on trouva fond à trete ſix braſſes. Ladite ſonde eſt vn plomb de ſept-ou huit livres fait en forme pyramidale, attaché à vn ou pluſieurs cordeaux: & au plus gros bout, qui eſt plat, on y met de la graiſſe meſlée avec du beurre: puis on baiſſe toutes les voiles, & la jette-on: & lors qu'on ſent le fond & ne coule plus à bas, on ceſſe de filer le cordeau, qu'ilz appellét Ligne. Ainſi nôtre sõde tirée en haut rapporta quelques petites pierres noires, & vne blanche, & vn morceau de coquille, ayãt outreplus vne foſſe dans la graiſſe: A quoy on iugea que le fonds eſtoit rocher. Ie ne ſçaurois exprimer la joye que nous eumes de nous voir là où nous avions tant deſiré d'eſtre parvenus. Il n'y avoit plus de malades, chacun

Avertiſſemens du grand Banc.

Godes, Fouquets, Happe-foyes.

Sonde: que c'eſt & cõme on la iette.

Arrivée au Banc des Morües.

fautoit de lieſſe, & nous ſembloit eſtre en nótre païs, quoy que nous ne fuſſions qu'à moitié de nótre voyage, du moins pour le temps que nous y employames devant qu'arriver au Port Royal, où nous tendions.

Ici devant que paſſer outre ie veux éclaircir ce mot de Banc: qui paraventure tient quelqu'vn en peine de ſçavoir que c'eſt. On appelle Bancs quelquefois vn fond areneux où n'y a gueres d'eau, ou qui aſſeche de baſſe mer. Et tels endroits ſont mortels aux navires qui les rencontrent. Mais le Bãc duquel nous parlons ce ſont montagnes aſſiſes en la profonde racine des abymes des eaux, leſquelles ſélevent juſques à trente, trente-ſix, & quarante bralles prés de la ſurface de la mer. Ce banc on le tient de deux cens lieuës de long, & dix-huit, vingt, & vingt-quatre de large: paſſé lequel on ne trouve plus de fond non plus que pardeça, juſques à ce qu'on aborde la terre. Là deſſus les navires eſtans arrivés, on plie les voiles, & fait-on la pecherie de la Moruë verte, comme i'ay dit, de laquelle nous parlerons au livre ſuivant. Pour le contentement de mõ lecteur ie l'ay figuré en ma Charte geographique de la Terre-neuve avec des poinctes, qui eſt tout ce qu'on peut faire pour le repreſenter. Il y a plus loin d'autres bancs, ainſi que i'ay marqué en ladite Charte, ſur leſquels ón ne laiſſe de faire bonne pecherie: & pluſieurs y vont qui ſçavent les endroits. Lors que nous partimes de la Rochelle il y avoit comme vne foret de navires à Chef-de-

Du mót de Banc: & deſcription du Banc des Morues.

bois(d'où auſſi ce lieu à pris ſon nom) qui s'en allerent en ce païs là tout d'vne volte, nous ayans devancé de deux jours.

Apres avoir reconeu le Banc nous-nous remimes à la voile & fimes porter toute la nuit, ſuivans toujours nôtre route à l'Oueſt. Mais le point du jour venu qui eſtoit la veille ſainct Iean Baptiſte, à bon jour bonne œuvre, ayans mis les voiles bas, no⁹ paſſames la journée à la pecherie des Moruës avec mille rejouïſſances & contentemens, à-cauſe des viandes freches que nous eumes tant qu'il nous pleut, apres les avoir long temps deſiré. Le ſieur de Poutrincourt, & vn jeune homme de Retel nommé le Févre, qui preſſez du mal de mer, n'eſtoient ſortis du lict, ou de la chambre, depuis le commencement de la navigation: monterent ſur le tillac cette journée là, & eurent le plaiſir de la pecherie non ſeulement des Moruës, mais auſſi de ces oiſeaux que les mariniers appellent Happe-foyes à-cauſe de leur avidité à recuillir les foyes des Moruës que l'õ jette en mer, apres qu'õ leur a ouvert le vétre, deſquels ilz ſont ſi friãs, que quoy qu'ils voiẽt vne grãde perche ou gaffe deſſus leur téte préte à les aſsõmer ils ſe hazardẽt d'approcher du vaiſſeau pour en attrapper à quelque pris que ce ſoit. Et à cela paſſoient leur temps ceux qui n'eſtoient point occupez à la pecherie: & firent tant par leur induſtrie & diligence, que nous en eumes environ vne trentaine. Mais en cette action vn de noz charpentiers de nãvire ſe laiſſa tomber dans la mer: & bien

Pecherie des Moruës.

Happe-foyes, pourquoy ainſi appellez.

Homme tombé dans la mer.

vint que le navire ne derivoit gueres. Ce qui lui donna moyen de se sauver & gaigner le gouvernail, par où on le tira en haut, & fut bien battu au bout par le Capitaine Foulques.

Peaux de chiens de mer.

En cette pecherie nous prenions aussi quelquefois des chiens de mer, les peaux desquelz noz Menuisiers gardoient soigneusement pour addoucir leur bois de menuiserie: item des Merlus qui sont meilleurs que les Moruës: & quelquefois des Bars: laquelle diversité augmentoit nôtre contentemét. Ceux qui ne tendoient ni aux Moruës, ni aux oiseaux, passoient le temps à recuillir les cœurs, tripes, & parties interieures plus delicates desdites Moruës qu'ilz mettoient en hachis avec du lart, des epices, & de la chair d'icelles Moruës, dont ilz faisoient d'aussi bons cervelats qu'on sçauroit faire dans Paris. Et en mãgeames de fort bon appetit.

Cervelats excellens faits de Moruës.

Sur le soir nous appareillames pour nôtre route poursuivre, apres avoir fait bourdonner noz canons tant à-cause de la féte de sainct Iean, que pour l'amour du Sieur de Poutrincourt qui porte le nom de ce Sainct. Le lendemain quelques vns des nôtres nous dirent qu'ils avoient veu vn banc de glaces. Et là dessus nous fut recité que l'an precedent vn navire Olonois s'estoit perdu pour en estre approché trop prés, & que deux hommes s'estans sauvez sur les glaces avoient eu ce bon heur qu'vn autre navire passant les avoit recuillis.

Hommes sauvez sur les bancs de glaces.

Faut remarquer que depuis le dix-huitiéme de Iuin jusques à nôtre arrivée au Port Royal nous avons trouvé temps tout divers de celui que nous aviõs eu auparavãt. Car cõme nous avons dit ci-dessus, nous eumes des froidures & brouïllas (ou brumes) devant qu'arriver au Banc (où nous fumes de beau soleil) mais le lendemain nous retournames aux brumes, lesquelles nous voions venir de loin nous envelopper & tenir prisonniers ordinairement trois jours durãt pour deux jours de beau tẽps qu'elles nous permettoiẽt. Ce qui estoit toujours accõpagné de froidures par l'absence du soleil. Voire méme en diverses saisons nous nous sõmes veus huit jours cõtinuels en brumes épesses par deux fois sans apparẽce de soleil que biẽ peu, cõme nous reciterõs ci apres. Et de tels effects i'ameneray vne raison qui me semble probable. Comme nous voyons que le feu attire l'humidité d'vn linge mouïllé qui lui est opposé, ainsi le soleil attire des humiditez & vapeurs de la terre & de la mer. Mais pour la resolution d'icelles il a ici vne vertu, & par dela vne autre, selon les accidens & circõstances qui se presentent. Es païs de deça il nous enleve seulement les vapeurs de la terre & de noz rivieres, lesquelles vapeurs terrestres estant pesantes & grossieres, & tenans moins de l'element humide, nous causent vn air chaud: & la terre dépouïllée de ces vapeurs en est plus chaude & plus rotie. De là vient que cesdites vapeurs ayans la terre d'vne part

Temps autres en la mer de la, qu'en.

Causes des longs brouillas en la mer Occidentale.

& le ſoleil de l'autre qui les échauffent, elles ſe reſoudent aiſément, & ne demeurent gueres en l'air, ſi ce n'eſt en hiver, quand la terre eſt refroidie, & le ſoleil au dela de la ligne æquinoctiale eloigné de nous. De cette raiſon vient auſſi la cauſe pourquoy en la mer de Frãce les brumes ne ſont point ſi frequentes ne ſi longues qu'en la Terre-neuve, par ce que le ſoleil paſſant de ſon Oriét par deſſus les terres, cette mer à la venuë d'icelui ne reçoit quaſi que des vapeurs terreſtres, & par vn long eſpace il cõſerue cette vertu de bien-tot reſoudre les exhalations qu'il a attiré à ſoy. Mais quand il vient au milieu de la mer Oceane, & à ladite Terre-neuve, ayant elevé & attiré à ſoy en vn vn ſi long voyage vne grande abondance de vapeurs de toutes cette plaine humide, il ne les reſout pas aiſément, tant pource que ces vapeurs ſont froides d'elles-mémes & de leur nature, que pource que le deſſous ſympathize avec elles & les conſerve, & ne ſont point les rayons du ſoleil ſecondés à la reſolution d'icelles, comme ilz ſont ſur la terre. Ce qui ſe reconoit méme en la terre de ce païs là, laquelle encores qu'elle ne ſoit gueres echauffée, à-cauſe de l'abondance des bois, toutefois elle-aide à diſſiper les brumes & brouïllas qui y ſont ordinairement au matin durant l'eté, mais non pas comme à la mer, car ſur les huit heures ilz commencent à ſevanouïr, & lui ſervent de rouſée.

I'eſpere que ces petites digreſſions ne ſerõt point deſagreables au lecteur, puis qu'elles viennent à nôtre propos. Le vingt-huitiéme de Iuin nous-nous trouvames ſur vn Banquereau (autre que le grand Banc duquel nous avons parlé) à quarante braſſes: & le lendemain vn de noz matelots tomba de nuit en la mer, & eſtoit fait de lui s'il n'euſt rencontré vn cordage pendant en l'eau. De là en avant nous commençames à avoir des avertiſſemens de la terre (c'eſtoit la Terre-neuve) par des herbes, mouſſes, fleurs, & bois que nous rencontrions toujours plus abondamment plus nous en approchions. Le quatriéme de Iuillet noz matelots qui eſtoient du dernier quart apparceurent dés le grand matin les iles ſainct Pierre, chacun eſtant encore au lict. Et le Vendredi ſeptiéme dudit mois nous découvrimes à babort, vne côte de terre relevée longue à perte de veuë, qui nous remplit de rejouïſſance plus qu'au paravant. En quoy nous eumes vne grande faveur de Dieu d'avoir fait cette découverte de beau-temps. Et eſtans encore loin les plus hardis montoient à la hune pour mieux voir, tant nous eſtions tous deſireux de cette terre vraye habitation de l'homme. Le ſieur de Poutrincourt y monta & moy auſſi, ce que nous n'avions onques fait. Noz chiens mettoient le muſeau hors le bord pour mieux flairer l'air terreſtre, & ne ſe pouvoiét tenir de temoigner

Banquereau. Matelot tombé de nuit en la mer.

Avertiſſemens de la terre.

Découverte des Iles ſainct Pierre.

Babort, c'eſt à gauche.

Pleine découverte de la terre.

par leurs geſtes l'aiſe qu'ils en avoiet. Nous en approchames à vne lieuë pres & (voiles bas) fimes pecherie de moruës, la pecherie du Banc commençant à faillir. Ceux qui paravant nous avoient fait des voyages pardela jugerét que nous eitions aux cap Breton. La nuit venant nous dreſſames le cap à la mer: Et le lendemain huitiéme dudit mois de Iuillet cõme nous approchions de la Baye de *Campſeau* vindrent les brumes ſur le vépre, qui durerent huit jours entiers, pendãt leſquels nous-nous ſoutimmes en mer louvians toujours, ſans avancer chemin, contrariés des vents d'Oueſt & Suroueſt. Pendant ces huit jours qui furent d'vn Samedi à vn autre Dieu (qui a toujours conduit ces voyages, auſquels ne s'eſt perdu vn ſeul homme par mer) nous fit paroitre vne ſpeciale faveur, de nous avoir envoyé parmi les brumes epeſſes vn eclairciſſemẽt de ſoleil, qui ne dura que demie heure: & lors nous eumes la veuë de la terre ferme, & coneumes que nous-nous aliõs perdre ſur les Brisãs ſi no⁹ n'euſſiõs vitement tourné le cap en mer. C'eſt ainſi qu'on recherche la terre cõme vne bien-aimée laquelle quelquefois rebute bien rudement ſon amant. En fin le Samedi quinziéme de Iuillet, ſur les deux heures apres midi le ciel commeça de nous ſaluer à coups de canonnades, pleurant comme faché de nous avoir ſi long temps tenu en peine. Si bien que le beau temps revenu, voici venir droit à nous (qui eſtions à quatre lieuës de terre) deux chaloupes

Cap Breton.

Baye de Cãpſeau.

Huit iours de de brumes.

Faveur de Dieu au peril.

Briſans, ce ſont rochers à fleur d'eau.

Temps ſerein.

chaloupes à voile deployée parmi vne mer encore emeuë. Cela nous donna beaucoup de contentement. Mais tandis que nous poursuivions nôtre route, voici venir de la terre des odeurs en suavité nõpareilles apportées d'vn vent chaut si abondamment, que tout l'Orient n'en sçauroit produire davantage. Nous tendions noz mains, comme pour les prẽdre, tant elles estoient palpables. Ce que i'ay mille fois admiré depuis. A tant s'approchent les deux chaloupes, l'vne chargée de Sauvages, qui avoient vn Ellan peint à leur voile; l'autre de François Maloins, qui faisoient leur pecherie au port de *Campseau*. Mais les Sauvages furent plus diligens, car ils arriverent les premiers. N'en ayant jamais veu, i'admiray du premier coup leur belle corpulence & forme de visage. Il y en eut vn qui s'excusa de n'avoir point apporté sa belle robbe de Castors, par ce que le temps avoit esté difficile. Il n'avoit qu'vne piece de frize rouge sur son dos: & des *Matachiaz* au col, aux poignets & au dessus du coude, & à la ceinture. On les fit manger & boire: & ce faisans ilz nous dirent tout ce qui s'estoit passé depuis vn an au Port Royal, où nous allions. Ce pendant les Maloins arriverent, & nous en dirent tout autant que les Sauvages: Adjoutans que le Mercredi auquel nous evitames les brisans, ilz nous avoient veu, & vouloient venir à nous avec lesdits Sauvages, mais que nous estans retournez en mer ilz s'en estoient desistez: & davantage.

Odeurs merveilleuses venantes de la terre.

Abord de deux chaloupes.

Sauvages beaux hommes.

Ce sont carquãs, colliers, brasseles, & ceinture ouvrée.

Pendant les brumes de la mer fait

beau tẽps à terre.

qu'à terre il avoit toujours fait beau-temps: ce que nous admirames fort: mais la cauſe en a eſté renduë ci deſſus. De cette incommodité ſe peut tirer à l'avenir vn bien, que ces brumes ſerviront de rempar au païs, & ſçaura-on toujours en diligence ce qui ſe paſſera en mer. Ilz nous dirent auſſi qu'ils avoient eu avis quelques jours auparavant, par d'autres Sauvages qu'on avoit veu vn navire au Cap Breton. Ces François de Sainct Malo eſtoient gens qui faiſoient pour les aſſociez du ſieur de Monts, & ſe plaignirent que les Baſques, cõtre les defenſes du Roy, avoient enlevé & troqué avec les Sauvages plus de ſix milles Caſtors. Ilz nous donnerent de leurs poiſſons, comme Bars, Merlus, & grãs Fletans. Quant aux Sauvages, avãt partir ils demãderent du pain pour porter à leurs fẽmes. Ce qu'õ leur accorda. Et le meritoient biẽ, d'eſtre venus de ſi bõ courage pour nous dire en quelle part no⁹ eſtiõs. Car depuis no⁹ allames toujours aſſeuréмẽt.

Soin des Sauvages pour leurs femmes.

Separation de quelques vns des nôtres qui vont à terre.

A l'Adieu quelque nombre de ceux de nôtre compagnie ſ'en allerent à terre au Port de *Campſeau*, tant pour nous faire venir du bois & de l'eau douce, dont nous avions beſoin, que pour de là ſuivre la cóte iuſques au Port Royal dãs vne chaloupe: car no⁹ aviõs crainte que le ſieur du Pont n'en fuſt deſ-ja parti lors que nous arriverions: Les Sauvages ſ'offrirent d'aller vers lui à travers les bois, avec promeſſe qu'ils y ſeroient dans ſix jours, pour l'avertir de nótre venuë, afin de l'arreter, d'autant qu'il avoit le mot de partir ſi dãs le 16. du

Sauvages expedient beaucoup de chemin en peu de temps.

mois il n'avoit: fecours à quoi il ne faillit point: toutefois noz gens deſireux de voir la terre de pres, empecherét cela, & nous promirét nous apporter le lendemain l'eau & le bois ſuſdits ſi no⁹-no⁹ trouviõs prés ladite terre. Ce que no⁹ ne fimes point, & pourſuivïmes nótre route.

Le Mardi dixſeptieme de Iuillet nous fumes à l'accoutumée pris de brumes & de vent cõtraire. Mais le Ieudi nous eumes du calme, ſi bien nous n'avancions rien ni de brumes, ni de beau temps. Durant ce calme ſur le ſoir vn charpentier de navire ſe baignant en la mer apres avoir trop beu d'eau de vie, ſe trouva ſurpris, le froid de l'eau marine combattant contre l'echauffement de cet eſprit de vin. Quelques matelots voyans leur compagnon en peril ſe jetterent dans l'eau pour le ſecourir mais ayãt l'eſprit troublé il ſe mocquoit d'eux & n'en pouvoit-on joüir. Ce qui occaſionna encore d'autres matelots d'aller au ſecours: & ſ'empecherent tellement l'vn l'autre que tous ſe virent en peril. En fin il y en eut vn qui parmi cette confuſion ouït la voix du ſieur de Poutrincourt qui lui diſoit, Iean Hay regardez moy, & print le cordage qu'on lui preſentoit. On le tira en haut, & le reſte quant & quant fut ſauvé. Mais l'autheur de la noiſe tomba en vne maladie dont il penſa mourir.

Brumes.
Calmes.
Peril de pluſieurs matelots.

Apres ce calme nous retournames pour deux jours au païs des brumes. Et le Dimanche 23. dudit mois eumes conoiſſance du Port du Roſſignol, & le méme jour apres midi

Port au Roſſignol.

Port au Mouton.

de beau ſoleil nous mouïllames l'ácre en mer à l'entrée du Port au Mouton, & penſames toucher, eſtans venus juſques à deux braſſes & demie de profond. Nous allames en nombre de dix-ſept à terre pour querir de l'eau & du bois, qui nous defailloient. Là nous trouvames encore entieres les cabannes & logemens du ſieur de Monts qui y avoit ſejourné l'eſpace d'vn mois deux ans auparavant, comme nous avons dit en ſon lieu. Nous y remarquames parmi vne terre ſablonneuſe force Chenes porte-glans, Cyprez, Sapins, Lauriers, Rozes muſcades, Grozelles, Pourpier, Framboiſes, Fougeres, Lyſimachia, eſpece de Scámonée, Calamus odoratus, Angelique, & autres Simples en deux heures que nous y fumes. Nous en reportames en nótre navire quantité de pois ſauvages que nous trouvames bons. Nous neumes le loiſir d'aller à la chaſſe des lapins qui ſont en grand nombre non loin dudit Port: ains nous en retournames ſi tot que nótre charge d'eaux & de bois fut faite: & nous mimes à la voile.

Rapport de la terre au Port du Mouton.

Cap de Sable.

Le Mardi vingt-cinquiéme eſtions à lendroit du Cap de Sable de beau-temps, & fimes bonne journée, car ſur le ſoir nous eumes en veuë l'Ile longue & la Baye ſaincte Marie; mais à-cauſe de la nuit nous reculames à la mer. Et le lendemain vinmes mouïller l'ancre à l'entrée du Port Royal, où ne peumes entrer pour ce qu'il eſtoit Ebe. Mais deux coups de canons furent tirez de nôtre navire pour

Ile longue Baye ſaincte Marie.

Arrivée au Port Royal.

ſaluer ledit Port, & avertir les François qui y eſtoient.

Le Ieudi vingt-ſeptiéme de Iuillet nous entrames dedans avec le flot, qui ne fut ſans beaucoup de difficultés pour ce que nous avions le vent oppoſite, & des revolins entre les montagnes, qui nous penſerent porter ſur les rochers. Et en ces affaires nôtre navire aloit à rebours la poupe devant, & quelquefois tournoit, ſans qu'on y peut faire autre choſe. En fin eſtans dedans le Port, ce nous eſtoit choſe emerveillable de voir la belle étenduë d'icelui, & les montagnes & côtaux qui l'environnent, & m'etonnois comme vn ſi beau lieu demeuroit deſert & tout rempli de bois, veu que tant de gens languiſſent au monde qui pourroient faire prouſit de cette terre s'ils avoient ſeulement vn chef pour les y conduire. Peu à peu nous approchames de l'ile qui eſt vis-à-vis du Fort où nous avons depuis demeuré: ile, di-ie, la choſe la plus agreable à voir en ſon eſpece qui ſoit poſſible de ſouhaiter, deſirans en nous-mémes y voir portés de ces beaux batimens qui ſont inutiles pardeça, & ne ſervent que de retraite aux cercerelles, & autres oiſeaux. Nous ne ſçavions encor ſi le ſieur du Pont eſtoit parti, & partant nous-nous attendions qu'il nous d'euſt envoyer quelques gens au devant. Mais en vain: car il n'y eſtoit plus dés y avoit douze jours. Et cependant que nous voguions par le milieu du Port, voici que *Membertou* le

Difficulté d'entrer.

Beauté du Port.

Sagamos, c'est Capitaine.

plus grand *Sagamos* des Souriquois (ainsi s'appellent les peuples chez lesquels nous estions) vient au Fort François vers ceux qui estoient demeurez en nombre de deux tãt seulement, crier comme vn homme insensé, disant en son langage. Quoy, vous-vous amusez ici à diner (il estoit enviró midi) & ne voyez point vn grand navire qui vient ici, & ne sçavons quelles gent ce sont? Soudain ces deux hommes courent sur le boulevert, & appretent les canons en diligence, lesquels ilz garnissent de boulets & d'amorces. *Membertou* sans dilayer vient dans son canot fait d'écorces, avec vne sienne fille, nous reconoitre: & n'ayãt trouvé qu'amitié, & nous reconoissant François, il ne fit point d'alarme. Neantmoins l'vn de ces deux hommes là demeurez, dit La Taille, vint sur la rive du Port la meche sur le serpentin pour sçavoir qui nous estions (quoy qu'il le sçeust bien, car nous avions la banniere blanche deployée à la pointe du mast) & si-tot voila quatre volées de canons qui font des Echoz innumerables: & de nótre part le Fort fut salué de trois canonnades, & plusieurs mousquetades: en quoy ne manquoit nôtre Trompete à son devoir. A tant nous descendons à terre, visitons la maison, & passons la journée à rendre graces à Dieu, voir les cabannes des Sauvages, & nous aller pourmener par les prairies. Mais ie ne puis que ie ne loüe beaucoup le gentil courage de ces deux hommes, desquelz i'ay nommé l'vn, l'autre

Salutations de canonnades.

Louange de deux François demeurez seuls au port Royal

s'appelle Miquelet: & meritent bien d'estre ici nommez, pour avoir exposé si libremẽt leurs vies à la conservation du bien de la Nouvelle France. Car le sieur du Pont n'ayant qu'vne barque & vne patache, pour venir chercher vers la Terre-neuve des navires de France, ne pouvoit point se charger de tant de meubles, blés, farines, & marchandises, qui estoient par dela, lesquels il eust fallu jetter dans la mer (ce qui eust esté à nôtre grand prejudice, & en avions bien peur) si ces deux hõmes n'eussent pris le hazard de demeurer là pour la conservation de ces choses. Ce qu'ilz firent volontairement, & de gayeté de cœur.

Heureuse rencontre du sieur du Pont: Son retour au Port Royal: Rejouissance: Description des environs dudit Port: Conjecture sur l'origine de la grande riviere du Canada: Semailles de blez: Retour du sieur du Pont en France: Voyage du sieur de Poutrincourt au païs des Armouchiquois: Beau segle provenu sans culture: Exercices & façon de vivre au Port Royal: Cause des prairies de la riviere de l'Equille.

CHAP. XLIII.

LE Vendredi lendemain de nôtre arrivée le sieur de Poutrincourt affectionné à cette entreprise comme pour soy-méme, mit vne partie de ses gens en besongne au labourage & culture de la terre, tandis que les autres s'occupoient

Culture de la terre.

à nettoyer les chambres, & chacun appareiller ce qui estoit de son metier. Ce pendant ceux des nótres qui nous avoient quittez à *Campseau* pour venir le long de la côte, rencontrerent comme miraculeusement le sieur du Pont parmi des iles, qui sont frequentes en ces parties là. De dire combien fut grande la joye d'vne part & d'autre, c'est chose qui ne se peut exprimer. Ledit sieur du Pont à cette heureuse rencontre retourna en arriere pour nous venir voir au Port Royal, & se mettre dans le Ionas pour repasser en France. Si ce hazard lui fut vtile, il nous le fut aussi par le moyen de ses vaisseaux qu'il nous laissa. Et sans cela nous estions en vne telle peine, que nous n'eussions sceu aller ni venir nulle part apres que nôtre navire eust esté de retour en France. Il arriva le Lundi dernier jour de Iuillet, & demeura encore au Port Royal jusques au vingt-huitieme d'Aoust. Et pendant ce mois grande rejouïssance. Le sieur de Poutrincourt fit mettre vn muy de vin sur cul l'vn de ceux qu'on lui avoit baillé pour sa bouche, & permission de boire à tous venans tant qu'il dura: si bien qu'il y en avoit qui se firent beaux enfans.

Rencontre du sieur du Pont.

Dés le commencement nous fumes desireux de voir le païs à-mont la riviere, où nous trouvames des prairies préque continuellement jusques à plus de douze lieuës, parmi lesquelles decoulét des ruisseaux sans nombre qui viennent des collines & montagnes voi-

fines. Les bois fort épais ſur les rives des eaux, & tant que quelquefois on ne les peut traverſer. Ie ne voudroy toutefois les faire tels que Ioſeph Acoſta recite eſtre ceux du Perou, „ quand il dit: Vn de noz freres homme di- „ gne de foy nous contoit qu'eſtant egaré & „ perdu dans les montagnes ſans ſçavoir „ quelle part, ni par où il devoit aller, il ſe „ trouva dans des buiſſons ſi epais, qu'il fut „ contraint de cheminer ſur iceux ſans met- „ tre les pieds en terre, par l'eſpace de quinze „ jours entiers. Ie laiſſe à chacun d'en croire ce qu'il voudra, mais cette croyance ne peut venir juſques à moy.

Ioſeph Acoſta liv. 4. chap. 30.

Or en la terre de laquelle nous parlons les bois ſont plus clairs loin des rives, & des lieux humides: & en eſt la felicité d'autant plus grande à eſperer, qu'elle eſt ſemblable à la terre que Dieu promettoit à ſon peuple par la bouche de Moyſe, diſant: *Le Seigneur ton Dieu te va faire entrer en vn bon païs, païs de torrens d'eaux, de fonteines, & abymes, qui ſourdent par campagnes, &c. Païs où tu ne mangeras point le pain en diſette, auquel rien ne te defaudra, païs duquel les pierres ſont fer, & des montagnes duquel tu tailleras l'airain.* Et plus outre cõfirmant les promeſſes de la bonté & ſituation de la terre qu'il lui devoit donner. *Le païs* (dit-il) *auquel vous allez paſſer pour le poſſeder n'eſt pas comme le païs d'Egypte, duquel vous eſtes ſortis, là où tu ſemois ta ſemence, & l'arrouſois avec le travail de ton pied, comme vn jardin à herbes. Mais le païs auquel vous allez paſſer*

Terre ſemblable à celle que Dieu promet à ſon peuple.

Deuteron. 8. verſ. 7. 9.

Deuteron. 11. verſ. 10.

pour le poſſeder eſt vn pais de montagnes & campagnes, & eſt abbreuvé d'eaux ſelon qu'il pleut des cieux. Or ſelon la deſcription que nous avons fait ci devant du Port Royal & de ſes envirõs, en décrivant le premier voyage du ſieur de Monts, & comme nous le diſons ici, les ruiſſeaux y abõdent à ſouhait, & n'eſt moins cette terre heureuſe (en ce regard) que les Gaulles, auſquelles le Roy Agrippa (faiſant vne harangue aux Iuifs rapportée par Ioſeph en ſa Guerre Iudaïque) attribuoit vne particuliere felicité pour ce qu'elles avoient des fontcines domeſtiques : & mémes vne partie d'icelles eſt appellée Aquitaine en cette cõſideration. Quant aux pierres que nôtre Dieu promet devoir eſtre fer, & les montagnes d'airain, cela ne ſignifie autre choſe que les mines de cuivre & de fer, & d'acier deſquelles nous avons deja parlé ci deſſus, & parlerõs encores ci apres. Et au regard des campagnes (dont nous n'avons encore parlé) il y en a du côté de l'Oueſt audit Port Royal. Et au deſſus des montagnes il y en a de belles, où i'ay veu des lacs & des ruiſſeaux ne plus ne moins qu'aux vallées. Mémes au paſſage pour ſortir d'icelui Port & ſe mettre en mer, il y en a vn qui tombe des haut rochers en bas, & en tombant s'éparpille en pluie menuë, qui eſt choſe fort delectable en eté, par ce qu'au bas du roc il y a des grottes où l'on eſt à couvert tandis que cette pluie tombe ſi agreablement: & ſe fait comme vn

Ci deſſus chap. 33.

Abondance de ruiſſeaux

Pierres de fer.

Montagnes d'airain.

Lacs & ruiſſeaux ſur les montagnes.

Forme d'arc en ciel ſous vne grotte.

arc en ciel dedans la grotte où tombe la pluie du ruisseau, lors que le soleil luit: ce qui m'a causé beaucoup d'admiration. Vne fois nous allames depuis nôtre Fort jusques à la mer à travers les bois, l'espace de trois lieuës, mais au retour nous fumes plaisamment trompés. Car au bout de nôtre carriere pensans estre en plat pais nous-nous trouvames au sommet d'vne haute montagne, & nous fallut descendre avec assez de peine à-cause des neges. Mais les montagnes en vne contrée ne sont point perpetuelles. A quinze lieuës de nôtre demeure, le païs où passe la riviere de l'Equille est tout plat. I'ay veu pardela plusieurs contrées où le païs est tout vni, & le plus beau du monde. Mais la perfection est qu'il est bien arrousé. Et pour témoignage de ce non seulement au Port Royal, mais aussi en toute la Nouvelle-France, la grande riviere de *Canada* en fait foy, laquelle au bout de quatre cens lieuës est aussi large que les plus grandes rivieres du monde, remplie d'iles & de rochers innumerables: prenant son origine de l'vn des lacs qui se rencontrent au fil de son cours (& ie le pense ainsi) si bien qu'elle ha deux cours l'vn en l'Orient, vers la France: l'autre en Occidét vers la mer du Su. Ce qui est admirable, mais non sans exemple qui se trouve en nôtre Europe. Car la riviere qui descend à Trente & à Verone procede d'vn lac qui produit vne autre riviere dont le cours tend oppositemẽt

Voyage de trois lieuës dãs les bois.

Païs bien arrousé.

Conjecture sur la source de la grãde riviere de Canada.

à la riviere du Lins, lequel se décharge au Danube. Ainsi le Nil procede d'vn lac qui produit d'autres rivieres lesquelles se dechargent au grand Ocean.

Quelle est la premiere mine.

Revenons à nótre labourage : car c'est là où il nous faut tendre : c'est la premiere mine qu'il nous faut chercher, laquelle vaut mieux que les thresors d'Atabalippa: & qui aura du blé, du vin, du bestial, des toiles, du drap, du cuir, du fer, & au bout des Moruës, il n'aura que faire d'autres thresors, quant à la necessité de la vie. Or tout cela est, ou peut estre en la terre que nous decrivons: sur laquelle ayant le sieur de Poutrincourt fait faire à la quinzaine vn second labourage, il l'ensemença de nótre blé François tant froment que segle, & de chanve, lin, navettes, raifors, choux, & autres

Semailles de blez, &c.

semences: & à la huitaine suivante vit son travail n'avoir esté vain, ains vne belle esperance par la production que la terre avoit des-ja fait des semences qu'elle avoit receu. Ce qu'ayant esté montré au sieur du Pont, ce lui fut vn sujet de faire son rapport en France de chose toute nouvelle en ce lieu là.

Belle production de blez.

20. *d'Aoust.*

Il estoit des-ja le vingtiéme d'Aoust quand ces belles montres se firent, & admonetoit le temps ceux qui estoient du voyage, de trousser bagage. à quoy on commença de donner ordre tellement que le vingtcinquiéme dudit mois, apres maintes canonnades, l'ancre fut levée pour venir à l'embou-

chure du Port, qui eſt ordinairement la premiere journée.

Sujet du voyage faict aux Armouchiquois.

Le ſieur de Monts ayant deſiré de s'élever au Su tant qu'il pourroit & chercher vn lieu bien habitable pardela Malebarre, avoit prié le Sieur de Poutrincourt de paſſer plus loin qu'il n'avoit eſté, & chercher vn Port cõuenable en bonne temperature d'air, ne faiſant point plus de cas du Port Royal que de ſaincte Croix, pource qui regarde la ſanté. A quoy voulant obtemperer ledit ſieur de Poutrincourt, il ne voulut attendre le printemps, ſachant qu'il auroit d'autres exercices à ſoccuper. Mais voyant ſes ſemailles faites, & la verdure ſur ſon champ, il reſolut de faire ce voyage & decouverte avant l'hiver. Ainſi il diſpoſa toutes choſes à cette fin, & avec ſa barque vint moüiller l'ancre prés du Ionas, afin de ſortir par compagnie. Tãdis qu'ilz furent là attendans le vent propre l'eſpace de trois jours il y avoit vne moyenne baleine (que les Sauvages appellét *Maria*) laquelle venoit tous les jours au matin dans le Port avec le flot, noüant là dedans tout à ſon aiſe, & s'en retournoit d'ebe. Et lors prenant vn peu de loiſir, ie fis en rhime Françoiſe vn Adieu audit ſieur du Pont & ſa troupe, lequel eſt ci aprés couché parmi LES MVSES DE LA NOVVELLE-FRANCE.

Baleine au Port Royal.

Le vingt-huitiéme dudit mois chacũ print ſa route qui deça, qui delà, diverſement à la garde de Dieu. Quant au ſieur du Pont il de-

liberoit en paſſant d'attaquer vn marchant de Rouën nommé Boyer (lequel contre les defenſes du Roy, eſtoit allé pardela troquer avec les Sauvages, apres avoir eſté delivré des priſons de la Rochelle par le conſentement du ſieur de Poutrincourt, & ſouz promeſſe qu'il n'iroit point) mais il eſtoit ja parti. Et quant audit ſieur de Poutrincourt il print la route de l'ile ſaincte Croix premiere demeure des François, ayant le ſieur de Champdoré pour maitre & conducteur de ſa barque: mais contrarié du vent, & pour ce que ſa barque faiſoit eau, il fut contraint de relacher par deux fois. Enfin il frãchit la Baye Frãçoiſe, & viſita ladite ile, là où il trouva du blé meur de celui que deux ans au parauant le ſieur de Monts avoit ſemé, lequel eſtoit beau, gros, peſant, & bien nourri. Il nous en envoya au Port Royal, où i'eſtois demeuré, ayant eſté de ce prié pour avoir l'œil à la maiſon, & maintenir ce qui y reſtoit de gens en concorde. A quoy i'avoy condeſcendu (encores que cela euſt eſté laiſſé à ma volonté) pour l'aſſeurance que nous nous donnions que l'an ſuivant l'habitation ſe feroit en païs plus chaut pardela Malebarre, & que nous irions tous de compagnie avec ceux qu'on nous envoyeroit de France. Pendant ce temps ie me mis à preparer de la terre, & faire des clotures & compartimens de jardins, pour y ſemer des blez & herbes de menage. Nous fimes auſſi faire vn foſſé tout à l'entour du Fort, lequel eſtoit bien neceſſaire pour recevoir les eaux & humidités qui para-

Partemẽt du Port Royal.

Beau ſegle trouvé à ſaincte Croix.

Foſſé vtilement fait.

vant decouloient par deſſous parmi les racines des arbres qu'on y avoit defrichez: ce qui paraventure rendoit le lieu mal ſain.

Ie ne veux m'arreter à décrire ici ce que nos autres ouvriers faiſoient chacun en particulier. Il ſuffit que nous avions nombre de menuiſiers, charpentiers, maſſons, tailleurs de pierres, ſerruriers, taillandiers, couturiers, ſcieurs d'ais, matelots, &c. qui faiſoient leurs exercices, en quoy faiſant ils eſtoient fort humainement traitez. Car on les quittoit pour trois heures de travail par jour. Le ſurplus du tẽps ilz l'emploioiẽt à aller recuillir des Moules qui ſont de baſſe mer en grande quantité devant le Fort, ou des Houmars (eſpece de Langouſtes) ou des Crappes, qui ſont abondamment ſouz les roches au Port Royal, ou des Coques qui ſont ſouz la vaze de toutes parts és rives dudit Port. Tout cela ſe prent ſans filets & ſans batteaux. Il y en avoit qui prenoient quelquefois du gibier, mais n'eſtans dreſſez à cela ilz gatoient la chaſſe. Et pour nótre regard, nous avions à nôtre table vn des gens du ſieur de Monts, qui nous pourvoyoit en ſorte que nous n'en manquions point, nous apportant quelquefois demie douzaine d'Outardes, quelquefois autant de canars, ou oyes ſauvages gtiſes & blãches, biẽ ſouuẽt deux & trois douzaines d'aloüettes, & autres ſortes d'oiſeaux. De pain nul n'en manquoit: & avoit chacun trois chopines de vin pur & bõ. Ce qui a duré tant que no⁹ avõs eſté pardela, ſinõ que quãd ceux qui nous vindrẽt

Quelles ſortes d'ouuriers en la Nou. France.

Leurs exercices & maniere de viure.

Bonne proviſion de gibier.

Pain & vin en quelle quantité.

querir, au lieu de nous apporter des commodités nous eurent aidé à en faire la vuïdange (comme nous le pourrons repeter ci apres) il fallut reduire la portion à vne pinte. Et neantmoins bien souvent il y a eu de l'extraordinaire. Ce voyage en ce regard a esté le meilleur de tous, dont nous en devons beaucoup de loüange audit sieur de Monts & à ses associez les sieurs Macquin & Georges Rochelois, qui nous en pourveurent tant honnétement. Car certes ie trouve que cette liqueur Septembrale est entre autres choses vn souverain preservatif contre la maladie de ce païs là: & les epiceries, pour corriger le vice qui pourroit estre en l'air de cette region, lequel neantmoins i'ay toujours reconeu bien pur & subtil, nonobstãt les raisons que i'en pourrois avoir touchées parlant ci-dessus d'icelle maladie. Pour la pitance nous avions pois féves, ris, pruneaux, raisins, moruës seches, & chairs sallées, sans comprendre les huiles & le beurre. Mais toutes & quantes fois que les Sauvages habituez pres de nous avoient pris quelque quantité d'Eturgeons, Saumons, où menus poissons : item quelques Castors, Ellãs, Caribous, ou autres animaux mentionnés en mon Adieu à la Nouvelle France, il nous en apportoient la moitié : & ce qui restoit ilz l'exposoient quelquefois en vente, en place publique, & ceux qui en vouloient troquoient du pain àlencontre. Voila en partie nôtre façon de vivre pardela. Mais jaçoit

Preservatifs contre la maladie de la No. France.

Pitance.

Naturel des Sauvages liberal.

que

que chacun de nosdits ouvriers eust son metier particulier ; neantmoins il falloit s'employer à tous vsages, comme plusieurs faisoient. Quelques massons & tailleurs de pierres se mirent à la boulégerie, lesquels nous faisoient d'aussi bon pain que celui de Paris. Ainsi vn de noz seigneurs d'ais nous fit plusieurs fois du charbon en grande quantité.

Charbon fait en la Nouvelle France.

En quoy est à noter vne chose dont ici ie me souvien. C'est que comme il fut necessaire de lever des gazons pour couvrir la pile de bois assemblée pour faire ledit charbon, il se trouva dans les prez plus de trois piez de terre non terre, mais herbes melées de limon qui qui se sont entassées les vnes sur les autres annuellement depuis le commencement du monde, sans avoir esté fauchées. Neantmoins la verdure en est belle servant de pature aux Ellans, lesquels nous avons plusieurs fois veu en noz prairies de delà en troupe de trois ou ou quatre, grands & petits, se laissans aucunement approcher, puis gaignans les bois. Mais ie puis dire dauantage avoir veu en traversant deux lieuës de nosdites prairies, icelles toutes foullées de vestiges d'Ellans, car ie n'y sache point d'autres animaux à pié fourchu. Et de ces animaux en fut tué vn non loin de nôtre Fort, en vn endroit là où le sieur de Monts ayant fait faucher l'herbe deux ans devant, elle estoit revenuë la plus belle du monde.

Quelle terre es prairies.

Ellans és prairies.

Quelqu'vn pourra s'étonner comment se font ces prairies, veu que toute la terre en ces

Cõment se font les prairies.

lieux là eſt couverte de bois. Pour à quoy ſatisfaire, le curieux ſçaura qu'és hautes marées, principalement en celles de Mars & de Septembre, le flot couvre ces rives là : ce qui empeche les arbres d'y prendre racine. Mais par tout où l'eau ne ſurnage point, s'il y a de la terre, il y a des bois.

Partement de l'ile Saincte-Croix: Baye de Marchin: Choüakoet: Vignes & raiſins: & largeſſe de Sauvages: Terre & Peuples Armouchiquois: Cure d'vn Armouchiquois bleſſé: Simplicité & ignorance de peuple: Vices des Armouchiquois: Soupçon: Peuple ne ſe ſouciant de vétement: Blé ſemé & vignes plantées en la terre des Armouchiquois: Quantité de raiſins: Abondance de peuple: Mer perilleuſe.

CHAP. XLIV.

REVENONS au ſieur de Poutrincourt, lequel nous avons laiſſé en l'ile Saincte-Croix. Apres avois là fait vne reveuë, & careſſé les Sauvages qui y eſtoient, il s'en alla en quatre jours à *Pemptegoet*, qui eſt ce lieu tant renommé ſouz le nom de *Norombega*. Et ne falloit vn ſi long temps pour y parvenir, mais il s'arreta par le chemin pour faire racoutrer ſa barque: car à cette fin il avoit mené vn ſerrurier & vn charpentier,

& quantité d'ais. Il traverſa les iles qui ſont à l'embouchure de la riviere, & vint à *Kinibeki*, là où ſa barque fut en peril à-cauſe des grans courans d'eaux que la nature du lieu y fait. C'eſt pourquoy il ne s'y arreta point, ains paſſa outre à la Baye de *Marchin*, qui eſt le nom d'vn Capitaine Sauvage, lequel à l'arrivée dudit ſieur cõmença à crier hautement *Hébé*: à quoy on lui répondit de méme. Il repliqua demandant en ſon lãgage: Qui eſtes-vous? On lui dit que c'eſtoient amis. Et là deſſus à l'approcher le ſieur de Poutrincourt traita amitié avec lui, & lui fit des preſens de couteaux, haches, & *matachiaz*, c'eſt à dire écharpes, carquans, & braſſelets faits de patenôtres, ou de tuyaux de verre blanc & bleu, dont il fut fort aiſe, méme de la confederation que ledit ſieur de Poutrincourt faiſoit avec lui, reconoiſſant bien que cela lui ſeroit beaucoup de ſupport. Il diſtribua à quelques vns d'vn grand nombre de peuple qu'il avoit autour de lui, les preſens dudit ſieur de Poutrincourt, auquel il apporta force chairs d'Orignac, ou Ellã (car les Baſques appellét vn Cerf, ou Ellã, Orignac) pour rafraichir de vivres la compagnie. Cela fait on tendit les voiles vers *Choüakoet*, où eſt la riviere du Capitaine *Olmechin*, & où ſe fit l'année ſuivante la guerre des Souriquois & *Etechemins* ſouz la conduite du *Sagamos Membertou*, laquelle i'ay décrit en vers rapportez és Muſes de la Nouvelle-France. A l'entrée de la Baye dudit dieu de *Choüakoet*

Baye de Marchin.

Confederation.

Riviere d'Olmechin port de Choüakoet.

Ile aux vignes.

il y a vne ile grande comme de demie lieuë de tour, en laquelle noz gés découvrirét premierement la vigne (car encores qu'il y en ait aux terres plus voisines du Port Royal, toutefois on n'en avoit encore eu conoissance) laquelle ilz trouverent en grande quantité, ayant le tronc haut de trois à quatre piez, & par bas gros comme le poin, les raīsins beaux, & gros, les vns comme prunes, les autres moindres: au reste si noirs qu'ilz laissoient la teinture où se repandoit leur liqueur: iceux raisins, di-ie, couchez sur les buissons & ronces qui sont parmi cette ile, en laquelle les arbres ne sont si pressez qu'ailleurs, ains sont éloignez cõme de six à six toises. Ce qui fait que le raisin y meurit plus aisément; ayāt d'ailleurs vne terre fort propre à cela sablonneuse & graveleuse. Ilz n'y furét que deux heures: mais fut remarqué que du cóté du Nort n'y avoit point de vignes, ainsi qu'en l'ile saincte Croix n'y a des Cedres que du cóté d'Oüest.

Riviere d'Olmechin.

De cette ile ils allerent à la riviere *d'Olmechin* port de *Choüakoet*, là où *Marchin* & ledit *Olmechin* amenerét vn prisonnier Souriquois, (& partant leur ennemi) au sieur de Poutrincourt, lequel ilz lui donnerent liberalement.

Galantise des Sauvages.

Deux heures apres arrivent deux Sauvages l'vn Etechemin nommé *Chkoudun* Capitaine de la riviere Saint Iean, dite par les Sauvages *Oigoudi*: l'autre Souriquois nommé *Messamoet* Capitaine ou *Sagamos* en la riviere du Port de la Heve, sur lequel on avoit pris ce prisonnier.

Ils avoient force marchandiſes troquées avec les François, leſquelles ilz venoient là debiter, ſçavoir chaudieres grandes, moyennes, & petites, haches, couteaux, robbes, capors, camiſoles rouges, biſcuit, & autres choſes. Sur ce voici arriver douze ou quinze bateaux pleins de Sauvages de la ſujetion *d'Olmechin*, iceux en bon ordre, tous peinturés à la face, ſelon leur coutume, quand ilz veulent eſtre beaux, ayans larc, & la fleche en main, & le carquois aupres d'eux, leſquels ils mirent bas à bord. A l'heure *Meſſamoet* commence à haranguer devant les Sauvages leur remontrant comme par le paſſé ils avoient eu ſouvẽt de l'amitié enſemble: & qu'ilz pourroient facilement domter leurs ennemis ſ'ils ſe vouloient entendre, & ſe ſervir de l'amitié des François, leſquels ilz voioient là preſens pour reconoitre leur païs, à fin de leur porter des commoditẽs à l'avenir, & les ſecourir de leurs forces, leſquells il ſçavoit & leur repreſentoit d'autant mieux, que lui qui parloit eſtoit autrefois venu en France, & y avoit demeuré en la maiſon du ſieur de Grandmõt Gouverneur de Bayonne. Somme, il fut pres d'vne heure à parler avec beaucoup de vehemence & d'affection, & avec vn contournement de corps & de bras tel qu'il eſt requis en vn bon Orateur.

Sauvages peints en la face.

Harangue de Meſſamoet.

Et à la fin jetta toutes ſes marchandiſes (qui valoient plus de trois cens eſcus rendues en ce païs là) dans le bateau *d'Olmechin*, comme

Largeſſe de Meſſamoet.

lui faisant present de cela en asseurance de l'amitié qu'il lui vouloit témoigner. Cela fait la nuit s'approchoit, & chacun se retira. Mais *Messamoet* n'estoit pas content de ce qu'*Olmechin* ne lui avoit fait pareille harangue, ni retaliation de son present: car les Sauvages ont cela de noble qu'ilz donnent liberalement, jettans aux piez de celui qu'ilz veulent honorer le present qu'ilz lui font: mais c'est en esperãce de recevoir quelque honéteté reciproque; qui est vne façon de contract que nous appellons sans nom, *Ie ie donne àfin que tu me donnes.* Et cela se fait par tout le monde. Partant *Messamoet* dés ce jour là songea de faire la guerre à *Olmechin*. Neantmoins le lendemain matin lui & ses gens retournerent avec vn bateau chargé de ce qu'ils avoient, sçavoir blé, petun, féves, & courges, qu'ilz distribuerent deça & dela. Ces deux Capitaines *Olmechin* & *Marchin* ont depuis esté tuez à la guerre. A la place desqũels avoit esté éleu par les Sauvages vn nommé *Bessabes*, lequel depuis nótre retour a esté tué par les Anglois: & au lieu d'icelui ont fait venir vn Capitaine de dedans les terres nommé *Asticou*, homme grave, vaillant, & redouté, lequel d'vn clin d'œil amassera mille Sauvages; ce que faisoient aussi *Olmechin* & *Marchin*. Car noz barques y estans, incontinent la mer se voyoit toute couverte de leurs bateaux chargez d'hommes dispos, se tenans droits là dedans: ce que nous ne sçaurions faire sans peril, n'estans iceux bateaux que des arbres creusez à la façon que nous dirons au livre suivãt.

Païs de blé, feves, courges, & de raisins.

De là donc le ſieur de Poutrincourt pourſuivant ſa route, trouva vn certain port bien agreable, lequel n'avoit eſté veu par le ſieur de Monts: & durant le voyage ils virent force fumées, & gens à la rive, qui les invitoient de venir à terre: & voyans qu'õ n'en tenoit conte, ilz ſuivoient la barque le lõg du ſable, voire la devançoient le plus ſouvent, tant ilz ſont agiles, ayans l'arc en main, & le carquois ſur le dos, danſans toujours & chantans, ſans ſe ſoucier dequoy ils vivront par les chemins. Peuple heureux, voire mille fois plus que ceux qui ſe font adorer pardeça, s'il avoit la conoiſſance de Dieu & de ſon ſalut.

Agilité des Anmouchiquois.

Peuple heureux s'il conoiſſoit Dieu.

Le ſieur de Poutrincourt ayãt pris terre à ce port, voici parmi vne multitude de Sauvages des fiffres en bõ nõbre, qui jouoiẽt de certains flageollets longs, faits cõme de cannes de roſeaux, peintures par deſſus, mais nõ avec telle harmonie que pourroiẽt faire noz bergers: & pour mõtrer l'excelléce de leur art, ilz ſiffloiẽt avec le nez en gãbadant ſelon leur coutume.

Fiffres.

Et cõme ces peuples accouroient precipitamment pour venir à la barque, il y eut vn Sauvage qui ſe bleſſa griévement au talon contre le trenchãt d'vne roche, dont il fut cõtraint de demeurer ſur la place. Le Chirurgien du ſieur de Poutrincourt à l'inſtant voulut apporter à ce mal ce qui eſtoit de ſon art, mais ilz ne le voulurent permettre que premierement ilz n'euſſent fait à l'entour de l'homme bleſſé leurs chimagrées. Ilz le coucherẽt

Chimagrées de Sauvages à l'entour d'vn des leurs blessé.

donc par terre l'vn d'eux lui tenant la téte en ſon giron, & firent pluſieurs criaillemens & chanſons, à quoy le malade ne répondoit ſinõ Ho, d'vne voix plaintive. Ce qu'ayans fait ilz le permirent à la cure dudit Chirurgien, & ſ'en allerent, comme auſſi le patiét apres qu'il fut penſé: mais deux heures apres il retourna le plus gaillart du monde ayant mis à l'entour de ſa téte le bendeau dont eſtoit euveloppé ſon talon, pour eſtre plus beau fils.

Presens d'vne femme Sauvage.

Le lendemain les nôtres entrerent plus avant dans le port, là où eſtans allé voir les cabannes des Sauvages, vne vieille de cent ou ſix-vingts ans vint jetter aux piez du ſieur de Poutrincourt vn pain de blé qu'on appelle Mahis, & pardeça Blé de Turquie, ou Sarrazin, puis de la chanvre fort belle & haute, item des féves, & raiſins frais cuillis, pour ce qu'ils en avoient veu manger aux François à *Choüakoet*. Ce que voyans les autres Sauvages qui n'en ſçavoient rien, ils en apportoient plus qu'on ne vouloit à l'envi l'vn de l'autre, & en récompenſe on leur attachoit au front vne bende de papier moüillée de crachat, dont ils eſtoient fort glorieux. On leur montra, en preſſant le raiſin dans le verre, que de cela nous faiſions le vin que nous buvions. On les voulut faire manger du raiſin, mais l'ayans en la bouche ilz le crachoient, tant eſt ce peuple ignorant de la meilleure choſe que Dieu ait donné à l'homme, apres le pain. Neantmoins ſi ne manquent-ilz point d'eſprit, & feroient

Quantité de raiſins.

Simplicité & ignorance de peuple.

quelque choſe de bon s'ils eſtoient civiliſés, & avoient l'vſage des métiers. Mais ilz ſont cauteleux, larrons, & traitres, & quoy qu'ilz soient nuds on ne ſe peut garder de leurs mains: car ſi on detourne tant ſoit peu l'œil, & voyét l'occaſiõ de derober quelque couteau, hache, ou autre choſe, ilz n'y manqueront point, & mettront le larrecin entre leurs feſſes, ou le cacheront ſouz le ſable avec le pied ſi dextrement, qu'on ne s'en appercevra point. De verité ie ne m'étonne pas ſi vn peuple pauvre & nud eſt larron, mais quand il y a de la malice au cœur, cela n'eſt plus excuſable. Ce peuple eſt tel qu'il le faut traiter avec terreur: car par amitié ſi on leur donne trop d'accés ilz machineront quelque ſurpriſe, comme s'eſt reconeu en pluſieurs occaſions, ainſi que nous avons veu ci deſſus & verrons encor ci apres. Et ſans aller plus loin, le deuxiéme jour apres eſtre là arrivez, comme ilz voyoient noz gens occupez ſur la rive du ruiſſeau qui eſt là à faire la leſcive, ilz vindrent quelques cinquante à la file, avec arcs, fleches, & carquois, en intention de faire quelque mauvais tour, comme on en a eu conjecture ſur la maniere de proceder. Mais on les prevint, & allaon au devant d'eux avec mouſquets & la méche ſur le ſerpentin. Ce qui fit les vns fuïr, & les autres eſtans enveloppez apres avoir mis les armes bas, vindrent à vne peninſule où eſtoient noz gens, & faiſans beau ſemblant demanderent à troquer du petun qu'ils

Mauvais naturel des Armouchiquois.

Comme faut traiter les Armouchiquois.

avoient contre noz marchandiſes.

Le lendemain le Capitaine dudit lieu & port vint voir le ſieur de Poutrincourt en ſa barque. On fut étonné de le voir accompagné *d'Olmechin*, veu que la traite eſtoit merveilleuſement longue de venir là par terre, & beaucoup plus briéve par la mer. Cela donnoit ſujet de mauvais ſoupçon, encores qu'il eut promis amitié aux François. Neantmoins ilz furent humainement receuz. & bailla le ſieur de Poutrincourt vn habit complet audit *Olmechin*, duquel eſtant vétu, il ſe regardoit en vn miroir, & rioit de ſe voir ainſi. Mais peu apres ſentant que cela l'empeçhoit, quoy que ce fuſt au mois d'Octobre, quand il fut retourné aux cabannes il le diſtribua à pluſieurs de ſes gens, afin qu'vn ſeul n'en fuſt trop empeché. Ceci devroit ſervir de leçon à tant de mignons & mignones de deça, à qui il faut faire des habits & corſelets durs comme bois, où le corps eſt ſi miſerablement gehenné, qu'ilz ſont dans leurs vetemens inhabiles à toutes bonnes choſes: Et s'il fait trop chaud ilz ſouffrent dans leurs groz culs à mille replis des chaleurs inſupportables, qui ſurpaſſent les douleurs que l'on fait quelquefois ſentir aux criminels.

Soupçon ſur la venuë d'Olmechin.

Importunité d'hubits.

Or durant le temps que ledit ſieur de Poutrincourt fut là, eſtant en doute ſi le ſieur de Monts viendroit point faire vne habitation en cette côte, comme il en avoit deſir, il y fit cultiver vn parc de terre pour y ſemer du blé

& planter la vigne, comme il fit à l'aide de nótre Apoticaire M. Louïs Hebert, homme qui outre l'experience qu'il a en ſon art, prent grand plaiſir au labourage de la terre. Et peut on ici comparer ledit ſieur de Poutrincourt au bon pere Noé, lequel apres avoir fait la culture la plus neceſſaire qui regarde la ſemaille des blez, ſe mit à planter la vigne, de laquelle il reſſentit les effects par apres. *Blé ſemé & Vigne plantée.*

Sur le point qu'on deliberoit de paſſer outre, *Olmechin* vint à la barque pour voir le ſieur de Poutrincourt, là où apres ſ'eſtre arreté par quelques heures ſoit à deviſer ſoit à manger, il dit que le lendemain devoient arriver ceut bateaux cõtenans chacun ſix hommes: mais la venuë de telles gens n'eſtant qu'onereuſe, le ſieur de Poutrincourt ne les voulut attendre: ains ſ'en alla le jour méme à Malebarre, non ſans beaucoup de difficultés à-cauſe des grandz courans, & du peu de fond qu'il y a. De maniere que la barque ayant touché à trois piez d'eau ſeulement on penſoit eſtre perdus, & commença-on à la décharger, & mettre les vivres dans la chaloupe qui eſtoit derriere, pour ſe ſauver en terre: mais la mer n'eſtant en ſon plein, la barque fut relevée au bout d'vne heure. Toute cette mer eſt vne terre vſurpée comme celle du Mont ſainct Michel, terre ſablonneuſe, en laquelle ce qui reſte eſt tout plat païs juſques aux montagnes que l'on voit à quinze lieuës de là. Et ay opiniõ que juſques en la Virginie c'eſt tout

Cent bateaux de Sauvages

Malebarre.

Peril.

de méme. Au ſurplus ici grande quantité de raiſins comme devant, & païs fort peuplé. Le ſieur de Monts eſtant venu à Malebarre en autre ſaiſon recuillit ſeulement du raiſin vert, lequel il fit confire, & en apporta au Roy. Mais ça eſté vn heur d'y eſtre venu en Octobre pour en voir la parfaite maturité. I'ay dit ci-devant la difficulté qu'il y a d'entrer au Port de Malebarre. C'eſt pourquoy le ſieur de Poutrincourt n'y entra point avec ſa barque, ains y alla ſeulement avec vne chaloupe, laquelle trente ou quarante Sauvages aiderent à mettre dedans: & comme la marée fut haute (or ici la mer ne hauſſe que de deux braſſes, ce qui eſt rare à voir) il en ſortit, & ſe retira en ſadite barque, pour dés le lendemain ſi-tot qu'il ajourneroit paſſer outre.

Ci deſſus chap. 37.

Marée de deux braſſes ſeulement.

Perils: Lãgage inconu: Structure d'vne forge, & d'vn four: Croix plantées: Abondance: Conſpiration: Deſobeïſſance: Aſſaſſinat: Fuite de trois cens contre dix: Agilité des Armouchiquois: Mauvaiſe compagnie dangereuſe: Accident d'vn mouſquet crevé: inſolence, timidité, impieté, & fuite de Sauvages: Port Fortuné: Mer mauvaiſe. Vengeance: Conſeil & reſolution ſur le retour: Nouveaux perils: Faveurs de Dieu: Arrivée du ſieur de Poutrincourt au Port Royal: & la receptiõ à lui faite.

CHAP. XLV.

LA nuit commençant à plier bagage pour faire place à l'Aurore on mit la voile au vent, mais ce fut avec vne navigation

fort perilleuſe. Car avec ce petit vaiſſeau il eſtoit force de cotoyer la terre, où ilz ne trouvoient point de fond: reculãs à la mer c'eſtoit encor pis: de maniere qu'ilz toucherent deux ou trois fois, eſtans relevés ſeulement par les vagues;& fut le gouvernail rompu, qui eſtoit choſe effroyable. En cette extremité furent contraints de mouïller l'ancre en mer à deux braſſes d'eau & à trois lieuës loin de la terre. Ce que fait, il envoya Daniel Hay (homme qui ſe plait de montrer ſa vertu aux perils de la mer) vers la cóte, pour la reconoitre, & voir s'il y avoit point de port. Et comme il fut prés de terre il vit vn Sauvage qui danſoit chantant *yo, yo, yo*; le fit approcher, & par ſignes lui demanda s'il y avoit point de lieu propre à retirer navires, & où il y euſt de l'eau douce. Le Sauvage ayant fait ſigne qu'ouï, il le receut en ſa chaloupe, & le mena à la barque, dans laquelle eſtoit *Chkoudun* Capitaine de la riviere *Oigoudi*, autrement Sainct Iean, lequel confronté à ce Sauvage, il ne l'entendoit non plus que les nôtres. Vray eſt que par ſignes il comprenoit mieux qu'eux ce qu'il vouloit dire. Ce Sauvage montra les endroits où il y avoit des baſſes, & où il n'y en avoit point: Et fit ſi bien en ſerpentãt, toujours la ſonde à la main, qu'en fin on parvint au port qu'il avoit dit, auquel y a peu de profond: là-où eſtant la barque arrivée, on fit diligence de faire vne forge pour la racoutrer auec ſon gouvernail:

Peril.

Sauvages de diverſes natiõs ne s'entendans point.

& vn four pour cuire du pain, par ce que le biſcuit eſtoit failli.

Croix plantée.

Quinze jours ſe paſſerent à ceci, pendant leſquels le ſieur de Poutrincourt, ſelõ la louable coutume des Chrétiens, fit charpenter & planter vne Croix ſur vn tertre, ainſi qu'avoit fait deux ans auparavant le ſieur de Monts à *Kinibeki* & Malebarre. Or parmi ces laborieux exercices on ne laiſſoit de faire bonne chere de ce que la mer & la terre peut en cette part fournir. Car en ce Port il y a quantité de gibier, à la chaſſe duquel pluſieurs de nos gens

Abondãce d'Alouettes & de poiſſons.

s'employoient : principalement les Aloüettes de mer y ſont en ſi grandes troupes que d'vn coup d'arquebuze le ſieur de Poutrincourt en tua vingt-huit. Pour le regard des Poiſſons il y a des Marſoins & Souffleurs en telle abondance, que la mer en ſemble toute couverte. Mais on n'avoit les choſes neceſſaires à faire cette pecherie, ains on s'arretoit ſeulemẽt aux

Coquillages.

coquillages, comme Huitres, Palourdes, Ciguenaux, & autres, où il y avoit dequoy ſe contenter. Les Sauvages d'autre-part apportoient du poiſſon & des raiſins pleins des paniers de joncs, pour avoir en échange quelque choſe de noz denrées. Ledit ſieur de Poutrincourt voyant là les raiſins beaux à merveilles, avoit commandé à ſon homme de chambre de ſerrer dans la barque vn fais des vignes où ils avoient eſté pris. Maitre Loys Hebert nôtre Apotiquaire deſireux d'habiter ce pais là, en avoit arraché vne bonne quantité,

Raiſins.

afin de les planter au Port Royal, où n'y en a point, quoy que la terre y ſoit fort propre au vignoble. Ce qui toutefois (par vne ſtupide oubliance) ne fut fait, au grand deplaiſir dudit ſieur, & de nous tous.

Apres quelques jours, voyant là grande aſſemblée de Sauvages, icelui ſieur deſcendit à terre, & pour leur donner quelque terreur, fit marcher devant lui vn de ſes gens jouant de deux epées, & faiſant avec icelles maints molinets. Dequoy ils eſtoient etonnés. Mais bien encore plus quand ilz virent que noz mouſquets perçoient des pieces de bois epeſſes, où leurs fleches n'euſſent ſceu tant ſeulement mordre. Et pour ce ne s'attaquerent-ilz jamais à noz gens tant qu'ilz ſe tindrent en garde. Et eut eſté bon de faire ſonner la trompette au bout de chacune heure, comme faiſoit le Capitaine Iacques Quartier. Car (comme dit bien ſouvent ledit ſieur de Poutrincourt) *Il ne faut jamais tendre aux larrons*, c'eſt qu'il ne faut point dõner ſujet à vn ennemi de penſer qu'il puiſſe avoir priſe ſur vous: ains faut toujours montrer qu'on ſe deffie de lui, & qu'on ne dort point: & principalement quand on a affaire à des Sauvages, leſquels n'attaqueront jamais celui qui les attendra de pié-ferme. Ce qui ne fut fait en ce lieu par ceux qui porterent la folle enchere de leur negligence, comme nous allons dire.

Preuve des armes Frãçoiſes devant les Sauvages.

Belle ſentence.

Au bout de quinze jours ledit ſieur de Poutrincourt voyant ſa barque racoutrée, & ne

reſter plus qu'vne fournée de pain à achever, il s'en alla environ trois lieuës dans les terres pour voir s'il decouvriroit quelque ſingularité. Mais au retour lui & ſes gens apperceurent les Sauvages fuians par les bois en diverſes troupes, de vingt, trente, & plus, les vns ſe baiſſans cõme gens qui ne veulent point eſtre veuz: d'autres ſe bloutiſſans dans les herbes pour ne point eſtre apperceuz: d'autres tranſportans leurs bagages, & canots pleins de blé, cõme pour deguerpir: Les femmes d'ailleurs tranſportans leurs enfans, & ce qu'elles pouvoient de bagage avec elles. Ces façons de faire donnerent opinion au ſieur de Poutrincourt que ces gens ici machinoient quelque choſe de mauvais. Partant quãd il fut arrivé il cõmanda à ſes gens qui faiſoient le pain de ſe retirer en la barque. Mais comme jeunes gens ſont bien ſouvent oublieux de leur devoir, ceux-ci ayans quelque gateau ou tarre à faire aimerent mieux ſuivre leur appetit, que faire ce qui leur eſtoit cõmandé, & laiſſerent venir la nuit ſans ſe retirer. Sur la minuit le ſieur de Poutrincourt ruminãt ſur ce qui s'eſtoit paſſé la journée precedeente, demãda s'ils eſtoient dedans la barque. Et ayant entendu que non, il leur envoya la chaloupe pour les prendre & amener à bord: à quoy ilz ne voulurent entendre, fors ſon homme de chambre, qui craignoit d'eſtre battu. Ils eſtoient cinq armez de mouſquets & epées, leſquels on avoit averti d'eſtre toujours ſur leurs gardes, & neantmoins

Voy au livre ſuivant.

Signes de conſpiration.

Ieunes gens deſobeiſſans.

Soin du ſieur de Poutrincourt.

Deſobeiſſance.

moins ne faisoient aucun guet, tãt ils estoient amateurs de leurs volontés. Il estoit bruit qu'auparavant ils avoient tiré deux coups de mousquets sur les Sauvages pour ce que quelqu'vn d'eux avoit derobé vne hache. Somme, iceux Sauvages ou indignés de cela, ou par vn mauvais naturel, sur le point du jour vindrent sans bruit (ce qui leur est aisé à faire, n'ayans ni chevaux, ni charrettes, ni sabots) jusques sur le lieu où ilz dormoient: & voyans l'occasion belle à faire vn mauvais coup, ilz donnent dessus à coups de fleches & de masses, & en tuent deux, le reste demeurant blessé commencerent à crier fuyãs vers la rive de la mer. Lors celui qui faisoit la sentinelle dans la barque, s'écrie tout effrayé, Mon Dieu, on tue noz gens, on tue noz gens. A cette voix chacun se leve, & hativement sans prendre le loisir de s'habiller, ni d'allumer sa meche, se mettent dix dans la chaloupe, des noms desquels il ne me souvient sinon du sieur Champlein, Robert Gravé fils du sieur du Pont, Daniel Hay, les Chirurgien & Apothicaire, & le Trompette: tous lesquels suivans ledit sieur de Poutrincourt, qui avoit son fils avec lui; descendirent à terre en pur corps. Mais les Sauvages s'enfuirent belle erre, encores qu'ilz fussent plus de trois cens, sans ceux qui pouvoient estre bloutis dans des herbes (selon leur coutume) qui ne se montroient point. En quoy se reconoit comme Dieu imprime ie ne sçay quelle terreur en la face des fideles à l'en-

Assassin fait par les Sauvages.

Secours.

Deuteron. 11. vers. 25.

contre des mécreans, suivant sa parole, quand il dit à son peuple éleu: *Nul ne pourra subsister devant vous. Le Seigneur vôtre Dieu mettra une frayeur & terreur de vous sur toute la terre, sur laquelle vous marcherés.* Ainsi nous voyons que cent trente-cinq milles combattans Madianites s'enfuirent & s'entretuerent eux-mémes au devant de Gedeon qui n'avoit que trois cens hommes. Or de penser poursuivre ceux-ci c'eust esté peine perduë, car ilz sont trop legers à la course: Mais qui auroit des chevaux il les gateroit bien: car ils ont force petits sentiers pour aller d'vn lieu à autre (ce qui n'est au Port Royal) & ne sont leurs bois épais, & outre-de-cela ont force terre decouverte.

Iuges 7. 8.

Armoichequois agiles.

Pendant que le sieur de Poutrincourt venoit à terre, on tira de la barque quelques coups de petites pieces de fonte sur certains Sauvages qui estoiét sur vn tertre, & en vit-on quelques vns tomber, mais ilz sont si habiles à sauver leurs morts qu'on ne sçait qu'en penser. Ledit sieur voyant qu'il ne profiteroit rien de les poursuivre, fit faire des fosses pour enterrer ceux qui estoient decedez, lesquels i'ay dit estre deux, mais il y en eut vn qui mourut sur le bord de l'eau pensant se sauver, & vn quatriéme qui fut si fort navré de fleches qu'il mourut estant rendu au Port Royal. Le cinquiéme avoit vne fleche dans la poitrine, mais il échappa pour cette fois là: & vaudroit mieux qu'il y fust mort: car on nous a frechement rapporté qu'il s'est fait pendre en l'ha-

Enterrement des morts.

bitation que le ſieur de Monts entretient à *Kebec* en la grande riviere de Canada, ayant eſté autheur d'vne conſpiration faite contre le ſieur Champlein ſon Capitaine, qui y eſt preſentement. Et quant à ce deſaſtre il a eſté cauſé par la folie & deſobeiſſance d'vn que ie ne veux nommer, puis qu'il y eſt mort, lequel faiſoit le coq entre des jeunes gens à lui trop credules, qui autrement eſtoient d'aſſez bonne nature; & pource qu'on ne le vouloit point enyvrer avoit juré (ſelon ſa coutume) qu'il ne retourneroit point dans la barque, ce qui avint auſſi. Et cetui-là méme fut trouvé mort la face en terre ayant vn petit chien ſur ſon dos, tous deux couſus enſemble & tranſpercez d'vne méme fleche.

Conſpiration.

Mauvaiſe compagnie ruine des jeunes gens.

En cette mauvaiſe occurrence le fils du ſieur du Pont ſuſnommé eut trois doigts de la main emportez de l'éclat d'vn mouſquets qui ſe creva pour eſtre trop chargé. Ce qui troubla fort la compagnie, laquelle eſtoit aſſés affligée d'ailleurs. Neantmoins on ne laiſſa de rendre le dernier devoir aux morts, leſquels on enterra au pié de la Croix qu'on avoit là plantée, comme a eſté dit. Mais l'inſolence de ce peuple barbare fut grande, apres les meurtres par eux commis, en ce que comme noz gens chantoient ſur noz morts les oraiſons & prieres funebres accoutumées en l'Egliſe, ces maraux, di-je, danſoient & hurloient loin de là ſe rejouïſſans de leur trahiſon: & pourtant,

Accident d'vn mouſquet crevé.

Inſolence des Sauvages.

Timidité des Sauvages.

quoy qu'ilz fuſſent grand nombre, ne ſe hazardoient pas de venir attaquer les nôtres, leſquels ayãs à leur loiſir fait ce que deſſus, pour ce que la mer baiſſoit fort, ſe retirerent en la barque, dans laquelle eſtoit demeuré le ſieur Champ-doré pour la garde d'icelle. Mais comme la mer fut baſſe, & n'y avoit moyen de venir à terre, cette méchante gent vint de-

Impieté des Sauvages.

rechef au lieu où ils avoient fait le meurtre, arracherent la Croix, deterrerent l'vn des morts, prindrent ſa chemiſe, & la vétirent, montrans leurs depouilles qu'ils avoient emportées: & parmi ceci encor tournans le dos à la barque iettoient du ſable à deux mains par entre les feſſes en deriſion, hurlans comme des loups: ce qui facha merveilleuſement les nôtres, leſquels ne manquoient de tirer ſur eux leurs pieces de fonte, mais la diſtance eſtoit fort grande, & avoient des-ja cette ruſe de ſe jetter par terre quand ils y voyoient mette le feu, de ſorte qu'on ne ſçavoit s'ils avoient eſté bleſſés ou autrement: & fallut par neceſſité boire ce calice, attendant la marée, laquelle eſtant venuë & ſuffiſante pour porter à terre, comme ils virent noz gens ſ'embarquer en la chaloupe, ilz s'enfuirent comme levriers, ſe fians en leur agilité. Il y avoit avec les nôtres vn *Sagamos* nommé *Chkoudun*, duquel nous avons parlé ci-devant, lequel avoit grand déplaiſir de tout ceci: & vouloit ſeul aller combattre cette multitude, mais on ne le voulut permettre. Et à tant on

Fuite de Sauvages

releva la Croix avec reverence, & enterra-on derechef le corps qu'ils avoient deterré. Et fut ce port appellé *le Port Fortuné.*

Port Fortuné.

Le lẽdemain on mit la voile au vẽt pour paſſer outre & découvrir nouvelles terres, mais on fut contraint par le vent contraire de relacher & r'entrer dans ledit Port. L'autre lendemain on tenta derechef d'aller plus loin, mais ce fut en vain, & fallut encores relacher juſques à ce que le vent fuſt propre. Durant cette attente les Sauvages (penſans, ie croy, que ce ne fuſt que jeu ce qui s'eſtoit paſſé) voulurent ſe r'apprivoiſer, & demanderent à troquer, faiſans ſemblant que ce n'eſtoient pas eux qui avoient fait le mal, mais d'autres, qu'ilz montroient s'en eſtre allez. Mais ilz n'avoient pas l'aviſement de ce qui eſt dit en vne fable, que la Cigogne ayant eſté priſe parmi les Grues qui furent trouuées en dommage, fut punie comme les autres, nonobſtant qu'elle diſt que tant s'en falluſt qu'elle fiſt mal, qu'au contraire elle purgeoit la terre de ſerpens qu'elle mangeoit. Le ſieur de Poutrincourt donc les laiſſa approcher, & fit ſemblant de vouloir prendre leurs denrées, qui eſtoient du petun, quelques chaines, colliers, & braſſelets faits de coquilles de Vignaux (appellés *Eſurgni* au diſcours du ſecond voyage de Iacques Quartier) fort eſtimez entre eux: item de leurs blé, féves, arcs, fleches, carquois, & autres menuës bagatelles. Et comme la ſocieté fut renoüée, ledit ſieur commãda à neuf ou dix qu'il avoit

Fable.

Stratageme.

avec lui de mettre les meches de leurs mousquets en façon de laqs, & qu'au signal qu'il feroit chacun jettast son cordeau sur la téte de celui des Sauvages qu'ils auroient accosté, & s'en saisist, comme le maitre des hautes œuvres fait de sa proye: & pour l'effect de ce, que la moitié s'en allassent à terre, tandis qu'ō les amuseroit à troquer dans la chaloupe. Ce qui fut fait: mais l'executiō ne fut pas du tout selon son desir. Car il pretendoit se ser[illegible] de ceux que l'on prendroit comme de forçaires au moulin à bras & à couper des bois. A quoy par trop grande precipitation on manqua. Neantmoins il y en eut six ou sept charpentés & taillées en pieces, lesquels ne peurent point si bien courir dans l'eau comme en la campagne, & furent attendus au passage par ceux des nótres qui estoient demeurés à terre.

Vengeance.

Cela fait, le lendemain on s'efforça d'aller plus avant nonobstant que le vent ne fust à propos, mais on avança peu, & vit-on tant seulement vne ile à six ou sept lieuës loin, à laquelle il n'y eut moyen de parvenir, & fut appellée l'*Ile douteuse*. Ce que consideré, & que d'vne part on craignoit manquer de vivres, & d'autre que l'hiver n'empechast la course, & d'ailleurs encore qu'il y avoit deux malades, ausquels on n'especoit point de salut: Conseil pris, fut resolu de retourner au Port Royal: estant, ou-

L'ile douteuse.

Resolution sur le retour.

tre-ce que dessus, encore le sieur de Poutrincourt en souci pour ceux qu'il avoit laissé. Ainsi on vint pour la troisiéme fois au Port Fortuné, là où ne fut veu aucun Sauvage.

Au premier vent propre ledit sieur fit lever l'ancre pour le retour, & memoratif des dangers passez fit cingler en pleine mer: ce qui abbregea sa route. Mais non sans vn grand desastre du gouvernail qui fut derechef rompu : de maniere qu'estans à l'abandon des vagues ils arriverent en fin du mieux qu'ilz peurent aux iles de *Norombega*, où ilz le racoutrerent. Et au sortir d'icelles vindrent à *Menane* ile d'environ six lieuës de long entre Saincte Croix, & le Port Royal, où ils attendirent le vent, lequel estant venu aucunement à souhait, au partir delà, nouveaux desastres. Car la chaloupe qui estoit attachée à la barque fut poussée d'vn coup de mer si rudement, que de sa pointe elle rompit tout le derriere d'icelle barque, où estoit ledit sieur de Poutrincourt, & autres. Et d'ailleurs n'ayant peu gaigner le passage dudit Port Royal, la marée (qui vole en cet endroit) les porta vers le fond de la Baye Françoise, d'où ilz ne sortirent point à leur aise, & se virent en aussi grand danger qu'ils eussent esté onques auparavant, d'autant que voulãs retourner d'où ils estoiẽt venus ilz se virent portez de la marée & du

Peril.

Menane.

Peril.

Peril.

vent vers la côte, qui eſt de hautz rochers & precipices: là où s'ilz n'euſſent doublé vne pointe qui les menaçoit de ruine, c'euſt eſté fait d'eux. Mais en des hautes entrepriſes Dieu veut éprouver la conſtance de ceux qui combattent pour ſon nom, & voir ſ'ilz ne branleront point: il les meine au pas de la mort, & neãtmoins les tient par la main, afin qu'ilz ne tombent dans la foſſe, ainſi qu'il eſt écrit: *Ce ſuis-ie, ce ſuis-ie moy, & n'y a point de Dieu avec moy. Ie fay mourir, & fay vivre: ie navre, & ie gueri: & n'y a perſone qui puiſſe delivrer aucun de ma main.* Ainſi avons-nous dit quelquefois ci-devant, & veu par effect, que combien qu'en ces navigations ſe ſoient preſentez mille dangers, toutefois il ne s'eſt jamais perdu vn ſeul homme par mer, jaçoit que de ceux qui vont tant ſeulement pour les Moruës, & le traffic des pelleteries, il y en demeure aſſez ſouvent: témoins quatre pécheurs Maloins qui furent engloutis des eaux eſtans allez à la pécherie, lors que nous eſtions ſur le retour en France: Dieu voulant que nous reconoiſſions tenir ce benefice de lui, & manifeſter ſa gloire de cette façon, afin que ſenſiblement on voye que cet lui qui eſt autheur de ces ſainctes entrepriſes, leſquelles ne ſe font point par avarice, ni par l'injuſte effuſion du ſang, mais par vn zele d'établir ſon nom, & ſa grandeur parmi des peuples qui ne le conoiſſent point. Or apres tant de faveurs du ciel, c'eſt à faire à

Deuteron. 32. verſ. 39.

ceux qui les ont receuës à dire comme le Pſalmiſte-Roy bien aimé de Dieu: *Pſal. 72. verſ. 23.*

Tu m'as tenu la dextre, & ton ſage vouloir
M'a ſeurement guidé, iuſqu'à me faire voir
Mainte honorable grace
En cette terre baſſe.

Arrivée du ſieur de Poutrincourt.

Apres beaucoup de perils (que ie ne veux cõparer à ceux d'Vlyſſes, ni d'Æneas, pour ne ſoüiller noz voyages ſaincts parmi l'impureté) le ſieur de Poutrincourt arriva au Port Royal le quatorzieme de Novembre, où nous le receumes joyeuſement & avec vne ſolennité toute nouvelle pardela. Car ſur le point que nous attendions ſon retour (avec grand deſir, & ce d'autant plus, que ſi mal lui fuſt arrivé nous euſſions eſté en danger d'avoir de la confuſion) ie m'aviſay de repreſenter quelque gaillardiſe en allant au devant de lui, comme nous fimes. Et d'autant que cela fut en rhimes Françoiſes faites à la háte, ie l'ay mis avec *Les Muſes de la Nouvelle-France* ſouz le tiltre de THEATRE DE NEPTVNE, où ie renvoye le Lecteur. Au ſurplus pour honorer davantage le retour & nôtre action, nous avions mis au deſſus de la porte de nôtre Fort les armes de France, environnées de corones de lauriers (dont il y a là grande quantité au long des rives des bois) avec la deviſe du Roy DVO PROTEGIT VNVS. Et au deſſous celles du ſieur de Monts avec cette inſcription DABIT DEVS HIS QVOQVE FINEM: & celles du ſieur de Poutrincourt

avec cette autre inſcription, INVIA VIRTVTI NVLLA EST VIA. toutes deux auſſi ceintes de chapeaux de lauriers.

Etat des ſemailles : Inſtitution de l'Ordre de Bon-Temps : Comportement des Sauvages parmi les François : Etat de l'hiver : Pourquoy en ce temps pluies & brumes rares : Pourquoy pluies frequentes entre les Tropiques : Neges utiles à la terre : Etat de Ianvier : Conformité de temps en l'antique & Nouvelle-France : Pourquoy printemps tardif : Culture de jardins : Rapport d'iceux : Moulin à eau : Manne de harens : Preparatiõ pour le retour : Invention du ſieur de Poutrincourt : Admiration des Sauvages : Nouvelles de Frãce.

CHAP. XLVI.

Etat des blez.

APRES la rejouïſſance publique ceſſée le ſieur de Poutrincourt eut ſoin de voir ſes blés, dõt il avoit ſemé la plus grande partie à deux lieuës loin de nôtre Fort en amont de la riviere de l'Equille : & l'autre à l'entour de nôtredit Fort : & trouva les premiers ſemez bien avancés, & non les derniers qui avoient eſté ſemés les ſixieme & dixieme de Novembre, leſquels toutefois ne laiſſerent de croitre ſouz la nege durant l'hiver, comme ie l'ay remarqué en mes ſemailles. Ce ſeroit choſe longue de vouloir minuter tout ce qui ſe fai-

ſoit durant l'hiver entre nous: comme de dire que ledit ſieur fit faire pluſieurs fois du charbon, celui de forge eſtant failli: qu'il fit ouvrir des chemins parmi les bois : que nous allions à travers les forets ſouz la guide du Kadran, & autres choſes de méme étoffe. Mais ie diray que pour nous tenir joyeuſement & nettement, quant aux vivres, fut établi vn Ordre en la Table dudit ſieur de Poutrincourt, qui fut nommé L'ORDRE DE BON-TEMPS, mis premierement en avant par le ſieur Champlein, auquel ceux d'icelle table eſtoient Maitres-d'hôtel chacun à ſon jour, qui eſtoit en quinze jours vne fois. Or avoit-il le ſoin de faire que nous fuſſions bien & honorablement traités. Ce qui fut ſi bien obſervé, que (quoy que les gourmans de deça nous diſent ſouvent que nous n'avions point là la ruë aux Ours de Paris) nous y avons fait ordinairement auſſi bonne chere que nous ſçaurions faire en cette ruë aux ours, & à moins de frais. Car il n'y avoit celui qui deux jours devant que ſon tour vinſt ne fuſt ſoigneux d'aller à la chaſſe, où à la pecherie, & n'apportaſt quelque choſe de rare. outre ce qui eſtoit de nótre ordinaire. Si biẽ que jamais au déjeuner no⁹ n'avõs mãqué de ſaupiquets de chair ou de poiſsõs: & au repas de midi & du ſoir encor moins; car c'eſtoit le grand feſtin, là où l'Architriclin, ou Maitre-d'hotel (que les Sauvages appellẽt *Atoſtegi*) ayant fait preparer toutes choſes au cuiſinier, marchoit la ſerviette ſur l'épaule,

Inſtitution dẽ l'Ordre de L'on-Tẽps.

Office du Maitre d'hoꝛl.

le baton d'office en main, & le collier de l'Ordre au col, qui valoit plus de quatre escus, & tous ceux d'icelui Ordre apres lui, portans chacun son plat. Le méme estoit au dessert, non toutefois avec tant de suite. Et au soir avant rendre graces à Dieu, il resignoit le collier de l'Ordre avec vn verre de vin à son successeur en la charge, & buvoient l'vn à l'autre. I'ay dit ci-devant que nous avions du gibier abondamment Canars, Outardes, Oyes grises & blanches, perdris, & aurres oiseaux: Plus des chairs d'Ellans, de Caribous, de Castors, de Loutres, d'Ours, de Lapins, de Chats-Sauvages, ou Leopars, de *Nibachés*, & autres telles que les Sauvages prenoient, dont nous faisions chose qui valoit bien ce qui est en la rotisserie de la ruë aux Ours: & plus encor: car entre toutes les viandes il n'y a rien de si tendre que la chair d'Ellan (dont nous faisions aussi de bonne patisserie) ni de si delicieux que la queuë du Castor. Mais nous avons eu quelquefois demie douzaine d'Eturgeons tout à coup que les Sauvages nous ont apportez, desquels nous prenions vne partie en payant, & le reste on le leur permettoit vendre publiquement & troquer contre du pain, dont nôtre peuple abondoit. Et quant à la viande ordinaire portée de France cela estoit distribué egalement autant au plus petit qu'au plus grand. Et ainsi estoit du vin, comme a esté dit.

Ci dessus chap. 43.

En telles actions nous aviõs toujours vingt ou trente Sauvages hommes, femmes, filles,

& enfans, qui nous regardoient officier. On leur bailloit du pain gratuitement comme on feroit à des pauvres. Mais quãt au *Sagamos Mẽberton*, & autres *Sagamos* (quand il en arrivoit quelqu'vn) ils eſtoient à la table mangeans & buvans comme nous: & avions plaiſir de les voir, comme au contraire leur abſence nous eſtoit triſte: ainſi qu'il arriva trois ou quatre fois que tous s'en allerent és endroits où ilz ſçavoient y avoir de la chaſſe, & emmenerent vn des nôtres lequel véquit quelques ſix ſemaines comme eux ſans ſel, ſans pain, & ſans vin, couché à terre ſur des peaux, & ce en temps de neges. Au ſurplus ils avoient ſoin de lui (comme d'autres qui ſont ſouvent allez avec eux) plus que d'eux-mémes, diſans que s'ils mouroient on leur impoſeroit qu'ilz les auroient tués: & par ce ſe conoit que nous n'eſtions point comme degradés en vne ile ainſi que le ſieur de Villegagnon au Breſil. Car ce peuple aime les François, & en vn beſoin s'armeront tous pour les ſoutenir.

Traitemens des Sauvages

Sauvages ont ſoin des François.

Or, pour ne nous égarer, tels regimes dont nous avons parlé, nous ſervoient de preſervatifs contre la maladie du païs. Et toutefois il nous en deceda quatre en Fevrier & Mars, de ceux qui eſtoient ou chagrins, ou pareſſeux: & me ſouvient de remarquer que tous ils avoient leurs chambres du côté d'Oueſt, & regardant ſur l'étenduë du Port, qui eſt de quatre lieuës préque en ovale. D'ailleurs ils eſtoient mal couchés, comme tous. Car les

Mortalité.

Mauvais vent.

maladies precedentes, & le depart du ſieur du Pont en la façon que nous avons dit avoient fait que l'on avoit jetté dehors les matelas, & eſtoient pourris, & ceux qui s'en allerent avec ledit ſieur du Pont emporterent ce qui reſtoit de draps de licts diſans qu'ils eſtoient à eux. De maniere que quelques vns des nôtres eurent le mal de bouche, & l'enflure de jambes, à la façon des phthiſiques: qui eſt la maladie que Dieu envoya à ſon peuple au deſert en punition de ce qu'ilz s'eſtoient voulu engraiſſer de chair, ne ſe contentans point de ce que le deſert leur fourniſſoit par la volonté divine.

Phthiſie. Nomb. 11. verſ 33. & Pſal. 105. verſ. 15.

Etat du temps d'hiver.

Nous eumes beau temps préque tout l'hiver. Car les pluies ni les brumes n'y ſont point ſi frequentes qu'ici, ſoit en la mer, ſoit en la terre: & ce pour autant que les rayons du ſoleil par la longue diſtance n'ont pas la force d'éleverles vapeurs d'ici bas, mémemẽt en vn païs tout foretier. Mais en eté cela ſe fait ſur tous les deux lors que leur force eſt augmentée, & ſe reſoudent ces vapeurs ſubitement ou tardivement ſelon qu'on approche de la ligne æquinoctiale. Car nous voyons qu'entre les deux Tropiques les pluies y ſont abondantes en mer & en terre, & ſpecialement au Perou & en Mexique plus qu'en l'Afrique, pour ce que le Soleil par vn ſi long eſpace de mer ayant humé beaucoup d'humidités de tout l'Ocean, il les reſout en vn moment par la grãde force de ſa chaleur, là où vers la Terre-neuve ces vapeurs s'entretiennent lõg temps en l'air devant que ſe condenſer en pluie, ou

Pourquoy pluies entre les Tropiques.

estre dissipés: ce qui est en eté (comme nous avons dit) & non en hiver: & en la mer plus qu'en la terre. Car en la terre les brouillas du matin servent de rousée, & tombent sur les huit heures: & en la mer ilz durent deux, tois, & huit jours, comme nous avons souvent experimenté.

Or puis que nous sommes sur l'hiver, disons que les pluies en tel temps estáts rares pardela, aussi y fait-il beau soleil apres que la nege est tombée, laquelle nous avons euë sept ou huit fois; mais elle se fondoit facilement és lieux découverts, & la plus constante a esté en Février. Quoy que ce soit la nege est fort vtile aux fruits de la terre, pour les cõserver contre la gelée, & leur servir cõme d'vne robbe fourrée. Ce que Dieu fait par vne admirable providence, pour ne ruiner les hommes, & cõme dit le Psalmiste. *Neges vtiles.*

Psal. 147. vers. 5.

Il donne la nege cheniuë
Comme laine à tas blanchissans,
Et comme la cendre menuë
Répand les frimas brouïssans.

Et comme le ciel n'est gueres souvent couvert de nuées vers la Terre-neuve en temps d'hiver, aussi y a il des gelées matinales, lesquelles se renforcent sur la fin de Ianvier, en Février, & au cõmencement de Mars: car jusques audit temps de Ianvier nous y avons toujours esté en pourpoint: & me souvient que le 14. de ce mois, par vn Dimanche apres midi nous-nous rejouïssions chantans Musique sur *Gelées quand.*

Etat du mois de Ianvier.

la riviere de l'Equille: & qu'en ce méme mois nous allames voir les blez à deux lieuës de nôtre Fort, & dinames joyeusement au soleil. Ie ne voudrois toutefois dire que toutes les années fussent semblables à celle-ci. Car cõme cet hiver là fut aussi doux pardeça, ce dernier hiver de l'an mil six cens sept & huit le plus rigoureux qu'õ vit jamais, a aussi esté de méme pardela; en sorte que beaucoup de Sauvages sont morts par la rigueur du temps, comme pardeça beaucoup de pauvres, & de voyagers. Mais ie diray que l'année de devant que nous fussions en la Nouvelle-France, l'hiver n'avoit point esté rude, ainsi que m'ont testifié ceux qui y avoient démeuré devant nous.

Conformité de temps en la France Orientale & Occidentale.

Voila ce qui regarde la saison de l'hiver. Mais ie ne suis point encore bien satisfait en la recherche de la cause pourquoy en méme parallele la saison est pardela plus tardive d'vn mois qu'ici, & n'apparoissent point les fueilles aux arbres que sur le declin du mois de May: si ce n'est que nous disions que l'epesseur des bois & grandeur des forets empéche le soleil d'échauffer la terre: item que le païs où nous estions est voisin de la mer, & plus sujet au froid comme participant du Perou païs semblablement froid à l'egard de l'Afrique: & d'ailleurs, que cette terre n'ayant jamais esté cultivée elle plus condense, & ne peuvent les arbres & plantes aisément tirer le suc de leur mere. En recompense dequoy aussi l'hiver

Pourquoy saison tardive.

l'hiver y eſt plus tardif, comme nous l'avons recité ci deſſus.

Les froidures eſtans paſſées, ſur la fin de Mars tous les volontaires d'entre nous ſe mirent àlenvi l'vn de lautre à cultiver la terre, & faire des jardins pour y ſemer, & en recuillir des fruits. Ce qui vint bien à propos. Car nous fumes fort incommodez l'hiver faute d'herbes de jardins. Quand chacun eut fait ſes ſemailles, c'eſtoit vn merveilleux plaiſir de les voir croitre & profirer chacun jour, & encore plus grand contentement d'en vſer ſi abondamment que nous fimes: ſi bien que ce commencement de bonne eſperance nous faiſoit préque oublier nôtre païs originaire, & principalement quand le poiſſon commença à rechercher l'eau douce & venoit à foiſon dans noz ruiſſeaux, tant que nous n'en ſçavions que faire. Ce que quand ie conſidere, ie ne me ſçaurois aſſez étonner comme il eſt poſſible que ceux qui ont eſté en la Foride ayent ſouffert de ſi grandes famines, veu la temperature de l'air qui y eſt préque ſans hiver, & que leur famine vint és mois d'Avril, May, Iuin, & auſquels ilz ne devoient manquer de poiſſons.

Culture de jardins

Bon rapport de la terre.

Tandis que les vns travailloient à la terre, le ſieur de Poutrincourt fit preparer quelques batimens pour loger ceux qu'il eſperoit nous devoir ſucceder. Et conſiderant combien le moulin à bras apportoit de travail, il fit faire

Structure d'vn moulin à cast.

vn moulin à eau, qui fut fort admiré des Sauvages. Auſſi eſt-ce vne invention qui n'eſt pas venuë és eſprits des hommes dés les premiers ſiecles. Depuis cela nos ouvriers eurent beaucoup de repos, car ilz ne faiſoient préque rien pour la pluſpart. Mais ie puis dire que ce moulin nous fourniſſoit des harens trois fois plus qu'il ne nous en euſt fallu pour vivre, à la diligence de noz meuniers. Le ſieur de Poutrincourt en avoit fait ſaller deux bariques, & vne barique de Sardines, pour en faire montre en France, leſquelles demeurerent à Sainct Malo, à nôtre retour, entre les mains des marchans.

Manne de harens

Parmi toutes ces choſes ledit ſieur de Poutrincourt ne laiſſoit point de penſer au retour. Ce qui eſtoit vn fait d'homme ſage. Car il ne ſe faut jamais tant fier aux promeſſes des hommes que l'on ne cõſidere qu'il y arrive bien ſouvent beaucoup de deſaſtre en peu d'heure. Et partant dés le mois d'Avril il fit accommoder deux barques vne grande, & vne petite, pour venir chercher les navires de France vers Campſeau, ou la Terre-neuve, le cas avenant que nous n'euſſions point de ſecours. Mais la charpenterie faite, vn ſeul mal nous pouvoit arréter, c'eſt que nous n'avions point de bray pour calfeſter noz vaiſſeaux. Cela (qui eſtoit la choſe principale) avoit eſté oublié au partir de la Rochelle. En cette neceſſité importante ledit ſieur de Poutrincourt ſ'aviſa de recuillir par les bois quan-

Preparatif pour le retour.

Invention du ſieur de Poutrincourt.

tité de gommes de ſapins. Ce qu'il fit avec beaucoup de travail, y allant lui-méme avec vn garſon ou deux le plus ſouvent: ſi bien qu'en fin il en eut quelques cent livres. Or apres ces fatigues ce ne fut encore tout. Car il falloit fondre & purifier cela, qui eſtoit vn point neceſſaire, & inconeu à nôtre Maitre de marine le ſieur de Champ-doré, & à ſes matelots, d'autant que le bray que nous avons vient de Norvvege, Suede, & Danzic. Neantmoins ledit ſieur de Poutrincour invenla le moyen de tirer la quinte eſſence de ces gõmes & écorces de ſapins: & fit faire quantité de briques, deſquelles il façonna vn fourneau tout à jour, dans lequel il mit vn alembic fait de pluſieurs chauderons enchaſſez l'vn dans l'autre, lequel il empliſſoit de ces gommes & écorces: puis eſtant bien couvert on mettoit le feu tout à l'entour, par la violence duquel ſe fondoit la gomme encloſe dans ledit alembic, & tomboit par embas dãs vn baſſin. Mais il ne falloit pas dormir à l'entour, d'autant que le feu ſe prenant à la matiere tout eſtoit perdu. Cela eſtoit admirable pour vn perſonage qui n'en avoit jamais veu faire: dont les Sauvages étonnés diſoient en mots empruntez des Baſques *Endia chavé Normandia*, c'eſt à dire, que les Normãs ſçavent beaucoup de choſes. Or appellent ils tous les François Normans (exceptez les Baſques) par ce que la pluſpart des pecheurs qui vont aux Moruës

Sauvages pourquoy appellent tous Frãçois Normans.

ſont de cette nation. Ce remede nous vint bien à point: car ceux qui nous vindrent querir eſtoient tombez en méme faute que nous.

Or comme celui qui eſt en attente n'a point de bien ni de repos juſques à ce qu'il tienne ce qu'il deſire: Ainſi en cette ſaiſon noz gens jettoient ſouvent l'œil ſur la grande etenduë du Port Royal pour voir s'ilz découvriroient point quelque vaiſſeau arriver. En quoy ilz furent pluſieurs fois trompez, ſe figurans tantot avoit ouï vn coup de canon, tantot appercevoir les voiles d'vn vaiſſeau: & prenans bien ſouvent les chaloupes des Sauvages qui nous venoient voir pour des chaloupes Françoiſes. Car alors grande quantité de Sauvages s'aſſemblerent au paſſage dudit Port pour aller à la guerre contre les Armouchiquois, comme nous dirons au livre ſuivant. En fin on cria tant Noé qu'il vint, & eumes nouvelles de France le jour de l'Aſcenſion avant midi.

Nouvelles de France.

*Arrivée de François : Societé du sieur de Monts rompuë, & pourquoy : Avarice de ceux qui volent les morts : Feux de joye pour la naissance de Monseigneur d'Orleans : Partement des Sauvages pour aller à la guerre : Sagamos Membertou : Voyages sur la côte de la Baye Françoise : Trafic sordide : Ville d'*Ouïgoudi *: Sauvages comme font de grands voyages : Mauvaise intention d'iceux : Mine d'acier : Voix de Loups-marins : Etat de l'ile Saincte-Croix : Amour des Sauvages envers leurs enfans : Retour au Port Royal.*

CHAP. XLVII.

LE Soleil cõmençoit à échauffer la terre, & œillader sa maitresse d'vn regard amoureux, quand le *Sagamos Membertou* (apres noz prieres solennellement faites à Dieu, & le dessjeuner distribué au peuple, selon la coutume) nous vint avertir qu'il avoit veu vne voile sur le lac qui venoit vers nôtre Fort. A cette joyeuse nouvelle chacun va voir, mais encore ne se trouvoit il persone qui eut si bonne veuë que lui, quoy qu'il soit ágé de plus de cent ans. Neantmoins on vit bien-tot ce qui en estoit. Le sieur de Poutrincourt fit en diligence appreter la petite barque pour aller reconoitre. Le sieurs de Champ-doré & Daniel Hay y

Bonne veüe des Sauvages vieillards.

allerent, & par le ſignal qui leur avoit eſté dit eſtans certains que c'eſtoient amis, incõtinent firent charger quatre canons, & vne douzaine de fauconneaux, pour ſaluër ceux qui nous venoient voir de ſi loin. Eux de leur part ne manquerent à commencer la fête, & decharger leurs pieces, auſquels fut rendu le reçiproque avec vſure. C'eſtoit tant ſeulement vne petite barque marchant ſouz la charge d'vn jeune homme de Sainct-Malo nommé Chevalier, lequel arriué au Fort bailla ſes lettres au ſieur de Poutrincourt, leſquelles furent leuës publiquement. On lui mãdoit que pour aider à ſauver les frais du voyage, le navire (qui eſtoit encor le IONAS) s'arreteroit au port de *Campſeau* pour y faire pecherie de Moruës; les marchans aſſociez du ſieur de Monts ne ſachans pas qu'il y eut pecherie plus loin que ce lieu: toutefois que s'il eſtoit neceſſaire il fiſt venir le navire au Port Royal. Au reſte, que la ſocieté eſtoit rompuë, d'autant que contre l'Edit du Roy les Holandois conduits par vn traitre François nommé La Ieuneſſe, avoient l'an precedent enlevé les Caſtors & autres pelleteries de la grande Riviere de *Canada*: choſe qui tournoit au grand detriment de la ſocieté, laquelle partãt ne pouvoit plus fournir aux frais de l'habitation de dela, cõme elle avoit fait par le paſſé. Et pour cette cauſe n'envoyoient perſone pour demeurer là apres nous Si nous eumes de la joye de voir nôtre ſecours aſſeuré, nous eumes auſſi vne grande triſteſſe de voir vne ſi belle & ſi ſaincte entre-

Saluta-tions par canonnades.

Sniet des lettres écrites au ſieur de Poutrincourt.

Societé du ſieur de Monts rompue, & pourquoy.

priſe rompuë: que tant de travaux & de perils paſſez ne ſerviſſent de rié : & que l'eſperãce de plãter là le nom de Dieu & la Foy Catholique, s'en allaſt evanouïe. Neantmoins apres que le ſieur de Poutrincourt eut long-tẽps ſongé ſur ceci, il dit que quãd il y devroit venir tout ſeul avec ſa famille, il ne quitteroit point la partie.

Reſolution du ſieur de Poutrincourt.

Ce nous eſtoit grãd dueil d'abandonner ſans eſperance de retour vne terre qui nous avoit produit de ſi beaux blez, & tãt de beaux ornemens de jardins. Tout ce qu'on avoit peu faire juſques là ç'avoit eſté de trouver lieu propre à faire vne demeure arretée, & vne terre qui fuſt de bõ rapport. Et cela eſtãt fait, de quitter l'entrepriſe, c'eſtoit bien mãquer de courage. Car paſſée vne autre année il ne falloit plus entretenir d'habitation. La terre eſtoit ſuffiſante de rendre les neceſſitez de la vie. C'eſt le ſujet de la douleur qui poignoit ceux qui eſtoiẽt amateurs de voir la Religion Chrétienne établie en ce païs là. Mais d'ailleurs le ſieur de Monts, & ſes aſſociés eſtans en perte, & n'ayans point d'avãcement du Roy, c'eſtoit choſe qu'ilz ne pouvoient faire ſans beaucoup de difficulté, que d'entretenir vne habitation par dela.

Or cette envie ſur le traffic des Caſtors avec les Sauvages ne s'eſt pas ſeulement gliſſée és cœurs des Holandois, mais auſſi des marchãs François, de maniere qu'en fin le privilege qui avoit eſté baillé audit ſieur de Monts pour dix ans, a eſté revoqué. C'eſt choſe étrãge que de l'avarice inſatiable des hõmes, leſquels n'õt aucun égard à ce qui eſt de l'hõnete, moyen-

Envie contre le ſieur de Monts.

nant qu'ilz rafflent de quel cóté que ce ſoit. Et ſur ce diray d'abondant, que de ceux qui nous ſont venus querir en ce païs là il y en a eu qui ont oſé méchamment aller depouïller les morts, & voler les Caſtors que ces pauvres peuples mettent pour le dernier bien-fait ſur ceux qu'ils enterrent, ainſi que nous dirons plus amplement au livre ſuivant. Choſe qui rend le nom François odieux & digne de mépris parmi eux, qui n'ont rien de ſemblable, ains le cœur vrayment noble & genereux, n'ayans rien de particulier, ains toütes choſes communes, & qui font ordinairement des preſens (& ce fort liberalement, ſelon leur puiſſance) à ceux qu'ils aiment & honorent. Et outre ce mal, eſt arrivé que les Sauvages, lors que nous eſtions à *Campſeau*, tuerent celui qui leur avoit montré les ſepulcres de leurs morts. Ie n'ay que faire d'alleguer ici ce que recite Herodote de la vilenie du Roy Darius, lequel penſant avoir trouvé la mere au nid (comme on dit) c'eſt à dire des grãds threſors au tombeau dt Semiramis Royne des Babyloniens, eut vn pié de nez, ayant au dedans trouvé vn écriteau contraire au prémier, qui le tenſoit aigrement de ſon avarice & méchanceté.

Larrecin ſur les morts.

Sauvages ſont de cœur noble.

Belle trõperie de Semiramis.

Revenons à noz triſtes nouvelles & aux regrets d'icelles. Le ſieur de Poutrincourt ayant fait propoſer à quelques vns de nôtre compagnie s'ilz youloient là demeurer pour vn an, il s'en preſenta huit, bons compagnons,

auſquels on promettoit chacun vne barique de vin, & du blé ſuffiſamment pour vne année: mais ilz demanderent ſi hauts gages qu'il ne peut pas s'accommoder avec eux. Ainſi il ſe fallut reſoudre au retour. Le jour declinant nous fimes les feuz de joye de la naiſſance de Monſeigneur le Duc d'Orleans, & recommençames à faire bourdonner les canons, & fauconneaux, accompagnez de force mouſquetades, le tout apres avoir ſur ce ſujet chanté le *Te Deum*.

Feuz de joye de la naiſſance de Monſeigneur d'Orleãs.

Ledit Chevalier apporteur de nouvelles avoit eu charge de Capitaine au navire qui eſtoit demeuré à *Campſeau*, & en cette qualité on lui avoit baillé pour no⁹ amener ſix moutons, vingt quatre poules, vne livre de poivre, vingt livres de ris, autant de raiſins, & de pruneaux, vn millier d'amandes, vne livre de muſcades, vn quarteró de canelle, deux livres de poivre, demie livre de giroffles, deux livres d'ecorces de citrons, deux douzaines de citrons, autant d'orenges, vn jambon de Majence, & ſix autres jambons, vne barique de vin de Gaſcogne, & autant de vin d'Heſpagne, vne barique de bœuf ſalé, quatre pots & demi d'huile d'olive, vn jarre d'olives, vn baril de vinaigre, & deux pains de ſucre: Mais tout cela fut perdu par les chemins par fortune de gueule, & n'en vimes pas grand cas: neantmoins i'ay mis ici ces denrées, afin que ceux qui voudrout aller ſur mer ſ'en pourvoient. Quant aux poules & moutons on

Rafraichiſſemẽt envoyé au ſieur de Pontrancourt.

Trait de gourmandiſe ſoit au ſieur de Pontrancourt.

nous dit qu'ils estoient morts durant le voyage: ce que nous creumes facilemẽt: mais nous eussions au moins desiré en avoir les os. On nous dit encore pour plus ample solution, que l'on pensoit que nous fussiõs tous morts. Voila sur quoy fut fondée la mãgeaille. Nous ne laissames toutefois de faire bonne chere audit Chevalier & aux siens, qui n'estoient pas petit nombre, ni buveurs semblables à feu Monsieur le Marquis de Pisani. Occasion qu'ilz ne se deplaisoient point avec nous: car il n'y avoit que du cidre bien arrousé d'eau dans le navire où ils estoient venus pour la portion ordinaire. Mais quant audit Chevalier, dés le premier jour il parla du retour. Le sieur de Poutrincourt le tint quelques huit jours en esperance: au bout desquels cetui-ci voulant s'en aller, ledit sieur mit des gens dãs sa barque, & le retint, sur quelque rapport, qu'il avoit dit qu'estant à *Campseau* il mettroit le navire à la voile, & nous laisseroit là.

Mauvaise parole de Chevalier rapportée au sieur de Poutrincourt.

A la quinzaine ledit sieur envoya vne barque audit *Campseau* chargée d'vne partie de nos ouvriers, pour commencer à detrapper la maison. Au commencement de Iuin les Sauvages en nombre d'environ quatre cens partirent de la cabanne que le *Sagamos Membertou* avoit façonnée de nouveau en forme de ville environnée de hautes pallissades, pour aller à la guerre contre les Armouchiquois, qui fut à *Choüakoet* à environ quatre-vingts lieuës loin du Port Royal, d'où ilz retournerent vi-

Sauvages vont à la guerre.

ctorieux, par les ſtratagemes que ie diray en la
b deſcriptiõ que i'ay fait de cette guerre en vers
F François. Les Sauvages furent pres de deux
i mois à s'aſſembler là. *Membertou* le grand
l *Sagamos* les avoit fait avertir durant & avant
l'hiver, leur ayant envoyé hommes exprés qui
qui eſtoient ſes deux fils. *Actaudin* & *Actaudinech*, pour leur donner là le Rendez-vous.
Ce *Sagamos* eſt homme deſ-ja fort vieil, & a veu le Capitaine Iacques Quartier en ce païs là, auquel temps il eſtoit des-ja marié, & avoit enfãs, & neãtmoins ne paroit point avoir plus de cinquante ans. Il a eſté fort grand guerrier & ſanguinaire en ſon jeune âge & durant ſa vie. C'eſt pourquoy on dit qu'il a beaucoup d'ennemis, & eſt bien aiſe de ſe tenir aupres des François pour vivre en ſeureté. Durant cette aſſemblée il fallut lui faire des preſens & dons de blé & féves, méme de quelque baril de vin, pour fétoyer ſes amis. Car il remon-
„ troit au ſieur de Poutrincourt: Ie ſuis le *Sa-*
„ *gamos* de ce païs ici, i'ay le bruit d'eſtre ton
„ ami, & de tous les Normans (car ainſi ap-
„ pellent-ils les François, ainſi que i'ay
„ dit) & que vous faites cas de moy: ce me
„ ſeroit vn reproche ſi ie ne montrois les ef-
„ fects de telle choſe. Et neantmoins ſoit par envie ou autrement, vn autre *Sagamos* uommé *Chkoudun*, lequel eſt bon ami des François, & ſans feintiſe, nous fit rapport que *Membertou* machinoit quelque choſe cõtre nous, & avoit harãgué ſur ce ſujet. Ce qu'entẽdu par le ſieur

Membertou quel homme c'eſt.

Remontrance de Membertou.

Mauvais rapport contre Membertou.

de Poutrincourt, ſoudain il l'envoya querir pour l'étonner, & voir s'il obeiroit. Au premier mandement, il vint ſeul avec noz gens, & ne fit aucun refus. Occaſion qu'on le laiſſa retourner en paix apres avoir receu bon traitement, & quelque bouteille de vin, lequel il aime, par ce (dit-il) que quand il en a beu il dort bien, & n'a plus de ſoin, ni d'apprehenſion. Ce *Membertou* nous dit au commencement que nous vimmes là qu'il vouloit faire vn preſent au Roy de ſa mine de cuivre, par ce qu'il voyoit que nous faiſions cas des metaux, & qu'il faut que les *Sagamos* ſoient honétes & liberaux les vns envers les autres. Car lui eſtant *Sagamos* il s'eſtime pareil au Roy, & à tous ſes Lieutenans: & diſoit ſouvent au ſieur de Poutrincourt qu'il lui eſtoit grand ami, frere, compagnon & egal, montrãt cette egalité par la jonction des deux doigts de la main que l'on appelle *Index*, ou le doigt demonſtratif. Or jaçoit que le preſent qu'il vouloit faire à ſa Majeſté fuſt choſe dont elle ne ſe ſoucie, neantmoius cela lui partoit de bon courage, lequel doit eſtre priſé comme ſi la choſe eſtoit plus grande, ainſi que fit ce Roy des Perſes qui receut d'auſſi bonne volonté vne pleine main d'eau d'vn païſant, comme comme les plus grans preſens qu'on lui avoit fait. Car ſi *Membertou* euſt eu davantage il l'euſt offert liberalement.

Obeiſſance de Membertou.

Liberalité de Membertou.

Les Sauvages ſe priſent.

Le ſieur de Poutrincourt n'ayãt point envie de partir de là qu'il n'euſt veu l'iſſuë de ſon

attente, c'eſt-à-dite la maturité des blez, il delibera apres que les Sauvages furent allez à la guerre de faire voyages du long de la côte. Et pour ce que Chevalier deſiroit amaſſer quelques Caſtors, il l'envoya dans vne petite barque à la riviere Sainct Iean dite par les Sauvages *Oigoudi*, & l'ile Saincte Croix, & lui ſieur de Poutrincourt s'en alla dans vne chaloupe à ladite mine de cuivre. Ie fus du voyage dudit Chevalier : & traverſames la Baye Françoiſe pour aller à ladite riviere : là où ſi tot que fumes arrivez nous fut apportée demie douzaine de Saumons frechement pris : & y ſejournames quatre jours, pendant leſquels nous allames és cabannes du Sagamos *Chkoudun*, là où nous vimes quelques quatre-vingts ou cét Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, qui faiſoient Tabagie des farines que ledit Chevalier leur avoit troqué cõtre leurs vieilles pannes pleines de pous (car ilz ne lui bailleront quece qu'ilz ne vouloient point) Ainſi fit-il là vn trafic que ie priſe peu. Mais il peut dire que l'odeur du lucre eſt ſuave & douce de quelque choſe que ce ſoit ; & ne dedaignoit pas l'Empereur Veſpaſien de recevoir par ſa main le tribut qui lui venoit des piſſotieres de Rome.

Voyages ſur la côte de la Baye Françoiſe.

Aſſemblee de Sauvages faiſans feſtin.

Trafic ſordide.

Eſtans parmi ces Sauvages, le *Sagamos Chkoudun* nous voulut dõner le plaiſir de voir l'ordre & geſte qu'ilz tiennent allans à la guerre, & les fit tous paſſer devant nous, ce que ie reſerve à dire au livre ſuivant. La ville

Ville d'Oüigoudi.

d'*Oüigoudi* (ainſi i'appelle la demeure dudit *Chkoudun*) eſtoit vn grand enclos ſur vn tertre fermé de hauts & menus arbres attachez l'vn contre l'autre, & au dedans pluſieurs cabannes grandes & petites, l'vne deſquelles eſtoit auſſi grãde qu'vne halle, où ſe retiroient beaucoup de menages: & quant à celle où ils faiſoient la Tabagie elle eſtoit vn peu moindre. Vne bõne partie deſdits Sauvages eſtoiẽt de *Gachepé*, qui eſt le commencement de la grande riviere de *Canada*, & nous dirent que de leur demeure ilz venoient là en ſix jours, dont ie fus fort etonné, veu la diſtance qu'il y a par mer: mais ils abbregent fort leurs chemins, & font des grandz voyages par le moyen des lacs & rivieres, au bout deſquelles quand ilz ſont parvenus, en portant leurs canots trois ou quatre lieuës ils gaignent d'autres rivieres qui ont vn contraire cours. Tous ces Sauvages eſtoient là venus pour aller à la guerre avec *Membertous* contre les Armouchiquois.

Sauvages cousme font de grans voyages.

Or d'autant que i'ay parlé de cette riviere d'*Oüigoudi* au voyage du Sieur de Monts, ie n'en diray ici autre choſe. Quand nous retournames à nôtre barque qui eſtoit à demie lieuë de là à l'entrée du Port à l'abri d'vne chauſſée que la mer y a fait, noz gens, & particulierement le Capitaine Champ-doré, qui nous conduiſoit, eſtoient en peine de nous, & ayans veu de loin les Sauvages en armes, penſoient que c'eſtoit pour nous mal faire;

ce qui euſt eſté aiſé, pource que nous n'eſtions que deux. Et par ainſi furent bien aiſes de nôtre retour. Apres quoy, le lendemain vint le Devin du quartier crier comme vn deſeſperé à l'endroit de nótre barque. Ne ſachans ce qu'il vouloit dire on l'envoya querir dans vn petit bateau, & nous vint haranguer, & dire que les Armouchiquois eſtoient dans les bois qui les venoient attaquer, & qu'ils avoient tué de leurs gens qui eſtoient à la chaſſe: & partant que nous deſcendiſſions à terre pour les aſſiſter. Ayans ouï ce diſcours qui ne tendoit à rien de bon, ſelõ nôtre iugement, nous lui dimes que noz journées eſtoient limitées & noz vivres auſſi, & qu'il nous convenoit gaigner païs. Se voyant éconduit il dit que devant qu'il fuſt deux ans il faudroit qu'ilz tuaſſent tous les Normans, ou que les Normans les tuaſſent. Nous-nous mocquames de lui, & lui dimes que nous allions mettre nôtre barque devant leur Fort pour les aller tous ſaccager. Mais nous ne le fimes pas. Car nous partimes ce jour là : & ayans vent contraire, nous-nous mimes à l'abri d'vne petite ile, où nous fumes deux jours : pendant leſquels l'vn alloit tirer aux Canars pour la proviſion, l'autre faiſoit la cuiſine: & le Capitaine Champ-doré & moy allions le long des rochers avec marteaux & cizeaux cherchans s'il y auroit point quelques mines. Ce que faiſans nous trouvames de

Ruſe d'vn Antmoin ou devin Sauvage.

Mine d'acier.

Acier en quantité parmi les roches, lequel fut depuis fondu par le ſieur de Poutrincourt, qui en fit des lingots, & ſe trouva acier fort fin, duquel il fit faire vn couteau qui trenchoit comme vn raſoir, lequel à nôtre retour il montra au Roy.

De là nous allames en trois journées à l'ile Saincte-Croix eſtans ſouvent contrariez des vents. Et pour ce que nous avions mauvaiſe conjecture ſur les Sauvages que nous avions veu en grand nombre à la riviere Sainct-Iean, & que la troupe qui eſtoit partie du Port Royal eſtoit encore à *Menane* (ile entre ledit Port Royal & Saincte Croix) deſquels nous ne nous voulions pas fier, nous faiſions bon guet la nuit: pendant lequel nous oyons ſouvent les voix des Loups-marins qui reſſembloient préque celles des Chat-huans: choſe contraire à l'opinion de ceux qui ont dit & écrit que les poiſſons n'avoient point de voix.

Menane.

Bon guet.

Voix de Loups-marins.

Arrivée en l'ile Saincte-Croix. Etat d'icelle.

Arrivez que nous fumes en ladite ile de Saincte Croix, nous y trouvames les batimés y laiſſez tout entiers, fors que le magazin eſtoit découvert d'vn côté. Nous y trouvames encores du vin d'Heſpagne au fond d'vn muy, duquel nous beumes, & n'eſtoit gueres gaté. Quant aux jardins, no⁹ y trouvames des choux, ozeilles, & laictues, dont nous fimes cuiſine. Nous y fimes auſſi de bons patez de tourtres qui ſont la frequentes dans les bois. Mais les herbes y ſont ſi hautes, qu'on ne pouvoit

voit les trouver quand elles estoient tuées & tombées à terre. La cour y estoit pleine de tonneaux entiers, lesquels quelques matelots mal disciplinez brulerent pour leur plaisir, dont jeu horreur quand ie le vi, & iugeay mieux que devant que les Sauvages estoient (du moins civilement) plus humains & plus gens de bien que beaucoup de ceux qui portent le nom de Chrétien, ayans depuis trois ans pardonné à ce lieu, auquel ilz n'avoient point seulement pris vn morceau de bois, ni du sel qui y estoit en grande quantité dur comme roche.

Sauvages de meilleure nature que beaucoup de Chrétiens.

Au partir de là nous vimmes mouïller l'ancre parmi vn grand nombre d'iles confuses, où nous ouimes quelques Sauvages, & criames pour les faire venir. Ilz nous r'évoyerent le méme cri. Aquoy vn des nôtres repliqua *Oüen kirau*, c'est à dire, qui estes vous. Ilz ne voulurent se declarer. Mais le lendemain *Oagimont* Sagamos de cette riviere nous vint trouver, & coneumes que c'estoit lui que nous avions ouï. Il se disposoit pour suivre *Membertou* & sa troupe, à la guerre, là où estant il fut griévement blessé, comme i'ay dit en mes vers sur ce sujet. Ce *Oagimont* ha vne fille ágée d'environ onze ans bien aggreable, laquelle le sieur de Poutrincourt desiroit avoir, & la lui a plusieurs fois demandé, pour la bailler à la Royne, lui promettant que jamais il n'auroit faute de blé, ni d'autre chose: mais onques il ne s'y est voulu accorder.

Amour des Sauvages envers leurs enfans.

Estant entré en nôtre barque il nous accompagna iusques à la pleine mer, là où il se mit en sa chaloupe pour s'en retourner, & de nôtre part tendimes au Port Royal où nous arrivames avant le jour, mais fumes devant nôtre Fort iustement sur le point que la belle Aurore commençoit â montrer sa face vermeille sur le sommet de noz côtaux chevelus. Le monde estoit encore endormi, & n'y en eut qu'vn qui se leva au continuel abbayement des chiens; mais nous fimes bien reveiller le reste à force de mousquetades, & d'éclats de trompettes. Le sieur de Poutrincourt estoit arrivé le jour de devant de son voyage des Mines, où nous avõs dit qu'il devoit aller: & l'autre jour precedent estoit arrivée la barque qui avoit porté partie de nos ouvriers à *Campseau*. Si bien que tout assemblé il ne restoit plus que de preparer les choses necessaires à nôtre embarquement. Et en cet affaire nous vint bien à point le moulin à eau. Car autrement il n'y eust eu aucun moyen de preparer assez de farines pour le voyage. Mais en fin nous en eumes de reste, que l'on bailla aux Sauvages pour se souvenir de nous.

Arrivée au Port Royal.

Port de Campſeau: Partement du Port Royal: Brumes de huits iours: Arc-en-ciel paroiſſant dans l'eau: Port Savalet: Culture de la terre exercice honorable: Regrets des Sauvages au partir du ſieur de Poutrincourt: Retour en France: Voyage au mont Sainct Michel: Fruits de la Nouvelle France preſentez au Roy: Voyage en la Nouvelle France depuis le retour dudit ſieur de Poutrincourt: Lettre miſsive dudit ſieur au ſainct Pere à Rome.

CHAP. XLVIII.

VN le point qu'il fallut dire Adieu au Port Royal, le Sieur de Poutrincourt envoya ſon peuple les vns apres les autres trouver le navire à *Campſeau*, qui eſt vn Port entre ſept ou huit iles où les navires peuvent eſtre à l'abri des vents: & là y a vne Baye profonde de plus de quinze lieuës, & large de ſix ou ſept: ledit lieu diſtant dudit Port Royal de plus de cent cinquante lieuës. Nous avions vne grãde barque, deux petites, & vne chaloupe. Dans l'vne des petites barques on mit quelques gẽs que l'õ envoya devant. Et le 30. de Iuillet partirent les deux autres. I'eſtois dans la grãde, cõduite par le ſieur de Chãp-doré. Mais le ſieur de Poutrincourt voulant voir vne fin de noz blez ſemez, attendit la maturité d'iceux, & demeura

Deſcription du port de Cipſeau.

Partemẽt du Port Royal.

encore onze jours apres nous. Cependant nôtre premiere journée ayant eſté au Paſſage du Port Royal, le lendemain les brumes vindrent ſe repandre ſur la mer, qui nous tindrẽt huit jours entiers, durant leſquels c'eſt tout ce que nous ſceumes faire que de gaigner le Cap de Sable, lequel nous ne vimes point.

Brumes de huit iours.

En ces obſcuritez Cymmeriennes ayans vn jour ancré en mer à-cauſe de la nuit, nôtre ancre ruza tellement qu'au matin la marée nous avoit porté parmi des iles, & m'étonne que nous ne nous perdimes au choc de quelque rocher. Au reſte pour le vivre le poiſſon ne nous manquoit point. Car en vne demie heure nous pouvions prendre des Moruës pour quinze jours, & des plus belles & graſſes que j'aye jamais veu, icelles de couleur de carpes: ce que ie n'ay onques reconeu qu'en cet environ dudit Cap de Sable: lequel apres que nous eumes paſſé, la marée (qui vole en cet endroit) nous porta en peu de temps juſques à la Héve, ne penſans eſtre qu'au port du Mouton. Là nous demeurames deux jours, & dans le Port méme nous voyions mordre la Moruë à l'hameçon. Nous y trouvames force grozelles rouges, & de la marcaſſite de mine de cuivre. On y fit auſſi quelque troquement de pelleteries avec les Sauvages.

Peril.

Belles Moruës en abondance.

Port de la Heve

De là en avant nous eumes vent à ſouhait & durant ce temps avint vne fois qu'eſtant ſur la prouë ie criay à nôtre conducteur le ſieur de Champ-doré que nous allions toucher,

penſant voir le fond de la mer: mais ie fus deceu par l'Arc-en-ciel qui paroiſſoit avec toutes ſes couleurs dedans l'eau, cauſé par l'ombrage que faiſoit ſur icelle nôtre voile de Beaupré oppoſé au ſoleil, lequel aſſemblant ſes rayons dans le creu dudit voile, ainſi qu'il fait dans la nue, iceux rayons eſtoient contraints de reverberer dans l'eau, & faire cette merveille. En fin nous arrivames à quatre lieuës de *Campſeau* à vn port où faiſoit ſa pecherie vn bon vieillart de ſainct Iean de Lus nommé le Capitaine Savalet, lequel nous receut avec toutes les courtoiſies du monde. Et pour autant que ce Port (qui eſt petit, mais treſ-beau) n'a point de nom, ie l'ay qualifié ſur ma Charte geographique du nom de Savalet. Ce bõ perſonage nous dit que ce voyage là eſtoit le quarante-deuxiéme qu'il faiſoit par dela, & toutefois les Terre-neuviers n'en font tous les ans qu'vn. Il eſtoit merveilleuſement content de ſa pecherie, & nous diſoit qu'il faiſoit tous les jours pour cinquante eſcus de Moruës: & que ſon voyage vaudroit dix mille francs. Il avoit ſeze hommes à ſes gages: & ſon vaiſſeau eſtoit de quatre-vingtz tonneaux, qui pouvoit porter cent milliers de moruës ſeches. Il eſtoit quelquefois inquieté des Sauvages là cabannez, leſquels trop privément & impudemment alloient dans ſon navire, & lui emportoient ce qu'ilz vouloiét. Et pour eviter cela il les menaçoit que nous viendrions & les mettriõs tous au fil de l'epée,

Arc celeſte paroiſſant dans l'eau.

Port Savalet.

42 voyages faits en la Terre neuve.

Bonne pecherie.

Sauvages importũs.

A 150. lieuës lontz craignent les François habitans par dela.

s'ilz lui faisoient tort. Cela les intimidoit, & ne lui faisoient pas tout le mal qu'autrement ils eussent fait. Neantmoins toutes les fois que les pécheurs arrivoient avec leurs chaloupes pleines de poissons, ilz choisissoiét ce que bon leur sembloit, & ne s'amusoient point aux Moruës, ains prenoient des Merlus, Bars, ou Fletans qui vaudroient ici à Paris plus de quatre écus, & paraventure six, ou plus. Car c'est vn merveilleusement bon manger, quand principalement ilz sont grands & épais de six doigts, comme ceux qui se pechoient là. Et eust esté difficile de les empecher en cette insolence, d'autant qu'il eust toujours fallu avoir les armes en main, & la besongne fust demeurée. Or l'honneteté de cet homme ne s'étendit pas seulement envers nous, mais aussi envers tous les nótres qui passerent à son Port, car c'estoit le passage pour aller & venir au Port Royal. Mais il y en eut quelques vns de ceux qui nous vindrent querir, qui faisoient pis que les Sauvages, & se gouvernoient envers lui comme fait ici le gen-d'arme chez le bon homme : chose que i'ouï fort à regret.

Honneteté de Sauvalet.

Nous fumes là quatre jours à-cause du vent contraire. Puis vimmes à *Campseau*, où nous attendimes l'autre barque, qui vint deux jours apres nous. Et quant au sieur de Poutrincourt si tot qu'il vit que le blé se pouvoit cueillir, il arracha du segle avec la racine pour en montrer pardeça la beauté, bonté & de-

mésurée hauteur. Il fit aussi des glannes des autres sortes de semences, froment, orge, avoine, chanvre, & autres, à méme fin : ce que ceux qui sont allez ci devant au Bresil, & à la Floride n'ont point fait. En quoy i'ay à me réjouïr d'avoir esté de la partie, & des premiers culteurs de cette terre. Et à ce ie me suis pleu d'autant plus que ie me remettoy devant les ïeux nôtre ancien pere Noé grand Roy, grand Prétre, & grand Prophete, de qui le métier estoit d'estre laboureur & vigneron : & les anciens Capitaines Romains *Serranus*, qui fut trouvé semant son champ lors qu'il fut mandé pour conduire l'armée Romaine : & *Quintus Cincinnatus*, lequel tout poudreux labouroit quatre arpens de terre à téte nue & à estomach découvert, quand l'huissier du Senat lui apporta les lettres de Dictature : de sorte que cetui huissier fut contraint le prier de vouloir se couvrir avant que lui declarer sa charge. M'estant pleu à cet exercice, Dieu a beni mon petit travail, & ay eu en mon jardin d'aussi beau froment qu'il y sçauroit avoir en France, duquel ledit sieur de Poutrincourt me donna vne glanne quand il fut arrivé audit Port de *Campseau*.

Moissons.

Culture de la terre exercice honorable

Il estoit prét de dire Adieu au Port Royal, quand voici arriver *Membertou*, & sa compagnie, victorieux des Armouchiquois. Et pour ce que i'ay fait vne descriptionn

Retour des Sauvages, de la guerre.

de cette guerre en vers François, ie n'en veux point ici remplir mon papier, estant desireux d'abbreger plustot que de chercher nouvelle matiere. A la priere dudit Membertou il demeura encore vn jour. Mais ce fut la pitié au partir, de voir pleurer ces pauvres gens, lesquels on avoit toujours tenu en esperance que quelques vns des nôtres demeureroient aupres d'eux. En fin il leur fallut promettre que l'an suivant on y envoyeroit des menages & familles pour habiter totalement leur terre, & leur enseigner des métiers pour les faires vivre comme nous. En quoy ilz se consolerent aucunement. Il y restoit dix bariques de farines qui leur furét baillées avec les blez de nôtre culture, & la possession du manoir, s'ilz vouloient en vser. Ce qu'ilz n'ōt pas fait. Car ils ne peuvent estre cōstans en vne place & vivre comme ilz font.

Pleurs des Sauvages au partir des François.

L'onzieme d'Aoust ledit de sieur Poutrincourt partit lui neufieme dudit Port Royal dans vne chaloupe pour venir à *Campseau*: Chose merveilleusement hazardeuse de traverser tant de bayes & mers en vn si pètit vaisseau chargé de neuf personnes, des vivres necessaires au voyage, & d'assez d'autres bagages. Estans arrivés au Port du Capitaine Savalet il leur fit tout le bon accueil qu'il lui fut possible: & de là nous vindrent voir audit *Campseau*, où nous demeurames encore huit jours.

Partemēt du sieur de Poutrincourt.

Le troiſiéme jour de Septembre nous levames les ancres, & avec beaucoup de difficultés nous ſortimes hors les briſans qui ſont aux environs dudit *Campſeau*. Ce que noz mariniers firent avec deux chaloupes qui portoient les ancres bien avant en mer pour ſoutenir nôtre vaiſſeau, à fin qu'il n'allât donner contre les rochers. En fin eſtans en mer on laiſſa à l'abandon l'vne deſdites chaloupes, & l'autre fut tirée dans le Ionas, lequel outre nôtre charge portoit cent milliers de Moruës, que ſeches, que vertes. Nous eumes aſſez bon vent juſques à ce que nous approchames les terres de l'Europe. Mais nous n'aviõs pas tout le bon traitement du monde, par ce que, comme i'ay dit, ceux qui nous vindrent querir preſumans que nous fuſſions morts, s'eſtoient accommodez de noz rafraichiſſemens. Nos ouvriers ne beurent plus de vin depuis qu'ils nous eurent quitté au Port Royal: Et nous n'en avions gueres, par ce que ce qui nous abondoit fut beu ioyeuſement en la compagnie de ceux qui nous apporterent nouvelles de France.

Depart de la Nouvelle Frãce.

Briſans ce ſont rochers à fleur d'eau, cõtre leſquels la mer briſe.

Traitement de mer.

Le vingtſixieſme de Septembre nous eumes en veuë les iles de Sorlingues, qui ſont à la pointe de Cornuaille en Angleterre. Et le vingthuitieme penſans venir à Sainct-Malo, nous fumes contraints de relacher à Roſcoff en la baſſe Bretagne faute de bon vent, où nous demeurames deux jours & demi à nous rafraichir. Nous avions vn Sauvage qui ſe

veuë des iles de Sorlingues: puis de la Frãce.

trouvoit assés étonné de voir les batimens, clochers, & moulins à vent de France: méme les femmes qu'il n'avoit onques veu vetuës à nôtre mode. De Roscoff nous vimmes avec bon vent rendre graces à Dieu à Sainct-Malo. En quoy ie ne puis que ie ne loüe la prevoyante vigilance de nôtre Maitre de navire Nicolas Martin, de nous avoir si dextrement cõduit, en vne telle navigation, & parmi tant d'escueils & Capharées rochers dont est remplie la côte d'entre le Cap d'Ouessans & ledit Sainct-Malo. Que si cetui-ci est loüable en ce qu'il a fait, le Capitaine Foulques ne l'est moins de nous avoir mené parmi tant de vens contraires en des terres inconuës où ont esté jettez les premiers fondemens de la Nouvelle France.

Voyage au Mont Sainct-Michel.

Ayans demeuré trois ou quatre jours à Sainct-Malo, nous allames le sieur de Poutrincourt, son fils, & moy, au mont Sainct-Michel, où nous vimes les Reliques, fors le Bouclier de ce Sainct Archange. Il nous fut dit que le sieur Evéque d'Avranches depuis quatre ou cinq ans avoit defendu de le plus montrer. Quant au batiment il merite d'estre appellé la huitiéme merveille du monde, tant il est beau & grand sur la pointe d'vne roche seule au milieu des ondes quand la mer est en son plein. Vray est qu'on peut dire que la mer n'y venoit point quand ledit batiment fut fait. Mais ie repliqueray, qu'en quelque façon que ce soit il est admirable. La plainte

Huitiéme merveille du monde

qu'il y peut avoir en ce regard eſt que tant de ſuperbes edifices ſont invtils pour le jourd'hui, ainſi qu'en la pluſpart des Abbaïes de France. Et à la mienne volonté que par les engins de quelque Archimede ilz peuſſent eſtre tranſportés en la Nouvelle-France pour y eſtre mieux employés au ſervice de Dieu & du Roy. Au retour nous vimmes voir la pécherie des Huitres à Cancale.

Apres avoir ſejourné huit jours à Sainct Malo nous vimmes dans vne barque à Honfleur: où nous ſervit de beaucoup l'experience du ſieur de Poutrincourt, lequel voyant que noz conducteurs eſtoient au bout de leur Latin, quand ilz ſe virent entre les iles de Iersey & Sart (n'ayans accoutumé de prendre cette route, où nous avions eſté pouſſez par vn grand vent d'Eſt-Sueſt accompagné de brumes & pluies) il print ſa Charte marine en main, & fit le Maitre de navire, de maniere que nous paſſames le Raz-Blanchart (paſſage dangereux à des petites barques) & vimmes à faiſe ſuivans la cóte de Normandie à Honfleur. Dont Dieu ſoit loué eternellement. Amen.

Induſtrie du ſieur de Poutrincourt.

Eſtans à Paris ledit ſieur de Poutrincourt repreſenta au Roy les fruits de la terre d'où il venoit, & ſpecialement le blé, froment, ſegle, orge, & avoine, cõme eſtant la choſe la plus precieuſe qu'on puiſſe rapporter de quelque païs que ce ſoit. Il euſt eſté bien ſeant de vouër ces

Moiſſon de la Nouvelle Fr. monstrées au Roy.

premiers fruits à Dieu, & les mettre entre les enseignes de triõphe en quelque Eglise, à trop meilleure raison que les premiers Romains, lesquels presentoient à leurs dieux & deesses champestres *Terminus*, *Seia*, & *Segesta* les premiers fruits de leur culture, par les mains des sacrificateurs des champs instituez par *Romulus*, qui fut le premier ordre en la Nouvelle Rome, lequel avoit pour blason vn chapeau d'épics de blé.

Plin liv. 18. chap. 2.

Outardes presentées au Roy.

Ledit sieur de Poutrincourt avoit nourri vne dixaine d'Outardes prises au sortir de la coquille, lesquelles il pensoit faire toutes apporter en France, mais il y en a eu cinq de perduës, & les autres cinq il les a baillées au Roy, qui en a eu beaucoup de contentement, & sont à Fonteine-Belleau.

Privilege des Castors conferue au sieur de Monts.

Sur la belle montre des fruits de ladite terre, le Roy confirma au sieur de Monts le privilege de la traite des Castors avec les Sauvages, àfin de lui donner moyen d'établir ses colonies en la Nouvelle France. Et moyennant ce au mois de Mars dernier mille six cens huit il y envoya trois navires garnis de bõs ouvriers & de familles, pour commencer des Republiques Chrétiennes & Françoises, lesquelles Dieu vueille benir & accroitre.

Nouvelles de la Nouvelle Fr. depuis mõtre de sort.

Lesdits navires estans de retour nous auons eu rapport par le sieur de Champ-doré, & autres, de l'état du païs que nous avions laissé, & de la beauté emerveillable des blez que le sieur de Poutrincourt avoit semé avant que

partir: enſemble des graines qui ſont tombées és jardins, leſquelles ont tellement repullulé, que c'eſt choſe incroyable. *Membertou* avoit recuilli ſix ou ſept barriques des blez que nous avions ſemé: & en avoit encore vne de reſte, qu'il reſervoit pour les François qu'il attendoit, leſquels arrivãs il ſaluë de trois coups de mouſquet, & de feuz de joye. Quand on lui reprocha qu'il avoit mangé noz pigeons que nous y avions laiſſé, il ſe mit à pleurer, & embraſſer celui qui le lui reprochoit, diſant que ſçavoient eſté les *Macharoa*, c'eſt à dire les gros oiſeaux, qui ſont les Aigles, leſquels en mangeoient bien du temps que nous y eſtiõs. Au reſte tous grands & petits, demandoient comme nous-nous portions, nommans vn chacun par ſon nom, qui eſt vn témoignage de grande amitié.

Du Port Royal ledit ſieur de Champ-doré alla juſques à *Choüakoet* commencement de la terre des *Armouchiquois*, là où il pacifia cette nation avec les *Etechemins*. Ce qui ne fut ſans ſolennité. Car comme il en eut ouvert le propos, le Capitaine qui eſt aujourd'hui là au lieu d'Olmechin, nommé *Aſtikou*, homme grave & de belle preſtance quelque Sauvage qu'il ſoit, demanda qu'on lui envoyaſt quelqu'vn de la part deſdits Etechemins, & qu'il traiteroit avec lui. *Oagimont Saganios* de la riviere Saincte-Croix fut delegué à cet effect, & ne s'y vouloit point fier, mais ſouz l'aſſeurance des François il y alla. On fit quelques preſens

à *Astikou*, lequel sur le propos de paix commença à haranguer les siens, & leur remontrer les choses qui les devoient induire à y entendre. A quoy ilz condescendirent, faisans vne exclamation à chacun article qu'il leur proposoit. Il y a cinq ans que le sieur de Monts avoit accordé semblablement ces nations, & leur avoit declaré qu'au premier qui commenceroit la guerre il seroit ennemi, & le poursuivroit. Mais apres son retour en France ilz ne peurent se contenir en paix & tuerent les Armouchiquois vn Sauvage Souriquois nommé *Panoniac*, lequel alloit vers eux troquer des marchandises qu'il avoit pris au magazin dudit sieur de Monts. A l'occasion de ce meurtre arriva la guerre mentionnée cidessus, conduite souz l'enseigne du *Sagamos Memberton:* Ladite guerre faite au lieu là où ie viens de dire que le sieur de Champ-doré a traité la paix cette année.

Champlein.

Le sieur Champlein est en vne autre part, sçavoir en la grande riviere de *Canada* pres le lieu où avoit hiverné le Capitaine Iacques Quartier, là où il s'est fortifié, ayant mené des menages avec du bestial, & diverses sortes d'arbres fruitiers. Il y a quantité de vignes, & d'excellente chanve là où il est, que la terre produit d'elle-méme. Il n'est pas hõme pour demeurer en repos, & attendons bien-tot nouvelles de l'entiere découverte de cette grande & nompareille riviere, & des païs

qu'elle arrouſe d'vne part & d'autre, par la diligence dudit Champlein.

Reſolution du ſieur de Poutrincourt.

Quant au ſieur de Poutrincourt ſon deſir eſt immuable en cette reſolution d'habiter & orner ſa province, y mener ſa famille, & de toutes ſortes de metiers neceſſaires à la vie humaine. Ce qu'il continuera d'effectuer, Dieu aidant, toute cette année mille ſix cens neuf, & tant qu'il aura force & vigueur il fera de méme, pour y vivre ſouz l'obeïſſance du Roy. Et d'autant que ſon premier but eſt d'établir là la Religion Chrétienne, & à icelle amener ces pauvres peuples, leſquels ne deſirent autre choſe que de ſe conformer à nous en tout bien, il a eſté d'avis de demander la benediction du Pape de Rome premier Euéque en l'Egliſe, par vne miſſive faite de ma main au temps que i'ay commencé cette hiſtoire, laquelle a eſté envoyée à ſa Sainctеté avec lettres du Roy, au mois d'Octobre dernier, mille ſix cens huit. Et pour ce qu'elle ſert à nôtre ſujet ie l'ay bien voulu coucher ici.

BEATISSIMO DOMINO NOSTRO PAPÆ PAVLO V. PONTIFICI MAXIMO.

Matth.24 vers.14.

BEATISSIME Pater, divinæ Veritatis, & veræ Divinitatis oraculo scimus Evangelium regni cœlorum esse prædicandum in vniverso orbe in testimonium omnibus gentibus, antequã veniat cõsummatio. *Vnde (quoniam in suum occasum ruit mũdus) Deus his postremis temporibus recordatus misericordiæ suæ suscitavit homines fidei Christianæ athletas fortissimos vtriusque militiæ duces, qui zelo propagandæ Religionis inflammati per multa pericula Christiani nominis gloriam non solùm in vltimas terras, sed & in mundos novos (vt ita loquar) deportaverunt. Res ardua quidem: sed*

Invia virtuti nulla est via ------

inquit Poëta quidam vetus. Ego IOANNES DE BIEN-COVR, *vulgò* DE POVTRINCOVR *vitæ religionis amator & assertor perpetuus, vestræ Beatitudinis seruus minimus, pari (ni fallor) animo ductus, vnus ex multis devovi me pro Christo & salute populorum ac silvestrium (vt vocant) hominum qui Novæ Franciæ novas terras incolunt:*

Psal.44. *eóque nomine iam relinquo populum meum, & domum*

rum patris mei, vxorémque & liberos periculorum meorum consortes facio, memor scilicet quod Abrahamus pater credentium idem fecerit, ignotámque sibi regionem Deo duce peragrarit, quam possessurus esset populus de semore eius veri Dei, veræque religionis cultor. Non equidem peto terram auro argentóque beatam, non exteras spoliare gentes mihi est in animo: Sat mihi gratia Dei (si hanc aliquo modo consequi possim) terræque mihi Regio dono concessæ, & maris annuus proventus, dummodo populos lucrifaciam Christo. Messis quidem multa, operarii pauci. *Qui enim splendidè vivunt, aurúmque sibi congerere curãt hoc opus negligũt, scilicet hoc sæculũ plus æquo diligẽtes. Quibus verò res est angusta domi tantæ rei molem suscipere nequeunt, & huic oneri ferendo certè sunt impares. Quid igitur? An deserendum negotium verè Christianum & planè divinum? Ergo frustra sex iam ab annis tot sustinuimus labores, tot evasimus pericula, tot vicimus (dum ista meditamur) animi perturbationes? Minimè verò. Cùm enim* timentibus Deum omnia cooperentur in bonum, *non est dubium quin Deus, pro cuius gloria Herculeum istud opus aggredimur adspiret votis nostris, qui quondam populum suum Israelem* portavit super alas aquilarum, *& perduxit in terram melle & lacte fluentem. Hac spe fretus, quicquid est mihi seu facultatum, seu corporis vel animi virium, in re tam nobili libenter & alacri animo expendere non vereor, hoc præsertim tempore quo silent arma, nec datur virtuti suo fungi munere, nisi si in Turcas mucrones*

Genes. 12.

Matth. 9. vers. 37.

Rom. 8. vers. 28.

Exod. 19. vers. 4.

nostros converterimus. Sed est quod vtiliùs pro re Christiana faciamus, si populos istos latissimè patentes in Occidentali plaga ad Dei cognitionem adducere conemur. Non enim armorum vi sunt ad religionem cogendi. Verbo tantùm & doctrina est opus, iuncta bonorum morum disciplina: quibus artibus olim Apostoli, sequentibus signis, maximam hominum partem sibi, Deóque, & Christo eius conciliaverunt: itáque verum extitit illud

Psal. 27. vers. 45. *quod scriptum est:* Populus quem non cognovi servivit mihi, in auditu auris obedivit mihi, &c. Filij alieni mentiti sunt mihi, &c. *Filij quidem alieni sunt populi Orientales iam à fidè Christiana alieni, in quos propterea torqueri potest illud Evangelij quod iam adimpletum videmus:*

Matth. 21 vers. 43. Auferetur à vobis regnum Dei, & dabitur genti facienti fructus eius. *Ecce igitur nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis, quâ Deus visitabit & faciet redemptionem plebis suæ, & populus qui eũ non cognovit, serviet ipsi, sed & in auditu auris obediet, si me indignum servum tanti muneris ducem esse patiatur. Qua in re Beatitudinis vestræ charitatem per viscera misericordiæ Dei nostri deprecor, auctoritatem imploro, adiuro sanctitatem, vt mihi ad illud opus iamiam properanti, vxori charissimæ, ac liberis; necnon domesticis, sociisque meis vestram benedictionem impertiri dignemini, quam certa fide credo nobis plurimum ad salutem non solùm corporis, sed etiam animæ, addo & ad terræ nostræ vbertatem & propositi nostri felicitatem, profuturum. Faxit Deus Optimus Maximus,*

Faxit Dominus noster & Salvator Jesus Christus,
Faxit vnà & Spiritus sanctus, vt in altissima
Principis Apostolorum puppi sedentes per multa sæ-
cula Ecclesiæ sanctæ clavum tenere posſitis, & in
diebus vestris (quæ vestra sanè maxima gloria est)
illud adimpletum vidère quod de Christo à sancto
Propheta vaticinatum est : Adorabunt eum *Psal.71.*
omnes Reges terræ : omnes gentes ſer- *vers.11.*
vient ei.

Vestræ Beatitudinis filius humillimus ac devotissimus IOANNES DE BIENCOVR.

TROISIEME LIVRE DE L'HISTOIRE DE LA NOUVELLE-FRANCE CONTENANT les Mœurs & façons de vivre des peuples, & le Rapport des terres & mers dont a esté fait mention és livres precedens.

PREFACE.

DIEV Tout-puissant en la creation de ce monde s'est tant pleu en la diversité, que, soit au ciel, soit en la terre, soit dessous icelle, ou au profond des eaux, en tout lieu reluisent les effects de sa puissance & de sa gloire. Mais c'est vne merveille qui surpasse toutes les autres, qu'en vne méme espece de creature, ie veux dire en l'Homme, se trouvent beaucoup de varietez plus qu'és autres choses creées. Car si on le considere en la face, il ne s'en trouvera pas deux qui se ressemblent en tout point. Si on le prent par la voix, c'en est tout de méme: si par la parole, toutes nations ont leur langage propre & particulier, par lequel l'vne est distinguée de l'autre. Mais és mœurs & façons de vivre il y a vne merveilleuse variation. Ce que nous voyons à l'œil en nôtre

voisinage, sans nous mettre en peine de passer des mers pour en avoir l'experience. Or d'autant que c'est peu de chose de sçavoir que des peuples sont differens de nous en mœurs & coutumes, si nous ne sçavõs les particularitez d'icelles: peu de chose aussi de ne sçavoir que ce qui nous est proche: ains est vne belle science de conoitre la maniere de vivre de toutes les nations du monde, pour raison dequoy Vlysses a esté estimé d'avoir beaucoup veu & coneu: il m'a semblé necessaire de m'exercer en ce troisieme livre sur ce suiet, pour ce qui regarde les nations desquelles nous avons parlé, puis que ie m'y suis obligé, & que c'est vne des meilleures parties de l'Histoire, laquelle sans ceci seroit fort defectueuse, n'ayant que legerement & par õccasion touché ci-dessus ce que i'ay reservé à dire ici. Ce que ie fay aussi, afin que s'il plait à Dieu avoir pitié de ces pauvres peuples, & faire par son sainct Esprit qu'ilz soient amenés à sa bergerie, leurs enfans sachent à l'avenir quels estoient leurs peres, & benissent ceux qui se seront employés à leur conversion, & à la reformation de leur incivilité. Prenons donc l'homme par sa naissance, & apres avoir à peu prés remarqué ce qui est du cours de sa vie, nous le conduirons au tombeau, pour le laisser reposer, & nous donner aussi du repos.

CHAP. I.

De la Naissance.

L'AVTHEVR du livre de la Sapience dite de Salomon nous témoigne vne chose tres-veritable, qu'*vne pareille entrée est à tous à la vie, & vne pareille issuë.* Mais chacun peuple a apporté quelque ceremonie apres ces choses accomplies. Car les vns ont pleuré, de voir que l'homme vinst naitre sur le theatre de ce monde, pour y estre cõme vn spectacle de miseres & calamités. Les autres s'en sont réjouïs, tant pour ce que la Nature a donné à chacune creature vn desir de la conservatiõ de son espece, que pour ce que l'homme ayãt esté rendu mortel par le peché, il desire r'entrer aucunement à ce droit d'immortalité perdu, & laisser quelque image visible de soy par la generation des enfans. Ie ne veux ici discourir sur chacune nation, car ce seroit chose infinie. Mais ie diray que les Hebrieux à la naissance de leurs enfans leurs faisoient des ceremonies particulieres rapportées par le Prophete Ezechiel, lequel ayant charge de representer à la ville de Ierusalem ses abominations il lui reproche & dit qu'elle a esté extraite & née du païs des Cananeens, que son pere estoit Amorrheen, & sa mere Hetheenne. *Et quant à ta naissance* (dit-il) *au iour que tu naquis ton nombril ne fut point coupé, & tu ne fus point lavée en eau, pour estre addoucie,*

Ezech. 16 vers. 2. & 4.

ni salée de sel, ni aucunement emmaillottée. Les Cimbres mettoient leurs enfans nouveaux-nés parmi les neges, pour les endurcir: Et les François les plongeoient dedans le Rhin, pour conoitre s'ils estoient legitimes: car s'ils alloient au fond ils estoient reputez batars, & s'ilz nageoient dessus l'eau ils estoient legitimes, quasi comme voulans dire que les François naturelement doivent nager sur les eaux. Quant à noz Sauvages de la Nouvelle-Frãce, lors que i'estois pardela ne pensant rien moins qu'à cette histoire, ie n'ay pas pris garde à beaucoup de choses que i'auroy peu observer; mais toutefois il me souvient que cõme vne femme fut delivrée de son enfant on vint en nôtre Fort demander fort instamment de la graisse, ou de l'huile, pour la lui faire avaller avant que teter, ni prendre aucune nourriture. De ceci ilz ne sçavent rẽdre aucune raison, sinon que c'est vne lõgue coutume. Sur quoy ie conjecture que le diable (qui a toujours emprunté les ceremonies de l'Eglise tant en l'ancienne, qu'en la nouvelle loy) a voulu que son peuple (ainsi j'appelle ceux qui ne croyẽt point en Dieu & sont hors de la communion des Saincts) fust oint comme le peuple de Dieu: laquelle onction il a fait interieure par ce que l'onction spirituele des Chrétiens est telle.

Iulian. Imp. in don Car. 7. Claudian. in Ruffin. lib. 2. August. epist. ad Maxim. Philos.

CHAP. II.

De l'Impoſition des Noms.

POVR l'impoſition des noms ilz les donnent par tradition, c'eſt à dire qu'ils ont des noms en grande quantité leſquels ilz choiſiſſent & impoſent à leurs enfans. Mais le fils ainé volõtiers porte le nom de ſon pere, en adjoutant vn mot diminutif au bout: comme l'ainé de *Membertou* s'appellera *Membertouchis*, quaſi Le petit, ou le jeune *Membertou*. Quant au puiſné il ne porte le nom du pere, ains on lui en impoſe vn à volonté: & ſon puiſné portera ſon nom avec vne addition de ſyllabe: comme le puiſ-né de *Membertou* s'appelle *Actaudin*, celui qui ſuit apres s'appelle *Actaudinech*. Ainſi *Memẽbourré* avoit vn fils nommé *Semcoud*, & ſon puiſ-né s'appelloit *Semcoudech*. Ce n'eſt pas toutefois vne regle d'adjouter cette terminaiſon *ech*. Car le puiſ-né de *Panoniac* (duquel eſt fait mention en la guerre de *Membertou* contre les Armouchiquois que i'ay décrit entre les Muſes de la Nouvelle-France) s'appelloit Panoniagués: de maniere que cette terminaiſon ſe fait ſelon que le nom precedent le deſire. Mais ilz ont vne coutume que quand ce frere ainé, ou pere eſt mort, ilz changent de nom, pour eviter la triſteſſe que la reſſouvenance des decedez

leur pourroit apporter. C'eſt pourquoy apres le decés de *Memembourré*, & *Semcoud* (qui ſont morts cet hiver dernier) *Semcoudech* a quitté le nom de ſon frere, & n'a point pris celui de de ſon pere, ains s'eſt fait appeller Paris, par ce qu'il a demeuré à Paris. Et apres la mort de *Panoniac*, *Panoniagués* quitta ſon nom, & fut appellé Roland par l'vn des nótres. Ce que ie trouve eſtre mal & inconſiderément fait de prophaner ainſi les noms des Chrétiens & les impoſer à des infideles: comme i'ay memoire d'vn autre qu'on a appellé Martin. Alexandre le grand (quoy que Payen) ne vouloit point qu'aucun portaſt ſon nom qu'il ne s'en rendiſt digne par la vertu. Et comme vn jour vn ſoldat portant le nom d'Alexandre fut accuſé devant lui d'eſtre voluptueux & paillard, il lui commanda de quitter ce nom, ou de chãger ſa vie.

Les Breſiliens (à ce que dit Iean de Leri, lequel i'ayme mieux ſuivre en ce qu'il a veu, qu'vn Heſpagnol) impoſent à leurs enfans les noms des premieres choſes qui leur viennent au devant, comme s'il leur vient en imagination vn arc avec ſa corde, ils appelleront leur enfant *Ourapacen*, qui ſignifie l'arc & la corde. Et ainſi conſequemment pour le regard de noz Sauvages ils ont aujourd'hui des noms ſans ſignificatiõ, leſquels paraventure en leur premiere impoſition ſignifioient quelque choſe. Mais comme les langues changent, on en pert la conoiſſance. De tous les noms de

ceux que i'ay coneu ie n'ay appris ſinon que *Chkoudun* ſignifie vne Truite : & *Oigoudi* nom de la riviere dudit *Chkoudũ*, qui ſignifie Voir. Il eſt bien certain que les noms n'ont point eſté impoſez sãs ſujet à quelque choſe que ce ſoit. Car Adam a donné le nom à toute creature vivante ſelon ſa proprieté & nature : & conſequemment les noms ont eſté impoſés aux hommes ſignifians quelque choſe : comme *Adam*, ſignifie hõme, ou qui eſt fait de terre: *Eve*, ſignie mere de tous vivans : *Abel*, pleur: *Cain*, Poſſeſſion : *Ieſus*, Sauveur: *Diable*, Calomniateur: *Satan*, Adverſaire, &c. Entre les Romains les vns furent appellez *Lucius*, pour avoir eſté nais au point du jour: les autres *Ceſar*, pour ce qu'à la naiſſance du premier de ce nom on coupa le ventre à ſa mere : De méme *Lentulus, Piſo, Fabius, Cicero*, &c. tous noms de ſoubriquets donnés par quelque accident, ainſi que les noms de noz Sauvages, mais avec vn peu plus de jugement.

CHAP. III.

De la Nourriture des enfans.

LE Tout-puiſſant voulãt montrer quel eſt le devoir d'vne vraye mere, dit par le Prophete Eſaie : *La femme peut-elle oublier ſon enfant qu'elle allaite, qu'elle n'ait pitié du fils de ſon ventre ?* Cette pitié que Dieu

Eſai. 49. verſ. 15.

requiert és meres eſt de bailler la mammelle à leurs enfans, & ne leur point changer la nourriture qu'elles leur ont baillé avant la naiſſance. Mais aujourd'hui la pluſpart veulent que leurs mammelles ſervent d'attraits de paillardiſe : & ſe voulans donner du bon téps envoyent leurs enfans aux champs, là où ilz ſont paraventure changés, ou dõnés à des nourrices vicieuſes, deſquelles ilz ſuccét avec le lait la corruption & mauvaiſe nature. Et de là viennent des races fauſſes, infirmes & degenerantes de la ſouche dont elles portent le nom. Les femmes Sauvages ont pl⁹ d'amour que cela envers leur petits : car autres qu'elles ne les nourriſſent: ce qui eſt general en toutes les Indes Occidétales. Auſſi leurs tetins ne servent-ilz point de flammes d'amour, comme pardeça, ains en ces terres là l'amour ſe traite par la flamme que la nature allume en chacũ, ſans y apporter des artifices ſoit par le fard, ou les poiſons amoureuſes, ou autrement. Et de cette façon de nourriture ſont loüées les anciennes femmes d'Allemagne par Tacite, d'autant que chacune nourriſſoit ſes enfans de ſes propres mammelles, & n'euſſent voulu qu'vne autre qu'elle eust alaité leurs enfans. Or noz Sauuages avec la mammelle leur baillent des viandes deſquelles elles vſent, apres les avoir bien màchées : & ainſi peu à peu les élevent. Pour ce qui eſt de l'emmaillottement, és païs chauds & voiſins

des Tropiques ilz n'en ont cure, & les laiſſent comme à l'abandon. Mais tirant vers le Nort les meres ont vne planche bien vnie, comme la couverture d'vne layette, ſur laquelle elles mettent l'enfant enveloppé d'vne fourrure de Caſtor, s'il ne fait trop chaud, & lié là deſſus avec quelque béde elles le portent ſur leur dos les jambes pendantes en bas: puis retournées en leurs cabannes elles les appuyent de cette façon tout droits contre vne pierre, ou autre choſe. Et comme pardeça on baille des petits panaches & dorures aux petits enfans; ainſi elles pendent quantité de chapelets, & petits quarreaux diverſement colorés en la partie ſuperieure de ladite planche, pour l'orment des leurs.

CHAP. IV.

De l'amour envers les enfans.

CE que nous venons de dire eſt vn trait de vray amour qui fait hõte aux femmes Chrétiennes. Mais apres que les enfans ſont ſevrés, & perpetuellement, ilz les aiment tous, gardans cette loy que la Nature a enté és cœurs de tous animaux (excepté des filles & femmes debauchées) d'en avoir le ſoin. Et quand il eſt queſtion de leur demander (ie parle des Souriquois, en la terre deſquels nous avons demeuré) de leurs enfans

pour les amener & faire voir en France, ilz ne les veulét bailler: que si quelqu'vn s'y accorde il lui faut faire des presens, & promettre merveilles. Nous en avons touché quelque chose ci dessus à la fin du quarante-septiéme chapitre. Et ainsi, ie trouve qu'on leur fait tort de les appeller barbares, veu que les anciens Romains l'estoient beaucoup plus, qui vendoient le plus souvét leurs enfans, pour avoir moyen de vivre. Or ce qui fait qu'ils aiment leurs enfans plus qu'on ne fait pardeça, c'est qu'ilz sont le support des peres en la vieillesse, soit pour les aider à vivre, soit pour les defendre de leurs ennemis: & la nature conserve en eux son droit tout entier pour ce regard. A cause dequoy ce qu'ilz souhaitent le plus c'est d'avoir nombre d'enfans, pour estre tant plus forts, ainsi qu'és premiers siecles auxquels la virginité estoit chose reprochable, pour cé qu'il y avoit cõmandement de Dieu à l'homme & à la femme de croitre, & multiplier, & remplir la terre. Mais quand elle a esté remplie cet amour s'est merveilleusement refroidi, & les enfans ont commencé d'estre vn fardeau aux peres & meres, lesquels plusieurs ont dédaigné & bien souvent ont procuré leur mort. Aujourd'hui le chemin est ouvert à la France pour remedier à cela. Car s'il plait à Dieu conduire & feliciter les voyages de la Nouvelle-France, quiconque pardeça se trouvera oppressé pourra passer là, & y confiner ses jours en repos & sans pauvreté: où si quel-

Ci dessus liv. 2. chap. 47.

Genes. 1. vers. 28.

Moyen de soulager les familles de France.

qu'vn ſe trouve trop chargé d'enfans il en pourra là envoyer la moitié, & avec vn petit partage ilz ſeront riches & poſſederont la terre: qui eſt la plus aſſeurée condition de cette vie. Car nous voyons aujourd'hui de la peine en tous états, méme és plus grans, leſquels ſont ſouvent traverſés d'envies & deſtitutions: les autres feront cent bonnetades & corvées pour vivre, & ne feront que languir. Mais la terre ne nous trompe jamais ſi nous la voulons careſſer à bon eſcient. Témoin la fable de celui qui par ſon teſtament declara à ſes enfans qu'il avoit caché vn threſor en ſa vigne, & comme ils eurent bien remué profondement ilz ne trouverent rien, mais au bout de l'an ilz recueillirent ſi grande quantité de raiſins qu'ilz ne ſçavoient où les mettre. Ainſi par toute l'Ecriture ſaincte les promeſſes que Dieu fait aux Patriarches Abraham, Iſaac, & Iacob, & depuis au peuple d'Iſrael par la bouche de Moyſe, c'eſt qu'ilz poſſeront la terre, comme vn heritage certain, qui ne peut perir, & où vn homme ha dequoy ſuſtenter ſa famille, ſe rendre fort, & vivre en innocence: ſuivant le propos de l'ancien Caton, lequel diſoit que les fils des laboureurs ordinairement ſont vaillans & robuſtes, & ne penſent point de mal.

Poſſeder la terre c'eſt vn riche heritage. Plin liv. 18. ch. 5.

CHAP. V.

De la Religion.

L'HOMME ayant esté creé à l'image de Dieu, c'est bien raison qu'il reconoisse, serve, adore, loüe & benie son Createur, & qu'à cela il employe tout son desir, sa pensée, sa force, & son courage. Mais la nature humaine ayant esté corrompuë par le peché, cette belle lumiere que Dieu lui avoit premierement donné a tellement esté obscurcie qu'il en est venu à perdre la conoissance de son origine. Et d'autant que Dieu ne se montre point à nous par vne certaine forme visible, cõme feroit vn pere, ou vn Roy; se trouvant accablé de pauvreté & infirmité, sans s'arreter à la contemplation des merveilles de ce Tout-puissant ouvrier, & le chercher comme il faut, d'vn esprit bas & abéti, miserable il s'est forgé des Dieux à sa fantasie; & n'y a rien de visible au monde qui n'ait esté deifié en quelque part: voire méme en ce rang ont esté mises encore des choses imaginaires, cõme la Vertu, l'Esperãce, l'Honneur, la Fortune, & mille sẽblables: item des dieux infernaux, & de maladies, & toutes sortes de pestes, adorãt chacũ les choses desquelles il avoit crainte. Mais toutefois quoy que Ciceró ait dit, parlant de la nature des dieux,

qu'il n'y a gent ſi ſauvage, ſi brutale, ne ſi barbare qui ne ſoit imbuë de quelque opinion d'iceux: ſi eſt-ce qu'il s'eſt trouué en ces derniers ſiecles des nations qui n'en ont aucun reſſentiment: ce qui eſt d'autant plus étrange qu'au milieu d'icelles il y en avoit, & a encore des idolatres, comme en Mexique & Virginia. Adjoutons-y encor, ſi on veut, la Floride. Et neantmoins tout bien conſideré, puis que la condition des vns & des autres eſt deplorable, ie priſe davantage celui qui n'adore rien, que celui qui adore des creatures ſans vie, ni ſentiment, car au moins tel qu'il eſt il ne blaſpheme point, & ne donne point la gloire de Dieu à vn autre; vivant (de verité) vne vie qui ne s'éloigne gueres de la brutalité: mais celuilà eſt encore plus brutal qui adore vne choſe morte, & y met ſa fiance. Et au ſurplus celui qui n'eſt imbu d'aucune mauvaiſe opinion eſt beaucoup plus ſuſceptible de la vraye adoration, que l'autre: eſtant ſemblable à vn tableau nud, lequel eſt preſt à recevoir telle couleur qu'on luy voudra bailler. Car vn peuple qui a vne fois receu vne mauvaiſe impreſſion de doctrine, il la lui faut arracher devant qu'y en ſubroger vne autre. Ce qui eſt bien difficile, tant pour l'opiniatreté des hommes, qui diſent, Noz peres ont vécu ainſi: que pour le detourbier que leur donnent ceux qui leur enſeignent telle doctrine, & autres, de qui la vie depend de là, leſquels craignent qu'on ne leur arrache le pain de la main: ainſi que ce Demetrius

trius ouvrier en argenterie, duquel eſt parlé és Actes des Apôtres. C'eſt pourquoy noz peuples de la Nouvelle-France ſe rendront faciles à recevoir la doctrine Chrétienne ſi vne fois la province eſt ſerieuſement habitée. Car afin de commencer par ceux de *Canada* Iacques Quartier en ſa deuxiéme Relation rapporte ce que i'ay n'agueres dit, en ces mots, qui ne ſont couchez ci deſſus au livre ſecond. *Act. 19. verſ. 24.* *Iacques Quartier.*

„ Cedit peuple (dit-il) n'a aucune creance *Religion des Sauvages de Canada.*
„ de Dieu qui vaille : Car ilz croyent en vn
„ qu'ils appellent *Cudouagni*, & diſent qu'il
„ parle ſouvent à eux, & leur dit le tẽps qu'il
„ doit faire. Ilz diſẽt que quãd il ſe courrouce
„ à eux, il leur jette de la terre aux ïeux. Ilz *Etat des ames apres le trépas.*
„ croyent auſſi quand ilz trépaſſent qu'ilz
„ vont és étoilles, puis võt en beaux champs
„ verts, pleins de beaux arbres, fleurs, & fruits
„ ſomptueux. Apres qu'ilz nous eurẽt don-
„ né ces choſes à entendre nous leur avons
„ montré leur erreur, & que leur *Cudouagni*
„ eſt vn mauvais eſprit qui les abuſe, & qu'il
„ n'eſt qu'vn Dieu, qui eſt au ciel, lequel nous
„ donne tout, & eſt createur de toutes cho-
„ ſes, & qu'en cetui devons croire ſeulemẽt,
„ & qu'il faut eſtre baptizé ou aller en enfer.
„ Et leur furent remontrées pluſieurs autres *Peuple facile à convertir.*
„ choſes de nôtre Foy: Ce que facilement ils
„ ont creu: & appellé leur Cudouïagni, *Ago-* *Agouïa, c'eſt à dire méchant.*
„ *inda*. Tellement que pluſieurs fois ont prié
„ le Capitaine de les faire baptizer, & y ſont

„ venus ledit seigneur (c'est *Donnacona*) *Taigu-*
„ *ragni*, *Domagaya*, avec tout le peuple de leur
„ ville pour se cuider estre, mais parce que
„ ne sçaviõs leur intétion & courage, & qu'il
„ n'y avoit qui leur remontrat la Foy, pour
„ lors fut prins excuse vers eux, & dit à *Tai-*
„ *guragni* & *Domagaya* qu'ilz leur fissent en-
„ tẽdre que nous retourneriõs vn autre voya-
„ ge, & apporterions des Prétres, & du Chré-
„ me, leur donnant à entendre pour excuse
„ que l'on ne peut baptizer sans ledit Créme.
„ Ce qu'ilz creurẽt. Et de la promesse que leur
„ fit le Capitaine de retourner furent fort
„ joyeux, & le remercierent.

Le sieur Champlein ayant és dernieres années fait le méme voyage que le Capitaine Iacques Quartier, a discouru avec les Sauvages du jourd'hui, & fait rapport des propos qu'il a tenu avec certains *Sagamos* d'entre eux touchant leur croyance des choses spirituels & celestes: ce qu'ayant esté touché ci-dessus ie m'empecheray d'en parler. Quant à noz Souriquois, & autres leurs voisins, ie ne puis dire sinõ qu'ilz sont destituez de toute conoissance de Dieu, n'ont aucune adoration, & ne font aucun service divin, vivãs en vne pitoyable ignorance, qui devroit toucher les cœurs aux Princes & Pasteurs Chrétiẽs qui emploiẽt bien souvent à des choses frivoles ce qui seroit plus que suffisant pour établir là maintes colonies qui porteroient leur nom, alentour desquelles s'assembleroient ces pauvres peuples. Ie ne di pas qu'ils y aillent en persone: car

Ci-dessus liv. 2. ch. 11.

ilz ſont plus neceſſaires ici, & chacun n'eſt pas propre à la mer : mais il y a tant de gens de bonne volonté qui s'employeroient à cela, s'ils en avoient les moyens, que ceux qui le peuvent faire ſont du tout inexcuſables. Le ſiecle du jourd'huy eſt tombé comme en vne aſtorgie, manquant d'amour & charité Chrétienne, & ne retenant quaſi rien de ce feu qui bruloit noz peres ſoit au temps de noz premiers Rois, ſoit au ſiecle des Croiſades pour la Terre-ſaincte: voire ſi quelqu'vn employe ſa vie & ce peu qu'il ha à cet œuvre, la pluſpart s'en mocquent, ſemblables à la Salemandre, laquelle ne vit point au milieu des flammes, comme quelques vns s'imaginent, mais eſt d'vne nature ſi froide qu'elle les éteint par ſa froideur. Chacun veut courir apres les threſors, & les voudroit enlever ſans ſe donner de la peine, & au bout de cela ſe donner du bõ temps; mais ils y viennent trop tard ; & en auroient aſſez s'ilz croyoient cõme il faut en celui qui a dit: *Cherchez premierement le royaume de Dieu, & toutes ces choſes vous ſerõt baillées par-deſſus.* *Luc. 12. verſ. 31.*

Revenons à noz Sauvages, pour la converſion deſquels il nous reſte de prier Dieu vouloir ouvrir les moyens de faire vne ample moiſſon à l'avancement de l'Evangile. Car les nôtres & generalement tous ces peuples juſques à la Floride incluſivement, ſont fort aiſés à attirer à la Religion Chrétienne, ſelon que ie puis conjecturer de ceux que ie n'ay point veu, par le diſcours des hiſtoires.

mais ie trouve que la facilité y ſera plus grande en ceux des premieres terres comme du Cap Breton juſques à Malebarre, pour ce qu'ilz n'ont aucun veſtige de Religion (car ie n'appelle point Religion s'il n'y a quelque latrie, & office divin) ni la culture de la terre (du moins juſques à *Chouakoet*) laquelle eſt la principale choſe qui peut attirer les hommes à croire ce que l'on voudra, d'autant que de la terre vient tout ce qui eſt neceſſaire à la vie, apres l'vſage general que nous avons des autres elemens. Nôtre vie a beſoin principalement de manger, boire, & eſtre à couvert. Ces peuples n'ôt rien de cela, par maniere de dire; car ce n'eſt point eſtre à couvert d'eſtre toujours vagabond & hebergé ſouz quatre perches, & avoir vne peau ſur le dos: ni n'appelle point manger & vivre, que de manger tout à vn coup & mourir de faim le lendemain, ſans pourvoir à l'avenir. Qui donnera donc à ces peuples du pain, & le vétement, celui-là ſera leur Dieu, ilz croiront tout ce qu'il dira. Ainſi le Patriarche Iacob promettoit de ſervir Dieu s'il lui bailloit du pain à manger & du vétement pour ſe couvrir. Dieu n'a point de nom: car tout ce que nous ſçauriõs dire ne le pourroit comprendre. Mais nous l'appellons Dieu, pour-ce qu'il donne. Et l'homme en donnant peut eſtre appellé Dieu par reſſemblance. *Fay* (dit Sainct Gregoire de Nazianze) *que tu ſois Dieu envers le calamiteux en imitant la miſericorde de Dieu. Car l'homme n'a rien de ſi divin en ſoy que*

Geneſ. 28 verſ 20.

Greg. Nazian. en l'oraiſ. du ſoin des pauvres.

le bienfait. Les payens ont reconcu ceci, & entre autres Pline quand il a dit que c'eſt grãd ſigne de divinité à vn homme mortel d'aider & ſoulager vn autre mortel. Ces peuples donc reſſentans les fruits de l'vſage des métiers & culture de la terre, croiront tout ce qui leur ſera annoncé, *in auditu auris*, à la premiere voix qui leur frappera aux aureilles. Et de ceci i'ay des témoignages certains, pour ce que ie les ay reconeu tout diſpoſés à cela par la communication qu'ils avoient auec nous: & y en a qui ſont Chrétiens de volonté & en font les actions telles qu'ilz peuvent, encores qu'ilz ne ſoient baptizés: entre leſquels ie nommeray *Chkoudun* Capitaine (aliàs *Sagamos*) de la riviere Sainct-Ican mentionné au commencement de cet œuvre, lequel ne mange point vn morceau qu'il ne leve les ïeux au ciel, & ne face le ſigne de la Croix, pour ce qu'il nous a veu faire ainſi: mémes à noz prieres il ſe mettoit à genoux comme nous: & pource qu'il a veu vne grande Croix plantée prés de nôtre Fort, il en a fait autant chez lui, & en toutes ſes cabannes; & en porte vne devant ſa poitrine, diſant qu'il n'eſt plus Sauvage, & reconoiſſant bien qu'ilz ſont bétes (ainſi dit-il en ſon langage) mais qu'il eſt comme nous, deſirant eſtre inſtruit. Ce que ie di de ceſtui-ci ie le puis affermer préque de tous les autres: & quand il ſeroit ſeul, il eſt capable, eſtant inſtruit, d'attirer tout le reſte.

plin. liv. 2. ch. 7.

Ci deſſus liv. 1. chap. 3.

Les Armouchiquois ſont vn grand peuple.

lesquels aussi n'ont aucune adoration: & estãs arrestez, par ce qu'ilz cultivent la terre, on les peut aisément congreger, & exhorter à ce qui est de leur salut. Ilz sont vicieux & sanguinaires, ainsi que nous avons veu ci-dessus: mais cette insolence vient de ce qu'ilz se sentent forts, à-cause de leur multitude, & pour-ce qu'ilz sont plus à l'aise que les autres, recueillans des fruits de la terre. Leur païs n'est pas encore bien reconeu, mais en ce peu que nous en avons découvert i'y trouve de la conformité avec ceux de la Virginie, hors-mis en la superstition & erreur en ce qui regarde nôtre sujet, d'autant que les Virginiens commencent à avoir quelque opinion de chose superieure en la Nature, qui gouverne ce monde ici. Ilz croyent plusieurs Dieux (ce dit vn historien Anglois qui y a demeuré) lesquels ils appellent *Montóac*: mais de diverses sortes & degrez. Vn seul est principal & grand, qui a toujours esté, lequel voulant faire le monde fit premierement d'autres Dieux pour estre moyens & instrumens desquels il se peust servir à la creation, & au gouvernement. Puis apres, le soleil, & la lune, & les étoilles comme demi-dieux, & instrumens de l'autre ordre principal. Ilz tiennent que la femme fut premierement faite, laquelle par conjonction d'vn des Dieux eut des enfans. Tous ces peuples generalement croyent l'immortalité de l'ame, & qu'apres la mort les gens de bien

Ci dessus liv. 2. chap. 37. & 45.

Religion de ceux de Virginie.

ſont en repos, & les mechans en peine. Or les méchans ſont leurs ennemis, & eux les gens de bien: de ſorte qu'à leur opinion ilz ſont tous apres la mort bien à leur aiſe, & principalement quand ils ont bien defendu leur païs & bien tué de leurs ennemis. Et pource qui eſt de la Reſurrection des corps, encore y a il quelques nations pardela qui en ont de l'ombrage. Car les Virginiens font des contes de certains hommes reſuſcitez, qui diſent choſes étranges: comme d'vn méchant, lequel apres ſa mort avoit eſté pres l'entrée de *Popoguſſo* (qui eſt leur enfer) mais vn Dieu le ſauva, & lui donna congé de retourner au monde, pour dire à ſes amis ce qu'ilz devoient faire pour ne point venir en ce miſerable tourmét. Item en l'année que les Anglois eſtoient là avint à ſoixante lieuës d'eux (ce diſoient les Virginiens) qu'vn corps fut deterré, comme le premier, & remontra qu'eſtant mort en la foſſe, ſon ame eſtoit en vie, & avoit voyagé fort loin par vn chemin lõg & large aux deux cotez duquel croiſſoiét des arbres fort beaux & plaiſans, portans fruits les plus rares qu'on ſçauroit voir: & qu'à la fin il vint à de fort belles maiſons, pres deſquelles il trouva ſon pere qui eſtoit mort, lequel lui fit exprés commandement de revenir & declarer à ſes amis le bien qu'il falloit qu'ilz fiſſent pour jouir des delices de ce lieu: & qu'apres ſon meſſage fait il s'en retournaſt.

Contes fabuleux de la reſurrectiõ.

Hiſt. gen. des Indes liv. 4 ch. 12. L'Hiſtoire generale des Indes Occidentales rapporte qu'avant la venuë des Heſpagnols au Perou, ceux de *Cuſco*, & des environs, croyoient ſemblablement la reſurrection des corps. Car voyans que les Heſpagnols, d'vne avarice maudite, ouvrans les ſepulchres pour avoir l'or & les richeſſes qui eſtoient dedans, jettoient les oſſemens des morts ça & là, ilz les prioient de ne les écarter ainſi, afin que cela ne les empechaſt de reſſuſciter: qui eſt vne croyance plus parfaite que celle des Sadduceens, & des Grecs, leſquels l'Evangile, & les Actes des Apôtres nous témoignent s'eſtre mocqué de la reſurrection, comme a fait auſſi préque toute l'antiquité Payenne.

Luc. 20. verſ. 27. Act. 17. verſ 32.

Attendant cette reſurrection quelques vns de nos Occidentaux ont eſtimé que les ames des bons alloient au ciel, & celles des méchans en vne grãde foſſe au trou qu'ilz penſent eſtre bien loin au Couchant, qu'ils appellent *Popoguſſo*, pour y bruler toujours, & telle eſt la croyance des Virginiens: les autres (comme les Breſiliens) que les méchans s'en vont apres la mort avec *Aignan*, qui eſt le mauvais eſprit qui les tourmente: mais pour le regard des bons, qu'ils alloient derriere les montagnes danſer, & faire bonne chere avec leurs peres. Pluſieurs des anciens Chrétiens fondés ſur certains paſſages d'Eſdras, de Sainct Paul, & autres, ont eſtimé qu'apres la mort nos ames eſtoient ſequeſtrées en des lieux ſouz-terrains, comme au ſein d'Abraham,

4. Eſd. 7. verſ. 31. 32 S. P. aux Hebr. ch. 11. à la fin.

attendans le jugement de Dieu: & là Origene a penſé qu'elles ſont comme en vne écolc d'ames & lieu d'erudition, où elles apprennent les cauſes & raiſons des choſes qu'elles ont veu en terre, & par ratiocination font des jugemens des conſequences du paſſé, & des choſes à venir. Mais telles opinions ont eſté rejettées par la reſolution des Docteurs de Sorbone au temps du Roy Philippe le Bel, & depuis par le Concile de Florence. Que ſi les Chrétiens mêmes en ont eſté là, c'eſt beaucoup à ces pauvres Sauvages d'eſtre entrés en ces opinions que nous avons rapporté d'eux. *Orig. liv. 2. Des principes.*

Quant à ce qui eſt de l'adoration de leurs Dieux, de tous ceux qui ſont hors de la domination Heſpagnole ie ne trouve ſinon les Virginiens qui facent quelque ſervice divin (ſi ce n'eſt qu'on y vueille auſſi comprendre ce que font les Floridiens, que nous dirons ci-apres) Ilz repreſentent donc leurs Dieux en forme d'homme, leſquels ils appellent *Kęvnaſóvuock*. Vn ſeul eſt nommé *Kevnas*. Ilz les placent en maiſons & temples faits à leur mode qu'ilz nomment *Machicómuck*, auſquels ilz font leurs prieres, chants & offrandes à ces Dieux. Et puis que nous parlons des infideles, ie priſe davantage les vieux Romains, leſquels ont eſté plus de cent ſeptante ans ſans aucuns ſimulacres de Dieux, ce dit Sainct Auguſtin, ayant ſagement eſté defendu par Numa Pompilius d'en faire aucun, pource que telle choſe ſtolide & inſenſible les faiſoit mépriſer, & de *S. Aug. 4. de la cité de Dieu. ch. 31.*

ce mépris venoit que le peuple perdoit toute crainte, n'eſtant rien ſi beau que de les adorer en eſprit, puis qu'il ſont eſprits. Et de verité Pline diſoit *qu'il n'y a choſe qui demontre plus l'imbecillité du ſens humain, que de vouloir aſsigner quelque image ou effigie à Dieu. Car en quelque part que Dieu ſe montre il eſt tout de ſens, de veuë, d'ouie, d'ame, d'entendement; & finalement il eſt tout de ſoy-méme, ſans vſer d'aucun organe.* Les anciens Allemans inſtruits en cette doctrine, non ſeulement n'admettoient point de ſimulacres de leurs Dieux (ce dit Tacite) mais auſſi ne vouloient point qu'ilz fuſſent depeints contre les parois, ni repreſentés en aucune forme humaine, eſtimans cela trop deroger à la grandeur de la puiſſance celeſte. On peut dire entre nous que les figures & repreſentatiõs ſont les livres des ignorãs. Mais, laiſſant les diſputes à part, il ſeroit bien-ſeant que chacun fuſt ſage & bien inſtruit, & qu'il n'y euſt point d'ignorans.

Plin. liv. 2. ch. 7.

Nos Sauvages Souriquois & Armouchiquois ont l'induſtrie de la peinture & ſculpture, & font des images des bétes, oiſeaux, & hommes, en pierres & en bois auſſi ioliment que des bons ouvriers de deça, & toutefois ilz ne s'en ſervent point pour adoration, ains ſeulemẽt pour le cõtentement de la veuë, & pour l'vſage de quelques outils privez, comme de calumets à petuner. Et en cela (comme i'ay dit au commencement) quoy qu'ilz ſoient sãs culte divin, ie les priſe davantage que les Vir-

giniens, & toutes autres sortes de gens qui plus bétes que les bétes adorent & reverent des choses insensibles.

Le Capitaine Laudonniere en son histoire de la Floride dit que ceux de ce païs là n'ont conoissance de Dieu, ni d'aucune Religion, sinon que ce qui leur apparoit, cõme le soleil & la lune; ausquels toutefois ie ne trouve point par toute ladite histoire qu'ilz facent aucune adoration, fors que quand ilz vont à la guerre le *Paracousi* fait quelque priere au soleil pour obtenir victoire, & laquelle obtenuë, il lui en rend la louange, avec chansons en son honneur, cõme i'ay pl⁹ particulieremét dit ci-dessus. Et toutefois le sieur de Belle-forest écrit avoir pris de ladite histoire ce qu'il met en avant, qu'ilz font des sacrifices sanglans tels que les Mexicains, s'assemblans en vne campagne, & y dressans leurs loges, là où apres plusieurs dãses & ceremonies ilz levent en l'air & offrent au soleil celui sur qui le sort est tõbé d'estre destiné pour estre sacrifié. Que s'il est hardi en cet endroit, il ne l'est pas moins quãd il en dit autant des peuples de *Canada*, lesquels il fait sacrificateurs de corps humains, encores qu'ilz n'y aient jamais pensé. Car si le Capitaine Iacques Quartier a veu des têtes de leurs ennemis conroyées, étéduës sur des pieces de bois, il ne s'ésuit qu'ils ayent esté sacrifiés; mais c'est leur coutume, ainsi qu'aux anciens Gaullois, d'en faire ainsi, c'est à dire d'enlever toutes les têtes d'ennemis qu'ils aurõt peu tuer, & les

Floridiẽs.

Livre. 1. ch. 10.

Ci-dessus liv. 2. ch. 18.

pendre en, ou dehors leurs cabanes pour trophées. Ce qui eſt coutumier par toutes les Indes Occidentales.

Pour revenir à noz Floridiens, ſi quelqu'vn veut appeller acte de Religion l'honneur qu'ilz font au ſoleil, ie ne l'empeche. Car és vieux ſiecles de l'âge d'or lors que l'ignorance ſe mit parmi les hommes pluſieurs conſiderãs les admirables effects du ſoleil & de la lune deſquels Dieu ſe ſert pour le gouvernement des choſes d'ici bas, ilz leur attribuerent la reverence deuë au Createur: & cette façon de reverence Iob nous l'explique quand il dit: *Si i'ay regardé le Soleil en ſa ſplendeur, & la lune cheminant claire: Et ſi mon cœur a eſté ſeduit en ſecret, & ma main a baiſé ma bouche: Ce qui eſt vne iniquité toute iugée, car i'euſſe renié le grand Dieu d'en-haut.* Quant au baiſe-main c'eſt vne façon de reverence qui ſe garde encore aux homages. Ne pouvans toucher au ſoleil ils étendoient la main vers lui, puis la baiſoient: ou touchoient ſon idole, apres baiſoient la main qui avoit touché. Et en cette idolatrie eſt quelquefois tombé le peuple d'Iſrael comme nous voyons en Ezechiel.

Iob. 31. verſ. 26. 27.

Ezech 8. verſ. 16.

Au regard des Breſiliens, ie trouve par le diſcours de Iean de Leri (lequel i'aime mieux ſuivre qu'vn autheur Heſpagnol en ce qu'il aura veu) que non ſeulement ilz ſont ſemblables aux nótres, ſans aucune forme de Religion, ni conoiſſance de Dieu, mais qu'ilz ſont tellement aveuglés & endurcis en leur an-

Breſiliens

thropophagie, qu'ilz ſemblent n'eſtre nullement ſuſceptibles de la doctrine Chrétienne. Auſſi ſont ilz viſiblement tourmentez & battus du diable (qu'ils appellent *Aignan*) & avec telle rigueur, que quand ilz le voyent venir tantot en guiſe de béte, tantot d'oiſeau, ou de quelque forme étrange, ilz ſont comme au deſeſpoir. Ce qui n'eſt point à l'endroit des autres Sauvages plus en-deça vers la Terreneuve, du moins avec telle rigueur. Car Iacques Quartier rapporte qu'il leur jette de la terre aux ïeux, & l'appellent *Cudoüagni*: & là où nous étions (où il l'appelle *Aoutem*) i'ay quelquefois entendu qu'il a égratigné *Membertou* en qualité de devin du païs. Quand on remontre aux Breſiliens qu'il faut croire en Dieu, ils en ſont bien d'avis, mais incontinent ils oublient leur leçon, & retournent à leur vomiſſement, qui eſt vne brutalité étrange, de ne vouloir au moins ſe redimer de la vexation du diable par la Religion: Ce qui les réd inexcuſables, mémes qu'ils ont quelque reſtes de la memoire du deluge, & de l'Evangile (ſi tant eſt que leur rapport ſoit veritable) Car ilz font mention en leurs chanſons que les eaux s'eſtans vne fois débordées couvrirent toute la terre, & furent tous les hommes noyés, exceptez leurs grãdz peres, qui ſe ſauverent ſur les plus hauts arbres de leur païs. Et de ce deluge ont auſſi quelque traditive d'autres Sauvages que i'ay mentionné ailleurs. Quant à ce qui eſt de l'Evangile, ledit de Leri

Ci-deſſus liv. 1. ch. 3.

dit qu'ayant vne fois trouvé l'occaſion de leur remontrer l'origine du monde, & comme il faut croire en Dieu, & leur miſerable condition, ilz l'ecouterent avec grande attention, demeurans tous étonnez de ce qu'ils avoient ouï: & que là deſſus vn vieillard prenant la parole, dit, Qu'à la verité il leur avoit recité de grandes merveilles, qui lui faiſoient rememorer ce que pluſieurs fois ils avoient entendu de leurs grãdz peres, que dés fort long temps vn *Mair* (c'eſt à dire vn étrãger vétu & barbu cõme les Frãçois) avoit eſté là les penſant renger à l'obeïſſance du Dieu qu'il leur annõçoit, & leur avoit tenu le méme lãgage: mais qu'ilz ne le voulurent point croire. Et partant y en vint vn autre, qui en ſigne de malediction leur bailla les ármes dõt depuis ils ſe ſont tuez l'vn l'autre: & de quitter cette façon de vivre il n'y avoit apparence, pour ce que toutes les nations à eux voiſines ſe mocqueroient d'eux.

Or noz Souriquois, Canadiens, & leurs voiſins, voire encore les Virginiens & Floridiens ne ſont pas tant endurcis en leur mauvaiſe vie, & recevront fort facilement la doctrine Chrétienne quand il plaira à Dieu ſuſciter ceux qui le peuvent à les ſecourir. Auſſi ne ſont ilz point viſiblement tourmentez, battus, déchirez du diable comme ce barbare peuple du Breſil, qui eſt vne malediction étrange à eux particuliere plus qu'aux autres nations de dela. Ce qui me fait croire que la trompette des Apôtres

pourroit avoir esté jusques là, suivant la parole du vieillart susdit, à laquelle ayans bouché l'aureille ils en portent vne punition particuliere non commune aux autres, qui paraventure n'ont jamais ouï la parole de Dieu depuis le Deluge, duquel toutes ces nations en plus de trois milles lieuës de terre ont vne obscure conoissance, qui leur a esté donnée par tradition de pere en fils.

CHAP. VI.

Des Devins & Maitres des ceremonies entre les Indiens.

IE ne veux appeller (comme quelques vns ont fait) du nom de Prétres ceux qui fõt les ceremonies & invocations de dæmons entre les Indiens Occidentaux, sinon entant qu'ils ont l'vsage des sacrifices & dons qu'ils offrent à leurs Dieux, dautãt que (cõme dit l'Apôtre) tout Prétre, ou Pontife, est ordonné pour offrir dons & sacrifices: tels qu'estoiét ceux de Mexique (dõt le plus grãd estoit appellé *Papas*) lesquels encensoient à leurs idoles, la principale desquelles estoit celle du Dieu qu'ils nõmoient *Vitzilipuztli*, cõme ainsi soit neantmoins que le nom general de celui qu'ilz tenoient pour supreme Seigneur & autheur de toutes choses fust *Viracocha*, auquel ils

Hebr. 8. vers. 3.

bailloient des qualitez excellentes, l'appellans *Pachacamac*, qui eſt Createur du ciel & de la terre; & *Vſapu*, qui eſt admirable, & autres noms ſemblables. Ils avoient auſſi des ſacrifices d'hommes, cõme encore ceux du Perou, leſquels ilz ſacrifioient en grãd nombre, ainſi qu'en diſcourt amplement Ioſeph Acoſta. Ceux-là donc peuvent eſtre appellez Prétres, ou Sacrificateurs; mais pour le regard de ceux de la Virginie & de la Floride, ie ne voy point quels ſacrifices ilz font, & par ainſi ie les qualifieray Devins, ou Maitres des ceremonies de leur religion, leſquels en la Floride ie trouve àppellez *Iarvars*, & *Ioanas*: en Virginia: *Vuiroances*: au Breſil *Caraïbes*: & entre les nôtres (ie veux dire les Souriquois) *Aoutmoins*. Laudonniere parlant de la Floride: Ils ont (dit-il) „ leurs Pretres, auſquels ils croyent fort, pour „ autant qu'ilz ſont grans magiciens, grans „ devins, & invocateurs de diables. Ces Pretres leur ſervent de Medecins & Chirurgiens, & portét toujours avec eux vn plein „ ſac d'herbes & de drogues pour medeciner „ les malades, qui ſont la pluſpart de verole: „ car ils aiment fort les femmes & filles, qu'ils „ appellent filles du ſoleil. S'il y a quelque „ choſe à traiter le Roy appelle les *Iarvars*, & „ les plus anciens, & leur demande leur avis. Voyez au ſurplus ce que i'ay écrit ci-deſſus au ſixiéme chapitre du premier livre. Pour ceux de la Virginie ilz ne ſont pas moins matois que ceux de la Floride, & ſe donnent credit, & font

Ioſeph Acoſta liv. 5 ch. 20. & 21.

& font reſpecter par des traits de Religion tels que nous avons dit au dernier chapitre, parlans de quelques morts reſuſcitez. C'eſt par ce moyen & ſouz-pretexte de Religion que les *Inguas* ſe rendirent jadis les plus grans Princes de l'Amerique. Et de cette ruſe ont auſſi vſé ceux de deça qui ont voulu embaboüiner le peuple, comme Numa Pompilius, Lyſander, Sertorius, & autres plus recens, faiſans (ce dit Plutarque) comme les joüeurs de tragedies, leſquels voulans repreſenter des choſes qui paſſent les forces humaines, ont recours à la puiſſance ſuperieure des Dieux. *Acoſta liv. 6. ch. 19.*

Les *Acoutmoins* de la derniere terre des Indes qui eſt la plus proche de nous, ne ſont point ſi lourdauts qu'ilz n'en ſachẽt bien faire à croire au menu peuple. Car avec leurs impoſtures, ils vivent, & ſe rendent neceſſaires, faiſans la Medecine & Chirurgie auſſi biẽ que que les Floridiens. Pour exemple ſoit *Membertou* grand *Sagamos*. S'il y a quelqu'vn de malade on l'envoye querir, il fait des invocations à ſon dæmon, il ſouffle la partie dolente, il y fait des inciſions, en ſucce le mauvais ſang: Si c'eſt vne playe il la guerit par ce méme moyé, en appliquant vne roüelle de genitoires de de Caſtor. Bref on lui fait quelque preſent de chaſſe, ou de peaux. S'il eſt queſtion d'avoir nouvelles des choſes abſentes, apres avoir interrogé ſon dæmon il rend ſes oracles ordinairement douteux, & bien-ſouvent faux, mais auſſi quelquefois veritables: comme

Medecins & Chirurgiens Sauvages

quandon lui demãda ſi *Panoniac* eſtoit mort, il dit que s'il ne retournoit dans quinze jours il ne le falloit plus attendre, & que les Armouchiquois l'auroient tué. Et pour avoir cette répõſe il lui fallut faire quelque preſent. Car entre les Grecs il y a vn proverbe trivial qui porte que ſans argent les oracles de Phœbus ſont muets. Le méme rendit vn oracle veritable de nôtre venuë au ſieur du Põt lors qu'il partit du Port Royal pour retourner en France, voyant que le quinziéme de Iuillet eſtoit paſſé ſans avoir aucunes nouvelles. Car il ſoutint toujours & afferma qu'il y viendroit vn navire, & que ſon diable lui avoit dit. Item quand les Sauvages ont faim ilz conſultent l'oracle de *Membertou*, & il leur dit, Allés en tel endroit, & vous trouverez de la chaſſe. Il arrive quelquefois qu'ils en trouvent & quelquefois non. S'il arrive que non, l'excuſe eſt que l'animal eſt errant, & a chãgé de place: mais auſſi, bien ſouvent ils en trouvent, & c'eſt ce qui les fait croire que ce diable eſt vn Dieu, & n'en ſçavent point d'autre, auquel neãtmoins ilz ne rendent aucun ſervice, ni adoration en religion formée.

Comme les Aoutmoins invoquent le diable.

Lors que ces *Aoutmoins* font leurs chimagrées ilz plantent vn baton dans vne foſſe auquel ils attachent vne corde, & mettans la téte dans cette foſſe ilz font des invocations ou conjurations en langage inconeu des autres qui ſont alentour, & ceci avec des battemens & criaillemens juſques en ſuer d'ahan,

toutesfois ie n'ay pas ouï qu'ils ecument par la bouche comme font les Turcs. Quant le diable eſt venu, ce maitre *Aoutmoin* fait à croire qu'il le tient attaché avec ſa corde, & tient ferme alencontre de lui, le forçant de lui rendre reponſe avant que le lacher. Par ceci ſe reconoit la ruſe de cet ennemi de Nature, qui amuſe ainſi ces creatures miſerables: & quant & quant ſon orgueil, de vouloir que ceux qui l'invoquent lui facent plus de ſubmiſſion que n'ont jamais fait les ſaincts Patriarches & Prophetes à Dieu, leſquels ont ſeulement prié la face en terre.

Chanſons à la louange du diable.

Cela fait il ſe met à chanter quelque choſe (à mon advis) à la louange du diable, qui leur a indiqué de la chaſſe: & les autres Sauvages qui ſont là repondent faiſans quelque accord de muſique entre eux. Puis ilz danſent à leur mode, comme nous dirons ci-apres, avec chanſons que ie n'entèn point, ni ceux des nôtres qui entendoient le mieux leur langue. Mais vn jour m'allant promener en noz prairies le long de la riviere, ie m'approchay de la cabanne de *Membertou*, & mis ſur mes tablettes vne parcelle de ce que i'entendis, qui y eſt encore écrit en ces termes, *Haloet ho ho hé hé ha ha haloet ho ho hé*, ce qu'ilz repeterent par pluſieurs fois. Le chant eſt ſur meſdites tablettes en, ces notes, *Re fa ſol ſol re ſol ſol fa fa re re ſol ſol fa fa.*

Vne chanſon finie ilz firent tous vne grande exclamation, diſans *E*. Puis recommencerent vne autre chanſon, diſans: *Egrigna hau egrigna hé hé hu hu ho ho ho egrigna hau hau hau*. Le chant de ceci eſtoit, *Fa fa fa ſol ſol fa fa re re ſol ſol fa fa fa re fa fa ſol ſol fa*. Ayans fait l'exclamation accoutumée ils en commencerent vne autre, qui chantoit: *Tameja alleluia tameja douveni hau hau hé hé*. Le chant en eſtoit : *Sol ſol ſol fa fa re re re fa fa ſol fa ſol fa fa re re*. I'écoutay attentivement ce mot *alleluia* repeté par pluſieurs fois, & ne ſceu jamais ouïr autre choſe. C'eſt ce qui me fait penſer que ces chanſons ſont à la loüange du diable, ſi toutefois ce mot ſignifie envers eux ce qu'il ſignifie en Hebrieu, qui eſt Loüez le Seigneur. Toutes les autres nations de ce païs là en font de méme: mais perſonne n'a particulariſé leurs chanſons ſinon Iean de Leri lequel dit que les Breſiliens en leurs ſabats font auſſi de bons accords. Et ſe trouvãt vn jour en telle féte, il rapporte qu'ilz diſoiét *Hé hé hé hé hé hé hé hé hé hé hé hé*, avec cette notte, *Fa fa ſol fa fa ſol ſol ſol ſol ſol*. Et cela fait, s'écrioient d'vne façon, & hurlement epouventable l'eſpace d'vn quart d'heure, & ſautoient les femmes en l'air avec violence juſques à en ecumer par la bouche: puis recommencerent la muſique, diſans: *Heu heüraüre heüra heüraüre heüra heura ouech*. La note eſt, *Fa mi re ſol ſol ſol fa mi re mi re mi vt re*. Cet autheur dit qu'en cette chanſon ils avoient regretté leurs peres decedez, leſquels eſtoient ſi vaillans, & toutefois

qu'ilz s'estoient consolez en ce qu'apres leur mort ilz s'asseuroient de les aller trouver derriere les hautes montagnes, où ilz danseroient & se rejouïroient avec eux. Semblablement qu'à toute outrance ils avoient menacé les *Ouetacas* leurs ennemis d'estre bien-tot pris & mangez par eux, ainsi que leur avoient promis leurs *Caraïbes* : & qu'ils avoient aussi fait mention du deluge dont nous avons parlé au chapitre precedent. Ie laisse à ceux qui écrivẽt de la demonomanie à philosopher là dessus. Mais il faut dire de plus qne tandis que noz Sauvages chantent en la façon que i'ay dit, il y en a d'autres qui ne font autre chose que dire *Hé*, ou *Het* (comme vn homme qui fend du bois) avec vn mouvement de bras: & dansent en rond sans se tenir l'vn l'autre, ni bouger d'vne place, frappans des piez contre terre, qui est la forme de leurs danses, semblables à celles que ledit de Leri rapporte de ceux du Bresil, qui sont à plus de quinze cens lieuës de là. Apres quoy les nôtres font vn feu, & sautent par dessus comme les anciens Cananeens, Hammonites, & quelquefois les Israëlites; mais ilz ne sont point si detestables, car ils ne sacrifient point leurs enfans au diable par le feu. Avec tout ceci ilz mettent vne demie perche hors le faiste de la cabanne où ilz font, au bout de laquelle il y a quelques *Matachiaz*, ou autre chose attachée, que le diable emporte. C'est ainsi que i'ay ouï discourir de leur façon de faire en ce regard.

Danses des Sauvages.

Levit. 20. vers. 2. 3. Deuter. 12. vers. 31 & 18. vers. 10. & 4. des Rois 17. vers. 17. 31. Psal. 105.

Feuz de la sainct Iean.

On peut ici considerer vne mauvaise façon de sauter par dessus le feu, & de passer les enfans par la flamme és feu de la sainct Iean, qui dure encore aujourd'hui entre nous, & devroit estre reformée. Car cela viẽt des abominations anciennes que Dieu a tant haï, desquelles parle Theodoret en cette façon: *I'ay veu*, dit-il, *en quelques villes allumer des buchers vne fois l'an, & sauter pardessus non seulement les enfans, mais aussi les hommes & les meres porter les enfans pardessus la flamme. Ce qui leur sembloit estre comme vne expiation & purgation. Et ce (à mon avis) a esté le peché d'Achaz.* Ces façons de faire ont esté defendüës par vn ancien Concile tenu à Constantinople. Surquoy Balsamõ remarque que le vingt-troisiéme du mois de Iuin (qui est la veille de sainct Iean) és rives de mer & en des maisons on s'assembloit hommes & femmes, & habilloit-on la fille ainée en espousée, & apres bonne chere & bien beu, on faisoit des danses, des exclamations, & des feuz toute la nuit, sur lesquels ilz sautoient, & faisoient des prognostications de bon-heur & mal-heur. Ces feuz ont esté continués entre nous sur vn meilleur sujet, mais il faut ôter l'abus.

Theod. sur le cha. 16. du 4. des Rois.

Can. 65. Synod. 6. in Trullo.

Le diable veut estre servi comme Dieu.

Or comme le diable a toujours voulu faire le singe, & avoir vn service comme celui qu'on rend à Dieu, aussi a-il voulu que ses officiers eussent les marques de leur métier pour mieux decevoir ses simples. Et de fait *Memberton*, duquel nous avons parlé, comme vn sçavant *Aoutmoin*, porte penduë à son

col la marque de cette profession, qui est vne bourse en triangle couverte de leur broderie, c'est à dire de *Matachiaz*, dans laquelle il y a ie ne sçay quoy gros comme vne noisette, qu'il dit estre son dæmon appellé *Aoutem*, lequel ceux de *Canada* nomment *Cudouagni*, ainsi que dit Iacques Quartier. Ie ne veux point méler les choses sacrées avec les prophanes, mais suivant ce que i'ay dit que le diable fait le singe, ceci me fait souvenir du Rational, ou Pectoral du jugement que le souverain Pontife portoit au devant de soy en l'ancienne loy, sur lequel Moyse avoit mis *Vrim & Tummim*. Or ces *Vrim & Tummim* Rabbi David dit qu'on ne sçait que c'est, & semble que c'estoient des pierres. Rabbi Selomoh dit que c'estoit le nom de Dieu יהוה nom ineffable, qu'il mettoit dans les replis du Pectoral, par lequel il faisoit reluire sa parole, Iosephe estime que c'estoient douze pierres precieuses. Sainct Hierome interprete ces deux mots Doctrine & Verité.

Et comme le sacerdoce estoit successif, non seulement en la maison d'Aaron, mais aussi en la famille du grand Pontife de Memphis, de qui la charge estoit affectée à son fils ainé apres lui, ainsi que dit Thyamis en l'Histoire Æthiopique d'Heliodore : De méme, parmi ces gens ici ce métier est successif ; & par vne traditive en enseignent le secret à leurs fils ainés.

Car l'ainé de *Membertou* (auquel par mocquerie on a imposé nom Iuda, dequoy il s'est fasché ayant entendu que c'est vn mauvais nom) nous disoit qu'apres sõ pere il seroit *Aoutmoin* au quartier; ce qui est peu de chose: car chacun *Sagamos* ha son *Autmoin*, si lui-méme ne l'est. Mais encore sont-ils ambitieux de cela pour le profit qui en revient.

Les Bresiliens ont leurs *Caraïbes*, lesquels vont & viennét par les villages, faisans à croire au peuple qu'ils ont communication avec les esprits, moyennant quoy ils peuvent non seulement leur donner victoire contre leurs ennemis, mais aussi que d'eux depend l'abondance ou sterilité de la terre. Ils ont ordinairement en main certaine façon de sonnettes qu'ils appellent *Maraca*, faites d'vn fruit d'arbre gros comme vn œuf d'autruche, lequel ilz creusent ainsi qu'on fait ici les caleballes des pelerins de Sainct Iacques, & les ayans emplis de petites pierres, ilz les font sonner en maniere de vessie de pourceau, en leurs solennitez: & allans par les villages engeollent le monde, disans que leur dæmon est là dedans. Ces *Maracas* bien parez de belles plumes, ilz fichent en terre le baton qui passe à travers, & les arrengent tout du long & au milieu des maisons commandans qu'on leur donne à boire & à manger. De façon que ces affronteurs faisans à croire aux autres idiots (comme jadis les sacrificateurs de Bel, desquels est fait mention en l'histoire de Daniel) que ces fruits

Imposture des Caraïbes.

mangent & boivent la nuit, cháque chef d'hôtel adjoutant foy à cela, ne fait faute de mettre aupres de ces *Maracas* farine, chair, poiſſon, & bruvage, lequel ſervice ilz continuent par quinze jours ou trois ſemaines: & durant ce temps ſont ſi ſots que de ſe perſuader qu'en ſonnant de ces *Maracas*, quelque eſprit parle à eux, & leur attribuent de la divinité. De ſorte que ce ſeroit grand forfait de prédre les viandes qu'on preſente devant ces belles ſonnettes, deſquelles viandes ces reverens *Caraïbes* s'engraiſſent joyeuſement. Ainſi ſouz des faux pretextes le monde eſt abuſé.

CHAP. VII.

Du Langage.

LEs effects de la confuſion de Babel ſont parvenus juſques à ces peuples deſquels nous parlons auſſi bien qu'au monde deça. Car ie voy que les Patagons parlent autrement que ceux du Breſil, & ceux-ci autrement que les Peroüians, & les Perouans ſont diſtinguez des Mexiquains: les iles ſemblablement ont leur langue à part: en la Floride on ne parle point comme en Virginia: noz Souriquois & Etechemins n'entendent point les Armouchiquois: ni ceux-ci les Iroquois: bref chacun peuple eſt diviſé par

le langage: Voire en vne méme province il y a langage different, non plus ne moins qu'és Gaulles le Flamen, le bas Breton le Gaſcon, le Baſque, ne s'accordent point. Car l'autheur de l'hiſtoire de la Virginie dit que là chacun *Vviroan*, ou ſeigneur ha ſon langage particulier. Pour exemple ſoit, que le chef, ou Capitaine de quelque quanton (que nos Hiſtoriens Iacques Quartier & Laudonniere qualifient Roy) s'appelle en Canada *Agohanna*, parmi les Souriquois *Sagamos*, en la Virginie *Vviroan*, en la Floride *Paraouſti*, és iles de Cuba *Cacique*, les Rois du Perou *Inguas*, &c. I'ay laiſſé les Armouchiquois & autres que ie ne ſçay pas. Quant aux Breſiliens ilz n'ont point de Rois, mais le vieillars, qu'ils appellent *Peoreroupichech*, à-cauſe de l'experience du paſſé, ſont ceux qui gouvernent, exhortent, & ordonnent de tout. Les langues mémes ſe changent, comme nous voyons que pardeça nous n'avons plus la langue des anciens Gaullois, ni celle qui eſtoit au temps de Charlemagne (du moins elle eſt fort diverſe) les Italiens ne parlent plus Latin, ni les Grecs l'ancien Grec, principalement és orées maritimes, ni les Iuifs l'ancien Hebrieu. Ainſi Iacques Quartier nous a laiſſé comme vn dictionaire du langage de Canada, auquel noz François qui y hantent aujourd'hui n'entendent rien: & pour-ce ie ne l'ay voulu inſerer ici: ſeulement i'y ay trouvé *Caraconi* pour dire Pain; & aujourd'hui on dit *Caracona*, ce que i'eſtime eſtre

vn mot Basque. Pour le contentement de quelques vns ie mettray ici quelques nombres de l'ancien & nouueau langage de Canada.

	Ancien		Nouveau
1	*Segadi*	1	*Begou*
2	*Tigneni*	2	*Nichou*
3	*Asche*	3	*Nichtoa*
4	*Honnacon*	4	*Rau*
5	*Onisçon*	5	*Apatera*
6	*Indaie*	6	*Coutouachin*
7	*Ayagui*	7	*Neouachin*
8	*Addegue*	8	*Nestouachin*
9	*Madellon*	9	*Pescoüadet*
10	*Assem*	10	*Metren*

Les Souriquois disent		Les Etechemins
1	*Negout*	*Bechkon*
2	*Tabo*	*Nich*
3	*Chiche*	*Nach*
4	*Neou*	*iau*
5	*Nan*	*Prenchk*
6	*Kamachin*	*Chachit*
7	*Eroeguenik*	*Coutachit*
8	*Meguemorchin*	*Erouïguen*
9.	*Echkonadek*	*Pechcoquem*
10	*Metren*	*Peïock*

Pour la conformité des langues, il se trouve quelquefois des mots de deça, qui signifient quelque chose pardela, cõme Iean de Leri dit

Conformité de langues.

que *Leri* ſignifie vne huitre, au Breſil; mais de mots qui ſe rapportent en méme ſignification il s'en trouve peu. En l'hiſtoire Orientale de *Maffeus* i'ay leu *Sagamos* en la méme ſignification que le prennent noz Souriquois, pour dire Roy, Duc, Capitaine. Et ceux qui ont eſté en Guinée diſent que *Babougic* ſignifie là vn petit enfant, ou le faon d'vn animal, en la ſorte que leſdits Souriquois prennent ce mot. Ainſi en France nous avons pluſieurs mots tirez du Grec, cõme Mouſtache, qui vient de μύταξ, & ce que nous diſons Boire à tire-larigot, viẽt de λάρυγξ, λάρυγγος &c. Et les mots Grecs σπάθιος, βόσφορος viennent de l'Hebrieu בְּסַפְּרִד & פְּרָדֵם

Cauſes du changement de langage.

Mais quant à la cauſe du changement de langage en *Canada*, duquel nous avons parlé, i'eſtime que cela eſt venu d'vne deſtruction de peuple. Car il y a quelques années que les Iroquois s'aſſemblerent juſques à huit mille hommes, & deffirent tous leurs ennemis leſquels ilz ſurprindrent dans leurs enclos. I'adjoute à ceci le commerce qu'ilz font d'orenavant avec leurs pelleteries depuis que les François les vont querir: car au temps de Jacques Quartier on ne ſe ſoucioit point de Caſtors. Les chapeaux qu'on en fait ne ſont en vſage que depuis ce temps là: non que l'invention ſoit nouvelle: car és vieilles ordonnances des Chappeliers de Paris il eſt dit qu'ilz feront des chapeaux de fins Biévres (qui eſt le Caſtor) mais ſoit pour la cherté, ou autrement,

Chapeaux de Caſtors.

l'vſage en a eſté long temps intermis.

De la prononciation.

Quant à la prononciation noz Souriquis ont le (g) des Grecs, ce que nous diſons (u) & terminent volontiers les mots en (a) cõme Souriquois, *Souriquoa*, Capitaine, *Capitaina*: Normand, *Normandia*: Baſque, *Baſquoa*: vne Martre, *Martra*: Banquet, *Tabaguia*: &c. Mais il y a certaines lettres qu'ilz ne peuvent bien prononcer, ſçavoir (v) conſone, & (f) au lieu dequoy ilz mettent (b) & (p) comme Févre, *Febre*. Et pour (Sauvage) ilz diſent *Chabaia*, & s'appellent eux-mémes tels, ne ſachans en quel ſens nous avons ce mot. Et neantmoins ilz prononcent mieux le ſurplus de la langue Françoiſe que noz Gaſcons, leſquels outre l'inverſion del'(u) en (b) & du (b) en (u) és troubles derniers eſtoient encore reconeus & mal-menés en Provence par la prononciation du mot *Cabre*, au lieu duquel ilz diſoient *Crabe*, ainſi que jadis les Ephrateens ayans perdu la bataille contre les Galaadites, penſans fuir eſtoient reconeuz au paſſage du Iordain par la prononciation du mot *Chibboleth*, qui ſignifie vn épic, au lieu duquel ilz prononçoient *Sibboleth* (qui ſignifie le gay d'vne riviere) demandans s'ilz pourroient bien paſſer. Les Grecs auſſi avoient diverſe prononciations d'vn méme mot, pour ce qu'ils avoient quatre langues diſtinctes ſeparées de la commune. Et en Plaute nous liſons que les Prænneſtins non gueres éloignez de Rome prononçoit *Kenia*, au lieu de *Ciconia*. Memes au-

Au liv. des Iuges chap. 12. verſ. 6.

jourd'hui les bonnes femmes de Paris disent encore *mon Courin* pour *mon Cousin*, & *mon Mazi*, pour *mon Mari*.

Sauvages ont des langues particulieres.

Or, pour revenir à noz Sauvages, jaçoit que par le commerce plusieurs de noz François les entendent, neantmoins ils ont vne langue particuliere qui est seulement à eux connuë: ce qui me fait douter de ce que i'ay dit que la langue qui estoit en *Canada* au temps de Iacques Quartier n'est plus en vsage. Car pour s'accommoder à nous ilz nous parlent du langage qui nous est plus familier, auquel y a beaucoup du Basque entremelé: non point qu'ilz se soucient gueres d'apprendre noz langues: car il y en a quelques fois qui disent qu'ilz ne nous viennent point chercher: mais par longue hantise il est forcé de retenir quelque mot:

Ie diray encore ici touchant les nombres (puis que nous en avons parlé) qu'ilz ne content point distinctement, comme nous, les jours, les semaines, les mois, les années, ains declarent les années par soleils, comme pour cent années ilz diront *Cachmetren achtek*, c'est à dire cent soleils, *bitumetrenagué achtek*, mille soleils, c'est à dire mille ans: *metren knichkaminau*, dix lunes, *sabo metren guenak*, vingt jours. Et pour demontrer vne chose innumerable, comme le peuple de Paris, ilz prendront leurs cheveux, ou du sable à pleines mains: & de

Façon de nombrer.

cette façon de conter vſe bien quelquefois l'Ecriture Saincte, comparant (par hyperbole) des armées au ſable qui eſt ſur le rivage de la mer. Ilz ſignifient auſſi les ſaiſons par leurs effects, comme pour donner à entendre que le *Sagamos* Poutrincourt viendra au Printemps, ilz diront, *nibir betour*, *Sagmo* (pour *Sagamos*, mot racourci) *Poutrincourt betour kedretch*, c'eſt à dire, La fueille venuë, alors le Sagamos Poutrincourt viendra certainement. N'ayans donc diſtinction de jours, ni d'années, auſſi ne ſont ilz perſecutez par l'impitié des crediteurs, comme pardeça : & leurs *Aoutmoins* ne leur roignent ni allongent les années pour gratifier les peagers & banquiers, comme faiſoient anciennement par corruption des Prétres idolatres de Rome, auſquels on avoit attribué le reglement & diſpoſition des temps, des ſaiſons & des années, ainſi que dit Solin.

Solin. Polyhiſt. cap. 3.

CHAP. VIII.

Des Lettres.

Des lettres.

CHACVN ſçait aſſés que ces peuples Occidentaux n'ont point l'vſage des lettres; & c'eſt ce que tous ceux qui en ont écrit diſent qu'ils ont davantage admiré, de voir que par vn morceau de papier ie face conoitre ma volonté d'vn monde à vn autre, & penſoient qu'en ce papier il y euſt de l'enchanterie. Mais ne ſe faut tant emerveiller de cela ſi nous conſiderons qu'au temps des Empereurs Romains pluſieurs nations de deça ignoroiétles ſecrets des lettres,

Allemans entre leſquelles Tacite met les Allemans (qui aujourd'hui fourmillent en hõmes ſtudieux) & adjoute vn trait notable que les bonues mœurs ont là plus de credit, qu'ailleurs les bonnes loix.

Gaullois. Quant à noz Gaullois ilz n'eſtoient pas ainſi. Car dés les vieux ſiecles de l'âge d'or ils avoient l'vſage des lettres, mémes avant les Grecs & Latins (& qu'il n'en deplaiſe à ces beaux Docteurs qui les appellent barbares) Car Xenophon, qui parle amplement d'eux, & de leur origine en ſes Æquivoques, nous temoigne que les lettres que Cadmus apporta aux Grecs ne reſſembloient pas tant les Phœniciennes,

niciennes, que les Galateés, c'eſt à dire Gaulloiſes. En quoy Cæſar s'eſt æquivoqué ayant dit que les Druides vſoient de lettres Grecques és choſes privées : car aucontraire les Grecs ont vſé des lettres Gaulloiſes. Et Beroſe dit que le troiſiéme Roy des Gaulles apres le deluge uommé Sarron inſtitua des Vniverſitez pardeça: & adjoute Diodore, qu'és Gaulles il y avoit des Philoſophes & Theologiens appellez Sarronides (beaucoup plus anciens que les Druides) leſquels eſtoient fort revérés, & auſquels tout le peuple obeïſſoit. Les mémes autheurs diſét que Bardus cinquiéme Roy des Gaullois inventa les rhimes & Muſique, & introduiſit des Poëtes & Rhetoriciens qui furent appellez Bardes, dequelz Cæſar & Strabon font mention. Mais le méme Diodore écrit que les Poëtes eſtoient parmi eux en telle reverence, que quand deux armées eſtoient prétes à chocquer ayans desja les coutelas degainez, & les javelots eu main pour donner deſſus, ces Poëtes ſurvenans chacun ceſſoit & remettoit ſes armes : tant Pire cede à la ſapience, mémes entre les barbares plus farouches, & tant MARS REVERE LES MVSES, dit l'Autheur. Ainſi i'eſpere que nôtre Roy treſ-Chrétien, treſ-Auguſte & treſ-victorieux HENRY IIII. apres le tonnerre des ſieges de villes & des batailles ceſſé, revérant les Muſes & les honorant comme il a desja fait, non ſeulement il remettra ſa fille ainée en ſon ancienne ſplendeur, & lui don-

Voy. cideſſous le chap. 37.

Diodor. libr. 6. Biblioth.

La fille ainée du Roy c'eſt l'Vniverſité de Paris.

nera estant fille Royale, la proprieté de ce Basilic attaché au temple d'Apollon, lequel par vne vertu occulte empéchoit que les araignes n'ourdissent leurs toiles au long de ses parois: Mais aussi établira sa Nouvelle-France, & amenera au giron de l'Eglise tant de pauvres peuples qu'elle porte affamez de la parole de Dieu, qui sont proye à l'enfer: & que pour ce faire il donnera moyen d'y conduire des Sarronides & des Bardes Chrétiens portans la Fleur-de-lis au cœur, lesquels instruiront & civiliseront ces peuples vrayement barbares, & les ameneront à son obeïssance.

Gesnerus au Traité des Serpens.

CHAP. IX.

Des Vétemens & Chevelures.

DIEV au commencemét avoit creé l'homme nud, & l'innocence rendoit toutes les parties du corps honétes à voir. Mais le peché nous a rendu les outils de la generation honteux, & non aux bétes qui n'ont point de peché. C'est pourquoy noz premiers pere & mere ayans reconeu leur nudité, destituez de vétemens, ilz coustirét ensemble des fueilles de figuier pour en cacher leur vergongne: mais Dieu leur fit des robbes de peaux & les en vétit; & ce avát que sortir du jardin d'Eden. Le vétement dõc n'est pas seulement pour garentir du froid,

Genes. 3.

mais aussi pour la bien-seance, & pour couvrir nôtre pudeur. Et neãtmoins plusieurs nations anciennement & aujourd'hui ont vécu, & vivent nuds sans apprehension de cette honte, bien-seance, & honneteté. Et ne m'étonne des Sauvages Bresiliens qui sont tels tant hommes, que femmes, ni des anciens Pictes (nation de la grande Bretagne) lesquels Herodian dit n'avoir eu aucun vsage de vétemens au temps de l'Empereur *Severus*: ni d'vn grand nombre d'autres nations qui ont esté & sont encores nuës: car on peut dire d'eux que ce sont des peuples tombés en sens reprouvé & abandonnez de Dieu: mais des Chrétiens qui sont en l'Æthiopie souz le grand *Negus*, que nous disons Prête-Ian; lesquels au rapport des Portugais qui en ont écrit des histoires, n'ont les parties que nous disons honteuses nullement couvertes. Or les Sauvages de la Nouvelle-France & ceux de la Floride ont mieux retenu la leçon de l'honeteté que ceux-ci. Car ilz les couvrent d'vne peau attachée par-devant à vne courroye de cuir, laquelle passant entre les fesses va reprendre l'autre côté de ladite courroye par derriere. Et pource qui est du reste de leur vétement ils ont vn manteau sur le dos fait de plusieurs peaux, si elles sont de loutres ou de castors; & d'vne seule peau, si c'est de cuir d'ellan, ours, ou loup-cervier, lequel manteau est attaché avec vne laniere de cuir par en-haut, & mettent le plus souvent vn bras dehors,

Nudité des Æthiopiens.

mais eſtans en leurs cabannes ilz le mettent bas, s'il ne fait trop froid. Et ne le ſçauroy mieux comparer qu'aux peintures que l'on fait de Hercules, lequel tua vn lion, & en print la peau ſur ſon dos. Neantmoins ils ont plus d'honneteté, entãt qu'ilz couvrent leurs parties honteuſes. Quant aux femmes elles ſont differentes ſeulement en vne choſe, qu'elles ont vne ceinture pardeſſus la peau qu'elles ont vétuë: & reſſemblent (ſans comparaiſon) aux peintures que l'on fait de ſainct Iean Baptiſte. Mais en hiver ilz font de bonnes manches de Caſtors attachées par derriere qui les tiennent bien chaudement. Et de cette façon eſtoient vétus les anciens Allemans, au rapport de Ceſar, & Tacite, ayans la plus part du corps nue.

Quant aux Armouchiquois & Floridiens ilz n'ont point de fourrures, ains ſeulement des chamois : voire leſdits Armouchiquois n'ont bien ſouvent qu'vne petite nate ſur le dos, par maniere d'acquit, ayans neantmoins les parties honteuſes couvertes: Dieu ayant ainſi ſagement pourveu à l'infirmité humaine, qu'aux païs froids il a baillé des fourrures, & non aux païs chauds, par ce que les hommes n'en tiendroient conte. Voila ce qui eſt du corps. Venons aux jambes & aux piés, puis nous finirons par la téte.

Providence de Dieu.

Noz Sauvages en hiver allans en mer, ou à la chaſſe vſent de bas de chauſſés grans & hauts cõme noz bas à botter, leſquels ils attachent à

leur ceinture, & à cóté par dehors il y a vn grãd nõbre d'aiguillettes ſans aiguillon. Ie ne voy point que ceux du Breſil ou de la Floride en vſent, mais puis qu'ils ont des cuirs ils en peuvent biẽ faire s'ils en ont beſoin. Or outre ces grans bas de chauſſes les nótres vſent de ſouliers, qu'ils appellent *Mekezin*, leſquels ilz façonnent fort proprement, mais ilz ne peuvẽt pas long temps durer, principalement quand ilz vont en lieux humides: d'autant que le cuir n'eſt pas conroyé, ni endurci, ains ſeulement façonné en maniere de buffle, qui eſt cuir d'ellan. Quoy que ce ſoit, ſi ſont-ils mieux accoutrez que n'eſtoient les anciens Gots, leſquels ne portoient pour toutes chauſſures que des brodequins qui leur venoient vn peu plus haut que la cheville du pied, là où ilz faiſoient vn nœud qu'ilz ſerroient avec du crin de cheval, ayans la gréve de la jambe, les genoux, & cuiſſes nuds. Et pour le ſurplus de leurs vétemens ilz avoient des ſayons de cuir froncez: gras comme lart, & les manches longues juſques ſur le commencement des bras, & à ces ſayons au lieu de clinquant d'or ils faiſoient des bordures rouges, ainſi que noz Sauvages. Voila l'état de ceux qui ont ravagé l'Empire Romain, leſquels *Sidonius Apollinaris* Evéque d'Auvergne depeint de cette façon allans au conſeil de l'Empereur *Avitus* pour traiter de la paix:

Vetemens des Gots.

Sidon. Carm. 7. & Epiſt. 20 lib 5.

---- ---- *ſqualent veſtes, ac ſordida macro*
Lintea pinguescunt tergo, nec tangere poſſunt

Altatæ ſuram pelles, ac poplite nudo
Peronem pauper nudus ſuſpendit equinum, &c.

Quant à ce qui eſt de l'habillement de téte nul des Sauvages n'en porte, ſi ce n'eſt que quelqu'vn des premieres terres troque ſes peaux contre des chapeaux ou bonnets avec les François : ains portent les cheveux battans ſur les épaules tant hommes que femmes ſans eſtre nouez, ny attachez, ſinon que les hommes en lient vn trouſſeau au ſommet de la téte de la longueur de quatre doits, avec vne bende de cuir: ce qu'ilz laiſſent pendre par derriere. Mais quant aux Armouchiquois & Floridiens, tant hommes que femmes ils ont les cheveux beaucoup plus longs, & leur pendent plus bas que la ceinture quand ilz ſont détortillez. Pour donc eviter l'empechement que cela leur apporteroit ilz les trouſſent comme noz palleffreniers font la queuë d'vn cheval, & y fichent les hommes quelque plume qui leur aggrée, & les femmes vne aiguille à trois pointes commençant par l'vnité à la façõ des Dames de France, leſquelles portent auſſi leurs aiguilles qui leur ſervent en partie d'ornement de téte. Tous les anciens ont eu cette coutume d'aller à téte nuë, & n'eſt venu l'vſage des chapeaux que ſur le tard. Le bel Abſalon demeura pendu par ſa chevelure à vn chene, apres avoir perdu la bataille contre l'armée de ſon pere : & n'avoient en ce temps là la téte couverte, ſinon quand ilz faiſoient dueil pour quelque deſaſtre, ainſi qu'il

2 *Sam.* 18. *verſ.* 9.

se peut remarquer par l'exemple de David, lequel ayant entendu la conspiration de son fils s'enfuit de Ierusalem & alla par le mont des oliviers montant & pleurant, & ayant la téte couverte, & tout le peuple qui estoit avec lui. *Ibid.* 15. *vers.* 30.

Les Perses en faisoient de méme, comme se peut recuillir de l'histoire d'Aman, lequel ayant eu commandement d'honorer celui qu'il vouloit faire pédre, assavoir Mardochée, s'en alla en sa maison pleurant, & la téte couverte: qui estoit chose extraordinaire. *Ester* 6. *vers.* 12.

Les Romains à leur commencement faisoient le semblable, ainsi que ie le collige par les mots qui portoient commandement au bourreau de faire sa charge, rapportez par Ciceron & Tite Live en ces termes. *Vade lictor, colliga manus, caput obnubito, arbori infelici suspendito.* Et si nous voulons venir à noz peuples Occidentaux & Septentrionaux, nous trouverons que la plus part portoient longue chevelure, cõme ceux que nous appellons Sauvages. Cela ne se peut nier des Gaullois transAlpins, lesquels pour cette occasion donnerent le nom à la Gaulle chevelue; dequoy parlant Martial, il dit:

----- *mollesque flagellant Colla comæ* -----

Noz Rois François en ont esté surnommez Chevelus, d'autant qu'ilz la portoient si grãde qu'elle battoit jusques sur l'échine & les épaules, si bien que Gregoire de Tours parlant de la chevelure du Roy Clovis il l'appelle *Ca-*

pillorum flagella. Les Gots faisoient tout de méme, & laissoient pendre sur les épaules des groz floccons frizez que les autheurs du temps appellent *grapos*, laquelle façon de chevelure fut defendue aux Prétres, ensemble le vétement seculier en vn Cõcile Gothique: & Iornandes en l'Histoire des Gots recite que le Roy Atalaric voulut que les Prétres portassent la tiare, ou chapeau, faisant deux sortes de peuple, les vns qu'il appelloit *pileatos*, les autres *capillatos*, ce que ceux-ci prindrent à si grande faveur d'estre appellez chevelus, qu'ilz faisoient memoire de ce benefice en leurs chansons: & neãtmoins ilz ne faisoient point d'entortillemens de cheveux. Mais ie trouve par le témoignage de Tacite que les Schvvabes nation d'Allemagne les entortilloient, noüoient, & attachoient au sommet de la téte ainsi que nous avons dit des Souriquois & Armouchiquois. En vne chose les Armouchiquois sont differens des Souriquois & autres Sauvages de la Terre-neuve, c'est qu'ilz s'arrachent le poil de devant, & sont à demi chauves, ce que ne font les autres. A rebours desquels Pline recite qu'à la cheute des mõts Riphées estoit anciennement la region des Arympheens, que nous appellons maintenãt Moscovites, lesquels se tenoient par les foréts, mais ils estoient tous tondus tant hómes que femmes, & tenoient pour chose honteuse de porter des cheveux. Voila comme vne méme façon de vivre est receuë en vn lieu & re-

Concil. Bracarens. 1. *can.* 29.

Plin. liv. 6. ch. 13.

prouvée en l'autre. Ce qui nous eſt aſſez familierement oculaire en beaucoup d'autres choſes en noz regions de deça, où nous voyons des mœurs & façons de vivre toutes diverſes quelquefois ſous vn méme Prince.

CHAP. X.

De la forme, couleur, ſtature, d'exterité des Sauvages: & incidemment des Mouches Occidentales: & Pourquoy les Ameriquains ne ſont noirs, &c.

ENTRE toutes les formes des choſes vivantes & corporeles celle de l'homme eſt la plus belle & la plus parfaite. Ce qui eſtoit bien ſeant & à la creature, & au Createur, puis que l'homme eſtoit mis en ce monde pour commander à tout ce qui eſt ici bas, Mais encores que la Nature s'efforce toujours de bien faire, neantmoins quelquefois elle eſt precipitée & gehennée en ſes actions; & de là vient que nous avons des monſtres & choſes exorbitantes contre la regle ordinaire des autres. Voire méme quelquefois apres que la Nature a fait ſon office, nous aidõs par nos artifices à rendre ce qu'elle a fait, ridicule & informe: Comme, par exemple, les Breſiliens naiſſent auſſi beaux que le commun des hommes, mais à la ſortie du ventre on les rend diffórmes, par leur ecraſer

le bout du nez, qui eſt la principale partie en laquelle conſiſte la beauté de l'homme. Vray eſt que comme en certains païs ilz priſent les longs nez, en d'autres les Aquilins, ainſi entre les Breſiliens c'eſt belle choſe d'eſtre camu, comme encore entre les Africains Mores, leſquelz nous voyons tous eſtre de méme. Et avec ces larges nazeaux les Breſiliés ont coutume de ſe rendre encore plus difformes par artifice, ſe faiſans des grandes ouvertures aux jouës, & au deſſous de la levre d'embas, pour y mettre des pierres vertes & d'autres couleurs de la grandeur d'vn teſton: de maniere que cette pierre otée c'eſt choſe hideuſe à voir que ces gens là. Mais en la Floride, & par tout au deça du Tropique de Cancer noz Sauvages ſont generalemét beaux hommes comme en l'Europe: ſ'il y a quelque camu c'eſt choſe rare. Ilz ſont de bonne hauteur, & n'y ay point veu de nains, ny qui en approchaſſent. Toutefois (comme i'ay dit en quelque endroit) és montagnes des Iroquois, qui ſont outre le grand ſaut de la grande riviere de *Canada* il y a vne certaine nation de Sauvages petits hommes, vaillans, & redoutez par tout, leſquels ſont plus ſouvent ſur l'offenſiue que ſur la defenſiue. Mais quoy que là où nous demeurions les hommes ſoient de bonne hauteur, toutefois ie n'en ay point veu de ſi hauts que le ſieur de Poutrincourt, à qui ſa taille convient fort bien. Ie ne veux ici parler des

Breſiliens camus.

Ci deſſus liv. 2. chap. 29.

Patagons peuples qui ſont outre la riviere de la Plate, leſquels Pighafette en ſon Voyage autour du monde, dit eſtre de telle hauteur, que le plus grand d'entre nous ne leur pourroit à peine aller à la ceinture. Cela eſt hors les limites de nôſtre Nouvelle France. Mais ie viendray volontiers aux autres circonſtances de corps de noz Sauvages, puis que le ſujet nous y appelle.

Couleur de Sauvages.

Ilz ſont tous de couleur olivátre, ou du moins bazanez comme les Heſpagnols, non qu'ilz naiſſent tels, mais eſtans le plus du temps nuds ilz ſ'engraiſſent les corps, & les oignent quelquefois d'huile, pour ſe garder des mouches, qui ſont fort importunes non ſeulement là où nous eſtions, mais auſſi par tout ce nouveau monde, & au Breſil méme, ſi bien que ce n'eſt merveille ſi Beelzebub Prince des mouches tient là vn grand empire. Ces mouches ſont de couleur tirant ſur le rouge, comme de ſang corrompu, ce qui me fait croire que leur generation ne vient que des pourritures des bois. Et de fait nous avons éprouué que la ſeconde année eſtans vn peu plus à decouvert, nous en avons moins eu que la premiere. Elles ne peuuent ſoutenir la grande chaleur, ni le vẽt; mais hors cela (comme en temps ſombre) elles ſont facheuſes, à cauſe de leurs aiguillons, qui ſont longs pour vn petit corps: & ſont ſi tendres que ſi on les touche tant ſoit peu on les ecraſe.

Importunité des mouches.

Deſcription des mouches de la Nouv. France.

Elles cõmencent à venir sur le quinziéme de Iuin, & se retirent au cõmencement de Septébre. Estant au port de Campseau en Aoust ie n'y en ay veu ni senti pas vne, dont ie me suis étonné, veu que c'est la méme nature de terre, & de bois. En Septembre, apres que ces marigoins ici s'en sont allez, naissent d'autres mouches semblables aux nôtres, mais elles ne sont facheuses, & deviennent fort grosses. Or noz Sauvages pour se garentir des picqueures de ces animaux se frottent de certaines graisses & huiles, comme i'ay dit, qui les rendent sales & de couleur bazanée. Ioint à ceci qu'ilz sont toujours ou couchez par terre, ou exposés à la chaleur & au vent.

Remede des Sauvages cõtre les mouches.

Mais il y a sujet de s'étonner pourquoy les Bresiliens, & autres habitans de l'Amerique entre les deux Tropiques, ne naissent point noirs ainsi que ceux de l'Afrique, veu qu'il semble que ce soit méme fait, estans souz méme parallele & pareille élevation de soleil. Si les fables des Poëtes estoient raisons suffisantes pour oter ce scrupule, on pourroit dire que Phaëton ayant fait la folie de conduire le chariot du soleil, l'Afrique tant seulement auroit esté brulée, & les chevaux remis en leur droite route devant que venir au nouveau monde. Mais i'ayme mieux dire que les ardeurs de la Libyé cause de cette noirceur d'hommes, sont engendrées des grandes terres sur lesquelles passe le soleil devant que venir là, d'où la chaleur est portée toujours plus abondamment

Pourquoy des Ameriquains ne sont noirs.

D'où vient l'ardeur de l'Afrique.

par le rapide mouvement de ce grand flambeau celeſte. A quoy aident auſſi les grandz ſables de cette province, leſquels ſont fort ſuſceptibles de ces ardeurs, mémement n'eſtans point arrouſez de quãtité de rivieres, comme eſt l'Amerique, laquelle abonde en fleuves & ruiſſeaux autant que province du monde: ce qui lui donne des perpetuels rafraichiſſemẽt, & rend la region beaucoup plus temperée: la terre auſſi y eſtant plus graſſe & retenãt mieux les rouſées du ciel, leſquelles y ſont abondantes & les pluies auſſi, à-cauſe de ce que deſſus. Car le ſoleil trouvant au rencontre de ces terres ces grandes humiditez, il ne manque d'en attirer belle quantité, & ce d'autant plus copieuſement, que ſa force eſt là grande & merveilleuſe: ce qui y fait des pluies continueles, principalement à ceux qui l'õt pour zenit. I'adjoute vne raiſon grande, que le ſoleil quittant les terres de l'Afrique donne ſes rayons ſur vn element humide par vne ſi longue route qu'il a bien dequoy ſuccer des vapeurs, & en trainer quand & luy grãde quantité en ces parties là: ce qui fait que la cauſe eſt fort differente de la couleur de ces deux peuples, & du temperament de leurs terres.

D'où vient le rafrechiſſemẽt de l'Amerique.

Venons aux autres circonſtances: & puis que nous ſommes ſur les couleurs, ie diray que tous ceux que i'ay veu ont les cheveux noirs, excepté quelques vns qui les ont chataignez: mais de blons ie n'y en ay point veu, & moins encore de roux: & ne faut point

Cheveux noirs.

eſtimer que ceux qui ſont plus meridionaux ſoient autres: car les Floridiens & Breſiliens ſont encore plus noirs, que les Sauvages de la Terre-neuve. La barbe du menton (que les nôtres appellent *migidoin*) leur eſt noire comme les cheveux. Ils en otent tous la cauſe productive, exceptez les *Sagamos*, leſquels pour la pluſpart n'en ont qu'vn petit. *Membertou* en a plus que tous les autres, & neantmoins elle n'eſt touffuë, comme ordinairement elle eſt aux François. Que ſi ces peuples ne portent barbe au menton (du moins la pluſpart) il n'y a dequoy s'émerveiller. Car les anciens Romains mémes eſtimans que cela leur ſeruoit d'empechement n'en ont point porté juſques à l'Empereur Adrian, qui premier a commencé à porter barbe. Ce qu'ilz reputoient tellement à honneur qu'vn hõme accuſé de quelque crime n'avoit point ce privilege de faire raſer ſon poil, comme ſe peut recuillir par le témoignage d'Aulus Gellius parlant de Scipion fils de Paul. Pour ce qui eſt des parties inferieures, noz Sauvages n'empechent point que le poil n'y vienne & préne accroiſſement. On dit que les femmes y en ont auſſi. Et comme elles ſont curieuſes, quelques vns de noz gens leur ont fait à croire que celles de France ont de la barbe au menton, & les ont laiſſées en cette bonne opinion: de ſorte qu'elles eſtoient fort deſireuſes d'en voir, & leur façon de vétement. De ces particularités on peut entendre que

A. Gell liv. 3. chap. 4.

tous ces peuplës generalement ont moins de poil que nous: car au long du corps ilz n'en ont nullement; tant s'en faut qu'ilz ſoient velus, comme quelques vns pourroient penſer. Cela appartient aux habitans des iles Gorgades, d'où le Capitaine Hanno Carthaginois rapporta deux peaux de femmes toutes veluës, leſquelles il mit au temple de Iuno par grande ſingularité. Mais eſt ici remarquable ce que uous avons dit que noz peuples Sauvages ont préque tous le poil noir: car les François en méme dégré ne ſont point ordinairement ainſi. Les autheurs anciens Polybe, Ceſar, Strabon, Diodore Sicilien, & particuliairement Ammian Marcellin, diſent que les anciens Gaullois avoient préque tous le poil blond comme or, eſtoient de grande ſtature, & épouvantables pour leur regard affreux: au ſurplus quereleux, & hauts à la main: la voix effroyable, ne parlans jamais qu'en menaçant. Aujourd'hui ces qualitez ſont aſſez changées. Car il n'y a plus tant de blondeaux: ni tant de gens de haute ſtature, que les autres nations n'en aient d'auſſi grans: quant au regard affreux, les delices du jourd'hui ont moderé cela: & pour la voix menaçante, ie n'ay à peine veu en toutes les Gaulles que les Gaſcons & ceux du Languedoc, qui ont la façon de parler vn peu rude, ce qu'ilz retiennent du Gotiſme & de l'Heſpagnol par voiſinage. Mais quant au poil il s'en faut beaucoup qu'il ſoit ſi commu-

Qualitez corporeles des ancies Gaullois.

nement noir. Le méme autheur Ammian dit encor que les femmes Gaulloiſes (leſquelles il remarque avoir bõne téte, & eſtre plus fortes que leurs maris quand elles ſont en colere) ont les yeux bleuz: & conſequemment les hommes: & toutesfois aujourd'hui nous ſommes fort melés en ce regard. Ce qui fait qu'on ne ſçait quelle rareté choiſir pour la beauté des yeux. Car pluſieurs aiment les bleuz: & d'autres aiment les verds: leſquels auſſi eſtoiét anciennement les plus priſez. Car entre les chanſons du Sire de Couci (qui fut jadis ſi grand maitre en amours, qu'on en faiſoit des Romans) il y en a vne qui dit ainſi:

Beauté des yeux.

Au commencier la trouvay ſi doucette
Qu'onc ne cuiday pour li maux endurer.
Més ſes clers vis, & ſa freche bouchette,
Et ſi bel œil vert, & riant & cler
M'ont ſi ſorpris &c.

Les Allemans ont mieux gardé que nous les qualitez que Tacite leur donne, ſemblables à ce qu'Ammian recite des Gaullois: En vn ſi grand nombre d'hommes (dit Tacite) il n'y a qu'vne ſorte d'habits: ils ont les ïeux bleuz & affreux, la chevelure reluiſante comme or, & ſont fort corpulens. Pline donne les mémes qualitez corporeles aux peuples de la Taprobane, diſãt qu'ils ont les cheveux roux, les ïeux pers, & la voix horrible & épouvantable. En quoy ie ne ſçay ſi ie le dois croire, attendu le climat, qui eſt par les huit, neúf, & dix degrez tant ſeulemẽt, & qu'au Royaume de Calecut

de Calecut plus loin de la ligne æquinoctiale les hommes ſont noirs. Mais quant à noz Sauvages, pour ce qui regarde les ïeux ilz ne les ont ni bleuz, ni verds, mais noirs pour la pluſpart, ainſi que les cheveux : & neantmoins ne ſont petits, comme ceux des anciens Scythes, mais d'vne grandeur bien agreable. Et puis dire en aſſeurance & verité y avoir veu d'auſſi beaux fils & filles qu'il y en ſçauroit point avoir en France. Car pour le regard de la bouche ilz n'ont point de levres à gros bors, comme en Afrique, & méme en Heſpagne, ilz ſont bien membrus, bien oſſus, & bien corſus, robuſtes à l'avenant: & toutefois nous en avions pluſieurs en nôtre compagnie qui euſſent bien luté contre les plus forts d'entre eux: mais eſtans ſans delicateſſe on en feroit de fort bons hommes pour la guerre, qui eſt ce àquoy ilz ſe plaiſent le plus. Au reſte il n'y a point parmi eux de ces hommes prodigieux deſquels Pline fait mention, qui n'ont point de nez av viſage, ou de lévres, ou de langue; item qui ſont ſans bouche & ſans nez, n'ayans que deux petits trous, deſquelz l'vn ſert pour ayoir vent, l'autre ſert de bouche, item qui ont des tétes de chiens, & vn chien pour Roy, item qui ont la téte à la poitrine, ou vn ſeul œil au milieu du front, ou vn pié plat & large à couvrir la téte quand il pleut, & ſemblables monſtres. N'y a point auſſi de ceux qu'vn *Agohanna* Sauvage diſoit au Capitaine Iacques Quartier avoir veu au Saguenay, dont

Corps monſtrueux.
plin. liv. 6 ch. 31.
Ci deſſus liv. 2. chap. 25.

nous avons parlé ci-dessus. Mais ilz sont bien formés en perfectiõ naturele. S'il y a quelque borgne ou boiteux (comme il arrive quelquefois) c'est chose accidentaire, & du fruit de la chasse.

Agilité de corps. Liv. I. chap. 25.

Estans bien composez, ilz ne peuvent faillir d'estre agiles & dispos à la course. Nous avons parlé ci-devant de l'agilité des Brasiliens *Margajas* & *Ouetacas*: mais toutes natiõs n'ont ces dispositions corporeles. Ceux qui vivent és montagnes ont plus de dexterité que ceux des vallées, pour ce qu'ilz respirent vn air plus pur & plus subtil, & que les vivres qu'ils mangent sont meilleurs. Aux vallées l'air y est plus grossier, & les terres plus grasses, & consequemment plus mal-saines. Les peuples qui sont entre les Tropiques sont aussi plus dispos que les autres, participans davantages de la nature du feu que ceux qui en sont eloignez. C'est pourquoy Pline parlant des

Gorgones.

Gorgones & iles Gorgonides (qui sont celles du Cap de Verd) dit que les hommes y sont si legers à fuir qu'à peine les peut on suivre de l'œil, de maniere que Hanno Carthaginois n'en sceut attrapper aucun. Il fait méme recit des Troglodytes nation de la Guinée, lesquels il dit estre appellez Therothoëns, pour ce qu'ils sont aussi legers à la chasse par terre, que les Ichthyophages sont prompts à nager en mer, lesquels s'y lassent quasi aussi peu qu'vn poisson. Et Maffeus en ses histoires des Indes rapporte que les Naires (ainsi s'appellét

le. Nobles & guerrieres) du Royaume de Malabaris ſont ſi agiles, & ont vne telle promptitude que c'eſt choſe incroyable, & maniét ſi bien leurs corps à volonté, qu'ilz ſemblent n'avoir point d'os, de maniere qu'il eſt difficile de venir à l'écarmouche contre telles gens, d'autant qu'avec cette agilité ilz s'avancent & reculent à plaiſir. Mais pour ſe rendre tels ils aident la nature, & leur étend-on les nerfs dés l'áge de ſept ans, leſquels par apres on leur engraiſſe & frótte avec de l'huile de ſeſame. Ce que ie di ſe reconoit méme és animaux: car vn genet ſt d'Heſpagne ou vn Barbe eſt plus gaillard & leger à la courſe qu'vn rouſſin ou courtaut d'Allemagne, vn cheval d'Italie plus qu'vn cheval François. Or jaçoit que ce que i'ay dit ſoit veritable, il ne laiſſe pas d'y avoir des nations hors les Tropiques qui par exercice & artifice acquierent cette agilité. Car la ſaincte Ecriture fait mention d'vn Hazael Iſraelite, duquel elle témoigne qu'il eſtoit leger du pié comme vn chevreul qui eſt és champs. Et pour venir aux peuples Septentrionaux les Herules sót celebrez d'eſtre vites à la courſe, par ce vers de Sidonius.

Seſame, eſpece de bléd. Plin. liv. 18. ch 10.

Hazael. 2. Sam. chap. 2.

Curſu Herulus, iaculis Hunnus, Francuſque natatu.

Et par cette legereté les Alemans donnerent autrefois beaucoup de peine à Iules Ceſar. Ainſi nos Armouchiquois ſont diſpos cóme des levriers, comme nous avons dit ci-deſſus, & les autres Sauvages ne leur cedent gueres,

Ci deſſus chap 47.

ſans que toutefois ils violentent la nature, ni vſent d'aucun artifice pour bien courir. Mais comme les anciens Gaullois, eſtans addonnés à la chaſſe (car c'eſt leur vie) & à la guerre, leurs corps ſont alaigres, & ſi peu chargez de graiſſe, qu'elle ne les empéche pas de courir à leur aiſe.

Dexterité à nager.

Or la dexterité des Sauvages ne ſe reconoit pas ſeulement à la courſe, ains auſſi à nager. Ce qu'ilz ſçavent tous faire: mais il ſemble que les vns plus que les autres. Quant aux Breſiliens ilz ſont tellement nais à ce métier qu'ilz nageroient huit jours dans la mer, ſi la faim ne les preſſoit, & ont pluſtot crainte que quelque poiſſon ne les devore, que de perir par laſſitude. C'en eſt de méme en la Floride, où les hommes ſuivront vn poiſſon dans la mer, & le prendrõt, s'il n'eſt trop gros. Ioſeph Acoſta en dit tout autant de ceux du Perou. Et pour ce qui eſt de la reſpiration ils ont certain artifice de humer l'eau & la rejettet, au moyen dequoy ilz demeurent facilement dedans par vn long temps. Les femmes tout de méme ont vne diſpoſition merveilleuſe à cet exercice: car l'Hiſtoire de la Floride rapporte qu'elles peuvent paſſer à nage de grandes rivieres tenans leurs enfans ſur vn bras: & grimpent fort diſpoſtement ſur les plus hauts arbres du païs. Ie ne veux rien aſſeurer des Armouchiquois, ni de noz Sauvages, pour n'y avoir pris garde: mais il eſt bien certain que tous ſçavent fort dextrement nager. Pour les

autres parties corporeles ilz les ont fort parfaites, comme auſſi les ſens de nature. Car *Membertou* (qui a plus de cent ans) voioit pluſtot vne chaloupe, ou vn canot de Sauvage, venir de loin au Port Royal, que pas vn de nous: & dit-on des Breſiliens & autres Sauvages du Perou cachez par les montagnes, qu'ils ont l'odorat ſi bon qu'au flair de la main ilz conoiſſent ſi vn homme eſt Heſpagnol, ou François: & s'il eſt Heſpagnol ilz le tuent ſans miſericorde, tant ilz le haïſſent, pour les maux qu'ils en ont receu. Ce que le ſuſdit Acoſta confeſſe quand il parle de laiſſer vivre les Indiens ſelon leur police ancienne, argüant les Heſpagnol en cela. *Et pour ce* (dit-il) *ce nous eſt choſe preiudiciable, par ce que de là ilz prennent occaſion de nous abhorrer* (notez qu'il parle de ceux qui leur obeiſſent) *comme gens qui en tout, ſoit au bien, ſoit au mal, leur avons eſté, & ſommes toujours contraires.*

Acoſta liv. 6. chap. 1.

CHAP. XI.

Des Peintures, Marques, Inciſions, & Ornemens du corps.

CE n'eſt merveille ſi les Dames du jourd'hui ſe fardent: car dés lõg temps, & en maints lieux le métier a commencé. Mais il eſt blamé és livres ſacrez, & mis en reproche par la voix des Prophetes, comme quand Ieremie menace la ville de Ieruſalem: *Quand tu auras eſté détruite* (dit-il) *que feras-tu?*

Ierem. 4. verſ. 30.

quand tu te seras vétuë de cramoisi, & parée d'ornemens d'or, quand tu te seras fardée la face, tu te seras embellie en vain, tes amoureux t'ont reburtée, ilz cherchent ta vie. Le Prophete Ezechiel fait vn
Ezech. 23 vers. 40 semblable reproche aux villes de Ierusalem & de Samarie, qu'il compare à deux femmes debauchées, lesquelles ont envoyé chercher des hõmes venans de loin, & estans venus elles se sont lavées, & fardé le visage, & ont chargé
4. des Rois 9. vers. 30. leurs beaux ornemés. La Royne Iesabel ayant voulu faire de méme ne laissa point d'estre jettée en bas de la fenétre, & porter la punition de sa mechante vie. Les Romains anciennement se peindoient le corps de vermillon
Plin. liv. 33. ch. 7. (ce dit Pline) quand ils entroient en triomphe à Rome, & adjoute que les Princes & grandz Seigneurs d'Æthiopie faisoient grand état de cette couleur, de laquelle ilz se rougissoient entierement: méme les vns & les autres s'en servoient pour faire leurs Dieux plus beaux: & que la premiere depense qui estoit allouée par les Ceuseurs & Maitres des Comptes à
Plin. liv. 6. ch 30. Rome estoit des deniers employés à vermillonner le visage de Iupiter. Le méme autheur en autre endroit recite que les Anderes, Mathites, Mosagebes, & Hipporeens peuples de Libye s'emplatroient tout le corps de croye rouge. Bref cette façon de faire passoit jusques au Septentrion. Et delà est venu le nom qu'on a imposé aux Pictes ancien peuple de Scythie voisins des Gots, lesquels en l'an octante-septiéme apres la nativité de Iesus-Christ sous l'Empire de domitian vindrent faire des

courses & ravages par les iles qui tirent vers le Nort, là où ayans trouvé gens qui leur firent forte resistence, ilz s'en retournerent sans rien faire, & vequirent encores nuds parmi les froidures de leur païs jusques à l'an trois cens septantiéme de nôtre salut, auquel temps sous l'Empire de Valentinian joints avec les Saxons & Ecossois ilz tourmenterent fort ceux de la grand' Bretagne, à ce que recite Ammian Marcellin: & resolus de s'arrester là (comme ilz firent) ilz demanderent aux Bretons (qui sont aujourd'hui les Anglois) des femmes en mariage. Surquoy ayans esté éconduits, ilz s'adresserent aux Ecossois, lesquels leur en fournirent, à la charge & condition que la ligne masculine des Rois entre-eux venant à faillir les femmes succederoient au Royaume. Or ces peuples ont esté appellez Pictes à-cause des peintures qu'ils appliquoient sur leurs corps nuds, lesquels (dit Herodian) ilz ne vouloient couvrir d'aucuns habillemens, pour ne cacher & obscurcir les belles peintures qu'ils avoient appliquées dessus, là où estoient representées des figures d'animaux de toutes sortes, & imprimées avec des ferremens en telle sorte qu'il estoit impossible de les ôter. Ce qu'ilz faisoient (ce dit Solin) dés l'enfance: de maniere que cóme l'enfant croissoit, aussi croissoient ces figures damassées, ainsi que font les marques qu'on grave dans les iennes cicatrices. Le Poete Claudian nous rend aussi plusieurs témoignages de ceci en ses Panegy-

Ammian. liv. 26. & 27.

Herod. liv. 3.

riques comme quand il parle de l'ayeul de l'Empereur Honorius

Ille leves Mauros, nec falso nomine Pictos
Edomuit ---- ---Et en la guerre Gothique,
----- ----- ----- *Ferróque notatas*
Perlegit exanimes Picto moriente figuras.

Ceci a esté remarqué par le sieur de Belleforest, & depuis encore par le docte Savaron sur la rencõtre qu'en fait Sidoine de Polignac. Et combien que noz Poitevins Celtiques appellez par les Latins *Pictones*, ne soient venus de la race de ceux là (car ils estoient fort anciens Gaullois dés le temps de Iules Cesar) toutefois ie veux bien croire que ce nom leur a esté baillé pour méme occasion que le leur aux Pictes. Et comme des coutumes vne fois introduites parmi vn peuple ne se perdét que par la longueur de plusieurs siecles (comme nous voyons durer encor les folies du Mardy gras) ainsi les vestiges des peintures dont nous avons parlé sont demeurées en quelques nations Septétrionales. Car i'ay quelquefois ouï dire à Monsieur le Comte d'Egmont qu'il a veu en son jeune âge ceux de Brunzvvich venir en la maison de son pere avec la face graillée de peinture, & tout noircis par le visage, d'où paraventure pourroit estre venu le mot de Brouzer qui signifie Noircir en Picardie. Et generalement ie croy que tous ces peuples Septentrionaux vsoient de peintures quand ilz se vouloient faire beaux fils. Car les Gelons & Agathyrses peuples de Scythie comme les Pictes estoient de cette confrairie, & avec

des feremens se bigarroyent les corps. Les Anglois semblablement lors appellez Bretons, au dire de Tertullian. Les Gots outre les ferremens vsoient de cinabre pour se rougir la face & le corps. Bref c'estoit vn plaisir és vieux siecles de voir tant de Pantalons hommes & fémes: car il se trouve encore des vieux pourtraits, lesquels celui qui a fait l'histoire du voyage des Anglois en Virginia a gravez en taille douce, où les Pictes de l'vn & de l'autre sexe sont depeints avec leurs belles incisions, & les epées pendantes sur la chair nuë, ainsi que les décrit Herodian.

Tertull. de Velād. virgin. Iornādes de bello Got. Isidor. lib. 16. c. 23.

Cette humeur de se peindre ayant esté si generale pardeça, il n'y a dequoy se mocquer si les peuples des Indes Occidétales en ont fait & font encore de méme. Ce qui est vniversel & sans exception entre ces natiõs. Car si quelqu'vn fait l'amour il sera peint de couleur bleuë, ou rouge, & sa maitresse aussi. S'ils sont de la chasse abondãment, ou sont joyeux de quelque chose, c'en sera de méme par tout. Mais lors qu'ils sõt tristes, ou qu'ilz machinẽt quelque trahison, ilz se placquẽt toute la face de noir, & sont hideusement difformes. Pour ce qui est du corps noz Sauuages n'y appliquent point de peinture, mais si font bien les Bresiliens, & ceux de la Foride, desquels la plusspart sont peints par le corps, les bras & les cuisses, de fort beaux compartimens, la peinture desquels ne se peut jamais óter, à cause qu'ilz sont picquez dedans la chair.

Indiens Occidendentaux.

Toutefois plusieurs Bresiliens se peindét seulement le corps (sans incision) quand il leur en prent envie: & ce avec du jus d'vn certain fruit qu'ilz appellent *Genipat*, lequel noircit si fort, que quoy qu'ilz se lavent ilz ne peuvent point estre débroüillez de dix ou douze jours. Ceux de Virginia, qui sont plus en deça, ont des marques sur le dos, comme celle que nos marchans impriment sur leurs balles, par lesquelles (ainsi que les esclaves) on reconoit sous quel Seigneur ilz vivét: qui est vne belle forme d'état pour ce peuple: veu que les anciens Empereurs Romains en ont vsé envers leurs soldats, lesquels estoient marquez de la marque Imperiale, ainsi que nous témoignent Sainct Augustin, Sainct Ambroise, & autres. Ce que faisoit aussi Constantin le Grand, mais sa marque estoit le signe de la Croix, lequel il faisoit imprimer sur l'épaule à ses tyrans & gens-d'armes, comme lui-méme dit en vne epitre qu'il écrivit au Roy de Perse rapportée par Theodoret en l'histoire Ecclesiastique. Et les premiers Chrétiens cõme marchans sous la banniere de Iesus-Christ prenoient cette méme marque, laquelle ils imprimoient en la main, ou aux bras, afin de se reconoitre, principalement en temps de persecution, ainsi que dit Procope expliquant ce passage d'Esaïe: *L'vn dira ie suis au Seigneur, & l'autre se reclamera du nom de Iacob: & l'autre écrira de sa main, Ie suis au Seigneur, & se surnommera du nom d'Israel.* Le grand Apôtre

Aug. contre Faustum liv. 22. chap. 73. Ambr. en l'Oraison de l'Empereur.

Esai. 44. vers. 5.

Sainct Paul portoit bien les marques engravées du Seigneur de Iesus-Christ, mais c'estoit encore d'vne autre façon, sçavoir par les fletrissures qu'il avoit en son corps de flagellations qu'il avoit receuës pour son nom. Et les Hebrieux avoient pour marque la Circoncision du prepuce, par laquelle ils estoient segregez des autres nations, & reconeus pour peuple de Dieu. Mais quant aux autres incisions de corps telles que les faisoient anciennement les Pictes, & les font encore aujourd'hui noz Sauvages, elles ont esté fort expressement defenduës anciennement en la loy de Dieu donnée à Moyse. Car il ne nous est pas loisible de deffaire l'image & la forme que Dieu nous a donnée. Voire les peintures & fards ont esté blamez & reprouvez par les Prophetes, ainsi que nous avons remarqué ailleurs. Et Tertullian dit que les Anges qui ont découvert & enseigné aux hommes les fards & artifices d'iceux ont esté condemnez de Dieu; alleguant pour preuve de son dire le livre de la Prophetie d'Enoch. Par ce que dessus nous reconoissons que le monde de deça a esté anciennement autant informe & Sauvage que ceux des Indes Occidentales, mais ce qui me semble plus digne d'étonnement, c'est la nudité de ces peuples en païs froid, à quoy ilz prenoient plaisir, jusques à endurcir leurs enfans dans la nege, dans la rivicre, & parmi la glace, comme nous favons touché ci-devãt en vn autre chapitre, parlans

Galat 6. vers. 17.

Levit. 19. vers. 28. Deuter. 14. ver. 1.

Cimbres & François. Ce qui auſſi a eſté leur principale force és cõquétes qu'ils ont faites.

CHAP. XII.

Des ornemens exterieurs du corps, Braſſelets, Carquans, Pendans d'aureilles, &c.

NOvs qui vivons par deça ſouz l'authorité de noz Princes, & des Republiques civiliſées, avons deux grans tyrans de nôtre vie, auſquels lẽs peuples du nouveau monde n'ont point encore eſté aſſujetis, les excés du ventre, & de l'ornement du corps, & bref tout ce qui va à la pompe, leſquels ſi nous avions quitté, ce ſeroit vn moyen pour r'appeller l'ancien áge d'or, & ôter la calamité que nous voyons en la pluſpart des hommes. Car celui qui poſſede beaucoup faiſant peu de depenſe, ſeroit liberal, & ſecourroit l'indigent, à quoy faire il eſt retenu voulant non ſeulement maintenir, mais auſſi augmenter ſon train, & paroitre, bien ſouvent aux dépens du pauvre peuple, duquel il ſucce le ſang, *qui devorant plebem meam ſicut eſcam panis*, dit le Pſalmiſte. Ie laiſſe ce qui eſt du vivre, n'eſtant mon ſujet d'en parler en ce chapitre ici. Ie laiſſe auſſi les excés qui conſiſtent en meubles, renvoyant le lecteur à Pline qui a parlé amplement des pompes & ſuper-

Pſal. 13. verſ. 4. & 52. verſ. 5.

Plin. liv. 33. ch. 11.

fluitez Romanesques, comme des vaisselles à la Furvienne, & à la Clodienne, des chalits à la Deliaque, & des tables le tout d'or & d'argent ouvrez en bosse; là où aussi il met en avant vn esclave *Drusillanus Rotundus*, lequel estãt thresorier de la haute Hespagne fit faire vne forge pour mettre en œuvre vn plat d'argent de cinq quintaux, accompagné de huit autres tous pesans demi quintal. Ie veux seulement parler des *Matachiaz* de noz Sauxages & dire que si nous-nous contentions de leur simplicité nous eviterions beaucoup de tourmens que nous-nous donnons pour avoir des superfluitez, sans lesquelles nous pourrions heureusement vivre (d'autant que la nature se contente de peu) & la cupidité desquelles nous fait bien souvent decliner de la droite voye, & detraquer du sentier de la justice. Les excés des hommes consistent la plus-part és choses que i'ay dit que ie veux omettre, lesquelles ie ne lairray de ramener à point s'il vient à propos. Mais les Dames ont toujours eu cette reputation d'aimer les excés en ce qui est de l'ornement du corps: & tous les Moralistes qui ont fait état de reprimer les vices les ont mises en jeu, là où ils ont trouvé ample sujet de parler. Clement Alexandrin faisant vne longue enumeration de l'attirail des femmes (qu'il a pris, la pluspart du Prophete Esaie) dit en fin qu'il est las d'en tant conter, & qu'il s'étonne comme elles ne sont tuées d'vn si grand fais.

Matachiaz ce sont brasseles, cat quans, & autres joliveteZ.

Liv. 2. Pædag. cap. 10.

Tert. liv. de l'Ornemẽt des femmes.

Prenons-les, donc par les parties dont on se plaint. Tertullian s'émerveille de l'audace humaine qui se bende contre la parole de nôtre Sauveur, lequel disoit *qu'il n'est pas en nous d'adjouter quelque chose à la mesure que Dieu nous a donnée: & toutesfois les Dames s'efforcent de faire le contraire adioutans sur leurs têtes des cages de cheveux tissus en forme de pains, chapeaux, panniers, ou ventres d'ecussons. si elles n'ont honte de cette enormité superflue, au moins* (dit-il) *qu'elles ayent honte de l'ordure qu'elles portent: & ne couvrent point vn chef sainct & Chrétien de la depouille d'vne autre tête paraventure immonde, ou criminele, & destinée à vn honteux supplice.* Et là méme parlant de celles qui colorent leurs cheveux : *I'en voy* (dit-il)

Celle s'appelle Crocuphãlia.

qui font changer de couleur à leurs cheveux avec du saffran. Elles ont honte de leurs païs, & voudroient estre Gaulloises ou Allemandes tant elles se deguisent. Par ceci se conoit cõbien la chevelure rousse estoit estimée anciennement. Et de fait l'Ecriture prise celle de David qui estoit telle. Mais de la rechercher par artifice, sainct Cyprian & sainct Hierome, avec nôtre Tertullian disent que cela presage le feu d'enfer. Or noz Sauvages en ce qui regarde l'emprunt des cheveux ne sont point reprehensibles: car leur vanité est de la couleur, d'autant que quand ils ont le cœur joyeux, & se peindent la face soit de bleu, soit de rouge, ilz fardent aussi leurs cheveux de la méme couleur.

S. Cypr. liv. De l'habit des vierges.

S. Hier. Epist. à Laet.

Venons maintenant aux aureilles, au col,

embras, & aux mains, & là nous trouverons dequoy nous arrester: ce sont parties ou les joyaux sont bien en evidence: ce qu'aussi les Dames sçavent fort biéreconoitre. Les premiers hommes qui ont eu de la pieté ont fait conscience de violenter la nature, & percer les aureilles pour y pendre quelque chose de precieux: car nul n'est seigneur de ses membres pour en mal vser, ce dit le Iurisconsulte Vlpian. Et pour ce quand le serviteur d'Abraham alla en Mesopotamie pour trouver femme à Isaac, & eut rencontré Rebecca, il lui mit vne bague d'or sur le front pendante entre les yeux, & des braslelets aussi d'or aux mains: suivant quoy il est dit au Proverbes, qu'*Vne femme belle & folle, est comme vne bague d'or au nasseau d'vne truye.* Mais les humains ont pris des licences qu'ilz ne devoient pas, & ont defait en eux l'ouvrage de Dieu pour complaire à leurs fantasies. En quoy ie ne m'étonne pas des Bresiliens dont nous parlerons tantot, mais des peuples civilisez, qui ont appellez les autres nations barbares, mais encore des Chrétiens du jourd'hui. Quand Seneque se plaint de ce qui se passoit de son temps: *La folie des femmes* (dit-il) *n'avoit point assés assujeti les hommes, il leur a fallu encore pendre deux ou trois patrimoines aux aureilles.* Mais quels patrimoines? *Elles portent* (ce dit Tertullian) *des iles & maisons des champs sur leurs cols, & des gros registres aux aureilles contenãs le revenu d'vn grand richart, & chacũ doigt de la main gauche ha vn patrimoine*

Genes. 24. vers. 47.

Prou. 11. vers. 22.

Seneque 7. des Bienfaicts. chap. 9.

pour ſe jouër. En fin il ne les peut pas mieux comparer qu'aux criminels qui ſont aux cachots en Ethiopie, leſquels tãt plus ſont coulpables, tant plus ſont riches, d'autant que les menottes & barres auſquelles ilz ſont attachez ſont d'or. Mais il exhorte les Chrétiennes de ne point eſtre telles, d'autant que ce ſont là des marques certaines d'impudicité, leſquelles appartiennent à ces malheureuſes victimes de la lubricité publique. Pline, quoy que Payen ne, deteſte pas moins ces excés.

Plin. liv. 9. ch. 35.

» Car noz Dames (dit-il) pour eſtre braves portent pendues à leurs doigts de ces grandes perles qu'on appelle *Elenchus* en façon de poires, & en ont deux, voire trois és aureilles. Mémes elles ont inventé des noms pour ſ'en ſervir à leurs maudites & facheuſes ſuperfluités. Car elles appellét Cymbales celles qu'elles portent pendués aux aureilles en nombre, comme ſi elles prenoient plaiſir d'ouïr grillotter les perles à leurs aureilles. Qui plus eſt les femmes menageres, & méme les pauvres femmes, ſ'en parent; diſans qu'auſſi peu doit aller vne femme ſans perles, qu'vn Conſul ſans ſes huiſſiers. Finalement on eſt venu iuſques à en parer les ſouliers, & jarretieres, voire encore leurs bottines en ſont toutes chargées & garnies. De ſorte que maintenant il n'eſt plus queſtion de porter perles, ains les faut faire ſervir de pavé, afin de ne marcher que ſur perles. Le meme recite que Lollia Paulina relaiſſée de Caligula és com-

muns festins de gens mediocres, estoit tant chargée d'emeraudes & de perles par la téte, les cheveux, les aureilles, le col, les doigts, & les bras, tãt en colliers, jaserans, que brasselets, que tout en reluisoit, & qu'elle en avoit pour vii million d'or. Cela estoit excessif: mais c'estoit la premiere Princesse du monde, & si il ne dit point qu'elle en portast aux souliers: comme encore il se plaint ailleurs que les Dames de Rome portoient de l'or au piez. *Quel desordre!* (dit-il) *Permettons aux femmes de porter tant d'or qu'elles voudront en brasselets és doigts, au col, és aureilles, & és carquans, & brides,* &c. *Faut-il neantmoins pour cela en parer les piés!* &c. Ce ne seroit jamais fait si ie vouloy cõtinuer ce propos. Les Hespagnoles du Perou font encore davantage, car ce ne sont que lames & platines d'or & d'argent, & garnitures de perles en leurs patins. Vray est qu'elles sont en vn païs que Dieu a felicité de toutes ces richesses abondamment. Mais si tu n'en as tant ne t'en faches point, & ne sois tenté d'envie: telles choses sõt terre, fouillée, & epurée avec mille gehennes, au fond des enfers, par le travail incroyable, & avec la vie de tes semblables. Les perles ne sont que de la rousée receuë dans la coquille d'vn poisson, qui se péchent par des hommes que l'on force à estre poissons, c'est à dire estre toujours plongés au profond de la mer. Et pour avoir ces choses, & pour estre habillez de soyé, & pour avoir des robbes à cent-milles replis, nous nous tourmentons,

plin. liv. 33 ch. 3.

Perles que c'est.

nous prenons des ſoucis qui abbregent noz jours, nous rongent les os, ſuccent la moelle, attenuënt le corps, & conſument l'eſprit. Qui ha à diner eſt auſſi riche que cela s'il le ſçait conſiderer. Et là où abondent ces choſes, là abondent les delices, & conſequemment les vices: & au bout voici que Dieu dit par ſon Prophete: *Ilz ietteront leur argent és rues, & leur or ne ſera que fiente, & ne les delivreront point au iour de ma grande colere.* Qui veut avoir conoiſſance plus ample des chatimés dont Dieu menace les femmes qui abuſent des carquans & joyaux, qui n'ont autre ſoin que de s'attiffer & farder, vont la gorge étenduë, les yeux egarez, & d'vn marcher fier, liſe le ſeptiéme chapitre du Prophete Eſaïe. Ie ne veux pourtant blamer les vierges qui ont quelques dorures, ou chaines de perles, ou autres joyaux, enſemble vn habillement modeſte: car cela eſt de bienſeance, & toutes choſes ſont faites pour l'vſage de l'homme: mais l'excés eſt ce qui tombe en blame, pour ce que bien ſouvent ſouz cela git l'impudicité. Heureux les peuples qui n'ayans point les occaſions du peché ſervent purement à Dieu, & poſſedent vne terre qui leur fornit ce qui eſt neceſſaire à la vie. Heureux noz peuples Sauvages s'ils avoient l'entiere conoiſſance de Dieu: car en cet état ilz ſont ſans ambition, vaine gloire, envie, avarice, & n'ont ſoin de ces pompes que nous venons de repreſenter: ains ſe cõtentent d'avoir des *Matachiaz* pendus à leurs aureilles, & en-

Ezech. 7. verſ 19.

vironnés à l'entour de leurs cols, corps, bras & jambes. Les Breſiliens, Floridiens & Armouchiquois font des carquans & braſſelets (appellez *Bou-re* au Breſil, & *Matachiaz* par les nôtres) avec de os de ces grandes coquilles de mer qu'on appelle Vignols, ſemblables à des limaçons, leſquelles ilz decoupent & amaſſent en mille pieces, puis les poliſſent ſur vn grez tant qu'ilz les rendent fort menuës, & percées qu'ilz les ont, en font des chappelets ſemblables à ce que nous appellons pource-laine. En ces chappelets ils entre-melent alternativement d'autres grains autant noirs que ceux que i'ay dit ſont blancs, faits de jayet, ou de certain bois dur & noir qui lui reſſemble, leſquels ilz poliſſent & menuiſent comme ilz veulent, & ha cela fort bonne grace. Et s'il faut eſtimer les choſes ſelon la façon, comme nous voyons qu'il ſe prattique en noz marchandiſes, ces colliers, écharpes, & braſſelets de Vignols, ou Pourcelaine, ſont plus riches que les perles (toutefois on ne m'en croira point) auſſi les priſent-ilz plus que perles, ni or, ni argent: & c'eſt ce que ceux de la grande riviere de *Canada* au temps de Iacques Quartier appelloient *Eſurgni* (dequoy nous avons fait mention ci deſſus) mot que i'ay eu beaucoup de peine à comprendre, & que Belleforeſt n'a point entendu quand il en a voulu parler. Aujourd'hui ilz n'en ont plus, ou en ont perdu le metier: car ilz ſe ſervent fort des *Matachiaz* qu'on leur porte de France. Or

Ci-deſſus liv. 2. chap. 16.

comme entre nous, ainſi en ce païs là ce ſont les femmes qui ſe parent de telles choſes, & en feront vne douzaine de tours à l'entour du col pendantes ſur la poitrine, & à l'entour des poignets, & au deſſus du coude. Elles en pendent auſſi des longs chappelets aux aureilles qui viennent juſques au bas des épaules. Que ſi les hommes en portent ce ſera quelque jeune amoureux tant ſeulement. Au païs de Virginia où il y a quelques perles les femmes en portent des carquans, colliers & braſſelets, ou bien des morceaux de cuivre arõdis comme des boulettes, qui ſe trouve en leurs montagnes, où y en a des mines. Mais au Port Royal & és environs & vers la Terre-neuve & à Tadouſſac, où ilz n'ont ni Perles, ni Vignols, les filles & femmes font des *Matachiaz*, avec des arrétes ou aiguillons de Porc-epic, leſquelles elles teindent de couleurs noire, blanble, & vermeille auſſi vives qu'il eſt poſſible: car nôtre ecarlatte n'a point plus de luſtre que leur teinture rouge: Mais elles priſent davantage les *Matachiaz* qui leur viennent du païs des Armouchiquois, & les achetent bien cherement. Et d'autãt qu'elles en recouvrent peu, à-cauſe de la guerre que ces deux nations ont toujours l'vne contre l'autre; on leur porte de France des *Matachiaz* faits de petits tuyaux de verre melé d'etain, ou de plomb, qu'on leur troque à la braſſe, faute d'autre: & c'eſt en ce païs là ce que les Latins appellent *Mundus muliebris*. Elles en font auſſi des petits

carreaux melangés de couleurs, couſus enſemble, qu'elles attachent aux cheveux des petits enfans, par derriére. Les hommes ne s'amuſent gueres à cela, ſinon que les Breſiliens portent au col des Croiſſans d'os fort blancs, qu'ils appellent *Y-aci* du nom de la Lune: & noz Souriquois ſemblablement quelque joliveté de méme etoffe, ſans excés. Et ceux qui n'ont de cela portent ordinairement vn couteau devant la poitrine, ce qu'ilz ne font pour ornemét, mais faute de poche, & pour ce que ce leur eſt vn outil neceſſaire à toute heure. Quelques vns ont des ceintures faites de *Matachiaz*, deſquelles ilz ſe ſervent ſeulement quand ilz veulent paroitre, & ſe faire braves. Les Aoutmoins, ou devins portent auſſi devant la poitrine quelque enſeigne de leur metier, ainſi que nous dirons ailleurs. Mais quand aux hommes Armouchiquois ont vne façon de mettre aux poignets, & au deſſus de la cheville du pié, és jambes, des lames de cuivre faites en forme de menottes, & au defaut du corps, c'eſt à dire aux hanches, des ceintures façonnées de tuyaux de cuivre longs comme le doigt du milieu, enfilés enſemble de la longueur d'vne ceinture, proprement de la façon qu'Herodian recite avoir eſté en vſage entre les Pictes dont nous avons parlé, quand il dit qu'ilz ſe ceindent le corps & le col avec du fer, eſtimans cela leur eſtre vn grand ornement, & vn temoignage qu'ilz ſont bien riches, ainſi qu'aux autres barbares d'avoir de

Herodian. liv. 3.

l'or alentour d'eux. Et de cette race d'hom-
Sauvages d'Ecosse. mes Sauvages encore y-en a-il en Ecosse, les-
quels ni les siecles, ni les ans, ni l'abondance des hommes, n'a peu encore civiliser. Et jaçoit que, comme nous avõs dit, les hõmes ne soient point tãt soucieux des *Matachiaz*, que les femmes, toutefois ceux du Bresil n'ayans cure de vetemens prennent plaisir à se parer & bigarrer de plumes d'oiseaux, prenans celles dont nous-nous servons à coucher, & les decoupans menu comme chair à patez, lesquelles ilz teindent en rouge avec leur bois de Bresil, puis s'estans frotté le corps avec certaine gomme qui leur sert de colle ilz se couvrent de ces plumes & font vn habit tout d'vne venuë à la Pantalone: ce qui a fait croire (ce dit Iean de Leri en son Histoire de l'Amerique) aux premiers qui sont allé pardela que les hommes qu'on appelle Sauvages fussent velus, ce qui n'est point. Car, comme nous avons dés-jà dit, les Sauvages en quelque part que ce soit ont moins de poil que nous. Ceux de la Floride se servent aussi de cette maniere de duvet, mais c'est seulement à la téte pour se rendre plus effroyables. Outre ce que nous avons dit les Bresiliens font encores des fronteaux de plumes qu'ils lient & arrengent de toutes couleurs, ressemblans iceux fronteaux, quant à la façon, à ces raquettes ou ratepenades dõt les Dames vsent pardeça, l'invention desquelles elles semblent avoir apprise de ces Sauvages. Quant à ceux de nôtre Nouvelle

France és jours entre eux ſolennels & de rejouïſſance, & quand ilz vont à la guerre, ils ont à l'entour de la téte comme vne coronne faite de longs poils d'Ellan peints en rouge collez ou autrement atrachez à vne bende de cuir large de trois doigts telle que le Capitaine Iacques Quartier dit avoir veu au Roy (ainſi l'appelle-il) & Seigneur des Sauvages qu'il trouva en la ville de Hochelaga. Mais ilz n'vſent point de tant de plumaſſeries que les Breſiliens, leſquels en font des robbes, bonnets, braſſelets, ceintures, & paremens des jouës & des rondaches ſur les reins de toutes couleurs, qui ſeroient pluſtot ennuieuſes que delectables à deduire, eſtant aiſé à vn chacun de ſuppleer à cela & s'imaginer que c'eſt.

Voy ci-deſſus liv. 2. ch. 17.

CHAP. XIIII.

Du Mariage.

APRES avoir parlé des vétemens, parures, ornemens, & peintures des Sauvages il me ſemble bon de les marier, afin que la race ne ſ'en perde, & que le païs ne demeure deſert. Car la premiere ordonnance que Dieu fit jamais ce fut de germer & produire & raporter fruit vne chacune creature capable de generation ſelon ſon eſpece. Et afin

de donner courage aux jeunes gens qui se marient, les Iuifs avoient anciennement vne coutume de remplir de terre vne auge, dans laquelle peu avant les nopces ilz semoient de l'orge, & icelle germée ilz la pottoient aux époux & epouse, disans: *Rapportez fruit & multipliez comme cette orge, laquelle produit plustost que toutes les autres semences.*

Ceci est en la glose du Talmud, au Traité de l'Idolatrie

Or pour venir au sujet de noz Sauvages, plusieurs cuidans (ie croy) qu'ils soient des buches, ou s'imaginans vne republique de Platon, demandent s'ils font des mariages, & s'il y a des Prétres en *Canada* pour les marier. En quoy ilz montrent qu'ilz sont gens bien nouveaux. Le Capitaine Iacques Quartier parlant du mariage des Canadiens en sa seconde Relation, dit ainsi: Ils gardent l'ordre du mariage, fors que les hommes prennent deux ou trois femmes. Et depuis que le mari est mort jamais les femmes ne se remarient, ains font le dueil de ladite mort toute leur vie, & se teindent le visage de charbon pilé, & de graisse de l'epesseur d'vn couteau, & à cela conoit-on qu'elles sont vefves. Puis il poursuit: Ils ont vne autre coutume fort mauvaise de leurs filles. Car depuis qu'elles sont d'áge d'aller à l'homme elles sont toutes mises en vne maison de bordeau abandonnées à tout le monde qui en veut, jusques à ce qu'elles ayent trouvé leur parti: Et tout ce avons veu par experience. Car nous avõs veu les maisons aussi pleines desdites filles comme est vne école

Canadiens.

Prostitution de filles.

de garsons en France. I'auroy pensé que ledit Quartier auroit avancé du sien au regard de cette prostitution de filles, mais le discours du Sieur Champlein, qui n'est que depuis six ans, me confirme la méme chose, hors-mis qu'il ne parle point d'assemblées: ce qui me retient d'y contredire. Mais entre noz Souriquois il n'est point nouvelle de cela: non point que ces Sauvages aient grand' cure de la continence & virginité, car ilz ne pensent point mal faire en la corrompant: mais soit par la frequentation des François, ou autrement, les filles ont honte de faire vne impudicité publique: & s'il arrive qu'elles s'abandonnent à quelqu'vn, c'est en secret. Au reste celui qui veut avoir vne fille en mariage il faut qu'il la demande à son pere, sans le consentement duquel elle ne sera point à lui, cõme nous avons des-ja dit ci-dessus, & rapporté l'exemple d'vn qui avoit fait autrement. Et voulant se marier il fera quelquefois l'amour, non point à la façõ des Essëens, lesquels (ce dit Ioseph) éprouvoient par trois ans les filles avãt que les prendre en mariage, mais par l'espace de six mois, ou vn an, sans en abuser, se peinturera le visags pour estre plus beau, & aura vne robbe neuve de Castors, Loutres, ou autre chose, bien garnie de *Matachiaz*, avec des rayes & bendes qu'ils figurent dessus en forme de large passement d'or & d'argent, ainsi que faisoient iadis les Gots. Faut en outre qu'il se montre vaillant à la chasse, & qu'il soit reco-

Souriquois.

Ci-dessus liv. 2. ch. 34.

Ioseph. De la guerre des Iuifs liv. 2. cha. 12.

neu ſachant faire quelque choſe, car ilz ne ſe fient point aux moyens d'vn homme, qui ne ſont autres que ce qu'il acquiert à la journée, ne ſe ſoucians aucunement d'autres richeſſes que de la chaſſe: ſi ce n'eſt que noz façons de faire leur en facent venir l'appetit.

Proſtitution de filles au Breſil.

Les filles du Breſil ont licence de ſe proſtituer ſi-tot qu'elles en ſont capables, tout ainſi que celles de *Canada*. Voire les peres ſont maquereaux de leurs filles, & reputent à honneur de les communiquer à ceux de deça qui vont pardela, afin d'auoir de leur race. Mais de ſ'y accorder ce ſeroit vne abominatiõ trop dãnable, & qui meriteroit chatiment, comme de fait au defaut des hõmes Dieu a puni ce vice en telle façõ que le mal ſ'eſt cõmuniqué pardeçà à ceux mémes qui ont eſté trop âpres aprés les filles & femmes Chrétiennes, par la maladie de la Verole, qui paravant la découverte de ces terres eſtoit inconuë en l'Europe: car ces peuples y ſont fort ſujets, & méme ceux de la Floride: mais ils ont le Guayac, l'Eſquine, & le Saſſafras, arbres fort ſouverains pour la gueriſon de cette ladrerie, & croy que l'arbre *Annedda* duquel nous avons raconté les merveilles eſt l'vne de ces eſpeces.

Verole.

Ci-deſſus liv. 2. chap. 24. Pudicité des anciẽs Allemãs. & des Sauvages de la N. Fr.

On pourroit penſer que la nudité de ces peuples les rendroit plus paillars, mais c'eſt au contraire. Car comme les Allemãs ſont loüez par Ceſar d'avoir eu en leur ancienne vie Sauvage telle continence, qu'ilz reputoient choſe treſ-vilaine à vn jeune homme d'auoir la

compagnie d'vne femme ou fille avant l'âge de vingt ans: & de leur part auſſi ilz n'eſtoient point emeus à cela encores que pele-mele les hommes & les femmes jeunes & vieux ſe baignaſſent dans les rivieres: Auſſi ie puis dire pour noz Sauvages que ie n'y ay iamais veu vn geſte, ou regard impudique, & oſe affermer qu'ils ſont beaucoup moins ſujets à ce vice que pardeça, dont i'attribuë la cauſe partie à cette nudité, & principalement de la téte où la matiere generative prend ſa ſource; partie au defaut des epiceries, du vin, & des viandes qui provoquét les Ithyphalles, & partie à l'vſage ordinaire qu'ils ont dn Petun, la fumée duquel etourdit les ſens, & montant au cerveau empeche les functions de Venus. Ichan de Leri louë les Breſiliens en cette continence: toutefois il adjoute que quand ilz ſe fachent l'vn contre l'autre ilz ſappellent quelquefois *Tiviré*, qui eſt à dire boulgre, d'où l'on peut conjecturer que ce peché regne entre eux, comme le Capitaine Laudonniere dit qu'il fait en la Floride: outre que les Floridiens aiment fort le ſexe feminin. Et de fait i'ay entendu que pour aggreer aux Dames ilz ſ'occupent fort aux Ithyphalles dõt nous venons de parler, & pour y parvenir ils ſe ſervent d'ambre gris, dont ils ont grande quantité, lequel ayans fondu au feu ilz le font diſtiller avec grinſemens de dents juſques à l'*os ſacrum*, & avec vn fouët d'orties, ou autre choſe ſemblable, font enfler les jouës à cet idole

Ithiphalles.

Petun contraire à Venus.

Vſage des Ithyphalles.

de Maacha que le Roy Asa fit mettre en cendres, lesquelles il jetta dans le torrent de Cedron. Les femmes d'autre part auec certaines herbes s'efforcent tant qu'elles peuvent de faire des restrictions pour l'vsage desdits Ithyphalles, & pour le droit des parties.

Contract de mariage.

Revenons à noz mariages lesquelz valent mieux que toutes ces droleries là. Les contractans ne donnent point la foy entre les mains des Notaires, ni de leurs Devins, ains simplement demandent le consentement des parens: & se fait par tout ainsi. Mais il faut remarquer qu'ilz gardent, & au Bresil aussi, trois degrez de consanguinité, dans lesquels ilz n'ont point accoutumé de faire mariage, sçavoir est du fils avec sa mere, du pere avec sa fille, & du frere avec sa sœur. Hors cela toutes choses sont permises. De doüaire il ne s'en parle point. Aussi quād arrive divorce le mari n'est tenu de riē. Et jaçoit que (cōme a esté dit) il n'y ait point de promesse de loyauté donnée pardevant quelque puissance superieure, toutefois en quelque part que ce soit les femmes gardent chasteté, & peu s'en trouve qui en abusent. Voire i'ay ouï dire plusieurs fois que pour rēdre le devoir au mari elles se font souvent contraindre: ce qui est rare pardeça. Aussi les femmes Gaulloises sont-elles celebrées par Strabon pour estre bonnes portieres (i'entens fecondes) & nourrissieres: & au contraire ie ne voy point que ce peuple là abonde comme pardeça, encor que toutes personnes y

Degrez de consanguinité.

Femmes Sauvages fardues à l'acte Venerien. Fecondité des Gaulloises.

travaillent à la generation, & que la polygamie leur ſoit ordinaire, ce qui n'eſtoit point entre les anciens Gaullois, ni méme les Alleinans, quoy que peuple plus agreſte. Vray eſt que noz Sauvages ſe tuent les vns les autres inceſſamment, & ſont toujours en crainte de leurs ennemis, faiſans des ſentinelles ſur les avenuës.

Ce refroidiſſement de Venus apporte vne choſe admirable & incroyable entre ces femmes, & qui ne s'eſt peu trouver méme entre les femmes du ſainct Patriarche Iacob, c'eſt qu'encores qu'elles ſoient pluſieurs femmes d'vn mary (car la polygamie eſt receuë par tout ce monde nouveau) toutefois il y a point de jalouſie entre elles. Ce qui eſt au Breſil païs chaud auſſi bien qu'en *Canada*: mais quant aux hommes en pluſieurs lieux ils ſont ialoux: & ſi la femme eſt trouvée faiſant la béte à deux dos, elle ſera repudiée, ou en dãger d'eſtre tuée par ſon mary: & à cela (quant à l'eſprit de jalouſie) ne faudra tant de ceremonies que celles qui ſe faiſoient entre les Iuifs, rapportées au livre des Nõbres. Et quant à la repudiation, n'ayans l'vſage des lettres ilz ne la font point par écrit en donnant à la femme vn billet ſigné d'vn Notaire public, comme remarque ſainct Auguſtin parlant des mémes Iuifs: mais ſe contentent de dire à ſes parens & à elle qu'elle ſe pourvoye: & lors elle vit en cõmun avec les autres juſques à ce que quelqu'vn la recherche. Cette loy de repudiation

Poligamie.

Nombres. verſ. 12. & ſuivãs

S. Aug. cõtre Manichaus liv. 19. c. 26.

a eſté préque entre toutes nations, fors entre les Chrétiens, leſquels ont retenu ce precepte Evangelique, *Ce que Dieu a conjoint, que l'homme ne le ſepare point*. Ce qui eſt le plus expedient & moins ſcandaleux: & fort prudemment répõdit Ben-Sira (que l'on dit avoir eſté neveu du Prophete Ieremie) eſtant enquis par vn qui avoit vne mauvaiſe femme, cõment il en devoit faire: *Ronge* (dit-il) *l'os qui t'eſt écheu*.

Voy le commentateur de Ben-Sira.

Quant à la femme vefve, ie ne veux point affermer que ce qu'en a dit Iacques Quartier ſoit general, mais ie diray que là où nous avons eſté elles ſe teindent le viſage de noir quand il leur prent envie, & non toujours: ſi leur mari a eſté tué elles ne ſe remarieront point, ni ne mangeront chair, qu'elles n'ayent veu la vengeance de cette mort. Et ainſi l'avons veu prattiquer à la fille de *Membertou*, laquelle depuis la guerre faite aux Armouchiquois, d'écrite ci-apres, s'eſt remariée. Hors ce cas elles ne font autrement difficulté de ſe remarier quand elles trouvent parti à propos.

Quelquefois nos Sauvages ayans pluſieurs femmes en bailleront vne à leur ami s'il a envie de la prendre en mariage, & ſera d'autant déchargé. Au regard des filles qui s'abandonnent, ſi quelqu'vn en a abuſé elles le diront à la premiere occaſion, & par ainſi fait dangereux s'y frotter: car le chatiment doit eſtre rigoureux cõtre ceux qui mélent le ſang Chretien parmi l'infidele, & de cette juſtice gardée eſt loué le ſieur de Ville-gagnon méme par ſes

Paillardiſe abominable avec les infideles.

ennemis: & Phinées fils d'Eleazar, fils d'Aaró pour avoir esté zelateur de la loy de Dieu, & appaisé son ire qui alloit exterminant le peuple, à-cause d'vn tel forfait, eut l'alliãce de Sacrificature perpetuelle, laquelle Dieu lui promit, & à sa posterité. *Nomb. 25 vers. 11. 12. 13.*

CHAP. XIV.

La Tabagie.

Le Sauvage dit Tabaguia, c'est à dire Festin.

LES anciens ont dit *sine Cerere & Baccho friget Venus*, & nous en François disons Vive l'amour mais qu'on dine. Apres donc avoir marié noz Sauvages il faut appreter le diner, & les traiter à leur mode. Et pour ce faire il faut considerer les tẽps du mariage. Car si c'est en hiver ils auront de la chasse des bois, si c'est au printemps, ou en esté, ils feront prouision de poisson. De pain il ne s'en parle point depuis la Terre-neuve du Nort jusques au païs des Armouchiquois, si ce n'est qu'ils en troquent avec les Frãçois, lesquels ils attendent sur les rives de mer accroupis cõme singes, si-tot que le printemps est venu, & reçoiuent en contr'échange de leurs peaux (car ilz n'ont autre marchandise) du biscuit, féves, pois, & farines; Les Armouchiquois & toutes nations plus eloignées, outre la chasse & la pecherie ont du blé *Ma-*

Mais pour moyennant.

Quels pais de Sauvages ont du blé.

bis, & des féves, qui leur eſt vn grand ſoulagement pour le temps de neceſſité. Ilz n'en font point de pain: car ilz n'ont ni moulin, ni four, & ne ſçavent le peſtrir autremét qu'en le pillant dans vn mortier: & aſſemblans ces pieces le mieux qu'ils peuvent, en font des petits tourteaux qu'ils cuisét entre deux pierres chaudes. Le plus ſouvent ilz ſechent ce blé au feu & le rotiſſent ſur la braiſe. Et de cette façon vivoient les anciens Italiens, à ce que dit Pline. Et par ainſi ne ſe faut tant étonner de ces peuples, puis que ceux qui ont appellé les autres barbares ont eſté autant barbares qu'eux.

Plin. liv. 18. chap. 2. & 10.

Ci deſſus liv. 2. chap. 10.

Si ie n'avoy couché ci deſſus la forme de Tabagie (ou Banquet) des Sauvages i'en ferois ici plus ample deſcription: mais ie diray ſeulement que lors que nous allames à la riviere ſainct Iehan, eſtans en la ville d'*Ouigoudi* (ainſi puis-je bien appeller vn lieu clos rempli de peuple) nous vimes dans vn grand hallier environ quatre-vingts Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, faiſans *Tabaguia* des farines qu'ils avoient eu de nous, dont ils avoient fait de la bouïllie plein des chauderons. Chacun auoit vne ecuelle d'ecorce & vne culiere grande comme la paume de la main, ou plus: & avec ce avoient encor de la chaſſe. Et faut noter que celui qui traite les autres, ne dine point, ains ſert la compagnie, comme ici bien ſouvent nos Eſpouſés.

Les fẽmmes eſtoient en vn autre lieu à part,

part, & ne mangeoient point avec les hommes. En quoy on peut remarquer vn mal entre ces peuples là qui n'a jamais esté entre les nations de deça, principalement les Gaullois & Allemans, lesquels non seulement ont admis les femmes en leurs banquets, mais aussi aux conseils publics, mémement (quant aux Gaullois) depuis qu'elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s'éleva entre eux, & vuïderent le different avec telle equité (ce dit Plutarque) que de là s'ensuivit vne amitié plus grande que jamais. Et au traité qui fut fait avec Annibal estant entré en Gaulle pour aller contre les Romains, il estoit dit que si les Carthaginois avoient quelque different contre les Gaullois, il se vuïderoit par l'avis des femmes Gaulloises. A Rome il n'en a pas esté ainsi, là où leur condition estoit si basse, que par la loy *Voconia* le pere propre ne les pouvoit instituer heritieres de plus d'vn tiers de son bien : & l'Empereur Iustinian en ses Ordonnances leur defend d'accepter l'arbitrage qui leur auroit esté deferé : qui montre ou vne grande severité envers elles, ou vn argument qu'en ce païs là elles ont l'esprit trop debile. Et de cette façon sont les femmes de noz Sauvages, voire en pire condition, de ne point manger avec les hommes en leurs Tabagies: & toutefois il me semble que la chere n'en est pas si bonne: laquelle ne doit pas consister au boire & manger seulement, mais en

Femmes ne mangent avec les hõmes.

Bonne condition des fẽmes entre les Gaulois.

Voy encore ci-dessous ch. 16. de la constance des femmes.

Mauvaise condition des anciennes Romaines.

la ſocieté de ce ſexe que Dieu a dõné à l'homme pour l'aider & lui tenir compagnie.

Il ſemblera à pluſieurs que noz Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun aſſaiſonnement en ce peu de mets que i'ay dit. Mais ie repliqueray que ce n'ont point eſté Caligula, ni Heliogabale, ni leur ſemblables, qui ont elevé l'Empire de Rome à ſa grandeur: ce n'a point auſſi eſté ce cuiſinier qui fit vn feſtin à l'Imperiale tout de chair de porc deguiſée en mille ſortes: ni ces frians leſquels apres avoir détruit l'air, la mer, & la terre, ne ſachans plus que trouver pour aſſouvir leur gourmãdiſe vont chercher les vers des arbres, voire les tiennent en muë & les engraiſſent avec belle farine, pour en faire vn mets delicieux: Ains ç'ont eſté vn *Curius Dentatus* qui mãgeoit en écuelles de bois, & racloit des raves au coin de ſon feu: ité ces bõs laboureurs que le Senat envoyoit querir à la charruë pour conduire l'armée Romaine: & en vn mot ces Romains qui vivoient de bouillie, à la mode de noz Sauvages: car ilz n'ont eu l'vſage du pain qu'environ ſix cens ans apres la fondation de la ville, ayans appris avec le temps à faire quelques galettes telement quelemẽt appretées & cuites ſouz la cendre, ou au four. Plinc autheur de ceci dit encore que les Tartares vivent auſſi de bouïllie & farine cruë, comme les Breſiliés. Et toutefois ç'a toujours eſté vne nation belliqueuſe & puiſſante. Le

Quelles gens ont elevé Rome à ſa grãdeur.

Plin. liv. 17. ch. 24.

Façon de vivre des anciens Romains, & autres nations.

Plin. liv. 18. chap. 8. 10. 11.

ménie dit que les Arympheens (qui ſont les Moſcovites) vivét par les foréts (comme noz Sauvages) de grains & de fruits qu'ilz cueillent ſur les arbres, ſans parler de chair, ni de poiſſon. Et de fait les Autheurs prophanes ſont d'accords que les premiers hommes vivoient comme cela, à ſçavoir de blez, grains, legumages, glans, & feines, d'où vient le mot Grec φαγεῖν, pour dire manger: quelques nations particulieres (& non toutes) avoient des fruits: comme, les poires eſtoient en vſage aux Argives, les figues aux Atheniens, les amandes aux Medes, le fruit des cannes aux Æthiopiens; le cardamuin aux Perſes, les dattes aux Babyloniens, le treffle aux Ægyptiens. Ceux qui n'ont pas eu ces fruits ont fait la guerre aux bétes des bois, comme les Getuliens, & tous les Septentrionaux, méme les anciens Allemans, toutefois ils avoient auſſi du laitage: d'autres ſe trouvans ſur les rives de mer ou des lacs & rivieres, ont vécu de poiſſons, & ont eſté appellés Ichthyophages: autres vivans de Tortues ont eſté dits Chelonophages. Vne partie des Æthiopiens vivent de ſauterelles, leſquelles ilz ſallent & endurciſſent à la fumée en grande quantité pour toute ſaiſon, & en cela s'accordent les hiſtoriens du jourd'hui avec Pline. Car il y en a quelquefois des nuées, & en l'Orient ſemblablement, qui détruiſent toute la campagne, ſi bien qu'il ne leur reſte rien autre choſe à manger que ces ſauterelles: qui eſtoit la nourriture

Ichthyophages.

Æthiopiés vivens de ſauterelles.

Nourriſure de S. Iean Baptiſte. S. Hier. liv. 2. contr. Iouinian. S. Aug. ſur le chap. 14 aux Rom. ver. 15. Niceph. liv. 1. chap. 14. Ammian liv. 18.

de ſainct Iean Baptiſte au deſert, ſelon l'opinion de ſainct Hierome, & de ſainct Auguſtin: quoy que Nicephore eſtime que c'eſtoiét les fueilles tendres du bout des arbres, par ce que le mot Grec ἀκρίδες ſignifie l'vn & l'autre. Mais venons aux Empereurs Romains les mieux qualifiez. Ammian Marcellin parlant de leur façon de vivre dit que Scipion, Æmilian, Metellus, Trajan, & Adrian, ſe contentoient ordinairement des viandes de camp, ſçavoir eſt de lard, fromage, & buvende. Si donc noz Sauvages ont abondamment de la chaſſe & du poiſſon, ie ne trouve pas qu'ilz ſoient mal: car pluſieurs fois nous avons receu d'eux quantité d'Eturgeons, de Saumons, & autres poiſſons: ſans la chaſſe des bois, & des Caſtors, qui vivent en étangs, & ſont amphibies. Au moins ſe reconoit vne choſe louable en eux, qu'ilz ne ſont point anthropophages comme ont eſté autrefois les Scythes, & maintes autres nations du monde de deça: & comme encore aujourd'hui ſont les Breſiliens, Canibales, & autres du monde nouveau.

Anthropophages.

Le mal qu'on trouve à leur façon de vivre c'eſt qu'ilz n'ont point de pain. De verité le pain eſt vne nourriture fort naturele à l'homme, mais il eſt plus aiſé de vivre avec de la chair, ou du poiſſon, que du pain ſeul. Que s'ilz n'ont l'vſage du ſel, la pluſpart du monde n'en vſe point. Il n'eſt pas du tout neceſſaire, & ſa principale vtilité git en la conſervation,

Pain.

à quoy il eſt du tout propre. Neantmoins s'ils en avoient pour faire quelques proviſiõs, ilz ſeroient plus heureux que nous. Mais faute de ce ilz patiſſent quelquefois : ce qui avient quand l'hiver eſt trop doux, ou au ſortir d'icelui. Car alors ils n'ont ni chaſſe, ni poiſſon, comme nous dirons au chapitre de la Chaſſe: & ſont contraints de recourir aux écorces, & raclures de peaux, & à leurs chiens, qu'ilz mangent à cette extremité. Et l'hiſtoire des Floridiens dit qu'à l'extremité ilz mangent mille vilenies, juſques à avaller des charbons, & mettre de la terre dans leur bouïllie. Vray eſt qu'au Pott Royal il y a perpetuellement des coquillages, ſi bien que là en tout cas on ne ſçauroit mourir de faim. Mais encore ont-ils vne ſuperſtition de ne vouloir point manger de Moules. Raiſon pourquoy, ilz ne la ſçauroient dire, nõ plus que noz ſuperſtitieux qui ne veulent point eſtre treze à table, ou qui craignent de ſe rongner les ongles le Vendredi, ou qui ont d'autres ſcrupules, vrayes ſingeries, telles qu'en recite en bon nombre Pline en ſon hiſtoire naturele. Toutefois en nôtre compagnie nous en voyans manger ilz faiſoient de méme: car il faut ici dire en paſſant qu'ilz ne mangeront point de viandes inconuës ſans premierement en voir l'eſſay. Pour les bétes des bois ilz mangent de toutes excepté du loup. Ilz mangent auſſi des œufs qu'ilz vont recuillir le long des rives des eaux, & en chargent leurs canots quand les Oyes, & Ou-

Quel tẽps eſt dur aux Sauvages.

Superſtition de Sauvages & de Chrétiens.

Plin. liv. 28. ch. 2.

Sauvages ſoupçonneux.

tardes ont fait leur ponte au printemps, & mettent tout en besongne autant couvis que nouveaux. Pour la modestie ilz la gardent

Sobrieté & gourmandise de Sauvages.

estans à table avec nous, & mangent sobrement: mais chés eux (ainsi que les Bresiliens) ilz bendent merveilleusement le tabourin, & ne cessent de manger tant que la viande dure: & si quelqu'vn des nôtres se trouve en leur Tabagie ilz lui dironr qu'il face comme eux. Neantmoins ie ne voy point vne gourmandise semblable à celle de Hercules, lequel seul mangeoit des bœufs tout entiers, & en devora vn à vn païsan nommé Diadamas, pour raison dequoy il fut nommé par soubriquet *Buthenes*, ou *Buphagos*, Mange-bœuf. Et sans aller si loin nous voyons és païs de deça des gourmandises plus grandes que celle que l'on voudroit imputer aux Sauvages. Car en la Diete d'Ausbourg fut amené à l'Empereur Charles cinquiéme vn gros vilain qui avoit mangé vn veau & vn mouton, & n'estoit point encore saoul: & ie ne reconoy point que noz Sauvages engraissent, ni qu'ils portent gros ventre, mais sont alaigres & dispos comme nos anciens Gaullois, & Allemans, qui par leur agilité donnoient beaucoup de peines aux armées Romaines.

Hercules mange-bœuf.

Gourmãdise insigne.

Viandes des Bresiliens.

Les viandes des Bresiliens sont serpens, crocodiles, crapaux, & groz lezars, lesquels ils estiment, autant que nous faisons les chappõs, levraux & connils. Ilz font aussi des farines de racines blanches, qu'ils appellent *Maniel*, ayãnt

les fueilles de *Pæonia mas*, & l'arbre de la hauteur du *Sambucus* : icelles racines groſſes comme la cuiſſe d'vn homme, leſquelles les femmes égrugent fort menu, & les mangent cruës, on bien les font cuire dans vn grand vaiſſeau de terre, en remuant toujours, cõme on fait des dragée d'Apothicaire. Elles sõt de bon gout, & de facile digeſtion, mais elles ne ne ſont propres à faire pain, d'autant qu'elles ſe ſechent & brulent, & toujours reviennent en farine. Ils ont auſſi avec ce du *Mahis*, qui vient en deux ou trois mois apres la ſemaille: & leur eſt vn grand ſecours. Mais ils ont vne coutume maudite & inhumaine de manger leurs priſonniers apres les avoir bien engraiſſé. Voire (choſe horrible) ilz leur baillent en mariage les plus belles filles qu'ilz ayent, leur mettans au col tant de licols qu'ilz le veulent garder de lunes. Et quand le temps eſt expiré ilz font du vin des ſuſdits mil & racines, duquel ilz s'enïvrent, appellans tous leus amis. Puis celui qui l'a pris priſonnier l'aſſomme avec vne maſſuë de bois, & le diviſe par pieces, & en font des carbonnades qu'ilz mangent avec vn ſingulier plaiſir par deſſus toutes les viandes du monde.

Proſtitution étrange.

Au ſurplus tous Sauvages vivent generalement & par tout en communauté: vie la plus parfaite & plus digne de l'homme, puis qu'il eſt vn animal ſociable, vie de l'antique ſiecle d'or, laquelle avoient voulu r'amener les ſaincts Apôtres: mais ayans affaire à établir

Communauté de vie.

la vie ſpirituele, ilz ne peurent executer ce bon deſir, S'il arrive donc que noz Sauvages ayent de la chaſſe, ou autre mangeaille, toute la troupe y participe. Ils ont cette charité mutuelle, laquelle à eſté ravie d'entre nous depuis que Mien & Tien ont pris naiſſance. Ils ont auſſi l'hoſpitalité propre vertu des anciens Gaullois (ſelon le témoignage de Parthenius en ſes Erotiques, de Celar, Salvian, & autres) leſquels contraignoient les paſſans & étrangers d'entrer chés eux & y prendre la refection: vertu qui ſemble s'eſtre conſervée ſeulement en la Nobleſſe: car pour le reſte nous la voyons fort enervée. Tacite donne la méme loüange aux Allemans, diſant que chés eux toutes maiſons ſont ouvertes aux étrangers, & là ilz ſont en telle aſſeurance que comme s'ils eſtoient ſacrez, nul ne leur oſeroit faire injure: Charité, & Hoſpitalité qui ſe rapporte à la loy de Dieu qui diſoit à ſon peuple: *L'Etranger qui ſejourne entre vous, vous ſera comme celui qui eſt né entre vous, & l'aimerez comme vous-mémes: car vous avés eſté étrangers au païs d'Ægypte.* Ainſi font noz Sauvages, leſquels pouſſez d'vn naturel humain reçoivent tous étrangers (hors les ennemis) leſquels ils admettent à leur communauté de vie.

Hoſpitalité.

Leviticq. 19. verſ. 34.

Du boire.

Mais c'eſt aſſez manger, parlons de boire. Ie ne ſçay ſi ie doy mettre entre les plus grans aveuglemens des Indiens Occidentaux d'avoir abondamment le fruit le plus excellent que Dieu nous ait donné,

& n'en ſçauoir l'vſage. Car ie voy que les anciens Romains furent long temps (ce dit Pline) ſans avoir ni vignes, ni vignobles: & noz Gaullois faiſoient de la bierre, de laquelle eſt encore l'vſage frequent en toute la Gaulle Belgique: Et de cette ſorte de bruvage vſoient auſſi les Ægyptiens és premiers temps, ce dit Diodore, lequel en attribuë l'invention à Oſyris. Toutefois depuis qu'à Rome l'vſage du vin fut venu les Gaullois y prindrent ſi bié gout és voyages qu'ils y firent à main armée, qu'il continuerent par apres la méme piſte. Et depuis les marchans d'Italie epuiſoient fort l'argent des Gaulles avec leur vin qu'ils y apportoient. Mais les Allemans reconoiſſans leur naturel ſujet à boire plus qu'il n'eſt de beſoin, ne vouloient point qu'on leur en portaſt, de peur qu'eſtans ivres ilz ne fuſſent en proye à leurs ennemis: & ſe contentoient de bierre: Et neantmoins pour ce que la boiſſon d'eau continuelle engendre des crudités en l'eſtomach, & de là des grandes indiſpoſitiõs, les nations communement ont trouvé meilleur le moderé vſage du vin, lequel a eſté donné de Dieu pour réiouïr le cœur, ainſi que le pain pour le ſuſtenter, comme dit le Pſalmiſte: & l'Apôtre ſainct Paul méme conſeille ſon diſciple Timothée d'en vſer à-cauſe de ſon infirmité. Car *le vin* (ce dit Oribaſius) *recrée & reveille nôtre chaleur: d'où par conſequent les digeſtions ſe font mieux, & s'engendre vn bon ſang*

plin. liv. 18. ch. 4.

Strabon.

Ceſar.

Tacite.

Vin defendu entre les Allemãs.

Pſal. 104. verſ. 16.

1 7. Oribaſ. au liv 1. des choſes cõmo les & aiſees, chap. 12.

& vne bonne nourriture par toutes les parties du corps où le vin ha force de penetrer: & pourtant ceux qui ſont attenuez de maladie en reprennent vne plus forte habitude, & recouvrent ſemblablement par icelui l'appetit de manger. Il attenuë la pituite, il repurge l'humeur bilieux par les vrines, & de ſa plaiſante odeur & ſubſtance alaigre rejouït l'ame, & donne force au corps. Le vin donc pris moderément eſt cauſe de tous ces biens-là; mais s'il eſt beu outre meſure il produit des effects tout contraires. Et Platon voulant demontrer en vn mot la nature & & proprieté du vin: *Ce qui échauffe* (dit-il) *l'ame avec le corps, c'eſt ce qu'on appelle vin.* Les Sauvages qui n'ont point l'vſage du vin ni des epices, ont trouvé vn autre moyen d'échauffer cet eſtomach, & aucunement corrompre tant de crudités provenantes du poiſſon qu'ilz mangent, leſquelles autrement éteindroient la chaleur naturele: c'eſt l'herbe que les Breſiliens appellent *Petun*, dont ilz prennent la fumée préque à toute heure, ainſi que nous dirons plus amplement lors que nous parlerons de cette herbe ci-apres. Puis comme pardeça on boit l'vn à l'autre, en preſentant (ce qui ſe fait en pluſieurs endroits) le verre à celui à qui on a beu: Ainſi les Sauvages voulans fétoyer quelqu'vn & lui montrer ſigne d'amitié, apres avoir petuné, preſentent le petunoir à celui qu'ils ont agreable. Laquelle coutume de boire l'vn à l'autre n'eſt pas nouvelle, ni particuliere aux Belges & Alle-

Platon en ſon Timée.

Petun.

Boire l'vn à l'autre.

mans : car Heliodore en l'Hiſtoire Æthiopique de Chariclea nous témoigne que c'eſtoit vne coutume toute vſitée anciennement és païs deſquels il parle de boire les vns aux autres en nom d'amitié. Et pour ce qu'on en abuſoit, & mettoit-on gens pour contraindre ceux qui ne vouloient point faire raiſon, Aſſuerus Roy de perſes en vn banquet qu'il fit à tous les principaux Seigneurs & Gouuerneurs de ſes païs, defendit par loy expreſſe de contraindre aucun, & commanda que chacun fuſt ſervi à ſa volonté. Les Ægyptiens n'vſoient pas de ces contraintes, mais neantmoins ilz buvoient tout, & ce par grande devotion. Car depuis qu'ils eurent trouvé l'invention d'appliquer des peintures & *Matachiaz* ſur l'argent, ilz prindrent grand plaiſir de voir leur Dieu Anubis dépeint au fond de leurs coupes, ce dit Pline.

Heliodor. liv. 1. chap. 1. & liv. 3. ch. 3.

Eſther. 1. verſ. 8.

Plin. liv. 33. ch. 9.

Noz Sauvages Canadiens Souriquois, & autres, ſont éloignez de ces delices, & n'ont que le petun duquel nous avons parlé pour ſe rechauffer l'eſtomach apres les cruditez des eaux, & pour donner quelque pointe à la bouche, ayans cela de commun avec beaucoup d'autres nations qu'ilz aiment ce qui eſt mordicant, tel que ledit petun, lequel (ainſi que le vin, ou la bierre forte) pris (comme dit eſt) en fumée, étourdit les ſens & endort aucunement : de maniere

que le mot d'ivrongne eſt entre eux par ce mot *Eſcorken*, auſſi bien qu'entre nous. Les Floridiens ont vne certaine ſorte de bruvage dit *Caſiné*, qu'ilz boivent tout chaud, lequel ilz font avec certaines fueilles d'arbres. Mais il n'eſt loiſible à tous d'en boire, ains ſeulement au *Paraouſti*, & à ceux qui ont fait preuve de leur valeur à la guerre. Et ha ce bruvage telle vertu, qu'incontinent qu'ilz l'ont beu ilz deviennent tout en ſueur, laquelle eſtant paſſée, ilz ſont repeuz pour vingt-quatre heures apres la force nutritive d'icelui. Quant à ceux du Breſil ilz font vne certaine ſorte de bruvage qu'ils appellent *Caou-in*, avec des racines & du mil, qu'ilz mettent cuire & amollir dans des grandz vaſes de terre, en maniere de cuvier, ſur le feu, & eſtant amollis c'eſt l'office des femmes de macher le tout, & les faire bouïllir derechef en autres vaſes: puis ayans laiſſé le tout cuver & écumer, elles couvrent le vaiſſeau juſques à ce qu'il faille boire: & eſt ce bruvage épais comme lie, à la façon du *defrutum* des Latins, & du gout de lait aigre, blanc & rouge comme nôtre vin: & le font en toute ſaiſon, pour ce que leſdites racines y fructifient en tout temps. Au reſte ilz boivent ce *Caoüin* vn peu chaud, mais c'eſt avec tel excés qu'ilz ne partent jamais du lieu où ilz font leurs Tabagies juſques à ce qu'ils aient tout beu, y en euſt il à chacun vn tonneau. Si bien que les Flamens, Allemans, Suiſſes ne ſont en

Bruvage des Floridiens.

Bruvage des Breſiliens.

ceci que petits novices au pris d'eux. Ie ne veux ici parler des cidres, & poirés de Normandie, ni des Hidromels, desquels (au rapport de Plutarque) l'vsage estoit long temps auparavant l'invention du vin : puis que noz Sauvages n'en vsent point. Mais i'ay voulu toucher le fruit de la vigne, en consideration de ce que la Nouvelle France en est heureusement pourveuë.

Plutarc. au 4. des sympo- siaq. ch. 5.

CHAP. XV.

Des Danses & Chansons.

APRES la panse vient la danse (dit le proverbe) Donc il n'est point mal à propos de parler de la danse apres la Tabagie. Car méme il est dit du peuple d'Israel qu'apres s'estre bien repeu il se leva de table pour jouër & danser alentour de son veau d'or. La danserie est vne chose fort ancienne entre tous peuples. Mais fut premierement faite & instituée és choses divines, comme nous en venons de remarquer vn exemple: & les Cananeens qui adoroient le feu faisoient des danses alentour & lui sacrifioient leurs enfans. Laquelle façon de danser n'estoit de l'invention des idolatres, ains du peuple de Dieu. Car nous lisons au livre des Iuges qu'il y avoit vne solennité à

Exod. 32. vers. 6. 19.

Danses instituées és choses divines.

Iuges 21. 19. 21.

Dieu en Sçilo où les filles venoient danſer au ſon de la flute. Et David faiſant r'amener l'Arche de l'alliance en Ieruſalem alloit devant en chemiſe, danſant de toute ſa force.

2. des Rois chap. 6.

Quant aux Payens ils ont ſuivi cette façon. Car Plutarque en la vie de Nicias dit que les villes Grecques avoient tous les ans coutume d'aller en Delos celebrer des danſes & chanſons à l'honneur d'Apollon. Et en la vie de l'Orateur Lycurgue, dit qu'il en inſtitua vne fort ſolennelle au Pyrée à l'honneur de Neptune, avec vn jeu de pris de la valeur au mieux danſant de cent écus, à l'autre d'apres de quatre-vingts, & au troiſiéme de ſoixante. Les Muſes filles de Iupiter aiment les danſes: & tous ceux qui en ont parlé nous les font aller chercher ſur le mont de Parnaſſe, où ilz diſent qu'elles danſent au ſon de la lyre d'Apollon.

Danſes des Muſes

Quant aux Latins le méme Plutarque en la vie de Numa Pompilius dit qu'il inſtitua le college des Saliens (qui eſtoient des Prétres faiſans des danſes & gambades, & chantans des chanſons à l'honneur du Dieu Mars) lors qu'vn bouclier d'airain tomba miraculeuſement du ciel, qui fut comme vn gage de ce Dieu pour la conſervation de l'Empire. Et ce bouclier eſtoit appellé *Ancyle*, mais de peur que quelqu'vn ne le dérobaſt il en fit faire douze pareils nommez *Ancylia*, leſquels on portoit en guerre, comme jadis nous faiſions nôtre Oriflamme, & comme l'Em-

College des Saliens.

Ancyle.

Oriflãme

pereur Conſtantin le *Labarum*. Or de ces Saliens le premier qui mettoit les autres en danſe s'appelloit *Præſul*, c'eſt à dire premier danſeur, *præ alijs Saliens*, ce dit Feſtus, lequel prent de là le nom des peuples François qui furent appellez Saliens, par ce qu'ils aymoient à danſer, ſauter, & gambader: & de ces Saliens ſont venuës les loix que nous diſons Saliques, c'eſt à dire loix des danſeurs.

Labarum.

Præſul.

Feſtus liv. 16.

Loy Salique.

Ainſi donc, pour reprendre nôtre propos, les danſes ont eſté premierement inſtituées pour les choſes ſainctes. A quoy i'adjouteray le témoignage d'Arrian, lequel dit que les Indiens qui adoroient le Soleil levant, n'eſtimoient pas l'avoir deuëment ſalué, ſi en leurs cantiques & prieres il n'y avoit des danſes.

Arrian. Des geſtes d'Alexandre.

Cette maniere d'exercice fut depuis appliquée à vn autre vſage, ſçavoir au regime de ſanté, comme dit Plutarque au Traité d'icelle. De maniere que Socrates méme quoy que bien reformé, y prenoit plaiſir, pour raiſon dequoy il deſiroit avoir vne maiſon ample & ſpacieuſe, ainſi qu'écrit Xenophon en ſon Convive: & les Perſes s'en ſervoient expreſſement à cela, ſelon Duris au ſeptiéme de ſes Hiſtoires.

Danſes vtiles à la ſanté.

Xenophō.

Duris.

Mais les delices, lubricités & débauchemẽs les detournerent depuis à leur vſage, & ont les danſes ſervi de proxenetes & courratieres d'impudicité, comme nous ne le voyons que

trop, dequoy avõs des témoignages en l'Evãgile, où nous trouvons qu'il y en a couté la vie au plus grand qui ſe leva jamais entre les hommes, qui eſt ſainct Iean Baptiſte. Et diſoit fort bien Arceſilaus, que les danſes ſont des venins plus aigus que toutes les poiſons que la terre produit, d'autãt que par vn certain doux chatouïllement elles ſe gliſſent dedans l'ame, où elles communiquent & inpriment la volupté & delectation qui eſt proprement affectée aux corps.

Plutarc. au 7. des Sympoſ. quaſt. 5.

Noz Sauvages, & generalement tous les peuples des Indes Occidentales ont de tout temps l'vſage des danſes. Mais la volupté impudique n'a point gaigné cela ſur eux de les faire danſer à ſon ſujet, choſe qui doit ſervir de leçõ aux Chrétiens. L'vſage donc de leurs dãſes eſt à quatre-fins, ou pour aggreer à leurs Dieux (qu'on les appelle diables ſi l'on veut, il ne n'importe) ainſi que nous avons remarqué en deux endroits ci-deſſus, ou pour faire féte à quelqu'vn, ou pour ſe rejouïr de quelque victoire, ou pour prevenir les maladies. En toutes ces danſes ilz chantent, & ne font point des geſtes muets, commę en ces bals dont parle l'oracle de la Pythienne, quand il dit: il faut que le ſpectateur entende le balladin mime, ores qu'il ſoit muet: & qu'il l'oye combien qu'il ne parle point: mais comme en Delos on chantoit en l'honneur d'Apollon, les Saliens en l'honneur de Mars, ainſi les Floridiens chantent en l'honneur du Soleil, auquel

Tous Sauvages danſent.

Ci deſſus liv. 1. ch. 18. & liv. 3. ch. 6.

Géſtes muets.

anquel ils attribuent leurs victoires: non toutefois si vilainement qu'Orphée inventeur des diableries Payennes, duquel se mocque sainct Gregoire de Nazianze en vne Oraison, par ce qu'entre autres folies en vn hymne il parle à Iupiter en cette façon: *O glorieux Iupiter le plus grand de tous les Dieux, qui resides en toutes sortes de fientes tant de brebis, que de chevaux, & de mulets,* &c. Et en vn autre hymne qu'il fait à Ceres, il dit qu'elle découvroit ses cuisses pour soumettre son corps à ses amoureux, & se faire cultiver. Noz Souriquois aussi font des danses & chansons en l'hõneur du dæmon qui leur indique de la chasse, & qu'ilz pẽsent leur faire du bien: dequoy on ne se doit emerveiller, d'autant que nous-mémes qui sommes mieux instruits chantons des Pseaumes & Cantiques de louange à nôtre Dieu, pour ce qu'il nous donne à diner: & ne voy point qu'vn homme qui a faim soit gueres échauffé ni à chanter, ni à danser: *Nemo enim saltat ferè sobrius,* dit Ciceron.

Sotte chanson à Iupiter.

Chansons des Chrétiens à Dieu.

Ciceron en l'Oraiſ. pour Murena.

Aussi quand ils veulent faire féte à quelqu'vn en plusieurs endroits ilz n'ont plus beaux gestes que de danser: comme semblablement si quelqu'vn leur fait la Tabagie, pour toutes actions de graces ilz se mettront à danser, ainsi qu'il est arrivé quelquefois quand le sieur de Poutrincourt leur donnoit à diner, ilz lui chantoient des chansons de loüange, disans que c'estoit vn brave *Sagamos,* qui les avoit bien traité, & qui leur estoit bon

Danses & chansons des Sauvages Souriquois.

ami: ce qu'ils comprenoient fort mystiquement souz ces trois mots *Epigico iaton edico*: ie di mystiquement: car ie n'ay iamais peu sçauoir la propre signification de chacun d'iceux. Ie croy que c'est du vieil langage de leurs peres, lequel n'est plus en vsage, de méme que le vieil Hebrieu n'est point la langue des Iuifs du jourd'huy: & des-ja estoit changé du temps des Apôtres.

Louanges des braues Capitaines.

Ilz chantent aussi en leurs Tabagies communes les louanges des braves Capitaines & *Sagamos*, qui ont bien tué de leurs ennemis. Ce qui s'est prattiqué en maintes nations anciennement, & se prattique encore aujourd'hui entre nous: & se trouve approuvé & estre de bien-seance, en la saincte Ecriture, au Cantique de Debora, apres la defaicte du Roy Sisara. Et quād le jeune David eut tué le grand Goliath, comme le Roy victorieux retournoit en Ierusalem, les femmes sortoient de toutes les villes, & lui venoient au devant avec tabours & rebecs, ou cimbales, dansans, & chantans joyeusement à deux chœurs qui se repondoient l'vn apres l'autre, disans: *Saül en a frappé mille, & David en a frappé dix milles.*

Iuges. chap. 5.

1. des Rois. 18. vers. 6. 7.

Gaullois Diodore. Athenée liv. 6. du Banquet des Sages.

Athenée dit que noz viéux Gaullois avoient des Poëtes nommez Baudes, lesquels ilz reveroient fort: & ces Poëtes chantoient de vive voix les faits des hommes vertueux & illustres: mais ils n'écriuoient rien en public, par ce que l'écriture rend les hommes paresseux & negligens à apprendre. Toutefois Charle-

magne print vn autre avis. Car il fit faire des Lais & Vaudevilles en langue vulgaire contenans les geſtes des anciens, & voulut qu'on les fiſt apprendre par kœur aux enfans, & qu'ils les chantaſſent, afin que la memoire en demeuraſt de pere en fils, & de race en race, & que par ce moyen d'autres fuſſent incités à bien faire, & à écrire les geſtes des vaillans hommes. Ie veux encore ici dire en paſſant que les Lacedæmoniens avoient vne certaine maniere de bal ou danſe dont ils vſoient en toutes leurs fétes & ſolennités, laquelle repreſentoit les trois temps: ſçavoir le paſſé, par les vieillars, qui diſoient en chantant ce refrain, *Nous fumes jadis valeureux*: Les preſent, par les jeunes hommes en fleur d'âge, diſans: *Nous le ſommes preſentement*: L'à-venir, par les enfans, qui diſoient: *Nous le ſerons à nôtre tour.*

Chanſons des François.

Plutarc. en la vie de Lycurgus. Lacedæmoniens.

Ie ne veux point m'amuſer à décrire toutes les façons de gambades des anciens, mais il me ſuffit de dire que les danſes de noz Sauvages ſe font ſans bouger d'vne place, & neantmoins ſont tous en roud (ou à peu pres) & danſent avec vehemence, frappans des piez contre terre, & ſ'éleuans comme en demi ſaut: & quant aux mains ils les tiennent fermées, & les bras en l'air en forme d'vn homme qui menace, avec mouvement d'iceux. Au regard de la voix, il n'y en a qu'vn qui chante, ſoit homme, ou femme; Tout le reſte fait, & dit, *Het, het*, comme quel-

Quelles ſont les danſes des Sauvages.

qu'vn qui aſpire avec vehemence : & au bout de chacune chanſon ilz font tous vne haute & longue exclamation, diſans *Héeee.* Pour eſtre mieux diſpos ilz ſe mettent ordinairement tout-nuds, par ce que leurs robbes de peaux les empeche: Et s'ils ont quelques tétes ou bras de leurs ennemis, ilz les porteront pendus au col, danſans avec ce beau joyau, dans lequel ilz mordrõt quelquefois, tant eſt grande leur haine méme deſſus les morts. Et pour finir ce chapitre par ſon cõmencement, ilz ne font jamais de Tabagie que la danſe ne s'enſuive: & apres s'il prent envie au *Sagamos*, ſelon l'état de leurs affaires, il haranguera vne, deux, ou trois heures, & à chaque remontrance demandant l'avis de la compagnie, ſi elle approuve ce qu'il propoſe, chacun criera *Heeee* en ſigne d'avœu & ratificatiõ. En quoy il eſt fort ententivemẽt écouté, comme nous avons veu maintesfois: & mémes lors que le ſieur de Poutrincourt faiſoit la Tabagie à noz Sauvages, *Membertou* apres la danſe haranguoit avec vne telle vehemence, qu'il étonnoit le monde, remontrant les courtoiſies & témoignages d'amitié qu'ilz recevoiẽt des François, ce qu'ils en pouvoient eſperer à l'avenir: & combien la preſence d'iceux leur eſtoit vtile, voire neceſſaire, pour ce qu'ilz dormoient ſeurement; & n'avoient par crainte de leurs ennemis, &c.

Harangues des Sagamos.

CHAP. XVI.

De la Diſpoſition corporele: & de la Medecine & Chirurgie.

NOvs avons dit au prochain chapitre que la danſe eſt vtile à la conſervation de la ſanté. C'eſt auſſi l'vn des ſujets pourquoy noz Sauvages s'y plaiſent. Mais ils ont encore d'autres preſervatifs, deſquels ils vſent ſouvent, c'eſt à ſçavoir les ſueurs, par leſquelles ilz previennent les maladies. Car ilz ſont quelquefois touchez de cette Phthiſie de laquelle furent endommagez les gens du Capitaine Iacques Quartier & le ſieur de Monts, ce qui toutefois eſt rare: mais quand cela avient ils ont en *Canada* l'arbre *Annedda*, que i'appelle l'arbre de vie, pour ſon excellence, duquel ilz ſe gueriſſent, & au païs des Armouchiquois ils ont le Saſſafras, & l'Eſquine en la Floride. Les Souriquois qui n'ont point ces ſortes de bois vſent des ſueurs que nous avons dit, & pour Medecins ils ont leurs *Aoutmoins*, leſquels à cet effect creuſent dans terre, & font vne foſſe, laquelle il couvrent de bois, & de groz grez pardeſſus: puis y mettent le feu par vn conduit, & le bois eſtant brulé ilz font vn berceau de perches, lequel ilz couvrent de tout ce qu'ils ont de peaux & autres couvertures, ſi bien que l'air

Phthiſie. Ci-deſſus liv. 2. cha. 46. pa. 622.

Annedda

Eſquine.

Etuves des Sauvages.

u'y entre point, iettent de l'eau ſur leſditz grez, leſquelz ſont tombez dans la foſſe, & les couvrent: puis ſe mettent dans ledit berceau, & avec des battemens, *l'Aoutmoin* chantant, & les autres diſans (comme en leurs danſes) *Het*, *hét*, *het*, ilz ſe font ſuer. S'il arrive qu'ilz tombent en maladie (car il faut en fin mourir) *l'Aoutmoin* ſouffle, avec des exorciſmes, la partie dolente, la leche & ſucce: & ſi cela n'eſt aſſez il donne la ſeignée au patient en lui dechiquetant la chair avec le bout d'vn couteau, ou autre choſe. Que ſ'ilz ne gueriſſent toujours, il faut conſiderer que les nôtres ne le font pas.

Medecins Floridiés. En la Floride ils ont leurs *Iarvars*, qui portét continuellemét vn ſac plein d'herbes & drogueries pẽdu au col pour medeciner les malades, qui ſont la plus-part de verole: & ſoufflent les parties dolentes juſques à en tirer le ſang.

Medecins Breſiliens. Les medecins des Breſiliens ſont nommez *Pagés* entre eux (ce ne ſont point leurs *Caraibes*, ou devins) leſquels en ſuccant, comme deſſus, ſ'efforcent de guerir les maladies. Mais ils ont vne maladie incurable qu'ilz nomment *Pians*, provenant de paillardiſe, laquelle neantmoins les petits enfans ont quelquefois, ainſi que pardeça ceux qui ſont pocquetez de verole, ce qui leur viẽt (à mõ avis) de la corruptiõ des peres & meres. Cette contagion ſe convertit en puſtules plus larges que le poulce, leſquelles ſ'épandent par tout le corps & juſques au viſage, & eſtans touchez ils en portent les marques toute leur vie, plus laids que des la-

dres, tant Breſiliens, que d'autre nation. Pour le traitement du malade ilz ne lui dõnent rien ſ'il ne demande: & ſans ſ'en ſoucier autrement ne laiſſent point de faire leurs bruits & tintamarres en leur preſence, beuvans, ſautans, & chantans ſelon leur coutume.

Quãt aux playes, les *Aoutmoins* de noz Souriquois & leurs voiſins les lechent & ſuccent, ſe ſervãs du roignõ de Caſtor, duquel ilz mettent vne rouëlle ſur la playe, & ſe conſolide ainſi. Les vieux Allemans (ce dit Tacite) n'ayãs poiut encor l'art de Chirurgie, en faiſoiẽt ainſi: *Ilz rapportẽt* (ce fait-il) *leurs playes à leurs meres & à leurs femmes, leſquelles n'ont point d'effroy de les cõter, ni de les ſuccer: voire leur portẽt à vivre au cãp, & les exhortent à bien combattre: ſi biẽ que quelquefois les armées branlantes ont eſté remiſes par les prieres des femmes ouvrãs leurs poitrines à leurs maris. Et depuis ſe ſont volontiers ſervi de leurs avis & conſeils, auſquels ils eſtiment qu'il y a quelque choſe de ſainct.* *Chirurgiens Souriquois.*

Et comme entre les Chrétiens pluſieurs ne ſe ſoucians de Dieu que par benefice d'inventaire, cherchent la gueriſon de leurs playes par charmes & aide des devins: ainſi entre noz Sauvages *l'Aoutmoin* aiant quelque bleſſé à penſer interroge ſouvẽt ſon dæmon, pour ſçavoir ſ'il guerira ou nõ: & jamais n'a de rẽponſes que par ſi. Il y en a quelquefois qui font des cures incroyables, comme de guerir vn qui auroit le bras coupé. Ce que toutefois ie ne ſçay ſi ie doy trouver étrange quãd ie cõſidere ce qu'écrit le ſieur de Roſbeque au diſcours de

ſon ambaſſade en Turquie, Epitre quatriéme.

„ Approchant de Bude le Baſſa nous envoye
„ au devant quelques vns de ſes domeſtiques,
„ avec pluſieurs heraux & officiers: Mais entre
„ autres vne belle troupe de jeunes hommes à
„ cheval remarquables à-cauſe de la nouveauté
„ de leur equipage. Ils avoient la téte découverte & raſe, ſur laquelle ils avoient fait vne
„ longue taillade ſanglante, & fourré divers plumes d'oiſeaux dedans la playe, dont ruiſſeloit
„ le pur ſang: mais au lieu d'en faire ſemblant
„ ilz marchoient à face riante, & la téte levée.
„ Devant moy cheminoient quelques pietons,
„ l'vn deſquels avoit les bras nuds, & ſur les côtez: chacun deſquelz bras au deſſus du coulde
„ eſtoit percé d'outre en outre d'vn couteau
„ qui y eſtoit. Vn autre eſtoit découvert depuis
„ la téte juſques au nombril, ayant la peau des
„ reins tellement découpée haut & bas en deux
„ endroits, qu'à travers il avoit fait paſſer vne
„ maſſe d'armes, qu'il portoit comme nous ferions vn coutelas en écharpe. I'en vis vn autre, lequel avoit fiché ſur le ſommet de ſa téte
„ vn fer de cheval avec pluſieurs clous, & de ſi
„ long temps, que les clous s'eſtoient tellement
„ prins & attachés à la chair, qu'ilz ne bougeoiét
„ plus. Nous entrames en cette pompe dans
„ Bude, & fumes menés au logis du Baſſa avec
„ lequel ie traitay de mes affaires. Toute cette
„ jeuneſſe peu ſoucieuſe de bleſſures eſtoit dans
„ la baſſe cour du logis: & comme ie m'amuſois à les regarder, le Baſſa m'enquit & de-

manda ce qu'il m'en sembloit : Tout bien, fis-ie, excepté que ces gens l'à font de la peau de leurs corps ce que ie ne voudroy pas faire de ma robbe: car i'essayeroy de la garder entiere. Le Bassa se print à rire, & no⁹ dõna cõgé.

Epreuve de la constance des Sauvages.

Noz Sauvages font bien quelquefois des épreuves de leur constance, mais il faut confesser que ce n'est rien au pris de ceci. Car tout ce qu'ilz font est de mettre des charbons ardans sur leurs bras, & laisser bruler le cuir, de sorte que les marques y demeurent toujours: ce qu'ilz fõt aussi en autres endroits du corps, & montrent ces marques pour dire qu'ils ont grand courage. Mais l'ancien Mutius Scevola en avoit bien fait davantage, rotissant courageusement son bras au feu apres avoir failli à tuer le Roy Porsenna. Si ceci estoit mon sujet ie representeroy les coutumes des Lacedæmoniens, qui faisoient tous les ans vne féte à l'honneur de Diane, où les jeunes garsons s'éprouvoient à se fouëtter : item la coutume des anciens Perses, lesquels adorans le Soleil, qu'ils appelloient *Mithra*, nul ne pouvoit estre receu à la confrairie qu'il n'eust donné à conoitre sa constance par quatre-vingtz sortes de tourmens, du feu, de l'eau, du jeune, de la solitude, & autres.

Romains.

Lacedæmoniens.

Perses.

Mais revenons à noz Medecins & Chirurgiens Sauvages. Iaçoit que le nombre en soit petit, si est-ce, que l'esperance de leur vie ne git point du tout en ce metier. Car pour les maladies ordinaires elles sont si rares par-

dela, que le vers d'Ovide leur peut bien estre appliqué,

Si valeant homines ars tua Phœbe jacet:

en disant *Si, pro Quia*. Aussi ces peuples vivent-ils vn long âge, qui est ordinairement de sept ou huit vingts ans. Et s'ils avoient noz commoditez de vivre par prevoyãce, & l'industrie de recuillir l'été pour l'hiver, ie croy qu'ilz vivoient plus de trois cens ans. Ce qui se peut coniecturer par le rapport que nous avõs fait ci-dessus d'vn vieillart en la Floride lequel avoit vécu ce grand âge. De sorte que ce n'est miracle particulier ce que dit Pline que les Pãdoriens viuent deux cens ans, ou que ceux de la Taprobane sont encore alaigres à cent ans. Car *Memberton* a plus de cét ans, & n'a point vn cheveu de la téte blanc, & tels ordinairement sont les autres. Qui plus est, en tout âge ilz ont toutes leur dẽts, & vont à téte nuë, sans se soucier de faire au moins des chapeaux de leurs cuirs, comme firent les premiers qui en vsérẽt au monde de deça. Car ceux du Peloponnese, & les Lacedæmoniens appelloiẽt vn chapeau κυνῆ, que Iulius Pollux dit signifier vne peau de chien. Et de ces chapeaux vsent encore aujourd'hui les peuples Septentrionaux, mais ilz sont bien fourrez.

Ci-dessus liv. 2. ch. 8. pa. 63.

Origine des chapeaux.

Concorde cause de longue vie.

Ce qui aide encore à la santé de noz Sauvages, est la concorde qu'ils ont entre eux, & le peu de soin qu'ilz prennent pour avoir les commoditez de cette vie, pour lesquelles nous-nous tourmentons. Ilz n'ont cette am-

bitiõ qui pardeça ronge les eſprits, & les remplit de ſoucis, forçant les hommes aveugles de marcher en la fleur de leur âge au tombeau, & quelquefois à ſervir de ſpectacle honteux à vn ſupplice public.

I'oſe bien attribuer auſſi la cauſe de cette diſpoſition & longue ſanté de noz Sauvages à leur façon de vivre qui eſt à l'antique, ſans appareil. Car chacun eſt d'accord que la ſobrieté eſt la mere de ſanté. Et bien qu'ils facent quelquefois des excés en leurs Tabagies, ilz font aſſez de diæte apres, vivans bien ſouvent huit jours plus ou moins de fumée de Petun, & ne retournãs point à la chaſſe qu'ilz ne commencent à avoir faim. Et d'ailleurs qu'eſtans alaigres ilz ne manquent point d'exercice ſoit d'vne part, ſoit d'vne autre. Bref il ne ſe parle point entre eux de ces âges tronquez qui ne paſſent point quarãte ans, qui eſt la vie de certains peuples d'Æthiopie (ce dit Pline) leſquels vivent de locuſtes (ou ſauterelles) ſalées & ſechées à la fumée. Auſſi la corruption n'eſt-elle point entre eux, qui eſt la mere nourrice des Medecins & des Magiſtrats, & de la multiplicité des Officiers, & des Cõcionateurs publics, leſquels ſont creés & inſtitués pour y donner ordre, & retrencher le mal. Ilz n'ont point de procés, bourreaux de noz vies, à la pourſuitte deſquels il faut conſommer nos âges & noz moyens, & bien ſouvent on n'a point ce qui eſt juſte, ſoit par l'ignorance du Iuge, à qui on aura

Sobrieté.

Multitude d'Officiers ſigne d'vn eſtat corrompu.

deguisé le fait, soit par sa malice, ou par la mechanceté d'vn Procureur qui vendra sa partie. Et de telles afflictions viennent les pleurs, chagrins, & desolations, qui nous meinent au tombeau avant le terme. *Car tristesse* (dit le Sage) *en a tué beaucoup, & n'y a point de profit en elle. Envie & dépit abbrege la vie, & souci ameine vieillesse devant le temps. Mais la liesse du cœur est la vie de l'homme, & la rejouissance de l'omme lui allonge la vie.*

Ecclesiast. 30. vers. 25.26.23.

CHAP. XVII.

Exercices des hommes.

APRES la santé, parlons des exercices qui en sont suppots & protecteurs. Noz Sauvages n'ont aucun exercice sordide, tout leur deduit estant ou la Guerre, ou la Chasse (desquelz nous parlerons à part) ou faire les outilz propres à cela (ainsi que Cesar témoigne des anciens Allemans) ou danser (& de ce nous avons desja parlé) ou passer le temps au jeu. Ilz font donc des arcs & fleches, arcs qui sont forts, & sans mignardise. Quant aux fleches c'est chose digne d'étonnement comme ilz les peuvent faire si longues & si droites avec vn couteau, voire avec vne pierre tãt seulement là où ilz n'ont point de couteaux.

Arcs.

Fleches.

Ils les empennent de plumes de queuë d'Aigle, par ce qu'elles ſont fermes, & ſe portent bien en l'air: & lors qu'ils en ont faute ilz bailleront vne peau de Caſtor, voire deux pour recouvrer vne de ces queuës. Pour la pointe, les Sauvages qui ont le traffic avec les François y mettent des fers au bout qu'on leur porte. Mais les Armouchiquois, & autres plus eloignés n'ont que des os faits en langue de ſerpent, ou des queuës d'vn certain poiſſon appellé *sicnau*, lequel poiſſon ſe trouve auſſi en Virginia ſouz le méme nom (du moins l'Hiſtorien Anglois l'a écrit *Seekanauk*) Ce poiſſon eſt comme vne écreviſſe logé dedans vne coquille fort dure, grande comme vne écuelle, la queuë eſt longne, ſemblablement dure (car c'eſt coquille) & pointue. Il a les yeux ſur le dos, & eſt bon à manger.

Sicnau. poiſſon.

Ils font auſſi des maſſes de bois en forme de Croſſe, pour la guerre, & des pavois qui couvrent tout le corps, ainſi qu'avoient nos anciens Gaullois. Quant aux Carquois, c'eſt du métier des femmes.

Maſſes. Boucliers.

Pour l'vſage de la Pecherie, les Armouchiquois (qui ont de la chanvre) font des lignes à pecher, mais les nôtres qui n'ont aucune culture de terre, en troquent avec les François, comme auſſi des haims à appâter les poiſſons: ſeulement ilz font avec des boyaux, des cordes d'arcs, & des Raquettes qu'ilz s'attachent aux piez pour aller ſur la nege à la chaſſe.

Lignes à pecher.

Raquettes.

Et d'autant que la neceſſité de la vie les contraint de changer ſouvent de place ſoit pour la pecherie (car chacun endroit ha ſes poiſſons particuliers, qui y viennent en certaine ſaiſon) ils ont beſoin de chevaux au changement pour porter leur bagage. Ces chevaux ſont des Canots & petites naſſelles d'écorces, qui vont legerement au poſſible ſans voile. Là dedans changeans de lieu ilz mettent tout ce qu'ils ont, femmes, enfans, chiens, chauderons, haches, matachiaz, arcs, fleches, carquois, peaux, & couuertures de maiſons. Ilz ſont faits en telle ſorte qu'il ne faut point vaciller, ni ſe tenir droit, quand on eſt dedans, ains accroupi, ou aſſis au fond : autrement la marchandiſe renverſeroit. Ilz ſont larges de quatre piés ou enviró, par le milieu, & vont en appointiſſant par les extremitez: & la pointe relevée pour commodement paſſer ſur les vagues. I'ay dit qu'ilz les font d'écorces d'arbres, pour leſquelles tenir en meſure, ils les garniſſent par dedans de demi cercles de bois de Cedre, bois fort ſoupple & obeïſſant, dequoy fut faite l'Arche de Noé. Et afin que l'eau n'entre point dedans, ils enduiſent les coutures (qui joignent leſdites écorces enſemble, leſquelles ilz font de racines) avec de la gõme de ſapins. Ils en fõt auſſi d'oziers fort propremét, leſquels ils enduiſent de la méme matiere gluãte de ſapins: choſe qui témoigne qu'ilz ne manquent point d'eſprit là où la neceſſité les preſſe.

Canots, ou Bateaux.

Plusieurs nations de deça en ont eu de méme au temps passé. Si nous recherchons l'Ecriture saincte nous trouverõs que la mere de Moyse voyant qu'elle ne pouuoit plus celer son enfant, *elle le mit dans vn coffret* (c'est à dire vn petit Canot: car l'Arche de Noé & ce Coffret est vn méme mot תֵּבָה en Hebrieu) *fait de joncs, & l'enduisit de bitume & de poix: puis mit l'enfant en icelui, & le posa en vne rosiere sur la rive du fleuve.* Et le Prophete Esaïe menaçant les Æthiopiens & Assyriens: *Malheur* (dit-il) *sur le païs qui envoye par mer des ambassadeurs en des vaisseaux de papier* (ou joncs) *sur les eaux, disant: Allez messagers vitement*, &c. Les Ægyptiens voisins des Æthiopiens avoient au temps de Iules Cesar des vaisseaux de méme, c'est à sçavoir de papier, qui est vne écorce d'arbre: témoin Lucain en ces vers:

Exod. 12. vers. 3.

Canots d'oziers.

Canots de papier.

Lucain. liv. 4.

Conseritur bibula Memphitis cymba papyro.

Mais venons de l'Orient & Midi au Septentrion. Pline dit qu'anciennement les Anglois & Ecossois alloient querir de l'étain en l'ile de *Mictis* avec des canots d'oziers cousus en cuir. Solin en dit autant, & Isidore, lequel appelle cette façon de canots *Carabus* fait d'oziers & environnés de cuir de bœuf tout crud, duquel (ce dit-il) vsent les Pyrates Saxons, lesquels avec ces instrumẽs sont legers à la fuite. Sidoine de Polignac parlant des mémes Saxons, dit

Plin. liv. 4. ch. 16.

Isidor liv. 19. ch. 1.

Sidon. Carm. 7.

---- ---- *cui pelle salum sulcare Britannum.*
Ludus, & assuto glaucum mare findere lembo.

Les Sauvages du Nort vers Labrador ont de certains petits canots longs de treze ou

quatorze piez, & larges de deux faits de cette façon, tout couverts de cuir, méme par deſſus, & n'y a qu'vn trou au milieu où l'homme ſe met à genoux, ayant la moitié du corps dehors, ſi bien qu'il ne ſçauroit perir, garniſſant ſon vaiſſeau de vivres avant qu'y entrer. I'oſe croire que la fable des Syrenes vient de là, les lourdaus eſtimans que ce fuſſent poiſſons à moitié hommes ou femmes, ainſi qu'on a feint des Centaures pour avoir veu des hommes à cheval.

Origine de la fable des Syrenes.

Canots d'arbres creuſez.

Les Armouchiquois, Virginiens, Floridiés, & Breſiliens font d'vne autre façon de canots (ou canoas) Car n'ayans ni haches, ni couteaux (ſinon quelques vns de cuivre) ilz brulent vn grand arbre bien droit par le pié, & le font tomber, puis prennent la longueur qu'ilz deſirent, & ſe ſervent de feu au lieu de ſcie, grattans le bois brulé avec des pierres: & pour le creuſement du vaiſſeau ilz font encore de méme. Là dedans ilz ſe mettront demie douzaine d'hommes avec quelque bagage, & feront de grandz voyages. Mais de cette ſorte ilz ſont plus peſans que les autres.

Longs voyages dans les bois.

Or font-ils auſſi des voyages par terre auſſi bien que par mer, & entreprendrõt (choſe incroyable) d'aller vingt, trẽte, & quarãte lieuës par les bois, ſans rencontrer ni ſentier, ni hôtellerie, & ſans porter aucuns vivres, fors du Petun, & vn fuſil, avec l'arc au poin, le carquois ſur le dos. Et nous en France ſommes bien empechez quand nous ſommes tant ſoit peu

peu égarez dans quelque grande forét. S'ilz ſont preſſez de ſoif ils ont l'induſtrie de ſucer les arbres, d'où diſtille vne douce & fort agreable liqueur, comme ie l'ay experimenté quelquefois.

Au païs de labeur, comme des Armouchiquois, & plus outre infiniment, les hommes font de la poterie de terre en façon de bonnet de nuit, dans quoy ilz font cuire leurs viandes chair, poiſſon, féves, blé, courges, &c. Noz Souriquois en faiſoient auſſi anciennement & labouroient la terre; mais depuis que les François leur portent des chauderõs, des févés, pois, biſcuit, & autres mangeailles, ilz ſont devenus pareſſeux, & n'ont plus tenu conte de ces exercices. Mais quant aux Armouchiquois qui n'ont encore aucun commerce avec nous, & ceux qui ſont plus éloignés, ilz cultivent la terre, l'engraiſſent avec des coquillages, ils ont leurs familles diſtinctes, & leurs parterres alentour, au contraire des anciens Allemans qui (ce dit Ceſar) n'avoient aucun champ propre, & ne demeuroient plus d'vn an en vn lieu, ne vivans préque que de laictage, chair, & fromage, leur eſtant choſe trop ennuieuſe d'attendre vn an de pié quoy pour recüillir vne moiſſon. Ce qui eſt auſſi de l'humeur de noz Souriquois & Canadiens, leſquels & tous autres, il faut confeſſer n'eſtre point laborieux qu'à la chaſſe. Car pour le labeur de la terre les femmes y ont la meilleure part, leſquelles entre

Poterie de terre.

Labeur de la terre.

Allemãs.

Sauvages ne ſont laborieux.

eux ne commandent point en la maiſon, & ne font point aller leurs marits au marché, comme en pluſieurs provinces de deça, & particulierement au païs de Ialouſie.

Labourage des Floridiẽs. Semence deux fois l'annee.

Quant au labourage des Floridiens, voici ce que Laudonniere en dit : Ilz ſement leur mil deux fois l'année, c'eſt à ſçavoir en Mars, & en Iuin, & tout en vne méme terre. Ledit mil, depuis qu'il eſt ſemé juſques à ce qu'il ſoit prét à cueillir n'eſt que trois mois. Les ſix autres mois ilz laiſſent repoſer la terre. Ilz recueillent auſſi des belles citrouïlles & de fort bonnes féves. Ilz ne fument point leur terre: ſeulement quand ils veulent ſemer, ilz mettent le feu dedans les herbes qui ſont creües durant les ſix mois, & les font toutes bruler.

Labourage.

Ilz labourent leur terre d'vn inſtrument de bois qui eſt fait comme vne mare ou hoüe large, dequoy l'on laboure les vignes en France: ilz mettent deux grains de mil enſemble. Quand il faut enſemencer les terres, le Roy cõmande à vn des ſiens de faire tous les jours aſſembler ſes ſujets pour ſe trouver au labeur, durant lequel le Roy leur fait faire force breuvage duquel nous auons parlé. En la ſaiſon que l'on recueille le mil, il eſt tout porté en la maiſon publique, là où il eſt diſtribué à chacun ſelon ſa qualité. Ils ne ſement que ce qu'ils penſent qui leur eſt neceſſaire pour ſix moïs, encore bien petitement: car durant l'hiver, ilz ſe retirent trois ou quatre mois de l'année dedans les bois: là où ils font de peti-

Vie de l'Hiuer.

tes maisons de palmites pour leur retirer, & vivent là de gland, de poisson qu'ils pechent, d'huitres, de cerfs, poules d'Inde, & autres animaux qu'ils prennent.

Et puis qu'ils ont des villes & maisons, ou cabannes, ie puis bien encore mettre ceci entre leurs exercices. Quant aux villes ce sont multitude de cabannes faites les vnes en pyramides, les autres en forme de toict, les autres comme des berceaux de jardin, environnées comme de hautes pallissades d'arbres joints l'vn aupres de l'autre, ainsi que i'ay representé la ville du *Hochelaga* en ma Charte de la grãde riviere de *Canada*. Au surplus ne se faut étõner de cette face de ville qui pourroit sembler chetive: veu que les plus belles de Moscovie ne sont pas mieux fermées. Les anciens Lacedæmoniens ne vouloient point d'autres murailles que leur courage & valeur. Avant le Deluge Cain edifia vne ville qu'il nomma *Henoc* (ie croy qu'elle n'estoit point autrement faite que celles de noz Sauvages) mais il sentoit l'ire de Dieu qui le pourſuivoit, & avoit perdu toute asseurãce. Les hommes n'avoient que des cabannes & pavillons, comme il est écrit de Iabal fils de Hada, *qu'il fut pere des habitans és tabernacles, & des pasteurs*. Apres le deluge on edifia la tour de Babel, mais ce fut folie. Tacite ecrivant des mœurs des Allemans, dit que de son temps ilz n'avoient aucun vsage ni de chaux, ni de tuilles. Les Bretons Anglois encore moins. Noz Gaulois estoient alors

Villes de Sauvages.

Origine des villes.

Genes. 4. vers. 20.

dés plusieurs siecles civilisez. Mais si furent-ilz long temps au commencement sans autres habitations que de cabannes : & le premier Roy Gaullois qui batit villes & maisons fut *Magus* lequel succeda à son pere le sage *Samothes* trois cens ans apres le deluge, huit ans apres la Nativité d'Abraham, & le cinquante-vnieme du regne de *Ninus*, ce dit Berose Chaldeen. Et nonobstant qu'ils eussent des edifices, ilz couchoient neantmoins à terre sur des peaux, comme noz Sauvages. Et comme on imposoit anciennement des noms qui contenoient les qualités & gestes des personnes, *Magus* fut ainsi appellé, pource qu'il fut le premier edificateur. Car en langue Scythique & Armeniaque (d'où sont venuz les Gaullois peu apres ledit Deluge) & en langue antique-Gaulloise *Magus* signifie Edificateur, dit le méme autheur, & l'a fort bien remarqué Iean Annius de Viterbe : d'où viennent noz noms de villes *Rothomagus*, *Neomagus*, *Noviomagus*. Ainsi *Samothes* signifie Sage, & les vieux Philosophes Gaullois furent (avant les Druides) appellez Samotheens, comme rapporte Diogenes Laërtius, lequel confesse que la Philosophie a commencé par ceux que la vanité Gregeoise a appellé Barbares.

Premier edificateur és Gaulles.

Philosophes Gaullois.

Diog. Laert. au commenc. des vies des Philosophes.

J'adjouteray ici pour exercice de noz Sauvages le jeu de hazard, à quoy ilz s'affectionnent de telle façon, que quelquefois ilz jouent tout ce qu'ils ont : & Iacques Quartier écrit le méme de ceux de *Canada* au temps

Ieux de Sauvages.

qu'il y fut. I'ay veu vne ſorte de jeu qu'ilſ-ont, mais ne penſant point alors à écrire ceci, ie n'y ay pas pris garde. Ils mettẽt quelque nombre de féves colorées & peintes d'vn coté dans vn plat: & ayans étendu vne peau contre terre, ioüent là deſſus, frappans du plat ſur certe peau, & par ce moyen leſdites féves ſautent en l'air, & ne tõbent pas toutes de la part qu'elles ſont colorées, & en cela git le hazard: & ſelon la rencontre ils ont certain nombre de tuyaux de joncs qu'ilz diſtribuent au gaigneur pour faire le compte.

CHAP. XVIII.

Des Exercices des femmes.

LA femme dés le commencement a eſté baillée à l'homme non ſeulement pour l'aider & aſſiſter, mais auſſi pour eſtre le receptacle de la generation. Le premier exercice donc que ie lui veux donner apres qu'elle eſt mariée, c'eſt de faire des beaux enfans, & aſſiſter ſon mary en cet œuure: car ceci eſt la fin du mariage. Et pour-ce fort bien & à propos eſt elle appellée נְקֵבָה en Hebrieu, c'eſt à dire *percée*, pour-ce qu'il faut qu'elle ſoit percée ſi elle veut imiter la Terre nôtre commune mere, laquelle au renouueau deſireuſe de

Femme eſt appellée percée.

produire des fruits, ouvre ſon ſein pour recevoir les pluies & rouſées que le ciel verſe deſſus elle. Or ie trouve que cet exercice ſera fort requis à ceux qui voudront habiter la Nouvelle France, pour y produire force creatures qui chantent les louanges de Dieu. Il y a de la terre aſſez pour les nourrir, moyennant qu'ilz vueillent travailler: & ne ſera leur condition ſi miſerable qu'elle eſt à pluſieurs pardeça, leſquels cherchent à s'occuper, & ne trouvent point: & ores qu'ilz trouvent, bien ſouvent leur trauail eſt ingrat. Mais là, celui qui voudra prendre plaiſir, & comme ſe ioüer à vn doux travail, il ſera aſſeuré de vivre ſans ſeruitude, & que ſes enfans ſeront mieux que lui. Voila donc le premier exercice de la femme que de travailler à la generation, qui eſt vn œuvre ſi beau & ſi meritoire, que le grand Apôtre ſaint Paul pour les conſoler de la peine qu'elles ont en ce travail, a dit, *que la femme ſera ſauvée par la generation des enfans, s'ilz demeurent en foy, & dilection, & ſanctification, avec ſobrieté*, c'eſt à dire, ſi elle les inſtruit en telle ſorte qu'on recognoiſſe la pieté de la mere par la bonne nourriture des enfans.

1. *Timoth.* 2. *verſ* 15 *Sobr.* aliàs *Chaſteté.*

Ce premier & principal article deduit, venons aux autres. Noz femmes Sauvages apres avoir produit les fruits de cet exercice, par ie ne ſçay quelle pratique font (ſans loy) ce qui eſtoit commandé en la loy de Moyſe touchant la purification. Car elles ſe cabannent

Leuit. 12. Purification.

à-part & n'ont conoiſſance de leurs marits de trente, voire quarante jours: pendant leſquels neantmoins elles ne laiſſent d'aller deça & de là où elles ont affaires, portans leurs enfans avec elles, & en ayans le ſoin.

I'ay dit au chapitre de la Tabagie qu'entre les Sauvages les femmes ne ſont point en ſi bonne condition comme elles eſtoient anciennement entre les Gaullois & Allemans. Car (au rapport méme de Iacques Quartier) elles travaillent plus que les hommes, dit-il, ſoit en la pecherie, ſoit au labour, ou autre choſe. Et neantmoins elles ne ſont point forcées, ni tourmentées, mais elles ne ſont ni en leurs Tabagies, ni en leurs conſeils, & font les œuvres ſerviles, à faute de ſerviteurs. S'il y a quelque chaſſe morte, elles la vont dépouiller & querir, y euſt-il trois lievës: & faut qu'elles la trouvent à la ſeule circonſtance du lieu qui leur ſera repreſenté de paroles. Ceux qui ont des priſonniers les employent auſſi à cela, & autres labeurs, comme à aller querir du bois avec leurs femmes: qui eſt vne folie à eux d'aller querir du bois ſec & pourri bien loin pour eux chauffer, encores qu'ils ſoient en pleine forét. Vray eſt qu'ilz ſe fachent de la fumée: ce qui peut eſtre cauſe de cela. *Ci-deſſus chap. 14.*

Pour ce qui eſt de leurs menus exercices, quand l'hiver vient elles preparent ce qui eſt neceſſaire pour s'oppoſer à ce rigoureux adverſaire, & font des Nattes de jonc dont elles garniſſent leurs cabannes, & d'autres pour *Nattes*

s'asseoir dessus, le tout fort proprement, mémes baillans des couleurs à leurs joncs elles y font des compartimens d'ouvrages semblables à ceux de noz jardiniers, avec telle mesure, qu'il n'y a que redire. Et d'autant qu'il faut aussi vetir le corps, elles conroyent & adoucissent des peaux de Castors, d'Ellans, & autres, aussi bien qu'on sçauroit faire ici. Si elles sont petites, elles en coudent plusieurs ensemble, & font des manteaux, mãches, bas de chausses, & souliers, sur toutes lesquelles choses elles fõt des ouvrages qui ont fort bõne grace. Ité elles font des Panniers de joncs, & de racines, pour mettre leur necessitez, du blé, des féves, des pois, de la chair, du poisson, & autres. Des Bourses aussi de cuir, sur lesquelles elles font des ouvrages dignes d'admiration avec du poil de Porc-epic coloré de rouge, noir, blanc, & bleu, qui sont les couleurs qu'elles font, si vives, que les nôtres ne semblent point en approcher. Elles s'exercent aussi à faire des écuelles d'écorces pour boire, & mettre leurs viandes, lesquelles sont fort belles selon la matiere. Item les écharpes, carquans, & brasselets qu'elles & les hommes portent (lesquels ils appellent *Matachia*) sont de leurs ouvrages. Quand il faut depouïller des arbres sur le printemps ou l'été, pour de l'écorce couvrir leurs maisons, ce sont elles qui font cela; comme aussi elles travaillent à l'œuvre des Canots & petits bateaux quand il en faut faire: & au labourage de la terre és

Conroyement de peaux.

Panniers.

Bourses.

Teintures.

Ecuelles.

Matachia

Canots.

païs où ilz s'y addonnent: en quoy elles prennent plus de peine que les hommes, lesquels trenchent du Gentil-homme, & ne pensent qu'à la chasse, ou à la guerre. Et nonobstant leurs travaux encore aiment elles communement leurs marits plus que deça. Car on n'en voit point entre-elles qui se remarient sur le tombeau d'iceux, c'est à dire incõtinent apres leur decez, ains attendent vn long temps. Et s'il a esté tué elles ne mangerõt point de chair, n'y ne convoleront à secõdes nopces qu'elles n'en ayent veu la vengeance faite: témoignage de vraye amitié (qui se trouve rarement entre nous) & de pudicité tout ensemble. Aussi avient-il peu souvent qu'ils ayent des divorces, que volontaires. Et s'ils estoient Chrétiens ce seroient des familles entre lesquelles Dieu se plairoit & demeureroit, comme il est bien-seant qu'il soit pour avoir vn parfait repos: car autrement ce n'est que tourment & tribulation que le Mariage. Ce que les Hebrieux grands speculateurs & perquisiteurs és choses saincte s, par vne subtile animadversion ont fort bien remarqué, disant Aben Hezrá qu'au nom de l'homme אִישׁ & de la femme אִשָּׁה le nom de Dieu יה est contenu: Et si on ôte les deux lettres qui font ce nom de Dieu, il y demeurera ces deux mots אֵשׁ וְאֵשׁ qui signifient *feu* & *feu*, c'est à dire que Dieu ôté ce n'est qu'angoisse, tribulation, amertume & douleur.

Amour de femmes.

Belle observation sur les noms de l'homme & de la femme. Abẽ Hezra sur le chap. 2. des Proverb. vers. 17.

CHAP. XIX.

De la Civilité.

Matth 15. vers. 2.

IL ne faut esperer trouver en noz Sauvages cette civilité que les Scribes & Pharisiens requeroient és Disciples de nôtre Seigneur. Aussi leur curiosité trop grande leur fit faire vne réponse digne d'eux. Car ils avoient introduit des ceremonies & coutumes en la Religion, qui repugnoient au commandement de Dieu, lesquelles ils vouloient étroitement estre observées, enseignans l'impieté souz le nom de pieté. Car si vn méchant enfant bailloit au tronc ce qui appartenoit à son pere, ou à sa mere, ilz justifioient ce méchant fils (pour tirer ce profit) contre le commandement de Dieu, qui a sur toutes choses recommandé & commandé aux enfans l'obeïssance & reverence envers ceux qui les ont mis au monde, qui sont l'image de Dieu, lequel n'a que faire de noz biens, & n'a point agreable l'oblation qui lui est faite du bien d'autrui. Les mémes avoient aussi introduit vne civilité de laver les mains, laquelle nôtre Seigneur ne blame point sinon entant qu'à faute de l'avoir gardée ils en faisoient vn gros peché.

Dieu ne veut point les oblations du bien d'autrui.

En ces manieres de civilitez ie n'ay dequoy

loüer noz Sauvages, car ilz ne ſe lavent point és repas s'ilz ne ſont exorbitamment ſales: & n'ayans aucun vſage de linge, quand ils ont les mains graſſes ilz ſont contraints de les torcher à leurs cheveux, ou aux poils de leurs chiens. De pouſſer dehors les mauvais vents de l'eſtomach, ilz n'en font difficultez parmi le repas: ce que font bien pardeça les Allemans, & autres. N'ayans les artifices de menuiſerie, ilz dinent ſur la grande table du monde, étendans vne peau là où ilz veulent manger, & ſont aſſis à terre. Les Turcs en font de méme. Noz vieux Gaullois n'eſtoient pas mieux, leſquelz Diodore dit avoir fait pareille choſe, étendans à terre des peaux de chiens, ou de loups, ſur leſquelles ilz dinoient & ſoupoient ſe faiſans ſervir par des jeunes garſons. Les Almans encore plus ruſtiquement. Car ilz n'avoient pas les lettres, la philoſophie, ni tant de delicateſſe que nôtre nation, laquelle Ceſar dit avoir eu l'vſage de mille choſes par le moyens des navigations d'outre mer, dont ils accommodoient les peuples frontiers des Allemagnes, leſquels tenoiẽt vn peu de civilité, & plus d'humanité que les autres de leur nation, par la communication des nótres.

Sauvages.

Gaullois.

Allemans.

Quant aux careſſes qu'ilz ſe font les vns aux autres arrivans de loin, le recit en eſt fort ſommaire. Car pluſieurs fois nous avons veu arriver des Sauvages forains au Port Royal, leſquels deſcendus à terre, ſans diſcours s'en alloient droit à la cabanne de *Membertou*, là où

Sauvages arrivans en quelques lieux.

ilz s'asseoient, & se mettoient à petuner, & apres avoir bien petuné, bailloient le petunoir au plus apparent, & de là consecutivement aux autres: puis au bout de demie heure commençoient à parler. Quand ils arrivoient chez nous, la salutation estoit *Ho, ho, ho,* & ainsi font ordinairement: mais de faire des reverences & baise-mains, ilz ne se conoissent point à cela: sinon quelques particuliers qui s'efforcent de se conformer à nous, & ne nous venoient gueres voir sans chapeau, afin de nous saluer par vne action plus solennelle.

Salutations des Sauvages.

Les Floridiens ne font aucune entreprise, qu'ilz n'assemblent par plusieurs fois leur Conseil: & en ces assemblées ilz se saluënt quand ils arrivent. Le *Paraousti* (que Laudonniere appelle Roy) se met seul sur vn siege qui est plus haut que les autres: là où les vns apres les autres le viennent saluër, & commencent les plus anciens leur salut, haussans les deux mains par deux fois à la hauteur de leur visage, disans *Ha, he, ya, ha, ha,* & les autres repondent *Ha, ha.* Et s'asseoient chacun sur des sieges qui sont tout alentour de la maison du Conseil.

Salutations des Floridiens

Or soit que la salutation *Ho, ho,* signifie quelque chose, ou non (car ie n'y sçay aucune signification particuliere) c'est toutefois vne salutation de joye, & la seule voix *Ho, ho,* ne se peut faire que ce ne soit quasi en riant, temoignans par là qu'ilz sont joyeux de voir leurs amis. Les Grecs n'ont jamais eu autre chose en leurs salutations qu'vn temoignage

Salutation des Grecs.

de joye avec leur χαῖρε, qui signifie, *Soyez joyeux*: ce que Platō ne trouvāt pas bon estoit d'avis qu'il vaudroit mieux dire σωφρόνει, *Soyez sage*. Les Latins ont eu leur *Ave*, qui est vn souhait de bō-heur: quelquefois aussi *Salve*, qui est vn desir de santé à celui qu'on salue. Les Hebrieux avoient le Verbe שָׁלֹם qui est vn mot de paix, & de salut. Suivant quoy nótre Sauveur commāda à ses Apótres de saluer les maisons où ils entreroient, c'est à dire (selon l'interpretation de la versiō ordinaire) de leur annoncer la paix: laquelle salutation de paix estoit dés les premiers siecles parmi le peuple de Dieu. Car il est écrit que Iethro Beau-pere de Moyse venant se conjouïr avec lui des graces que Dieu lui avoit fait & à sō peuple par la delivrance du païs d'Ægypte, *Moyse sortit au-devāt de son Beau-pere, & s'estant prosterné, le baisa: & se saluerent l'vn l'autre en paroles de paix*. Nous autres disons *Dieu vous gard'*, *Dieu vous doint le bon jour* Item *Le bon soir*. Toutefois il y en a plusieurs qui ignorāment disent, *Ie vous donne le le bon iour, le bon soir*: Façon de parler qui seroit mieux seante par desir & priere à Dieu que cela soit. Les Anges ont quelquefois salüé les hōmes, cōme celui qui dit à Gedeon: *Tres-fort & vaillant homme, le Seigneur est avec toy*. Mais Dieu ne saluë persone: car c'est à lui à donner le salut, non point à le souhaiter par priere.

Plato' in Charmide. *Salutation des Latins & Hebrieux.* *Matth. 10 vers. 12.* *Exod. 18. vers. 7.* *Iuges 6. vers. 12.* *Salutation en éternuāt.*

Les Payens avoient encore vne civilité de saluër ceux qui éternuoient, laquelle nous avons retenuë d'eux. *Et l'Empereur Tibere hōme*

le plus triſte du monde (ce dit Pline) *vouloit qu'on le ſaluäſt en éternuant, encores qu'il fuſt en coche. &c. Toutes ces ceremonies & inſtitutions* (dit le méme) *ſont venuës de l'opiniõ de ceux qui eſtiment les Dieux aßiſtera nos affaires.* De ces paroles ſe peut aiſement conjecturer que les ſalutations des Payens eſtoient prieres & vœux de ſanté, ou autre bon-heur, qu'ilz faiſoient aux Dieux.

Ancienne façon de commencer lettres miſsives. Senec. Epiſt. 15.

Et comme ilz faiſoient telles choſes aux rencontres, auſſi avoient-ils le mot *Vale* (portez-vous bien: ſoyez ſain) à la departie: meſmes aux lettres miſſives, leſquelles auſſi ilz commençoient toujours par ces mots: *Si vous vous portez bien, cela va bien: ie me porte bien.* Mais Seneque dit que cette bonne coutume faillit de ſon temps: comme entre nous c'eſt aujourd'hui écrire en villageois de mettre au bout d'vne lettre miſſive, *Ie prie Dieu qu'il vous tienne en ſanté:* qui eſtoit vne façon d'écrire ſaincte & Chrétienne par le paſſé. Au lieu de ce *Vale*, qui ſe trouve ſouvent en l'Ecriture ſaincte,

De l'Adieu.

nous diſons en nôtre langage *A Dieu*, deſirans non ſeulement ſanté à nôtre ami, mais auſſi que Dieu ſoit ſa garde.

Sauvages obeiſſans à pere & à mere.

Or noz Sauvages n'ont aucune ſalutation pour la departie, ſinon l'Adieu qu'ils ont appris de nous. Et ſ'il faut conclurre ce diſcours par ſon commencement ils ſont loüables en l'obeiſſance qu'ilz rendent aux peres & aux meres, aux commandemẽs deſquels ils obeiſſent, les nourriſſent en leur vieilleſſe, & les defendent contre leurs ennemis. Et ici (choſe

malheureuſe) on voit ſouvent des procés des enfans contre les peres: on voit des livres publiez De la puiſſance paternele, ſur ce que les enfans ſe derobent de leur obeiſſance. Acte indigne d'enfans Chrétiens, auſquels on peut approprier le propos de *Turnus Herdonius* recité en Tite Live, diſant que *Nulle plus briéve conoiſſance de cauſe & expedition ne peut eſtre que celle d'entre le pere & le fils, dont les differens ſe peuvent vuider à peu de paroles. S'il n'obeit à ſon pere, ſans aucune doute malheur lui aviendra.* Et la parole de Dieu qui foudroye, dit: *Maudit celui qui n'honore point ſon pere & ſa mere, & tout le peuple dira, Amen.*

Tit. Live liv. 1. Decad. 1.

Deutero. 27. verſ. 16.

CHAP. XX.

Des Vertus & vices des Sauvages.

LA Vertu, comme la Sageſſe, ne laiſſe pas de loger ſous vn vil habit. Les nations Septentrionales ont eſté les dernieres civiliſées. Et neantmoins avant cette civilité elles ont fait de grandes choſes. Noz Sauvages, quoy que nuds, ne laiſſent d'avoir les Vertus qui ſe trouvent és hommes civiliſés. Car *Vn chacun* (dit Ariſtote) *dés ſa naiſſance ha en ſoy les principes & ſemences des Vertus.* Prenant donc les quatre vertus par leurs chefs, nous trouverons qu'ils en par-

Ariſt. 6. Eth. ch. 13.

ticipent beaucoup. Car premierement pour-
Force. ce qui eſt de la Force & du courage, ils en ont autant que pas vne nation des Sauvages (ie parle de noz Souriquois, & leurs alliez) de maniere que dix d'entre eux ſe hazarderont toujours contre vingt Armouchiquois : nõ point qu'ilz ſoient du tout ſans crainte (choſe que le ſuſ-allegué Ariſtote reproche aux anciés Cel-
Anciens Gaullois hommes ſans peur. tes-Gaullois, leſquels ne craignoient rien, ni les mouvemens de la terre, ni les tempétes de la mer, diſãt que cela eſt le propre d'vn étourdi) mais avec le courage qu'ils ont, ils eſtimét que la prudence leur donne beaucoup d'avantages. Ilz craignent donc, mais c'eſt ce que tous les hommes ſages craignent qui eſt la mort, laquelle eſt terrible & redoutable, com-
Qu'eſt-ce que les Sauvages craignent. me celle qui raffle tout où elle paſſe. Ilz craignent les deshonneur & le reproche ; mais cette crainte eſt couſine germaine de la Vertu. Ilz ſont excitez à bien faire par l'honneur, d'autant que celui entre eux eſt toujours honoré, & ſ'acquiert du renom, qui a fait quelque bel exploit. Aians ces choſes à eux propres, ilz ſont en la Mediocrité, qui eſt le ſiege de la Vertu. Vn point rend en eux cette Vertu
Sauvage ſont vindicatifs. de Force & courage, imparfaite ; qu'ilz ſont trop vindicatifs, & en cela mettent leur ſouverain contentement ; ce qui degenere à la brutalité. Mais ilz ne ſont ſeuls : car toutes ces nations tant qu'elles ſe peuvent étendre d'vn pole à l'autre, ſont frappées de ce coin. La ſeule religion Chrétienne les peut faire venir à la raiſon,

raiſon, comme elle fait au cunement entre nous (ie dy aucunement, pour ce que nous avons des hommes fort imparfaits auſſi bien que les Sauvages) & en la Chrétienté eſt-ce bien que deux Rois ſe guerroyans il y a vn Pere commun, qui quaſi ſemblable en ce regard aux anciens Fecialiens de Rome, met la paix entre eux, & compoſe le different, s'il y a moyen, ne permettant qu'on en vienne aux mains, ſinon quand tout eſt deſeſperé: Celui quë ie veux dire eſt le grand Evęque de l'Egliſe ſeant en la Chaire Apoſtolique de ſainct Pierre diſpenſateur des ſecrets de Dieu, lequel en noz jours nous a procuré le benefice de la paix de laquelle heureuſement nous jouïſſons, traitée à Vervin lieu de ma naiſſance, où ie fis (apres icelle concluë & arretée) deux actions de graces en forme de Panegyrique à Monſeigneur le Legat Alexandre de Medicis Cardinal de Florence, depuis Pape Leon XI. imprimées à Paris.

Pere commun des Chrétiens.

1. Cor. 4. verſ. 1.

La Temperance eſt vne autre vertu conſiſtant en la Mediocrité és choſes qui concernent la volupté du corps: car pour ce qui regarde l'eſprit celuy n'eſt point appellé temperant ou intemperant, qui eſt pouſſé d'ambition, ou de deſir d'apprendre, ou qui paſſe les journées à baguenauder. Et pour ce qui eſt du corporel la Temperance, ou intemperance, ne vient point à toutes choſes qui pourroient eſtre ſujettes à noz ſens, ſi ce n'eſt par accident, comme à vne couleur, à vn pourtrait;

Temperance.

item à des fleurs & bonnes odeurs: item à des chanſons & auditions de harangues, ou comedies: mais bien à ce qui eſt ſujet à l'attouchement, & à ce que l'odorat recherche par des artifices, comme au boire & manger, aux parfums, à l'acte Venerien, au jeu de paume, à la lucte à la courſe, & ſemblables. Or toutes ces choſes dependent de la volonté. Ce qu'eſtãt, c'eſt à faire à l'homme à ſçavoir commander à ſon appetit.

Noz Sauvages n'ont point toutes les qualitez requiſes à la perfection de ceſte Vertu. Car pour les viandes il faut confeſſer leur intemperance quand ils ont dequoy, & mangẽt perpetuellement juſques à ſe lever la nuit pour faire Tabagie. Mais attendu que pardeça pluſieurs ſont autant vitieux qu'eux, ie ne leur veux point eſtre rigoureux cenſeur. Quant aux autres actions il n'y a rien plus à reprendre en cux qu'en nous: voire ie diray que moins, en ce qui eſt de l'acte Veneric̃, auquel ilz ſont peu addonnez: ſans toutefois comprendre ici ceux de la Floride & païs plus chauds, deſquelz nous avons parlé ci-deſſus.

Ci-deſſus chap. 13.

Liberalité.

La Liberalité eſt vne vertu autant loüable comme l'Avarice & la Prodigalité ſes collateraux ſont blamables. Elle conſiſte à donner & recevoir, mais pluſtot à donner en temps & lieu, & par occaſion, ſans excés. Cette vertu eſt propre & bien-ſeante aux grands, qui ſont comme diſpenſateurs des biens de la

terre, lesquels Dieu a mis entre leurs mains pour en vser liberalement, c'est à dire en élargir à celuy qui n'en a point, ne point estre excessif, en depense non necessaire, ny trop retenu là où il faut montrer de la magnificence.

Noz Sauvages sont loüables en l'exercice de ceste Vertu, selon leur pauvreté. Car comme nous avons quelquefois dit, quand ilz se visitent les vns les autres ils se font des presens mutuels. Et quand il arrive vers eux quelque *Sagamos* François ilz luy font de méme, jettans à ses piez quelque pacquet de Castors, ou autre pelleterie, qui sont toutes leurs richesses. Et firent ainsi au sieur de Poutrincourt, mais il ne les prit point à son vsage, ains les mit au magazin du Sieur de Monts, pour ne contrevenir au privilege à luy donné. Cette façon de faire desdits Sauvages ne prouient que d'vne amé liberale, & qui a quelque chose de bon. Et quoy qu'ilz soient bien aises quand on leur rend la pareille, si est-ce qu'ils commencent la chanse, & se mettent en hazard de perdre leur marchandise. Et puis, qui est-ce d'entre nous qui fait plus qu'eux, c'est à dire, qui donne si ce n'est en intention de recevoir ? Le Poëte dit,

Nemo suas gratis perdere vellet opes.

Il n'y a persone qui donne à perte. Si vn grand donne à vn petit, c'est pour en tirer du seruice. Méme ce qui se donne aux pauvres, c'est pour recevoir le centuple, selõ la promesse de l'Evangile. Et pour montrer

la galantise de nosdits Sauvages: ilz ne marchandent point volontiers, & se contentent de ce qu'on leur baille honestement, mesprisans & blamans les façons de faire de noz mercadens qui barguignent vne heure pour marchander vne peau de Castor: comme ie vi estant à la riviere Sainct Iean, dont i'ay parlé ci-dessus, qu'ils appelloient vn ieune marchant de Sainct Malo *Mercateria*, qui est mot d'injure entre eux, emprunté des Basques, signifiant comme vn racque-de-naze. Bref ilz n'ont rien que d'honnéte & liberal en matiere de permutation. Et voyans les façons de faire sordides de quelques vns des nôtres, ilz demandoient quelquefois qu'est-ce qu'ils venoient chercher en leur païs, disans quilz ne viennent point au nôtre: & que puis que nous sommes plus riches qu'eux nous leur devrions bailler liberalement ce que nous avons.

Ci-dessus chap. 47. liv. 2.

De cette vertu naist en eux vne Magnificence, laquelle ne peut paroitre, & demeure cachée, mais ilz ne laissent d'en estre éguillonnez, faisans tout ce qu'ilz peuvent pour recevoir leurs amis quand il les viennent voir. Et vouloit bien *Memberton* qu'on luy fit l'honneur de tirer nôtre canon quand il arrivoit, pour ce qu'il voyoit qu'on faisoit cela aux Capitaines François en tel cas, disant que cela luy estoit deu puis qu'il estoit *Sagamos*.

Ici se peut rapporter l'Hospitalité, de laquelle toutefois, ayant parlé ci-dessus, ie

r'enuoyeray le Lecteur au chapitre de la Tabagie où ie leur donne la loüange Gaulloiſe & Françoiſe en ce regard. Vray eſt qu'en quelques endroits il y en a qui ſont amis du temps, prennent leur avantage en la neceſſité, comme a eſté remarqué au voyage de Laudonniere. Mais en cela nous ne les ſçaurions accuſer que nous ne nous accuſions auſſi, qui faiſons le méme. Vne choſe diray-ie qui regarde la pieté paternelle, que les enfans ne ſõt point ſi maudits que de mepriſer leurs pere & mere en la vieilleſſe, ains leur pourvoiẽt de chaſſe, cõme les cigognes fõt envers ceux qui les ont engẽdré Choſe qui eſt à la honte de beaucoup de Chrétiens, qui ſe fachans de la trop longue vie de leurs peres & meres, bien-ſouvent les font dépoüiller devant qu'aller coucher, & les laiſſent nuds.

Pag. 768.

Ci-deſſus liv. I. chap. 15.

Devoir les enfans.

Ils ont auſſi la Manſuetude & Clemence en la victoire envers les femmes & petits enfans de leurs ennemis, auſquels ilz ſauvent la vie, mais ilz demeurent leurs priſonniers pour les ſervir, ſelon le droit ancien de ſeruitude introduit par toutes les nations du monde de deça, contre la liberté naturelle. Mais quant aux hommes de defenſe ilz ne pardonnent point, ains en tuent tant qu'ils en peuvent attrapper.

Pour ce qui eſt de la Iuſtice ils n'ont aucune loy divine, ni humaine, ſinon celle que la nature leur enſeigne, qu'il ne faut point offenſer autrui. Auſſi n'ont-ilz gueres de que-

reles. Et ſi telle choſe arrive, le *ſagamos* fait le Hola, & fait raiſon à celui qui eſt offenſé, baillant quelques coups de baton au ſeditieux, ou le condemnant à faire des preſens à l'autre pour l'appaiſer : qui eſt vne petite forme de ſeigneurie. Si c'eſt vn de leurs priſonniers qui a delinqué, il eſt en danger de paſſer le pas. Car quand il ſera tué perſone ne vengera ſa mort. C'eſt la méme conſideration du monde de deça. On ne fait point état de la vie d'vn homme qui n'a point de ſupport.

Execution de iuſtice faite par les Sauvages

Vn iour il y eut vne priſonniere Armouchiquoiſe, qui avoit fait evader vn priſonnier de ſon païs; & afin de paſſer chemin elle avoit derobé en la cabane de *Membertou* vn fuzil (car ſans cela ilz ne font rien) & vne hache. Ce que venu à la conoiſſance des Sauvages, ilz n'en voulurent point faire la juſtice pres de nous, mais ſ'en allerent cabaner à quatre ou cinq lieuës loin du Port Royal, où elle fut tuée. Et pour ce que c'eſtoit vne femme, les femmes & filles de noz Sauvages en firent l'execution. *kinibech-coech* jeune fille de dixhuit ans bien potelée, & belle, lui bailla le premier coup à la gorge, qui fut d'vn couteau : Vne autre fille de méme âge d'aſſez bonne grace, dite *Metembroech*, continua, Et la fille de *Membertou*, que nous appellions *Membertou-ech-coech*, acheva. Nous leur fimes vne âpre reprimende de cette cruauté, dont elles eſtoient toutes honteuſes, & n'oſoient plus ſe montrer. Voila leur forme de Iuſtice.

Vne autre fois vn prisonnier & vne prisonniere s'en allerent tout à fait sans fuzil, ni aucune provision de viandes. Ce qui estoit de difficile execution, tant pour la longueur du chemin, qui estoit de plus de trois cens lieuës par terre, pour ce qu'il leur convenoit aller en cathette & se garder de la rencontre de quelques Sauvages. Neantmoins ces pauvres creatures depouillerent quelques arbres & firent vn petit batteau d'écorce, dãs lequel ilz traverserent la Baye Frãçoise, & gaignerent l'autre terre opposite au Port Royal, accourcissans leur chemin de plus de cent cinquante lieuës: & se sauverent en leur païs des Armouchiquois.

Sauvages à quoy diligens & paresseux.

I'ay dit en quelque endroit qu'ilz ne sont laborieux qu'au fait de la Chasse, & de la Pecherie, aymans aussi le travail de la mer: paresseux à tout autre exercice de peine, comme au labourage, & à noz metiers mechaniques: méme à moudre du blé pour leur vsage. Car quelquefois ilz le feront plustost bouïllir en grains, que de le moudre à force de bras. Neantmoins si ne seront-ilz pas invtils. Car il y aura moyen de les occuper à ce à quoy leur nature se porte: sans la forcer, comme faisoient jadis les Lacedemoniens à la ieunesse de leur Republique. Quant aux enfans n'ayãs point encore pris de pli il sera plus aisé de les arréter à la maison & les occuper à ce qu'on voudra. Quoy que ce soit la Chasse n'est pas mauuaise, ni la Pecherie. Voyons donc de quelle façon ilz s'y comportent.

CHAP. XXI.

De la Chasse.

Genes. 1. Vers. 29. DIEV avant le peché avoit donné pour nourriture à l'homme toute herbe de la terre portant semence, & tout arbre ayant en soy fruit d'arbre portant semence: sans qu'il soit parlé de repandre le sang des bétes: & neantmoins apres le bānissement du jardin de plaisir, le travail ordonné pour la peine dudit peché requit vne plus forte nourriture & plus substanciele que la precedente: Ainsi l'homme plein de charnalité s'accoutuma à la nourriture de la chair, & apprivoisa des bestiaux en quantité pour lui servir à cet effect: quoy que quelques vns ayent voulu dire qu'avant le Deluge ne s'estoit point mangé de chair: car en vain Abel eust-il esté pasteur, & Iabal pere des pasteurs. Mais apres le Deluge l'alliance de Dieu se renoüant avec l'homme: *La crainte & frayeur de vous* (dit-le Seigneur) *soit sur toute béte de la terre & sur tous oiseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, & tous les poissons de la mer: ilz vous sont baillés entre voz mains. Tout ce qui se meut ayāt vie vous sera pour viande.* Sur ce privilege voici le droit de la Chasse formé: droit le plus noble de tous les droits qui soient en l'vsage de l'hōme, puis

Genes. 4. Vers. 4. 20.

Genes. 9. Vers. 2. 3.

Origine des droits de Chasse

que Dieu en eſt l'autheur. Et pour ce ne ſe faut emerveiller ſi les Roys & leur Nobleſſe ſe le ſont reſervé par vne raiſon bien concluante, que s'ils commandent aux hommes, à trop meilleure raiſon peuuent-ilz commander aux bétes. Et s'ils ont l'adminiſtration de la Iuſtice pour juger les mal-faicteurs, dompter les rebelles, & amener à la ſocieté humaine les hommes farouches & Sauvages : A beaucoup meilleure raiſon l'auront-ils pour faire le méme envers les animaux de l'air, des champs, & des campagnes .Quant à ceux de la mer nous en parlerons en autre lieu. Et puis que les Rois ont eſté du commencement eleuz par les peuples pour les garder & defendre de leurs ennemis tandis qu'ilz ſont aux manœuvres, & faire la guerre en tant que beſoin eſt pour la reparation de l'injure & repetition de ce qui a eſté mal vſurpé, ou ravi : il eſt bien ſeant & raiſonnable que tant eux que la Nobleſſe qui les aſſiſte & ſert en ces choſes, ayent l'exercice de la Chaſſe, qui eſt vne image de la guerre, afin de ſe degourdir l'eſprit, & eſtre toujours à l'erte prét à mõter à cheval, aller au devant de l'ennemi, lui faire des embuches, l'aſſaillir, lui donner la chaſſe, lui marcher ſur le ventre. Il y a vn autre & premier but de la Chaſſe, c'eſt la nourriture de l'homme, à quoy elle eſt deſtinée, comme ſe reconoit par le paſſage de l'Ecriture allegué ci-deſſus: voire, di-ie, tellemét deſtinée qu'en la langue ſaincte ce n'eſt qu'vn méme mot

Pourquoy appartiẽt aux Rois, & à leur Nobleſſe.

A quelle fin les Rois ont eſté eleuz.

Premiere fin de la chaſſe.

צַיִד pour ſignifier Chaſſe (ou Venaiſon) & Viande: comme entre cent paſſages cetuici du Pſalme CXXXII. là où nôtre Dieu ayant éleu Sion pour ſon habitation & repos, perpetuel, il lui promet qu'il benira abondamment ſes vivres, & raſſaſiera de pain ſes ſouffreteux. Auquel paſſage ſainct Hierome dit *Venaiſon* ce que les autres tranſlateurs appellent *Vivres*, mieux à propos que *véfve* en la verſion commune.

Interpretation

La chaſſe donc ayant eſté octroiée à l'homme par vn privilege celeſte, les Sauvages par toutes les Indes Occidentales ſ'y exercent ſans diſtinction de perſones, n'ayans auſſi ce bel ordre eſtabli pardeça, par lequel les vns ſont nais pour le gouvernement du peuple & la defenſe du païs, les autres pour l'exercice des arts & la culture de la terre, de maniere que par cette belle œconomie chacun vit en aſſeurance.

Demeure hivernale

Cette chaſſe ſe fait entreux principalement l'hiver. Car tout le printemps & l'eſté & partie de l'automne ayans du poiſſon abódamment pour eux & leurs amis, ſans ſe donner de la peine, ilz ne cherchent gueres autre nourriture. Mais ſur l'hiver lors que le poiſſon ſe retire, ſentant le froid, ilz quittent les riues de mer, & ſe cabannent dans les bois là où ilz ſçavent qu'il y a de la proye: ce qui ſe fait iuſques és païs qui avoiſinét le Tropique de Cancer. Es païs où il y a des Caſtors, comme par toute la grande riviere de Canada, &

ſur les côtes de l'Ocean iuſques au païs des Armouchiquois, ils hivernent ſur les rives des lacs, pour la Pécherie deſdits Caſtors, dont nous parlerons à ſon tour: mais premierement parlons de l'Ellan lequel ils appellent *Aptaptou*, & noz Baſques *Orignac*.

Deſcription de l'Ellan.

C'eſt vn animal le plus haut qui ſoit apres le Dromadaire & Chameau, car il eſt plus haut que le cheval. Il a le poil ordinairemét griſon, & quelquefois fauve, long quaſi comme les doigts de la main. Sa téte eſt fort longue & a vn ordre préque infini de dents. Il porte ſon bois double comme le Cerf, mais large comme vne planche, & long de trois piedz, garni de cornichons d'vn côté de ſa longueur & au deſſus. Le pié en eſt fourchu comme de Cerf, mais beaucoup plus plantureux. La chair en eſt courte & fort delicate. Il pait aux prairies, & vit auſſi des tendres pointes des arbres. C'eſt la plus abondante manne qu'ayent les Sauvages apres le poiſſon.

Temps propre à la Chaſſe.

Diſons donc que le meilleur temps & plus commode pour leſdits Sauvages à toute chaſſe terreſtre eſt la plus vieille ſaiſon, lors que les forêts ſont chenuës & les neges hautes, & principalement ſi ſur ces neges vient vne forte gelée qui les endurciſſe. Lors bien revetus d'vn manteau fourré de Caſtors, & de manches aux bras attachées enſemble avec vne courroye: item de bas de chauſſes de cuir d'Ellan ſemblable au buffle (qu'ils attachent à la ceinture) & des ſouliers aux piés du méme

cuir, faits bien proprement, ilz s'en vont l'arc au poin, & le carquois sur le dos la part que leur *Aoutmoin* leur aura indiqué (car nous avons dit ci-dessus qu'ilz consultent l'Oracle lors qu'ils ont faim) ou ailleurs où ils penseront ne devoir point perdre temps. Ils ont des chiens préque semblables à des renars en forme & grandeur, & de tous poils, qui les suivent, & nonobstant qu'ils ne jappét point, toutefois ilz sçavent fort bié découvrir le gite de la béte qu'ilz cherchent, laquelle trouvée, ilz la poursuivent courageusement, & ne l'abandonnent iamais qu'ilz ne l'ayent terrassée.

Raquettes aux piez.

Et pour plus commodement la poursuivre, ils attachent au dessouz des piez des raquettes trois fois aussi grandes que les nôtres, moyennant quoy ilz courrent legerement sur cette nege dure sans enfoncer. Que si elle n'est assez ferme ilz ne laissent pas de chasser, & poursuivre trois jours durant si besoin est. En fin l'ayans navrée à mort ilz la font tãt harceler par leurs chiens, qu'il faut qu'elle tombe. Lors ilz lui ouvrent le ventre, baillent la curée aux chasseurs, & en prennent leur part. Ne faut pas penser qu'ilz mangent la chair cruë, comme quelques vns s'imaginent, & méme Iacques Quartier l'a écrit: car ilz portent toujours allans par les bois vn fuzil au devant d'eux pour faire du feu quãd la Chasse est faite, ou la nuit les contraint de s'arrester.

Constance à la chasse.

Sauvages portent fuzil dans les bois.

Nous allames vne fois à la depoüille d'vn Ellan demeuré mort sur le bord d'vn grand

ruiſſeau environ deux lieuës & demie dans les terres: là où nous paſſames la nuit, ayans oté les neges pour nous cabanner. Nous y fimes la Tabagie fort voluptueuſe avec cette venaiſon ſi tendre qu'il ne ſe peut rien dire de plus: & apres le roti nous eumes du bouilli & du potage abondamment appreté en vn inſtant par vn Sauvage qui façonna avec ſa hache, vn bac, ou auge, d'vn tronc d'arbre, dans quoy il fit boüillir ſa chair. Choſe que i'ay admiré, & l'ayant propoſée à pluſieurs qui penſent avoir bon eſprit, n'en ont ſceu trouver l'invention, laquelle toutefois eſt ſommaire, qui eſt de mettre des pierres rougies au feu dans ledit bac, & les renouveller juſques à ce que la viande ſoit cuite. Ce que Ioſeph Acoſta recite que les Sauvages du Perou font auſſi.

Belle invention de Sauvage pour la cuiſine.

Le chaſſeur retourné aux cabannes il dit aux femmes ce qu'il a exploité, & qu'en tel endroit qu'il leur nomme elles trouveront la venaiſon. C'eſt le devoir d'icelles femmes d'aller depoüiller l'Ellan, Caribou, Cerf, Ours, ou autre chaſſe, & de l'apporter en la maiſon. Lors ilz font Tabagie tant que la proviſion dure: & celui qui a chaſſé eſt cil qui en a le moins. Car c'eſt leur coutume qu'il faut qu'il ſerve les autres, & ne mange point de ſa chaſſe. Tant que l'hiver dure ilz n'en mãquent point: & y a tel Sauvage qui par vne forte ſaiſon en a tué cinquante à ſa part, à ce que i'ay quelquefois entendu.

Devoir des femmes.

Quant à la Chaſſe du Caſtor c'eſt auſſi en

Castor pourquoy ne se prẽt en eté.

hiver qu'ilz la font principalement, pour double raison, dont nous en avons dit l'vne ci dessus, l'autre pour ce qu'aprés l'hiver le poil tombe à cet animal, & n'y a point de fourrure en eté. Ioint que quand en telle saison ilz voudroient chercher des Castors la rencontre leur en seroit difficile, pour cequ'il est amphibie c'est à dire terrestre & aquatique, & plus cetui-ci que cetui-là: & n'ayans point l'invention de le prendre dans l'eau, ilz seroient en danger de perdre leur peine. Toutefois si par hazard ils en rencontrent en temps d'eté, printemps, ou automne, ilz ne laissent d'en faire Tabagie.

Description & peche du Castor.

Voici donc comme ilz les pechent en temps d'hiver, & avec plus d'vtilité. Le Castor est vn animal à peu pres de la grosseur d'vn mouton tondu, les jeunes sont moindres, la couleur de son poil est chataignée. Il a les pieds courts, ceux de devant faits à ongles, & ceux de derriere à nageoires comme les oyes; la queuë est comme écaillée, de la forme préque d'vn sole toutefois l'escaille ne se leve point. C'est le meilleur & plus delicat de la béte. Quant à la téte elle est courte & préque ronde, ayant deux rangs de machoires aux côtez, & au devant quatre grandes dents trenchantes l'vne aupres de l'autre, deux en haut & deux en bas. De ces dents il coupe des petis arbres, & des perches en plusieurs pieces dont il batit sa maison. Chose admirable & incroyable que ie vay

dire. Ceſt animal ſe loge ſur les bords des lacs, & là il fait premierement ſon lit avec de la paille ou autre choſe propre à coucher, tant pour lui que pour ſa femelle: dreſſe vne voute avec sō bois coupé & préparé, laquelle il couvre de gazōs de terre en telle ſorte qu'il n'y entre nul vent, d'autant que tout eſt couvert & fermé, ſinō vn trou qui conduit deſſous l'eau, & par là ſe va pourmener où ilz veut. Et d'autant que les eaux des lacs ſe hauſſent quelquefois, il fait vne chambre au deſſus du bas manoir pour s'y retirer le cas d'inondation avenant: de ſorte qu'il y a telle cabanne de Caſtor qui a plus de huit piez de hauteur toute faite de bois dreſſé en piramide, & maçonné avec de la terre. Au ſurplus on tient qu'eſtant amphibie, comme dit eſt, il faut qu'il reſſente toujours l'eau, & que ſa queuë y trempe: occaſion qu'il ſe loge ſi pres du lac. Mais aviſé qu'il eſt, il ne ſe contente point de ce que nous avons dit, ains lia d'abondant vne ſortie en vne autre part hors le lac, ſans cabane, par où il va à terre, & trompe le chaſſeur. Mais noz Sauvages bien avertis de cela y donnent ordre, & occupent ce paſſage.

Cabannes du Caſtor.

Voulans donc prendre le Caſtor, ilz perçent la glace du lac gelé à l'endroit de ſa cabanne, puis l'vn d'eux Sauvages met le bras dans le trou attendant la venuë dudit Caſtor, tandis qu'vn autre va par deſſus cette glace frappant avec vn baton ſur icelle pour l'étonner,

Comme ſe prend le Caſtor.

& faire retourner à ſon gite. Lors il faut eſtre habile à le prendre au colet, car ſi on le happe en part où il puiſſe mordre il fera vne mauvaiſe bleſſure. La chair en eſt tres-bonne quaſi comme de mouton.

Et comme toute nation ordinairement ha ie ne ſçay quoy de particulier qu'elle produit, lequel n'eſt point ſi commun aux autres. Ainſi anciennement le Royaume de Pont avoit la vogue pour le rapport des Caſtors, ainſi que ie l'apprens de Virgile où il dit

Sidon. Apollin. Carm. 5.

---- *viroſaque Pontus Caſtorea.*

Et apres lui de Sidoine de Polignac Evéque d'Auvergne en ces vers,

---- *Fert Indus ebur, Chaldæus amomum,*
Aſſyrius gemmas, Ser vellera, thura Sabæus,
Attis mel, Phœnix palmas, Lacedæmon olivum,
Argos equos, Epirus equas, pecuaria Gallus,
Arma Calybs, frumenta Libes, Campanus, Iacchũ,
Aurum Lydus, Arabs guttam, Panchaïa myrrham,
Pontus caſtorea, blattam Tyrus, æra Corinthus &c.

Mais aujourd'hui la terre de Canada emporte le pris pour ce regard, encores qu'il en vienne quelques vns de Moſcovie, mais ilz ne ſont pas ſi bons que les nôtres.

Noz Sauvages nous ont auſſi pluſieurs fois fait manger de la chaſſe d'Ours qui eſtoit fort bonne & tendre, & ſemblable à la chair de bœuf: item des Leopars reſſemblans aſſez le Chat-ſauvage, & d'vn animal qu'ils appellent

lent *Nibathés*, lequel ha les pattes à peu prés comme le Singe, au moyen dequoy il grimpe aiſément ſur les arbres, méme y fait ſes petits. Il eſt d'vn poil griſatre, & la téte comme de Renart. Mais il eſt ſi gras que c'eſt choſe incroyable. Ayant dit la principale chaſſe, ie ne veux m'arréter à parler des Loups (car ils en ont, & toutefois n'en mangent point) ni des Loups-Cerviers, Loutres, Lapins, & autres que i'ay enfilé en mon Adieu à la Nouvelle France, où ie renvoye le Lecteur, & au recit du Capitaine Iacques Quartier ci-deſſus.

Nibachés.

Loups.

Ci-deſſus liv. 2. chap. 22.

Il eſt toutefois bon de dire ici que nôtre beſtial de France prouſite fort bien par-dela. Nous avions des Pourceaux qui ont fort multiplié. Et quoy qu'ils euſſent vne étable, toutefois ilz couchoient dehors, méme parmi la nege & durant la gelée. Nous n'avions qu'vn Mouton, lequel ſe portoit le mieux du mõde, encores qu'il ne fuſt point reclus durant la nuit, ains au milieu de nôtre cour en temps d'hiver. Le Sieur de Pontrincourt le fit tondre deux fois, & a eſté eſtimée en France la laine de la ſeconde année deux ſolz davantage pour livre que celle de la premiere. Nous n'avions point d'autres animaux domeſtics, ſinon des Poules & Pigeons, qui ne manquoient à rendre le tribut accoutumé, & prolifier abondamment. Ledit Sieur de Poutrincourt prit au ſortir de la coquille des petites Outardes, leſquelles il eleva fort bien, &

Pourceaux.

Mouton.

Poules.
Pigeons.

Outardes.

les bailla au Roy à ſon retour. Quand le païs ſera vne fois peuplé de ces animaux & autres, il y en aura tant qu'on n'en ſçaura que faire, tout de méme qu'au Perou, là où il y a aujourd'hui & dés long temps telle quantité de bœufs, vaches, pourceaux, chevaux, & chiens, qu'ilz n'ont plus de maitres, ains appartiennent au premier qui les tuë. Eſtans tuez on enleve les cuirs pour trafiquer, & laiſſe-on là les charongnes : ce que i'ay pluſieurs fois ouï de ceux qui y ont eſté, outre le témoignage de Ioſeph Acoſta.

Merveilleuſe multiplication d'animaux.

Venant au païs des Armouchiquois & allant plus avant vers la Virgnie & la Floridé, ilz n'ont plus d'Ellans, ni de Caſtors, ains ſeulement des Cerfs, Biches, Chevreuls, Daims, Oours, Leopars, Loups-cerviers, Onces, Loups, Chiens-ſauvages, Liévres, & Connils, des peaux deſquels ilz ſe couvrent le corps, faiſans des chamois de celles des plus grans animaux. Mais comme la chaleur y eſt plus grande qu'és païs plus Septentrionaux, auſſi ne ſe ſervent-ilz point de fourrures, ains arrachent le poil de leurs peaux, & bien ſouvent pour tout vétement n'ont qu'vn brayet, ou vn petit quarreau de leurs nattes qu'ilz mettent ſur eux du coté que vient le vent.

Animaux de la Floride.

Mais en la Floride ils ont encore des Crocodils qui les aſſaillent ſouvent en nageant, Ils en tuent quelquéfois & les mangent. La chair en eſt belle & blanche, mais elle ſent le muſc. Ils ont auſſi vne certaine eſpece de

tamment belle ils en font vn *sanctorum* (ainſi l'appellent ilz) & la vouënt & conſacrent à Monſieur ſainct François, S. Nicolas, S. Lienart, & autres, avec la téte, comme ainſi ſoit que pour leur pecherie ilz jettent les tétes dedans la mer. *Sanctorū.*

Il me faudroit faire vn livre entier ſi ie voulois diſcourir ſur tous les poiſſons qui ſont cõmuns aux Breſiliens, Floridiens, Armouchiquois, Canadiens, & Souriquois. Mais ie me reſtreindray à deux ou trois, apres avoir dit qu'au Port Royal y a des grans parterres de Moules dont nous rempliſſions noz chaloupes quand quelquefois nous allions en ces endroits. Il y a auſſi des Palourdes deux fois groſſes comme des Huitres en quantité; item des Coques, qui ne nous ont jamais manqué: comme auſſi il y a force Chatagnes de mer, poiſſon le plus delicieux qu'il eſt poſſible: plus des Crappes & Houmars. Ce ſont là les coquillages. Mais il ſe faut donner le plaiſir de les aller querir, & ne ſont pas tous en vn lieu. Or ledit Port eſtant de huict lieuës de tour, il y a de la volupté à voguer là deſſus allant à vne ſi belle chaſſe, & n'en deplaiſe aux Philoſophes ſus alleguez.

Moules. Palourdes. Huitres. Coques. Chatagnes de mer.

Crappes. Houmars.

Et puis que nous ſommes en païs de Morües, encore ne quitteray-ie point ici la beſongne que ie n'en diſe vn mot. Car tant de gens & en ſi grand nombre en vont querir de toute l'Europe tous les ans, que ie ne ſçay d'où peut venir cette fourmiliere. Les Morües qu'on ap-

Pecherie de la Morue.

Banc. Voyez-dessus liv. 2. chap 42.

porte pardeça sont ou seches ou vertes. La pecherie des vertes se fait sur le Banc en pleine mer au deça de la Terre-neuve, ainsi que se peut remarquer par ma Charte geographique. Quinze ou vingt (plus ou moins) matelots ont chacun vne ligne (c'est vn cordeau) de quarante ou cinquante brasses, au bout de laquelle est vn grand hameçon amorcé, & vn plomb de trois livres pour le faire aller au fond. Avec cet outil ilz pechent leurs Moruës, lesquelles sont si gouluës qui si-tot devalé, si-tot happé, là où il y a bonne pecherie. La Moruë tirée à bord, il y a des ais en forme de tables etroites le long du navire où le poisson se prepare. Il y en a vn qui coupe les têtes, & les jette communement dans la mer: vn autre éventre & étrippe, & renuoye à son cõpagnon, qui leve la partie plus grosse de l'arrette. Cela fait on les met au salloir pour vingt-quatre heures: puis on les serre: & en cette façon on travaille perpetuellement (sans avoir egard au Dimanche qui est le jour du Seigneur) l'espace d'environ trois mois, voiles bas, jusques à ce que la charge soit parfaite. Et pour ce que les pauvres matelots souffrent là du froid parmi les broüillas, principalement les plus hatez, qui partent en Fevrier: de là vient qu'on dit qu'il fait froid en Canada.

Secherie de la Moruë.

Quant à la Moruë seche il faut aller à terre. Il y a des ports en grand nombre en la Terre-neuve, & de Bacaillos, où les navires se mettent

Lions qui ne different gueres de ceux d'Afrique.

Quant aux Bresiliens ilz sont tant eloignés de la Nouvelle France, qu'estans comme en vn autre monde, leurs animaux sont tout divers de ceux que nous venons de nommer, comme le *Tapirousson*, lequel si on desire voir, il se faut imaginer vn animal demi âne & demi vache, fors que sa queuë est fort courte. Il a le poil rougeatre, point de cornes, aureilles pendantes, & le pied d'âne. La chair en est comme de bœuf. *Bresiliens.* *Tapirousson.*

Ils ont vne certaine sorte de petitz Cerfs & Biches qu'ils appellent *Seou-assous*, lesques ont le poil long comme des chevres. *Cerfs.*

Mais ilz sont persecutez d'vne male-bete, qu'ils appellent *Ianou-aré* préque aussi haute & legere qu'vn levrier, ressemblante assés à l'Once. Elle est cruelle, & ne leur pardonne point si elle les peut attrapper. Ilz en prennent quelquefois en des chausse-trappes, & les font mourir à longs tourmens. Quant à leurs Crocodiles ilz ne sont point dangereux

Leurs Sangliers sont fort maigres & dechatnez, & ont vn groignement ou cri effroyable. Mais il y a en eux vne difformité etrange, c'est qu'ils ont vn trou au dessus du dos par où ilz soufflent & respirent. Ces trois sont les plus grans animaux du Bresil. Quant aux petits ils en ont de sept ou huit sortes de la chasse desquels ilz vivent, ensemble de chair *Sangliers*

humaine : & ſont meilleurs menagers que les nôtres. Car on ne ſçauroit les trouver au depourveu, ains ont toujours ſur le *Boucan* (c'eſt vne griile de bois aſſez haute, batie ſur quatre fourches) quelque venaiſon, ou poiſſon, ou chair d'homme : & de cela vivent joyeuſement & ſans ſouci.

Sauvages de la Nou. Fr. vrayment nobles.

Or laiſſans là ces anthropophages Breſiliens, revenons à nôtre Nouvelle France où les hommes ſont plus humains, & ne vivent que de ce que Dieu a donné à l'homme, ſans devorer leurs ſemblables. Auſſi faut-il dire d'eux qu'ilz ſont vrayement Nobles, n'ayans aucune action qui ne ſoit genereuſe, ſoit que lon conſidere la Chaſſe, ſoit qu'on les employe à la Guerre, ſoit qu'on vueille éplucher leurs actions domeſtiques, eſquelles les femmes s'exercent à ce qui leur eſt propre, & les hommes à ce qui eſt des armes, & autres choſes à eux convenables telles que nous avons dites, ou dirons en ſon lieu. Mais ici on conſiderera que la plus grand'part du mõde a vecu ainſi du commencement, & peu à peu les hommes ſe ſont civiliſez lors qu'ilz ſe ſont aſſemblés, & ont formé des republiques pour vivre ſouz certaines loix, regle, & police.

CHAP. XXII.

La Fauconnerie.

DVIS que nous chaſſons en terre, ne nous éloignons point, de peur que ſi nous-nous mettons en mer nous ne perdions nos oiſeaux : car le Sage dit *qu'en vain on tend les rets au devant des animaux qui ont ailes.* Or donc ſi la chaſſe eſt vn exercice noble, auquel méme ſe plaiſent les Muſes, à-cauſe du ſilence & de la ſolitude, qui r'amenent de belles choſes en la penſée : de ſorte que *Diane* (ce dit Pline) *ne court pas plus aux montagnes que fait Minerve.* Si, di-ie, la Chaſſe eſt vn exercice noble, la Fauconnerie l'eſt encore plus, d'autant qu'elle butte à vn ſujet plus relevé, qui participe du ciel, puis que les hôtes de l'air ſont appellés en l'Ecriture ſacrée. *volucres cæli*, les oiſeaux du ciel. Auſſi l'exercice d'icelle ne convient-il qu'aux Rois, & à la Nobleſſe, ſur laquelle rayonne la ſplendeur d'iceux comme la clarté du ſoleil ſur les étoilles. Et noz Sauvages eſtans d'vn cœur noble qui ne fait cas que de la Chaſſe & de la Guerre, peuvent bien certainement avoir droit de priſe ſur les oiſeaux que leur terre leur fournit. Ce qu'ilz font auſſi, mais avec beaucoup de difficultés, pour n'avoir (cõme nous) l'vſage des arquebuſes. Trop bien ont ils

Prov. 1. verſ. 17.

Plin. ſecũd Epiſt. 6. dulv. 1.

Pſal. 8. verſ. 9.

assez souvent des oiseaux de proye Aigles, Ducs, Faucons, Tiercelets, Epreviers, & autres que i'ay specifiez dans mon Adieu à la Nouvelle-France, mais ilz n'ont l'vsage, ni l'industrie de les dresser, comme fait la Noblesse Françoise: & par ainsi perdent beaucoup de bon gibier, n'ayans autre moyen de le pourchasser que l'arc & la fleche, avec lesquels instrumens ilz font comme ceux qui pardeça tirent le Geay à la mi-Quareme, ou bien se glissent au long des herbes & vont attaquer les Outardes, ou Oyes sauvages qui paturent au printemps & sur l'eté par les prairies. Quelquefois aussi ilz se portent doucement & sans bruit dans leurs canots & vaisseaux legers faits d'ecorces, iusques sur les rives où sont les Canars, ou autre gibier d'eau, & les enferrent. Mais la plus grande abondance qu'ils ont vient de certaines iles où il en y a telle quantité, sçauoir de Canars, Margaux, Roquettes, Outardes, Mauves, Cormorans, & autres, que c'est chose merveilleuse, voire à quelques vns semblera du tout incroyable ce qu'en recite le Capitaine Iacques Quartier ci-dessus. Lors que nous retournames en France, estans encore par dela *Campseau*, nous passames par quelques vnes où en vn quart d'heure nous en chargeames nôtre barque. Il ne falloit qu'assommer à coups de batons sans sarreter à recuillir jusques à tant qu'on fust las de frapper. Si quelqu'vn demande pourquoy ilz ne s'en volent

Ci-dessis liv. 2. chap. 2. & 7.

point, il faut qu'il ſache que ce ſont oiſeaux de deux, ou trois, & quatre mois ſeulement, qui ont eſté là couvés au printemps, & n'ont pas encore les ailes aſſez grandes pour prendre la volée, quoy que bien corſus & en bon point.

Gibier du Port Royal.

Quant à la demeure du Port Royal nous avions pluſieurs de noz gens qui nous en pourvoioient, & particulierement vn domeſtic du ſieur de Monts nõmé François Addenin, lequel nomme ici, afin que de lui ſoit memoire, par ce qu'il nous en a toujours fourni abondamment. Durant l'hiver il ne nous faiſoit vivre qũe de Canars, grues, herons, perdris, becaſſes, merles, & quelques autres eſpeces d'oiſeaux du païs. Mais au printemps c'eſtoit vn plaiſir de voir les Oyes griſes & les groſſes Outardes tenir leur empire dans noz prairies, & en l'automne les Oyes blanches deſquelles y en demeuroit toujours quelques vnes pour les gages: puis les Allouettes de mer volantes en groſſes troupes ſur les rives des eaux, leſquelles auſſi bien ſouvent eſtoient mal menés.

Pour les oyſeaux de proye certains des nôtres avoient deniché vn Aigle de deſſus vn pin de la plus exorbitante hauteur que ie vi jamais arbre, lequel Aigle le ſieur de Poutrincourt avoit nourri pour le preſenter au Roy: mais il rompit ſon attache voulant prendre la volee & ſe perdit dans la mer en venant. Les Sauvages de *Campſeau* en avoient ſix perchez aupres de leurs cabanes quand nous y arriva-

mes ; lesquels ne voulumes troquer, par ce qu'ilz leur avoient arraché les queuës pour faire des ailerons à leurs fleches. Il y en a telle quantité pardela qu'ilz nous mangeoient souvent noz pigeons, & falloit de prés y avoir l'œil.

Les oiseaux qui nous estoient coneuz ie les ay enroollez (comme i'ay dit) en mon Adieu à la Nouvelle-France, mais il y en a plusieurs que i'ay omis pour n'en sçavoir les noms. Là se verra aussi la description d'vn oiselet que les Sauvages appellent *Niridau*, quel ne vit que de fleurs, & me venoit bruire aux aureilles, passant invisiblement (tant il est petit) lors qu'au matin i'alloy faire la promenade à mon jardin. Se verra aussi la descriptiõ de certaines Mouches luisantes sur le soir au printemps, qui volent parmi les bois haut & bas en telle multitude que c'est chose digne détonnement. Pour ce qui est des oiseaux de Canada, ie renvoye aussi mon Lecteur à ce qu'en a rapporté ci-dessus le Capitaine Iacques Quartier.

Niridau oiselet admirable.

Mouches.

Ci-dessus liv. 2. chap. 22.

Les Armouchiquois ont les mémes oiseaux, dont plusieurs y en a qui ne nous sont coneuz par deça. Et particulierement y en a vne espece d'aquatiques qui ont le bec faict comme deux couteaux ayans les deux trenchans l'vn dessus l'autre : & ce qui est digne d'etonnement, la partie superieure dudit bec est de la moitié plus courte que l'inferieure : de maniere qu'il est difficile de penser com-

me cet oiſeau prent ſa viande. Mais au printemps les Coqs & Poules que nous appellons d'Inde y avolent comme oiſeaux paſſagers, & y ſejournent ſans paſſer plus en deça. Ilz viennent de la part de la Virginie, & de la Floride, là où avec ce y a encor des Perdris, Perroquets, Pigeons, Ramiers, Tourterelles, Merles, Corneilles, Tiercelets, Fauçons, Laniers, Herons, Grues, Cigognes, Oyes ſauvages, Canars, Cormorans, Aigrettes blanches, rouges, noires, & griſes, & vne infinité de ſortes de gibier.

Coqs d'Inde.

Oiſeaux de la Floridie.

Quant aux Breſiliens ils ont auſſi force Poules & Coqs d'Inde, qu'ilz nomment *Arignan-ouſſou*, deſquels ilz ne tiennent conte, ni des œufs: de maniere que leſdites poules elevent leurs petits comme elles l'entendent ſans tant de façon comme pardeça. Ils ont auſſi des Cannes, mais pour ce qu'elles vont peſamment ilz n'en mangent point, diſans que cela les empecheroit de courir vite. Item des eſpeces de Faiſans qu'ils appellent *Iacous*: d'autres oiſeaux, qu'il nomment *Mouton* gros comme Paons: des eſpeces de Perdris groſſes comme des Oyes, dites *Mocacoüa*: des Perroquets de pluſieurs ſortes, & maintes autres eſpeces du tou diſſemblables aux nôtres.

Oiſeaux du Breſil.

CHAP. XXIII.

La Pecherie.

Comparaison entre le Veneríe, Fauconnerie, & Pecherie.

PRIAN au livre qu'il a fait ſur ce ſujet dit qu'en la Chaſſe aux bétes & aux oiſeaux, outre la facilité, on a plus de contentemét & delectatió qu'en la Pecherie, par ce quon a beaucoup de retraites, on ſe peut mettre à l'ombre, on rencontre des ruiſſeaux pour etancher la ſoif, on ſe couche ſur l'herbe, on prend le repas ſouz quelque couverture. Quant aux oiſeaux on les prent au nid & à la glu, voire d'eux mémes bien ſouvent tombent dans les rets. Mais les pauvres pecheurs jettent leur amorce à l'incertain; voire doublement incertain, tant pour ce qu'ilz ne ſçavent quelle aventure leur arrivera, que pour ce qu'ils ſont ſur vn element inſtable & indomté, dont le regard ſeulement eſt effroyable: ilz ſont toujours vagabons, ſerfz des tempétes & battus des pluies & des vents. Mais en fin ſi conclut-il qu'ilz ne ſont point deſtituez de tout plaiſir, ains en ont aſſez quãd ilz ſont dans vn navire bien bati, bien joint, bien ſerré, & leger à la voile. Lors fendans les flots ilz ſe mettent en mer, là où ſont les grãz troupeaux des poiſſons gourmans, & jettans vne ligne bien torſe dans la mer, ſon poids n'eſt pas ſi-tot au fond, que voi-

cil'amorce happée, & ſoudain on tire le poiſſon en haut avec grand plaiſir. Et à cet exercice ſe delectoit fort Marc Antonin fils de l'Empereur Severe : nonobſtant la raiſon de Platon, lequel formant ſa Republique a interdit à ſes citoyens l'exercice de la Pecherie, comme ignoble, & illiberal, & nourriſſier de faineantiſe. En quoy il ſ'eſt lourdemẽt æquivoqué principalemẽt quant à ce qu'il taxe de faineantiſe les pécheurs de poiſſon. Ce qui eſt ſi clair que ie ne d'aigneroy le refuter. Mais ie ne m'étõne pas de ce qu'il dit de la Pécherie, puis qu'avec celle il rejette auſſi ſouz mémes cõditions la Faucõnerie. Plutarque dit qu'il eſt plus loüable de prendre vn cerf, ou vn chevreul, ou vn liévre, que de l'acheter : mais il ne va pas ſi avãt que l'autre. Quoy que ce ſoit l'Egliſe qui eſt le premier ordre en la ſocieté humaine, de qui le Sacerdoce eſt appellé Royal par le grand Apôſtre ſainct Pierre a permis aux Eccleſiaſtiques le Pecherie, & defendu la Chaſſe & la Fauconnerie. Et de verité, ſ'il faut dire ce qui eſt vray-ſemblable, la nourriture du poiſſon eſt la meilleure & plus ſaine de toutes, d'autant que (comme dit Ariſtote) il n'eſt ſujet à aucunes maladies : d'où vient le proverbe ordinaire : *Plus ſain qu'vn poiſſon.* Si bien qu'és anciens hieroglyphiques le poiſſon eſt le Symbole de ſanté. Ce que toutefois ie voudrois entendre du poiſſon mangé frais. Car autrement (ce dit Plaute) *Piſcis niſi recens nequam eſt*, il ne vaut rien.

Empereur ſe delectant de la pecherie.

Arift. liv. 8. de l'hiſtoire des animaux ch. 9.

Or noz Sauvages les mangent aſſez frais

tant qu'il dure: ce que ie croy estre l'vn des meilleurs instrumens de leur santé & longue vie. Quand l'hiver vient tous poissons se trouvent étonnés & fuient les orages & tempétes chacun là où il peut: les vns se cachét dans le sable de la mer, les autres souz les rochers, les autres cherchent vn païs plus doux où ilz puissent estre mieux à repos. Mais sitot que la serenité du printemps revient, & que la mer se tranquillise, ainsi qu'apres vn long siege de ville la tréve estant faite le peuple au-paravant prisonnier sort par bendes pour aller prendre l'air des champs & se rejouir: Ainsi ces bourgeois de la mer apres les horrisons & furieuses tourmentes passées, ilz viennent à s'élargir par les campagnes salées, ilz sautent, ilz trepignent, ilz font l'amour, ilz s'approchent de la terre & viennent chercher le rafraichissement de l'eau douce. Et lors noz Sauvages susdits qui sçavent les rendez-vous de chacun & le temps de leur retour, s'en vont les attendre en bonne devotion de leur faire la bien venuë. L'Eplan est tout le premier poisson qui se presente au renouveau. Et pour n'aller chercher des exéples pl⁹ loin que nôtre Port Royal, il y a certains ruisseaux où il vient vne telle mánes d'iceux Eplans, que par l'espace de cinq ou six semaines on y en prendroit pour nourrir toute vne ville. Il y a d'autres ruisseaux, où apres l'Eplan viét le Haren avec la méme foulle ainsi que nous avons desi-ja remarqué ailleurs. Item les Sardines viennét à leur saison en telle

Poissons se retirent l'hiver.

Rendez-vous des poissons,

Eplan.

Haren.

Sardine.

abondance que quelquesfois voulans avoir quelque chose davantage à souper que l'ordinaire, en moins d'vne heure nous en avions pris pour trois jours. Les Dauphins, Eturgeons & Saumons gaignent le haut de la riviere audit Port Royal, où il y en a telle quantité, qu'ilz emporterét les rets que nous leur aviõs tédu sur la multitude que nous y en aviõs veu. En tous endroits le poisson y abonde de méme, ainsi que nous avons veu. Les Sauvages font vne claye qui traverse le ruisseau, laquelle ilz tiennent quasi droite, appuyée contre des barres de bois en maniere d'arcz-boutans & y laissent vne espace pour passer le poisson; lequel espace ilz bouchent quand la marée s'en retourne, & se trouve tout le poisson arreté en telle multitude qu'ilz le laissent perdre. Et quant aux Dauphins, Eturgeons; & Saumons, ilz les prennent de méme, ou les harponnent, tellement qu'ilz sont heureux, Car au monde il n'ya rien de si bon que ces viandes freches. Et trouve par mon calcul que Pythagore estoit bien ignorãt de defendre en ses belles sentences dorées l'vsage des poissons, sans distinction. On l'excuse sur ce que le poisson estant muet ha quelque conformité avec sa secte, en laquelle la muettise (ou silence) estoit fort recommandée. On dit encore qu'il le faisoit pource que le poisson se nourrit parmi vn element ennemi de l'homme. Item que c'est grand peché de tuer & manger vn animal qui ne nous nuit point. Ité que c'est

Ci-dessus liv. 2. chap. 46.

Eturgeons.

Pescherie des Sauvages.

Abus de Pythagore.

vne viande de delices & de luxe, non de neceſſité (comme de fait és Hieroglyphiques d'Orus Apollo le poiſſon eſt mis pour marque de molleſſe & volupté) Item que lui Pythagoras ne mangeoit que de viandes qu'on puiſſe offrir aux Dieux : ce qui ne ſe fait pas des poiſſons : & autres ſemblables bagatelles rapportées par Plutarque en ſes Queſtions conviviales. Mais toutes ces ſuperſtitions là ſont folles : & voudroy bien demander à vn tel hõme ſi eſtant en *Canada* il aimeroit mieux mourir de faim que de manger du poiſſon. Ainſi pluſieurs anciennement pour ſuivre leurs fantaſies, & dire, Ce ſommes nous', ont defendu à leurs ſectateurs l'vſage des viandes que Dieu a donné à l'homme, & quelquefois impoſé des jougs qu'eux-mémes n'ont voulu porter. Or quelle que ſoit la philoſophie de Pythagore, ie ne ſuis point des ſiens. Ie trouve meilleure la regle de noz bons Religieux qui ſe plaiſent à l'icthyophagie, laquelle m'a bien aggreé en la Nouvelle France, & ne me deplait point encore quand ie m'y rencontre. Que ſi ce Philoſophe vit d'Ambroſie & de la viande des Dieux, & non de poiſſons, leſquels on ne leur ſacrifie point, Noſditz bons Religieux, comme les Cordeliers de ſainct Malo & autres des villes maritimes, enſemble les Curez peuvent dire qu'en mangeant quelquefois du poiſſon ilz mangent de la viande conſacrée à Dieu. Car quand les Terre-neuviers rencontrent quelque Mariie exorbi-

Superſtitions Pythagoriques.

mettent à l'ancre pour trois mois. Dés le point du jour les mariniers vont en la campagne salée à vne, deux, ou trois lieuës prendre leur charge. Ils ont rempli chacun leur chaloupe à vne ou deux heures apres midi, & retournent au port, où estans il y a vn grand echaffaut bati sur le bord de la mer, sur lequel on jette le poisson à la façon des gerbes par la fenetre d'vne grange. Il y a vne grande table sur laquelle le poisson jetté est accómodé comme dessus. Apres avoir esté ausalloir on le porte secher sur les rochers exposés au vent, ou sur les galets, c'est à dire chaussées de pierres que la mer a amoncelées. Au bout de six heures on le retourne, & ainsi par plusieurs fois. Puis on recueille le tout, & le met-on en piles; & derechef au bout de huitaine à l'air. En fin estant sec on le serre. Mais pour le secher il ne faut point qu'il face de brumes, car il pourrira: ni trop de chaleur, car il roussoyera: ains vn temps temperé & venteux.

Si la Morue dort.

La nuit ilz ne pechent point par ce que la Moruë ne mord plus. I'oseroy croire qu'elle est des poissons qui se laissent prendre au sommeil, encores qu'Oppian tienne que les poissons, se guerroyans & devorans l'vn l'autre comme les Brefiliens & Canibales. Ilz ont toujours l'œil au guet & ne dorment point: mettant toutefois hors de ce rang le seul Sargot, lequel il dit se mettre en certains cachots pour prendre son sommeil. Ce que ie croiroy bien, & ne meritte ce poisson d'estre guer-

Poissons pourquoy ne dorment.

royé, puis qu'il ne guerroye point les autres, & vit d'herbes: à raiſon dequoy tous les Autheurs diſent qu'il rumine comme la brebis. Mais comme le méme Oppian a dit que cetui-ci ſeul en ruminãt rend vne voix humide, & ſ'eſt en cela trompé, par ce que moy-méme ay pluſieurs-fois ouï les Loups-marins en pleine mer, ainſi que i'ay dit ailleurs: Auſſi pourroit-il bien ſ'eſtre æquivoqué en ceci.

Ci deſſus liv. 2. chap. 47.

Cette méme Moruë ne mord plus paſſé le mois de Septembre, ains ſe retire au fond de la grand'mer, ou va en vn païs plus chaud juſques au printemps. Sur quoy ie diray ici ce que Pline remarque, que les poiſſons qui ont des pierres à la tête craignent l'hiver, & ſe retirent de bonne heure, du nombre deſquels eſt la Moruë laquelle ha dans la cervelle deux pierres blãches faites en gondole & crenelées à l'entour: Ce que n'ont celles qu'on prent vers l'Ecoſſe, à ce que quelque homme ſçavant & curieux m'a dit. Ce poiſſon eſt merveilleuſement gourmand, & en devore d'autres préques auſſi grand que lui, méme des Houmars, qui ſont comme groſſes Langouſtes, & m'étonne comme il peut digerer ces groſſes & dures écailles. Des foyes de Moruës noz Terre-neuviers font des huiles, jettans iceux foyes dans des barils expoſés au ſoleil, où ilz ſe fondent d'eux mémes.

Plin. liv. 9. chap. 16.

Pierres en la tête de la Moruë.

Huiles de poiſſons.

C'eſt vn grand traffic que l'on fait en Europe des huiles des poiſſons de la Terre-neuve. Et pour ce ſeul ſujet pluſieurs vont à la

pecherie de la Baleine, & des Hippopotames, qu'ils appellent La béte à la grand' dent: dequoy il nous faut dire quelque chose.

Le tout-Puissant voulant montrer à Iob combien admirables sont ses œuvres: *Tireras-tu* (dit-il) *le Leviatan avec vn hameçon, & sa langue avec vn cordeau que tu auras plongé?* Par ce Leviatan est entenduë la Baleine, & tous les poissons cet accés, desquels (& mémement de la Baleine) l'enormité est si grande que c'est chose épouvantable, comme nous avons dit ci-dessus, parlans d'vne qui fut échouée au Bresil: & Pline dit qu'és Indes il s'en trouve qui ont quatre arpens de terre de longueur, C'est pourquoy l'homme est à admirer, voire plustot Dieu, qui lui a baillé l'audace d'attaquer vn monstre tant effroyable, qui n'a son pareil en terre. Ie laisse la façon de le prendre décrite par Oppian, & sainct Basile, peut venir à noz François & particulierement Basques, lesquelz vont tous les ans en la grãde riviere de *Canada* pour la Baleine. Ordinairement la pecherie s'en fait à la riviere dite *Lesquemin* vers *Tadoussac*. Et pour ce faire ilz vont par quartz faire la sentinelle sur des pointes de rochers, pour voir s'ils auront point l'évent de quelqu'vne: & lors qu'ils en ont découvert, incontinent ilz vont apres avec quatre chaloupes, & l'ayans industrieusement abordée, ilz la harponnent jusques au profond de son lard & à la chair vive. Lors cet animal se sentant rudement picqué

Pecherie de la Baleine.

Ci-dessus liv. 1 chap. 28. Plin. liv. 9 chap. 3.

Oppian, de la Pecherie liv. 5. S. Basile Homil. 10. sur les six journées de la creation.

d'vne impetuosité redoutable s'élance au fond de la mer. Les hommes cependant sont en chemise, qui filent & font couler la corde où est attaché le harpon, que la Baleine emporte. Mais au bord de la chaloupe qui a fait le coup il y a vn homme prét avec vne hache à la main pour couper ladite corde, si daventure quelque accident arrivoit qu'elle fust entortillée, ou que la force de la Baleine fust trop violente : laquelle neantmoins ayant trouvé le fond, & ne pouvant aller plus outre, elle remonte tout à loisir au dessus de l'eau : & lors derechef on l'attaque avec des langues de bœuf (ou pertusanes) bien émoulüés si vivement, que l'eau salée lui penetrant dans la chair elle perd sa force, & demeure là. Alors on l'attache à vn cable au bout duquel est vne ancre qu'on jette en mer, puis au bout de six, ou huict jours on la va querir quand le temps & l'opportunité le permettent, la mettent en pieces, & dans des grandes chaudieres font boüillir la graisse qui se fond en huile, dont ilz pourront remplir quatre cens barriques, plus ou moins, selon la grandeur de l'animal, & de la langue ordinairement on tire cinq & six barriques.

Comme les Indiẽs prennent la Baleine. Ioseph Acõsta lu. 3. cha. 15.

Que si ceci est admirable en nous qui avons de l'industrie, il l'est encore plus és peuples Indiens nuds & sans commodités : & neantmoins ilz font la méme chose, qui est recitée par Ioseph Acosta, disant que pour prendre ces grandz monstres ilz se mettent en

vn canoe; ou barque d'écorce, & abordans la Baleine ilz lui ſautent legerement ſur le col, & là ſe tiennent comme à cheval attendans la commodité de la prendre bien à point & voyans le jeu beau, le plus hardi met vn baton aigu & fort, qu'il porte avec ſoy, dans la fenetre de la narine de la baleine (i'appelle narine, le conduit, ou pertuis, par où elles reſpire) Incontinent le poulſe avant avec vn autre baton bien fort, & le fait entrer le plus profondement qu'il peut. Cependant la baleine bat furieuſement la mer, & eleue des montagnes d'eaüe, ſ'enfonçant dedans d'une grande violence, puis reſſort incontinent, ne ſçachant que faire de rage. L'Indien neantmoins demeure toujours ferme & aſſis, & pour lui payer ſamende de ce mal, lui fiche encor vn autre pieu ſemblable en l'autre narine le faiſant entrer de telle façon qu'il l'etoupe du tout, & lui ote la reſpiration, & alors il ſe remet en ſa canoe, qu'il tient attachee au coté de la baleine avec vne corde, puis ſe retire vers terre ayant premierement attaché ſa corde à la Baleine, laquelle il va fillant & laſchant ſur icelle qui cependant qu'elle trouve beaucoup d'eaüe, ſaute d'vn côté & d'autre, comme troublee de douleur, & en fin s'approche de terre, où elle demeure incontinent à ſec pour la grande enormité de ſon corps, ſans qu'elle puiſſe plus ſe mouvoir ni ſe manier, & lors grand nombre d'Indiens viennent trouver le vainqueur, pour cuillir ſes depoüilles,

& pour ce faire ilz achevent de la tuer, la decoupans, & faisans des morceaux de sa chair, (qui est assez mauvaise) lesquels ilz sechent & pilent pour en faire de la poudre, dont ilz vsent pour viande, qui leur dure long temps.

Pour le regard des Hippopotames nous auons dit és voyages de Iacques Quartier qu'il y en a grand nombre au Golfe de *Canada*, & particulierement à l'ile de Brion, & aux sept iles, qui est la riviete de *Chisschedec*. C'est vn animal qui ressemble mieux à la vache qu'au cheual. Mais nous l'avons nommé Hippopotame, c'est à dire Cheval de riviere, par ce que Pline appelle ainsi ceux qui sont en la riviere du Nil, lesquelz toutefois ne ressemblent point du tout le cheval, ains participent aussi du bœuf, ou vache. Il est de poil tel que le Loup-marin, sçavoir gris brun & vn peu rougeatre, le cuir fort dur, la téte petite, comme d'vne vache de Barbarie, ayant deux rangs de dents de chacun coté, entre lesquels y en a deux en chacune part pendantes de la machoire superieure en bas, de la forme de ceux d'vn jeune Elephant, desquels cet animal s'aide pour grimper sur les rochers. A cause de ces dents noz mariniers l'appellent La béte à la grand dent. Il a les aureilles courtes, & la queuë aussi, & mugle comme le bœuf Aux piés il a des ailerons, ou nageoires, & fait ses petits en terre. Et d'autant qu'il est des poissons cetacées, & portant beaucoup de lart, noz Basques & autres mariniers en font des

Cheuaux de riuiere.

Voy la Charte geographique, numero 26. & 47.

huiles, comme de la Baleine, & le surprennent en terre.

Ceux du Nil (ce dit Pline) ont le pié, fourchu, le crin, le dos, & le hannissement de cheval, les dens sortans dehors comme au Sanglier. Et adjoute que quand cet animal a esté en vn blé pour paturer, il s'en retourne à reculon, de peur qu'on ne le suive à la piste. *Plin. liv. 8. chap. 25*

Ie ne fay état de discourir ici de toutes les sortes de poissons qui sont par delà, cela estant vn trop ample sujet pour mon histoire : & puis, i'en ay enfilé vn bon nombre en mon Adieu à la Nouvelle-France. Seulement ie diray qu'en passant le temps és côtes de la Nouvelle-France i'en prendray en vn jour pour vivre plus de six semaines és endroits où est l'abondance des Mouruës (car ce poisson y est le plus frequent) Et qui aura l'industrie de prendre les Macquereaux en mer il en aura tant qu'il n'en sçaura que faire. Car en plusieurs endroits i'en ay veu des troupes serrées, qui occupoient trois fois plus de place que les Halles de Paris. Et nonobstant ce, ie voy beaucoup de peuple de nôtre France tant annonchali, & si truant aujourd'hui, qu'il aime mieux mourir de faim, ou vivre serf, du moins languir sur son miserable fumier, que de se vertuer à sortir du bourbier, & par quelque action genereuse changer sa fortune, ou mourir à la peine.

Multitude infinie de Macquereaux

Faineantise du peuple d'aujourd'huy

CHAP. XXIV.

De la Terre.

NOvs avons és trois derniers chapitres fait proviſion de venaiſon, de gibier, & de poiſſons : Ce qui eſt beaucoup. Mais ayans accoutumé la nourriture de pain & de vin en nôtre Antique-France, il nous ſeroit difficile de nous arreter ici ſi la terre n'eſtoit propre à cela. Conſiderons la donc, mettons la main dans ſon ſein, & voyons ſi les mammelles de cette mere rendront du lait pour ſuſtenter ſes enfans, & au ſurplus ce qui ſe peut eſperer d'elle. Attilius Regulus jadis deux fois Conſul à Rome, diſoit ordinairement qu'il ne falloit choiſir les lieux par trop gras, pour ce qu'ilz ſont mal ſains : ni les lieux par trop maigres, encores qu'ilz ſoient fort ſains. Et d'vn tel fond que cela Caton auſſi ſe contentoit. La terre de la Nouvelle-France eſt telle pour la plus part, de ſablon gras, au deſſouz duquel nous avons ſouvent tiré de la terre argilleuſe : & de cette terre le Sieur de Pontrincourt fit faire quãtité de bricques ; deſquelles il batit vn fourneau à fondre la gomme de ſapin ; & des cheminées. Ie diray plus que de cette terre on peut faire les mémes operations que de la

Plin. liv. 18. ch. 5.

Quelle eſt la bonne terre.

terre que nous appellons Sigillée, ou du *Bolus Armenicus*, ainsi qu'en plusieurs occasions nôtre Apothicaire Maitre Loys Hebert tressuffisant en son art, en a fait l'experience, par l'avis du Sieur Poutrincourt: méme lors que le fils du Sieur du Pont eut trois doigts emportez d'vn coup de mousquet crevé au païs des Armouchiquois.

Terre de la Nouv. Fr. ayant les effects, de la terre Sigillée.

Cette province ayant les deux natures de terre que Dieu a baillé à l'Hõme pour posseder, qui peut douter que ce ne soit vn païs de promission quand il sera cultivé? Nous en avons fait essay, & y avons pris plaisir, ce que n'avoient jamais fait tous ceux qui nous avoient devancé soit au Bresil, soit en la Floride, soit en Canada. Dieu a beni nôtre travail, & nous a baillé de beaux fromens, segles, orges, avoines, pois, féves, chanve, navettes, & herbes de jardin: & ce si plantureusement que le segle estoit aussi haut que le plus grand homme que se puisse voir, & craignions que cette hauteur ne l'empechast de grener; Mais il a si bien prousité qu'vn grain de France là semé a rendu cent cinquante epics tels, que, par le temoignage de Monseigneur le Chancellier, la Sicile, ni la Beausse n'en produisent point de plus beau. I'avoy semé du froment sans avoir pris le loisir de laisser reposer ma terre, & sans lui avoir donné aucun amendement: & toutefois il est venu en aussi belle perfection que le plus beau de France, quoy que le blé, & tout ce que nous avions semé

Benediction de Dieu sur nôtre travail.

fuſt ſur-anné. Mais le blé nouveau que ledit ſieur de Poutrincourt ſema avãt que partir eſt venu en telle beauté qu'il ne me reſte que l'admiration apres le recit de ceux qui y ont eſté vn an aprés nôtre depart. Sur quoy ie diray ce qui eſt de mon fait, qu'au mois d'Avril l'an mil ſix cens ſept ayant ſemé trop pres les vns des autres des grains du ſegle qui avoit été cuilli à ſaincte-Croix premiere demeure du Sieur de Monts, à vingt cinq lieuës du Port Royal, ces grains pullulerent ſi abondamment qu'ilz s'etoufferent, & ne vindrent point à bonne fin.

Rapport de la terre amendée.

Mais quant à la terre ammeliorée où l'on avoit mis du fien de noz pourceaux, ou les ordures de la cuiſine, coquilles de poiſſons, & choſes de méme etoffe, ie ne croiroy point, ſi ie ne l'avoy veu, l'orgueil exceſſif des plantes qu'elle a produit, chacune en ſon eſpece. Méme le fils Sieur de Poutrincourt jeune Gentil-homme de grande eſperance, aiant ſemé des graines d'Orẽges & de Citrons en ſon jardin, elles rendirent des plantes d'vn pié de haut au bout de trois mois. Nous n'en attendiõs pas tant, & toutefois nous y avons pris plaiſir à l'envi l'vn de l'autre. Ie laiſſe à penſer ſi on ira de bon courage au ſecond eſſay. Et me faut ici dire en paſſant que le Secretaire dudit Sieur de Monts eſtant venu pardela avant nôtre depart, diſoit qu'il ne voudroit point pour grande choſe n'avoir fait le voyage, & que s'il n'euſt veu noz blez il

n'euſt pas creu ce que c'en eſtoit. Voila comme de tout temps on a decrié le païs de *Canada* (ſouz lequel nom on comprend toute cette terre) ſans ſçavoir que c'eſt, ſur le rapport de quelques matelots qui vont ſeulemét pecher aux morués, & ſur le bruit de quelques maladies, leſquels on peut eviter en ſe rejouiſſant, moyennant qu'on n'ait point de neceſſité.

Abus de ceux qui ont decrié le païs de Canada.

Mais à propos de cette ammelioration de terre de laquelle nous venons de parler quelque ancien Autheur dit que les Cenſeurs de Rome affermoient les fumiers & autres immondices, qui ſe tiroienr de cloaques, mille talens par chacun an (qui valent ſix cens mille écus) aux jardiniers de Rome, pour ce que c'eſtoit le plus excellent fien de tous autres: & y avoit à cette fin des Commiſſaires etablis pour les nettoyer: enſemble le lict & canal du Tybre, comme font foy des inſcriptions antiques que i'ay quelquefois leu.

La terre des Armouchiquois porte annuellement du blé tel que celui que nous appellons blé Sarazin, blé de Turquie, blé d'Inde, qui eſt *l'Irio* ou *Eryſimon fruges* de Pline, & Columelle. Mais les Virginiens, Floridiens, & Breſiliés, plus meridionaux font deux moiſſons. Tous ces peuples cultivent la terre avec vn croc de bois, nettoient les mauvaiſes herbes & les brulent, engraiſſent leurs champs de coquillages de poiſſons, n'ayans ni beſtial privé, ni fien: puis aſſemblent leur terre en

Plin. liv. 18. ch. 7. & 10.

Façon d'engraiſſer, cultiver & enſemencer les terres.

petites mottes eloignées l'vne de l'autre de deux piez, & le mois de May venu ilz plantent leur blé, dans ces mottes de terre à la façon que nous faisons les féves, fichans vn baton, & mettans quatre grains de blé separez l'vn de l'autre (par certaine superstition) dans le trou, & entre les plantes dudit blé (qui croit comme vn arbrisseau, & meurit au bout de trois mois) ilz plantent aussi des féves riollées de toutes couleurs, qui sont fort delicates, lesquelles pour n'estre si hautes, croissent fort bien parmi ces plantes de blé. Nous avõs semé dudit blé cette derniere année dedans Paris en bonne terre, mais il a peu prousité n'ayant rendu chaque plante qu'vn ou deux epics affamez : là où pardela vn grain rendra quatre, cinq, & six epics, & chaque epic l'vn portant l'autre plus de deux cens grains, qui est vn merveilleux rapport. Ce qui demontre le proverbe rapporté par Theophaste estre bien veritable, que *C'est l'an qui produit le fruict, & non le champ*: c'est à dire que la temperie de l'air & condition du temps est ce qui fait germer & fructifier les plantes plus que la nature de la terre. En quoy est emerveillable, que nôtre blé prousite là mieux, que celui de dela ici. Temoignage certain que Dieu benit ce païs depuis que son nom y a esté invoqué : mémes que pardeça depuis quelques années Dieu nous bat (comme i'ay dit ailleurs) en verge de fer, & par dela il a étendu abondamment sa benediction sur

Theophraste au liv. 8. des plantes.

nôtre labeur, & ce en méme parallele & eleuation de ſoleil.

Ce blé croiſſant haut comme nous avons dit, le tuyau en eſt gros comme des roſeaux, voire encore plus. Le roſeau & le blé pris en leur verdure, ont le gout ſucrin. C'eſt pourquóy les mulots, & ratz des champs en ſont frians, & m'en gaterent vn parquet en la Nouvelle-France. Les grans animaux auſſi comme cerfs, & autres bétes ſauvages, comme encor les oiſeaux en font degaſt. Et ſont contraints les Indiens de les garder comme on fait ici les vignes.

La moiſſon eſtant faite ce peuple ſerre ſon blé dans la terre en des foſſes qu'ilz font en quelque pendant de colline ou tertre, pour l'égouſt des eaux, garniſſans de nattes icelles foſſes : & cela font ils pource qu'ilz n'ont point de maiſons à etages, ni de coffres pour le ſerrer autrement : puis, le blé conſervé de cette façon eſt hors la voye des rats & ſouris. *Greniers ſouz terrains.*

Pluſieurs nations de deça ont eû cette invention de garder le blé dans des foſſes. Car Suidas en fait mention ſur le mot Σάιροι. Et Procope au ſecond livre de la guerre Gothique dit que les Gots aſſiegans Rome tomboient ſouvent dans des foſſes où les habitans avoiét accouſtumé de retirer leurs blez. Tacite rapporte auſſi que les Allemans en avoient. Et ſans particulariſer davantage, en pluſieurs lieux de Frãce ilz gardent aujourd'hui le blé de cette façon. Nous avõs dit ci-deſſus de quelle *ci-deſſus chap. 34.*

façon ilz pilent leurs grains & en font du pain, & comme par le temoignage de Pline les anciens Italiens n'avoient pas plus d'induſtrie qu'eux.

Cauſe pourquoy ceux de Canada ont quitté le labourage.

Ceux de Canada & Hochelaga au temps de Iacques Quartier laboüroient tout de méme, & la terre leur rapportoit du blé, des ves, des pois, melons, courges, & coconbres, mais depuis qu'on eſt allé rechercher leurs pelleteries, & que pour icelles ils ont eu de cela ſans autre peine, ilz ſont devenuz pareſſeux, comme auſſi les Souriquois, leſquels ſ'addonnoient au labourage au méme temps.

Chanve.

Les vns & les autres ont encores à preſent quantité de Chanve excellente que leur terre produit d'elle méme. Elle eſt plus haute, plus deliée, & plus blãche, & plus forte que la nôtre de deça. Mais celle des Armouchiquois porte au bout de ſon tuyau vne coquille pleine d'vn coton ſemblable à la ſoye, dans laquelle git la greine. De ce coton, ou quoy que ce ſoit, on en pourra faire de bons licts plus excellens mille fois que de plume, & plus doux que de coton commun. Nous avons ſemé de ladite graine en pluſieurs lieux de Paris, mais elle n'a point proufité.

Vignes.

Nous avons veu par nôtre Hiſtoire comme en la grande Riviere, paſſé Tadouſſac, on trouve des vignes ſans nombre, & raiſins en la ſaiſon. Ie n'y en ay point veu au Port Royal, mais la terre & les cotaux y ſont fort pro-

pres. La France n'en portoit point anciennement, si ce n'estoit d'aventure la côte de la Mediterranée. Et ayans les Gaullois rendu quelque signalé service à l'Empereur Probus, ilz lui demanderent pour recompense permission de planter la vigne : ce qu'il leur accorda; mais ils avoient esté au-paravant refusez par l'Empereur Neron. Mais que veux-ie mettre en jeu les Gaullois, attendu qu'au Bresil païs chaud il n'y en auoit point avant que les François & Portugais y en eussent planté ? Ainsi ne faut faire doute que la vigne ne vienne plantureusement audit Port Royal, veu même qu'à la riviere sainct Iehan (qui est à vingt lieuës plus au Nort qu'icelui Port) il y en a beaucoup : non toutefois si belles qu'au païs des Armouchiquois, où il semble que la nature ait esté en ses gayes humeurs quand elle y en a planté.

Aurel. Victor in Probo. Vigne quand premierement plantée en France.

Et d'autant que nous avons touché ce sujet parlans du voyage qu'y a fait le sieur de Poutrincourt, nous passerons outre, pour dire que cette terre ha la plus part de ses bois de Chenes & de Noyers portans petites noix à quatre ou cinq cotes si delicates & douces que rien plus : & semblablement des prunes tres-bonnes : comme aussi le Sassafras arbre ayant les fueilles comme de Chene, moins crenelées, dont le bois est de tres-bonne odeur & tres-excellent pour la guerison de beaucoup de maladies, comme la verole, & la maladie de *Canada* que i'appelle Phthisie,

Chenes. Noyers. Pruniers. Sassafras. Phthisie.

Ci-dessus liv. 2. chap. 36.

de laquelle nous avons amplement discouru ci-dessus.

Petun, & vsage d'icelui.

Ilz font aussi grand labourage de *Petun*, chose tres-precieuse entre eux, & parmi tous ces peuples vniuersselement. C'est vne plante de la grandeur de *Consolida major*, dont ilz succent la fumée avec vn tuyau en la façon que ie vay dire pour le contentement de ceux qui n'en sçavent l'vsage. Apres qu'ils ont cueilli cette herbe ilz la mettent secher à l'ombre, & ont certains sachets de cuir pendus à leur col ou ceinture, dans lequel ils en ont toujours, & quant & quant vn calumet, ou petunior qui est vn cornet troüé par le côté, & dãs le trou ilz fichent vn long tuyau, duquel ilz tirẽt la fumée du petun qui est dans ledit cornet, apres qu'ilz l'ont allumé avec du charbõ qu'ilz mettẽt dessus. Ilz soutiendront quelquefois la faim huit jours avec cette fumée. Et noz François qui les ont hanté sont pour la plusspart tellement affollez de cette yvrõgnerie de petun qu'ilz ne s'en sçauroient passer non plus que du boire & du manger, & à cela dependent de bon argent, car le bon petun qui vient du Bresil coute quelquefois vn écu la livre. Ce que ie repute à folie, à leur egard, pour ce que d'ailleurs ilz ne laissent de boire & manger autant qu'vn autre & n'en perdent point vn tour de dents, ni de verge. Mais pour les Sauvages il est plus excusable, d'autant qu'ilz n'ont autre plus grande delice en leurs Tabagies, & ne peuvent faire

Folle audite de certaines gens apres le Petun.

fête

fête à ceux qui les vont voir, de plus grand' choſe, comme pardeça quand on preſente de quelque vin excellent à vn ami: de ſorte que ſi on refuſe à prendre le petunoir quand ilz le preſentent, c'eſt ſigne qu'on n'eſt point ami. Et ceux qui ont entre eux quelque tenebreuſe nouvelle de Dieu, diſent qu'il petune comme eux, & c'eſt le vray Nectar decrit par les Poëtes.

Les Sauvages diſent que Dieu a petuné.

Cette fumée de petun priſe par la bouche en ſuçant comme vn enfant qui tette; ilz la font ſortir par le nez, & en paſſant par les conduits de la reſpiration le cerveau en eſt rechauffé, & les humiditez d'icelui chaſſées. Cela auſſi étourdit & enïvre aucunement, lache le ventre, abbat les ardeurs de Venus, endort, & la fueille de petun, ou cendre qui reſte au petunoir conſolide les playes. Ie diray encore que ce Nectar leur eſt ſi ſuave, que les enfans hument quelquefois la fumée que leurs peres jettét par les narines, afin de ne rien perdre. Et d'autant que cela ha vn gout mordicant, le ſieur de Belleforeſt recitant ce que Iacques Quartier (qui ne ſçavoit que c'eſtoit) en dit, il veut faire croire que c'eſt quelque eſpece de poivre. Or quelque ſuavité qu'on y trouve ie ne m'y ay iamais ſceu accoutumer, & ne m'en chaut pour ce qui regarde l'vſage & coutume de le prendre en fumée.

Vertu du Petun.

Belleforeſt.

Il y a encore en la terre des Armouchiquois certaine ſorte de racines groſſes comme le pain, treſ-excellentes à manger, ayans

Racines Afrodilles.

vn gout retirant aux cardes, mais plus agreable, lesquelles plantées multiplient en telle façon que c'est merveille. Ie croy que ce sont Afrodilles, suivant la description que Pline en fait: Ses racines (dit-il) sont faites à mode de » petits naveaux, & n'y a plante qui ait tant de » racines que cette-ci: car quelquefois on y » trouve bien quatre-vingts afrodilles attachez » ensemble. Elles sont bonnes cuites souz la » cendre, ou mangées cruës avec poivre, ou » sel & huile.

Plin. liv. 21. ch. 17.

Consideration sur la misere de plusieurs.

Sur la consideration de ceci il me vient en pensée que les hommes sont bien miserables qui pouvans demeurer aux champs en repos & faire valoir la terre, laquelle paye son creãcier avec vne telle vsure, passent leur âge dans les villes à solliciter des procés, à tracasser deça, dela, à chercher les moyens de tromper quelqu'vn, se donnans de la peine iusques au tombeau pour payer des loüages de maison, pour estre habillé de soye, pour avoir quelques meubles precieux, bref pour paroitre & se repaitre d'vn peu de vanité où n'y » a jamais contentement. Pauvres fols (cedit » Hesiode) qui ne sçavent combien vne moitié » de ces choses en repos vaut mieux que toutes » ensemble avec chagrin: ni combien est grand le bien de la Maulve & de l'Afrodille. Les Dieux certes ont caché aux hõmes la maniere de vivre heureusement. Car autrement le travail d'vne journée seroit suffisant pour » nourrir l'homme tout vn an, & le lendemain

Hesiode au liv. Des œuvres & journées.

si il mettroit sa charruë sur son fumier, & donneroit du repos à ses bœufs, à ses mulets, & à lui-méme. »

C'est le contentement qui se prepare pour ceux qui habiteront la Nouvelle-France, quoy que les fols mesprisent ce genre de vie, & la culture de la terre le plus innocent de tous les exercices corporels, & que ie veux appeller le plus noble, comme celui qui soutient la vie de tous les hommes. Ilz mesprisent di-ie la culture de la terre, & toutefois tous les tourmens qu'on se donne, les proces qu'on poursuit, les guerres que l'on fait, ne sont que pour en avoir. Pauvre merequas-tu fait qu'on te mepriſe ainsi ! Les autres elemens nous sont bien souvent contraires, le feu nous consomme, l'air nous empeste, l'eau nous engloutit, la seulle terre est celle qui venans au monde & mourans nous reçoit humainement, c'est elle seule qui nous nourrit, qui nous chauffe, qui nous loge, qui nous vest, qui ne nous est en rien contraire, & on la vilipende, & on se rit de ceux qui la cultivent, on les met apres les faineans & fangsues du peuple. Cela se fait ici: mais en la Nouvelle-France il faut r'amener le siecle d'or, il faut renouveller les antiques Corones d'epics de blé; & faire que la premiere gloire soit celle que les anciens Romains appelloient *Gloria adorea*, gloire de froment, afin d'inviter chacun à bien cultiver son champ, puis que la terre se presente liberalement à

Culture de la terre exercice innocent.

Apostrophe

Plin. liv. 13. ch. 3.

ceux qui n'en ont point.

Estans asseurez d'avoir du blé & du vin, il ne reste qu'à pourvoir le païs de bestial privé: car il y proufite fort bien, ainsi que nous avons dit au chapitre de la Chasse.

Chap. 21. ci-dessus.

D'arbres fruitiers, il n'y en a gueres outre les Noyers, Pruniers, & petits Cerisiers, & avellaniers. Vray est qu'on n'a point tout decouvert ce qui est dans les terres. Car au païs des Iroquois il y a des Orengers, & font huiles de fruicts d'arbres. Mais nul des François ni autres Chrétiens n'y ont encore esté. Ne faut trouver ce defaut d'arbres fruitiers étrãge. Car la plusspart de noz fruicts sont venuz de dehors: & bien souvent les fruicts portent le nom du païs d'où on les a apporté. La terre d'Allemagne est bonne & bien fructifiante: mais Tacite dit que de son temps il n'y avoit point d'arbres fruitiers.

Arbres fruitiers.

Quant aux arbres des forêts les plus ordinaires au Port Royal ce sont Chenes, Hetres, Frenes, Bouleaux (fort bons en menuiserie) Erables, Sycomores, Pins, Sapins, Aubépins, Coudriers, Saulx, Lauriers, & quelques autres encores que ie n'ay remarqué. Il y a force Fraizes & Framboises en certains lieux, item des petits fruits bleuz & rouges par les bois. I'y ay veu des petites poires fort delicates: & dans les prairies tout du long de l'hiver il y a certains petits fruits comme des põmelets colorez de rouge, desquelz nous faisions du cotignac pour le dess-

Arbres & fruits de la terre des Port Royal.

sert. Il y a force grozelles semblables aux nôtres, mais elles deviennent rouges ; item de ces autres grozelles rondelettes que nous appellions Guedres. Et des Pois en quantité sur les rives de mer, desquels au renouveau nous prenions les fueilles, & les mettions parmi noz pois, & par ce moyen nous estoit avis que nous mangions des pois verds. Au delà de la Baye Françoise, sçavoir à la riviere sainct Iehan, & saincte Croix il y a force Cedres, outre ceux que ie vien de dire. Quãt à ceux de la grande riviere de Canada ils ont esté specifiés au second livre en la relation des voyages du Capitaine Iacques Quartier & du sieur Champlein.

Ceux de la Floride sont Pins (qui ne portent point de pepins dans les prunes qu'ils produisent) Chenes, Noyers, Merisiers, Lentisques, Chataigniers (qui ne sont naturels comme en France) Cedres, Ciprés, Palmiers, Haux, & Vignes sauvages, lesquelles montent au long des arbres, & apportent de bons raisins. Il y a vne sorte de Melliers, desquelz le fruit est meilleur que celui de France, & plus gros : Aussi y a il des Pruniers qui portent le fruit fort beau, mais non gueres bon; des Framboisiers : Vne petite Graine que nous appellons entre nous bleuës, qui sont fort bõnes à manger: Item des Racines qu'ilz appellent *Hassez*, dequoy en la necessité ilz font du pain.

Meuriers. Arbres de la Floride.

La province du Bresil a pris son nom à nô-

Arbres du Breſil.

tre egard, d'vn certain arbre que nous appellons Breſil, & les Sauvages du païs *Araboutan*. Il eſt auſſi haut & gros que noz Chenes, & ha la fueille du Buis. Noz François & autres en vont charger leurs navire en ce païs la. Le feu en eſt préque ſans fumée. Mais qui penſeroit blanchir ſon linge à la cendre de ce bois il ſe tromperoit bien. Car il le trouveroit teint en rouge. Ils ont auſſi des palmiers de pluſieurs ſortes: & des arbres dont le bois des vns eſt jaune & des autres violet. Ils en ont auſſi de ſenteur comme de roſes, & d'autres puants, dont les fruits ſont dangereux à manger. Item vne eſpece de Guayac qu'ilz nomment *Hiwouraé*, duquel ilz ſe ſerveut pour guerir vne maladie entre eux appellée *Pians* auſſi dangereuſe que la Verole. L'arbre qui porte le fruit que nous diſons Noix d'Inde, s'appelle entre eux *Sabaucaië*. Ils ont encore des Cottonniers, du fruit deſquels ilz font des litz qu'ilz pendent entre deux fourches, ou poteaux. Ce païs eſt heureux en beaucoup d'autres ſortes d'arbres fruitiers, comme Orengers, Citronniers, Limonniers, & autres, toujours verdoyans, qui fait que la perte de ce païs où les François avoient commencé d'habiter, eſt d'autant plus regretable à ceux qui aiment le bien de la France. Car il eſt plus qu'evident que le ſejour y eſt plus agreable & delicieux que la terre de Canada, pour le temperamẽt de l'air. Vray eſt que les voyages y sõt longs, comme de quatre & cinq mois, &

qu'à les faire on ſouffre quelquefois des famines, comme ſe voit par les voyages y faits au temps de Villegagnon: Mais à la Nouvelle-France où nous eſtions quand on part en ſaiſon les voyages ne ſont que de trois ſemaines, ou vn mois, qui eſt peu de choſe.

Que ſi les douceurs & delices n'y ſont telles qu'au Perou, ce n'eſt pas à dire que le païs ne vaille rien. C'eſt beaucoup qu'on y puiſſe viure en repos & joyeuſement, ſans ſe ſoucier des choſes ſuperflues. L'avarice des hommes a fait qu'on ne trouve point vn païs bon ſ'il n'y a des Mines d'or. Et fots que ſont ceux-là, ilz ne conſiderent point que la France en eſt à preſent dépourveuë: & l'Allemagne auſſi, de laquelle Tacite diſoit, qu'il ne ſçavoit ſi çavoit eſté par cholere, ou par vne volonté propice que les Dieux avoient dénié l'or & l'argent à cette province. Ilz ne voyent point que tous les Indiens n'ont aucun vſage d'argent, & vivent plus contens que nous. Que ſi nous les appellons ſots, ils en diſent autant de nous, & par avéture à meilleure raiſon, Ilz ne ſçavent point que Dieu promettãt à ſon peuple vne terre heureuſe, il dit que ce ſera vn païs de blé, d'orge, de vignes, de figuiers, d'oliviers, & de miel, où il mangera ſon pain ſans diſette, &c. & ne lui donne pour tous metaux que du fer & du cuivre, de peur que l'or & l'argent ne lui face elever ſon cœur, & qu'il n'oublie ſon Dieu: & ne veut point que quãd aura des Rois ils amaſſent beaucoup d'or, ni

Du mepris des Mines, & de l'or & argent.

Deuter. 8. verſ. 8. 9.

Deuter. 17. verſ. 17.

d'argent. Ilz ne iugent point que les Mines ſont les cimetieres des hommes: que l'Heſpagnol y a conſommé plus de dix millions de pauvres Sauvages Indiens, au lieu de les inſtruire à la Foy Chrétienne: qu'en Italie il y a des Mines, mais que les anciens ne voulurent permettre d'y travailler, afin de conſerver le peuple: Que dans les Mines eſt vn air epais, groſſier, & infernal, où jamais on ne ſçait quand il eſt jour ou nuit: Que faire telles choſes c'eſt vouloir depoſſeder le diable de ſon royaume. Que c'eſt choſe indigne de l'homme de ſenſevelir au creux de la terre, de chercher les enfers, & de ſ'abbaiſſer miſerablement au deſſouz de toutes les creatures immondes: lui à qui Dieu a donné vne forme droite, & la face levée, pour contempler le ciel, & luy chanter loüanges: Qu'en païs de Mines la terre eſt ſterile: Que nous ne mangeons point l'or & l'argent, & que cela de ſoy ne nous tient point chaudement en hiver: Que celui qui a du blé en ſon grenier, du vin en ſa cave, du beſtail en ſes prairies, & au bout des Moruës & des Caſtors, eſt plus aſſeuré d'auoir de l'or & de l'argent, que celui qui a des mines d'en trouver à vivre. Et neantmoins il y a des Mines en la Nouvelle-France, deſquelles nous avons parlé en ſon lieu. Mais ce n'eſt pas là premiere choſe qu'il faut chercher. On ne vit point d'opinion. Et ceci ne git qu'en opiniõ, ni les pierreries auſſi (qui sõt jouëtz de fols) auſquelles on eſt le plus ſou-

Plin. liv. 33. ch. 4.

Au chap. 23. du livre 2.

vent trompé, ſi bien l'artifice ſçait contrefaire la Nature: temoin celui qui vendoit il y a cinq ou ſix ans des vaſes de verre pour fine Emeraude, & ſe fuſt fait riche de la folie d'autrui s'il euſt ſceu jouër ſon rollet.

Fruits à eſperer en la Nouvelle-France.

Or ſans mettre en jeu les Mines, il ſe pourra tirer en la Nouvelle-France du prouſit des diverſes pelleteries qui y ſont, leſquelles ie trouve n'eſtre point à mepriſer, puis que nous voyons qu'il y a tant d'envies contre vn privilege que le Roy avoit octroyé au ſieur de Monts pour ayder à y etablir & fonder quelque colõnie Françoiſe. Mais il ſe pourra tirer vne commodité generale à la France, qu'en la neceſſité de vivres, vne province ſecourra l'autre: ce qui ſe feroit maintenant ſi le païs eſtoit bien habité: veu que depuis que nous y avons eſté les ſaiſons y ont toujours eſté bonnes, & pardeça rudes au pauvre peuple, qui meurt de faim & ne vit qu'en diſette & langueur: au lieu que là pluſieurs pourroient eſtre à leur aiſe, leſquels il vaudroit mieux conſerver, que de les laiſſer perir. D'ailleurs la Pecherie ſe faiſant en la Nouvelle-France, les Terre-neuviers n'auront à faire qu'à charger arrivans là, au lieu qu'ilz ſont contraints d'y demeurer trois mois: & pourront faire trois voyages par an au lieu d'vn.

De bois exquis ie n'y ſache que le Cedre, & le Saſſafras: mais des Sapins, & Prus, ſe pourra tirer vn bon prouſit, par ce qu'ilz rendent de la gomme fort abondamment, &

meurent bien ſouvent de trop de graiſſe. Cette gomme eſt belle comme la Terebentine de Veniſe, & fort ſouveraine à la Pharmacie. I'en ay baillé à quelques Egliſes de Paris pour encenſer, laquelle a eſté trouvée fort bonne. On pourra davantage fournir de cendres à la ville de Paris & autres lieux de France, leſquelz d'orenavant ſ'en vont tout decourverts & ſans bois. Ceux qui ſe trouveront ici affligécs pourront avoir là vne agreable retraite, pluſtoſt que de ſe rendre ſujets à l'Heſpagnol, comme font pluſieurs. Tant de familles qu'il y a en France ſurchargées d'enfans, pourront ſe diviſer, & prendre là leur partage avec vn peu de bien qu'elles auront. Puis, le temps decouvrira quelque choſe de nouveau: & faut aider à tout le monde, ſ'il eſt poſſible. Mais le bien principal à quoy il faut butter, c'eſt l'établiſſement de la Religion Chrétienne en vn païs là où Dieu n'eſt point conеu, & la converſion de ces pauvres peuples, deſquels la perdition crie vengeance contre ceux qui peuvent & doivent s'employer à cela & contribuer au moins de leurs moyens à cet effect, puis qu'ils ecument la graiſſe de la terre, & ſont conſtitués œconomes des choſes d'ici bas.

Vne choſe doit remplir de cõſolation ceux qui ſont vrayement pieux, que nôtre Sainct Pere ayãt receu la miſſive que i'ay couchée à la fin du ſecond livre, a eſté fort ioyeux qu'en ſon temps vne telle choſe ſe face pour le bien

de l'Egliſe, & a prié Dieu pour la proſperité de l'entrepriſe du ſieur de Poutrincourt ſur les corps des ſaincts Apôtres, ce qu'il ſe propoſe de continuer : ayant donné pouvoir à Monſieur le Nonce de donner la benediction de ſa part à tous ceux qui ſe preſenteront pour aller habiter la Nouvelle-France.

CHAP. XXV.

De la Guerre.

DE la Terre vient la Guerre : & quand on ſera etabli en la Nouvelle-France, quelque gourmand paraventure voudra venir enlever le travail des gens de bien & de courage. C'eſt ce que pluſieurs diſent. Mais l'Etat de la France eſt maintenant trop bien affermi, graces à Dieu, pour craindre de ces coups. Nous ne ſommes plus au temps des ligues & partialitez. Nul ne s'attaquera à nôtre Roy, & ne fera des entrepriſes hazardeuſes pour vn petit butin. Et quand quelqu'vn le voudroit faire ; ie croy qu'on a deſja penſé aux remedes. Et puis, ce fait eſt de Religion, & non pour ravir le bien d'autrui. Cela eſtant, la Foy fait marcher en cette entrepriſe la téte levée, & paſſer par deſſus toutes difficultés. Car voici que le Tout-puiſſant dit par ſon Prophete Eſaie à

ceux qu'il prent en ſa garde, & aux François de la Nouvelle-France: *Ecoutez moy vous qui ſuivez juſtice, & qui cherchez le Seigneur. Regardés au rocher duquel vous avés eſté taillés, & au creux de la ciſterne dont vous avés eſté tirés*; c'eſt à dire, Cõſiderez que vous eſtes François. *Regardés à Abraham vôtre pere & à Sara qui vous a enfantés; comment ie l'ay appellé lui eſtant tout ſeul, & l'ay beni & mutiplié. Pour certain doncques le Seigneur conſolera Sion &c.*

A quelle fin les Sauvages font la guerre.

Noz Sauvages n'ont point leurs guerres fondées ſur la poſſeſſiõ de la terre. Nous ne voyõs point qu'ils entreprennent les vns ſur les autres pour ce regard. Ils ont de la terre aſſez pour vivre & pour ſe promener. Leur ambition ſe borne dans leurs limites. Ilz font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire, Ie vous ay battu: ou par vindicte en reſſouvenance de quelque injure receuë qui eſt le plus grand vice que ie trouve en eux par ce que jamais ilz n'oublient les injures: en quoy ilz ſont d'autant plus excuſables, qu'ilz ne font rien que nous ne facions bien. Ilz ſuivent la Nature: & ſi nous remettons quelque choſe de cet inſtinct, c'eſt le commandement de Dieu qui nous fait faire cela, auquel pluſieurs ferment les yeux.

Harangues des Sauvages.

Quand donc ilz veulent faire la guerre, le *Sagamos* qui a plus de credit entre eux leur en fait ſçavoir la cauſe, & le Rendez-vous, & le temps de l'aſſemblée. Eſtans arrivez il leur fait des longues harangues ſur le ſujet qui ſe pre-

ſente, & pour les encourager. A chacune choſe qu'il propoſe il demande leur avis, & s'ils conſentent, ilz font tous vne exclamation, diſans Hau: ſinon, quelque Sagamos prẽdra la parole, & dira ce qu'il lui en ſemble: eſtans & l'vn & l'autre bien écouté. Leurs guerres ne ſe font que par ſurpriſes, de nuit obſcure, ou à la lune, par embuſche, ou ſubtilité. Ce qui eſt general par toutes ces Indes. Car nous avons veu au premier livre de quelle façon guerroient les Floridiens: & les Breſiliens ne font pas autrement. Et apres les ſurpriſes ilz viennent aux mains, & combattent bien ſouvent de jour.

Surpriſe des Sauvages.

Mais avant que partir, les nôtres (i'entens les Souriquois) ont cette coutume de faire vn Fort, dans lequel ſe met toute la jeuneſſe de l'armée; où eſtans, les femmes les viennent environner & tenir comme aſſiegés. Se voyans ainſi enveloppés ilz font des ſorties pour evader, & ſe liberer de priſon. Les femmes qui ſont au guet les repouſſent, les arrétent, font leur effort de les prendre. Et ſ'ils ſont pris elles chargent deſſus, les battent, les depouïllent, & d'vn tel ſuccés prennent bon augure de la guerre qui ſe va mener. S'ils echappent c'eſt mauvais preſage.

Façon de preſagier l'évenement de la guerre.

Ils ont encore vne autre coutume à l'egard d'vn particulier, lequel apportant la téte d'vn ennemi, ilz font de grandes Tabagies, danſes & chanſons de pluſieurs jours: & durant ces choſes ilz depouïllent le victorïeux, & ne lui

baillent qu'vn mechant haillon pour ſe couvrir. Mais au bout de huitaine ou environ, apres la féte, chacun lui fait preſent de quelque choſe pour l'honorer de ſa vaillance.

Succeſſion de Capitaines.

Les Capitaines entre eux viennent par ſucceſſion, ainſi que la Royauté pardeça, ce qui s'entend ſi le fils d'vn *Sagamos* enſuit la vertu du pere. Car autrement ilz ſont comme aux vieux ſiecles lors que premierement les peuples çleurent des Rois: dequoy parlant Iehan de Meung autheur du Roman de la Roſe, il dit:

Vn grand vilain entre eux eleurent
Le plus corſu de quants qu'ilz furent,
Le plus oſſu, & le grigneur, †
Et le firent Prince & Seigneur..

† *Grigneur, c'eſt* grandior, *plus grād.*

Mais ce *Sagamos* n'a point entre eux authorité abſoluë, ains telle que Tacite dit des anciens Rois Allemans: La puiſſance de leurs
» Rois (dit-il) n'eſt point libre, ni infinie,
» mais ilz conduiſent le peuple pluſtot par exemple, que par commandement. En Virginia & en la Floride ilz ſont davantage honorez qu'entre les Souriquois. Mais au Breſil celui qui aura plus prins & de priſonniers tué, ilz le pendront pour Capitaine, ſans que ſes enfans puiſſent heriter de cette qualité.

Armes des Sauvages.

Leurs armes ſont les premieres qui furent en vſage apres la creation du monde, maſſes, arcs, fleches: car de fondes, ni d'arc-baleſtes ilz n'en ont point, ni aucunes armes de fer, ou acier, moins encores de celles que l'eſprit

humain a inventé depuis deux cens ans, pour contre-carrer le tonnerre : ni de beliers & foutoirs anciennes machines de batterie.

Ilz ſont fort adroits à tirer de la fleche, & pour exemple ſoit ce qui eſt rapporté ci-deſſus d'vn qui fut tué par les Armouchiquois ayant vn petit chien couſu avec lui d'vne fleche tirée de loin. Toutefois ie ne voudroy leur donner la loüange de beaucoup de peuples du monde de deça qui ont eſté renommés en cet exercice, comme les Scythes, Getes, Sarmates, Gots, Ecoſſois, Parthes, & tous les peuples Orientaux, deſquels grand nombre eſtoient ſi adroits qu'ils euſſent addreſſé à vn cheveux : ce que l'Ecriture ſaincte temoigne de pluſieurs du peuple de Dieu, méme des Benjamites, leſquels allãs à la guerre contre Iſrael : *De tout ce peuple la* (dit l'Ecriture) *il y avoit ſept cens hommes d'elite, combattans autant de la ſeneſtre que de la dextre: & ſi aſſeurés à jetter la pierre avec la fonde, qu'ilz pouvoient frapper vn cheveux ſans decliner d'vne part ou d'autre.* En Crete il y eut vn Alcon archer tant expert, qu'vn dragon emportant ſon fils, il le pourſuivit & le tua ſans offenſer ſon enfant. On lit de l'Empereur Domitian qu'il ſçavoit addreſſer ſa fleche de loin entre deux doigts ouverts. Les écrits des anciens font mention de pluſieurs qui tranſperçoient des oiſeaux volans en l'air, & d'auttres merveilles que noz Sauvages admireroient. Mais néantmoins ilz ne laiſſent d'eſtre galans hommes

Ci-deſſus liv. 2. chap. 45.

Iuges chap. 20. verſ. 16.

Excellens Archers.

& bons guerriers, qui ſe fourreront par tout eſtans ſoutenus de quelque nombre de François: & ce qui eſt de perfection apres le courage, il ſçavent patir à la guerre, coucher parmi les neges, & à la gelée, ſouffrir la faim & par intervalles ſe repaitre de fumée, comme nous avons dit au chapitre precedent. Car la guerre eſt appellée *Militia*, non point du mot *Mollitiâ*, comme ont voulu le Iuriſconſulte Vlpian, & autres, par vne façon de parler antiphraſtique: mais de *Malitia*, qui vaut autant à dire que *Duritia*, κακία: ou *Afflictio*, que les Grecs appellent κάκωσις. Et ainſi ſe prent en ſainct Matthieu là où il eſt dit *qu'à chaque jour ſuffit ſa malice* κακία, c'eſt à dire *ſon Affliction, ſa peine, ſon travail, ſa durté*, comme l'interprete fort bien ſainct Hierome. Et n'auroit point eſté mal traduit en ſainct Paul le mot κακοπάθησον ὡς καλὸς στρατώτης ἰησοῦ Χριστοῦ, *Dura ſicut verus miles Chriſti*, au lieu de *Labora*, Endurci toy par patience: Ainſi qu'en Virgile,

Durate, & rebus voſmet ſeruate ſecundis.

Et en vn autre endroit il appelle les Scipions *Duros belli*, pour ſignifier des braves & excellens Capitaines: laquelle durté & malice de guerre Tertullian explique *Imbonitas* au livre qu'il a écrit aux Martyrs pour les exhorter à bien ſoutenir les afflictions pour le nom de Ieſus-Chriſt: *Vn Gendarme*, dit-il, *ne vient point à la guerre avec delices, & ne va point au combat ſortant de ſa chambre, mais des tentes & pavillons étendus*

D'où vient le mot de Milice.

Vlpian. l. 1. §. vlt. D. de teſtam. mil.

Math. 6. ver. 34.

Hieron. epiſt. ad 147. Amand.

etendus, & attachés à des pauls & fourches, vbi omnis duritia & imbonitas & insuavitas, *où il n'y a nulle douceur.*

Or jaçoit que la guerre qui se fait au sortir des tentes, & pavillons soit dure, toutefois la vie ordinaire de noz Sauvages l'est encore plus, & se peut appeller vne vraye milice, c'est à dire malice, que ie prens pour dureté. Et de cette façon ilz traversent de grandz païs par les bois pour surprendre leur ennemi, & l'attaquer au depourveu. C'est ce qui les tient en perpetuelle crainte. Car au moindre bruit du monde, comme d'vn Ellan qui passera à travers les branches & fueillages, les voila en alarmes. Ceux qui ont des villes à la façon que i'ay décrit ci-dessus, ilz sont vn peu plus asseurez. Car ayans bien barré l'entrée ilz peuvent dire Qui va là, & se preparer au combat. Par ces surprises les Iroquois ont jadis en nombre de huit mille hommes exterminé les Algumequins, ceux de Hochelega, & autres voisins de la grande riviere. Toutefois quand noz Sauvages souz la conduite de *Membertou* allerent à la guerre contre les Armouchiquois, ilz se mirent en chaloupes & canots: mais aussi n'entrerent-ilz point dans le païs: ains les tuerent à la frontiere au port de *Choüakoet*. Et d'autant que cette guerre, le sujet d'icelle, le conseil, l'execution, & la fin, ont esté par moy decrits en vers François qui sont rapportez ci-apres parmi ce que i'ay intitulé Les Muses de la Nouvelle-France, ie prieray

Sujet de la crainte des Sauvages. Ci-dessus chap. 17.

mon Lecteur d'avoir là recours, pour n'escrire vne chose deux fois. Ie diray seulement qu'estant à la riviere sainct Iehan le Sagamos *Cbkoudun* homme Chrétien & Fráçois de courage, fit voir à vn jeune homme de Retel nommé le Févre, & à moy, comme ilz vont à la guerre : & apres la Tabagie sortirent environ quatre vingts de sa ville ayans mis bas leurs manteaux de peluche, c'est à dire tout nuds, portans chacun vn pavois qui leur couvroit tout le corps, à la façon des anciens Gaullois qui passerent en la Grece souz le Capitaine *Brennus*, desquels ceux qui ne pouvoiét guayer les rivieres, se mettoient sur leurs boucliers qui leur servoient de bateaux, ce dit Pausanias. Avec ces pavois ils avoient chacun sa masse de bois, le carquois sur le dos & l'arc en main : marchans comme en dansant. Ie ne pense pas toutefois que quand ilz approchent de l'ennemi pour combatre ilz soient tant retenus que les anciens Lacedemoniens, lesquels dés l'âge de cinq ans on accoutumoit à vne certaine façon de danse de laquelle ils vsoient en allant au combat, sçavoir d'vne cadence douce & posée, au son des flutes, afin de venir aux mains d'vn sens froid & rassis, & ne se troubler point l'entendement : pour pouvoir aussi discerner les asseurez d'entre les craintifs comme dit Plutarque. Mais plustot ilz vont furieusement, avec des grandes clameurs & hurlemens effroyables, afin d'étonner l'ennemi, & se donner mutuelle asseurance. Ce

Façon de marcher en guerre.

Danse guerriere.

Plut. au Traité de refrener la colere. & és Apophth.

qui se fait entre tous les Indiens Occidentaux.

En cette montre noz Sauvages s'en allerent faire le tour d'vne colline, & comme le retour estoit vn peu tardif, nous primes la route vers nôtre barque, où noz gens estoient en crainte qu'on ne nous eult fait quelque tort.

Comme les Sauvages font de la victoire.

En la victoire ilz tuent tout ce qui peut resister, mais ilz pardonnent aux femmes & enfans. Les Bresiliens au contraire prennent tant qu'ilz peuvent de prisonniers & les reservent pour les mettre en graille, les tuer, & les manger en la premiere assemblée qu'ilz feront. Qui est vne maniere de sacrifice entre les peuples qui ont quelque forme de Religion, d'où ceux ci ont pris cette inhumaine coutume. Car anciennement ceux qui estoient veincus estoient sacrifiés aux Dieux pretendus autheurs de la victoire, d'où est venu qu'on les appelloit *victimes*, par ce qu'ils estoient veincus: *Victima à victis*. On les appelloit aussi Hosties, *ab Hoste*, par ce qu'ils estoiét ennemis. Ceux qui mirent en avant le nom de *supplice* le firent préque à vn méme sujet, faisans faire des *supplications* aux Dieux des biens de ceux qu'ilz condemnoient à mort. Telle a esté la coutume en plusieurs nations de sacrifier les ennemis aux faux Dieux, & se prattiquoit encore au Perou au temps que les Hespagnols y allerent premierement.

Nous lisons en la saincte Ecriture que le Prophete Samuel mit en pieces Agag Roy des *1. Sam 15. vers. 33.*

Hamalekites devãt le Seigneur en Ghilgal. Ce qu'on pourroit trouver etrange, veu qu'il n'estoit rien de si doux que ce sainct Prophete. Mais il faut ici considerer que ça esté vn special mouvement de l'esprit de Dieu qui a susscité Samnel à se rendre executeur de la justice divine alencontre d'vn ennemi du peuple d'Israel, au defaut de Saul contempteur du commandement de Dieu, auquel avoit esté enjoint de frapper Hamalek, & faire tout mourir, sans epargner aucune ame vivante: ce qu'il n'avoit fait: & pour-ce fut il delaissé de Dieu. Samuel donc fit ce que Saul devoit avoir fait, il mit en pieces vn hõme qui estoit condemné de Dieu, lequel avoit fait maintes femmes vefves en Israel, & justement receut la pareille: afin aussi d'accomplir la prophetie de Balaam, lequel avoit predit long temps au-paravant que le Roy des Israelites seroit elevé par dessus Agag, & seroit son Royaume haussé. Or ce fait de Samuel n'est point sans exemple. Car quand il a esté question d'appaiser l'ire de Dieu Moyse a dit: Mettés vn chacun son epée sur sa cuisse, & que chacun de vous tue son frere, son ami, son voisin. Ain · Elie fit tuer les Prophetes de Baal. Ainsi à la parole de sainct Pierre Ananias & Saphira tomberent morts à ses piez.

Num. 24 vers. 7.

Exod. 32. vers. 27.

3. Rois. 18 vers. 40.

Act. 5. vers. 5.

Or afin de revenir à nôtre propos, noz Sauvages qui n'ont point de Religiõ, aussi ne font ilz point de sacrifices: & d'ailleurs sont plus humains que les Bresiliens, entant qu'ilz ne

mangent point leurs semblables, se contentans d'exterminer ce qui leur nuit. Mais ils ont vne generosité de mourir plustot que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Et quand le Sieur de Poutrincourt fit vengeance du forfait des Armouchiquois, il y en eut qui se firent tailler en pieces plustot que de se laisser emporter: ou si par force on les enleve ilz se lairront mourir de faim, ou se tueront. Mémes quant aux corps morts ilz ne veulent point qu'ilz demeurent en la possession des ennemis, & au peril de la vie ilz les recueillent & enlevent: ce que Tacite temoigne aussi des anciens Allemans, & a esté chose coutumiere à toute nation genereuse.

La victoire acquise d'vne part ou d'autre le victorieux coupe les têtes des ennemis tués en si grand nombre qu'il en trouve, lesquelles se divisent entre les Capitaines, mais ilz laissent la carcasse, se contentans de la peau, qu'ilz font secher, ou la conroyent, & en font des trophées en leurs cabannes, ayans en cela tout leur contentement. Et avenant quelque féte solennelle entré eux (i'appelle féte toutes & quantes fois qu'ilz font Tabagie) ilz les prennent, & dansent avec, pendues au col, ou au bras, ou à la ceinture, & de rage quelquefois mordent dedans: qui est vn grand temoignage de ce desordonné appetit de vengeance, duquel nous avons quelquefois parlé.

Nos anciens Gaullois ne faisoient pas

moins de trophées que noz Sauvages des tétes de leur ennemis. Car (s'il en faut croire Diodore & Tite Live!) les ayans coupées ilz les rapportoient pendues au poitral de leurs chevaux, & les attachoient solennellement avec cantiques & louanges des victorieux (selon leur coutume) à leurs portes ainsi qu'on feroit vne téte de sanglier. Quãt aux tétes des Nobles ils les embaumoient & les gardoient soigneusement dans des caisses, pour en faire montre à ceux qui les venoient voir, & pour rien du monde ne les rendoient ni aux parens, ni à autres. Les Boiens (qui sont ceux de Bourbonnois) faisoient davantage. Car apres avoir vuïdé la cervelle ilz bailloient les carcasses à des orfevres pour les etoffer d'or, & en faire des vaisseaux à boire, desquels ilz se servoient és choses sacrées, & solennitez sainctes. Que si quelqu'vn trouve ceci étrange, il faut qu'il trouve encor plus étrange ce qui est rapporté des Hongres par Vigenere sur Tite Live, desquels il dit qu'en l'an mil cinq cens soixante six estans prés Iavarin ilz lechoient le sang des tétes des Turcs qu'ilz apportoient à l'Empereur Maximilian: ce qui passe la barbarie qu'on pourroit objecter à noz Sauvages.

Diodor. liv. 6. Biblioth. Tit. Live Decad. 1. liv. 10.

Strabo liv. 4. Geogr.

Idem liv. 3. Decad. 3.

Voire ie iray qu'ils ont plus d'humanité que beaucoup de Chrétiens, lesquels depuis cent ans en diverses occurrences ont exercé sur les femmes & enfans des cruautez plus que brutales, dont les Histoires sont pleines:

& à ces deux ſortes de creatures noz Sauvages pardonnent,

Du Lion genereux imitans la vertu,
Qui jamais ne s'attaque au ſoldat abbattu,

Vers du ſieur du Barſac.

CHAP. XXVI.

Des Funerailles.

APRES la Guerre l'humanité nous invite à pleurer les morts, & les enſevelir. C'eſt vn œuvre tout de pieté, & le plus meritoire qui ſe puiſſe faire. Car qui donne ſecours à vn homme vivant il en peut eſperer du ſervice, ou plaiſir reciproque: Mais d'vn mort nous n'en pouvons plus rien attendre. C'eſt ce qui rendit le ſainct hõme Tobie agreable à Dieu. Et de ce bon office ſont recommandés en l'Evangile ceux qui ſ'employerent à la ſepulture de nôtre Sauveur. Quant aux pleurs voici que dit le Sage fils de Sirach: *Mon enfant iette des larmes ſur le mort & commence à pleurer comme ayant ſouffert choſe dure. Puis couvre ſon corps ſelon ſon ordennance, & ne mepriſe point ſa ſepulture. De peur que tu ne ſois blamé porte amerement le dueil d'icelui par vn jour, ou deux, ſelon qu'il en eſt digne.* *Eccleſ. 38. verſ. 16.*

Cette leçon eſtant parvenuë, ſoit par quelque traditive, ſoit par l'inſtinct de nature, juſ-

ques à noz Sauvages, ils ont encore aujourd'hui cela de commun avec les natiõs de deça de pleurer les morts & en garder les corps apres le decés, ainsi qu'on faisoit au temps des saincts Patriarches Abraham, Isaac, Iacob, & depuis. Mais ilz font des clameurs etranges par plusieurs jours, ainsi que nous vimes au Port Royal, quelques mois apres nôtre arrivée en ce païs là (sçavoir en Novembre) là où ilz firent les actes funebres d'vn des leurs nommé *Panoniac*, lequel avoit pris quelques marchandises du magazin du Sieur de Monts, & estoit allé vers les Armouchiquois pour troquer. Ce *Panoniac* fut tué, & le corps rapporté és cabannes de la riviere saincte Croix, là où les Sauvages le pleurerent & embaumerent. De quelle espece est ce baume ie ne l'ay peu sçavoir ne m'en estant pas enquis sur les lieux. Ie croy qu'ilz detaillent les corps morts, & les font secher. Bien est certain qu'ilz les conservent contre la pourriture : ce qu'ilz font préque par toutes ces Indes. Celui qui a écrit l'histoire de la Virginie dit qu'ilz tirent les entrailles du corps, écorchent le mort, ôtent la peau, coupent toute la chair arriere des os, la font secher au soleil, puis la mettent (enclose en des nattes) aux piez du mort. Cela fait ilz lui rendent sa propre peau, & en couvrent les os liés ensemble avec du cuir, le façonnans tout ainsi que si la chair y estoit demeurée.

C'est chose toute notoire que les anciens

Ægyptiens embaumoient les corps morts, & les gardoient ſoigneuſement. Ce qui (outre les autheurs prophanes) ſe voit en la ſaincte Ecriture, où il eſt dit que Ioſeph commanda à ſes ſerviteurs & Medecins d'embaumer le corps de Iacob ſon pere. Ce qu'il fit ſelon la coutume du païs. Mais les Iſraelites en faiſoient de méme, comme ſe voit és Chroniques ſainctes, là où il eſt parlé du trepas des Rois Aſa, & Ioram.

Geneſ. 50. verſ. 2.

2. Paral. 16. verſ. 14. & 21. verſ. 19

De la riviere Saincte Croix ledit defunct *Panoniac* fut apporté au Port Royal, là où derechef il fut pleuré. Mais pour ce qu'ils ont coutume de faire leurs lamentations par vne longue trainée de jours, comme d'vn mois, craignans de nous offenſer par leurs clameurs (d'autant que leur cabannes n'eſtoient qu'environ à cinq cens pas loin de nôtre Fort) *Membertou* vint prier le Sieur de Poutrincourt de trouver bon qu'ilz fiſſent leur dueil à leur mode accoutumée, & qu'ilz ne demeureroient que huit jours. Ce qu'il lui accorda facilement: & de là en avant commencerent des le lendemain au point du jour les pleurs & criaillemens que nous oyions de nôtre-dit Fort, ſe donnans quelque intervalle ſur le jour. Et font ce dueil alternativement chacune cabanne à ſon jour, & chacune perſonne à ſon tour.

C'eſt choſe digne de merveille que des nations tant eloignées ſe rapportent avec pluſieurs du monde de deça en ces ceremo-

nies. Car és vieux temps les Perſes (ainſi que ſe lit en pluſieurs lieux dans Herodote, & Q. Curtius) faiſoient de ces lamentations, ſe dechiroient les vétemens, ſe couvroient la téte, ſe revetoient de l'habillement de dueil, que *Eſter. 4. verſ. 1.* l'Ecriture ſaincte appelle Sac, & Ioſephe σχῆμα ταπεινὸν. Voire encores ſe tondoient, & enſemble leurs chevaux & mulets, ainſi qu'a remarqué le ſçavant Druſius en ſes *Druſ. Obſerv. 2. cap. 6.* Obſervations, allegant à ce propos Herodote & Plutarque.

Les Ægyptiens en faiſoient tout autant, & paraventure plus, quant aux lamentations. Car apres la mort du ſainct Patriarche Iacob, tous les anciens, gens d'état & Conſeillers de la maiſon de Pharao & du païs d'Ægypte mõterent en grande multitude juſques à l'aire d'Athad en Chanaan, & le pleurerent avec grandes & griefves plaintes: de ſorte que les Chananeens voyans cela, dirent: Ce dueil ici eſt grief aux Ægyptiens: & pour la grandeur & nouveauté du dueil ils appellerent ladite aire *Abel-Miſraim*, c'eſt à dire le dueil des Ægyptiens.

Les Romains avoient des femmes à loüage pour pleurer les morts & dire leurs loüanges par des longues plaintes & querimonies: & ces femmes ſ'appelloient *Præficæ*, quaſi *Præfectæ*, pour ce qu'elles commençoient le branle quand il falloit lamenter, & dire les loüanges des morts.

Mercede quæ conductæ flent alieno in funere præficæ
Multo & capillos scindunt, & clamant magis,

ce dit *Lucilius* au rapport de *Nonius*: quelquefois méme les trompettes n'y estoient point épargnées, comme le temoigne Virgile en ces mots,

It cælo clamor, dangórque tubarum.

Ie ne veux ici recuillir les coutumes de toutes nations: car ce ne seroit jamais fait: mais en France chacun sçait que les femmes de Picardie lamentent leurs morts avec des grandes clameurs. Le sieur des Accords entre autres choses par lui recuillies recite d'vne qui faisant ses plaintes funebres disoit à son defunct mary: Mon Dieu mon pauvre mary tu nous as donné vn piteux congé! Quel congé! c'est pour tout jamais. O quel grand congé! faisant vne allusion de *congé* à *con i'ay*. Les femmes de Beam sont encores plus plaisantes. Car elles racontent par vn jour entier toute la vie de leurs maris. *La mi amou, la mi amou: Cara rident, œil de splendou: Cama leugé, bet dansadou: Lo mié baten balem, lo m'esburbat: mati de pés: fort tard cougat:* & choses semblables: c'est à dire, Mon amour, mon amour: Visage riant, œil de splendeur: Iambe legere, & beau danseur: le mien vaillant, le mien eveillé: matin debout, fort tard au lict. &c. Iehan de Leri recite ce qui suit des femmes Gasconnes: *yere, yere, O le bet renegadou, ô le bet jougadou qu'here*, c'est à dire, Helas, helas, O le beau renieur, ô le beau joueur qu'il estoit.

Et là dessus rapporte que les femmes du Bresil hurlent & braillent avec telle clameur, qu'il semble que ce soient des assemblées de chiens & de loups. Il est mort (diront les vnes en trainant la voix) celui qui estoit si vaillant, & qui nous a tant fait manger de prisonniers: D'autres faisans vn chœur à-part, diront: O que c'estoit vn bon chasseur & vn excellent pescheur! Ha le brave assommeur de Portugais & de *Margajas*, desquels il nous a si bien vengé, Et au bout de chacune plainte diront: Il est mort, il est mort, celui duquel nous faisons maintenant le dueil. Aquoy les hommes respondent, disans: Helas il est vray, nous ne le verrons plus jusques à ce que nous soions derriere les montagnes, où nous danserons avec lui! & autres semblables choses. Mais la plus part de ces gens ont passé leur dueil en vn jour, ou peu davantege.

Les Tesupenambaoults sont ennemis des Portugais.

Quant aux Indiens de la Floride quand quelqu'vn de leurs *Paraoustis* meurt ilz sont trois jours & trois nuits sans cesser de pleurer, & sans manger: & font tous les *Paraoustis* ses alliés & amis semblable dueil, se coupans la moitié de leurs cheveux tant hommes que femmes, en temoignage d'amitié. Et cela fait il y a quelques femmes deleguées qui durant le temps de six lunes pleurent la mort de ce *Paraousti* trois fois le jour, crians à haute voix, au matin, à midi, & au soir: qui est la façon des Præfices Romaines, desquelles nous avons nagueres parlé.

Pour ce qui eſt du vetement de dueil noz Souriquois ſe fardent la face tout de noir : ce qui les rend fort hideux. Mais les Hebrieux eſtoiẽt plus reprehenſibles qui ſe faiſoienr des inciſions au viſage en temps de dueil, & ſe razoient le poil, comme ſe lit en Ieremie : ce qu'ils avoient accoutumé de grande ancienneté : à l'occaſion dequoy cela leur fut defendu par la loy de Dieu rapportée au Levitique : *Vous ne tondrez point en rond vôtre chevelure, & ne razerez point vôtre barbe: & ne ferez point d'inciſions en vôtre chair pour aucun mort, & ne ferés aucunes figures, ny characteres engravez ſur vous. Ie ſuis le Seigneur.* Et au Deuteronome *Vous eſtes enfans du Seigneur vôtre Dieu. Vous ne vous decouperez point, & ne vous ferés aucune pelure entre vos ieux pour aucun trepaſſé.* Ce qui fut auſſi defendu par les Romains és loix des XII Tables.

Ieremie. 41. verſ. 5.

Levit. 19. verſ. 27. 28.

Deuter. 14. verſ. 1.

Herodote & Diodore diſent que les Ægyptiens (principalement aux funerailles de leurs Rois) ſe dechiroient les vétemens, & embourboient le viſage, voire toute la tête: & s'aſſemblãs deux fois le jour, marchoiẽt en rond chantans les vertus de leur Roy: ſ'abſtenoient de viandes cuites, d'animaux, de vin & de tout appareil de table, l'eſpace de ſoixante douze jours, ſans ſe laver aucunement, ny coucher ſur lit, moins avoir compagnie de leurs femmes : toujours ſe lamentans.

Le dueil anciẽ de noz Roynes de France (car

quant aux Rois ilz n'en portent point) estoit de couleur blanche, & pour ce retenoient le nom de Roynes blanches apres le trépas des Rois leurs maris. Mais le commun des autres aujourd'hui est de noir, *qui sub persona risus est*. Car tous ces dueils ne sont que tromperies, & de cent n'y en a pas trois qui ne soit ioyeux d'vn tel habit. C'est pourquoy furent plus sages les anciens Thraces qui celebroient la naissance des hommes avec pleurs, & leurs funerailles avec ioye, voulans demontrer que par la mort nous sommes delivrez de toutes les calamités avec lesquelles nous naissons, & sommes en repos. Heraclides parlant des Locrois, dict qu'ilz ne font aucun dueil des morts, ains des banquets, & grandes rejouïssances. Et le sage Solon reconoissant les susdits abus abolit tout ces dechiremens de pleureurs, & ne voulut point qu'on fit tant de clameurs sur les morts, ainsi que dit Plutarque en sa vie. Les Chrétiens encore plus sages chantoient anciennement *Alleluia* aux mortuaires, & ce vers du Psalme, *Revertere anima mea in requiem tuam, quia Dominus benefecit tibi.*

Solin. chap. 17. Valer. liv. 2 ch. 1.

Psal. 114. vers. 7.

Reprens, ô mon ame allegée,
Ton repos souhaité,
Car Dieu ta misere a changée
Par sa toute-bonté.

Neantmoins pour ce que nous sommes hõmes, sujets à joye, tristesse, & autres mouvemens & perturbations d'esprit, lesquelles de premier abord ne sont point en nôtre puis-

sãce, cedit le Philosophe, ce n'est chose à blamer que de pleurer, soit en considerant nôtre condition frele & sujette à tant de maux, soit pour la perte de ce que nous aimions & tenions cherement. Les saincts personages ont esté touchés de ces passions, & nôtre Sauveur méme a pleuré sur le sepulchre du Lazare frere de saincte Magdeleine. Mais il ne se faut laisser emporter à la tristesse, ni faire des ostentations de clameurs, où bien souvent le cœur ne touche. Suivant quoy le Sage fils de Sirach nous avertit, disant: *Pleure sur le mort, car il a laissé la clarté* [*de cette vie*] *mais pleure doucement, pour ce qu'il est en repos.* *Eccles. 32. vers. 10. 11.*

Apres que noz Sauvages eurent pleuré *Panoniac*, ils allerent au lieu où estoit sa cabanne quand il vivoit, & illec brulerent tout ce qu'il avoit laissé, ses arcs, fleches, carquois, ses peaux de Castors, son petun (sans quoy ils ne peuvent vivre) ses chiens, & autres menus meubles, afin qu'aucun ne querelast pour sa succession. Cela montre combien peu ilz se soucient des biens de ce monde, faisans par ces actes vne belle leçon à ceux qui à tort & à droit courent apres ce diable d'argent, & bien souvent se rompent le col, ou s'ils attrapent ce qu'ilz desirent, c'est en faisant banqueroute à Dieu, & pillant le pauvre, soit à guerre ouverte, ou souz pretexte de justice. Belle leçon, di-ie, à ces avares Tantales insatiables, qui se donnent tant de peines, & font mourir tant de creatures pour leur aller chercher

Sauvages brulent les menbles du decedé.

Belle leçon aux avares.

l'enfer au profond de la terre, ſçavoir les threſors que nôtre Sauveur appelle *Richeſſes d'iniquité*. Belle leçon auſſi à ceux deſquels parle ſainct Hierome, traitant de la vie des Clercs: *Il y en a* (dit-il) *qui font vne petite aumone, afin de la retirer avec bonne vſure, & ſouz pretexte de donner quelque choſe ilz cherchent des richeſſes, ce qui eſt pluſtot vne chaſſe, qu'vne aumone, Ainſi prent on les bétes, les oiſeaux, les poiſſons. On met vn petit appât à vn hameçon afin d'y attrapper les bourſes des ſimples femmes.* Et en l'Epitaphe de Nepotian à Heliodore: *Les vns* (dit-il) *amaſſent argent ſur argent; & faiſans crever leurs bourſes par des façons de ſervices ils attrappent à la pipée les richeſſes des bonnes matrones, & deviennent plus opulens eſtans moines qu'ilz n'avoient eſté ſeculiers.* Et pour cette avarice, par edicts Imperiaux les reguliers & ſeculiers ont eſté exclus des teſtamens, dequoy le méme ſe plaint, non pour la choſe, mais pour ce qu'on en a donné le ſujet.

Luc.19. verſ.9.11

Hierom. epiſt.2. à Nepotian.

Revenons à noz brulemens mobiliaires. Les premiers peuples, qui n'avoient point encore l'avarice enracinée au cœur, faiſoient le méme que noz Sauvages. Car les Phrygiens (ou Troyens) apporterét l'vſage aux Latins de bruler non ſeulement les meubles, mais auſſi les corps morts, dreſſans des hautz buchers de bois à cet effect, comme fit Æneas aux funerailles de Miſenus:

Virgil. 6. Æneid.

——————& robore ſecto
Ingentem ſtruxere pyram ——————

Puis

Puis ayans lavé & oint le corps, on jettoit sur le bucher tous ses vetemens, de l'encens, des viandes, & versoit-on de l'huile, du vin, du miel, des fueilles; des fleurs, des violettes, des roses; des vnguents de bonne senteur, & autres choses, comme se voit par les histoires & inscriptions antiques. Et pour continuer ce que i'ay dit de Misenus, Virgile adjoute:

Purpureásque super vestes, velamina nota
Conjciunt: pars ingenti subiere feretro, &c.
——congesta cremantur
Thura, dona, dapes, fuso crateres olivo.

Et parlant des funerailles de Pallas jeune Seigneur ami d'Æneas: Æneid. XI.

Tum geminas vestes, ostróque, auróque rigentes,
Extulit Æneas——
Multáque præterea Laurentis præmia pugnæ
Aggerat, & longo prædam jubet ordine duci.
Addit equos & tela, quibus spoliaverat hostem.

Et plus bas:

Spargitur & tellus lachrimis, sparguntur & arma.
Hinc alij spolia occisis direpta Latinis
Conjciunt igni, galeas, ensésque decoros,
Frænáque ferventésque rotas: pars munera notæ
Ipsorum clypeos, & non felicia tela,
Setigerósque sues, raptásque ex omnibus agris
In flammam jugulant pecudes——

En la saincte Escriture ie ne trouve sinon les corps de Saul & de ses fils avoit esté brulez apres leur deffaite, mais il n'est point dit qu'on ait donné au feu aucuns de leurs meubles. 1. Sam. chap. dernier.

Les vieux Gaullois & Allemans, brû-

loient avec le corps mort tout ce qu'il avoit aimé, jusques aux animaux, papiers de cõpte, & obligations, comme si par là ils eussent voulu payer, ou demander, leurs debtes. De sorte que peu auparavant que Cesar y vinst il s'en trouvoit qui se jettoient sur le bucher où l'on bruloit le corps, ayans esperance de vivre ailleurs, avec leurs parens, Seigneurs, & amis. Pour le regard des Allemans, Tacite dit le méme d'eux en ces termes : *Quæ vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt etiam animalia, servos, & clientes.*

Cesar. liv. 6. de la guèrre Gaulloise.

Ces façons de faire ont esté anciennement communes à beaucoup de nations: mais noz Sauvages ne sont point si sots qué cela: car ilz se gardent fort ~~bien~~ de se mettre au feu, sachans qu'il y fait trop chaud. Ilz se contentent donc de bruler les meubles du trepassé: & quant au cõrps ilz le mettent honorablemẽt en sepulture. Ce *Panoniac* duquel nous avons parlé fut gardé en la cabanne de son pere *Niguiroet* & sa mere *Neguioadetch* jusques au printemps lors que se fit l'assemblée des Sauvages pour aller venger sa mort: en laquelle assemblée il fut derechef pleuré, & devant qu'aller à la guerre ilz paracheverent les funerailles, & le porterent (selon leur coutume) en vne ile ecartée vers le Cap de Sable à vingt cinq ou trẽte lieuës loin du Port Royal. Ces iles qui leur servent de cimetieres sont entre eux secretes, de peur que quelque ennemi n'aille tourmenter les os de leurs morts.

Pline, & plusieurs autres, ont estimé que c'estoit vne folie de garder les corps morts sous vne vaine opinion qu'on est quelque chose apres cette vie. Mais on lui peut approprier ce que *Portius Festus* Gouverneur de Cesarée disoit follement à sainct Paul Apôtre: *Tu es hors du sens: ton grand sçavoir t'a renversé l'esprit.* On estime noz Sauvages bien brutaux (ce qu'ilz ne sont pas) mais si ont ils plus de sapience en cet endroit que tels Philosophes. *Plin. liv. 7. ch. 56* *Act. 26. vers. 24.*

Nous autres Chrétiens communement inhumons les corps morts, c'est à dire nous les rendons à la terre (appellée *humus* d'où vient le mot d'Homme) de laquelle ils ont esté pris, & ainsi faisoient les anciens Romains avant la coutume de les bruler. Ce que font entre les Indiens Occidentaux, les Bresiliens, lesquelz mettent leurs morts dans des fosses creusées en forme de tonneau, quasi tout debouts, quelquefois dans leur propre maison, comme les premiers Romains, ainsi que dit *Servius* Commentateur de Virgile. Mais noz Sauvages jusques au Perou ne fõt pas ainsi, ains les gardent entiers és sepulchres, qui sont en plusieurs lieux comme des echaffaux de neuf à dix piez de haut, le plancher duquel est tout couvert de nattes, sur lesquelles ils etendent leurs trepassez arrengez selon l'ordre de leur decés. Ainsi préque font nozditz Sauvages, sinon que leurs sepulchres sont plus petits & plus bas, faits en forme de

cages, lesquelz ilz couvrent bien proprement, & y mettent leurs morts. Ce que nous appellons ensevelir, & non pas *inhumer*, puis qu'ils ne sont pas dans la terre.

Or quoy que plusieurs nations aient trouvé bon de garder les corps morts: si est-il meilleur de suivre ce que la Nature requiert, qui est de rendre à la terre ce qui lui appartient; laquelle, ce dit Lucrece,

Omniparens eadem rerum est commune sepulcrum.

Ciceron au liv 2. des loix, lequel allegue Xenophon.

Aussi est-ce la plus antique façon de sepulture, ce dit Ciceron: & ne voulut point le grand Cyrus Roy des Perses estre autrement servi apres sa mort que d'estre rendu à la terre: *Mon corps* (ce disoit-il ayant que mourir) *ô mes chers enfans, quand i'auray terminé ma vie, ne le mettez ni en or, ni en argent, ni en autre cercueil aucun, mais le rendés incontinent à la terre. Car que sçauroit-il avoir de plus heureux & de souhaitable, que de se méler avec celle qui produit & nourrit toutes choses belles & bonnes?* Ainsi reputoit-il vanité toutes les pompes & depenses excessiues des pyramides d'Ægypte, des Mausolées, & autres sepultures faites à l'imitatiõ de cela; comme celle d'Auguste, la grande & superbe masse d'Adrian, le Septizone de Severe, & autres moindres encore, ne s'estimant apres la mort non plus que le plus bas de ses sujets.

Les Romains quitterent l'inhumation des corps ayans reconu que les longues guerres y apportoient du desordre, & qu'on deterroit les morts, lesquels par les loix des douze

Tables il falloit enterrer hors la ville, de méme qu'à Athenes. Surquoy Arnobe parlant contre les Gentils: *Nous ne craignons* (dit-il) *point, comme vous penſés les rauagemens de noz ſepultures, mais nous retenons la plus ancienne & meilleure coutume d'inhumer.* *Arnob. liv. 8.*

Pauſanias (qui blame tant qu'il peut les Gaullois) dit en ſes Phociques, qu'ilz n'auoient pas de ſoin d'enſevelir leurs morts, mais nous avons montré ci-deſſus le contraire: & quand cela ſeroit, il parle de la deroute de l'armée de Brennus. Cela ſeroit bon à dire des Nabates, leſquels (ſelon Strabon) faiſoient ce que Pauſanias objecte aux Gaullois, & enfouïſſoient les corps de leurs Rois dans vn fumier.

Noz Sauvages ſont plus hommes que cela, & ont tout ce que l'office d'humanité peut deſirer, voire encore plus. Car apres avoir mis le mort en ſon repos, chacun lui fait vn preſent de ce qu'il a de meilleur. On le couvre de force peaux de Caſtors, de Loutres, & autres animaux; on lui fait preſent d'arcs, fleches, carquois, couteaux, *matachiaz*, & autres choſes. Ce qu'ils ont de commun non ſeulement avec ceux de la Floride, leſquels faute de fourrures, mettent ſur les ſepulchres le hanap où avoit accoutumé de boire le defunct, & tout au tour d'iceux plantent grand nombre de fleches: Item ceux du Breſil, qui enterrent des plumaſſeries & carquãs avec leurs morts: & ceux du Perou, leſquels rempliſ-

ſoient leurs tombeaux de threſors avant la venuë des Heſpagnols : mais auſſi avec pluſieurs natiõs de deça, qui faiſoiẽt le méme dés les premiers temps apres le Deluge, comme ſe peut juger par l'ecriteau (quoy que trompeur) du ſepulchre de Semiramis Royne de Babylone, portant que celui de ſes ſucceſſeurs qui auroit affaire d'argent le fiſt ouvrir, & qu'il y en trouveroit tout autant qu'il voudroit. Dequoy Darius ayãt voulu faire epreuve, n'y trouva ſinon d'autres lettres par le dedans, diſans en la ſorte : *Si tu n'eſtois homme mauvais & inſatiable, tu n'euſſes ainſi par avarice troublé le repos des morts, & demoli leurs ſepulchres.* I'eſtimeroy cette coutume avoir eſté ſeulement entre les Payens n'eſtoit que ie trouve en l'hiſtoire de Ioſephe que Salomon avoit mis au ſepulchre de David ſon pere plus de trois millions d'or, qui furent denichez treze cens ans apres.

Ioſeph. liv. 7. ch. 12. des Antiq. Iud.

Cette coutume de mettre de l'or és ſepulchres eſtant venuë juſques aux Romains, fut defenduë par les loix des XII. Tables, comme auſſi les depenſes exceſſives que pluſieurs faiſoient à arrouſer le corps mort de liqueurs precieuſes, & autres myſteres que nous avons recité ci-deſſus. Et neantmoins pluſieurs ſimples & fols hommes & femmes ordonnoient par teſtament qu'avec leurs corps on enſeveliſt leurs ornemens, bagues & joyaux (ce que les Grecs appellent κτήματα) comme s'en voit vne formule rapportée par le Iuriſconſulte

Scævola és livres des Digestes. Ce qui a esté blamé par Papiniam & Vlpian aussi Iurisconsultes: de sorte que pour l'abus, les Romains furent contraints de faire que les Censeurs des ornemens des femmes condemnerent comme mols & effeminez ceux qui faisoient telles choses, ainsi que dit Plutarque és vies de Solon & de Sylla. C'est donc le plus beau de garder la modestie des anciens Patriarches, & méme du Roy Cyrus que nous avons mentionné ci-dessus, au tombeau duquel estoit cette inscription rapportée par Arrian: PASSANT QVI QVE TV SOIS, ET DE QVELQVE PART QVE TV VIENNES, CAR IE SVIS SEVR QVE TV VIENDRAS: IE SVIS CE CYRVS QVI ACQVIT LA DOMINATION AVX PERSES: IE TE PRIE NE M'ENVIES POINT CE PEV DE TERRE QVI COVVRE MON PAVVRE CORPS.

L. Medico. D. de auro, arg. &c. leg. L. seruo alieno. D. de leg. 1. L. & sequis. D. de relig. & sump. fun.

Ainsi noz Sauvages ne sont point excusables en mettãt tout ce qu'ils ont de meilleur és sepulchres des trépassez, veu qu'ils en pourroient tirer de la commodité. Mais on peut dire pour eux qu'ils ont cette coutume dés l'origine de leurs peres (car nous voyons que préque dés le temps du Deluge cela s'est fait au monde de deça) & baillãs à leurs morts leurs pelleteries, *matachiaz*, arcs, fleches, & carquois, c'estoient choses dont ilz n'avoient necessité.

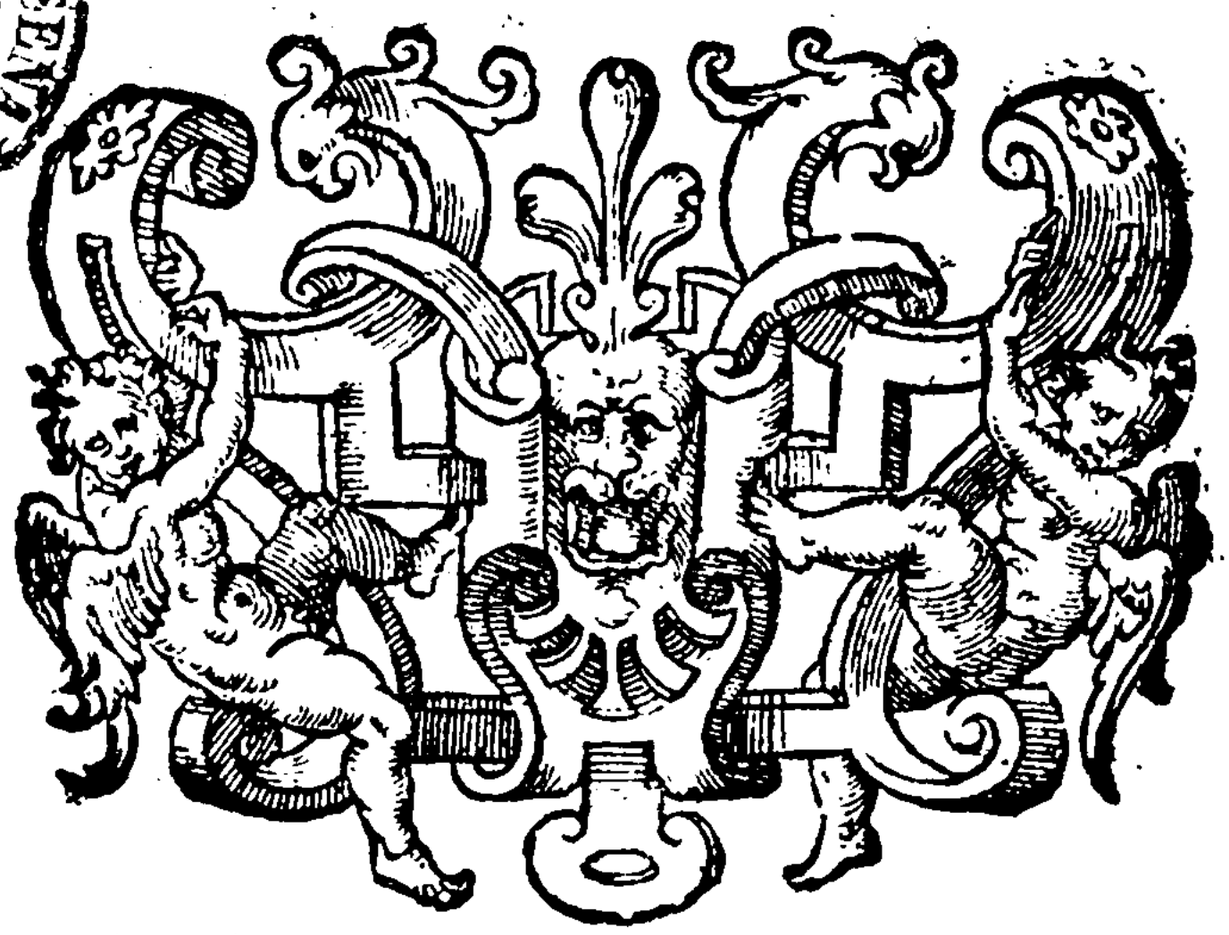
Et neantmoins cela ne met point hors de coulpe les Hespagnols qui ont volé les sepulchres des Indiens du Perou, & ietté les os à la voirie : ni ceux des nôtres, qui ont fait le méme, quant à avoir pris les peaux de Castors, en nôtre Nouvelle-France, ainsi que i'ay dit ailleurs. Car comme dit Isidore de Damiette en vne Epitre: *C'est à faire à des ennemis depouillez d'humanité de voler des corps morts, qui ne se peuvent defendre. La nature méme a donné cela à plusieurs que la haine cesse par la mort, & se reconcilient avec les defuncts. Mais les richesses rendent ennemis des morts les avares qui n'ont rien à leur reprocher, lesquels tourmentent leurs os avec contumelie & injure.* Et pour-ce non sans cause les anciens Empereurs ont fait des loix, & ordonné des peines rigoureuses a l'encontre des violateurs de sepulchres.

Ci-dessus liv. 2 ch. 47. & liv. 3. chap. 5.

Isidor. ad Casium scholasticum, Epist. 146.

LOVE' SOIT DIEV.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL



Achevé d'imprimer chez François Iacquin
le 28. Feburier 1609.






HOMO BRITANN
NVHSLIVS


8°
17954

